This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 345.9.8

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

COLLECTION

DES CHRONIQUES

NATIONALES FRANÇAISES.

12.

CHRONIQUES DE FROISSART.

TOME II.

TOUL, FONDERIE ET IMPRIMERIE DE J. CAREZ.

COLLECTION

DES CHRONIQUES

NATIONALES FRANÇAISES,

ÉCRITES EN LANGUE VULGAIRE

DU TREIZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE;

AVEC NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS,

PAR J. A. BUCHON.

TOME XII.

PARIS,

VERDIÈRE, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.

J. CAREZ, RUE HAUTE-FEUILLE, N° 18.

1824.

~~25743~~
L345.9.8

15-8W 48-16 17-5

LES CHRONIQUES DE JEAN FROISSART.

SUITE DU LIVRE PREMIER.

CHAPITRE CXLVII.

COMMENT LE DUC DE BRETAGNE MOURUT SANS HOIR MALE, ET COMMENT LE COMTE DE MONTFORT FUT REÇU A NANTES A DUC ET A SEIGNEUR [1].

A SAVOIR [2] est que quand les trèves furent accordées et scellées devant la cité de Tournay, tous les seigneurs et toutes manières de gens se délogèrent d'une part et d'autre. Si s'en ralla chacun en sa contrée. Le duc de Bretagne qui avoit été en l'ost, droit là devant Tournay, avec le roi de France, plus grossement et plus étoffément que nul des autres princes, s'en retourna vers son pays en intention d'y revenir: mais il ne put, car une maladie le prit sur le

(1) Tous les manuscrits qui divisent le premier volume de Froissart en plusieurs livres, commencent ici le second. J. D.

(2) Les imprimés abrègent considérablement ce chapitre et omettent tout ce que dit l'auteur des démarches qu'il a faites et des soins qu'il s'est donnés pour s'instruire des affaires de Bretagne. J. D.

chemin; dont il le convint aliter et mourir [1], dont ce fut dommage; car grands guerres et grands destructions de villes et de châteaux en avinrent entre les gens nobles et non nobles de son pays. Et pour chacun mieux informer pourquoi tous ces maux avinrent, j'en conterai aucune partie, ainsi que je sais, et que j'en ai enquis au pays mêmement, où j'ai été et conversé pour en mieux savoir la vérité, et à ceux aussi qui ont là été ou je n'ai mie été, et qui ont vu et su ce que je n'ai mie pu voir et concevoir.

Ce duc de Bretagne, quand il trépassa de ce siècle, n'avoit nuls enfants, ni n'eut oncques de la duchesse, sa femme, ni n'avoit en espérance d'en avoir. Si avoit un frère de par son père qui avoit été, que on appeloit le comte de Montfort [2], qui vivoit adonc et avoit cil (celui-ci) à femme la sœur du comte Louis de Flandre. Ce duc de Bretagne avoit eu un autre frère germain de père et de mère, qui trépassé étoit [3]. Si en étoit demeurée une jeune fille, laquelle le dit duc son oncle avoit mariée à messire Charles de Blois, mainsné (puîné) fils du comte Guy de Blois et de la sœur du roi Philippe de France, qui adonc

(1) Jean III dit le Bon, mourut le 30 avril 1341 à Caen, d'où son corps fut transporté aux Carmes de Ploermel. (*Hist. de Bret. par D. Morice*, T. 1. P. 245.) J. D.

(2) Jean comte de Montfort étoit fils d'Artur II duc de Bretagne et d'Ioland de Dreux sa seconde femme. (Voy. les *Tables généal. à la tête de l'hist. de Bret.*) J. D.

(3) Guy de Bretagne comte de Penthièvre mort en 1331, étoit fils, ainsi que Jean III, d'Artur II, et de Marie fille de Guy vicomte de Limoges. Il avoit épousé Jeanne d'Avaugour de laquelle il laissa une fille unique nommée Jeanne qui épousa Charles de Blois, fils puîné de Guy comte de Blois et de Marguerite sœur de Philippe de Valois. (Voyez *Ibid.*) J. D.

régnoit; et lui avoit promis en mariage la duché de Bretagne après son décès, pourtant (attendu) qu'il se doutoit que le comte de Montfort son frère ne voulsist (voulut) clamer droit par proismeté (proximité) après son décès, combien qu'il ne fut mie son frère germain. Et sembloit au dit duc que la fille de son germain frère devoit être par raison plus prochaine d'avoir la duché de Bretagne après son décès, que le comte de Montfort son frère de père. Et pourtant (attendu) qu'il avoit toujours douté (craint) que son frère le comte de Montfort n'enforçât après son décès le droit de sa jeune nièce par sa puissance, la maria-t-il au dit messire Charles de Blois, à cette intention que le roi Philippe, qui étoit son oncle, lui aidât mieux et plus volontiers à garder son droit encontre le dit comte de Montfort, s'il le vouloit entreprendre. Si avint tout ce que le dit duc avoit toudis (toujours) douté (craint); car si tôt que le comte de Montfort put savoir que le dit duc son frère fut trépassé sur le chemin de Bretagne, il se traist (retira) tantôt à Nantes, qui est le chef et la souveraine cité de Bretagne, et fit tant aux bourgeois et à ceux du pays environ, qu'il fut reçu comme seigneur et comme le plus prochain du duc son frère qui trépassé étoit; et lui firent tous féauté et hommage, comme à duc de Bretagne et à seigneur.

Quand il eut pris la féauté des bourgeois de Nantes et du pays d'entour Nantes, il et la comtesse sa femme qui bien avoit cœur d'homme et de lion, eurent conseil ensemble qu'ils tiendroient une grand' cour et fête solennelle à Nantes, et manderoient

tous les barons et nobles de Bretagne et les conseils des bonnes villes et de toutes les cités qu'ils voulsissent (voulussent) être et venir à cette cour, pour faire féauté à lui, comme à leur droit seigneur. Quand ce conseil fut accordé, ils envoyèrent grands messages par tous les seigneurs, les cités et les bonnes villes du pays.

CHAPITRE CXLVIII.

COMMENT CEUX DE LIMOGES REÇURENT LE COMTE DE MONTFORT COMME DROIT SEIGNEUR; ET COMMENT LES BARONS DE BRETAGNE NE VOULURENT VENIR A SON MANDEMENT.

Cependant, et la fête attendant, il se partit de Nantes à (avec) grand'foison de gens d'armes, et s'en alla vers la bonne cité de Limoges; car il savoit et étoit informé que le grand trésor que le duc son frère avoit amassé de long temps étoit là enfermé. Quand il vint là, il entra en la cité en grand bobant (pompe), et fut noblement reçu des bourgeois, de tout le clergé et de la communauté de la cité, et lui firent tous féauté, comme à leur droit seigneur; et lui fut tout ce grand trésor délivré par le grand accord qu'il acquit aux bourgeois de la cité, par grands dons et promesses qu'il leur fit. Et quand il eut là tant fêté et séjourné qu'il lui plut, il s'en partit atout (avec) le grand trésor, et s'en revint droit à Nantes, là où madame sa femme étoit, qui eut grand'

joie du grand trésor que son sire avoit trouvé. Si demeurèrent à Nantes tous cois, grand'fête demenans, jusques au jour que la fête devoit être et la grand'cour tenue; et faisoient grands pourvéances (provisions) pour cette grand'fête parfournir.

Quand le jour de cette fête fut venu, et nul n'y venoit, pour mandement que fait lui fut, fors un seul chevalier qu'on appeloit messire Henry de Léon [1], noble homme et puissant; le comte de Montfort et la comtesse sa femme en furent durement courroucés et ébahis. Si firent leur fête par trois jours des bourgeois de Nantes et des bonnes gens de là entour, au mieux qu'ils purent; et eurent grand dépit des autres qui n'eurent daigné venir à leur mandement. Et eurent conseil entre eux de retenir soudoyers (soldats) à cheval et à pied, tous ceux qui venir voudroient, et de départir ce grand trésor que trouvé avoient, pour mieux venir le dit comte à son propos de la dite duché de Bretagne, et pour contraindre tous rebelles de venir à sa merci. A ce conseil se tinrent tous ceux qui là furent, chevaliers, clercs et bourgeois; et furent retenus soudoyers (soldats) venants de tous côtés, et largement payés; tant qu'ils en eurent grand'plenté (quantité) et à cheval et à pied, nobles et non nobles, de plusieurs pays.

(1) Plusieurs manuscrits disent Henry de Lyon. J. D.

CHAPITRE CXLIX.

COMMENT LE COMTE DE MONTFORT ALLA A (AVEC) GRAND' FOISON DE GENS D'ARMES POUR PRENDRE BREST; ET COMMENT CEUX DE LA VILLE SE RENDIRENT A LUI.

QUAND le comte de Montfort perçut qu'il avoit gens à plenté (quantité), il eut conseil d'aller conquérir par force ou par amour tout le pays, et détruire tous rebelles à son pouvoir. Puis issit (sortit) hors de la cité de Nantes à (avec) grand ost: si se retrait (retira) par devers un moult fort châtel qui siéd d'un côté sur mer, qu'on appelle Brest; et en étoit gardien et châtelain un gentil chevalier que on appeloit messire Garnier de Clisson [1], cousin au duc qui mort étoit, et cousin à messire Olivier de Clisson, un noble chevalier et un des plus hauts barons de Bretagne. Ainçois (avant) que le dit comte venist (vint) à Brest, il avoit si contraint tous ceux du commun pays, fors des forteresses, que chacun le suivoit à cheval ou à pied, que nul ne l'osoit laisser, si que il avoit si grand ost que merveilles étoit. Quand il fut parvenu devant le châtel de Brest atout (avec) son ost, il fit appeler le chevalier messire Garnier de Clisson dessus dit, par messire Henry de Léon, qui là étoit venu avec lui, et requit au dit messire Garnier qu'il voulsist (voulût) obéir à lui et rendre la

(1) Il est nommé Gauthier de Clisson dans *l'Histoire de Bret.* T. 1. P. 246. et *al.* J. D.

ville et le châtel comme au duc de Bretagne et à son seigneur. Le chevalier répondit qu'il n'étoit point conseillé de ce faire, ni rien n'en feroit, ni ne le tiendroit à seigneur, si mandement n'en avoit et enseignes du seigneur à qui il devoit être par droit. Adonc se retraist (retira) le dit comte arrière, et défia le dit chevalier et ceux du châtel et de la ville.

Lendemain quand il eut ouï messe, il commanda que tous fussent armés, et fit assaillir le château, qui moult étoit fort et bien pourvu et appareillé pour lui défendre; et messire Garnier de Clisson qui preux étoit, sage et hardi, fit aussi toutes ses gens armer, qui bien étoient trois cents armures de fer et bons combattants, et fit chacun aller à sa défense, là où il les avoit ordonnés et établis; et en prit environ quarante des plus hardis, et s'en vint hors du château jusques aux barrières pour les défendre s'il put, quand il vit les assaillants venir tous embataillés. A ce premier assaut eut très grand hutin (désordre) et très durement trait (tiré) et lancé, et tout plein de morts et de navrés de ceux de dehors; et y fit le dit chevalier tant de beaux faits d'armes que on le devoit bien tenir pour preux. Mais au dernier, il y survint si grand'foison des assaillants, et si les semonnoit (exhortoit) le comte si âprement que chacun s'efforçoit et pénoit d'assaillir, et mettoit en aventure; si que au dernier les barrières furent gagnées, et convint les derniers retraire vers la forteresse à (avec) grand meschef, car les assaillants se férirent (jetèrent) entre eux et en tuèrent aucuns; et le chevalier, qui y faisoit merveilles d'armes, les rescouoit

(dégageoit) ce qu'il pouvoit, et les mettoit à sauveté dedans la maître porte.

Quand ceux qui étoient sur la porte virent le grand meschef, ils eurent peur de perdre le château; si laissèrent avaler (descendre) le grand rastel (herse), et encloirent (renfermèrent) le chevalier dehors et aucuns de ses compagnons qui se combattoient fort à ceux de dehors. Là fut le bon chevalier à (avec) grand meschef et durement navré en plusieurs lieux, et ses compagnons qui hors étoient forclos (enfermés), presque tous morts; ni oncques ne se voulut rendre prisonnier pour requête que on lui fit. Quand ceux du châtel virent le grand meschef là où le chevalier étoit, et comment il se défendoit, si s'efforcèrent de traire (tirer) et de jeter grosses pierres à fais (quantité), tant qu'ils firent les assaillants traire (retirer) arrière, et resachèrent (relevèrent) sus un peu le rastel (herse), par quoi le chevalier entra dedans la porte durement blessé et navré en plusieurs lieux, et aucuns de ses compagnons qui demeurés avec lui étoient tous navrés aussi; et les assaillants se retrairent (retirèrent) arrière à leur logis, durement travaillés, et les aucuns blessés et navrés, et le comte de Montfort durement courroucé de ce que le chevalier lui étoit échappé.

Lendemain il fit faire et appareiller instruments et engins (machines) pour plus fort assaillir le châtel, et bien dit qu'il ne s'en partiroit pour bien ni pour mal, si l'auroit à sa volonté. Au tiers jour après il entendit par une espie (espion) que le bon chevalier messire Garnier de Clisson étoit trépassé

des plaies et des blessures qu'il avoit reçues en soi défendant, si comme voir (vrai) étoit, dont ce fut pitié et dommage: si commanda tantôt que chacun s'armât pour recommencer l'assaut. Chacun à son commandement s'appareilla, au mieux qu'il put, et allèrent recommencer l'assaut moult vigoureusement. Et adonc le comte fit traire (retirer) avant aucuns instruments qui faits étoient, et grands merrains pour jeter outre les fossés pour venir au mur du châtel. Ceux de dedans se défendirent très durement de traire (tirer) et jeter pierres, feu et pots pleins de chaud, jusques environ midi. Adonc les fit requérir le comte qu'ils se voulsissent (voulussent) rendre et le tenir à seigneur, et il leur pardonneroit son mautalent (mécontentement). Ils eurent conseil longuement, tant que le comte fit cesser l'assaut: au dernier, quand ils se furent longuement conseillés, ils se rendirent de plein accord au dit comte, sauf leurs corps, leurs membres et leur avoir. Si entra ledit comte dedans le châtel de Brest à (avec) peu de gens, et reçut la féauté de tous les hommes de la châtellerie, et y établit un chevalier pour châtelain en qui moult se fioit; puis revint à ses tentes tout joyeux.

CHAPITRE CL.

COMMENT LE COMTE DE MONTFORT SE PARTIT DE BREST ET S'EN VINT DEVANT LA CITÉ DE RENNES; ET COMMENT CEUX DE LA CITÉ SE RENDIRENT A LUI ET LUI FIRENT FÉAUTÉ ET HOMMAGE.

QUAND le comte de Montfort fut revenu entre ses gens et il eut établi ses gardes au châtel de Brest, il eut conseil qu'il se trairoit devers la cité de Rennes, qui étoit assez près de là. Si fit déloger ses gens et traire (retirer) devers le chemin de Rennes; et partout où il venoit il faisoit rendre toutes manières de gens et faire féauté à lui comme à leur droit seigneur, et emmenoit tous ceux qui se pouvoient aider avec lui pour enfortier (renforcer) son ost, et ils ne l'osoient refuser ni delaier (différer), pour doute (crainte) de leurs corps; et alla tant ainsi qu'il vint devant la cité de Rennes. Si fit tendre ses tentes et ses gens loger entour la ville et entour les faubourgs. Quand ceux de la cité de Rennes virent cet ost loger entour leur ville et entour les faubourgs, ils firent grand semblant d'eux défendre; et avoient avec eux un gentilhomme chevalier preux et hardi durement, qui demeuroit assez près de là, et l'aimoient entre eux trop fort, pour la loyauté de lui, et l'avoient élu et pris pour leur gouverneur et capitaine, et avoit nom messire Henry de Pennefort (1). Si avint un jour qu'il eut volonté de

(1) Ce chevalier s'appeloit Henry de Spinefort. (*Hist. de Bret.* T. 1. P. 247.) J. D.

destourber (inquiéter) les gens de l'ost, s'il avoit compagnie; si pourchassa tant qu'il eut deux cents hommes de bonne volonté, et issit (sortit) hors à l'aube du jour et se férit (jeta) en l'un des côtés de l'ost à (avec) toute sa compagnie: si abattit tentes et logis, et en tua aucuns, par quoi le cri et le hahay (bruit) monta tantôt en l'ost, et cria chacun alarme, et se commencèrent à défendre. Droit à ce point se repairoit (rendoit) un chevalier qui avoit fait le guet cette nuit par devers l'ost à (avec) toute sa compagnie; si ouït le cri et le hahay (bruit), et se traist (porta) cette part, au férir des éperons, et encontra le chevalier et toute sa compagnie qui s'en retournoient vers la cité: si leur coururent sus vigoureusement, et eurent bon poignei (engagement) et fort. Après eux venoient ceux de l'ost courant, à fait (à mesure) qu'ils étoient armés.

Quand ceux de la cité virent le faix qui leur croissoit, ils se déconfirent et s'enfuirent vers la cité, tant qu'ils purent; mais il en demeura grand'foison de morts et de pris; et si fut pris le chevalier que tant aimoient, messire Henry de Penefort (Spinefort), et amené devant le comte qui le vit volontiers.

Quand tous furent retournés à leur ost, le comte eut conseil qu'il enverroit le chevalier prisonnier par devant la cité, et feroit requérir les bourgeois qu'ils lui voulussent rendre la cité et lui faire féauté, comme à leur seigneur, ou il feroit pendre le chevalier devant la porte, pour ce qu'il avoit entendu que le chevalier étoit trop fort aimé de toute la commu-

nauté de Rennes. Ainsi fut fait que conseillé fut. Quand ceux de la cité virent cette requête et virent le chevalier qu'ils aimoient tant à tel meschef (danger), si en eurent grand'pitié et se trairent (retirèrent) en la cité pour eux conseiller sur cette requête qu'on leur avoit faite : si se conseillèrent moult longuement, car grand'dissention étoit entr'eux ; car le commun avoit grand'pitié du chevalier qu'ils aimoient durement, et avoient peu de pourvéances (provisions) pour le siége longuement soutenir. Si s'accordèrent finalement tous à la paix ; et les grands bourgeois qui étoient bien pourvus ne s'y vouloient accorder : si monteplia (multiplia) la dissention si dure que les grands bourgeois, qui étoient tous d'un lignage, se trairent (retirèrent) tous d'une part et dirent tout eh haut que ceux qui étoient de leur accord se traissent (retirassent) d'une part avec eux. Il s'en traist (retira) tant de ceux qui étoient de leur lignage, qu'ils furent bien deux mille tous d'un accord. Quand l'autre commun vit ce, il se commença à émouvoir et à crier durement sur les grands bourgeois, disant sur eux laides paroles et vilaines ; et au dernier leur coururent sus et en tuèrent grand' foison. Quand les grands bourgeois se virent à tel meschef, ils crièrent merci, et dirent qu'ils s'accorderoient à la volonté du commun et du pays. Adonc cessa le hutin (désordre), et coururent ceux du commun ouvrir les portes, et rendirent la dite cité au comte de Montfort, et lui firent féauté et hommage, grands et petits, et le reconnurent à seigneur : aussi fit le chevalier messire Henry de Pennefort (Spinefort), et fut retenu de son conseil.

CHAPITRE CLI.

COMMENT CEUX DE HENNEBONT, DE VANNES, D'AURAY, DE GOY-LA-FORÊT ET CEUX DE CRAAIS (CARHAIX) SE RENDIRENT AU COMTE DE MONTFORT.

ADONC entra le comte de Montfort en la cité de Rennes à grand'fête, et fit son ost tout coi loger aux champs, et fit la paix et l'accord entre les grands bourgeois et le commun; et puis établit baillis, prévôt, échevins, sergents, et tous autres officiers; et séjourna en la cité trois jours, pour reposer, et tout son ost aussi, et pour avoir avis qu'il feroit de là en avant. Le quart jour il fit son ost déloger, et eut conseil de soi retraire vers un des forts châteaux et forte ville, sans comparaison, de toute Bretagne, que on appeloit Hennebont, et siéd droitement sur un bon port de mer, et en va le fleuve tout autour par grands fossés.

Quand messire Henri de Spinefort, qui étoit rendu au comte et avoit juré son conseil, vit que le comte se trairoit (retireroit) par devers Hennebont, dont Olivier de Spinefort son frère avoit été gouverneur un grand temps, et encore étoit, il eut peur qu'il ne méchut (arrivât mal) à son frère par aucune aventure: si traist (tira) le comte d'une part à conseil et lui dit: « Sire, je suis de votre conseil, si vous dois féauté, je vois que vous voulez traire (retirer) devers Hennebont; sachez que le châtel et la ville sont si forts qu'ils ne sont mie à gagner, si comme vous

pourriez penser : vous y pourriez seoir et perdre le temps d'un an, ainçois (avant) que vous les pussiez avoir par force; mais je vous dirai, si croire me voulez, comment vous les pourrez avoir. Il fait bon ouvrer par engin (ruse), quand on ne peut avant aller par force : vous me baillerez, s'il vous plaît, jusques à six cents hommes d'armes à faire ma volonté, et je les menerai devant votre ost par l'espace de quatre lieues, et porterai la bannière de Bretagne devant moi. J'ai un frère dedans qui est gouverneur du châtel et de la ville : tantôt qu'il verra la bannière de Bretagne et il me connoîtra, il me fera ouvrir les portes; et je entrerai dedans à (avec) toutes mes gens, et me saisirai de la ville et des portes, et prendrai mon frère, et le vous rendrai pris et à votre volonté si tôt il n'obéit à moi, mais (pourvu) que vous me promettez que du corps mal ne lui ferez. » — « Par mon chef, dit le comte, nenni; et vous êtes bien avisé, et vous aimerai mieux que devant à toujours mais, si ainsi faites que je sois seigneur, de Hennebont, de la ville et du châtel. »

Adonc se partit messire Henry de Spinefort de la route (suite) du comte de Montfort, en sa compagnie bien six cents armures de fer, et chevaucha un jour tout le jour, et sur le soir il vint à Hennebont. Quand Olivier de Spinefort son frère sut que messire Henry venoit là, si en eut grand'joie, et cuida (crut) tout certainement que ce fut pour lui aider à garder la ville : si le laissa entrer dedans, et ses gens d'armes, et vint contre lui sur la rue. Si tôt que messire Henry le vit, il s'approcha de lui, et lui dit : « Olivier,

vous êtes mon prisonnier. » — « Comment, ce répondit Olivier, messire Henry, je me suis confié en vous et cuidois que vous venissiez (vinssiez) ci pour moi aider à garder cette ville et ce châtel? » — « Beau frère, dit messire Henry, il ne va point ainsi, je m'en mets en saisine et possession, de par le comte de Montfort, qui présentement est duc de Bretagne, et à qui j'ai fait féauté et hommage, et toute la plus grand'partie du pays: si lui obéirez aussi, et encore vaut mieux que ce soit par amour que par force; et vous en saura monseigneur meilleur gré. »

Tant fut Olivier de Spincfort pressé et amonnesté de messire Henry son frère, qu'il s'accorda à lui et au comte de Montfort aussi qui entra dedans Hennebont à grand'joie, et fut plus lié (joyeux) de la prise et saisine de Hennebont que de tels quarante châteaux qui sont en Bretagne; car il y a bonne ville et grosse, et bon port de mer.

Si se saisit de la ville tantôt et du fort châtel, et mit ses gens dedans et ses garnisons; et puis se traist (retira) à (avec) tout son ost par devant la cité de Vannes, et fit tant parler et traiter aux bourgeois et à ceux de Vannes, qu'ils se rendirent à lui et lui firent féauté et hommage comme à leur seigneur. Si établit en la cité toutes manières d'officiers et y séjourna deux jours. Le tiers jour il se partit et alla assiéger un très fort châtel que on appelle la Rocheperiou. Si en étoit châtelain un chevalier et moult gentil homme que on appelle messire Olivier de Clisson, cousin germain au seigneur de Clisson; et séjourna devant, à siége fait, plus de dix jours que

oncques ne put trouver voie par quoi on put le château gagner, si fort étoit-il; et si ne pouvoit trouver accord au gentil chevalier par quoi il voulsist (voulut) obéir à lui, ni par promesses, ni par menaces qu'il lui put faire. Si s'en partit atant (alors) le comte et laissa le siége jusques à tant que plus grand pouvoir lui venroit (viendroit), et alla assiéger un autre châtel à dix lieues près de là, que on appeloit château d'Auray; et en étoit châtelain un moult gentil chevalier que on appeloit messire Geffroy de Malestroit, et avoit à compagnon messire Yvon de Treseguidy. Le dit comte fit assaillir deux fois celui châtel; mais il vit qu'il y pouvoit plus perdre que gagner; si s'accorda à une trève et à jour de parlement, par le pourchas de messire Henry de Léon, qui adonc étoit avec lui. Le parlement se porta si bien que au dernier ils furent bons amis, et firent les deux chevaliers féauté et hommage au dit comte, et demeurèrent gardiens du dit châtel et de celui pays de par le dit comte.

Atant (alors) se partit le comte de là, et mena son ost par devant un autre fort château assez près de là que on appelle Goy-la-Forêt. Celui qui en étoit châtelain véoit (voyoit) que le comte avoit grand ost et que tout le pays se rendoit à lui; si que par l'ennort (avis) et conseil messire Henry de Léon, avec qui il avoit été grand compain (compagnon) en Grenade et en Prusse [1] et en autres étranges con-

(1) Les habitants de la Prusse, qui étoient presque tous payens, ayant défait dans une bataille Conrad, duc de Mazovie, il implora contre eux le secours du pape et de l'empereur. Frédéric II proposa aux

trées, il s'accorda au dit comte, et lui fit féauté; et demeura gardien du dit châtel de par le comte.

Tantôt après le comte se partit de là et s'en alla par devers Craais (Carhaix), bonne ville et fort châtel; et avoit dedans un évêque qui sire en étoit [1]. Cet évêque étoit oncle au dit messire Henry de Léon; si que par le conseil et l'amour du dit messire Henry, il s'accorda au dit comte, et le reconnut à seigneur, jusques à ce que autre viendroit avant, qui plus grand droit montreroit pour avoir la duché de Bretagne. Car toujours le dit évêque [2] faisoit protestation que toute la manière du traité et de l'accord

chevaliers de l'ordre Teutonique, qui avoient été obligés d'abandonner la Palestine, de tenter la conquête de la Prusse, et engagea le duc de Masovie à leur céder Culm et Dobrzin. Ils s'y établirent vers l'an 1226, et ne cessèrent depuis cette époque de faire la guerre aux Prussiens jusqu'à leur entière soumission à l'ordre Teutonique et leur conversion au Christianisme (*Petri de Dusburg Chronicon Prussiæ, etc cum notis Christoph. Hartenock.* in-4°. Jenæ 1679). Les chevaliers des différentes nations de l'Europe, avides de gloire surtout de celle qui s'acquéroit en combattant contre les infidèles, s'empressoient d'aller servir sous les étendarts du grand maître des chevaliers Teutons, et de satisfaire ainsi leur passion pour la guerre, en même temps qu'ils gagnoient les pardons et les indulgences que les papes accordoient à tous ceux qui prenoient les armes contre les ennemis de la foi. L'ardeur des chevaliers François pour les expéditions de Prusse est attestée par tous nos historiens. Froissart, les Chron. de Fr., le Contin. de Nangis etc. en fournissent des témoignages sans nombre. Il en est aussi parlé fort au long dans la vie de Louis III duc de Bourbon, P. 73 et suiv. de l'édit. in-8°. Paris, 1612. J. D.

(1) Cet évêque étoit Alain le Gal, évêque de Quimper, qui étoit probablement en visite dans son diocèse. Le père Morice dans son histoire de Bretagne doute de la parenté entre l'évêque et Henry de Léon. J. A. B.

(2) Les imprimés François et Anglois ne contiennent pas la fin de ce chapitre. J. A. B.

fait entre lui et monseigneur Henry de Léon son neveu seroient nuls, au cas qu'il viendroit aucun hoir (héritier) plus prochain du comte de Montfort, et qui pourroit montrer avoir meilleur droit en la duché de Bretagne; et que à celui-ci il feroit féauté et hommage et se rendroit à lui avec toutes ses forteresses et tout son pays. Et toutes ces choses fit-il enuis (avec peine); ni jamais ne s'y fut accordé bonnement, si n'eut été par l'admonestement (avis) et sermon du dit monseigneur Henry de Léon son neveu, qui sur ce lui montra tant de belles raisons que au dernier il s'accorda au dit monseigneur le comte de Montfort et lui fit féauté et hommage, ainsi que vous avez ci-devant ouï recorder. Après ces choses ainsi accordées et faites, le dit évêque de Carhaix fit tantôt ouvrir les portes de la bonne ville, et du château de Carhaix avec, qui siéd sur la mer; et puis entra dedans le comte de Montfort, monseigneur Henry de Léon, monseigneur Henry de Spinefort et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers. Et tout l'ost demeura entour la ville, et se logea chacun au mieux qu'il put, et fourragèrent sur le plat pays, ni rien ne demeuroit devant eux, si il n'étoit trop chaud ou trop pesant. Le comte et ses plus privés, monseigneur Henry de Léon et les autres seigneurs étoient en la ville, où ils furent moult grandement fêtés du dit évêque, car bien y avoit de quoi. Et lendemain s'en partit le dit comte et tout son ost.

CHAPITRE CLI.

COMMENT LE COMTE DE MONTFORT S'EN ALLA EN ANGLETERRE ET FIT HOMMAGE AU ROI D'ANGLETERRE DE LA DUCHÉ DE BRETAGNE.

POURQUOI vous ferois-je long conte? En telle manière conquit le dit comte de Montfort tout ce pays que vous avez ouï et se fit partout appeler duc de Bretagne; puis s'en alla à un port de mer que on appelle Gredo [1], et départit toutes ses gens, et les envoya en ses cités et forteresses pour elles aider à garder; puis se mit en mer atout (avec) vingt chevaliers et nagea (navigua) tant qu'il vint en Cornouailles et arriva à un port que on dit Capsée. Si enquit là du roi Anglois où il le trouveroit; et lui fut dit que le plus (la plupart) de temps il se tenoit à Windsor. Adonc chevaucha-t-il cette part et toute sa route (suite), et fit tant par ses journées qu'il vint à Windsor où il fut reçu à (avec) grand'joie du roi, de madame la reine, et de tous les barons qui là étoient; et fut grandement fêté et honoré, quand on sut pourquoi il étoit là venu.

Premièrement il montra au roi Anglois, à messire Robert d'Artois et à tout le conseil du roi ses beso-

(1) On ne connoît en Bretagne aucun lieu de ce nom: les historiens de cette province conjecturent (T. 1. P. 248) que Froissart a voulu désigner *Rosco*, petit port voisin de St.-Pol de Léon; mais il y a bien peu d'analogie entre *Gredo* et *Rosco*: peut-être vaudroit-il mieux lire *Coredon*, village sur le bord d'une petite anse à l'ouest de St.-Pol de Léon. J. D.

gnes, et dit comment il s'étoit mis en saisine et possession de la duché de Bretagne, qui échue lui étoit par la succession du duc son frère, dernièrement trépassé. Or faisoit-il doute que messire Charles de Blois ne l'empêchât, et le roi de France ne lui voulsist (voulut) r'ôter par puissance; par quoi il s'étoit là trait (retiré) pour relever la dite duché et tenir en foi et hommage du roi d'Angleterre à toujours, mais (pourvu) qu'il l'en fit seur (certain) contre le roi de France et contre tous autres qui empêcher le voudroient.

Quand le roi Anglois eut ouï ces paroles, il y entendit volontiers, car il regarda et imagina que sa guerre du roi de France en seroit embellie, et qu'il ne pouvoit avoir plus belle entrée au royaume ni plus profitable que par Bretagne; et que tant qu'il avoit guerroyé par les Allemands et les Flamands et les Brabançons, il n'avoit rien fait fors que frayé et dépendu (dépensé) grandement et grossement; et l'avoient mené et demené les seigneurs de l'empire, qui avoient pris son or et son argent, ainsi qu'ils avoient voulu, et rien n'avoit fait [1]. Si descendit à la requête du comte de Montfort liement et

(1) Édouard devoit être d'autant plus empressé à secourir le comte de Montfort, pour se ménager une entrée en France par la Bretagne, que les Flamands paroissoient se repentir de s'être déclarés pour lui contre Philippe de Valois, et que l'empereur et la plupart des princes de l'empire avoient abandonné son alliance, ou du moins étoient sur le point d'y renoncer. Les lettres par lesquelles Louis de Bavière révoque le titre de vicaire de l'empire qu'il lui avoit conféré et lui offre d'être le médiateur de la paix entre Philippe et lui, sont datées du 25 juin de cette année 1341. (Rymer, T. 2. Part. 4. P. 104.) J. D.

légèrement et prit hommage de la dite duché [1], par la main du comte de Montfort, qui se tenoit et appeloit duc; et là lui enconvenança (promit) le roi Anglois, présents les barons et les chevaliers d'Angleterre et ceux qu'il avoit amenés avec lui de Bretagne, qu'il l'aideroit et défendroit et garderoit comme son homme, contre tout homme, fut le roi de France ou autres, selon son loyal pouvoir.

De ces paroles et de cet hommage furent écrites et lues lettres et scellées, dont chacune des parties eut les copies. Avec tout ce le roi et la reine donnèrent au comte Montfort et à ses gens grands dons et beaux joyaux, car bien le savoient faire, et tant qu'ils en furent tous contents, et qu'ils dirent que c'étoit un noble roi et vaillant, et une noble reine, et qu'ils étoient bien taillés de régner encore en grand'prospérité. Après toutes ces choses faites et accomplies, le comte de Montfort prit congé et se partit d'eux et passa Angleterre, et entra en mer en ce

(1) Il seroit possible que Froissart eut confondu cet hommage avec celui que le comte de Montfort fit au roi d'Angleterre pour le comté de Richmond, qui étoit échu au roi par la mort du comte Jean. La procuration pour traiter avec le duc de Bretagne et les pouvoirs pour recevoir son hommage pour les terres du comté de Richmond furent donnés à l'archevêque de Canterbury et à sir Walter Scroop, tous deux en date du 13 mars 1331. On ne trouve à cette époque aucune trace de l'hommage du duché de Bretagne ni dans Rymer, ni dans les preuves de l'histoire de Bretagne. Peut être le comte de Montfort se borna-t-il alors à la promesse de faire cet hommage, dans le cas où Philippe de Valois, refusant de l'investir du duché, Édouard l'aideroit à s'en mettre en possession et à s'y maintenir. Quoiqu'il en soit, il porta certainement à ce prince l'hommage de la Bretagne, en 1346, après s'être enfui de la tour du Louvre, où il avoit été détenu prisonnier pendant plusieurs années: l'acte est daté du 20 mai de cette année. (Rymer *ubi sup.* P. 177.) J. A. B.

même port où il étoit arrivé, et nagea tant qu'il vint à Gredo, en la basse Bretagne; et puis s'en vint en la cité de Nantes où il trouva la comtesse sa femme, à qui il recorda comment il avoit exploité. De ce fut-elle toute joyeuse, et lui dit qu'il avoit très bien ouvré et par bon conseil. Si me tairai un petit d'eux et parlerai de messire Charles, qui devoit avoir la duché de Bretagne de par sa femme, ainsi que vous avez ouï déterminer ci-devant.

CHAPITRE CLIII.

COMMENT PAR LE CONSEIL DES DOUZE PAIRS DE FRANCE LE COMTE DE MONTFORT FUT AJOURNÉ A PARIS; ET COMMENT IL Y VINT ET PUIS S'EN PARTIT SANS LE CONGÉ DU ROI.

QUAND messire Charles de Blois, qui se tenoit à cause de sa femme être droit hoir de Bretagne, entendit que le comte de Montfort conquéroit ainsi par force le pays et les forteresses, qui être devoient siennes par droit et par raison, il s'en vint à Paris complaindre au roi Philippe son oncle. Le roi Philippe eut conseil à ses douze pairs quelle chose il en feroit. Ses douze pairs lui conseillèrent qu'il appartenoit bien que le dit comte fut mandé et ajourné par suffisants messages à être à un certain jour à Paris, pour ouïr ce qu'il en voudroit répondre. Ainsi fut fait: le dit comte fut mandé et ajourné suffisamment;

et fut trouvé en la cité de Nantes grand'fête demenant. Il fit grand'chère et grand'fête aux messages; mais il eut plusieurs diverses pensées ainçois (avant) qu'il ottriast (octroyât) la voie d'aller au mandement du roi à Paris. Toute voies (toute fois) au dernier, il répondit qu'il vouloit être obéissant au roi et qu'il iroit volontiers à son mandement. Si s'ordonna et appareilla moult grandement et richement, et se partit de Nantes en grand arroy et bien accompagné de chevaliers et d'écuyers, et fit tant par ses journées qu'il entra à Paris à (avec) plus de quatre cents chevaux, et se traist (rendit) en son hôtel moult ordonnément et fut là tout le jour et la nuit aussi. Lendemain à heure de tierce [1] il monta à cheval, et grand'foison de chevaliers et écuyers avec lui, et chevaucha vers le palais, et fit tant qu'il y vint. Là l'attendoit le roi Philippe et tous les douze pairs et grand'plenté (quantité) des barons de France avec messire Charles de Blois.

Quand le comte de Montfort sut quelle part il trouveroit le roi et les barons, il se traist (rendit) vers eux en une chambre où ils étoient tous assemblés. Si fut moult durement regardé et salué de tous les barons; puis s'en vint incliner devant le roi moult humblement, et dit: « Sire, je suis ci venu à votre mandement et à votre plaisir. » Le roi lui répondit et dit: « Comte de Montfort, de ce vous sais-je bon gré; mais je m'émerveille durement pourquoi ni comment vous avez osé entreprendre de votre volonté la duché de Bretagne, où vous n'avez aucun droit;

(1) Avant midi. J. A. B.

car il y a plus prochain de vous que vous en voulez deshériter; et pour vous mieux efforcer, vous êtes allé à mon adversaire d'Angleterre, et l'avez de lui relevée, ainsi comme on le m'a conté. » Le comte répondit et dit: « Ha cher sire, ne le croyez pas, car vraiment vous êtes de ce mal informé; je le ferois moult enuis (avec peine); mais de la prochaineté dont vous me parlez, m'est avis, sire, sauve la grâce de vous, que vous en méprenez; car je ne sais nul si prochain du duc mon frère dernièrement mort comme moi; et si jugé et déclaré étoit par droit que autre fut plus prochain de moi, je ne serois jà rebelle ni honteux de m'en déporter (désister). »

Quand le roi entendit ce, il répondit et dit: « Sire comte, vous en dites assez, mais je vous commande, sur quant que vous tenez de moi et que tenir en devez, que vous ne vous partez de la cité de Paris jusques à quinze jours que les barons et les douze pairs jugeront de cette prochaineté: si saurez adonc quel droit vous y avez; et si vous le faites autrement, sachez que vous me courroucerez. » [1] Le comte répondit et dit: « Sire, à votre volonté. » Si se partit adonc du roi et vint à son hôtel pour dîner.

Quand il fut en son hôtel venu, il entra en sa chambre et se commença à aviser et penser que s'il attendoit le jugement des barons et des pairs de France que le jugement pourroit bien tourner contre lui; car bien lui sembloit que le roi seroit plus volontiers partie pour messire Charles de Blois, son

(1) Les imprimés réduisent à quelques lignes la fin de ce chapitre J. D.

neveu, que pour lui; et véoit (voyoit) bien que s'il avoit jugement contre lui, que le roi le feroit arrêter jusques à ce qu'il auroit tout rendu cités, villes et châteaux, dont lors il tenoit la saisine et possession; et avec tout ce tout le grand trésor qu'il avoit trouvé et dépendu (dépensé). Si lui fut avis, pour le moins mauvais, qu'il lui valoit mieux qu'il courrouçât le roi et s'en rallât paisiblement devers Bretagne, que il demeurât à Paris en ce danger, et en si périlleuse aventure. Ainsi qu'il pensa ainsi fut fait: si monta à cheval paisiblement et couvertement, et se partit, à (avec) si peu de compagnie qu'il fut ainçois (plus tôt) en Bretagne revenu que le roi ni autres, fors ceux de son conseil, sussent rien de son département; mais pensoit chacun qu'il fut dehaitié (malade) en son hôtel.

Quand il fut revenu de-lez (près) la comtesse sa femme, qui étoit à Nantes, il lui conta son aventure; puis s'en alla, par le conseil de sa femme, qui avoit bien cœur de lion et d'homme, par toutes les cités, châteaux et bonnes villes qui étoient à lui rendues, et établit partout bons capitaines, et si grand' plenté (quantité) de soudoyers (soldats) à pied et à cheval, qu'il y convenoit, et grands pourvéances (provisions) de vivres à l'avenant; et paya si bien tous soudoyers à pied et à cheval que chacun le servoit volontiers. Quand il eut tout ordonné, ainsi qu'il appartenoit, il s'en revint à Nantes de-lez (près) sa femme et de-lez (près) les bourgeois de la cité, qui durement l'aimoient, par semblant, pour les grands courtoisies qu'il leur faisoit. Or me tairai un petit de

lui, et retournerai au roi de France et à son neveu messire Charles de Blois.

CHAPITRE CLIV.

COMMENT LES DOUZE PAIRS ET LES BARONS DE FRANCE JUGÈRENT QUE MESSIRE CHARLES DE BLOIS DEVOIT ÊTRE DUC DE BRETAGNE; ET COMMENT LE DIT MESSIRE CHARLES LES PRIE QU'ILS LUI VEUILLENT AIDER.

CHACUN doit savoir que le roi de France fut durement courroucé; aussi fut messire Charles de Blois, quand ils surent que le comte de Montfort leur fut ainsi échappé, et s'en étoit allé, ainsi que vous avez ouï. Toutevoies ils attendirent jusques à la quinzaine que les pairs et les barons de France devoient rendre leur jugement de la duché de Bretagne. Si l'adjugèrent du tout à messire Charles de Blois, et en ôtèrent le comte de Montfort par deux raisons; l'une pourtant (attendu) que la femme messire Charles de Blois, qui étoit fille du frère germain du duc qui mort étoit, de par le père dont la duché venoit, étoit plus prochaine que n'étoit le comte de Montfort, qui étoit d'un autre père [1], qui oncques n'avoit été

(1) Sauvage, qui avoit trouvé ce passage inintelligible dans les manuscrits dont il se servoit et dans les éditions gothiques, par l'omission d'une partie considérable de la phrase, a cru que le passage entier étoit corrompu et a tâché de le restituer de son chef. Il fait dire en conséquence à Froissart que le comte de Montfort étoit né d'une autre mère que le dernier duc de Bretagne et Guy de Penthièvre père de la femme de Charles de Blois, laquelle mère du comte de Montfort *oncques n'a-*

duc de Bretagne : l'autre raison si étoit que s'il fut ainsi que le comte de Montfort y eut aucun droit, si l'avoit-il forfait par deux raisons; l'une pourtant (attendu) qu'il l'avoit relevée d'autre seigneur que du roi de France, de qui on la devoit tenir en fief; l'autre raison pour ce qu'il avoit trépassé le commandement de son seigneur le roi et brisé son arrêt et sa prison, et s'en étoit parti sans congé.

Quand ce jugement fut rendu par pleine sentence de tous les barons, le roi appela messire Charles de Blois et lui dit : « Beau neveu, vous avez jugement pour vous de bel héritage et grand ; or vous hâtez et pénez de le reconquérir sur celui qui le tient à tort; et priez tous vos amis qu'ils vous veuillent aider à ce besoin; et je ne vous y faudrai mie : ains (mais) vous prêterai or et argent, et dirai à mon fils

voit été duchesse de Bretagne par son chef, en sorte qu'il y put prétendre droit par elle. Rien n'est plus vrai; mais Sauvage n'a pas fait réflexion que le dernier duc de Bretagne et son frère Guy de Penthièvre, représenté par la femme de Charles de Blois, étoient dans le même cas, puisque le duché de Bretagne ne venoit point de Marie de Limoges leur mère; et qu'ainsi on ne pouvoit objecter au comte de Montfort que sa mère n'avoit par elle-même aucun droit à ce duché. Il vaut mieux convenir que Froissart s'est trompé, que de le faire raisonner si mal, et qu'il avoit oublié, en écrivant le morceau sur lequel les manuscrits ne varient point, qu'il avoit dit précédemment (Chap. 147) que le comte de Montfort étoit *frère de père* de Jean III duc de Bretagne et de Guy de Penthièvre. Froissart se trompe encore sur les motifs de l'arrêt rendu entre les deux contendants à Conflans le 7 septembre 1341. Il n'y est fait mention que des raisons et des exemples allégués, par Charles de Blois d'une part, pour prouver qu'en Bretagne les représentants du frère aîné, lorsqu'il s'agissoit d'une succession noble, la recueilloient au préjudice du frère cadet; et par le comte de Montfort d'autre part, pour établir la preuve du contraire. (Voy. les *Preuves de l'hist. de Bret.* T. 1. Col. 1421.) J. D.

le duc de Normandie qu'il se fasse chef avec vous; et vous prie et commande que vous vous hâtiez, car si le roi Anglois notre adversaire, de qui le comte de Montfort a relevé la duché de Bretagne, y venoit, il nous pourroit porter grand dommage, et ne pourroit avoir plus belle entrée pour venir par deça, mêmement quand il auroit le pays et les forteresses de Bretagne de son accord. »

Adonc messire Charles de Blois s'inclina devant son oncle, en le remerciant durement de ce qu'il disoit et promettoit. Si pria tantôt le duc de Normandie son cousin, le comte d'Alençon son oncle, le duc de Bourgogne, le comte de Blois son frère, le duc de Bourbon, messire Louis d'Espagne, messire Jacques de Bourbon, le comte d'Eu connétable de France et le comte de Ghines son fils, le vicomte de Rohan, et en après tous les comtes et les princes et les barons qui là étoient, qui tous lui enconvenancèrent (promirent) qu'ils iroient volontiers avec lui et avec leur seigneur le duc de Normandie, chacun à (avec) tant de gens et de compagnie qu'il pourroit avoir. Puis se partirent tous les princes et les barons de deça et de partout, pour eux appareiller et pour faire leurs pourvéances (provisions), ainsi qu'il leur besognoit, pour aller en si lointain pays et en si diverses marches; et bien pensoient qu'ils ne pourroient avenir à leur entente (but) sans grand contraire.

CHAPITRE CLV.

COMMENT LES SEIGNEURS DE FRANCE SE PARTIRENT DE PARIS POUR ALLER EN BRETAGNE ; ET COMMENT CEUX DE CHANTOCEAUX SE RENDIRENT A EUX.

QUAND tous ces seigneurs, le duc de Normandie, le comte d'Alençon, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon et les autres seigneurs, barons et chevaliers qui devoient aller avec messire Charles de Blois pour lui aider à reconquérir la duché de Bretagne, ainsi que vous avez ouï, furent prêts et leurs gens appareillés, ils se partirent de Paris les aucuns, et les autres de leurs lieux, et s'en allèrent les uns après les autres, et s'assemblèrent en la cité d'Angers; puis s'en allèrent jusques à Ancenis, qui est la fin du royaume à ce côté de là; et séjournèrent là endroit trois jours pour mieux ordonner leur couroy (marche) et leur charroi. Quand ils eurent ce fait, ils issirent (sortirent) hors pour entrer au pays de Bretagne. Quand ils furent aux champs, ils considérèrent leur pouvoir et estimèrent leur ost à cinq mille armures de fer, sans les Génois, qui étoient là trois mille, si comme j'ai ouï recorder; et les conduisoient deux chevaliers de Gênes; si avoit nom l'un messire Othes Dorie [1] et

(1) Son nom est Antonio Doria. Il étoit un des chefs des Gibelins de Gênes, tandis que Charles Grimaldi étoit du parti des Guelfes. Philippe de Valois avoit pris en 1338 à son service vingt galères armées par les Gibelins de Gênes et vingt autres armées par les Guelfes de Monaco. Antonio Doria commandoit les quarante galères. Il est appelé Aithon Doria dans *l'histoire générale de la mais. de France.* Il fut créé amiral de France en 1339. J. A. B.

l'autre messire Charles Grimaut (Grimaldi); et si y avoit grand plenté (quantité) de bidaus [1] et d'arbalétriers que conduisoit messire Le Gallois de la Baume. Quand toutes ces gens furent issus d'Ancenis, ils se trairent (portèrent) par devant un très fort châtel séant haut sur une montagne par dessus une rivière [2], et l'appelle-t-on Chantoceaux, et est la clef et l'entrée de Bretagne; et étoit bien garni et bien fourni de gens d'armes, auquel avoit deux vaillants chevaliers qui en étoient capitaines, dont l'un avoit nom messire Mille et l'autre messire Waleran; et étoient de Lorraine.

Quand le duc de Normandie et les autres seigneurs que vous avez ouï nommer, virent le châtel si fort, ils eurent conseil qu'ils l'assiégeroient; car si ils passoient avant et ils laissoient une telle garnison derrière eux, ce leur pourroit tourner à grand dommage et à ennui. Si l'assiégèrent tout autour, et y firent plusieurs assauts, mêmement les Génois qui s'abandonnèrent durement et follement pour eux mieux montrer à ce commencement. Si y perdirent de leurs compagnons par plusieurs fois, car ceux du châtel se défendirent durement et sagement; si que les seigneurs demeurèrent grand'pièce devant, ainçois (avant) qu'ils le pussent avoir. Mais au dernier ils firent si grand attrait de mairains et de velourdes (falourdes), et les firent mener par force de gens jusques aux fossés du châtel, et puis firent assaillir trop fortement; si que tout en assaillant ils

(1) Voyez tome Ier. page 303, note 2. J. A. B.
(2) La Loire. J. D.

firent emplir ces fossés de ces mairains, tant que on pouvoit bien, qui vouloit, et qui étoit couvert, aller jusques aux murs du châtel, combien que ceux du châtel se défendissent si bien et si vassalement (vaillamment) que on ne pourroit mieux deviser, comme de traire (tirer), de jeter pierres, chaux, et feu ardent à grand'foison; et ceux de dehors avoient fait chas [1] et instrumens parquoi on piquoit les murs, tout à couvert. Que vous en ferois-je long conte? Ceux du châtel virent bien qu'ils n'auroient point de secours et qu'ils ne se pourroient longuement tenir, puisque on pertuisoit (perçoit) les murs; et si savoient bien qu'ils n'auroient point de merci, s'ils étoient pris par force. Si eurent conseil raisonnable qu'ils se rendroient, sauves leurs vies et leurs membres, ainsi qu'ils firent; et les prirent les seigneurs à merci. Ainsi fut gagné par ces seigneurs François ce premier châtel que on appelle Chantoceaux, dont ils eurent moult grand'joie, car il leur sembla que ce fut bon commencement de leur entreprise.

CHAPITRE CLVI.

COMMENT LES SEIGNEURS DE FRANCE ASSIÉGÈRENT NANTES OU LE COMTE MONTFORT ÉTOIT; ET LA EUT MAINTES ESCARMOUCHES LE SIÉGE DURANT.

QUAND le duc de Normandie et les autres seigneurs eurent conquis Chantoceaux, si comme vous avez

(1) Espèce de galerie couverte faite de pièces de bois, sous laquelle on approchoit, sans danger, des murs d'une place assiégée. (*Gloss. de Ducange*, au mot *Catus*.) J. D.

ouï, le duc de Normandie qui étoit souverain de tous, le livra tantôt à messire Charles de Blois, comme sien; et y mit dedans bon châtelain et grand'foison de gens d'armes pour garder l'entrée du pays et pour conduire ceux qui viendroient après eux. Puis se délogèrent les seigneurs et vinrent par devers Nantes, là où ils tenoient que le comte de Montfort leur ennemi étoit. Si leur avint que les maréchaux de l'ost (armée) et les coureurs trouvèrent entre voies (chemin) une bonne ville et grosse et bien fermée de fossés et de palis: si l'assaillirent fortement. Ceux de dedans étoient peu de gens et petitement armés: si ne se purent défendre contre les assaillants, mêmement contre les arbalétriers Génois. Si fut tantôt la ville gagnée, toute robée (volée), et bien la moitié arse (brûlée), et toutes les gens mis à l'épée; et appelle-t-on la ville Carquefou; et siéd à quatre ou à cinq lieues près de Nantes. Les seigneurs se logèrent cette nuit-là entour. Lendemain ils se délogèrent et se trairent (portèrent) vers la cité de Nantes. Si l'assiégèrent tout autour et firent tendre tentes et pavillons si bellement et si ordonnément que vous savez que François savent faire. Et ceux qui étoient dedans pour la garder, dont il y avoit grand'foison de gens d'armes avec les bourgeois, si s'allèrent tous armer, et se maintinrent ce jour moult bellement, chacun à sa défense, ainsi qu'il étoit ordonné. Celui jour entendirent ceux de l'ost à eux loger et aller fourrager; et aucuns bidaus [1] et Génois allèrent

(1) Voyez tome Ier. page 303, note 2. J. A. B.

près des barrières pour escarmoucher et paleter [1]; et aucuns des soudoyers et des jeunes bourgeois issirent (sortirent) hors encontre eux : si que il y eut trait et lancé, et des morts et des navrés (blessés) d'un côté et d'autre; si comme il y a souvent en telles besognes.

Ainsi eut là des escarmouches par deux ou par trois fois, tant comme l'ost (armée) demeura là. Au dernier il y avint une aventure assez sauvage, ainsi que j'ai ouï recorder à ceux qui y furent; car aucuns des soudoyers de la cité et des bourgeois issirent (sortirent) hors une matinée à l'aventure, et trouvèrent jusques à quinze chars chargés de vivres et de pourvéances (provisions) qui s'en alloient vers l'ost; et gens qui les conduisoient jusques à soixante, et ceux de la cité étoient bien deux cents: si leur coururent sus et les déconfirent, et en tuèrent les aucuns et firent les chars charrier par devers la cité. Le cri et le hu (bruit) en vint jusques en l'ost : si s'alla chacun armer le plutôt qu'il put, et courut chacun après les chars pour rescourre (délivrer) la proie; et les aconsuirent (atteignirent) assez près des barrières de la cité. Là multiplia le hutin (bruit) très durement; car ceux de l'ost y vinrent à si grand'foison que les soudoyers en eurent trop grand faix. Toutes voies ils firent dételer les chevaux et les chassèrent dedans la porte, afin que s'il avenoit que ceux de l'ost obtinssent la place, qu'ils ne pussent r'enmener les chars et les pourvéances (provisions) si légèrement. Quand les autres soudoyers de

(1) Voyez tome Ier, page 303, note 2. J. A. B.

la cité virent le hutin (bruit) et que leurs compagnons avoient trop grand faix, aucuns issirent (sortirent) dehors pour eux aider: aussi firent des autres bourgeois pour aider leurs parents. Ainsi multiplia très durement le hutin (bruit); et en y eut tout plein de morts et de navrés (blessés) d'un côté et d'autre, et grand'foison de bien défendants et assaillants. Et dura ce hutin (bruit) moult longuement, car toudis (toujours) croissoit la force de ceux de l'ost et survenoient toudis (toujours) nouvelles gens. Tant avint que au dernier messire Henry de Léon, qui étoit l'un des maîtres conseillers du comte de Montfort et aussi de toute la cité, et qui moult bien s'étoit maintenu et moult avoit réconforté ses gens, quand il vit qu'il étoit point (temps) de retraire (retirer) et qu'ils pouvoient plus perdre à demeurer que gagner, il fit ses gens retraire (retirer) au mieux qu'il put; et les défendoit en retraiant (retirant) et garantissoit le mieux qu'il pouvoit. Si leur avint qu'ils furent si près suivis au retraire (retirer) qu'il en y eut grand' foison de morts, et pris bien deux cents et plus des bourgeois de la cité, dont leurs pères, leurs mères et leurs amis furent durement courroucés et dolents. Aussi fut le comte de Montfort, qui en blâma durement messire Henry, par courroux de ce qu'il les avoit fait sitôt retraire (retirer); et lui sembloit que par le retraire (retirer) ses gens étoient perdus: de quoi messire Henry fut durement merencolieux (triste), et ne voulut oncques depuis venir au conseil du comte, si petit non. Si s'émerveilloient durement les gens pour quoi il le faisoit.

CHAPITRE CLVII.

COMMENT LES BOURGEOIS DE NANTES LIVRÈRENT LA CITÉ AUX SEIGNEURS DE FRANCE; ET COMMENT LE COMTE DE MONTFORT Y FUT PRIS ET AMENÉ A PARIS ET COMMENT IL Y MOURUT.

OR AVINT, si comme j'ai ouï recorder (raconter), que aucuns des bourgeois de la cité qui véoient (voyoient) leurs biens détruire dedans la cité et dehors, et avoient leurs enfants et amis en prison, et doutoient (craignoient) encore pis avenir, s'avisèrent et parlèrent ensemble tant qu'ils eurent entr'eux accord de traiter à (avec) ces seigneurs de France couvertement, parquoi ils pussent venir à paix et r'avoir leurs enfants et leurs amis quittes et délivrés, qui étoient en prison [1]. Si traitèrent si paisiblement et couvertement que accordé fut qu'ils r'auroient les prisonniers tous quittes; et ils devoient livrer une des portes ouvertes, pour les seigneurs entrer en la cité, et aller prendre le comte de Monfort dedans le châtel, sans rien forfaire ailleurs en la cité ni à corps ni à biens.

(1) Il paroît que le comte de Montfort, voyant qu'il ne pouvoit compter sur la fidélité des Nantois, traita lui même avec le duc de Normandie auquel il se rendit sauve la vie. Guillaume de St.-André, auteur contemporain, prétend que le traité fut beaucoup moins désavantageux pour le comte de Montfort; qu'il ne rendit Nantes au duc de Normandie que comme un dépôt que celui-ci devoit lui remettre dans l'état où il l'avoit reçu; mais qu'il fut trompé par le duc et retenu prisonnier malgré les saufs-conduits en bonne forme dont il étoit muni de sa part. (*Hist. de Bret.* T. 1. P. 253.) J. D.

Ainsi que accordé et traité fut, fut fait; et entrèrent les seigneurs et ceux qu'ils voulurent avec eux, en une matinée, en la cité de Nantes, par l'accord des bourgeois; et allèrent droit au châtel ou palais. Si brisèrent les huit portes et prirent le comte de Montfort, et l'emmenèrent hors de la cité à leurs tentes si paisiblement qu'ils ne forfirent rien aux corps ni aux biens de la cité. Et voulurent bien dire aucunes gens que ce fut fait assez de l'accord et pourchas ou consentement de messire Henry de Léon, pourtant (attendu) que le comte l'avoit ramposné (ménacé), si comme vous avez ouï. Or ne sais-je pas, combien qu'il en fut soupçonné d'aucunes gens, si ce fut voir (vrai), ou non; mais bien apparut en ce que après ce fait il fut toujours de l'accord et conseil de messire Charles. Ainsi que vous avez ouï et que j'ai ouï recorder (raconter) fut pris le comte de Montfort en la cité de Nantes, l'an de grâce mil trois cent quarante un, entour la Toussaint.

Tantôt [1] après ce que le comte de Montfort fut pris et mené ès tentes, les seigneurs de France entrèrent en la cité tous désarmés, à (avec) moult grand'fête; et firent les bourgeois et tous ceux du pays d'entour féauté et hommage à messire Charles de Blois, comme à leur droit seigneur. Si demeurèrent les dits seigneurs par l'espace de trois jours

(1) Cette date paroît exacte: on voit en effet qu'Olivier Salhasin, évêque de Nantes, et Robert Bertrand, capitaine pour le roi en Bretagne, établirent le vingt-un novembre un impôt sur toutes les denrées qui se vendoient à Nantes, applicable à la réparation des murs de cette ville; ce qui suppose qu'alors les François étoient les maîtres. (*Hist. de Bret.* T. 1. P. 253, et *Preuves*, T. 1. Col. 1428.) J. D.

en la cité [1], à (avec) grand' fête, pour eux aiser (reposer) et pour avoir conseil entr'eux qu'ils pourroient faire de là en avant. Si s'accordèrent à ce pour le meilleur qu'ils s'en retourneroient par devers France et par devers le roi, et lui livreroient le comte de Montfort prisonnier; car ils avoient moult grandement bien exploité, ce leur sembloit; et pourtant (attendu) aussi qu'ils ne pouvoient bonnement plus avant hostoyer (combattre), ni guerroyer, pour l'hiver temps qui entré étoit, fors par garnisons et forteresses, ce leur sembloit. Si conseillèrent à messire Charles de Blois qu'il se tint en la cité de Nantes et là entour, jusques au nouvel temps d'été, et fit ce qu'il pourroit par ses soudoyers et par ses forteresses qu'il avoit reconquises. Puis se partirent tous les seigneurs sur ce propos, et firent tant par leurs journées qu'ils vinrent à Paris là où le roi étoit; et lui livrèrent le comte de Montfort pour prisonnier. Le roi le reçut à (avec) grand'joie, et le fit emprisonner en la tour du Louvre à Paris, où il demeura longuement; et au dernier y mourut [2], ainsi que j'ai oy (ouï) recorder (raconter), et qu'il fut vérité.

(1) Il peut se faire que les seigneurs François ne soient demeurés que trois jours dans l'enceinte de la ville de Nantes après l'avoir soumise à Charles de Blois; mais si, comme le dit Froissart, ils emmenèrent en partant le comte de Montfort avec eux, ils durent rester campés ou cantonnés assez long-temps dans le voisinage de cette ville; car il est certain que le comte y étoit encore le 18 décembre, date d'une lettre qu'il écrivit à Tangui du Châtel, Geoffroy de Malestroit et Henry de Kaer. (*Preuves de l'hist. de Bret.* T. 1. Col. 1428.) J. D.

(2) Le comte de Montfort ne mourut point en prison. Dès le 1er septembre 1343, le parlement avoit ordonné qu'il fut élargi à certaines conditions, ainsi que le rapporte du Tillet. (*Recueil des traités entre la*

CHAPITRE CLVIII.

COMMENT LA COMTESSE DE MONTFORT CONFORTE SES SOUDOYERS, ET COMMENT ELLE MIT BONNES GARNISONS PAR TOUTES SES FORTERESSES.

OR VEUX-JE retourner à la comtesse de Montfort, qui bien avoit courage d'homme et cœur de lion, et étoit en la cité de Rennes, quand elle entendit que son sire étoit pris, en la manière que vous avez ouï. Si elle en fut dolente et courroucée, ce peut chacun et doit savoir et penser; car elle pensa mieux que on dut mettre son seigneur à mort que en prison; et combien qu'elle eut grand deuil au cœur, si ne fit-elle mie comme femme déconfortée, mais comme homme fier et hardi, en reconfortant vaillamment ses amis et ses soudoyers; et leur montroit un petit fils qu'elle avoit, qu'on appeloit Jean, ainsi que le père, et leur disoit: « Ha seigneurs, ne vous déconfortez mie, ni ébahissez pour monseigneur que nous avons perdu; ce n'étoit que un seul homme: véez (voyez) ci mon petit enfant qui sera, si Dieu plait, son restorier (vengeur), et qui vous fera des biens assez.

France et l'Anglet. P. 235.) Il paroît à la vérité que cet arrêt ne fut point mis à exécution: mais le comte de Montfort trouva moyen de s'évader vers la fin d'avril ou le commencement de mai 1345, déguisé en marchand. Il passa aussitôt en Angleterre où il fit hommage à Édouard, pour le duché de Bretagne le 20 mai, comme on l'a remarqué ci-dessus, et toujours poursuivi par la mauvaise fortune il revint mourir au château de Hennebont en Bretagne le 26 septembre de la même année. (*Hist. de Bret.* T. 1. P. 372.) J. D.

Et je ai de l'avoir en plenté (abondance): si vous en donnerai assez, et vous pourchasserai tel capitaine et tel mainbour (gouverneur), par qui vous serez tous réconfortés. »

Quand la dessus dite comtesse eut ainsi réconforté ses amis et ses soudoyers qui étoient à Rennes, elle alla par toutes ses bonnes villes et forteresses, et menoit son jeune fils avec elle, et les sermonnoit et réconfortoit, en telle manière que elle avoit fait ceux de Rennes; et renforçoit les garnisons de gens et de quanques (tout ce que) il leur falloit; et paya largement partout, et donna assez abondamment partout où elle pensoit qu'il étoit bien employé. Puis s'en vint en Hennebont sur la mer, qui étoit forte ville et grosse et fort châtel; et là se tint et son fils avec li (elle) tout cet hiver. Souvent envoyoit visiter ses garnisons et réconforter ses gens, et payoit moult largement leurs gages. Si me tairai atant (maintenant) de cette matière, et retournerai au roi Édouard d'Angleterre; et conterai quels choses lui avinrent après le département du siége de Tournay.

CHAPITRE CLIX.

COMMENT LE ROI ÉDOUARD FIT SON MANDEMENT POUR ALLER LEVER LE SIÉGE DES ÉCOSSOIS DE DEVANT STIRLING ; ET COMMENT CEUX DU DIT CHATEL SE RENDIRENT AUX ÉCOSSOIS ; ET COMMENT IL EUT TRÈVES ENTRE LES ANGLOIS ET LES ÉCOSSOIS.

Vous avez ouï ci-dessus recorder [1] comment, le siége durant devant Tournay, les seigneurs d'Écosse avoient repris plusieurs villes et forteresses sur les Anglois, qu'ils tenoient au royaume d'Écosse, et par spécial Haindebourch (Édimbourg) qui plus leur avoit hériés (fatigués) et courroucés que nul des autres, par l'avis et subtilité de messire Guillaume de Douglas; et encore étoient Stirling qui siéd. à vingt lieues de Édimbourg, la cité de Berwick et Roxburgh Anglois; et plus n'en y avoit demeuré que tous ne fussent reconquis; et y séoient (restoient) les dits Écossois à siége fait, et aucuns seigneurs de France avec eux, que le roi Philippe de France y avoit envoyés pour parfaire leur guerre devant le dit châtel de Stirling. Et l'avoient tellement étreint et contraint que les Anglois qui dedans étoient et qui le gardoient ne le pouvoient longuement tenir; dont il avint que quand le roi Anglois se fut parti du siége de devant Tournay, et retourné en son pays, il fut pleinement et véritablement informé des Écossois comment ils avoient chevauché et reconquis les villes et les châteaux d'Écosse, qui

(1) Chapitre 130.

jadis lui avoient tant coûté à prendre; et séoient (restoient) encore les dits Écossois devant Stirling. Si eut le roi Anglois en volonté de chevaucher vers Écosse, si comme il fit; et se mit au chemin entre la Saint Michel et la Toussaint, et fit un très grand mandement et très fort que toutes gens d'armes et archers le suivissent et vinssent à lui vers Berwick, car là s'en alloit-il, et y faisoit son assemblée (1). Donc s'émurent toutes manières de gens d'armes parmi Angleterre, et s'en vinrent cette part là où ils étoient semons (convoqués) et mandés; et mêmement le roi tout devant s'en vint à Berwick, et là s'arrêta, en attendant ses gens qui venoient à grand effort l'un après l'autre. Les seigneurs d'Écosse qui furent informés de la venue du roi Anglois, qui venoit sur eux, et qui le dit châtel de Stirling avoient assiégé, se hâtèrent tellement et contraignirent ceux de la dite garnison, par assauts d'engins (machines) et de canons, que par force il les convint rendre aux Écossois; et leur délivrèrent la forteresse par telle manière qu'ils s'en partiroient sauf leurs cors et leurs membres, mais rien du leur n'emportèrent.

Ainsi recouvrèrent les Écossois le châtel de Stirling. Ces nouvelles vinrent au roi Anglois, qui encore se tenoit à Berwick; si ne lui furent mie trop plaisants; et se partit de la dite cité et se trait (rendit) par devers Durham, et passa outre et vint à Neuf-

(1) Le mandement du roi pour faire assembler les troupes le 24 janvier 1342, non à Berwick, comme le dit Froissart, mais à Newcastle sur la Tyne, est daté de ce dernier lieu le 4 novembre 1341. (Rymer, T. 2. Part. 4. P. 115.) J. D.

châtel (Newcastle) sur Tyne et se logèrent ses gens en la dite ville et ès villages d'environ; et là séjournèrent plus d'un mois en attendant leurs pourvéances (provisions) qu'on avoit mises sur mer, et qui leur devoient venir. Mais peu leur en vinrent, car leurs vaisseaux eurent si grand'fortune sur mer, entre la Toussaint et la saint André, que plusieurs de leurs nefs furent péries et allèrent arriver, par vent contraire, voulussent ou non, en Hollande et en Frise. Dont les Anglois, qui se tenoient à Neuf-châtel (Newcastle) et là entour, eurent moult de disette et de cher temps, et ne pouvoient aller avant; car s'ils fussent passés, ils n'eussent su fourrer, ni recouvrer de vivres; car l'hiver étoit entré, et si avoient les Écossois tous leurs biens, blés et avoines, mis et boutés ès forteresses; si avoit le roi Anglois avec lui bien six mille hommes à cheval et quarante mille hommes de pied[1]: si leur falloit grands pourvéances (provisions).

Les seigneurs d'Écosse qui s'étoient retrais (retirés) devers la forêt de Gedours (Jedart) après la prise de Stirling entendirent bien que le roi d'Angleterre séjournoit à Neuf-châtel (Newcastle) sur Tine à (avec) grands gens, encouragé durement d'ardoir (brûler) et exillier (ravager) leur pays, ainsi qu'il avoit fait autrefois. Si eurent conseil entr'eux et avis, par grand'délibération quelle chose ils pourroient faire, et comment ils se maintiendroient; car ils étoient peu de gens, et avoient guerroyé par l'es-

(1) Le rendez-vous général de l'armée angloise étant fixé au 24 janvier 1342, comme on l'a vu dans la note précédente, on peut commencer à compter ici cette année. J. D.

pace de sept ans et plus, sans seigneurs, et geu (couché) aux champs et ès forêts, à (avec) grand' mésaise; et encore n'avoient-ils point le roi leur seigneur; si en étoient tous ennuiés et amatis (abattus). Si s'accordèrent qu'ils enverroient devers le roi Anglois un évêque et un abbé pour requérir aucunes trèves: lesquels messages se partirent des Écossois et chevauchèrent tant qu'ils vinrent en la ville du Neuf-châtel (Newcastle) sur Tyne, et trouvèrent là le roi Anglois et grand'foison de baronnie de-lez (près) lui. Ces deux prélats d'Écosse qui là avoient été envoyés sur sauf conduit, se trairent (rendirent) devers le roi Anglois et son conseil, et montrèrent leur besogne si bellement et si sagement que une trève fut accordée à durer quatre mois tant seulement; par cette condition que les Écossois devoient envoyer en France, devers le roi David d'Écosse, messagers suffisants, et lui signifieroient que s'il ne venoit dedans le premier jour de mai en suivant, si puissamment comme pour résister aux Anglois et défendre son pays, ils se rendroient au roi Anglois, ni jamais ne le tiendroient à seigneur. Ainsi furent les trèves accordées et affermées; et retournèrent les messages devers leurs gens en Écosse, et recordèrent (racontèrent) comment ils avoient exploité, qui plut moult bien aux Écossois; et ordonnèrent tantôt gens pour envoyer en France, messire Robert de Versi et messire Simon Frésel (Fraser) et deux autres chevaliers, qui s'en devoient aller en France par devers le roi leur seigneur, et lui conter ces nouvelles. Et le dit roi Anglois qui à Neuf-châtel (New-

castle) séjournoit à (avec) grand'mésaise, et ainsi toutes ses gens, par défaut de pourvéances (provisions), et de vivres, et pour ce s'étoit-il plus près pris d'accorder à la trève, si se partit de là, et s'envint arrière en Angleterre [1], et donna congé à toutes ses gens: si s'en ralla chacun en son lieu. Or avint ainsi que quand ces trèves furent accordées, et les messagiers d'Écosse, qui furent envoyés en France devers le roi David, eurent passé à Douvres la mer, le roi David, qui par le terme de sept ans et plus, avoit demeuré en France, et savoit que son pays étoit si foible et si gâté, comme vous avez ouï, et savoit ses gens à grand meschef, pour les Anglois, eut conseil qu'il prendroit congé du roi Philippe de France, et s'en reviendroit en son royaume, pour ses gens vi-

(1) On voit par la date de quelques pièces qui se trouvent dans Rymer (*ubi sup.* P. 118) qu'Édouard étoit de retour à Londres le 14 février 1342, après avoir demeuré sur les frontières de l'Écosse depuis le commencement de novembre de l'année précédente. Mais Froissart paroît se tromper quand il place le retour de ce prince en Angleterre avant le récit des évènements qui font la matière des dix chapitres suivants; ce qui l'oblige de supposer qu'Édouard assembla une nouvelle armée dans le cours de l'année 1342, et marcha une seconde fois vers l'Écosse pour s'opposer aux invasions de David Bruce. Il est beaucoup plus probable que tout ce qu'on va lire concernant les démêlés entre les Anglois et les Écossois se passa antérieurement au 14 février, date du retour d'Édouard à Londres, comme je viens de le dire. Cette conjecture deviendra presque une certitude, si l'on considère 1°. que parmi les actes recueillis par Rymer il ne s'en trouve aucun durant cette année où il soit fait mention d'une nouvelle expédition contre l'Écosse; 2° que par la date des pièces qu'il rapporte et qui sont toutes expédiées ou de Londres ou de lieux encore plus éloignés de l'Écosse, il est presque physiquement impossible de trouver un intervalle assez long pour qu'Édouard ait pu s'avancer avec une armée jusqu'à la rivière de Tyne, chasser les Écossois du château de Werk qu'ils avoient assiégé, les poursuivre jusques dans leur pays et les forcer de demander une trève. J.D.

siter et réconforter. Si le fit, et se mit á voie entre lui et madame la reine sa femme, ainçois (avant) que les messages d'Écosse, qui à lui étoient envoyés, parvinssent à lui. Et s'étoit mis en mer en un autre port, au gouvernement d'un marinier qu'on appeloit messire Richart le Flamand [1]; et arriva au port de Maurois (Moray) en Écosse [2], ainçois (avant) que les seigneurs d'Écosse le sussent. Et quand ils le surent, ils en eurent grand'joie: si s'émurent tous et vinrent à grand'fête là où il étoit, et l'amenèrent par grand'solennité en une cité qu'on appelle Saint Jean [3] en Écosse, où l'on prend le bon saumon et grand'foison.

CHAPITRE CLX.

COMMENT LE ROI D'ÉCOSSE FIT SON MANDEMENT POUR ALLER DÉTRUIRE LE ROYAUME D'ANGLETERRE ; ET COMMENT LE COMTE DE MORAY FUT PRIS DE CEUX DE NEUF-CHATEL (NEWCASTLE).

QUAND le jeune roi David d'Ecosse et madame la reine furent venus en la cité dessus dite, on le sut tantôt parmi le pays: si vinrent là gens de toutes parts pour le voir et fêter; car on ne l'avoit vu grand temps avoit: chacun doit savoir que on lui fit

(1) Malcolm Fleming de Cummirnald. J. A. B.

(2) David II, accompagné de Jeanne d'Angleterre son épouse, débarqua à Inverbervic dans le comté de Kincardine, le 4 mai 1341. J. A. B.

(3) St. Johnston, aujourd'hui Perth. J. A. B.

grand'fête. Quand toutes ces fêtes et ces bien venues furent passées, chacun lui alla montrer et complaindre ses dommages et ses méchéances, au mieux qu'il put, et toute la destruction que le roi Édouard et les Anglois avoient fait en son pays. Le jeune roi David d'Écosse eut grand deuil et grand'pitié, quand il vit ainsi son pays détruit et ses gens ainsi complaindre; aussi madame la reine sa femme qui en pleura assez. Quand le roi eut toutes ouïes les complaintes des uns et des autres, il les réconforta au mieux qu'il put; et dit qu'il s'en vengeroit, ou perdroit le remenant (reste), ou il mourroit en la peine. Puis eut conseil tel qu'il envoya messages devers tous ses amis loin et près, en priant et requérant humblement que chacun fut appareillé pour lui aider à ce besoin.

A ce mandement vint le comte d'Orkney, un grand prince et puissant, et avoit à femme la sœur du roi. Cil (celui-ci) y vint à (avec) grand'puissance de gens d'armes, et plusieurs autres barons et chevaliers de Suède, de Norwège et de Danemarck, les uns par amour, les autres par soudées (solde). Tant en y vint d'un côté et d'un autre qu'ils furent bien en nombre; quand tous furent venus entour la cité de Saint Jean (Perth) en Écosse, au jour que le roi les avoit mandés, soixante mille hommes à pied et sur haquenées, et bien trois mille armures de fer, chevaliers et écuyers, parmi les seigneurs et ceux du pays d'Écosse. Quand tous furent assemblés et appareillés, ils s'émurent pour aller exillier (ravager) ce qu'ils pourroient du royaume d'Angleterre; car

la trève étoit expirée et les quatre mois accomplis et plus [1]; et bien disoient qu'ils se combattroient au roi qui tant d'ennuis et de dommages leur avoit fait. Si se partirent de la ville de Saint Jean (Perth) en Écosse moult ordonnément, et vinrent ce premier jour gésir (coucher) à Dunfermline; et puis passèrent lendemain un petit bras de mer emprès Dunfermline [2]. Quand ils furent tout outre, ils cheminèrent à (avec) grand exploit, et passèrent dessous Édimbourg; et puis toute l'Écosse, et par de-lez (du côté) le fort châtel de Roxburgh qui se tenoit Anglois; mais point ne l'assaillirent; car ils ne vouloient mie faire blesser leurs gens ni alouer (dépenser) leur artillerie; car ils ne savoient quel besoin ils en auroient, pourtant (attendu) qu'ils espéroient un grand fait à faire ains (avant) leur retour. Après passèrent-ils assez près de la cité de Berwick, dont messire Édouard de Balliol [3] étoit capitaine et souverain; et puis cheminèrent outre sans point assaillir, et entrèrent au royaume de Northumberland, et vinrent sur la rivière de Tyne, ardant (brûlant) et exillant (ravageant) le pays; et firent tant par leurs journées qu'ils vinrent devant Neuf-chastel (Newcastle) qui siéd sur la rivière de

(1) Cette erreur est la suite de celle qui a été relevée dans une des remarques sur le chapitre précédent. La trève n'étoit point expirée, et il n'y avoit vraisemblablement que très peu de jours qu'elle étoit conclue, quand David Bruce arriva; mais elle étoit ainsi annullé de droit par son retour, à moins qu'il ne la confirmât. J. A. B.

(2) C'est sans doute à l'endroit qu'on appelle Queensferry. J. A. B.

(3) C'est celui que le roi d'Angleterre reconnoissoit pour roi d'Écosse.

Tyne. Là se logea le roi David et tout son ost (armée) cette nuit, pour savoir et voir s'il y pourroit de rien exploiter. Quand ce vint au matin, au point du jour, aucuns compagnons gentils hommes de là environ, qui étoient dedans la ville, se partirent par une porte paisiblement pour émouvoir (attaquer) l'ost; et étoient bien deux cents et plus, hardis et entreprenants; puis se férirent à l'un des côtés de l'ost droitement au logis du comte de Moray, qui s'armoit d'argent à trois oreilliers de gueules; et le trouvèrent en son lit. Si le prirent, et tuèrent grand'plenté (quantité) de ses gens, ainçois (avant) que l'ost fut éveillé ni estourmi (assemblé), et gagnèrent grand' plenté (quantité) d'avoir; puis s'en retournèrent en la ville baudement (hardiment) et à grand'joie, et livrèrent le comte de Moray au châtelain messire Jean de Neufville (Neville), qui en fit grand'fête [1].

Quand ceux de l'ost furent estourmis (assemblés) et armés, et surent l'aventure, ils coururent comme tous forcenés jusques aux barrières de la ville, et firent un grand assaut, qui dura moult longuement; mais peu leur valut: ainçois (mais) perdirent assez de leurs gens; car en la ville avoit grand'foison de bonnes gens d'armes, qui bien et sagement se défendirent; par quoi il convint les assaillants retourner à leur grand'perte.

(1) Il fut ensuite échangé pour le comte de Salisbury, fait prisonnier par les François près de Lille. Les François ne voulurent relâcher Salisbury qu'à condition qu'il feroit serment de ne jamais porter les armes contre la France, et Édouard III consentit le 20 mai 1342 à cette stipulation extraordinaire. J. A. B.

CHAPITRE CLXI.

COMMENT LE ROI D'ÉCOSSE PRIT LA CITÉ DE DURHAM ET FUT TOUTE ARSE (BRULÉE), ET HOMMES ET FEMMES ET PETITS-ENFANTS TOUS MIS A MORT.

QUAND le roi David et son conseil virent que le demeurer là endroit ne leur pouvoit porter point de profit ni d'honneur, ils se partirent de là, et entrèrent au pays de l'évêché de Durham: si l'ardirent (brûlèrent) et gâtèrent tout. Puis se trairent (rendirent) devant la cité de Durham et l'assiégèrent; et y firent plusieurs beaux assauts, comme gens forcenés, pourtant (attendu) qu'ils avoient perdu le comte de Moray; et ils savoient bien qu'il avoit en la cité grand avoir assemblé; car tout le pays d'entour y étoit affui (enfui). Si se pénoient d'assaillir chacun jour plus aigrement; et faisoit le dit roi d'Écosse faire instruments et engins (machines) pour venir assaillir jusques aux murs. Quand ils furent départis de devant le Neuf-châtel (Newcastle), messire Jean de Neufville (Neville), châtelain pour le temps, et souverain de Neuf-châtel (Newcastle), se partit de nuit, monté sur fleur de coursier, et éloigna (se tint loin) les Écossois; car il savoit les adresses et les refuites du pays, pour ce qu'il en étoit; et fit tant que dedans cinq jours il vint à Chertesey [1] où le

(1) Dans le comté de Surrey, près de la Tamise, à dix ou douze lieues au dessus de Londres. J. D.

roi Anglois se tenoit adonc, et lui conta et montra comment le roi d'Écosse, à (avec) grand'puissance, étoit entré en son pays, et ardoit (brûloit) et exilloit (ravageoit) tout devant lui; et l'avoit laissé devant la cité de Durham.

De ces nouvelles fut le roi Anglois tout courroucé. Si mit tantôt messages en œuvre, et les envoya partout, et manda à toutes ses gens, chevaliers et écuyers, et autres gens dont il se pouvoit aider, dessus l'âge de quinze ans et pardessous l'âge de soixante ans, que nul ne s'excusât, ains (mais) vinssent, ses lettres vues et son mandement ouï, tantôt devers lui sur les marches du Northumberland, pour aider à défendre son royaume que les Écossois détruisoient. Adonc s'avancèrent comtes, barons, chevaliers et écuyers et communes de bonnes villes, et se hâtèrent durement pour obéir au mandement du roi leur seigneur; et se mirent à voie et de grand'volonté par devers Berwick; et mêmement le roi se partit tout premièrement et n'attendit nullui (personne), tant avoit grand'hâte: mais toujours lui croissoient gens de tous côtés. Entrementes (pendant) que ce roi se traioit (rendoit) vers la cité de Berwick, et que chacun le suivoit qui mieux pouvoit, le roi d'Écosse fit si durement assaillir la cité de Durham, par instruments et engins (machines) qu'il avoit faits, que ceux de la cité ne la purent garantir ni défendre qu'elle ne fut prise par force, et toute robée (pillée) et arse (brûlée), et toutes manières de gens mis à mort sans mercy. Hommes et femmes, prêtres et moines et chanoines

et petits enfants, qui étoient fuis à la grand'église, furent tous ars (brûlés) et péris dedans l'église; car le feu y fut bouté. De quoi ce fut horrible pitié; car en la cité de Durham ne demeura adonc ni homme, ni femme, ni petits enfants, maison, ni église, que tous ne fussent mis à destruction: dont ce fut grand' pitié et cruelle forcennerie et est quand on détruit ainsi sainte chrétienté et les églises où Dieu est servi et honoré.

CHAPITRE CLXII.

COMMENT ET POUR QUELLE ACHOISON (OCCASION) LE ROI D'ÉCOSSE ASSIÉGEA LE FORT CHÂTEL DE SALLEBRIN (SALISBURY) AUQUEL LA GENTIL COMTESSE DE SALLEBRIN (SALISBURY) ÉTOIT.

QUAND ce fut avenu, le roi David eut conseil qu'il se retrairoit (rendroit) arrière selon la rivière de Tyne[1], et se trairoit (rendroit) pardevers la ville de Carduiel (Carlile), qui est à l'entrée de Galles (Galloway). Ainsi qu'il alloit cette part, il se logea une nuit, et tout son ost, assez près d'un moult fort châtel qu'on appelle Salebrin (Salisbury)[2], qui étoit au comte de Salisbury, qui fut pris avecle comte de Suffolk ès marches de Picardie devant Lille en Flandre;

(1) Ce doit être la Tweed au lieu de la Tyne. Le château de Wark, dont il va être question dans ce chapitre, est situé sur la Tweed. J. A. B.

(2) C'est le château de Wark. J. A. B.

l'ost (armée) des Écossois y fut venu et le roi même. Quand le roi et son conseil eurent vu les gens morts gissants sur les champs, et virent les assaillants blessés et navrés à cet assaut, sans rien conquêter, ils en furent durement courroucés. Si commanda le roi que on laïssât l'assaillir et que chacun s'allât loger, car il n'iroit plus avant et ne se partiroit de là, si auroit vu comment on pourroit ses gens venger. Qui adonc vit frémir gens et appeler l'un l'autre, et quérir pièce de terre pour mieux loger, les assaillants retraire (retirer), les navrés (blessés) rapporter ou rapoier (appuyer), les morts entraîner et assembler, voir put grand triboulement (tribulation). Cette nuit fut l'ost (armée) des Écossois logé dessous le châtel; et la frisque (fraîche) dame comtesse de Salisbury fêta très grandement et conforta tous les compagnons de laiens (dedans), tant comme elle put, à liée chère.

CHAPITRE CLXIII.

COMMENT MESSIRE GUILLAUME DE MONTAGU ISSIT PAR NUIT DU CHATEL DE SALISBURY POUR ALLER QUERRE (QUÉRIR) SECOURS AU ROI D'ANGLETERRE CONTRE LE ROI D'ÉCOSSE.

LENDEMAIN le roi d'Écosse, qui durement étoit courroucé, commanda que chacun s'appareillât pour assaillir; car il feroit ses engins (machines) et ses instruments traire (porter) à mont pour savoir s'ils

pourroient de rien entamer le fort châtel. Chacun s'appareilla et monta contre mont pour assaillir, et ceux de dedans pour eux défendre. Là eut un fort assaut et périlleux, et moult de bien faisants d'un côté et d'autre. Là étoit la comtesse de Salisbury qui très durement les reconfortoit: et par le regard d'une telle dame et son doux amonnestement, un homme doit valoir deux au besoin. Cet assaut dura moult longuement, et y perdirent les Écossois moult de leurs gens; car ils s'abandonnoient durement, et portoient arbres et merriens (merrains) à grand'foison pour emplir les fossés et pour amener les instruments jusques aux murs s'ils pussent; mais ceux du châtel se défendoient si vaillamment que les assaillants y perdirent grand'foison de leurs gens. Si les convint retraire (retirer) arrière. Le roi commanda que les instruments fussent bien gardés pour renforcer l'assaut lendemain. Ainsi se départit l'assaut et s'en alla chacun en son lieu, excepté ceux qui devoient les instruments garder. Les uns pleuroient les morts, les autres réconfortoient les navrés (blessés). Ceux du châtel qui durement étoient travaillés et y en avoit grand'foison de blessés, virent bien que le faix leur étoit grand; et si le roi David maintenoit son propos, ils auroient fort temps. Si eurent conseil entr'eux qu'ils enverroient par devers le roi Édouard, qui étoit à Berwick jà venu, ce savoient-ils de vérité par les prisonniers d'Écosse qu'ils avoient pris. Si regardèrent qui feroit cette besogne; mais ils ne purent trouver qui voulut laisser le châtel à défendre, ni la belle dame aussi, pour porter ce message: Si en

les que messire Guillaume lui avoit apportées; et avoit bien avec lui six mille armures de fer, dix mille archers et bien quatre vingt mille hommes de pied, qui tous le suivoient; et toujours lui venoient gens. Quand les barons d'Écosse et les maîtres du conseil du roi surent que le dit messire Guillaume de Montagu avoit ainsi passé parmi leur ost (armée), et qu'il s'en alloit quérir secours au roi Anglois, et savoient bien que le roi Anglois étoit à (avec) grand'gent, et le tenoient de si grand courage et de si gentil, qu'il ne laisseroit aucunement qu'il ne vînt sur eux pour secourir la dame et ceux du châtel, ils parlèrent ensemble, entrementes (pendant) que le roi faisoit souvent et ardemment assaillir; et virent bien que le roi faisoit ses gens navrer (blesser) et martirer sans raison; et véoient (voyoient) bien que le roi Anglois voudroit bien combattre à eux ainçois (avant) que le roi put avoir conquis ce châtel, ainsi qu'il cuidoit (croyoit). Si parlèrent tous ensemble au roi David d'un accord, et lui dirent que demeurer là n'étoit point son profit, ni son honneur; car il leur étoit moult honorablement avenu de leur emprise, et avoient fait grand dépit aux Anglois, quand ils avoient geu (resté) en leur pays par douze jours et ars (brûlé) et exillié (ravagé) tout autour, et pris par force la cité de Durham, et mis tout à grand'destruction. Si que, tout considéré, c'étoit bon qu'il se partit et se retraist (retirât) vers son royaume, et y menassent à sauveté ce que conquis avoient; et que une autre fois il retourneroit en Angleterre quand il lui plairoit. Le roi qui ne voulut par issir (sortir) hors du conseil

de ses hommes s'y accorda combien qu'il le fit moult enuis (avec peine) ; car volontiers eut attendu à bataille le roi d'Angleterre, si on ne lui eut conseillé le contraire. Toute fois il se délogea le matin, et tout son ost aussi, et s'en allèrent les dits Écossois droit par devers la grande forêt de Gedours (Jedart); où les sauvages Écossois se tiennent, tous bellement à leur aise; car ils vouloient savoir que le roi Anglois feroit en avant, ou s'il se retrairoit (retireroit) arrière, ou s'il iroit avant et trairoit(se porteroit) en leur pays.

CHAPITRE CLXV.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE VINT ATOUT SON OST DEVANT SALISBURY CUIDANT TROUVER LE ROI D'ÉCOSSE; ET COMMENT LE DIT ROI FUT SURPRIS DE L'AMOUR A LA COMTESSE DE SALISBURY.

CE JOUR même que le roi David et les Écossois se départirent au matin de devant le châtel de Salisbury [1], vint le roi Édouard à (avec) tout son ost, à heure de midi, en la place où le roi d'Écosse avoit logé, si fut moult courroucé quand il ne le trouva, car bien volontiers se fut combattu à lui.

Il étoit venu en si grand'hâte que ses gens et ses chevaux étoient durement travaillés. Si commanda

(1) On doit entendre cette phrase comme s'il y avoit, *le château appartenant au comte de Salisbury*, car le château dont il s'agit s'appeloit Wark, et non Salisbury, ainsi qu'on l'a remarqué. J. D.

que chacun se logeât là endroit, car il vouloit aller voir le châtel et la gentil dame qui laiens (dedans) étoit; car il ne l'avoit vue puis (depuis) les noces dont elle étoit mariée. Ainsi fut fait que commandé fut: chacun s'alla loger ainsi qu'il put et reposer qui voulut. Sitôt comme le roi Édouard fut désarmé, il prit jusques à dix ou douze chevaliers, et s'en alla vers le châtel pour saluer la comtesse de Salisbury, et pour voir la manière des assauts que les Écossois avoient faits, et des défenses que ceux du châtel avoit faites à l'encontre. Sitôt que la dame de Salisbury sut le roi venant, elle fit ouvrir toutes les portes, et vint hors si richement vêtue et atournée, que chacun s'en émerveilloit et ne se pouvoit tenir de la regarder et de remirer[1] à la grand'noblesse de la dame, avec la grand'beauté et le gracieux maintien qu'elle avoit. Quand elle fut venue jusques au roi, elle s'inclina jusques à terre contre lui, en le regraciant (remerciant) de la grâce et du secours que fait lui avoit; et l'emmena au châtel pour le fêter et honorer, comme celle qui très bien le savoit faire. Chacun la regardoit à merveille, et le roi même ne se put tenir de la regarder; et bien lui étoit avis qu'oncques n'avoit vue si noble, si frique (fraiche) ni si belle de li (qu'elle). Si le férit tantôt une étincelle de fine amour au cœur que madame Vénus lui envoya par Cupido le dieu d'amour, et qui lui dura par long temps, car bien lui sembloit que au monde n'avoit dame qui tant fit à aimer comme elle. Si entrèrent au châtel main à main, et le mena la dame premier

(1) Regarder avec grande attention, à plusieurs reprises. J. D.

en la salle, et puis en sa chambre, qui étoit si noblement parée comme à lui afféroit (appartenoit); et toudis (toujours) regardoit le roi la gentil dame, si ardemment qu'elle en devenoit toute honteuse et abaubie (déconcertée). Quand il l'eut grand'pièce regardée, il alla à une fenêtre pour s'appuyer, et commença fortement à penser. La dame, qui à ce point ne pensoit, alla les autres seigneurs et chevaliers fêter et saluer moult grandement et à point, ainsi qu'elle savoit bien faire, chacun selon son état; et puis commanda à appareiller le dîner; et quand temps seroit, mettre les tables, et la salle parer et ordonner.

CHAPITRE CLXVI.

COMMENT LE ROI ÉDOUARD DIT A LA COMTESSE QU'IL CONVENOIT QU'IL FUT D'ELLE AIMÉ, DONT ELLE FUT FORTEMENT ÉBAHIE.

QUAND la dame eut devisé et commandé à ses gens tout ce que bon lui sembla, elle s'en revint, à chère liée, devers le roi, qui encore pensoit et musoit (révoit) fortement; et lui dit: « Cher sire, pourquoi pensez vous si fort? tant penser n'affiert (appartient) pas à vous, ce m'est avis, sauve votre grâce: ains (mais) dussiez faire fête et joie et bonne chère, quand vous avez enchassé vos ennemis, qui ne vous ont osé attendre, et dussiez les autres laisser penser du remenant (reste). » Le roi répondit et dit: « Ha chère

dame, sachez que puis (depuis) que j'entrai céans m'est un songe survenu, de quoi je ne me prenois pas garde: si m'y convient penser; et ne sais qu'avenir m'en pourra: mais je n'en puis mon cœur ôter. » — « Cher sire, ce dit la dame, vous dussiez toujours faire bonne chère pour vos gens conforter, et laisser penser et le muser. Dieu vous à si bien aidé jusques à maintenant en toutes vos besognes, et donné si grand'grâce que vous êtes le plus douté (redouté) et honoré prince des chrétiens; et si le roi d'Écosse vous a fait dépit et dommage, vous le pourrez bien amender quand vous voudrez, ainsi que autrefois avez fait. Si laissez le muser (rêver) et venez en la salle, s'il vous plait, de-lez (près) vos chevaliers: tantôt sera prêt pour dîner. » — « Ha ma chère dame, dit le roi, autre chose me touche et git en mon cœur que vous ne pensez; car certainement le doux maintien, le parfait sens, la grand'noblesse, la grâce et la fine beauté que j'ai vu et trouvé en vous m'ont si surpris et entrepris, qu'il convient que je sois de vous aimé; car nul escondit (refus) ne m'en pourroit ôter. »

La gentil dame fut adonc durement ébahie, et dit: « Ha très cher sire, ne me veuillez moquer, essayer, ni tenter: je ne pourrois cuider (croire) ni penser que ce fut acertes (sérieux) que vous dites, ni que si noble, ni si gentil prince que vous êtes dut quérir tour ni penser pour deshonorer moi et mon mari, qui est si vaillant chevalier, et qui tant vous a servi que vous savez, et encore est pour vous emprisonné. Certes vous seriez de tel cas peu prisé et amendé: certes telle pensée oncques ne me

vint en cœur, ni jà n'y viendra, si dieu plait, pour homme qui soit né; et si je le faisois, vous m'en devriez blâmer, non pas blâmer seulement, mais mon corps justicier et démembrer, pour donner exemple aux autres d'être loyale à leurs maris. »

CHAPITRE CLXVII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE S'ASSIT AU DINER TOUT PENSIF DONT SES GENS ÉTOIENT FORTEMENT ÉMERVEILLÉS.

ADONC se partit la gentil dame, et laissa le roi durement ébahi ; et s'en revint en la salle pour faire hâter le dîner, et puis s'en retourna au roi, et emmena de ses chevaliers et lui dit: « Sire, venez en la salle, les chevaliers vous attendent pour laver; car ils ont trop jeuné; aussi avez-vous. » Le roi se partit de la chambre et s'en alla en la salle à ce mot et lava, et puis s'assit entre ses chevaliers au dîner, et la dame aussi. Mais le roi y dîna petit, car autre chose lui touchoit que boire et manger; et ne fit oncques à ce dîner fors que penser; et à la fois, quand il osoit la dame et son maintien regarder, il jetoit ses yeux cette part. De quoi toutes gens avoient grand'merveille, car il n'en étoit point accoutumé, ni oncques en tel point ne l'avoient vu: ains (mais) cuidoient (croyoient) les aucuns que ce fut pour les Écossois qui lui étoient échappés. Mais autre chose lui touchoit, et lui étoit si fermement et en telle forme en-

trée au cœur, que oncques n'en put issir (sortir) de grand temps, pour escondite (refus) que la dame en put et sut faire. Mais en fut toujours depuis plus lié, plus gai et plus joli (joyeux); et en fit plusieurs belles fêtes, grand'assemblées de seigneurs, de dames et de demoiselles, tout pour l'amour de la dite comtesse de Salisbury; si comme vous orrez (entendrez) ci-après.

CHAPITRE CLXVIII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE PRIT CONGÉ DE LA COMTESSE DE SALISBURY ET S'EN ALLA APRÈS LES ÉCOSSOIS; ET DES PAROLES QUI FURENT ENTRE ELLE ET LE DIT ROI.

TOUTES voies le roi Anglois demeura tout celui jour au châtel, en grands pensées et à grand'mésaise de cœur, car il ne savoit que faire. Aucune fois se ravisoit; car honneur et loyauté lui défendoit de mettre son cœur en tel fausseté, pour deshonnorer si vaillant dame, et si loyal chevalier comme son mari étoit, qui loyalement l'avoit toudis (toujours) servi. D'autre part, amour le contraignoit si fort que elle vainquoit et surmontoit honneur et loyauté. Ainsi se débatit en lui le roi tout le jour et toute la nuit. Au matin se leva et fit tout son ost (armée) déloger et aller après les Écossois, pour eux suivre et chasser hors de son royaume: puis prit congé à la dame, en disant: « Ma chère dame, à Dieu vous re-

commande jusques au revenir: si vous prie que vous vous veuillez aviser et autrement être conseillée que vous ne m'avez dit. » — « Cher sire, répondit la dame, le père glorieux vous veuille conduire et ôter de mauvaise et vilaine pensée et deshonorable; car je suis et serai toujours appareillée de vous servir à votre honneur et à la moye (mienne). »

Adonc se partit le roi tout confus et abaubi (déconcerté). Si s'en alla atout (avec) son ost (armée) après les Écossois, et les suivit jusques outre la bonne cité de Berwick, et se logea à quatre lieues près de la forêt de Gédours (Jédart), là où le roi David et toutes ses gens étoient entrés, pour les grands forteresses qu'il y a. Là en droit demeura le dit roi Anglois par l'espace de trois jours, pour savoir si les Écossois voudroient issir (sortir) hors pour combattre à lui. Et sachez que tous les trois jours y eut tant d'escarmouches et de paletis (combats) entre les deux osts (armées), que chacun étoit ennuyé de les regarder; et en y avoit souvent des morts et des pris d'une part et d'autre. Et sur tous les autres y étoit plus souvent vu en bon convenant (disposition) messire Guillaume de Douglas, qui s'arme d'azur à comble d'argent, et dedans le comble trois étoiles de gueules [1]; et étoit celui qui y faisoit plus de beaux faits, de belles rescousses (délivrances) et de hautes emprises; et fit en l'ost des Anglois moult de destourbiers (dommages).

(1) Le trait distinctif des armoiries de la famille Douglas telles qu'elle les porte aujourd'hui est un cœur qui fut ajouté à ses armes, en conséquence de l'honneur qui lui fut conféré par Robert Bruce sur son lit de mort. (Voyez T. Ier. de Froissart.) J. A. B.

CHAPITRE CLXIX.

COMMENT IL EUT TRÈVES ENTRE LES ANGLOIS ET LES ÉCOSSOIS JUSQUES A DEUX ANS, PAR LESQUELLES TRÈVES LE COMTE DE SALISBURY ET LE COMTE DE MORAY FURENT DÉLIVRÉS L'UN POUR L'AUTRE.

Tous ces trois jours parlementèrent aucuns prud'hommes de trèves et d'accord entre ces deux rois; et tant traitèrent que une trève fut accordée à durer deux ans, voire si le roi Philippe de France s'y consentoit, car le roi d'Écosse étoit si fort allié à lui qu'il ne pouvoit donner trèves ni faire paix, sans lui; et si le roi Philippe ne s'y vouloit accorder, si devoient les trèves durer entre Angleterre et Écosse jusques au premier jour d'août [1]. Et devoit être quitte le comte de Moray de sa prison, si le roi d'Écosse pouvoit tant pourchasser (négocier) devers le roi de France, que le comte de Salisbury fut quitte aussi de sa prison; laquelle chose devoit être pourchassée (obtenue) dedans la saint Jean-Baptiste. Le

(1) Il paroît que cette trève ne fut pas sitôt conclue, et que les deux rois se contentèrent alors de confirmer celle dont on a parlé précédemment et qui devoit durer jusqu'au 1er. mai; peut-être même qu'il n'y eut aucun traité entre eux et que la rigueur seule de la saison les obligea de cesser les hostilités et de se retirer chacun dans son pays. Quoiqu'il en soit, les pouvoirs donnés par Édouard, en date des 20 mars et 3 avril de cette année 1342, pour traiter avec les ambassadeurs de David Bruce, soit de la paix, soit seulement d'une trève, prouvent qu'à cette époque, il n'y avoit point de trève entre eux, ou qu'elle étoit près d'expirer. (Rymer *ubi sup.* P. 120, 121, 122.) J. D.

roi d'Angleterre s'accorda à cette trève plus légèrement, pourtant (attendu) que cil (celui-ci) fait à grand sens qui a trois guerres ou quatre, s'il en peut atréver ou appaiser les deux ou les trois qu'il le fasse. Et ce roi avoit bien à penser sur telles choses: car il avoit guerre en France, en Gascogne, en Poitou, en Saintonge et en Bretagne; et par tout ses gens et ses soudoyers. Cette trève aux Écossois fut ainsi affermée (signée) et accordée que vous avez ouï. Si départit le roi d'Écosse ses gens, et s'en ralla chacun en sa contrée. Puis envoya grands messages au roi Philippe de France, pour accorder ce que traité étoit, s'il lui plaisoit. Il plut assez bien au roi de France, pour mieux complaire au roi d'Écosse; et ne dédit de rien le traité, mais renvoya le comte de Salisbury en Angleterre [1]. Dont sitôt qu'il y fut revenu, le roi Anglois renvoya arrière le comte de Moray d'Écosse, devers le roi David, qui en eut grand'joie. Ainsi fut fait cet échange de ces deux seigneurs, si comme vous avez ouï, et se départirent ces deux grosses chevauchées sans plus rien faire, et se retraist (retira) chacun en son lieu. Or retournerons-nous à parler des aventures et des guerres de Bretagne.

(2) Le comte de Salisbury retourna vraisemblablement en Angleterre vers le commencement du mois de juin. J. D.

CHAPITRE CLXX.

COMMENT LES SEIGNEURS DE FRANCE RETOURNÈRENT EN BRETAGNE PAR DEVERS MONSEIGNEUR CHARLES DE BLOIS ET COMMENT ILS ASSIÉGÈRENT LA CITÉ DE RENNES QUE LA COMTESSE DE MONTFORT AVOIT BIEN GARNIE.

Vous devez savoir que quand le duc de Normandie, le duc de Bourgogne, le comte d'Alençon, le duc de Bourbon, le comte de Blois, le connétable de France, le comte de Ghines son fils, messire Jacques de Bourbon, messire Louis d'Espagne, et les comtes et barons de France se furent partis de Bretagne, qu'ils eurent conquis le fort châtel de Chantoceaux, et puis après la cité de Nantes, et pris le comte de Montfort, et livré au roi Philippe de France, et il l'eût fait mettre en prison au Louvre à Paris, ainsi comme vous avez ouï, et comment messire Charles de Blois étoit demeuré tout coi en la cité de Nantes et au pays d'entour, qui obéissoit à lui, pour attendre la saison d'été, en laquelle il fait meilleur guerroyer qu'il ne fait en la saison d'hiver, et cette douce saison fut revenue, tous ces seigneurs dessus nommés, et grand'foison de gens avec eux, s'en rallèrent devers Bretagne à (avec) grand'puissance, pour aider à messire Charles de Blois à conquérir le remenant (reste) de la duché de Bretagne, dont avinrent de grands et merveilleux faits d'armes, ainsi comme vous pourrez ouïr. Quand ils furent

venus à Nantes, où ils trouvèrent messire Charles de Blois, ils eurent conseil qu'ils assiégeroient la cité de Rennes. Si issirent (sortirent) de Nantes et allèrent assiéger Rennes tout autour. La comtesse de Montfort par avant l'avoit si fort garnie et rafraîchie de gens d'armes et de tout ce qu'il afféroit (convenoit), que rien n'y failloit (manquoit); et y avoit établi un vaillant chevalier et hardi pour capitaine qu'on appeloit messire Guillaume Cadoudal, gentilhomme durement, du pays de Bretagne. Aussi avoit la dite comtesse mis grands garnisons par toutes les autres cités, châteaux et bonnes villes, qui à li (elle) obéissoient; et partout bons capitaines, des gentils hommes du pays, qui à lui se tenoient et obéissoient, lesquels elle avoit tous acquis par beau parler, par promettre et par donner; car elle n'y vouloit rien épargner. Desquels l'évêque de Léon, messire Amaury de Clisson, messire Yvain de Tresseguidi, le sire de Landremans, le châtelain de Guingamp, messire Henry et messire Olivier de Spinefort, messire Geffroy de Malestroit, messire Guillaume de Cadoudal, les deux frères de Quintin, messire Geoffroy de Maillechat, messire Robert de Guiche, messire Jean de Kerrich y étoient, et plusieurs autres chevaliers et écuyers que je ne sais mie tous nommer. Aussi en y avoit de l'accord messire Charles Blois grand'foison, qui à lui se tenoient, avec messire Henry de Léon, qui fut de premier de l'accord du comte de Montfort et maître de son conseil, jusques à tant que la cité de Nantes fut rendue, et le comte de Montfort pris, ainsi que vous avez

ouï. Dequoi ledit messire Henry fut durement blâmé; car, on vouloit dire qu'il avoit trait (attiré) les bourgeois à ce et pourchassé (négocié) la prise du comte de Montfort. Ce apparoit à ce que depuis ce fait ce fut celui qui plus se pénoit de grever la comtesse de Montfort et ses aidants (1).

CHAPITRE CLXXI.

COMMENT LES SEIGNEURS DE FRANCE FIRENT PLUSIEURS ASSAUTS DEVANT RENNES; ET COMMENT LA COMTESSE DE MONTFORT ENVOYA AU ROI D'ANGLETERRE QUERRE (QUÉRIR) SECOURS; ET SUR QUELLE CONDITION CE FUT.

MESSIRE Charles de Blois et les seigneurs dessus nommés sirent (restèrent) assez longuement devant la cité de Rennes et y firent grands dommages et plusieurs assauts par les Espagnols et par les Génois; et ceux de dedans se défendirent aussi fortement et vaillamment, par le conseil du seigneur de Cadoudal, et si sagement que ceux du dehors y perdirent plus souvent qu'ils n'y gagnèrent. En icelui temps, sitôt que la dite comtesse sut que ces seigneurs de France étoient venus en Bretagne, à (avec) si grand'puissance, elle envoya messire Amaury de Clisson en Angleterre parler au roi Édouard, et pour prier et requérir secours et aide, par telle condition que le

(1) Les imprimés abrègent considérablement ce chapitre et le suivant. J. D.

jeune enfant fils du comte de Montfort et de ladite comtesse prendroit à femme l'une des jeunes filles du roi d'Angleterre, et s'appelleroit duchesse de Bretagne. Le roi Édouard étoit adonc à Londres, et fêtoit tant qu'il pouvoit le comte de Salisbury, qui tantôt étoit revenu de sa prison. Si fit moult grand'fête et honneur à messire Amaury de Clisson, quand il fut à lui venu; car il étoit moult gentilhomme; et lui octroya toute sa requête assez brièvement, car il y véoit (voyoit) son avantage en deux manières. Car il lui fut avis que c'étoit grand'chose et noble de la duché de Bretagne, s'il la pouvoit conquérir; et si étoit la plus belle entrée qu'il pouvoit avoir pour conquérir le royaume de France, à quoi il tendoit. Si commanda à messire Gautier de Mauny qu'il aimoit moult, car moult l'avoit bien servi et loyalement en plusieurs besognes périlleuses, qu'il prit tant de gens d'armes que le dit messire Amaury deviseroit, et qu'il lui suffiroit, et s'appareillât le plutôt qu'il pourroit pour aller aider à la comtesse de Montfort; et prit jusques à trois ou quatre mille archers des meilleurs d'Angleterre. Le dit messire Gautier fit moult volontiers le commandement son seigneur: si s'appareilla le plutôt qu'il pût, et se mit en mer avec le dit messire Amaury, avec lui allèrent les deux frères de Leynondale (Landehalle), messire Louis et messire Jean, le Haze de Brabant, messire Hubert de Frenay; messire Alain de Sirehonde et plusieurs autres que je ne sais mie nommer; et avec eux six mille archers. Mais un grand tourment et vent contraire les prit en mer, parquoi

il les convint demeurer sur la mer par le terme de soixante jours, ainçois (avant) qu'ils pussent venir à Hennebont, où la comtesse de Montfort les attendoit de jour en jour, à grand'mésaise de cœur, pour le grand meschef qu'elle savoit que ses gens soutenoient, qui étoient dedans la cité de Rennes, où vaillamment ils se tenoient.

CHAPITRE CLXXII.

Comment les bourgeois de Rennes rendirent la cité a monseigneur Charles de Blois.

Or est à savoir que messire Charles de Blois et ces seigneurs de France sirent (restèrent) longuement devant la cité de Rennes, et tant qu'ils y firent très grand dommage, parquoi les bourgeois en furent durement ennuyés; et volontiers se fussent accordés à rendre la cité, s'ils eussent osé; mais messire Guillaume de Cadoudal ne s'y vouloit accorder nullement. Quand les bourgeois et le commun de la cité eurent assez souffert, et qu'ils ne véoient (voyoient) aucun secours de nulle part venir, ils se voulurent rendre; mais le dit messire Guillaume ne s'y voulut accorder. Au dernier, ils prirent le dit messire Guillaume et le mirent en prison; et puis eurent en convenant (convention) à messire Charles qu'ils se rendroient lendemain par telle condition que tous ceux de la partie de la comtesse de Montfort s'en pouvoient aller sauvement (en sureté) quel part qu'ils voudroient. Le dit messire

Charles de Blois leur accorda. Ainsi fut la cité de Rennes rendue à messire Charles de Blois, l'an de grâce mil trois cent quarante deux, à l'entrée de mai. Et messire Guillaume de Cadoudal ne voulut point demeurer de l'accord messire Charles de Blois; ains (mais) s'en alla tantôt devers Hennebont où la comtesse de Montfort étoit, qui fut moult dolente, quand elle sut que la cité de Rennes étoit rendue. Et si n'oyoit aucune nouvelle de messire Amaury de Clisson, ni de sa compagnie.

CHAPITRE CLXXIII.

COMMENT LES SEIGNEURS DE FRANCE SE PARTIRENT DE RENNES ET ALLÈRENT ASSIÉGER HENNEBONT OU LA COMTESSE DE MONTFORT ÉTOIT.

QUAND la cité de Rennes fut rendue, ainsi que vous avez ouï, et les bourgeois eurent fait féauté à messire Charles de Blois, messire Charles eut conseil quel part il pourroit aller atout (avec) son ost (armée) pour mieux avant exploiter de conquérir le remenant (reste). Le conseil se tourna à ce que il se traist (rendit) par devers Hennebont, où la comtesse étoit; car puisque le sire étoit en prison, s'il pouvoit prendre la ville, le châtel, la comtesse et son fils, il auroit tôt sa guerre affinée. Ainsi fut fait: si se trairent (rendirent) tous vers Hennebont et assiégèrent la ville et le châtel tout autour tant qu'ils purent, par terre. La comtesse étoit si bien pourvue de bons che-

valiers et d'autres suffisants gens d'armes qu'il convenoit pour défendre la ville et le châtel; et toudis (toujours) étoit en grand soupçon du secours d'Angleterre qu'elle attendoit; et si n'en oyoit (entendoit) aucunes nouvelles: mais avoit doute (crainte) que grand meschef ne leur fut avenu, ou par fortune de mer, ou par rencontre d'ennemis.

Avec elle étoit en Hennebont l'évêque de Léon en Bretagne, dont messire Henry de Léon étoit neveu, qui étoit de la partie messire Charles; et si y étoit messire Yves de Treseguidy, le sire de Landreman, le châtelain de Guingant, les deux frères de Kerriec, messire Henry et messire Olivier de Spinefort et plusieurs autres. Quand la comtesse et ces chevaliers entendirent que ces seigneurs de France venoient pour eux assiéger, et qu'ils étoient assez près de là, ils firent commander que on sonnât la bancloche [1], et que chacun s'allât armer et allât à sa défense, ainsi que ordonné étoit. Ainsi fut fait, sans contredit. Quand messire Charles de Blois et les seigneurs de France furent approchés de la ville de Hennebont, et ils la virent forte, ils firent leurs gens loger ainsi que pour faire siége. Aucuns jeunes compagnons Génois, Espagnols et François allèrent jusques aux barrières pour paleter [2] et escarmoucher; et aucuns de ceux de dedans issirent (sortirent) encontre eux, ainsi que on fait souvent en tels besognes. Là eut plusieurs hutins (combats); et perdirent plus les Génois qu'il n'y gagnèrent, ainsi qu'il avient souvent

(1) On appeloit ainsi la cloche du beffroi. J. A. B.
(2) Combattre aux palissades. J. A. B.

en soi trop follement abandonnant. Quand le vespre (soir) approcha, chacun se retraist (retira) à sa loge. Lendemain les seigneurs eurent conseil qu'ils feroient assaillir les barrières fortement, pour voir la contenance de ceux de dedans, et pour voir s'ils y pourroient rien conquêter, ainsi qu'ils firent; car au tiers jour y assaillirent au matin entour heure de prime (aube) aux barrières très fort; et ceux de dedans issirent (sortirent) hors, les aucuns les plus suffisants, et se défendirent si vaillamment que ils firent l'assaut durer jusques à heure de nonne (midi) que les assaillants se retrairent (retirèrent) un petit arrière et ils laissèrent foison de morts, et en ramenèrent plenté (quantité) de blessés. Quand les seigneurs virent leurs gens retraire (retirer) ils en furent durement courroucés. Si firent recommencer l'assaut plus fort que devant; et aussi ceux de Hennebont s'éfforcèrent d'eux très bien défendre; et la comtesse qui étoit armée de corps, et étoit montée sur un bon coursier, chevauchoit de rue en rue par la ville, et sémonoit (avertissoit) ses gens de bien défendre, et faisoit les femmes, dames, demoiselles et autres, défaire les chaussées et porter les pierres aux créneaux pour jeter aux ennemis, et faisoit apporter bombardes et pots pleins de chaux vive pour jeter sur les assaillants.

CHAPITRE CLXXIV.

COMMENT LA COMTESSE DE MONTFORT ARDIT (BRÛLA) LES TENTES DES SEIGNEURS DE FRANCE TANDIS QU'ILS SE COMBATTOIENT AUX BARRIÈRES.

ENCORE fit cette comtesse de Montfort une très hardie emprise, qui ne fait mie à oublier, et que on doit bien recorder à hardi et outrageux fait d'armes. La dite comtesse montoit aucune fois en une tour tout haut pour voir mieux comment ses gens se maintenoient. Si regarda et vit que tous ceux de l'ost (armée), seigneurs et autres, avoient laissé leurs logis et étoient presque tous allés voir l'assaut. Elle s'avisa d'un grand fait et remonta sur son coursier, ainsi armée comme elle étoit, et fit monter environ trois cents hommes d'armes avec elle à cheval, qui gardoient une porte que on n'assailloit point. Si issit (sortit) de cette porte à (avec) toute sa compagnie, et se férit (jeta) très vassalement (vaillamment) en ces tentes et en ces logis des seigneurs de France, qui tantôt furent toutes arses (brûlées), tentes et loges, qui n'étoient gardées fors de garçons et de varlets, qui s'enfuirent sitôt qu'ils virent bouter (mettre) le feu et la comtesse et ses gens entrer. Quand ces seigneurs virent leur logis ardoir (brûler) et ouïrent le hu (bruit) et le cri qui en venoit, ils furent tous ébahis et coururent tous vers leurs logis criant: «Trahis! trahis!» Et ne demeura adonc nul à l'assaut. Quand

la comtesse vit l'ost (armée) émouvoir, et gens courir de toutes parts, elle rassembla toutes ses gens et vit bien qu'elle ne pourroit rentrer en la ville sans trop grand dommage: si s'en alla un autre chemin droit pardevers le châtel de Brest qui siéd à trois lieues près de là [1]. Quand messire Louis d'Espagne, qui étoit maréchal de tout l'ost (armée), fut venu aux logis qui ardoient (brûloient), et vit la comtesse et ses gens qui s'en alloient tant qu'ils pouvoient, il se mit à aller après pour les raconsuir (atteindre) s'il eut peu, et grand'foison de gens d'armes avec lui; si les enchassa et fit tant qu'il en tua et mehaigna (maltraita) aucuns, qui étoient mal montés et qui ne pouvoient suivre les bien montés. Toutes voies la dite comtesse chevaucha tant et si bien, qu'elle et la plus grand'partie de ses gens vinrent assez à point au bon châtel de Brest, où elle fut reçue et fêtée à grand'joie, de ceux de la ville et du châtel très grandement. Quand messire Louis d'Espagne sut par les prisonniers qu'il avoit pris que c'étoit la comtesse qui tel fait avoit fait et qui échappée lui étoit, il s'en retourna en l'ost (armée), et conta son aventure aux seigneurs et aux autres, qui grand' merveille en eurent. Aussi eurent ceux qui étoient dedans Hennebont; et ne pouvoient penser ni imaginer comment leur dame avoit ce imaginé, ni osé entreprendre; mais ils furent toute la nuit en grand' cuisançon (inquiétude) de ce que la dame ni nul des

(1) Brest est beaucoup plus éloigné de Hennebont: aussi suivant les historiens de Bretagne, ce fut dans le château d'Auray et non dans celui de Brest que la comtesse de Montfort se réfugia. (*Hist. de Bret. Par Pierre Le Baud*, P. 277, *par* D. Morice T. 1. P. 256). J. D.

compagnons ne revenoit. Si n'en savoient que penser ni que aviser; et ce n'étoit pas grand'merveille.

CHAPITRE CLXXV.

COMMENT LES FRANÇOIS ASSAILLIRENT HENNEBONT MOULT ASPREMENT; ET COMMENT MESSIRE CHARLES DE BLOIS ALLA ASSIÉGER AURAY.

LENDEMAIN les seigneurs de France, qui avoient perdu leurs tentes et leurs pourvéances (provisions), eurent conseil qu'ils se logeroient d'arbres et de feuilles plus près de la ville, et qu'ils se maintiendroient plus sagement. Si s'allèrent loger à grand' peine plus près de la ville; et disoient souvent à ceux de la ville ainsi: « Allez seigneurs, allez querre (quérir) votre comtesse, certes elle est perdue; vous ne la trouverez mie en pièce. » Quand ceux de la ville, gens d'armes et autres, ouïrent telles paroles, ils furent ébahis et eurent grand'peur que grand meschef ne fut avenu à leur dame; si n'en savoient que croire, pourtant (attendu) qu'elle ne revenoit point, et n'en oyoient (entendoient) nulles nouvelles. Si demeurèrent en tel peur par l'espace de cinq jours. Et la comtesse qui bien pensoit que ses gens étoient en grand meschef pour li (elle), et en grand'doutance (crainte), se pourchassa (efforça) tant qu'elle eut bien cinq cents compagnons armés et bien montés; puis se partit de Brest entour mie-nuit, et s'en vint, à soleil levant et chevauchant, droit à l'un des côtés de

l'ost (armée), et fit ouvrir la porte du châtel de Hennebont, et entra dedans à grand'joie et à grand son de trompettes et de nacaires [1]; de quoi l'ost des François fut durement estourmi (réveillé). Si se firent tous armer et coururent devers la ville pour assaillir; et ceux dedans aux fenêtres pour défendre. Là commença grand assaut et fort, qui dura jusques à haute nonne [2]; et plus y perdirent les assaillants que les défendants. Environ heure de nonne les seigneurs firent cesser l'assaut, car leurs gens se faisoient tuer et navrer (blesser) sans raison; et retrairent (retirèrent) à leur logis. Si eurent conseil et accord que messire Charles de Blois iroit assiéger le châtel d'Auray que le roi Artus fit faire et fermer; et iroient avec lui le duc de Bourbon, le comte de Blois son frère, le maréchal de France messire Robert Bertrand, et messire Henry de Léon, et partie des Génois, et messire Louis d'Espagne, le vicomte de Rohan; et tout le remenant (reste) des Génois et Espagnols demeureroient devant Hennebont, et manderoient douze grands engins (machines) qu'ils avoient laissés à Rennes pour jeter à la ville et au châtel de Hennebont; car ils véoient (voyoient) bien qu'ils ne pouvoient gagner ni rien profiter à l'assaillir. Si que ils firent deux osts; si en demeura l'un devant Hennebont, et l'autre alla assiéger le châtel d'Auray, qui étoit assez près de là: duquel nous parlerons, et nous souffrirons un petit des autres.

(1) Espèce de tambour.
(2) Jusques après midi.

CHAPITRE CLXXVI.

COMMENT MESSIRE CHARLES DE BLOIS SE LOGEA DEVANT AURAY; ET COMMENT MESSIRE AMAURY DE CLISSON AMENA A LA COMTESSE GRAND SECOURS D'ANGLETERRE.

MESSIRE Charles de Blois se mit devant le châtel d'Auray à (avec) toute sa compagnie, et se logea, et tout son ost (armée), environ; et y fit assaillir et escarmoucher; car ceux du châtel étoient bien pourvus et bien garnis de bonnes gens d'armes pour tel siége soutenir. Si ne se voulurent rendre, ni laisser le service de la comtesse, qui grands biens leur avoit faits, pour obéir au dit messire Charles, pour promesses. Dedans la forteresse avoit deux cents compagnons aidables uns et autres, desquels étoient maîtres et capitaines deux chevaliers du pays, vaillants hommes et hardis durement, messire Henry de Spinefort et Olivier son frère. A quatre lieues près de ce château siéd la bonne cité de Vannes, qui fermement se tenoit à la comtesse; et en étoit messire Geoffroi de Malestroit capitaine, gentilhomme et vaillant durement. D'autre part siéd la bonne ville de Dignant[1] en Bretagne,

(1) La manière dont Froissart parle de ce lieu et la situation qu'il lui assigne ne peuvent convenir ni à la ville de Dinant dans le diocèse de Saint-Malo ni à celle de Guingamp dans le diocèse de Tregnie que quelques manuscrits et les imprimés nomment au lieu de Dinant: l'une et l'autre sont trop éloignées de Vannes et d'Auray. Peut être faudroit-il changer le d en b, et lire Bignant au lieu de Dignant. Bignant est un gros

qui à donc n'étoit fermée, fors de fossés et de palis: si en étoit capitaine, de par la comtesse, un durement vaillant homme que on appeloit le châtelain de Guingant : mais il étoit adonc dedans Hennebont avec la comtesse; mais il avoit laissé à Dignaut en son hôtel sa femme et ses filles; et avoit laissé capitaine en lieu de lui messire Regnault son fils, vaillant bachelier et hardi durement.

Entre ces deux bonnes villes siéd un fort châtel qui se tenoit adonc à messire Charles de Blois, et l'avoit garni de gens d'armes et de soudoyers, qui tous étoient Bourguignons. Si en étoit souverain et maître un bon écuyer assez jeune que on appeloit Girard de Maulain; et avoit avec lui un hardi chevalier qu'on appeloit messire Pierre Portebeuf. Ces deux avec leurs compagnons honnissoient et gâtoient tout le pays de là entour et contraignoient si uniment (étroitement) la cité de Vannes et la bonne ville de Dignant que nulles pourvéances (provisions) ni marchandises ne pouvoient entrer, ni venir, fors en grand péril et en grand'aventure; car ils chevauchoient l'un jour pardevers Vannes, l'autre jour pardevers Dignant. Tant chevauchèrent ainsi les dessus dits Bourguignons et leurs routes (troupes), que le jeune bachelier, messire Regnault de Guingant prit à un embuchement (embuscade) qu'il avoit établi, le dit Girard de Maulain à (avec) toute sa compagnie, qui étoient

village ou bourg assez près de Vannes et d'Auray, et très bien placé pour être le théâtre des faits que Froissart va raconter. Peut être aussi l'historien connoissoit-il mal la géographie de la Bretagne et s'est-il trompé sur la position de Dinant. J. D.

eux vingt cinq compagnons, et rescoui (délivré) jusques à quinze marchands à (avec) tout leur avoir qu'ils avoient pris, et les emmenoient par devers leurs garnisons que on appelle Rochepériou. Mais le jeune bachelier messire Regnault de Guingant les conquit tous par son sens et par sa prouesse, et les emmena à Dignant tous en prison, dont tout le pays d'entour eut grand'joie; et en fut grandement le dit messire Regnault loué et prisé.

Si me tairai un petit à parler des gens de Vannes, de Dignant et de Rochepériou, et reviendrai à la comtesse de Montfort, qui étoit dedans Hennebont, et à messire Louis d'Espagne, qui tenoit le siége devant, et avoit si débrisée et si froissée la ville par les engins (machines), que ceux de dedans se commencèrent à ébahir, et avoir volonté de faire accord, car ils ne véoient (voyoient) nul secours venir, ni n'en oioient (entendoient) nouvelles. Dont il avint que l'évêque messire Guy de Léon, qui étoit oncle de messire Henry de Léon, par qui pourchas (sollicitation) et conseil le comte de Montfort avoit été pris, si comme on disoit, dedans la cité de Nantes, parla un jour au dit messire Henry son neveu, sur assurément, par long-temps ensemble d'une chose et d'autres; et tant que le dit évêque devoit pourchasser accord à ses compagnons, parquoi la ville de Hennebont seroit rendue à messire Charles de Blois; et le dit messire Henry devoit pourchasser (négocier) d'autre part que ceux de dedans seroient appaisés envers messire Charles, quittes et délivrés, et ne perdroient rien de leur

avoir. Ainsi se départit ce parlement. Le dit évêque entra en la ville pour parler aux autres seigneurs; la comtesse se douta tantôt de mauvais pourchas (tentatives): si pria à ces seigneurs de Bretagne pour l'amour de Dieu qu'ils ne fissent nulle défaute et que elle auroit grand secours dedans trois jours. Mais le dit évêque parla tant et montra tant de raisons à ces seigneurs qu'il les mit en grand effroi cette nuit. Lendemain il recommença, et leur dit tant de raisons d'unes et d'autres qu'ils étoient tous de son accord ou assez près. Et jà étoit le dit messire Henry venu assez près de la ville pour la prendre de leur accord, quand la comtesse qui regardoit aval (en bas) la mer, par une fenêtre du châtel, commença à crier et à faire grand'joie; et disoit tant comme elle pouvoit: « Je vois venir le secours que tant ai désiré. » Deux fois le dit: chacun de la ville courut tantôt, qui mieux mieux, aux fenêtres et aux créneaux des murs pour voir que c'étoit; et virent grand'foison de naves (nefs) petites et grands, bien bastillées, venir par devers Hennebont: dont chacun fut durement réconforté, car bien tenoient que c'étoit messire Amaury de Clisson, qui amenoit ce secours d'Angleterre dont vous avez par deça devant ouï parler, qui par soixante jours avoient eu vent contraire sur mer [1].

(1) En supposant qu'Amaury de Clisson, Gautier de Mauny et les troupes qu'ils amenoient au secours de la comtesse de Montfort aient été soixante jours en mer sans pouvoir aborder en Bretagne, ils durent y arriver vers la fin du mois de mai; car on voit par plusieurs pièces datées des 10 et 15 mars, qu'ils partirent d'Angleterre peu après cette dernière date. (Rymer, *ubi sup.* P. 120.) J. D.

CHAPITRE CLXXVII.

COMMENT L'ÉVÊQUE DE LÉON SE TOURNA DE LA PARTIE MESSIRE CHARLES DE BLOIS: ET COMMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY ET CEUX DE HENNEBONT ABATTITIRENT LES ENGINS (MACHINES) DES FRANÇOIS QUI MOULT LES GRÉVOIENT.

QUAND le châtelain de Guingant, messire Yves de Treseguidy, messire Galeran de Landreman et les autres chevaliers virent ce secours venir, ils dirent à l'évêque qu'il pouvoit bien contremander son parlement; car point n'étoient conseillés de faire ce qu'il leur ennortoit (conseilloit). L'évêque messire Guy de Léon en fut durement courroucé et dit: « Seigneurs, donc départira notre compagnie, car vous demeurerez deçà devers madame, et je m'en irai par delà par devers celui qui plus grand droit y a, ce me semble. » Lors se partit l'évêque de Hennebont, et défia la dame et tous ses aidants, et s'en alla dénoncer au dit messire Henry et dire la besogne, ainsi comme elle se portoit. Le dit messire Henry fut durement courroucé: si fit tantôt dresser les plus grands engins (machines) qu'ils avoient, au plus près du châtel qu'on put, et commanda que on ne cessât de jeter par jour et par nuit; puis se partit de là. Si emmena son oncle, ledit évêque, à messire Louis d'Espagne qui le reçut à bon gré et liement; et aussi fit messire Charles de Blois quand il fut à

lui venu. La comtesse fit à liée chère appareiller salles et chambres et hôtels pour héberger aisément ces seigneurs d'Angleterre qui là venoient, et envoya contre eux moult noblement. Quand ils furent venus et descendus, elle même vint contre eux à (avec) grand'révérence; et si elle les fêta et gracia (remercia) grandement ce n'est pas de merveilles, car elle avoit bien mestier (besoin) de leur venue, si comme vous avez ouï. Si en fit adonc, et depuis aussi, tant comme elle en put faire; et les emmena adonc tous, chevaliers et écuyers, au châtel héberger et en la ville à leur aise; et leur donna lendemain à dîner moult grandement. Toute la nuit ne cessèrent les engins (machines) de jeter, ni lendemain aussi. Quand ce vint après dîner que la dame eut fêté ces seigneurs, messire Gautier de Mauny, qui étoit maître et souverain des Anglois demanda de l'état de ceux de la ville et de leur convenant (disposition), et de ceux de l'ost aussi; puis regarda et dit qu'il avoit grand' volonté d'aller abattre ce grand engin (machine), qui si près leur étoit assis, et que si grand ennui leur faisoit; mais (pourvu) que on le voulut suivre. Messire Yves de Treseguidy dit qu'il ne lui en faudroit (manqueroit) mie à cette première envaye (excursion). Aussi dit le sire de Landreman. Adonc s'alla tantôt armer le gentil chevalier messire Gautier de Mauny; aussi firent tous ses compagnons quand ils le surent; et aussi firent tous les chevaliers Bretons et écuyers qui laiens (dedans) étoient: puis issirent (sortirent) hors paisiblement par la porte, et firent aller avec eux trois cents archers. Tant allèrent

traiant (tirant) les archers qu'ils firent fuir ceux qui gardoient le dit engin (machine); et les gens d'armes qui venoient après les archers en occirent aucuns, et abattirent ce grand engin (machine), et le détaillèrent tout par pièces. Puis coururent de randon (impétuosité) jusques aux tentes et aux logis, et boutèrent (mirent) le feu dedans. Si tuèrent et navrèrent (blessèrent) plusieurs de leurs ennemis, ainçois (avant) que l'ost fut estourmi (assemblé); et puis se retrairent (retirèrent) bellement arrière. Quand l'ost fut estourmi (assemblé) et armé, ils vinrent accourant après eux comme gens tous forcenés; et quand messire Gautier vit ces gens accourir et estourmir (assembler) en demenant grands hus (bruits) et grands cris, il dit tout haut: «Jamais ne sois-je salué de ma chère amie si je rentre en châtel ni en forteresse jusques à ce que j'aurai l'un de ces venants versé à terre, ou je y serai versé.» Lors se retourna-t-il le glaive au poing devers ses ennemis: aussi firent les deux frères de Laindehalle, le haze de Brabant, messire Yves de Treseguidy, messire Galeran de Landreman, et plusieurs autres compagnons, et brochèrent [1] aux premiers venants. Si en firent plusieurs verser, les jambes contre mont, aussi en y eut des leurs versés. Là commença un très fort hutin (combat); car toujours venoient avant ceux de l'ost. Si montepliоit (multiplioit) leur effort; par quoi il convenoit les Anglois et les Bretons retraire (retirer) tout bellement devers leur forteresse. Là

(1) Brocher signifie proprement, piquer un cheval des éperons pour le faire avancer. J. A. B.

put-on voir d'une part et d'autre belles envayes (incursions), belles rescousses (délivrances), beaux faits d'armes et belles prouesses grand'foison. Sur tous les autres le faisoit bien et en avoit la huée (renommée) le gentil chevalier messire Gautier de Mauny; et aussi moult vaillamment s'y maintinrent ses compagnons et s'y combattirent très bien. Quand ils virent que temps fut de retraire (retirer), ils se retrairent (retirèrent) bellement et sagement jusques à leurs fossés; et là rendirent-ils estal [1], tout combattant, les chevaliers jusques à tant que leurs gens furent entrés à sauveté. Mais sachez que les autres archers qui point n'avoient été à abattre les engins étoient issus de la ville et rangés sur les fossés et traioient (tiroient) si fortement qu'ils firent tous ceux de l'ost reculer, qui eurent grand'foison d'hommes et de chevaux morts et navrés (blessés). Quand ceux de l'ost (armée) virent que leurs gens étoient en bersail [2] et qu'ils perdoient sans rien conquêter, ils firent leurs gens retraire (retirer) à leurs logis; et quand ils furent tous retraits (retirés), ceux de la ville retrairent (retirèrent) aussi chacun en son hôtel. Qui adonc vit la comtesse descendre du châtel à grand'chère, et baiser messire Gautier de Mauny et ses compagnons les uns après les autres deux ou trois fois, bien put dire que c'étoit une vaillant dame.

(1) C'est-à-dire qu'ils firent bonne contenance. J. A. B.
(2) But auquel on vise. J. A. B.

CHAPITRE CLXXVIII.

COMMENT MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE SE DÉLOGEA DE DEVANT HENNEBONT; ET COMMENT MESSIRE CHARLES DE BLOIS L'ENVOYA A DINANT; ET COMMENT IL PRIT LE CHATEL DE CONQUÊT.

A LENDEMAIN, messire Louis d'Espagne appela le vicomte de Rohan, l'évêque de Léon, messire Henry de Léon, et le maître des Génois, pour avoir avis et conseil qu'ils feroient et comment ils se maintiendroient; car ils véoient (voyoient) la ville de Hennebont forte, et le secours qui venu y étoit, mêmement les archers qui tous les déconfisoient; parquoi ils perdoient le temps pour néant, et alenoient (se fatiguoient) à demeurer là, et ne véoient (voyoient) tourne-voie (moyens) parquoi ils pussent rien conquêter. Si se accordèrent tous à ce qu'ils se délogeroient lendemain et se trairoient (rendroient) vers le châtel d'Auray, là où messire Charles de Blois étoit à siége fait, et les autres seigneurs de France. Lendemain bien matin ils défirent leurs logis et se trairent (portèrent) celle part; si comme ordonné étoit. Ceux de la ville firent grand huy (bruit) après eux, quand ils les virent déloger; et aucuns issirent (sortirent) après eux pour aventure trouver: mais ils furent rechassés arrière et perdirent de leurs compagnons, ainçois (avant) qu'ils pussent être retraits (retirés) à la ville.

Quand messire Louis d'Espagne et toute sa charge

de gens d'armes furent venus en l'ost messire Charles de Blois, il lui compta la raison pourquoi ils avoient laissé le siége de devant Hennebont. Adonc ordonnèrent-ils entr'eux par grand' délibération de conseil, que le dit messire Louis et ceux qui étoient venus avec lui iroient assiéger la bonne ville de Dignan, qui n'étoit fermée, fors d'eau et de palis. Ainsi demeura la ville de Hennebont en paix une grand'pièce; et fut renforcée et rafraîchie moult grandement. Le dit messire Louis s'en alla atout (avec) son ost assiéger Dignan. Ainsi qu'il s'en alloit, il passa assez près d'un vieux châtel qu'on appeloit Conquêt [1]; et en étoit châtelain, de par la comtesse un chevalier de Lombardie [2], bon guerroyeur et hardi, qui s'appeloit messire Mansion [3], et avoit plusieurs soudoyers avec lui. Quand le dit messire Louis entendit que le châtel étoit de l'accord à la comtesse, si fit traire (retirer) son ost (armée) cette part et assaillir fortement. Ceux de dedans se défendirent si bien que l'assaut dura jusques à la nuit; et se logea l'ost là endroit. Lendemain il fit l'assaut recommencer: les as-

(1) Il n'est guère possible que Louis d'Espagne ait rencontré sur sa route, en allant d'Auray, soit à Bignan qui est au nord de cette place, soit à Dinant qui est à l'orient, à une assez grande distance, le château de Conquêt situé à la pointe occidentale de la Bretagne. Il n'est guère plus possible que Gautier de Mauny se soit transporté avec une troupe nombreuse, en une matinée, de Hennebont au *Conquêt près de Brest*, c'est-à-dire à plus de 30 lieues. L'historien ignoroit donc la position des lieux dont il a parlé, à moins qu'on ne suppose, ce qui n'est pas très vraisemblable, qu'il existoit un autre château de Conquêt que celui que nous connoissons. J. D.

(2) Les imprimés disent de *Normandie*. J. D.

(3) Les *Hist. de Bret.* le nomment *Mencon*. J. D.

saillants approchèrent si près des murs qu'ils y firent un grand trou, car les fossés n'étoient mie moult parfons (profonds). Si entrèrent dedans par force et mirent à mort tous ceux du châtel, excepté le chevalier qu'ils prirent prisonnier; et y établirent un autre châtelain bon et sûr et soixante compagnons avec lui pour garder le châtel. Puis se partit le dit messire Louis et s'en alla assiéger la bonne ville de Dignant. La comtesse de Montfort et messire Gautier de Mauny entendirent ces nouvelles que messire Louis d'Espagne et son ost étoient arrêtés devant le châtel de Conquêt; si appela le dit messire Gautier tous les compagnons soudoyers, et leur dit que ce seroit trop noble aventure pour eux tous, si ils pouvoient dessiéger le dit châtel et déconfire le dit messire Louis et tout son ost; et que oncques si grand honneur n'avint à gens d'armes qu'il leur aviendroit. Tous les compagnons s'y accordèrent et partirent lendemain au matin de Hennebont, et s'en allèrent cette part de si grand'volonté que peu en demeura en la ville. Tant chevauchèrent qu'ils vinrent environ nonne (midi) au châtel de Conquêt; et trouvèrent qu'il avoit été conquis le jour devant, et ceux de dedans tous occis, excepté le chevalier messire Mansion qui le gardoit; et l'avoient les dits François pourvu et rafraîchi de tous points et de nouvelles gens. Quand messire Gautier de Mauny entendit ce, et que messire Louis étoit allé assiéger la ville de Dignant il en eut grand deuil, pourtant (attendu) qu'il ne se pouvoit combattre à lui. Si dit à ses compagnons qu'il ne se partiroit de là, si sau-

roit quels gens il avoit au dit châtel, et comment il avoit été perdu. Si s'appareillèrent lui et ses compagnons pour assaillir le châtel, et montèrent tous chargés contre mont. Quand les Espagnols qui dedans étoient les virent en telle manière venir, ils se défendirent tant qu'ils purent; et ceux de dehors les assaillirent si fortement et tinrent si près de traire (tirer) qu'ils approchèrent les murs, malgré ceux du châtel, et trouvèrent le trou du mur parquoi ils avoient le jour devant gagné le châtel. Si entrèrent dedans par ce trou même et tuèrent tous les Espagnols, excepté dix que aucuns chevaliers prirent à mercy. Puis se retrairent (retirèrent) les Anglois et les Bretons pardevers Hennebont; car ils ne l'osoient mie grandement éloigner; et laissèrent le châtel de Conquêt tout seul et sans garde, car ils virent bien qu'il n'étoit mie à tenir.

CHAPITRE CLXXIX.

COMMENT CEUX DE DIGNANT SE RENDIRENT A MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE, ET COMMENT IL PRIT LA VILLE DE GUERANDE; ET COMMENT IL ENTRA EN MER AVEC PARTIE DE SES GENS POUR ALLER A L'AVENTURE.

OR, REVIENDRAI-JE à messire Louis d'Espague, qui fit loger son ost hâtivement tout autour de la ville de Dignant en Bretagne, et fit tantôt faire petits bateaux et nacelles pour assaillir la ville de toutes parts, par terre et par yaue (eau). Quand les bour-

geois de la ville virent ce, et bien savaient que leur ville n'étoit fermée que de palis, ils eurent peur, grands et petits, de perdre corps et avoir, si s'accordèrent communément qu'ils se rendroient, sauf leur corps et leur avoir; ce qu'ils firent le quart jour que l'ost (armée) fut venu là, malgré leur capitaine messire Regnault de Guingant; et le tuèrent en my (milieu) le marché, pourtant (attendu) qu'il ne s'y vouloit accorder. Quand messire Louis d'Espagne eut été en la ville de Dignant, par deux jours et eut pris la féauté des bourgeois, il leur donna pour capitaine celui Girard de Maulin, écuyer qu'il trouva laiens (dedans) prisonnier, et messire Pierre Porteboeuf avec lui: puis s'en alla atout (avec) son ost devers une moult grosse ville séant sur la mer que on appelle Guerrande, et l'assiégea par terre; et trouva assez près grand'foison de naves (nefs) et vaisseaux pleins de vins que marchands y avoient là amenés de Poitou et de la Rochelle pour vendre. Si eurent tantôt vendu les marchands leurs vins, et furent mal payés. Et puis fit le dit messire Louis prendre toutes les naves (nefs), et monter gens d'armes dedans, et partie des Espagnols et des Génois, et puis fit lendemain assaillir la ville par terre et par mer, qui ne se put longuement défendre: ains (mais) fut assez tôt gagnée par force, et tantôt robée (pillée) et mis à l'épée, sans merci, hommes et femmes et enfants, et cinq églises arses (brûlées) et violées, dont messire Louis fut dûrement courroucé. Si fit tantôt pour ce pendre vingt quatre de ceux qui ce avoient fait. Là fut gagné grand trésor, si que chacun en eut tant

qu'il en put porter; car la ville étoit grande, riche et marchande. Quand cette grosse ville qui Guerrande étoit appelée, fut ainsi gagnée, robée (pillée) et exilliée (ravagée), ils ne sûrent plus avant où aller pour gagner. Si se mit le dit messire Louis en ces vaisseaux qu'il avoit trouvés sur mer en la compagnie de messire Othon (Antoine) Doria et d'aucuns Génois et Espagnols pour aller aucune part, pour aventurer sur la marine; et le vicomte de Rohan, l'évêque de Léon, messire Henry son neveu, et tous les autres s'en revinrent en l'ost (armée) messire Charles de Blois, qui encore séoit devant le châtel d'Auray. Si trouvèrent grand'foison de seigneurs et de chevaliers de France, qui nouvellement étoient là venus; tels que messire Louis de Poitiers, comte de Valence (Valentinois), le comte d'Auxerre, le comte de Porcien, le comte de Joigny, le comte de Boulogne, et plusieurs autres que le roi Philippe y avoit envoyés pour réconforter son neveu; et aucuns y étoient venus de leur volonté, pour venir voir et servir messire Charles de Blois. Et encore n'étoit le fort châtel d'Auray gagné; mais ceux de dedans étoient si près menés et si oppressés de famine, qu'ils avoient mangé par huit jours tous leurs chevaux; et ne les voulut-on prendre à merci s'ils ne se rendoient simplement. Quand ils virent que mourir les convenoit, ils issirent hors couvertement par nuit et se mirent en la volonté de Dieu, et passèrent tout parmi l'ost, à l'un des côtés, dont aucuns furent aperçus et tués. Messire Henry de Spinefort et messire Olivier son frère et plusieurs autres se sauvèrent et échap-

pèrent par un bosquet qui là étoit, et s'en allèrent droit à Hennebont devers la comtesse et les compagnons chevaliers Anglois et Bretons qui les reçurent liement (joyeusement).

CHAPITRE CLXXX.

COMMENT APRÈS LA PRISE D'AURAY MESSIRE CHARLES DE BLOIS ALLA ASSIÉGER VANNES, LAQUELLE SE RENDIT A LUI.

AINSI reconquit messire Charles de Blois le fort châtel d'Auray, par affamer ceux qui le gardoient, où il avoit sis par l'espace de dix semaines et plus. Si le fit refaire et rappareiller, et bien garnir de gens d'armes et de toutes pourvéances (provisions), et puis s'en partit et alla à (avec) tout son ost assiéger la cité de Vannes, dont messire Geoffroy de Malestroit étoit capitaine, et se logea tout autour. Lendemain, aucuns compagnons Bretons et soudoyers qui gissoient en une ville qu'on appelle Ploermel, issirent (sortirent) hors et se mirent en aventure pour gagner: si vinrent assaillir l'ost messire Charles, et se férirent en l'un des côtés secrètement; mais ils furent enclos, quand l'ost fut estourmi, et perdirent de leurs gens grossement: les autres s'enfuirent, et furent suivis jusques assez près de Ploermel, qui étoit assez près de Vannes. Quand ceux de l'ost qui étoient armés furent revenus de la chasse, ils allèrent, de ce retour même, assaillir la ville de

Vannes fortement et roidement, et gagnèrent par force les barrières jusques à la porte de la cité. Là eut très fort assaut et plusieurs morts et navrés (blessés) d'une part et d'autre, et dura jusques à la nuit. Adonc fut accordé un répit qui devoit durer lendemain tout le jour, pour les bourgeois conseiller, si ils se voudroient rendre ou non. Lendemain ils furent si conseillés qu'ils se rendirent, malgré messire Geoffroy de Malestroit leur capitaine; et quand il vit ce, il se mit hors de la cité descongneuement (secrètement), entrementes (pendant) qu'on parlementoit, et s'en alla devers Hennebont. Et le parlement se fit ainsi, que messire Charles de Blois et tous les seigneurs de France entrèrent en la cité et prirent la féauté des bourgeois, et se reposèrent en la cité par cinq jours; puis s'en partirent et allèrent assiéger une autre forte cité que on appelle Craais (Carhaix). Or lairay (laisserai) à parler un petit d'eux, et retournerai à messire Louis d'Espagne.

CHAPITRE CLXXXI.

COMMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY ET MESSIRE AMAURY DE CLISSON DÉCONFIRENT MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE ET SA ROUTE (TROUPE), ET GAGNÈRENT TOUT L'AVOIR QU'IL AVOIT CONQUIS; ET COMMENT IL ÉCHAPPA.

SACHEZ que quand messire Louis d'Espagne fut monté au port de Guerrande sur mer, il et sa compagnie allèrent tant nageant (naviguant) par mer

qu'ils arrivèrent en la Bretagne Bretonnant [1], au port de Kemperlé, et assez près de Kempercorantin et de saint Mathieu-de-fine-poterne [2]; et issirent des naves (nefs) et allèrent ardoir (brûler) et rober (piller) tout le pays; et trouvèrent si grand avoir que merveilles seroit à raconter. Si l'apportoient tout en leurs naves (nefs) et puis ralloient d'autre part rober (piller); et ne trouvoient nullui (personne) qui leur défendit. Quand messire Gautier de Mauny et messire Amaury de Clisson sûrent les nouvelles de messire Louis d'Espagne et de ses compagnons, ils eurent conseil qu'ils iroient cette part: puis le découvrirent à messire Yvon de Treseguidy au châtelain de Guingant, au seigneur de Landrémans, à messire Guillaume de Cadoudal, aux deux frères de Spinefort, et à tous les chevaliers qui là étoient dedans Hennebont, qui tous s'y accordèrent de bonne volonté. Lors se mirent tous en leurs vaisseaux, et prirent trois mille archers avec eux, et ne cessèrent de nager (naviguer) jusques à tant qu'ils vinrent droit au port où les naves (nefs) messire Louis étoient ancrées. Si entrèrent dedans et tuèrent tous ceux qui les naves (nefs) gardoient; et trouvèrent dedans si grand avoir qu'ils s'en émerveillèrent durement, que les Espagnols avoient là dedans apporté: puis se mirent à terre et se mirent en plusieurs lieux à maisons ardoir (brûler) et villes. Si se partirent

(1) On appeloit ainsi la basse Bretagne; la haute se nommoit Bretagne-Galot J. D.

(2) Saint Mathieu-fin-de-terre, cap situé à la pointe occidentale de la Bretagne près du Conquêt. J. D.

(partagèrent) en trois batailles, par grand sens, pour plutôt trouver leurs ennemis, et laissèrent trois cents archers pour garder leur navie (flotte) et l'avoir qu'ils avoient gagné; puis se mirent à la voye par plusieurs chemins.

Ces nouvelles vinrent à messire Louis d'Espagne que les Anglois étoient arrivés efforcément et le quéroient (cherchoient): si rassembla toutes ses gens et se mit au retour devers ses naves (nefs), pour entrer dedans. Ainsi qu'il s'en revenoit, tous ceux du pays le poursuivoient, hommes et femmes, qui avoient perdu leur avoir; et il se hâtoit tant qu'il pouvoit. Si encontra l'une des trois batailles, et vit bien que combattre le convenoit: si se mit en bon convenant (ordre); car il étoit hardi chevalier et conforté durement; et fit là aucuns chevaliers nouveaux, spécialement un sien neveu que on appeloit Alphonse. Si se férirent en cette première bataille si roidement qu'ils en ruèrent maint par terre; et eut été tantôt toute déconfite et sans remède, si n'eussent été les autres deux batailles qui y survinrent, par le cri et par le hu (bruit) qu'ils avoient ouï des gens du pays. Lors commença le hutin (combat) à renforcer et les archers si fort à traire (tirer) que Génois et Espagnols furent déconfits et presque tous morts et tués à grand meschef; car ceux du pays, qui les suivoient à (avec) bourlès (massues) et à (avec) piques, y survinrent, qui les partuèrent tous, et rescouoient (recouvroient) ce qu'ils pouvoient de leur perte. Si que à grand meschef le dit messire Louis se partit de la bataille durement navré (blessé) en plu-

sieurs lieux, et s'en affuit pardevers ses naves (nefs) tout déconfit et ne remmena, de bien sept mille hommes qu'il avoit avec lui, plus haut de trois cents, et y laissa mort son neveu que moult aimoit, messire Alphonse d'Espagne; dont il étoit en cœur, et fut depuis ce moult destroit (affligé) et courroucé, mais amender ne le put.

CHAPITRE CLXXXII.

COMMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY POURSUIVIT MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE JUSQUES BIEN PRÈS DE RENNES, ET COMMENT IL ASSAILLIT LA ROCHEPERIOU.

QUAND il fut revenu à ses naves(nefs), il cuida(crut) entrer dedans; mais il les trouva si bien gardées qu'il ne put entrer dedans: si se mit dans un vaisseau qu'on appelle lique, à (avec) grand meschef et en grand'hâte, atout (avec) ce de gens qu'il avoit échappé, et se mit fortement à nager (naviguer). Quand ces chevaliers d'Angleterre et de Bretagne dessus nommés eurent déconfit leurs ennemis, et ils aperçurent que ledit messire Louis s'en étoit parti et allé devers les vaissaux, ils se mirent tous à aller après lui, tant qu'ils purent, et laissèrent les gens du pays convenir du remenant (reste) et eux venger, et reprendre partie de ce qu'on leur avoit robé (pillé). Quand ils furent venus à leurs vaisseaux ils trouvèrent que le dit messire Louis étoit entré en une lique (vaisseau) qu'il avoit trouvée, et s'en alloit

fuyant tant qu'il pouvoit. Ils entrèrent tantôt ès plus appareillés vaisseaux qu'ils trouvèrent là, et dressèrent leurs voiles, et nagèrent tant qu'ils purent après le dit messire Louis; car il leur étoit avis qu'ils n'avoient rien fait, si le dit messire Louis leur échappoit. Ils eurent bon vent à souhait, et le véoient (voyoient) toudis (toujours) nagier (naviguer) si fortement qu'ils ne le pouvoient raconsuir (atteindre). Tant nagèrent à force de bras les maronniers (marins) messire Louis qu'ils vinrent à un port qu'on appelle Redon. Là descendit le dit messire Louis et ceux qui échappés étoient avec lui; et entrèrent en la ville de Redon. Ils ne furent mie grandement arrêtés en la dite ville quand ils ouïrent dire que les Anglois étoient arrivés, et qu'ils descendoient pour eux combattre. Adonc se hâta le dit messire Louis, qui ne se vit mie pareil contre eux, et monta sur petits chevaux qu'il emprunta en la ville, et s'en alla droit vers la cité de Rennes [1] qui est assez près de là; et montèrent aussi ses gens qui purent recouvrer de chevaux; et qui ne purent, se partirent tout à pied, suivant leur maître. Si en y eut plusieurs de laissés et mal montés r'atteints, qui eurent mal finé (trouvé) quand ils chéirent (tombèrent) ès mains de leurs ennemis. Toute fois le dit messire Louis se sauva; et ne le purent les Anglois aconsuir (atteindre); et s'en vint à (avec) petite maisnie (suite) en la cité de Rennes; et les Anglois et les

(1) Quelques manuscrits disent Vannes. Les deux leçons pourroient être également bonnes. Celle du texte est adoptée par les *Histor. de Bret.* l. D.

Bretons s'en retournèrent et vinrent à Redon; et là se reposèrent cette nuit.

Lendemain ils se remirent à chemin par mer, pour venir à Hennebont pardevers la comtesse leur dame, mais ils eurent vent contraire; si leur convint prendre port trois lieues près de Dignant; puis se mirent à chemin par terre, ainsi qu'ils purent, et gâtèrent le pays d'entour Dignant; et prenoient chevaux tels que chacun pouvoit trouver, l'un à (avec) selle, l'autre sans selle, et allèrent tant qu'ils vinrent une nuit assez près de Rocheperiou. Quand ils furent là venus, messire Gautier de Mauny dit à ses compagnons: « Certainement, seigneurs, je crois volontiers assaillir ce fort châtel, si j'avois compagnie, comme travaillé (fatigué) que je sois, pour essayer si nous y pourrions rien conquêter. » Les autres chevaliers répondirent tous: « Sire, allez-y hardiment, nous vous suivrons jusques à la mort. »

Adonc se mirent tous à monter contre mont la montagne, tous prêts et appareillés d'assaillir. A ce point étoit cet écuyer qu'on appeloit Girard de Maulin, comme châtelain, qui avoit été prisonnier à Dignant, si comme vous avez ouï; lequel fit armer appertement (expertement) toutes ses gens et aller aux guérites et aux défenses; et ne se mit point derrière, mais vint à (avec) toutes ses gens pour défendre le châtel. Là eut un fort assaut, dur et périlleux, et y eut plusieurs chevaliers et écuyers navrés (blessés) entre lesquels messire Jean le Bouteiller et messire Mathieu de Fresnay furent durement blessés; et tant qu'il les convint rapporter à val, et mettre gésir ès prés avec les autres navrés (blessés).

CHAPITRE CLXXXIII.

COMMENT CEUX DE HENNEBONT SE PARTIRENT DE LA ROCHEPERIOU, ET ALLÈRENT DEVANT FAOUET, UN AUTRE FORT CHATEL, POUR L'ASSAILLIR.

CIL (ce) Girard de Maulin avoit un frère hardi écuyer et conforté durement que on clamoit (appeloit) Régnier de Maulin et étoit châtelain d'un autre petit fort que on appeloit Faouet, qui siéd à moins d'une lieue près de Rocheperiou. Quand ce Régnier entendit que Bretons et Anglois assailloient son frère, il fit armer de ses compagnons jusques à quarante; si issit (sortit) hors et chevaucha pardevers Rochepériou pour aventures et pour voir s'il pourroit en aucune manière à son frère valoir ni aider. Si lui avint si bien qu'il survint sur ces chevaliers et écuyers navrés (blessés) et sur leur maisnie (suite), qui gissoient dessous le châtel en un pré: si leur coururent sus et prirent les deux chevaliers et les écuyers navrés (blessés); et les fit porter et emmener pardevers Faouet en prison, ainsi blessés qu'ils étoient. Aucuns de leur maisnie (suite) s'en affuirent à messire Gautier de Mauny et les autres chevaliers qui étoient grandement intentifs d'assaillir, et leur dirent l'aventure comment on emmenoit ces chevaliers et écuyers pardevers Faouet en prison, et comment ils avoient été pris. Quand les chevaliers entendirent ces nouvelles, ils furent trop durement courroucés, et firent cesser l'assaut, et se mirent à

aller tant qu'ils purent, qui mieux mieux, devers Faouet, pour raconsuir (atteindre) s'ils pussent ceux qui emmenoient ces prisonniers; mais ils ne se purent tant hâter que le dit Régnier de Maulin ne fut jà rentré en son châtel atout (avec) ses prisonniers, avant qu'ils fussent venus là. Quand ils furent là venus, l'un devant, l'autre après, ils commencèrent à assaillir, ainsi travaillés qu'ils étoient; mais petit y firent adonc; car le dit Régnier et ses compagnons se défendirent vassalment (bravement). Et jà étoit tard, et tous étoient travaillés (fatigués) durement; si eurent conseil qu'ils se logeroient et reposeroient cette nuit pour assaillir lendemain.

CHAPITRE CLXXXIV.

COMMENT CEUX DE HENNEBONT SE PARTIRENT DE FAOUET SANS RIEN FAIRE; ET COMMENT ILS PRIRENT GOY-LA-FORÊT ET TUÈRENT TOUS CEUX QUI DEDANS ÉTOIENT.

GIRARD de Maulin sut, tantôt que ces seigneurs se furent partis de là, le beau fait que son frère Régnier avait fait pour lui secourir; si en eut grand'joie. Et sut que ces seigneurs étoient pour ce traits (allés) devant Faouet, et le conquerroient s'ils pouvoient. Si se appensa qu'il feroit aussi beau service à son frère, s'il pouvoit, comme son frère lui avoit fait: si monta par nuit sur son cheval, et vint un petit devant le jour à Dignant; et fit tant qu'il parla tantôt à messire

Pierre Porteboeuf son bon compagnon, qui étoit capitaine et souverain de Dignant avec lui, si comme vous avez ouï; et lui conta l'aventure, et pourquoi il étoit là venu. Si eurent conseil que sitôt que jour seroit, il assembleroit tous les bourgeois de la ville, et leur démontreroit la besogne, et les feroit armer s'il pouvoit pour aller désassiéger le châtel de Faouet. Quand grand jour fut et tous les bourgeois furent assemblés en la halle de la ville, Girard de Maulin leur demontra la besogne si bellement que les bourgeois et les soudoyers furent d'accord d'eux armer, et de partir tantôt, et d'aller où l'on les voudroit mener; et firent sonner le bancloche [1], et s'armèrent toutes gens: puis issirent (sortirent) hors, et se mirent en voie tant qu'ils purent pardevers Faouet; et étoient bien six mille hommes, que uns que autres. Messire Gautier de Mauny et les autres seigneurs le surent tantôt par un espie. Si eurent conseil ensemble pour regarder et aviser quelle chose leur seroit bonne à faire; si que tout considéré, le bien et le mal, ils s'accordèrent à ce qu'ils se partiroient ainsi qu'ils pourroient pardevers Hennebont, car grand meschef leur pourroit avenir s'ils demeuroient longuement là; car si ceux de Dignant leur venoient d'une part, et l'ost messire Charles de Blois et des seigneurs de France d'autre part, ils seroient enclos et tous pris et morts, à la volonté de leurs ennemis. Si s'accordèrent à ce que le meilleur point étoit de laisser leurs compagnons en prison, que tout perdre, jusques

(1) La cloche du beffroi. J. A. B.

adonc qu'ils le pourroient amender. Lors se partirent de là et se mirent à voie pour revenir à Hennebont. Ainsi qu'ils revenoient vers Hennebont ils vinrent passant pardevant un châtel que on appeloit Goy-la-Forêt, qui quinze jours devant étoit rendu à messire Charles de Blois; et l'avoit le dit messire Charles livré à garder à messire Henry de Léon et à messire Guy de Goy, qui paravant le tenoit; lesquels deux chevaliers n'étoient point laiens (dedans) quand ces seigneurs Bretons et Anglois vinrent là passant mais étoient en l'ost (armée) messire Charles, avec les seigneurs de France devant la ville de Craais (Carhaix) qu'ils avoient assiégée. Quand messire Gautier de Mauny vit le château de Goy-la-Forêt qui étoit merveilleusement fort, il dit à ces seigneurs et chevaliers de Bretagne qui étoient avec lui qu'il n'iroit plus avant et ne se partiroit de là, comme travaillé (fatigué) qu'il fut, si auroit assailli ce fort châtel, et vu le convenant (disposition) de ceux de dedans. Si commanda tantôt aux archers que chacun le suist (suivit), et à ses compagnons aussi; puis prit sa targe (bouclier) à son col et monta contre mont jusques aux barrières et aux fossés du châtel; et tous les autres Bretons et Anglois le suivirent. Lors commencèrent fort à assaillir, et ceux de dedans fortement à eux défendre, combien qu'ils n'eussent pas leur capitaine. Là eut très fort assaut et grand'foison de bien faisants dedans et dehors; et dura jusques à basses vespres [1]; et ce bon chevalier messire Gautier

(1) Vers la fin du jour.

de Mauny semonnoit fortement les assaillants, et se mettoit toujours au devant des autres au plus grand péril; et les archers traioient (tiroient) si ouniement (tous ensemble) que ceux du châtel ne s'osoient montrer si petit non.

Si firent tant le dit messire Gautier et ses compagnons, que les fossés furent emplis de l'un des côtés d'estrain (paille) et de bois, parquoi ils vinrent jusques aux murs, et piquèrent tant de grands mails, et pics de fer, et de marteaux, que le mur fut troué une toise de large: si entrèrent les dits Anglois et Bretons dedans ce châtel par force, et tuèrent tous ceux qu'ils y trouvèrent, et se logèrent là endroit. Lendemain ils se mirent à chemin et allèrent par telle manière qu'ils vinrent à Hennebont [1]. Et d'autre part Girard de Maulin qui étoit à Dignant venu quérir le secours, et qui l'emmenoit devers Faouet exploita tant, avec ceux qu'il emmenoit, qu'ils vinrent à Faouet, et trouvèrent que les Anglois et les Bretons s'en étoient partis. Si issit (sortit) Régnier de Maulin contre eux et les reçut liement; puis après dîner s'en retournèrent à Dignant.

(1) Les imprimés omettent la fin de ce chapitre: et abrègent considérablement les deux suivants. J. D.

CHAPITRE CLXXXV.

COMMENT LA COMTESSE DE MONTFORT REÇUT LIEMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY ET SES COMPAGNONS; ET COMMENT LA VILLE DE CARHAIX SE RENDIT A MESSIRE CHARLES DE BLOIS.

QUAND la comtesse de Montfort sut les nouvelles de la revenue des dessus dits Anglois et Bretons, elle en fut grandement réjouie; si alla contre eux et les fêta liement (gaiement) et baisa et accola chacun de grand cœur; et avoit fait appareiller au châtel pour mieux eux fêter, et donna à dîner moult noblement à tous les chevaliers et écuyers de renom, et leur demanda moult intentivement (avecintention) de leurs aventures, combien qu'elle en sut jà grand'partie. Chacun lui conta ce qu'il en savoit, et des bien faisants ce que chacun en avoit vu. Là endroit furent ramenteues (racontées) maintes prouesses et plusieurs travaux, maint grand fait d'armes et périlleux, et maintes hardies entreprises faites par ceux qui là furent; ce peut et doit savoir chacun qui a été souvent en armes, et les doit-on tenir etreputer pour preux: mais sur tous emportoit la huée (renommée) et le chapelet [1] messire Gautier de Mauny.

A ce point que ces seigneurs Anglois et Bretons furent revenus à Hennebont, messire Charles de Blois avoit conquis la bonne cité de Vannes, et avoit as-

(1) En avoit la principale gloire et le chapeau, ou la couronne. J. A. B.

siégé la ville que on appelle Carhaix. La comtesse de Montfort et messire Gautier de Mauny envoyèrent tantôt grands messages au roi Édouard pour lui signifier comment messire Charles de Blois et les autres seigneurs de France et leurs aidants avoient reconquis les cités de Rennes, Vannes et les autres bonnes villes et châteaux de Bretagne; et qu'ils conquerroient tout le remenant (reste), s'il ne les venoit secourir brièvement. Ces messages se partirent de Hennebont et s'en allèrent en Angleterre tant qu'ils purent, et arrivèrent en Gornouailles, et enquirent et demandèrent là du roi où ils le trouveroient. Si leur fut dit qu'il étoit à Windsor. Si chevauchèrent cette part à grand exploit.

Or nous souffrirons nous un petit de ces messagers à parler, et retournerons à messire Charles de Blois et à ceux de son côté, qui avoit assiégé la ville de Carhaix; et tant l'étreignirent, et contraignirent par assauts et par engins (ruses), qu'ils ne se purent plus tenir et se rendirent à messire Charles de Blois, sauf leurs corps et leur avoir: lequel messire Charles les prit à mercy; et ceux de Carhaix lui jurèrent féauté et hommage et le reconnurent à seigneur. Si y mit le dit messire Charles nouveaux officiers et un bon chevalier à capitaine; et séjournèrent là les dits seigneurs pour eux et leurs gens rafraîchir bien quinze jours. Là en dedans eurent conseil et avis qu'ils se trairoient (rendroient) devant Hennebont.

CHAPITRE CLXXXVI.

COMMENT MESSIRE CHARLES DE BLOIS SE PARTIT DE CARHAIX ET VINT METTRE LE SIÉGE DEVANT HENNEBONT; ET COMMENT MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE Y VINT.

ADONC se partirent les dessus dits seigneurs et chevaliers de France de Carhaix, et se trairent (rendirent) moult arréement (en ordre) devant la forte ville de Hennebont, qui grandement étoit rafraîchie et renforcée, ravitaillée et pourvue de toute artillerie. Si l'assiègérent tout autour si avant comme assiéger la purent. Le quatrième jour après que ces seigneurs se furent mis et traits (rendus) à siége, y vint messire Louis d'Espagne qui s'étoit tenu en la cité de Rennes bien six semaines, et là fait curer (soigner) et médeciner ses plaies. Si le virent tous les seigneurs moult volontiers et le reçurent à grand' joie; car il étoit moult honoré et aimé entre eux, et tenu pour très bon homme d'armes et vaillant chevalier; et tel étoit-il vraiment; et aussi il avoit bien cause qu'ils le fêtassent, car ils ne l'avoient vu puis la bataille dessus dite. La compagnie des seigneurs de France étoit grandement multipliée, et accroissoit tous les jours; car grand'foison de seigneurs de France revenoient de jour en jour du roi d'Espagne[1], qui faisoit guerre adonc au roi de Grenade[2]

(1) Alphonse XI roi de Castille. J. A. B.
(2) Muley Muhammad. J. A. B.

et aux Sarrasins: si que quand ils passoient par Poitou, et ils oyoient (entendoient) nouvelles des guerres qui étoient en Bretagne, ils s'en alloient cette part. Le dit messire Charles avoit fait dresser quinze ou seize engins (machines) qui jetoient ouniement (toutes ensemble) aux murs de Hennebont et à la ville: mais ceux de dedans n'y acomptoient (songeoient) mie grandement, car ils étoient fort pavaissiez (fortifiés) et guérités à l'encontre; et venoient aucunes fois aux murs et aux créneaux et les frottoient et passoient de leurs chaperons par dépit, et puis crioient tant qu'ils pouvoient en disant: « Allez, allez requerre et rapporter vos compagnons qui se reposent au champ de Kemperlé. » De quoi messire Louis d'Espagne et les Génois eurent grand yreur (colère) et grand dépit.

CHAPITRE CLXXXVII.

COMMENT MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE REQUIT A MESSIRE CHARLES DE BLOIS QU'IL LUI DONNAT MESSIRE GUILLAUME LE BOUTEILLER ET MESSIRE HUBERT DU FRESNAY POUR EN FAIRE SA VOLONTÉ: LEQUEL LES LUI DONNA MOULT ENUIS (AVEC PEINE).

UN JOUR vint le dit messire Louis d'Espagne en la tente messire Charles de Blois et lui demanda un don, présents grand'foison de grands seigneurs de France qui là étoient, en guerdon de tous les services que fait lui avoit. Le dit messire Charles ne

savoit mie quel don il vouloit demander; car si il l'eut su, jamais ne lui eut accordé; si lui octroya légèrement, pourtant (attendu) qu'il se sentoit moult tenu à lui. Quand le don lui fut octroyé, messire Louis dit: « Monseigneur, grands mercis. Je vous prie donc et requiers que vous fassiez cy venir tantôt les deux chevaliers qui sont en votre prison à Faouet, dedans le châtel, messire Jean le Bouteiller et messire Hubert de Fresnay, et les me donnez pour faire ma volonté; c'est le don que je vous demande: ils m'ont chassé, déconfit et navré (blessé), et tué messire Alphonse mon neveu que je tant aimois : si ne m'en sais autrement venger que je leur ferai couper les têtes, pardevant leurs compagnons qui laiens (dedans) sont enfermés. »

Le dit messire Charles fut tout ébahi quand il ouït messire Louis ainsi parler; si lui dit moult courtoisement: « Certes, sire, les prisonniers vous donnerai-je volontiers, puisque demandés les avez, mais ce seroit grand'cruauté et peu d'honneur à vous, et grand blâme pour nous tous, si vous faisiez de deux si vaillants hommes comme ce sont, ainsi comme vous avez dit; et nous seroit-ce toujours reproché, et auroient nos ennemis bien cause des nôtres faire ainsi, quand tenir les pourroient; et nous ne savons que avenir nous est de jour en jour: pourquoi, cher sire et beau cousin, vous veuillez mieux aviser. » Messire Louis d'Espagne répondit et dit brièvement qu'il n'en seroit autrement, si tous les seigneurs du monde l'en prioient: « Et si vous ne me tenez convent (promesse), sachez que je ne partirai, et ne vous servirai ni aimerai jamais tant que je vive. »

Messire Charles vit bien et aperçut que c'étoit acertes (sérieux); si n'osa courroucer plus avant le dit messire Louis, ains (mais) envoya tantôt certains messages au châtelain de Faouet, pour les dessus dits chevaliers amener en son ost (armée). Ainsi que commandé fut, ainsi fut fait: les deux chevaliers furent amenés un jour assez matin en la tente messire Charles de Blois [1]. Quand messire Louis d'Espagne les sut venus, il les alla tantôt voir; aussi firent plusieurs des seigneurs et chevaliers de France qui les surent venus. Quand le dit messire Louis les vit, il dit: « Ha seigneurs chevaliers, vous m'avez blessé du corps et ôté de vie mon cher neveu que je tant aimois; si convient que votre vie vous soit ôtée aussi; de ce ne vous peut nul garantir. Si vous pouvez confesser s'il vous plait et prier mercy à notre seigneur, car votre dernier jour est venu. » Les deux chevaliers furent durement ébahis, ce fut bien raison, et dirent qu'ils ne pouvoient croire que vaillants hommes ni gens d'armes dussent faire ni consentir telle cruauté que de mettre à mort chevaliers pris en faits d'armes, pour guerres de seigneurs; et si fait étoit par outrage, autres gens plusieurs, chevaliers et écuyers, le pourroient bien comparer (payer) en semblable cas. Les autres seigneurs qui là étoient et oyoient ces paroles en eurent grand' pitié, mais pour prières ni pour plusieurs bonnes raisons qu'ils pussent faire, ni montrer au dit messire Louis, ils ne le purent ôter de son propos qu'il ne

(1) Les imprimés continuent d'abréger: ils suppriment tout le reste de ce chapitre, excepté la dernière phrase. J. D.

convint que les dits deux chevaliers ne fussent décolés après dîner: tant étoit le dit messire Louis courroucé et ayré (irrité) sur eux.

CHAPITRE CLXXXVIII.

COMMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY ET MESSIRE AMAURY DE CLISSON RESCOUIRENT (DÉLIVRÈRENT) LES DEUX DESSUS DITS CHEVALIERS ET LES EMMENÈRENT A HENNEBONT.

TOUTES les paroles, demandes et réponses qui premiers furent dites entre messire Charles et messire Louis, pour occasion de ces deux chevaliers, surent tantôt messire Gautier de Mauny et messire Amaury de Clisson par espies qui toujours alloient couvertement (secrètement) d'un ost (armée) en l'autre; et aussi surent toutes ces paroles dernièrement dites, quand les deux chevaliers furent amenés en la tente messire Charles. Et quand messire Gautier et messire Amaury de Clisson ouïrent ces nouvelles et entendirent que c'étoit acertes (sérieux), ils en eurent grand'pitié: si appellèrent aucuns de leurs compagnons et leur montrèrent le meschef des deux chevaliers leurs compagnons, pour avoir conseil comment ils se maintiendroient, et quelle chose ils pourroient faire: puis commencèrent à penser, l'un çà, l'autre là, et n'en savoient qu'aviser. Au dernier commença à parler le preux chevalier messire Gautier de Mauny et dit: « Seigneurs compagnons, ce seroit

grand honneur pour nous, si nous pouvions ces deux chevaliers sauver; et si nous en mettons en peine et en aventure et nous faillissons, si nous en sauroit le roi Édouard notre sire grand gré: aussi feroient tous prud'hommes qui au temps à venir en pourroient ouïr parler, puisque nous en aurions fait notre pouvoir. Si vous en dirai mon avis, si vous avez volonté de l'entreprendre; car il me semble que on doit bien les corps aventurer, pour les vies de deux si vaillants chevaliers sauver. J'ai avisé, s'il vous plait, que nous nous armerons et partirons en deux parts, dont l'une des parts istra (sortira) maintenant que on dînera, par cette porte, et s'en iront les compagnons ranger et montrer sur ces fossés, pour émouvoir l'ost (armée) et pour escarmoucher; bien crois que tous ceux de l'ost accourront cette part tantôt: vous, messire Amaury, en serez capitaine s'il vous plait, et aurez avec vous mille bons archers pour les survenants détrier (arrêter) et faire reculer; et je prendrai cent de mes compagnons et cinq cents archers, et istrons (sortirons) par cette poterne couvertement (secrètement), et viendrons par derrière férir en leurs logis que nous trouverons wis (vides). J'ai bien avec moi tel gent qui savent bien la voie aux tentes messire Charles où les deux chevaliers sont; si me trairai (rendrai) cette part; et je vous promets que je et mes compagnons ferons notre pouvoir d'eux et les amenerons à sauveté, s'il plait à Dieu. »

Ce conseil et advis plut bien à tous; et s'en allèrent armer et appareiller incontinent. Et se partit droit sur l'heure du dîner messire Amaury de Clisson à (avec)

Mauny tout droit, car bien avoit qui le menoit, en la tente messire Charles de Blois, et trouva les deux chevaliers, messire Hubert de Fresnay et messire Jean le Bouteillier, qui n'étoient mie à leur aise: mais ils le furent sitôt qu'ils virent messire Gautier et sa route (troupe): ce fut bien raison. Si furent tantôt montés sur bons coursiers qu'on leur avoit amenés: si se partirent et furent ainsi rescous (délivrés); et rentrèrent dedans Hennebont par la poterne même par où ils étoient issus; et vint la comtesse de Montfort contre eux, qui les reçut à (avec) grand' joie.

CHAPITRE CLXXXIX.

COMMENT LE SIRE DE LANDREMANS ET LE CHATELAIN DE GUINGANT FURENT PRIS A L'ASSAUT DE HENNEBONT, QUI PUIS SE TOURNÈRENT DE LA PARTIE MESSIRE CHARLES DE BLOIS.

ENCORE se combattirent les Anglois et les Bretons qui étoient devant les barrières et ensonnioient (embarrassoient) de fait avisé ceux de l'ost (armée), tant que les deux chevaliers fussent rescous (délivrés), qui jà l'étoient, quand les nouvelles en vinrent aux seigneurs de France qui se tenoient à l'escarmouche, et leur fut dit: « Seigneurs, seigneurs, vous gardez mal vos prisonniers; jà les ont rescous (délivrés) ceux de Hennebont et remis en leur forteresse ».

Quand messire Louis d'Espagne qui là étoit à l'assaut entendit ce, si fut durement courroucé et se tint

ainsi que pour deçu, et demanda quel part les Anglois et les Bretons étoient qui rescous (délivrés) les avoient. On lui répondit qu'ils étoient jà presque retraits (retirés) en leur forteresse et en leur garnison. Dont se retrait (retira) messire Louis d'Espagne vers les logis tout mautalentif (mécontent), et laissa la bataille, si comme par ennui. Aussi se commencèrent à retraire (retirer) toutes manières de gens. En ce retrait furent pris deux chevaliers Bretons de la partie de la comtesse, qui trop s'avancèrent; ce furent le sire de Landremans et le châtelain de Guingant, dont messire Charles de Blois eut grand' joie. Depuis que ceux de Hennebont furent retraits, et ceux de l'ost aussi, menèrent grand'joie les Anglois et grand revel (fête) de leurs deux chevaliers qu'ils avoient, et en louèrent grandement messire Gautier de Mauny, et dirent bien que par son sens et sa hardie entreprise ils avoient été rescous (délivrés). Ainsi se portèrent eux d'une part et d'autre. Cette même nuit furent en la tente messire Charles de Blois tant prèchés et si bien les deux chevaliers Bretons prisonniers, qu'ils se tournèrent de la partie messire Charles de Blois, et lui firent feauté et hommage, et relenquirent (abandonnèrent) la comtesse, qui maint bien leur avoit fait et plusieurs dons donnés: de quoi on parla moult et murmura sur leur affaire dedans la ville de Hennebont.

Trois jours après cette avenue, tous ces seigneurs de France qui là étoient devant Hennebont s'assemblèrent devant la tente messire Charles de Blois pour avoir conseil qu'ils feroient; car ils véoient (voyoient)

bien que la ville et le châtel de Hennebont étoient si forts qu'ils n'étoient mie à gagner; tant avoit dedans bonnes gens d'armes qui moult petit les doutoient (craignoient), ainsi qu'il étoit apparu; et leur venoient tous les jours pourvéances (provisions) et vitailles (victuailles) par la mer. D'autre part, le pays d'entour étoit si gâté qu'ils ne savoient mais où aller fourrer (fourrager); et si leur étoit l'hiver prochain, parquoi ils ne pouvoient là longuement demeurer: si que, tous ces points considérés, ils s'accordèrent qu'ils se partiroient de là et conseillèrent en bonne foi à messire Charles de Blois qu'il mit par toutes les cités, les bonnes villes et les forteresses qu'il avoit conquises, bonnes garnisons et fortes, et si vaillants capitaines qu'il se put fier en leur garde; par quoi ses ennemis ne les pussent reconquérir, et aussi si aucun vaillant homme se vouloit entremettre de prendre et donner trève jusques à la Pentecôte, qu'il s'y accordât légèrement.

CHAPITRE CXC.

COMMENT MESSIRE CHARLES SE PARTIT DE HENNEBONT ET S'EN VINT A CARHAIX, ET COMMENT IL PRIT LA VILLE DE JUGON; ET COMMENT IL EUT TRÈVES ENTRE LUI ET LA COMTESSE; ET COMMENT ELLE S'EN ALLA EN ANGLETERRE.

A CE conseil se tinrent tous ceux qui là étoient; car c'étoit entre la Saint Remy et la Toussaint, l'an de

grâce MCCCXLII, que l'hiver approchoit [1]. Si se partirent tous ces seigneurs de l'ost (armée) et autres, et s'en ralla chacun en sa contrée; et le dit messire Charles s'en alla droit vers Carhaix atout (avec) ses barons et nobles seigneurs de Bretagne qu'il avoit là de sa partie. Si retint avec lui plusieurs seigneurs et chevaliers de France pour lui aider à conseiller. Quand il fut revenu à Carhaix, entrementes (pendant) qu'il entendoit à ordonner de ses besognes et de ses garnisons, il avint que un riche bourgeois et grand marchand, qui étoit de la ville que on appelle Jugon, fut encontré de son maréchal messire Robert de Beaumanoir, et fut pris et amené à Carhaix devant messire Charles de Blois. Ce bourgeois faisoit toutes les pourvéances (provisions) madame la comtesse de Montfort à Jugon et autre part, et étoit moult aimé et cru en la ville de Jugon, qui est moult fortement fermée et siéd très noblement. Aussi fait le châtel qui est bel et fort. Et étoit de la partie de la comtesse dessus dite, et en étoit châtelain adonc de par la comtesse un chevalier moult gentil homme que on

(1) Le récit des évènements de la guerre de Bretagne est en général assez exact; il s'accorde si bien avec les chartes et autres pièces originales, que les historiens de la province l'adoptent presque sans restriction. Mais il n'en est pas de même de la chronologie; les faits ne sont pas toujours placés dans l'ordre, ni sous les dates qui leur conviennent, comme nous le remarquerons à mesure que l'occasion s'en présentera. Ici, par exemple, Froissart suppose l'année 1342 prête à finir, de sorte qu'en suivant son calcul, l'arrivée de Robert d'Artois en Bretagne, celle du roi d'Angleterre et la plupart des autres faits qu'il va raconter, se seroient passés dans le cours de l'année 1343: tandis qu'il est constant, par le récit des autres historiens et par les actes publiés dans le recueil de Rymer et dans le vol. des *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, que ces évènements appartiennent à l'année 1342. *N.* D.

appeloit messire Girard de Rochefort. Ce bourgeois qui ainsi fut pris eut moult grand'peur de mourir; si pria que on le laissât aller par rançon. Messire Charles, brièvement à parler, le fit tant examiner et enquérir d'une chose et d'autre, qu'il enconvenança (promit) à rendre et à trahir la forte ville de Jugon; et se fit fort qu'il livreroit l'une des portes par nuit, à certaine heure, car il étoit tant cru en la ville qu'il en gardoit les clefs; et pour ce mieux assurer, il en mit son fils en otage. Et le dit messire Charles lui en devoit et avoit promis à donner cinq cents livres de terre héréditablement. Ce jour vint; les portes furent ouvertes à minuit; messire Charles de Blois et ses gens entrèrent en la ville de Jugon à cette heure, à (avec) grand'puissance. La guette du châtel s'en aperçut: si commença à crier: « Alarme, alarme, trahis, trahis! » Les bourgeois qui de ce ne se donnoient garde se commencèrent à émouvoir; et quand ils virent leur ville perdue ils se mirent à fuir devers le châtel par troupeaux; et le bourgeois qui trahis les avoit se mit à fuir par couverture [1] avec eux.

Quand le jour fut venu, messire Charles et ses gens entrèrent ès maisons des bourgeois pour eux héberger, et prirent tout ce qu'ils trouvèrent; et quand messire Charles vit le châtel si fort et si empli de bourgeois, il dit qu'il ne se partiroit de là jusques adonc qu'il auroit le châtel à sa volonté. Le châtelain et les bourgeois aperçurent tantôt que ce bourgeois les

(1) Afin de couvrir sa trahison. J. A. B.

avoit trahis : si le prirent et le pendirent tantôt aux créneaux et aux murs du château. Et pour ce ne s'en partirent mie messire Charles et ses gens; mais s'ordonnèrent et appareillèrent fortement et durement. Quand ceux qui dedans le châtel se tenoient virent que messire Charles ne s'en partiroit point ainsi, jusques adonc qu'il auroit le châ[illegible] dit, et sentoient qu'ils [illegible] (provisions) assez pou[illegible] jours, ils s'accordèren[illegible] en commencèrent [illegible] tre eux et messire [illegible] ment et purement, [illegible] qui demeurés le[illegible] mage au dit messire C[illegible] rent à seigneur, et devinrent tous ses hommes. Ainsi eut messire Charles et le fort châtel et la bonne ville de Jugon, et en fit une bonne garnison, et y laissa messire Girard de Rochefort à capitaine, et la rafraîchit d'autres gens d'armes et de pourvéances (provisions).

qu'ils se rendroient. Si ; et se porta le traité entre eux et messire qu'ils se rendirent quittement et purement, leurs corps et leurs biens ; et firent feauté et hommage au dit messire C[illegible]es de Blois, et le reconnurent à seigneur, et devinrent tous ses hommes. Ainsi eut messire Charles et le fort châtel et la bonne ville de Jugon, et en fit une bonne garnison, et y laissa messire Girard de Rochefort à capitaine, et la rafraîchit d'autres gens d'armes et de pourvéances (provisions).

De ces nouvelles furent la comtesse de Montfort et ceux de sa p[illegible]s courroucés; mais amender ne le purent : vint porter leur ennui. Entrementes (pen[illegible] choses avinrent, s'ensonnièrent (prirent[illegible] uns prud'hommes de Bretagne de pa[illegible] trève entre le dit messire Charles et la c[illegible]se, laquelle s'y accorda légèrement [1]; et aussi fi[illegible] tous ses aidants, car le roi

(1) Il n'est fait à cette époque, dans les autres historiens contemporains ni dans les monuments, aucune mention de trève entre Charles

d'Angleterre leur avoit mandé par les messages que la dite comtesse [illegible] Gautier de Mauny y avoient envoyés. Et [illegible] les dites trèves furent affermées (signées), la comtesse se mit en mer, en intention d'arriver en Angleterre, ainsi qu'elle fit, pour parler au roi Anglois et lui montrer toutes ses besognes [1]. Or me tairai atant (maintenant) de la comtesse de Montfort, et parlerai du roi Édouard d'Angleterre.

CHAPITRE CXCI.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE FIT CRIER UNE GRAND' JOUTE A LONDRES POUR L'AMOUR DE LA COMTESSE DE SALLEBRIN (SALISBURY).

Vous avez bien entendu en l'histoire ça devant comment le roi d'Angleterre avoit grands guerres en plusieurs marches et pays, et partout ses gens et ses garnisons à grands frais et à grands coutages : c'est à savoir en Picardie, en Normandie, en Gascogne,

de Blois et la comtesse de Montfort. Je soupçonne que Froissart veut parler de celle qui fut conclue entre les deux parties au commencement de cette année 1342 pour durer jusqu'à la belle saison. (Voy. *l'Hist. de Bret.* T. 1. P. 264.) Cette remarque est une nouvelle preuve de ce que j'ai dit précédemment du désordre qui règne dans la chronologie de cette partie de l'histoire de Froissart. J. D.

(1) Il est absolument possible que la comtesse ait été alors en Angleterre; mais le silence des monuments et des historiens, excepté l'auteur anonyme de la chronique de Flandre, rend ce voyage très douteux. On peut soupçonner avec assez de vraisemblance que Froissart a placé mal à propos sous cette année un voyage qui n'eut lieu qu'à la fin de juin ou au commencement de juillet de l'année 1344. (Voy. l'*Hist. de Bret. ubi. sup.* P. 270). J. D.

en Saintonge, en Poitou, en Bretagne et en Écosse. Si avez bien entendu aussi comment il avoit si ardemment enaimé par amour la belle et la noble dame madame Alips comtesse de Salisbury [1], qu'il ne s'en pouvoit abstenir, car amours l'en amonnestoient nuit et jour tellement, et lui représentoient la beauté et le frique (frais) arroy (contenance) d'elle, si qu'il ne s'en savoit conseiller, et n'y fesoit que penser, combien que le comte de Salisbury fut le plus privé de son conseil et l'un de ceux d'Angleterre qui plus loyalement l'avoit servi.

Si avint que pour l'amour de la dite dame et pour le grand désir qu'il avoit de la voir, il avoit fait crier une grand'fête de joutes à la mi-août à être en la bonne cité de Londres; et l'avoit fait crier et à savoir par deçà la mer, en Flandre, en Hainaut, en Brabant et en France; et donnoit à tous chevaliers et écuyers, de quel pays qu'ils fussent, sauf aller et sauf venir; et avoit mandé par tout son royaume si acertes (instamment) comme il pouvoit, que tous seigneurs, barons, chevaliers et écuyers, dames et demoiselles y vinssent, si cher qu'ils avoient l'amour de lui, sans nulle excusation; et commanda spécialement au comte de Salisbury qn'il ne laissât nullement que madame sa femme n'y fut, et qu'elle amenât toutes les dames et demoiselles qu'elle pourroit avoir entour li (elle). Le comte lui octroya moult

(1) Presque tous les historiens nomment la comtesse de Salisbury, *Alix*, *Alis*, *Elise;* mais les généalogistes Anglois la nomment toujours *Catherine*, et disent qu'elle étoit fille de Guillaume lord Grandison. (*Généal, Reg. et Par. mag. Brit.* par Imhoff, tab. 56 *The Peerage of England etc. By Arthur Collins.* in-8°. London. 1741, T. 1. P. 268.) J. D.

volontiers, car il n'y pensoit nulle vilenie; et la bonne dame ne l'osa escondire (refuser): mais elle y vint moult enuis (avec peine), car elle pensoit bien pourquoi c'étoit, et ne s'osoit découvrir à son mari, car elle se sentoit bien si avisée et si attrempée (disposée) pour ôter le roi de cette opinion. Et devez savoir que là fut la comtesse de Montfort; car jà étoit venue et arrivée en Angleterre [1], et avoit fait sa complainte au roi moult étroitement; et le roi lui avoit enconvenancé (promis) de renforcer son confort; et la fesoit séjourner de-lez (près) madame la reine sa femme, pour attendre la fête et le parlement qui seroit à Londres.

CHAPITRE CXCII.

COMMENT APRÈS LA GRAND'FÊTE QUI FUT A LONDRES, LE ROI D'ANGLETERRE ENVOYA, A GRAND'COMPAGNIE DE GENS D'ARMES, EN BRETAGNE, MESSIRE ROBERT D'ARTOIS AVEC LA COMTESSE DE MONTFORT.

CETTE fête fut grande et noble, aussi noble que on n'avoit mie paravant vue en Angleterre plus noble; et y furent le comte Guillaume de Hainaut, messire

(1) Il n'est pas aisé de concevoir comment la comtesse de Montfort qui n'étoit partie de Bretagne pour aller en Angleterre que vers la Toussaint de l'année 1342, ainsi que l'historien le raconte à la fin du chapitre précédent, se trouve à Londres au mois d'août de cette même année à la fête qu'Édouard donne à la comtesse de Salisbury. Cette erreur est si grossière que je serois tenté, pour l'honneur de Froissart, de la rejeter sur l'ignorance de quelque copiste, si elle n'existoit pas dans tous les manuscrits. J. D.

Jean de Hainaut son oncle, et grand'foison de baronnie et chevalerie de Hainaut. Et eut à la dite fête douze comtes, huit cents chevaliers et cinq cents dames et demoiselles toutes de grand et haut lignage; et fut bien dansée et bien joutée par l'espace de quinze jours, sauf tant que un moult gentil noble et jeune bachelier y fut tué au jouter, qui eut grand'plainte: ce fut messire Jean, ains-né (aîné) fils de messire Henry vicomte de Beaumont en Anglerre [1], bel chevalier, jeune et hardi; et portoit un écu d'azur semé de fleurs de lis d'or à un lion d'or rampant et un bâton de gueules parmi l'écu. Toutes les dames et demoiselles furent de si riche atour que être pouvoient, chacun selon son état, exceptée madame Alix, la comtesse de Salisbury. Celle y vint et fut la plus simplement atournée qu'elle put, pourtant (attendu) qu'elle ne vouloit mie que le roi s'abandonnât trop de la regarder; car elle n'avoit pensée ni volonté d'obéir au roi en nul vilain cas qui put tourner à la deshonneur de li (elle) et de son mari.

Or vous nommerai les comtes d'Angleterre qui furent à cette fête. Premièrement messire Henry au tort col [2], comte de Lancastre, messire Henry son fils, comte Derby, messire Robert d'Artois comte de

(1) Dugdale n'en parle pas. Il n'y avoit d'ailleurs à cette époque en Angleterre que des comtes et des barons, les ducs furent créés par Édouard III; mais les marquis ne furent créés que sous Richard II et les vicomtes sous Henry VI. Les Baronnets sont les plus récents de tous, ils ne remontent qu'au règne de Jacques Ier. en 1611. J. A. B.

(2) En Anglois Wry-Neck. J. A. B.

Richemont[1], le comte de Northampton et de Glocester, le comte de Warwick, le comte de Salisbury, le comte de Pembrock, le comte de Hereford, le comte d'Arundel, le comte de Cornouaille, le comte de Kenfort[2], le comte de Suffolk, le baron de Stanford, et moult d'autres barons et chevaliers que je ne puis mie tous nommer.

Ainçois (avant) que cette grand'et noble fête fut départie, eut et reçut plusieurs lettres le roi Édouard, qui venoient de plusieurs seigneurs et de divers pays, de Gascogne, de Bayonne, de Bretagne, de Flandre de par Artevelle son grand ami; et des marches d'Écosse, du seigneur de Roos et du seigneur de Percy et de messire Édouard de Bailleul, capitaine de Berwick, qui lui signifioient que les Écossois tenoient assez foiblement les trèves qui accordées avoient été l'année passée entre eux et les Anglois, et faisoient une grand'assemblée et semonce; mais ils ne savoient pour où c'étoit aller de certain. Aussi les soudoyers qu'il tenoit en Poitou, en Saintonge, en la Rochelle et en Bourdelois lui escripsoient (écrivoient) que les François s'appareilloient durement pour guerroyer; car les trèves devoient faillir entre France et Angleterre[3], qui avoient été données à Arras après le département du siége de Tournay. Ainsi en [illegible] roi

(1) On a déjà remarqué plus d'une fois que jamais Robert d'Artois ne fut comte de Richmond. On peut d'ailleurs douter qu'il ait assisté à la fête dont il s'agit, comme on le verra ci-après quand il sera question de son départ pour la Bretagne. J. D.

(2) Les imprimés anglois disent d'Oxford. J. A. B.

(3) La fin de ce chapitre manque dans les imprimés. J. A. B.

grand mestier (besoin) d'avoir bon avis et conseil, car moult de guerres lui apparoient de tous lez (côtés). Si en répondit aux dits messages bien et à point; et vouloit brièvement, toutes autres choses mises jus (de côté), secourir et renforcer la comtesse de Montfort. Si pria son cher cousin messire Robert d'Artois qu'il prît à sa volonté de gens d'armes et d'archers, et se partit d'Angleterre, et se mit sur mer pour retourner en Bretagne avec la dite comtesse de Montfort. Ledit messire Robert lui accorda volontiers, et s'appareilla le plutôt qu'il put, et fit sa charge de gens d'armes et d'archers, et s'en vinrent assembler en la ville de Hantonne-sur-mer (Southampton); et furent là un grand temps, ainçois (avant) qu'ils eussent vent à leur volonté. Si se partirent environ Pâques [1], et entrèrent en leurs vaisseaux et montèrent en mer. Avec messire Robert d'Artois étoient des barons d'Angleterre le comte de Salisbury, le comte de Suffolk, le comte de Pennebruich (Pembroke), le comte de Kenfort (Oxford), le

(1) On ne sauroit douter que Froissart n'ait prétendu fixer le départ de Robert d'Artois pour la Bretagne vers Pâques 1343; ce qui fait une double erreur et pour l'année et pour la saison. 1°. Pour l'année; car ce prince étoit mort avant la fin de 1342, ainsi qu'on le verra dans la suite. 2°. Pour la saison; puisqu'il n'étoit pas encore parti le 3 juillet de cette année, date des lettres par lesquelles Édouard lui assigne des fonds pour l'entretien de 120 hommes d'armes et autant d'archers (Rymer *ubi sup.* P. 129.). Mais il est dit dans ces lettres que Robert étoit prêt à s'embarquer, et il paroît par d'autres lettres du même Édouard aux archevêques d'Yorck et de Cantorbéry datées du 15 d'août, qu'alors la flotte destinée pour la Bretagne étoit partie (Rymer, *ubi. sup.* P. 134.), d'où l'on peut conclure avec assez de certitude que Robert d'Artois n'assista point à la fête dont il a été parlé ci-dessus et qui dut commencer à la mi-août de cette même année. J. D.

baron de Stanford, le seigneur D[illegible] (Spenser), le seigneur de Bourchier [illegible]. Or lairons (laisserons) un peu [illegible] ux, et parlerons du roi Anglois qui fit un grand mandement parmi son royaume pour être aux Pâques en la cité de Berwick au pays de Northumberland, en intention d'aller en Écosse et tout détruire le pays. Je vous dirai par quelle raison.

CHAPITRE CXCIII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE ENVOYA L'ÉVÊQUE DE LINCOLN POUR AVOIR TRÈVES AUX ÉCOSSOIS; MAIS LE ROI D'ÉCOSSE N'EN VOULUT RIEN FAIRE SANS LE CONGÉ DU ROI DE FRANCE.

En ce temps que les parlements étoient à Londres des seigneurs et barons d'Angleterre dessusdits, sur l'état que vous avez ouï, conseillèrent les princes au roi en bonne foi, considérées les grosses besognes qu'il avoit à faire, qu'il envoyât l'évêque de Lincoln à son serourge (beau-frère) le roi d'Écosse, pour accorder une trève ferme et stable, s'il pouvoit, à durer deux ou trois ans [1]. Le roi à ce conseil s'accorda moult enuis (avec peine), et lui sembla grand blâme de requérir son adversaire de trèves, selon

(1) Tout ce que dit l'historien des trèves entre l'Angleterre et l'Écosse me paroît déplacé et devoir être reporté au commencement de l'année 1342, à la suite du chapitre 169 où il est question de cette trève et des négociations qui les précédèrent. (Voy. ci-dessus. P. 333 et 334) J.D.

ce que on lui avoit fait de nouvel à savoir; mais le guerroyeroit si fortement que les dits Écossois seroient tous désirants de prendre trèves. Les seigneurs d'Angleterre lui dirent, sauve sa grâce, que non étoit selon ce que autrefois il avoit gâté tout, et qu'il avoit à faire en tant de pays hors de son royaume; et dirent qu'on tenoit à grand sens d'un seigneur, quand il a plusieurs grands guerres en un temps et il en peut une atréver, l'autre appaiser, et de la tierce guerroyer. Tant lui montrèrent de raisons qu'il s'y accorda et pria au prélat dessus dit qu'il y voulut aller. L'évêque ne le voulut mie escondire (refuser), ains (mais) se mit au chemin et alla cette part: mais il perdit sa voie et revint arrière sans rien faire. Si rapporta au roi d'Angleterre que le roi David d'Écosse n'avoit point de conseil de donner trèves, ni souffrance, ni de faire aucune paix ou accord, sans le gré et consentement du roi Philippe de France. De ce rapport eut le roi Anglois plus grand dépit que devant. Si dit tout haut que ce seroit amandé brièvement, et qu'il atourneroit tellement le royaume d'Écosse que jamais ne seroit recouvré. Si manda partout son royaume que chacun fut à Berwick à la fête de Pâques, appareillés d'aller où il les voudroit mener, excepté ceux qui devoient aller en Bretagne avec messire Robert d'Artois et la comtesse de Montfort.

CHAPITRE CXCIV.

COMMENT IL EUT TRÈVES ENTRE LES ANGLOIS ET LES ÉCOSSOIS JUSQUES A DEUX ANS, PAR LE CONSENTEMENT DU ROI DE FRANCE.

LE JOUR de Pâques et le terme vint: le roi Édouard tint une grand'fête et cour à Berwick: tous les princes, les seigneurs et chevaliers d'Angleterre y furent, et aussi grand'foison de la communauté du pays; et furent là par l'espace de trois semaines sans chevaucher plus avant; car bonnes gens s'ensonnièrent (s'entremirent) entre le roi Édouard et le roi d'Écosse, par quoi il n'y eut point de guerre adonc; et fut une trève prise, jurée et accordée à tenir deux ans; et le firent les Écossois confirmer du roi de France. Par ainsi se défit cette grosse chevauchée, et départit le roi Anglois ses gens, et leur donna congé de raller en leurs hôtels; et il même s'en vint à Windsor; et envoya adonc messire Thomas Holland et messire Jean de Hartevelle [1] à Bayonne, atout (avec) deux cents armures de fer et trois cents archers, pour garder les frontières contre les François.

Or vous parlerons de l'armée messire Robert d'Artois et de sa compagnie, et comment ils arrivèrent en Bretagne. En ce temps échurent Pâques si haut, que environ Pâques closes on eut

(1) Johnes dans sa traduction angloise dit sir John Darvel. J. A. B.

l'entrée du mois de mai[1]; de quoi en my (milieu) ce mois la trève de messire Charles de Blois et de la comtesse de Montfort devoit faillir. Si étoit bien messire Charles de Blois informé du pourchas (menée) que la comtesse de Montfort avoit en Angleterre, et de l'aide et confort que le roi d'Angleterre lui devoit faire. Donc messire Louis d'Espagne, messire Charles de Grimaut (Grimaldi) messire Othon Dorie (Doria) étoient établis sur la mer à l'encontre de Grenesé (Guernesey), à (avec) trois mille Génois et mille hommes d'armes et trente deux gros vaisseaux Espagnols tous armés et tous frétés; et ancroient sur la mer attendants leur venue[2]. D'autre part, messire Gautier de Mauny et les seigneurs de Bretagne et d'Angleterre qui dedans Hennebont se tenoient, étoient durement émerveillés de leur comtesse et de ce qu'elle demeuroit tant, et si n'en oyoient nulles certaines nouvelles; non pour quant moult bien supposoient qu'elle ne séjournoit mie trop à son grand aise; et ne se doutoient (effrayoient) d'autre chose sinon qu'elle n'eut aucun dur rencontre sur mer de ses ennemis: si ne savoient que penser.

(1) Ceci ne peut convenir qu'à l'année 1343 où Pâques tomba le 13 avril, et nullement à l'année 1342 où l'on eut Pâques le 31 mars. C'est une nouvelle preuve de ce qui a été dit précédemment que Froissart a prétendu fixer le départ de Robert d'Artois pour la Bretagne au printemps de l'année 1343. J. D.

(2) La fin de ce chapitre manque dans les imprimés.

CHAPITRE CXCV.

COMMENT MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE ET MESSIRE ROBERT D'ARTOIS ET LA COMTESSE DE MONTFORT ET LES AUTRES SEIGNEURS D'ANGLETERRE SE COMBATTIRENT DUREMENT SUR MER.

AINSI que messire Robert d'Artois, le comte de Pembroke, le comte de Salisbury, le comte de Suffolk, le comte de Kenfort, le baron de Stanfort, le seigneur Despensier (Spenser), le seigneur de Bourchier et les autres seigneurs d'Angleterre et leurs gens, avec la comtesse de Montfort, nageoient (naviguoient) par mer au lez (côté) devers Bretagne, et avoient vent à souhait, au département de l'île de Guernesey, à heure de relevée, ils perçurent la grosse navie (flotte) des Génois, dont messire Louis d'Espagne étoit chef. Donc dirent leurs mariniers: « Seigneurs, armez-vous et ordonnez-vous car vecy (voici) Génois et Espagnols qui viennent et qui vous approchent. » Lors sonnèrent les Anglois leurs trompettes et mirent leurs pennons et leurs estrainiers (étendards) avant, armoyés de saint George, et s'ordonnèrent bien et sagement et s'enclouirent (entourèrent) de leurs archers; et puis nagèrent (naviguèrent) à plein voile, ainsi que le temps l'apportoit; et pouvoient être environ quarante six vaisseaux, que grands que petits. Mais nuls si grands, ni si forts de trop n'en y avoit, que messire Louis d'Espagne en y avoit neuf;

et entre ces neuf avoit trois galées qui se remoi troient dessus tous les autres; et en chacune de ce trois galées étoient les trois corps de ces seigneurs messire Louis, messire Charles et messire Othe (Antoine) Doria. Si s'approchèrent les vaisseaux e commencèrent Génois à traire (tirer) de leurs arba lètres à (avec) grand randon (impétuosité), et le archers d'Angleterre aussi sur eux. Là eut grand trait des uns aux autres, et qui longuement dura, e maint homme navré (blessé). Et quand les seigneurs barons, chevaliers et écuyers s'approchèrent, e qu'ils purent des lances et des épées venir ensemble adonc y eut dure bataille et crueuse (cruelle); e trop bien se portèrent et éprouvèrent les uns et le autres. Là étoit messire Robert d'Artois, qui y fu très bon chevalier, et la comtesse de Montfort armée qui bien valoit un homme, car elle avoit cœur de lion, et tenoit un glaive moult roide et bien tran chant, et trop bien se combattoit et de grand cou rage. Là étoit messire Louis d'Espagne en une galée comme bon chevalier, qui moult vaillamment et de grand' volonté requéroit ses ennemis et se combat toit aux Anglois, car moult les desiroit à déconfire, pour soi contrevenger du dommage qu'il avoit eu et reçu cette propre année, assez près de là au champ de Kimperlé. Et y fit le dit messire Louis grand' foison de belles appertises d'armes, et jetoient les Espagnols et les Génois, qui étoient en ces gros vaisseaux, d'amont (en haut) grands barreaux de fer et archegaies (javelots), dont ils travailloient fort les Anglois. Là eurent les barons et chevaliers d'An-

gleterre moult à faire et un dur rencontre; et trouvèrent l'armée des Espagnols et des Génois moult forte et gens de grand' volonté [1]. Si commença cette bataille moult tard environ vespre; et les départit (sépara) la nuit, car il fit moult obscur sur la vespréc; et se couvrit l'air trop épais, si que à peine pouvoient eux reconnoître l'un l'autre. Si se trairent (retirèrent) chacun et mirent à l'ancre, et entendirent à appareiller les blessés et les navrés et remettre à point: mais point ne se désarmèrent, car ils cuidoient (croyoient) de rechef avoir la bataille.

CHAPITRE CXCVI.

COMMENT PAR GRAND'TEMPÊTE ET ORAGE CONVINT LES UNS LES AUTRES PRENDRE TERRE; ET COMMENT MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE Y GAGNA QUATRE VAISSEAUX CHARGÉS DE POURVÉANCES (PROVISIONS).

UN PETIT devant mie-nuit s'éleva un vent, un orage et une tempête si grand' et si horrible que si le monde

(1) L'auteur anonyme de la *Chronique de Flandre* place ailleurs la scène de ce combat et le raconte avec des circontances différentes. Il dit que la flotte Angloise ayant voulu aborder au port de Beauvoir en Poitou fut repoussée vigoureusement par les vaisseaux et les troupes que Louis d'Espagne et Aithon Doria y avoient laissées pour le garder; et attaquée en même temps du côté de la mer par les deux amiraux François avec le reste de leurs forces; de sorte que les Anglois furent obligés de s'enfuir et de se réfugier sur les côtes de Bretagne, après avoir perdu plus de trois mille hommes, du nombre desquels étoit le baron de Stafford. (*Chron. de Fland.* P 171. 172). Le récit de Froissart a prévalu avec raison, l'autorité du chroniqueur Flamand ne pouvant être d'un grand poids quand il parle d'événements qui se sont passés hors de sa province. J. D.

dut finir; et n'y avoit si hardi ni si outrageux de l'une partie et de l'autre qui ne voulut bien être à terre; car ces barges (bateaux) et ces naves (nefs) heurtoient les unes aux autres tellement qu'il sembloit proprement que elles dussent ouvrir et fendre. Si demandèrent conseil les seigneurs d'Angleterre à leurs mariniers quelle chose leur étoit bonne à faire. Ils répondirent que d'eux traire (rendre) à terre le plutôt qu'ils pourroient; car la fortune étoit si grand' sur mer, que si le vent les y boutoit, ils seroient en péril d'être tous noyés. Donc entendirent eux généralement de traire (tirer) les ancres à mont; et mirent les singles (voiles) ainsi qu'à demi quartier; et tantôt élongèrent (quittèrent) la place où ils avoient geu (resté) à l'ancre. D'autre part, les Espagnols et les Génois n'étoient bien asseur (surs) de leurs vies; ainçois (mais) se desancrèrent comme les Anglois. Mais ils prirent le parfont (profond); car ils avoient plus grands vaisseaux et plus forts que les Anglois n'avoient: si pouvoient mieux souffrir et attendre le hutin (combat) et la fortune de la mer que les Anglois ne fissent. Et aussi si leurs gros vaisseaux eussent frotté à terre, ils eussent été en péril d'être brisés et rompus. Pourtant par grand sens et avis, ils se boutèrent avant au parfont (fond), mais à leur département ils trouvèrent quatre nefs anglesches (angloises) chargées de pourvéances et de chevaux qui s'étoient tenues au dessus de la bataille: si eurent bien conscience, quel temps ni quel tempête qu'il fit, de prendre ces quatre vaisseaux et de les attacher aux leurs et emmener après eux. Et sachez que le vent

et la fortune qui étoit si grand' les bouta, avant qu'il fut jour, plus de cent lieues loin du lieu où ils s'étoient combattus; et les nefs messire Robert d'Artois prirent terre à un petit port assez près de la cité de Vannes; dont ils furent tous réjouis quand ils se trouvèrent à terre.

CHAPITRE CXCVII.

COMMENT MESSIRE ROBERT D'ARTOIS ENVOYA SON NAVIRE A HENNEBONT, ET COMMENT IL ASSIÉGEA LA CITÉ DE VANNES.

AINSI par cette grand' fortune se dérompit la bataille sur mer de messire Robert d'Artois et de sa route (troupe) à l'encontre de messire Louis d'Espagne et de ses gens. Si n'en sait-on à qui bonnement donner l'honneur, car ils se partirent tous malgré eux et par la diversité du temps. Toutes voies les Anglois prirent terre assez près de Vannes, et issirent (sortirent) hors des vaisseaux et mirent leurs chevaux sur le sablon, et toutes leurs armures et pourvéances (provisions); et puis eurent conseil et avis du surplus comment ils se maintiendroient. Si ordonnèrent à traire (tirer) leur navie (flotte) devers Hennebont, et eux aller devant Vannes; car assez étoient gens pour l'assiéger. Si s'émurent et chevauchèrent ordonnément cette part et n'eurent mie grand' foison allé quand ils s'y trouvèrent.

Adonc étoient dedans la cité de Vannes, pour messire Charles de Blois messire Hervé de Léon et mes-

sire Olivier de Clisson, deux vaillants chevaliers durement, comme capitaines; et aussi y étoient le sire de Tournemine et le sire de Loheac. Quand ces chevaliers de Bretagne virent venus les Anglois, et qu'ils s'ordonnoient pour eux assiéger, si n'en furent mie trop effrayés; mais entendirent premièrement au châtel, et puis aux guérites et aux portes; et mirent à chacune porte un chevalier, dix hommes d'armes et vingt archers parmi les arbalétriers; et s'apprêtèrent assez bien pour tenir et garder la cité contre tous venants. Or vous parlerons de messire Louis d'Espagne et de sa route (troupe).

CHAPITRE CXCVIII.

COMMENT MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE PERDIT DEUX DE SES VAISSEAUX ET EN PRIT QUATRE DE BAYONNE; ET COMMENT IL ARRIVA EN GUERRANDE.

SACHEZ que quand ce grand tourment et cette fortune eurent élevé et bouté en mer le dit messire Louis, ils furent toute cette nuit et lendemain tant que à nonne (midi), moult tourmentés et en grand' aventure de leurs vies; et perdirent par le tourment deux vaisseaux et les gens qui dedans étoient. Quand ce vint au tiers jour, environ heure de prime (aube), le temps cessa et la mer s'aquassa (calma). Si demandèrent les chevaliers aux mariniers de quel part ils étoient plus près de terre. Et ils répondirent: « Du royaume de Navarre. » Lors furent les patrons tous émerveillés, et dirent que le vent les avoit élongiés (éloignés) de Bretagne plus de six vingt lieues. Si

se mirent à l'ancre et attendirent la marée; si que quand le flot de la mer revint, ils eurent assez bon vent pour retourner vers la Rochelle. Et costièrent (cotoyèrent) Bayonne; mais point ne l'approchèrent. Et trouvèrent quatre nefs de Bayonnois qui venoient de Flandre: si les assaillirent et prirent tantôt, et mirent à bord tous ceux qui dedans étoient; et puis nagèrent vers la Rochelle; et firent tant en brefs jours qu'ils arrivèrent à Guerrande et là se mirent ils à terre. Si entendirent les nouvelles que messire Robert d'Artois et ses gens étoient à siége devant la cité de Vannes. Si envoyèrent messire Charles de Blois qui se tenoit à Rennes, pour savoir quelle chose il vouloit qu'ils fissent. Or lairons (laisserons) nous un petit à parler des François, et parlerons de ceux qui étoient à siége devant Vannes.

CHAPITRE CXCIX.

Comment messire Robert d'Artois et la comtesse de Montfort prirent la cité de Vannes; et comment le sire de Clisson, le sire de Tournemine, le sire de Loheac et messire Hervé de Léon se sauvèrent.

Messire Robert d'Artois, si comme vous avez ouï, avoit assiégé la cité de Vannes, à (avec) mille hommes d'armes et trois mille archers [1] et couroit tout le pays d'environ, et l'ardoit (brûloit) et exilloit (rava-

(1) Robert d'Artois avoit quatre mille hommes d'armes et six mille archers, suivant l'auteur de *l'Hist. de Bret.* T. 1. P. 263. J. D.

geoit), et détruisoit tout jusques à Dinant [1] en Bretagne et jusques à Goy-la-forêt; et n'étoit nul demeuré sur le plat pays, s'il ne vouloit le sien mettre en perdition, tout jusques au Suseniot [2] et la Roche-Bernart. Le siége durant devant Vannes eut aux barrières de la ville mainte escarmouche, maint assaut et maint grand fait d'armes fait. Les chevaliers qui dedans étoient, messire Olivier de Clisson et messire Hervé de Léon et leurs compagnons se portoient vaillamment, et moult y acquéroient grand' grâce; car bien étoient soigneux de défendre et garder la cité de leurs ennemis. Et toudis (toujours) se tenoit la comtesse de Montfort au siége devant Vannes, avec messire Robert d'Artois. Aussi messire Gautier de Mauny qui s'étoit tenu en Hennebont un grand temps, enchargea la dite ville et le châtel à messire Guillaume de Cadoudal et à messire Girard de Rochefort, [3] et puis prit avec lui messire Yves de Treseguidy et cent hommes d'armes et deux cents archers, et vinrent en l'ost devant Vannes; et leur firent Messire Robert d'Artois et les chevaliers d'Angleterre grand'fête. Assez tôt après que messire Gautier de Mauny fut là venu, se fit un assaut devant Vannes moult grand et moult fort, et assaillirent la cité, ceux qui assiégée l'avoient, en trois

(1) Peut-être Bignan. La ville de Dinant dans le diocèse de Saint-Malo, paroît trop éloignée de Vannes pour que Robert d'Artois ait pu faire des courses jusques là. J. D.

(2) Sans doute Sucinio dans la presqu'île de Ruys. J. D.

(3) Gérard de Rochefort étoit donc retourné au parti de la comtesse de Montfort; ou bien Froissart s'est trompé en disant à la fin du chapitre 190, qu'il avoit embrassé celui de Charles de Blois J. D.

lieux et tout à une fois; et trop donnèrent à faire à ceux de dedans; car les archers d'Angleterre traioient (tiroient) si ouniement (à la fois) et si épaissement que à peine se osoient ceux qui défendoient montrer aux guérites. Et dura cet assaut un jour tout entier. Si en y eut plusieurs blessés d'un côté et d'autre. Quand ce vint sur le soir, les Anglois se retrairent (retirèrent) à leurs logis; et ceux de Vannes à leurs hôtels, tous lassés et moult travaillés. Si se désarmèrent: mais ceux de l'ost ne firent pas ainsi; ainçois (mais) se tinrent en leurs armures, et ôtèrent tant seulement leurs bassinets et burent un coup chacun et se rafraîchirent. Or avint que là présentement et tantôt, par l'avis de messire Robert d'Artois qui fut un grand et sage guerrier, ils s'ordonnèrent de rechef en trois batailles, et envoyèrent les deux aux portes là où il faisoit le plus fort assaillir, et la tierce firent tenir toute coie couvertement, et ordonnèrent que sitôt que les autres auroient assailli une longue pièce, et que ceux de Vannes entendroient à eux défendre, ils se trairoient (porteroient) avant sur le plus foible lez (côté), et seroient tous pourvus d'échelles cordées à (avec) graves (grappins) de fer, pour jeter sur les murs et attacher aux guérites, et essaieroient si par cette voie ils la pourroient conquérir. Tout ainsi que messire Robert l'ordonna et avisa, ils le firent; et se mit le dit messire Robert en la première bataille à assaillir et escarmoucher à la barrière de la porte, et le comte de Salisbury ainsi à l'autre. Et pour ce qu'il faisoit tard, et afin aussi que ceux de dedans en fussent plus ébahis, ils allumèrent grands

feux, si que la clarté en resplendissoit dedans la cité de Vannes. Dont il avint que les hommes de la ville et ceux du châtel cuidèrent(crurent) soudainement que leurs maisons ardissent (brûlassent): si crièrent: « Trahis, trahis, armez-vous, armez-vous! » Jà étoient les plusieurs retraits (retirés) et couchés pour eux reposer; car moult avoient eu grand travail le jour devant. Si se levèrent soudainement et s'en vinrent chacun, qui mieux mieux, sans arroy et sans ordonnance, et sans parler à leurs capitaines, cette part où li (le) feu étoit; et aussi les seigneurs qui en leurs hôtels étoient s'armèrent. Entrementes (pendant) que ainsi ils étoient entouillés (embarrassés) et empêchés, le comte de Kenfort et messire Gautier de Mauny et leurs routes (troupes) qui étoient ordonnés pour l'échellement, entendirent à faire leur emprise, et vinrent de ce côté ou nul n'entendoit ni gardoit, et dressèrent leurs échelles et montèrent à mont, leurs targes sur leurs têtes, et entrèrent par les dits murs tout paisiblement en la cité. Ni oncques ne s'en donnèrent garde les François et les Bretons qui dedans étoient, tant qu'ils virent leurs ennemis sur la rue [1] et eux assaillir devant et derrière; dont n'y eut si hardi ni si avisé qui ne fut tout ébahi; et tournèrent en fuite chacun pour soi sauver. Et cuidèrent (crurent) encore de premier que le meschef fut plus grand qu'il n'étoit; car si ils se fussent retournés et défendus de bonne volonté, ils eussent bien mis hors les An-

(1) Les imprimés abrègent beaucoup la fin de ce chapitre. J. D.

glois qui entrés étoient dedans. Et pour ce que rien n'en fut fait, perdirent-ils méchamment leur ville; et n'eurent mie les chevaliers capitaines loisir d'eux retraire (retirer) au châtel; mais montèrent tantôt à cheval et partirent par une poterne et se mirent sur les champs pour eux sauver; et furent tous ceux heureux qui purent issir (sortir). Toutefois le sire de Clisson, messire Hervé de Léon, le sire de Loheac et le sire de Tournemine se sauvèrent, et une partie de leurs gens; et tous ceux qui furent trouvés et atteints des Anglois furent morts ou pris; et fut la cité de Vannes toute courue et robée (pillée); et entrèrent dedans toutes manières de gens, et mêmement la comtesse de Montfort, de-lez (près) Messire Robert d'Artois, en grand'joie et en grand'liesse.

CHAPITRE CC.

COMMENT LE COMTE DE SALISBURY, LE COMTE DE PEMBROKE, LE COMTE DE SUFFOLK ET LE COMTE DE CORNOUAILLE ASSIÉGÈRENT LA CITÉ DE RENNES.

AINSI que je vous conte fut la cité de Vannes à ce temps prise par l'emprise de messire Robert d'Artois, dont tous le pays d'environ fut durement émerveillé; et en murmura grandement sur la partie des chevaliers qui dedans étoient, au jour qu'elle fut prise, combien que je cuide (crois) bien que ce fut à grand tort; car ils perdirent plus que tous les autres, et l'ennui qu'ils en curent ils le démontrèrent assez tôt

après, si comme vous orrez (entendrez) tantôt en l'histoire. Au cinquième jour que la cité de Vannes eut été prise s'en retourna la comtesse de Montfort dedans Hennebont, messire Gautier de Mauny avec elle et Messire Yves de Treseguidy et plusieurs autres chevaliers d'Angleterre et de Bretagne, pour doute (crainte) des rencontres. Et se partirent encore de messire Robert d'Artois, le comte de Salisbury, le comte de Pembroke, le comte de Suffolk, le comte de Cornouaille, à (avec) bien mille hommes d'armes et quatre mille archers (1), et s'en vinrent assiéger la cité de Rennes. Si s'en étoient partis, quatre jours devant, messire Charles de Blois et madame sa femme et venus à Nantes : mais ils avoient laissé en la cité de Rennes grand'foison de chevaliers et d'écuyers. Et toudis (toujours) se tenoit messire Louis d'Espagne sur mer atout (avec) ses Espagnols et Génois; et gardoit si près et si soigneusement les frontières d'Angleterre que nul ne pouvoit aller ni venir d'Angleterre en Bretagne qu'il ne fut en grand péril, et fit cette saison aux Anglois moult de contraire et de dommages.

CHAPITRE CCI.

COMMENT LE SIRE DE CLISSON ET MESSIRE HERVÉ DE LÉON ASSIÉGÈRENT LA CITÉ DE VANNES.

POUR la perte et la prise de la cité de Vannes fut durement courroucé et ému le pays; car bien cuidoient

(1) Trois mille hommes d'armes et autant d'archers, suivant l'*Hist. de Bret. ubi sup.* P. 264. J. D.

(croyoient) que les dessusdits seigneurs et capitaines, qui dedans étoient quand elle fut prise, la dussent défendre et garder un grand temps contre tout le monde; car elle étoit forte assez et bien pourvue de toute artillerie et d'autres pourvéances (provisions), et bien garnie de gens d'armes. Si en étoient pour la mésaventure tous honteux le sire de Clisson et messire Hervé de Léon; car aussi les ennemis en parloient vilainement sur leur partie. De quoi les dits seigneurs ne voulurent mie plenté (beaucoup) séjourner, ni eux endormir en la renommée des médisants: ains (mais) cueillirent grand'foison de bons compagnons, chevaliers et écuyers de Bretagne; et prièrent aux capitaines des forteresses qu'ils voulussent être au jour que ordonné et nommé avoient entre eux, sur les champs, à (avec) telle quantité de gens qu'ils pourroient. Tous y obéirent de grand'volonté; et s'émurent tellement toutes manières de gens de Bretagne qu'ils furent sur un jour devant la dite cité de Vannes, plus de douze mille hommes, que Francs [1] que vilains et tous armés. Et là vint bien étoffément messire Robert de Beaumanoir maréchal de Bretagne; et assiégèrent la cité de Vannes de tous cotés, et puis la commencèrent fortement à assaillir.

(1) On appeloit encore Francs ceux des habitants du pays qui avoient su se conserver indépendants des conquérants. On les appeloit Franklins en Angleterre J. A. B.

CHAPITRE CCII.

Comment le sire de Clisson et messire Hervé de Léon prirent Vannes; et y furent messire Robert d'Artois et le sire Despensier (Spenser) navrés a mort; et comment le roi d'Angleterre vint en Bretagne.

Quand messire Robert d'Artois se vit assiégé dedans Vannes, il ne fut mie trop ébahi de se tenir et défendre la cité. Les Bretons qui devant étoient, comme tous forcenés de ce qu'il leur sembloit que perdue l'avoient si simplement, s'aventuroient d'assaillir durement et courageusement, et se hâtoient d'eux aventurer, pourquoi ceux qui se tenoient devant Rennes et ceux qui étoient aussi dedans Hennebont ne leur vinssent, pour eux briser leur emprise. Dont il avint que ces Bretons qui là étoient firent et livrèrent à la dite cité un assaut si dur, et si bien ordonné, et si courageusement s'y éprouvèrent les assaillants, chevaliers et écuyers, et mêmement les bons hommes du pays, et tant donnèrent à faire à ceux de dedans, qu'ils conquirent les barrières du bourg, et puis les portes de la cité, et entrèrent dedans par force et par prouesse, voulussent ou non les Anglois; et furent mis en chasse. Et moult en y eut adonc grand' foison de morts et de navrés, et par spécial messire Robert d'Artois y fut durement navré (blessé); et à grand meschef fut-il sauvé et gardé d'être pris; et se partit par une poterne derrière, le baron de

Stafford avec lui, et ceux qui échapper purent et chevauchèrent devers Hennebont. Et là fut pris prisonnier de messire Hervé de Léon, le sire Despensier (Spenser) d'Angleterre, fils jadis de messire Huon (Hugues) le Despensier (Spenser), dont ce livre fait mention au commencement; mais il fut si durement blessé à cet assaut qu'il ne vesquit (vécut) depuis que trois jours. Ainsi eurent les François et reconquirent la ville et la cité de Vannes, et mirent hors tous leurs ennemis par sens et par prouesse; de quoi les seigneurs d'Angleterre qui séoient devant Rennes furent durement courroucés, et aussi fut la dite comtesse de Montfort, qui se tenoit à Hennebont; mais amender ne le purent quant à cette fois. Si demeura là messire Robert d'Artois un temps blessé et navré, si comme vous avez ouï. En la fin il fut conseillé et dit, pour soi mieux médeciner et guérir, qu'il s'en retournât en Angleterre; car là trouveroit-il sirurgiens (chirurgiens) et mires (médecins) à volonté. Si crut ce conseil, dont il fit folie; car au retourner en Angleterre, il fut durement grevé et appressé de la marine; et s'en émurent ses plaies tellement que quand il fut venu et apporté à Londres, il ne véquit pas longuement depuis: ainçois (mais) mourut de cette maladie [1]; dont ce fut dommage,

(1) La blessure que ce prince avoit reçue à la cuisse ne fut pas la seule cause de sa mort; les autres historiens contemporains disent que la dyssenterie dont il fut attaqué ne contribua pas peu à le conduire au tombeau. Quoi qu'il en soit, on ignore la date précise de sa mort. On sait seulement qu'il vivoit encore le 6 octobre 1342, mais qu'on craignoit alors pour sa vie, ce qui suppose qu'il avoit été blessé antérieurement à cette époque; et qu'il étoit certainement mort avant le 20 no-

car il étoit courtois chevalier, preux et hardi; et du plus noble sang du monde. Si fut enseveli à Saint-Paul à Londres [1] et lui fit le roi Anglois faire son obsèque aussi solennellement comme si c'eut été son cousin germain le comte Derby. Et fut le dit messire Robert moult durement plaint du roi, de la reine, des seigneurs et dames d'Angleterre. Si très tôt que messire Robert d'Artois fut trépassé de ce siècle, et que le roi Anglois en sut les nouvelles, il en fut si courroucé qu'il en jura et dit tout haut, oyants tous ceux qui ouïr le purent, que jamais n'entendroit à autre chose si auroit vengé la mort de lui, et iroit lui-même en Bretagne, et atourneroit tel le pays que à quarante ans après il ne seroit pas recouvré. Si fit le roi Anglois tantôt escripre (écrire) lettres et mander par tout son royaume que chacun, noble et non noble, fut appareillé pour mouvoir et partir avec lui, au chef d'un mois; et fit faire grand amas de naves (nefs) et de vaisseaux, et bien pourvoir et étoffer de ce qu'il appartenoit. Au chef d'un mois il se mit en mer à (avec) grand'navie (flotte) [2], et

vembre (Rymer, *ubi sup.* P. 136, 138.) Il l'étoit même depuis quelque temps, s'il en faut croire Knighton, suivant lequel ce prince avoit déjà terminé sa carrière lorsque Édouard III arriva en Bretagne quelques jours avant la Toussaint de cette année 1342. (Knyghton *de Eventib. Angl. ubi sup. Col.* 2582.) J. D.

(1) L'auteur anonyme de la chronique de Flandre (P. 173), dit qu'il fut enterré à Canterbury; mais nous avons déjà remarqué que son témoignage n'est pas d'un grand poids, surtout quand il raconte des choses qui ne sont point arrivées en Flandre. J. D.

(2) On ne trouve point dans Rymer la date précise du départ d'Édouard pour la Bretagne, mais on voit par quelques pièces datées de Sandwich, le 5 octobre (*ubi sup.* P. 136) qu'il étoit prêt à s'embar-

vint prendre port assez près de Vannes, là où messire Robert d'Artois et sa compagnie arrivèrent quand ils vinrent en Bretagne. Si descendirent à terre et mirent par trois jours hors leurs chevaux et leurs pourvéances (provisions); et puis le quatrième jour ils chevauchèrent pardevers Vannes. Et toujours se tenoit le siége du comte de Salebrin (Salisbury) et du comte de Pembroke et des Anglois dessus dits, devant la cité de Rennes.

CHAPITRE CCIII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE MIT LE SIÉGE DEVANT VANNES; ET COMMENT LA COMTESSE DE MONTFORT LE VINT VOIR ET FÉTOYER.

TANT exploita le roi Anglois, depuis qu'il eut prit terre en Bretagne, qu'il vint atout (avec) son ost devant Vannes, et l'assiégea de tous points [1]. Adonc

quer; d'où l'on peut conjecturer qu'il ne tarda pas à passer la mer. Il ne fut donc pas décidé à se rendre en Bretagne, comme le dit Froissart, par la nouvelle qu'il reçut de la mort de Robert d'Artois, puisque Robert d'Artois étoit encore en vie le 6 octobre, ainsi qu'on vient de le voir. J. D.

(1) Robert d'Avesbury nous a conservé, P. 98, une lettre dans laquelle Édouard rend compte succinctement à son fils de ce qu'il a fait depuis son arrivée en Bretagne jusqu'au 5 décembre, veille de St.-Nicolas, la voici:

« Très chier et très amé filtz, nous savoms bien qe vous desirez mult (beaucoup) de savoir bones novelx de nous et de notre estat; vous faceoms assavoir qe au partier (départ) du cestes (de cette lettre) nous esteioms heitès (sains) de corps, Dieux en soit loié! desirant mesme ceo (chose) de vous oier (ouïr) et savoir. Très chier filtz, come nous est avenuz

étoient dedans messire Olivier de Clisson, messire Hervé de Léon, le sire de Tournemine, messire

puis notre départir d'Engleterre vous faceoms assavoir qe nous avoms chivaché un graunt pièce (temps) en la duché de Brutaigne le quele païs est rendue à notre obeisance od (avec) plusours bones villes et forcelettes (forteresses); c'est assavoir la ville de Plouremell (Ploermel), et le chastiel et la ville de Malatrait (Malestroit) et le chastiel et la ville de Rondon (Redon) qe sont bones villes et bien fermés. Et sachez que le sire de Clissoun qest un des plus grauntz de Peyto (Poitou) et quatre autres barons, c'est assavoir le sire de Lyac (Loheac), le sire de Machecoille (Machecoul), le sire de Reiez (Retz), le sire de Reynes et autres chivalers du dit païs et lor villes et forcelettes qi sount droitement sour le fountz (frontière) de Fraunce et de notre duchée de Gascoigne sount renduz à nostre pees (pouvoir), quele chose homme (on) tient un graunt esploit à notre guerre, et avaunt l'escrivere (l'écriture) du cestes nous avoms envoiez en lez parties de Nauntes notre cosyn de Northf (Norfolk), le comte de Warwick, Mons. Hugh le Despenser et aultres Banretz od (avec) graunt nombre ove (avec) cccc. hommes d'armes pour faire l'esploit qu'ils poiount (pourront). Et puis lour departir avoms novels qe le sire de Gasson et les barons suisditz se fusrent mys od (avec) un bon nombre des gentz d'armes en ai le de notre dit cosin et sa compagnye; mais unquore (encore) à departir du cestes n'en avoms nulles novels de lour esploit, mais nous espoiroms d'aver (d'avoir) hastiment (bientôt) bones od (avec) l'aide Dieux. Très chier filtz, sachez qe par l'avis et consail de les plus sages de notre ost avoms mys notre siége à la cité de Vanes qest le meillour ville de Bretaigne après la ville de Nauntes, et pluis poet (peut) grever et restreindre la païs à notre obéisaunce; qar il nous estoit avis que si nous eussoms chivaché pluis avaunt saunz estre seur de la dite ville, le païs qest renduz à nous ne purroit tenir devers nous en nulle manere. Et auxint (aussi) la dite ville est sour la mear (mer) et est bien fermez, issint (tellement) qe si nous la puissoms aver (avoir) il serra graunt esploit à notre guerre. Et sachez, très cher filtz, que Monsr. Lowis de Peiters (Poitiers) counte de Valentinès est capitain de la ville, et homme (on) dist q'ils y sount bones gentz ovesque lui; mais nous espoiroms que par la puissance de Dieux nous aueroms bone issue; qar puis notre venue en cestes parties Dieu nous ad donné bone comencement et assetz d'esploiter pour le temps, loié en soit-il, et le païs est assetz pleinteouse (rempli) des blés et de char. Mais toutz foitz, cher filtz, il covient qe vous excitez notre chaunceller et tresorer de envoir (en-

Geoffroy de Malestroit et messire Guy-de-Loheac. Si pensoient bien ces chevaliers et avoient supposé de

voyer) devers nous deniers, qar ils conussent bien notre estat. Chier filtz, sachez qe le tierce jour que nous fusmes herbergés au dite siége viendrent à nous un abbé et un clerc de par les cardinalx ovesque lour lettres pour nous requerre de eaux (à eux) envoier sauve conduit pour venir devers nous; et nous disoient qe s'ils eussent conduit ils puissent estre devers nous entour les huit jours après. Et feissoms notre consail respondre as ditz messagiers et deliverer à eux noz lettres de conduyt pour mesmes le cardinalx pour venir à la ville de Maltrait (Malestroit) à trente leages (lieues) de nous, qestoit nadgairs (naguères) renduz à nous et à notre pees (pouvoir); qar notre entent n'est pas qu'ils deivount (doivent) pluis près aproscher notre ost qe la dite ville de Malatrait, pour plusours causes. Et sachez qe en quele plit (position) qe nous sumes, od (avec) l'aide de Dieu, notre entent ne est toutz jours decliner à reson à quele heure qe nous serra offert. Mais qe covient que les cardinalx veignent issint (ici) devers nous ne pensoms mye delaier un jour de notre parpos (propos), qar nous poioms bien penser de delaïes qe nous avoms eu einz (avant) ces heures par tretis (traités) de eaux et des aultres. Chier filtz, à pluis tost qe nous eioms nule issue de notre siége ou d'autre busoigne qe nous touche nous vous manderoms les novelx toutdiz (toujours) si en avaunt qe les messagiers puissent entre aler. Chier filtz, faites monstrer oestes lettres à l'erchevesque de Cauntirbirs (Cantorbéry) et à ceaux de notre consail devers vous: Chier filtz, Dieu soit gardein de vous. Doné soutz notre secré seal (sceau) al (au) siége de Vanes la veille de seint Nicholas. Très chier filtz, après l'escrivere (l'écriture) du cestes lettres nous viendrent novels qe notre cosyn de North (Norfolk), et le comte de Warr (Warwick) monseigneur Hughe le Despenser et lez aultres banerettes et lour companye ount assiégé la ville de Nauntes, qar ils espoiront (espèrent) od (avec) l'aide de Dieux de faire esploit hastivement. »

Cette lettre paroîtra peut être au premier coup d'œil difficile à concilier dans tous les points avec le récit de Froissart; mais un peu de réflexion fera disparoître la difficulté. On verra bientôt que la différence entre les deux récits vient, 1° de ce qu'Édouard se borne à rendre compte à son fils des principaux évènements de la campagne, sans entrer dans aucun des détails rapportés par Froissart; 2° de la réticence de cet historien qui a omis, soit à dessein, soit par ignorance, quelques faits énoncés dans la lettre; 3° enfin de ce que plusieurs de ceux qu'il raconte sont postérieurs à la date de cette lettre. J. D.

long-temps que le roi Anglois viendroit moult efforcément en Bretagne, si comme il fit; par quoi ils avoient la cité et le châtel de Vannes pourvus très grossement de toutes pourvéances (provisions) nécessaires, et aussi de bonnes gardes de gens d'armes pour la défendre. Et bien leur étoit mestier (nécessaire), car sitôt que le roi Anglois y fut venu et logé pardevant, il les fit assaillir moult âprement, et venir les archers devant et traire (tirer) de grand'randon (impétuosité) à ceux de la cité très fortement; et dura cet assaut bien demi jour: mais rien n'y firent, fors eux lasser et travailler, tant fut la cité bien défendue. Adonc se retrairent (retirèrent) les Anglois à leurs logis.

Sitôt que la comtesse de Montfort sut la venue du roi Anglois, elle fut moult réjouie, et se partit de Hennebont bien accompagnée de messire Gautier de Mauny et de plusieurs autres chevaliers et écuyers, et s'envint devant Vannes voir et fêter le roi d'Angleterre et les barons de l'ost. Le roi recueillit la dame moult liement; et adonc eut entre eux là plusieurs paroles qui toutes ne purent mie être écrites. Et quand la comtesse eut là été devant Vannes avec le roi, ne sais trois ou quatre jours, elle s'en partit et retourna à Hennebont avec ses gens.

Or vous parlerons de messire Charles de Blois qui se tenoit dedans la cité de Nantes. Sitôt qu'il sut que le roi Anglois étoit arrivé en Bretagne, il le signifia au roi de France son oncle, et y envoya devers lui grands messages pour mieux exploiter, et pour prier qu'il fut aidé et conforté à l'encontre des Anglois;

étoient venus en son pays à (avec) grand'puis-
. Le roi ouït et reçut les messages moult lie-
et en répondit moult courtoisement, et dit
nverroit à son neveu si grand confort comme
ésister contre ses ennemis, et eux bouter hors
etagne. Voirement (vraiment) y envoya-t-il
s le duc de Normandie son fils à (avec) grand'
nce; mais ce ne fut mie sitôt: ainçois (mais)
t les Anglois moult dommagé le pays de Bre-
, si comme vous orrez (entendrez) avant en
ire [1].

CHAPITRE CCIV.

ENT LE ROI ANGLOIS LAISSA UNE PARTIE DE SES
S DEVANT VANNES ET S'EN ALLA DEVANT RENNES;
PUIS VINT METTRE LE SIÉGE DEVANT NANTES OU
SIRE CHARLES DE BLOIS ÉTOIT.

ND le roi Anglois qui séoit devant Vannes, vit
: si forte et si bien fournie de gens d'armes, et
dit par ses gens que le pays de là environ étoit
vre et gâté qu'ils ne savoient où fourrer (four-
, ni avoir vivres pour eux, ni pour leurs che-
tant étoient-ils grand nombre, si s'avisa qu'il
sseroit là une partie pour tenir le siége, et
(avec) le remenant (reste) de son ost il se trai-
endroit) pardevant Rennes, et verroit ses gens
séoient, qu'il n'avoit vus de grand temps. Si

[1] chapitre est abrégé de près de moitié dans les imprimés. J. D.

ordonna le comte de Warwick, le comte d'Arundel, le baron de Staffort, messire Gautier de Mauny, messire Yvon de Treseguidy, et messire Girard de Rochefort, à (avec) cinq cents hommes d'armes[1] et mille archers, à tenir le siége devant Vannes. Puis s'en partit le dit roi atout (avec) le remenant (reste) de son ost, où bien avoit quinze cents hommes d'armes, et six mille archers; et chevaucha tout ardant (brûlant) et exillant (ravageant) le pays d'un lez (côté) et d'autre; et fit tant qu'il vint devant Rennes, où il fut moult liement vu et reçu de ses gens qui là séoient, et avoit sis (demeuré) un grand temps. Et quand il eut là été environ cinq jours, il entendit que messire Charles de Blois étoit dedans la cité de Nantes, et là faisoit son amas de gens d'armes: si dit qu'il se trairoit (rendroit) cette part; et se partit du siége de Rennes, et y laissa ceux que trouvés y avoit; et chevaucha tant qu'il vint atout (avec) son ost (armée) devant Nantes et l'assiégea si avant qu'il put; mais toute environner ne la put, tant est grande et étendue. Si coururent ses maréchaux et ses gens environ, et gâtèrent et exillièrent (ravagèrent) durement le pays plat, et prenoient vivres et pourvéances (provisions) partout où ils les pouvoient trouver. Et furent le dit roi d'Angleterre et ses gens ordonnés sur une montagne, au dehors de la cité de Nantes, un jour du matin jusques à nonne, par manière de bataille; et cuidoient (croyoient) bien les Anglois que messire Charles de Blois et ses gens dussent issir

(1) Les imprimés omettent une partie de cette phrase, ce qui la rend inintelligible. J. D.

(sortir) mais non firent. Quand les Anglois virent ce, ils se retrairent (retirèrent) à leurs logis: mais les coureurs du roi d'Angleterre coururent adonc jusques devant les barrières de la cité, et à leur retour ils ardirent (brulèrent) les faubourgs [1].

CHAPITRE CCV.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE LAISSA LE COMTE DE KENFORD ET PLUSIEURS AUTRES SEIGNEURS DEVANT NANTES ET ALLA ASSIÉGER DYNANT.

AINSI se tint le roi d'Angleterre devant Nantes. Et messire Charles de Blois étoit dedans, qui souvent escripsoit (écrivoit) et envoyoit lettres et messages, et l'état des Anglois, devers le roi de France son oncle et le duc de Normandie, son cousin, qui le devoit conforter, car il en étoit chargé. Et étoit jà trait (rendu) et venu le duc de Normandie en la cité d'Angers, et là faisoit son amas de toutes manières de gens d'armes qui là venoient de tous côtés. Entrementes (pendant) que ces assemblées se faisoient, se tenoit le roi d'Angleterre devant Nantes, et l'avoit assiégée de l'un des côtes, et y faisoit souvent assaillir et escarmoucher et éprouver ses gens: mais en tous ces assauts petit y conquit; ainçois (mais) y perdit par plusieurs fois de ses hommes, dont moult lui ennuya. Quand il vit et considéra que par assaut il

(1) Quelques manuscrits disent presque toujours *les forbour*.

n'y pouvoit rien faire et que messire Charles de Blois n'istroit (sortiroit) point aux champs pour le combattre, il s'avisa qu'il laisseroit là la plus grand'partie de ses gens à siége, et se trairoit (rendroit) autre part, en gâtant et exillant (ravageant) le pays. Si ordonna le comte de Kenford, messire Henry vicomte de Beaumont, le seigneur de Persy, le seigneur de Roos, le seigneur de Mowbray, le seigneur de la Ware, messire Regnault de Cobham, messire Jean de Lille à demeurer là et tenir le siége à (avec) six cents hommes d'armes et deux mille [1] archers [2]; et puis chevaucha à (avec) le demeurant (reste) de ses gens, qui pouvoient être environ quatre cents lances et deux mille archers, tout ardant (brûlant) et exillant (ravageant) le bon pays de Bretagne pardevant lui, d'un côté et d'autre, tant qu'il vint devant la ville de Dinant, dont messire Pierre Porteboeuf étoit capitaine.

Quand il fut venu à Dinant, il mit le siége tout environ, et fit fortement assaillir; et ceux qui dedans étoient entendirent aussi à eux défendre. Ainsi assiégea le roi d'Angleterre, en une saison et en un jour, que lui et ses gens, trois cités en Bretagne, et une bonne ville.

(1) Les imprimés disent, *deux cents*. J. D.

(2) Cette phrase est inintelligible dans les imprimés à cause des omissions. J. D.

CHAPITRE CCVI.

COMMENT LE SIRE DE CLISSON ET LE SIRE DE LÉON FURENT PRIS DES ANGLOIS A UNE ESCARMOUCHE DEVANT VANNES, ET LE SIRE DE STANFORT Y FUT PRIS DE CEUX DE VANNES.

ENTREMENTES (pendant) que le roi d'Angleterre alloit, venoit et chevauchoit le pays de Bretagne, ses gens qui séoient devant la cité de Vannes y faisoient et livroient tous les jours maint assaut, car durement la convoitoient à gagner par fait d'armes, pourtant (attendu) que les chevaliers qui dedans étoient l'avoient en cette même saison reconquise sur eux. Dont il avint un jour le siége pendant, que à l'une des portes un grand assaut se fit, et se trairent (rendirent) cette part toutes les bonnes gens d'armes d'un côté et d'autre. Là eut mainte appertise d'armes faite; car ceux de Vannes avoient, comme bons chevaliers et hardis, ouvert leur porte, et se tenoient aux barrières, pour cause de ce qu'ils véoient (voyoient) la bannière du comte de Warwick, et celle du comte d'Arundel, et du baron de Stanford, et de messire Gautier de Mauny, qui s'abandonnoient, ce leur sembloit, follement. De quoi messire Olivier de Clisson et messire Hervé de Léon et les autres chevaliers plus courageusement s'en aventuroient. Là eut fait tant de belles appertises d'armes que merveille seroit à raconter; car les

Anglois qui véoient (voyoient) la porte ouverte le tenoient à grand dépit, et les aucuns le réputoient à grand'vaillance. Là eut lancé et escarmouché et estiquié [1] d'un côté et d'autre moult longuement. Finalement cet assaut se porta tellement que de premier les Anglois furent boutés et reculés moult arrière des barrières; et ainsi qu'ils reculèrent les chevaliers de Bretagne s'avancèrent et ouvrirent leurs barrières, chacun son glaive en son poing, et laissèrent six chevaliers des leurs pour garder les dites barrières avec grand'foison d'autres gens; et puis tous à pied en lançant et escarmouchant ils poursuivirent les chevaliers Anglois qui tout en reculant se combattoient. Là eut très bons pongneis (combats) et fort boutis (chocs) de glaives et mainte belle appertise d'armes faite. Toute fois les Anglois multiplièrent et fortifièrent tellement qu'il convint les Bretons reculer, et non pas si réglement comme ils étoient avalés (descendus). Là eut grand'lutte et dur enchas (poursuite); et remontoient les chevaliers de Bretagne, le sire de Clisson et messire Hervé de Léon, à grand'malaise: si y eut maint homme mort et blessé. Quand ceux qui gardoient les barrières virent leurs gens chasser et reculer, ils retrairent (retirèrent) leurs barrières, et si mal à point qu'il convint le sire de Clisson demeurer dehors; et fut pris devant la barrière, et aussi fut messire Hervé de Léon. D'autre part les Anglois qui étoient montés vitement, et tout premier le baron de Staffort, furent enclos et (ainsi que) sa bannière entre les barrières et la porte. Là eut grand toullement (tirail-

(1) Combattu d'estoc. J. D.

lement) et dur hutin (combat); et fut pris et retenu le baron de Staffort: oncques nul ne l'en put défendre; et aussi furent plusieurs des siens qui étoient de-lez (près) lui: oncques nul n'en échappa qu'il ne fut ou mort ou pris. Si se départit cette escarmouche atant (alors); et se retrairent (retirèrent) les Anglois à leurs logis, et les Bretons en leurs hôtels dedans la cité de Vannes.

CHAPITRE CCVII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE PRIT LA VILLE DE DYNANT, ET FUT TOUTE COURUE ET ROBÉE (PILLÉE); ET SI Y GAGNA GRAND AVOIR.

PAR telle manière que vous avez ouï conter furent pris les chevaliers, et eussent fait les Anglois grand' fête de leurs prisonniers, si le sire de Stafford n'eut été pris. Depuis cet assaut n'en y eut fait nul si grand ni si renommé d'armes que cettui fut, car chacun se tenoit sur sa garde. Or parlerons du roi d'Angleterre qui avoit assiégé la ville de Dinant. Quand il eut là sis (demeuré) jusques à trois jours, il s'avisa et imagina comment il la pourroit avoir. Si regarda qu'elle étoit bien prenable, car elle n'étoit fermée que de palis. Si fit quérir et pourvoir grand' foison de nacelles, et entrer dedans archers, et puis nager (naviguer) jusques à ces palis, et eux venus jusques là, assaillir fortement ceux qui défendoient, et traire (tirer) si ouniement (tous ensemble)

que à peine n'osoit nul apparoir aux défenses pour la défendre. Entre ces archers avoit autres assaillants qui portoient cognées grands et bien tranchants dont, entrementes (pendant) que les archers ensonnioient (embarrassoient) ceux de dedans, ils coupoient les palis, et en bref temps grandement les endommagèrent, et tant qu'ils en jetèrent un grand pan par terre, et entrèrent dedans efforcément. Quand ceux de la ville virent leurs palis rompus, et Anglois entrer dedans à grand'foison, si furent tous effrayés et commencèrent à fuir vers le marché : mais petite raliance se fit entr'eux, car cils (ceux) qui étoient entrés par les nacelles vinrent à la porte et l'ouvrirent; si entrèrent dedans toutes manières de gens qui entrer y voulurent. Ainsi fut prise la ville de Dinant en Bretagne, toute courue et robée (pillée), et messire Pierre Portebœuf pris qui en étoit capitaine. Si prirent les Anglois desquels qu'ils voulurent, et gagnèrent grand avoir; car elle étoit adonc durement riche, pleine et bien marchande.

CHAPITRE CCVIII.

COMMENT MESSIRE LOUIS D'ESPAGNE ET SES COMPAGNONS GAGNÈRENT QUATRE NEFS D'ANGLETERRE, CHARGÉES DE POURVÉANCES (PROVISIONS), ET EN EFFONDRÈRENT TROIS.

QUAND le roi d'Angleterre eut faite son emprise et sa volonté de la ville de Dinant en Bretagne, il s'en partit, et la laissa toute vague, et n'eut mie conseil

de la tenir: si s'en achemina vers Vannes. En chevauchant cette part, nouvelles lui vinrent de la prise du seigneur de Clisson et de messire Hervé de Léon: si en fut grandement joyeux; et tant chevaucha qu'il vint devant Vannes; et là se logea. Or vous parlerons un petit de messire Louis d'Espagne, de messire Charles Grimaut (Grimaldi), de messire Othes (Antoine) Dorie (Doria) qui étoient pour le temps amiraux de la mer à (avec) huit gallées, treize barges et trente nefs chargées de Génois et d'Espagnols, et se tenoient sur mer entre Bretagne et Angleterre; et portèrent par plusieurs fois grands dommages aux Anglois qui venoient rafraîchir leurs gens de pourvéances (provisions) devant Vannes. Et une fois entre les autres coururent sur la navie (flotte) du roi d'Angleterre qui gissoit à l'ancre sur un petit port de-lez (près) Vannes, et n'étoit mie adonc trop bien gardée: si occirent la plus grand'partie de ceux qui la gardoient; et y eussent porté trop grand dommage, si les Anglois qui séoient (restoient) devant Vannes n'y fussent accourus. Quand les nouvelles vinrent en l'ost (armée), chacun y alla qui mieux mieux. Toutefois on ne se put oncques si hâter que le dit messire Louis et sa route (troupe) n'enmenassent quatre nefs chargées de pourvéances (provisoins), et effondrèrent trois et périrent ceux qui dedans étoient. Adonc fut conseillé au roi qu'il fit traire (retirer) une partie de sa navie (flotte) au hâvre de Brest, et l'autre au havre de Hennebont: si le fit si comme il fut conseillé, et toujours se tenoit le siége devant Vannes et aussi devant Nantes et devant

Rennes sans ce que aucunes gens se apparussent par messire Charles de Blois pour lever le siége.

CHAPITRE CCIX.

COMMENT LE DUC DE NORMANDIE SE PARTIT D'ANGERS ET S'EN VINT A NANTES ; ET COMMENT CEUX QUI TENOIENT LE SIÉGE DEVANT NANTES S'EN ALLÈRENT A VANNES AU ROI D'ANGLETERRE.

Nous retournerons à la chevauchée que le duc de Normandie fit en cette saison en Bretagne pour conforter son cousin messire Charles de Blois. Le duc de Normandie qui avoit fait son assemblée et son amas de gens d'armes en la cité d'Angers, se hâta tant qu'il put, car il entendit que le roi d'Angleterre travailloit durement le pays de Bretagne, et avoit assiégé trois cités et pris la bonne ville de Dinant : si se partit d'Angers moult efforcément à (avec) plus de quatre mille hommes d'armes et trente mille d'autres gens. Si s'arrouta (assembla) tout le charroi le grand chemin de Nantes; et le conduisoient les deux maréchaux de France, le sire de Montmorency et le sire de Saint Venant. Après chevauchoit le duc de Normandie, le comte d'Alençon son oncle, et le comte de Blois son cousin. Là étoient le duc de Bourbon, messire Jacques de Bourbon comte de Ponthieu, le comte de Boulogne, le comte de Vendôme, le comte de Dampmartin, le sire de Craon, le sire de Coucy, le sire de Sully,

le sire de Fiennes, le sire de Roye, et tant de barons et de chevaliers de Normandie, d'Auvergne, de Berry, de Limousin, d'Anjou, du Mayne et de Poitou et de Saintonge, que jamais je ne les aurois tous nommés. Et encore croissoient-ils tous les jours, car le roi de France renforçoit son mandement, pour ce qu'il avoit entendu que le roi d'Angleterre étoit si efforcément venu en Bretagne. Ces nouvelles vinrent aux seigneurs d'Angleterre qui séoient devant Nantes, que le roi y avoit laissés, que le duc de Normandie venoit là pour lever le siége, ainsi que on l'espéroit; et avoit bien en sa compagnie quarante mille hommes. Ces seigneurs le signifièrent hâtivement au roi d'Angleterre, à savoir quelle chose il vouloit qu'ils fissent, ou si ils les attendroient, ou ils se retrairoient (retireroient). Quand le roi d'Angleterre entendit ces nouvelles, il fut moult pensif, et eut une espace une imagination et propos de briser son siége (1), et aussi celui de Rennes, et de soi retraire (retirer) devant Nantes. Depuis fut-il conseillé autrement; et lui fut dit ainsi qu'il étoit en bonne place et forte et près de sa navie (flotte), et qu'il se tint là, et attendit ses ennemis, et mandât ceux de Nantes, et laissât encore le siége devant Rennes; car ils n'étoient mie si loin de lui qu'il ne les confortât et r'eut bientôt, si mestier (besoin) étoit.

A ce conseil se tint et accorda le roi d'Angleterre; et furent mandés ceux qui séoient devant Nantes,

(1) Le siége de Vannes où il étoit en personne. J. D.

et s'en revinrent au siége devant Vannes. Et le duc de Normandie, et son ost (armée), et les barons de France exploitèrent tant qu'ils vinrent en la cité de Nantes, où messire Charles de Blois et grand'foison des chevaliers de Bretagne étoient, qui le reçurent à grand'joie. Si se logèrent les seigneurs en la cité, et leurs gens environ sur le pays; car tous n'eussent pu être logés dedans la cité ni ès faubourgs, si grand nombre étoient-ils là venus.

CHAPITRE CCX.

COMMENT LE DUC DE NORMANDIE SE PARTIT DE NANTES ET S'EN ALLA A VANNES; ET COMMENT LE ROI ANGLOIS MANDA A CEUX QUI ÉTOIENT AU SIÉGE DEVANT RENNES QU'ILS VINSSENT A VANNES.

ENTREMENTES (pendant) que le duc de Normandie séjournoit à Nantes, firent les chevaliers d'Angleterre, qui séoient devant la cité de Rennes, un assaut très grand et très bien ordonné; et avoient un grand temps paravant appareillé atournements (machines) et instruments pour assaillir; et dura cet assaut un jour tout entier. Mais ils n'y conquirent rien; ainçois (mais) y perdirent des leurs, et en y eut des morts et des blessés grand'foison; car il y avoit dedans de bons chevaliers et écuyers de Bretagne, le baron d'Ancenis, le baron du Pont, messire Jean de Malestroit, Yvain Charruel et Bertrand Du

Guesclin [1] écuyer. Cils (ceux-ci) ensonnièrent (travaillèrent) si vaillamment, avec l'évêque de la dite cité, qu'ils n'y eurent point de dommage. Nonobstant ce, se tinrent là toudis (toujours) les Anglois et gâtèrent tout le pays d'environ. Adonc se partit de Nantes le duc de Normandie atout (avec) son grand ost (armée), et eut conseil qu'il iroit devant Vannes pour plutôt trouver ses ennemis; car l'on avoit entendu que ceux de Vannes étoient plus étreints que ceux de Rennes, et en plus grand péril d'être perdus. Si s'arroutèrent (assemblèrent) ces gens d'armes et chevauchèrent en bon arroy et en grand convenant (ordre), quand ils furent partis de Nantes. Si les conduisoient les deux maréchaux; et messire Geffroy de Chargny et le comte de Ghines, connétable de France, faisoient l'arrière garde.

Tant exploitèrent ces gens d'armes, dont le duc de Normandie et messire Charles de Blois étoient chefs, qu'ils vinrent assez près de Vannes, d'autre part où le roi d'Angleterre étoit logé. Si se logèrent erraument (aussitôt) les François tout contre val un beau pré, grand et large, et tendirent tentes, trefs (toiles) et pavillons, et toutes manières de logis; et firent faire les François beaux fossés et grands entour leur ost, parquoi on ne leur put porter dommage. Si chevauchoient aucune fois les maréchaux, et messire Robert de Beaumanoir, maréchal pour le

(1) Quelques manuscrits écrivent *Glayaquin*, d'autres *Clalekin*, ceux-ci *Clasquin*, ceux-là *Graisquin* Il y a plus de vingt manières d'écrire le nom du célèbre connétable Du Guesclin. (Voy. *l'Hist. gén. de la mais. de Fr.* T. 6. P. 179 et *suiv.*). J. D.

temps de Bretagne, et alloient souvent escarmoucher à l'ost (armée) des Anglois; et les Anglois aussi sur eux: si en y avoit souvent rués (jetés) jus (à bas) d'une part et d'autre. Quand le roi d'Angleterre vit venir le duc de Normandie à (avec) si grand' puissance, si remanda le comte de Salisbury et le comte de Pembroke et les autres chevaliers qui se tenoient à siége devant Rennes, par quoi il fut plus fort si combattre le convenoit. Si pouvoient être les Anglois et les Bretons de la comtesse de Montfort environ deux mille cinq cents hommes d'armes et six mille archers et quatre mille hommes de pied: les François étoient quatre tels tants (autant) et tous gens d'étoffe et bien appareillés.

CHAPITRE CCXI.

COMMENT LE PAPE CLÉMENT VI ENVOYA DEUX CARDINAUX EN LÉGATION EN BRETAGNE; ET COMMENT LES DITS CARDINAUX FIRENT TRÈVES A TROIS ANS ENTRE LE ROI D'ANGLETERRE ET LE DUC DE NORMANDIE.

MOULT furent ces deux osts (armées) devant Vannes beaux et grands; et avoit le roi d'Angleterre bâti son siége par telle manière que les François ne pouvoient venir à lui par nul avantage. Depuis que le duc de Normandie fut là venu, ne fit point le roi d'Angleterre assaillir la cité de Vannes, car il vouloit épargner ses gens et son artillerie. Ainsi furent-ils

l'un devant l'autre un grand temps et bien avant en l'hiver [1]. Si y envoya le pape Clément VI, qui régnoit pour le temps, deux cardinaux en légation, le cardinal de Prenestes [2] et le cardinal de Clermont [3], qui souvent chevauchèrent de l'un ost (armée) à l'autre, pour accorder ces parties: mais ils les trouvèrent si durs et si mal descendants à accord qu'ils ne les pouvoient approcher de nulle paix. Ce traité durant il y avoit souvent des issues (sorties) et des escarmouches et des poingneis (combats) l'un sur l'autre, ainsi que les fourriers (fourrageurs) se trouvoient. Si en y avoit des pris et des rués (jetés) jus (à bas); et n'osoient les Anglois par spécial aller en fourrage, fors en grand'compagnie; car toutes fois

(1) Philippe de Valois alla lui-même en Bretagne peu après le duc de Normandie, suivant la plupart des historiens contemporains, et s'avança jusqu'à Ploermel, d'où il envoya un héraut au roi d'Angleterre pour lui offrir le combat qu'Édouard n'accepta point. (Voy. les *Chron.* déjà citées, et l'*Hist. de Bret.* T. 2. P. 267.) J. D.

(2) Pierre des Prez, d'abord archevêque d'Aix, puis évêque de Preneste, autrement Palestrine, chancelier de l'Église Romaine, etc. J. D.

(3) Froissart veut vraisemblablement parler d'Étienne Aubert, évêque de Clermont, fait cardinal par Clément VI, la première année de son pontificat; mais les auteurs des vies de ce pape publiées par Baluze (*Vitæ Pap. Avenion.* T. 1. P. 243. et *suiv.*) qualifient ce légat *évêque de Tusculum ou de Frascati*, qualification qui désigne le cardinal Annibal Ceccano, dont il a déjà été question plusieurs fois. Les deux légats arrivèrent à Dol vers le milieu de décembre 1342, d'où ils se rendirent à Vannes le 21 du même mois. Après avoir négocié pendant quelque temps avec Philippe de Valois et Édouard, et les avoir exhortés à la paix, ils les firent consentir à une suspension d'armes et à envoyer des ambassadeurs à Malestroit pour régler les articles de la trêve qu'ils leur proposoient. Eudes duc de Bourgogne et Pierre duc de Bourbon s'y trouvèrent pour le roi de France; Henri comte de Lancastre, Guillaume de Bohun et Guillaume de Montagu pour le roi d'Angleterre (*Hist. de Bret. ubi sup.* P. 267.) J. D.

qu'ils chevauchoient ils étoient en grand péril pour les embûches que on mettoit sur eux. Avec tout ce, messire Louis d'Espagne et sa route (troupe) gardoient si soigneusement le pas de la mer que à trop grand'mésaise venoit rien en l'ost (armée) des Anglois; et y eurent moult de disettes. Et étoit l'intention du duc de Normandie et de ses gens qu'ils tenoient là pour tout assiégé le roi d'Angleterre et son ost; car bien savoient qu'ils avoient grand'nécessité de vivres. Et les eussent tenus voirement (vraiment) en grand danger: mais ils étoient aussi contraints du froid temps, car nuit et jour il pleuvoit sur eux, qui leur fit moult de peines, et perdirent la plus grand'partie de leurs chevaux; et les convint déloger et traire (aller) sur les champs, pour la grand' foison d'eau qui étoit éparse en leurs logis. Si regardèrent les seigneurs qu'ils ne pouvoient longuement souffrir cette peine. Si commencèrent les cardinaux à traiter pour avoir trèves à durer trois ans. Ce traité passa; et furent là les trèves données et accordées entre ces parties à durer trois ans tous accomplis; et les jurèrent le roi d'Angleterre et le duc de Normandie à non enfreindre (1).

(1) Ce traité fut conclu à Malestroit le 19 janvier 1343. Il porte en substance que les rois de France et d'Angleterre enverront à Avignon vers la fête de St.-Jean des ambassadeurs pour traiter de la paix, en présence du pape; qu'il y aura trève jusqu'à la fête de St.-Michel 1346 entre les deux rois, celui d'Écosse, le comte de Hainaut, les Flamands et leurs alliés; que cette trève sera observée en Bretagne entre Charles de Blois et le comte de Montfort, sans préjudice de leurs droits, et sans que la trève générale fut censée rompue, quand l'un des deux feroit quelque entreprise sur l'autre, pourvu que ni l'un ni l'autre des deux rois ne s'en mêlât, etc. Charles de Blois, usant de la liberté qui lui

CHAPITRE CCXII.

COMMENT LE SIRE DE CLISSON, LE SIRE DE MALESTROIT ET SON FILS ET PLUSIEURS AUTRES CHEVALIERS ET ÉCUYERS FURENT ACCUSÉS DE TRAHISON ET MIS A MORT DE PAR LE ROI DE FRANCE.

AINSI se défit cette grand'assemblée, et se leva le siége de Vannes, et se retrait (retira) le duc de Normandie devers Nantes, et amena les deux cardinaux avec lui; et le roi d'Angleterre devers Hennebont où la comtesse de Montfort se tenoit. Encore fut là fait l'échange du baron de Staffort et du sire de Clisson; et demeura messire Hervé de Léon en prison devers le roi d'Angleterre, dont ses amis ne furent mis plus liés (joyeux); et eut adonc en plus cher la délivrance de messire Hervé de Léon, messire Charles de Blois, que du seigneur de Clisson; mais le roi d'Angleterre ne le voulut adonc faire autrement. Quand le roi d'Angleterre eut été une espace de temps en Hennebont avec la comtesse de Montfort, et entendu à ses besognes, il prit congé, et l'enchargea aux deux frères de Spinefort, à messire Guillaume de Cadoudal et aux autres; et

étoit réservée par ce dernier article, continua de faire la guerre à la comtesse de Montfort dans certains cantons, tandis que dans d'autres la trève fut religieusement observée. (Voy. Du Tillet, *Recueil des traités entre la France et l'Angleterre*, P. 235. *Chron. de Fr.* Chap. 30. *l'Hist. de Bret.* T. 1. P. 267, 268, etc.) Ce traité se trouve en françois dans Robert d'Avesbury, P. 102 et suiv. et en latin dans Walsingham, P. 147 et suiv. J. D.

puis se trait (retira) en mer, et emmena toute sa chevalerie, dont il y avoit grand'foison; et revint en Angleterre, environ Noël[1]. Et aussi le duc de Normandie se retrait (retira) en France, et donna congé à toutes manières de gens d'armes; si s'en ralla chacun en son lieu. Assez tôt après sa revenue en France, et la départie des osts (armées) dessus dits, fut pris le sire de Clisson et soupçonné de trahison: à tout le moins grand'fame (bruit) en courut[2]. Je ne sais

(1) Cette date est fausse; Édouard ne quitta la Bretagne que vers la fin de février, et débarqua dans le port de Weymouth le dimanche matin 2 mars 1343. (Rymer, *ubi sup.* P. 141.) J. D.

(2) Suivant les *Chroniques de France*, Chap. 32, le sire de Clisson ayant été arrêté à Paris dans un tournoi, avoua *qu'il avoit laissé son seigneur le roi de France et se étoit allié au roi d'Angleterre, par foi baillée, qui étoit adversaire au roi de France.* Elles ajoutent que Godefroy de Harcourt et plusieurs seigneurs, tant de Bretagne que de Normandie, dont il sera parlé dans la suite, s'étoient rendus coupables de la même trahison. L'auteur anonyme de la *Chronique de Flandre* raconte le fait avec plus de détails. Pendant que les armées du duc de Normandie et du roi d'Angleterre étoient très près l'une de l'autre, dit ce chroniqueur, Olivier de Clisson, Godefroy de Harcourt et plusieurs autres chevaliers de l'armée Françoise, qui s'étoient déja engagés secrètement dans le parti du comte de Montfort, *s'allièrent aussi au roi Édouard par dons et par promesses; et fut faite une lettre de cette alliance où plusieurs d'eux avoient mis leurs sceaux; et cette lettre avoit en garde le comte de Salisbury de par le roi Edouard.* Mais le comte ayant appris à son retour en Angleterre, *de par sa femme même, qu'elle avoit été par force violée du roi Édouard..... se dessaisit de sa terre..... et vint en France au roi Philippe, et lui bailla les lettres de l'alliance qu'Olivier de Clisson et Godefroy de Harcourt avoient faite au roi Édouard; et moult tôt après se partit le comte de la cour du roi Philippe, et depuis ce temps ne fut vu n'en France, n'en Angleterre.* (*Chron. de Fland.* P. 173. 174.) On peut douter de la vérité des circonstances de ce récit; celle qui concerne le comte de Salisbury est même évidemment fausse, puisqu'il fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretière, lors de l'institution de cet ordre par Édouard (*Ashmole, hist. of the Gart.*); mais il seroit difficile de ne pas croire que Philippe de Valois avoit la preuve certaine de la trahison du sire de Clisson. J. D.

ie Hennebont avec la
n de Montfort son fils,
son âge, et sans père [1];
re à Paris en prison le

CCXIII.

RE FONDA UNE CHAPELLE
ONNA LA FÊTE DU BLEU
RE CÉLÉBRÉE D'AN EN AN.

s et volonté au roi
oit refaire et rédifier
que le roi Artus fit
premièrement com-
ble table ronde,
nes et chevaliers
en armes et en
dit roi une or-
e ses enfants et
nt en somme
chevaliers du

les sur le chap.

l'après la pre-
liste portée

grand'nouvelle en plusieurs pays, c'est à savoir le sire de Malestroit et son fils, le sire d'Avaugour, messire Thibault de Montmorillon et plusieurs seigneurs de Bretagne, chevaliers et écuyers jusques à dix [1].

Encore assez tôt après furent mis à mort par fame (bruit), je ne sais si elle fut vraie ou non, quatre chevaliers moult gentils hommes de Normandie, c'est à savoir, messire Guillaume Bacon, messire Henri de Malestroit, le sire de la Rochetesson, et messire Richard de Percy [2]. Desquelles morts il déplut grandement aux lignages de ceux; et en sourdirent depuis maints maux et grands meschefs en Bretagne et en Normandie, si comme vous orrez recorder (raconter) avant en l'histoire. Le sire de Clisson avoit un fils, jeune damoisel, qui s'appeloit Olivier [3] ainsi que son père: cil (celui-ci) se traist

(1) Les *Chron. de France* et de *Flandre, ubi. sup.* placent ces exécutions au 29 novembre 1343. Aux seigneurs nommés par Froissart, on peut ajouter, d'après d'autres historiens, le sire de Laval, Jean de Montauban, Alain de Quedillac, Guillaume des Brieux, Jean et Olivier ses frères, Denis du Plessis, Jean Malart, Jean de Senedavi et Denis de Callac. (*Hist. de Bret.* P. 269.) J. D.

(2) Suivant l'auteur des *Chron. de France*, le sire de la Rochetesson, Richard de Percy et Guillaume Bacon furent exécutés la veille de Pâques 1343 (1344). Quant à Henri de Malestroit, frère de Geoffroy dont on a parlé précédemment, il étoit non pas chevalier, comme dit Froissart, mais diacre, et avoit été maître des requêtes de l'hôtel de Philippe de Valois. En sa qualité de clerc, il fut réclamé par l'évêque de Paris; mais bientôt après le roi ayant obtenu du pape qu'il seroit dégradé, le fit élever sur une échelle où il fut lapidé par la populace de Paris vers la fin du mois d'août ou le commencement de septembre 1344. (*Chron. de Fr.* Chap. 32. et 33.) J. D.

(3) C'est le même qui fut depuis connétable de France après la mort de Du Guesclin. J. D.

(rendit) tantôt au châtel de Hennebont avec la comtesse de Montfort et Jean de Montfort son fils, qui étoit auques (aussi) de son âge, et sans père [1]; car aussi étoit mort au Louvre à Paris en prison le comte de Montfort.

CHAPITRE CCXIII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE FONDA UNE CHAPELLE DE S^T.-GEORGE ET Y ORDONNA LA FÊTE DU BLEU GERTIER (JARRETIÈRE) A ÊTRE CÉLÉBRÉE D'AN EN AN.

En ce temps vint en propos et volonté au roi Édouard d'Angleterre qu'il feroit refaire et rédifier le grand châtel de Windsor, que le roi Artus fit jadis faire et fonder, là où fut premièrement commencée et estorée (établie) la noble table ronde, dont tant de bons vaillants hommes et chevaliers issirent (sortirent), et travaillèrent en armes et en prouesses par le monde; et feroit le dit roi une ordonnance de chevaliers, de lui et de ses enfants et des plus preux de sa terre; et seroient en somme quarante [2], et les nommeroit-on les chevaliers du

(1) Le comte de Montfort vivoit encore. (Voy. les notes sur le chap. 157.) J. D.

(2) Froissart se trompe; il n'y en avoit que vingt six, d'après la première institution; mais je trouve depuis quelques années la liste portée à quarante. J. A. B.

bleu gertier (jarretière)[1] et la fête à tenir et à durer d'an en an et à solenniser à Windsor le jour Saint George. Et pour cette fête commencer, le roi d'Angleterre assembla de tout son pays, comtes, barons et chevaliers, et leur dit son intention et le grand désir qu'il avoit de la fête entreprendre. Si lui accordèrent liement, pour ce que ce leur sembloit une chose honorable, et où toute amour se nourriroit.

Adonc furent élus quarante chevaliers[2], par avis et par renommée les plus preux de tous les autres; et scellèrent et s'obligèrent par foi et serment avec le roi de tenir et poursuivre la fête et les ordonnances, telles qu'elles étoient accordées et devisées. Et fit le roi fonder et édifier une chapelle de Saint

(1) Froissart confond mal à propos l'institution de l'ordre de la Jarretière avec celle de la fête de la table ronde qui eut lieu cette année, suivant Walsingham, P. 164 et la plupart des historiens Anglois. Il est possible que cet établissement ait fourni à Édouard l'idée du second et en ait été l'origine; mais les mêmes historiens, dont l'autorité en ce point doit l'emporter sur celle de Froissart, s'accordent unanimement à reculer la date de l'institution de l'ordre de la Jarretière à l'année 1349; quelques-uns même à l'année suivante. (*Hist. of the Garter By Hel. Ashmole.*) J. D.

(2) On vient de voir qu'il n'y en avoit que vingt six qui étoient:

1. Le roi Édouard
2. Édouard, prince de Galles
3. Henry, comte de Lancastre
4. Thomas, comte de Warwick
5. Piers de Greilly, Captal de Buch
6. Ralph, lord Stafford
7. William, comte de Salisbury
8. Roger, comte de Marck
9. John, comte Lisle
10. Barthelemy, lord Bugherst
11. John, lord Beauchamp
12. John, lord Mohun de Dunster
13. Hugues, lord Courtenay
14. Thomas lord Holland
15. John, lord Grey de Codnore
16. Sir Richard Fitz Simon
17. Sir Miles Stapleton
18. Sir Thomas Wale
19. Sir Hugues Wrottesby
20. Sir Nele Loring
21. Sir John Chandos
22. Lord James Audley
23. Sir Otho Holland
24. Sir Henry Edme de Brabant
25. Sir Sanchio d'Ambrecicourt
26. Sir Walter Paveley. J. A. B.

George, au dit châtel de Windsor, et y établit chanoines pour Dieu servir; et les arrenta et approuvenda (dota) bien et largement; et afin que la dite fête fut sue et connue en toutes marches, le roi d'Angleterre l'envoya publier et dénoncer par ses hérauts en France, en Écosse, en Bourgogne, en Hainaut, en Flandre, en Brabant, et aussi en l'empire d'Allemagne. Et donnoit à tous chevaliers et écuyers, qui venir y voudroient, quinze jours de sauf conduit après la fête. Et devoit être à cette fête une joute de quarante chevaliers de par dedans, attendants tous autres, et de quarante écuyers aussi. Et devoit seoir cette fête le jour Saint George prochain venant que on compteroit l'an de grâce mil trois cent quarante quatre, au châtel de Windsor. Et devoit être la reine d'Angleterre accompagnée de trois cents dames et demoiselles, toutes nobles et gentils dames, et parées d'un parement (parure) semblable.

CHAPITRE CCXIV.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE FUT MOULT COURROUCÉ DE LA MORT DU SIRE DE CLISSON ET DES AUTRES BARONS DE BRETAGNE ET DE NORMANDIE, POUR LAQUELLE CAUSE IL ENVOYA DÉFIER LE ROI DE FRANCE.

ENTREMENTES (pendant) que le roi d'Angleterre faisoit son appareil pour recevoir seigneurs, dames et damoiselles, qui à sa fête viendroient, lui vinrent les certaines nouvelles de la mort du seigneur de Clisson et des autres chevaliers dessus nommés, inculpés de fausseté et de trahison. De ces nouvelles fut le roi d'Angleterre durement courroucé, et lui sembloit que le roi de France l'eut fait en dépit de lui; et tint que parmi ce fait les trèves accordées en Bretagne étoient enfreintes et brisées. Si eut empensé de faire le pareil du corps messire Hervé de Léon qu'il tenoit prisonnier; et fait l'eut en son ireur (colère) et tantôt, se n'eut été son cousin le comte Derby qui l'en reprit durement, et lui démontra devant son conseil tant de belles raisons pour honneur garder et son courage affrener (retenir), et disoit: « Monseigneur, si le roi Philippe fait sa hâtiveté et sa félonnie de mettre à mort si vaillants chevaliers que ceux étoient, n'en veuillez pour ce blesser votre courage; car au voir (vrai) considérer, votre prisonnier n'a que comparer (payer) cet outrage [1]; mais

(1) Ne doit pas être puni pour cet outrage.

le veuillez mettre à rançon raisonnable. » Le roi d'Angleterre sentit et conçut que son cousin lui disoit toute vérité: si se rapaisa et refréna son mautalent (mécontentement), et fit le chevalier de Bretagne venir devant lui.

Quand le roi le vit devant lui, il dit: « Ha! messire Hervé, messire Hervé, mon adversaire Philippe de Valois a montré sa félonie trop crueusement (cruellement), quand il a fait mourir vilainement tels chevaliers que le seigneur de Clisson, le seigneur d'Avaugour, le sire de Malestroit et son fils, messire Henri de Malestroit, messire Thibault de Montmorillon, le seigneur de la Rochetesson et plusieurs autres, dont il me déplaît grandement; et semble à aucuns de notre partie qu'il l'ait fait en dépit de nous; et si je voulois regarder à sa félonie, je ferois de vous le semblable fait, car vous m'avez fait plus de contraires en Bretagne et à mes gens que nul autre: mais je me souffrirai et lui laisserai faire ses volontés, et garderai mon honneur à mon pouvoir, et vous laisserai venir à rançon légère et gracieuse, selon votre état, pour l'amour de mon cousin le comte Derby, qui ci est, qui m'en a prié; mais (pourvu) que vous veuilliez faire ce que je vous dirai. »

Le chevalier en eut grand'joie, quand il entendit qu'il n'auroit garde de mourir. Si répondit, en soi moult humiliant: « Cher sire, je ferai à mon pouvoir loyalement tout ce que vous me commanderez. »

Lors dit le roi à messire Hervé: « Je sais bien que

vous êtes un des riches chevaliers de Bretagne, et que si je vous voulois presser, vous paieriez bien trente mille ou quarante mille écus. Je vous dirai que vous ferez: vous irez devers mon adversaire Philippe de Valois, et lui direz de par moi que pourtant (attendu) qu'il a mis à mort vilaine si vaillants chevaliers et si gentils comme ceux de Bretagne et de Normandie étoient, en dépit de moi, je dis et vueil (veux) porter outre qu'il a enfreint et brisé les trèves que nous avions ensemble: si y renonce de mon côté, et le défie de huy en avant. Et parmi ce que vous ferez ce message, je vous laisserai passer pour dix mille écus que vous paierez, ou enverrez à Bruges dedans cinq mois après ce que vous aurez repassé la mer. Et encore direz-vous à tous chevaliers et écuyers de par de là que pour ce ne laissent mie à venir à notre fête, car nous les y verrons moult volontiers; et auront sauf aller et sauf venir et quinze jours après la fête. » — « Monseigneur, ce dit lors messire Hervé, je fournirai votre message à mon pouvoir; et Dieu vous veuille rendre la courtoisie que vous m'avez faite, et à monseigneur le comte Derby aussi. »

Depuis cette ordonnance ne demeura guère le dit messire Hervé de Léon en Angleterre; mais eut congé, et se partit du roi et des barons, et vint à Hantonne (Southampton). Là entra-t-il en un vaisseau en mer; et avoit intention d'arriver à Harfleur: mais un tourment (tempête) le prit et cueillit en mer, qui lui dura plus de quinze jours; et furent perdus tous ses chevaux et jetés en mer;

et le dit messire Hervé si tourmenté qu'oncques depuis il n'eut santé. Toute voie, à (avec) grand meschef, au quinzième jour les mariniers prirent terre au Crotoy. Si vint tout à pied messire Hervé jusques à Abbeville. Là se montèrent; mais le dit messire Hervé étoit si travaillé (fatigué) qu'il ne pouvoit souffrir le chevaucher; et se mit en une litière, et vint à Paris, devers le roi Philippe et fit son message bien et à point. Depuis, si comme j'ai ouï recorder, ne vécut-il pas longuement, mais mourut en allant en son pays en la cité d'Angers: Dieu en ait l'âme par sa sainte pitié et miséricorde!

CHAPITRE CCXV.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE ORDONNA LE COMTE DERBY CAPITAINE ET SOUVERAIN POUR ALLER EN GASCOGNE, ET MESSIRE THOMAS D'ANGORNE POUR ALLER EN BRETAGNE CONFORTER LA COMTESSE DE MONTFORT.

OR APPROCHA le jour Saint-George que cette grande fête devoit tenir au châtel de Windsor [1], et y fit le

(1) Froissart confond la première fête de la table ronde, qui se tint en l'année 1344, comme on l'a dit ci-dessus, avec la seconde qui se tint en 1345; ce qui fait qu'il se trouve en retard d'une année entière pour la chronologie. Tous les historiens contemporains, d'accord avec les monuments, placent les faits qu'on va lire sous l'année 1345. Ce ne fut en effet que le 24 avril de cette année qu'Édouard déclara la trêve rompue et donna ordre à Guillaume de Bohun, comte de Northampton qu'il établit son lieutenant dans le royaume de France, de défier Philippe de Valois et de le poursuivre, comme violateur de la dite trêve,

roi grand appareil; et y furent du royaume d'Angleterre comtes, barons et chevaliers, dames et damoi-

usurpateur des droits légitimes du monarque Anglois et son ennemi capital (Rymer, *ubi sup.* P. 175.). Il le défia ensuite lui-même publiquement par ses lettres en forme de manifeste, du 14 juin de cette même année 1345. Les voici telles qu'on les trouve dans Robert d'Avesbury, P. 114 et suivantes:

« Rex, omnibus ad quos præsentes litteræ pervenerint, salutem. In publicam non ambigimus noticiam devenisse qualiter celeris (celebris) memoriæ Carolo rege Franciæ, fratre serenissimæ dominæ Isabellæ reginæ Angliæ, matris nostræ, viam universæ carnis ingresso, dictoque regno ad nos, ut ad proximum heredem malsculum dicti regis tunc in humanis agentem, incommutabiliter devoluto, dominus Philippus de Valesio, filius avunculi dicti regis, et sic ipsum in gradu remociori consanguinitatis attingens, dictum regnum, dum eramus in annis junioribus constituti, sibi per potenciam contra Deum et justiciam usurpavit et sic illud detinet occupatum, invadens ulterius, vastans et occupans terras nostras in ducatu nostro Aquitaniæ, et contra nos Scotis rebellibus nostris se adjungens, et alias in nostri et nostrorum subversionem tam in terra quam in mari laborats (laborans) perjuribus et innitens. Et licet nos, pro vitandis dampnis inæstimabilibus quæ timentur ex commocione guerræ inter nos et ipsum posse verisimiliter provenire, optulerimus præfato Philippo plures amicabiles vias pacis, non sine magno nostrorum jurium detrimento, ut sic contra blasphemos nominis in sancto passagio transmarino possemus, sicut cupimus, intendere guerræ Christi qui negligenter (negligitur), proth dolor! in ignominiam non modicam miliciæ Christianæ; ipse cum vulpina calliditate diu sub incerto nos protrahens, nichil nobis facere voluit in effectu, sed semper prudentibus simulatis tractatibus cumilavit (cumulavit) per amplius mala malis. Propter quod domum Dei qui nobiscum in devolucione dicti regni suam mirificavit graciam nolentes negligere, sed volentes, ut convenit, circa recuperanda et defendenda jura nostra hereditaria, sub spe cælestis auxilii et justiliæ nostræ fiducia, laborare, ex quo per oblatas vias pacificas perficere nequivimus, impellente necessitate, vim armatam induimus, venientes Britanniam pro reformandis illatis, propulsandis et inferendis nobis per eum injuriis et juribus nostris hereditariis optinendis; volentes pocius ad succursum nobis adhærencium sibi patenter occurrere, quam comminata nobis pericula in laribus expectare. Et cum ibidem in expedicione guerræ nostræ ageremus, supervenerunt venerandi patres P. Penestrinus et A. Tuscula-

selles; et fut la fête moult grand' et moult noble, bien fêtée et bien joutée, et dura par l'espace de

nus episcopi, cardiuales sanctissimi in Christo patris nostri domini papæ Clementis sexti et sedis apostolicæ nuncii, de treugis cum præfato Philippo ad tempus, infra quod coram dicto domino summo pontifice tractari posset de pace finali, ineundis, ex parte ejusdem pontificis nos rogantes, adicientes quod præfatus summus pontifex crederet invenire viam per quam pax posset comode reformari, sub spe pacis bonæ per sanctam mediacionem suam faciendæ, specialiter ob ipsius dicti summi pontificis dictæ que sedis reverenciam consentimus dictis treugis, et propter hoc nuncios cum potestate sufficienti ad suam præsenciam destinavimus, fueruntque treugæ sic initæ inter nos et dictum Philippum, ita quod servarentur ubique infra potestatem parcium, et specialiter in ducatu Britanniæ, inter nos et ipsum Philippum et adhærentes nobis vel sibi, eciamsi jus in dicto ducatu prætenderant si habere; et quod omnes coadjutores et alligati parcium remanerent in tali possessione rerum et bonorum qua fuerant tempore treugarum initarum et sub aliis modis et condicionibus expressis plenius in eisdem. Et cum sic, spe pacis arridente, sub treugarum dictarum fiducia redeuntes in Angliam, dimissis paucis ministris in Britannia pro regimine dictarum parcium et coadjutorum nostrorum ibidem, ordinassemus nuncios nostros ad dicti domini summi pontificis præsenciam pro tractatu pacis, prout condictum fuerat, transmittendo, supervenerunt nobis nova certa non leviter pungencia mentem nostram de morte videlicet quorumdam nobilium nobis adhærencium captorum in Britannia et de speciali præcepto dicti Philippi Parisius ignominiose morti, contra formam dictarum treugarum, tyrannice traditorum, necnon de strage et de populacione magna fidelium et locorum nostrorum in Britannia, Vasconia et alibi ac tractatibus subdolis et occultis cum alligatis et subditis nostris habitis, quos sic a nobis auferre et sibi attrahere nitebatur, ac aliis de facili non numerandis injuriis et fallaciis contra dictas treugas par partem prædicti Philippi tam in terra quam in mari factis et attemptatis, per quas dictæ treugæ noscuntur per partem dicti Philippi notorie dissolutæ. Et licet treugis per dicti Philippi culpam sic dissolutis potuissemus, sicut adhuc de jure possumus, guerram contra eum statim licite resumpsisse, ad vitandum tamen guerrarum discrimina, volentes primitus experiri si possemus reformacionem attemptatorum hujus modi amicabiliter optinere, misimus diversis vicibus nuncios nostros ad ipsius domini summi pontificis præsenciam, tam ad tractandum de pace prædicta, quam ad petendum reformacionem attemptatorum prædictorum, sta-

quinze jours. Et y allèrent plusieurs chevaliers de deçà la mer, de Flandre, de Hainaut, de Brabant;

tutos terminos ad sic tractandum pluries prorogando, reservata nobis semper libertate resumendi guerram per culpam dicti Philippi nobis, ut prædicitur, adquisita. Et quia jam lapsi sunt statuti termini ad tractandum et adhuc nulla via pacis racionabilis nobis seu dictis nunciis nostris est aperta, nec idem Philippus attemptata prædicta in aliquo reformare curavit, licet per litteras dicti domini summi pontificis super hoc sibi missis (missas) rogatus fuisset et monitus, sicut idem dominus summus pontifex per suas litteras nobis scripsit, sed semper multiplicantur contra nos tyrannide conspiraciones et allegaciones, in subversionem nostram per præfatum Philippum contra formam dictarum treugarum, subdole machinatæ, ut taceamus de excessibus per nuncium hujusmodi domini summi pontificis pridem de conservacione treugarum prædictarum missum in Britanniam perpetrata (perpetratis), qui quidem sedasse debuit dissidium propensius excitavit, non conservatorem treugarum sed partem contra nos et nostros pocius se ostendentis (ostendens), super quo idem dominus summus pontifex, salva pace sua, remedium non adhibuit, licet super hoc fuisset, ut decuit, requisitus. Penes Deum et hominem excusari debemus si illatas nobis vim et injuriam, cum aliud non reperiamus remedium, propulsemus, præsertim cum causam justissimam et mundo notissimam habeamus. Et ideo reputantes, sicut sunt, treugas prædictas ex causis prædictis quas scimus et pro loco et tempore probare volumus esse veras et præfatum Philippum et adhærentes sibi maxime in dicto ducatu Britanniæ prætendentes se jus habere fore dissolutos, nosque ab observacione liberos et exutos, præfatum Philippum ut violatorem dictarum treugarum ac inimicum et persecutorem nostrum capitalem et regni nostri Franciæ occupatorem injustum, et aliorum jurium nostrorum temerarium invasorem, sicut impellit necessitas, diffidamus, protestantes nos nolle quicquam in offensam, quod absit, in ipsius domini summi pontificis vel sedis apostolicæ quos revereri cupimus in omnibus ut debemus, nec in alicujus injuriam attemptare, se solum cum ordinato moderamine jura nostra prosequi et defendere nostra; est tamen semper intencionis nostræ pacem racionabile amicabiliter admittere, cum eam habere poterimus bono modo. Hæc autem quæ propter remedii deffectum facimus et inviti dicto domino summo pontifici præfatisque cardinalibus, per quorum mediaciones dictis treugis consentimus, significare duximus per eos ut personas medias parti alteri ulterius intimanda. Et ne fama volatilis fictis et detractoriis conducta relatibus vos in hac parte aliud de nobis sentire

mais de France n'en y eut nul. La fête durant et séant, plusieurs nouvelles vinrent au roi de plusieurs pays, et par spécial lui vinrent chevaliers de Gascogne, le sire de l'Esparre, le sire de Chaumont et le sire de Mucident, envoyés de par les autres barons et chevaliers qui pour le temps de lors se tenoient Anglois, comme le sire d'Albret, le seigneur de Pommiers, le seigneur de Montferrant, le seigneur de Landuras, le seigneur de Curton, le seigneur de Langoyran, le seigneur de Grailli, et plusieurs autres tous en l'obéissance du roi d'Angleterre; et aussi de par la cité de Bordeaux et de celle de Bayonne. Si furent les dits messagers moult bien venus, bien recueillis et fêtés du roi d'Angleterre et de son conseil. Si démontrèrent au roi les dessus dits comment petitement et faiblement son bon pays de Gascogne, ses bons amis et sa bonne cité de Bordeaux étoient confortés et secourus. Si lui prioient les dessus dits qu'il y voulut envoyer un tel capitaine, et tant de gens d'armes avec lui, qu'ils fussent forts et puissants de résister contre les François qui y tenoient les champs, avec ceux qu'ils trouveroient au pays. Le roi répondit liement et leur dit qu'ainsi feroit-il.

Assez tôt après ordonna le dit roi son cousin le comte Derby, et le fit capitaine et souverain de tous

faciat, vel aliquorum corda perturbet, puram et nudam facti veritatem vobis duximus explicandum, universitati versæ nostram recommendantes innocenciam et justiciæ communitatem. Dat. apud Westmonasterium XIV°. die junii, anno regni nostri Angliæ XIX°. regni vero Franciæ VI°.

ceux qui iroient avec lui en ce voyage; et nomma les chevaliers qu'il vouloit qui fussent dessous lui et de sa charge. Premièrement il mit le comte de Pembroke, le comte de Kenfort (Oxford), le baron de Stafford, messire Gautier de Mauny, messire Franque de Halle, messire Jean de Lille, messire Jean de Grey, messire Thomas Kok, le seigneur de Ferrers, les deux frères de Lindehalle, le Lièvre de Brabant, messire Hue de Hastings, messire Étienne de Tombey, le seigneur de Man, messire Richard de Hebedon (Haydon), messire Normand de Finefroide, messire Robert d'Eltham, messire Jean de Norwich, messire Richard de Rocleve (Radcliffe), messire Robert de Quantonne (Oxendon) et plusieurs autres; et furent bien trois cents chevaliers et écuyers, six cents hommes d'armes et deux mille archers. Et dit le roi d'Angleterre à son cousin le comte Derby qu'il prît assez or et argent, et le donnât et départît largement aux chevaliers et écuyers, parquoi il eut la grâce et l'honneur d'eux; car on lui en délivreroit assez. Encore ordonna le roi, cette fête durant, messire Thomas d'Agoure (d'Agworth) [1] pour aller en Bretagne devers la comtesse de Montfort, pour lui aider à garder son pays, combien que les trèves y fussent; car il se doutoit que le roi Philippe n'y fît guerre, sur les paroles qu'il lui avoit remandées par messire Hervé de Léon: pourtant y envoya-t-il ledit

(1) S'il en faut croire Robert d'Avesbury, Thomas d'Agworth fut établi capitaine en Bretagne dès l'année 1343, environ deux ans avant le départ du comte de Derby pour la Guyenne. (*Hist. Eduar.* III. P. 109.) J. D.

messire Thomas, à (avec) cent hommes d'armes et deux cents archers. Encore ordonna-t-il messire Guillaume de Montagu, comte de Salisbury à aller en la comté d'Ulnestre [1]; car les Yrois (Irlandois)[2] s'étoient durement rebellés contre lui, et avoient ars (brûlé) en Cornouailles bien avant, et couru jusques à Bristol; et avoient la ville d'Ulnestre [3] assiégée: pourtant y envoya le roi le comte de Salisbury, à (avec) trois cents hommes d'armes et six cents archers bien appareillés.

CHAPITRE CCXVI.

COMMENT LE COMTE DERBY ARRIVA EN GASCOGNE; ET COMMENT LE COMTE DE LILLE, QUAND IL SUT SA VENUE, MANDA TOUS LES SEIGNEURS DE GASCOGNE QUI TENOIENT LA PARTIE DU ROI DE FRANCE.

AINSI que vous pouvez ouïr, départit le roi d'Angleterre ses gens, ceux qui iroient en Gascogne, ceux qui iroient en Irlande; et fit ses trésoriers aux capitaines bailler assez or et argent pour tenir leur état et payer les compagnons de leurs gages. Si se partirent ainsi que ordonné fut. Or parlerons première-

(1) Ce nom est sans doute une altération de celui d'Ulster, province septentrionale d'Irlande, qui portoit impatiemment le joug des Anglois et faisoit souvent des tentatives pour s'en délivrer. J. A. B.

(2) Les imprimés et plusieurs manuscrits substituent les Écossois aux Irlandois. J. A. B.

(3) Froissart veut probablement parler de Londonderri ou de quelque autre ville considérable du comté d'Ulster. Peut-être ce nom seroit-il Autrem. J. A. B.

ment du comte de Derby, car il eut la plus grand' charge, et aussi les plus belles aventures d'armes. Quand toutes ses besognes furent pourvues et ordonnées, et ses gens venus, et ses vaisseaux frétés et appareillés, il prit congé au roi et s'en vint à Hantonne (Southampton) où toute sa navie (flotte) étoit; et là monta en mer avec toute la charge dessus dite, et singlèrent tant au vent et aux étoiles qu'ils arrivèrent au hâvre de Bayonne, une bonne cité et forte, séant sur la mer, qui toudis (toujours) s'est tenue Angloise. Là prirent-ils terre et déchargèrent toutes leurs pourvéances (provisions), le cinquième jour de juin, l'an mil trois cent quarante quatre [1], et furent liement reçus et recueillis des bourgeois de Bayonne. Si y séjournèrent et rafraîchirent eux et leurs chevaux sept jours. Le huitième jour, le comte Derby et toutes ses gens s'en partirent et chevauchèrent vers Bordeaux, et firent tant qu'ils y vinrent; et allèrent ceux de Bordeaux contre le dit comte à (avec) grand'procession, tant aimoient ils sa venue; et fut adonc le comte hébergé en l'abbaye de Saint-Andrieu (André); et toutes ses gens se logèrent en la cité; car il y a bien ville pour recueillir autant de gens et plus. Les nouvelles vinrent au

(1) Ce ne fut point en 1344, comme on l'a déjà remarqué, que le comte de Derby passa en Guyenne. La date du jour n'est pas plus exacte: il ne put arriver à Bayonne le 5 juin, puisqu'il étoit encore en Angleterre le 11 de ce mois, date de l'ordre adressé par Édouard à tous ceux qui devoient accompagner le comte, de se rendre à Southampton où l'armée devoit s'embarquer. (Rymer, *ubi sup.* P. 179.) Il paroît même que son départ fut différé de quelques mois: Robert d'Avesbury le fixe vers la fête St. Michel 1345. (*Hist. Eduar.* III. P. 121.) J. D.

comte de Lille, qui se tenoit à Bergerac à quatre lieues d'illec (là), que le comte Derby étoit venu à Bordeaux, et avoit moult grand'foison de gens d'armes et d'archers, et étoit fort assez pour tenir les champs et assiéger châteaux et bonnes villes. Sitôt que le comte de Lille ouït ces nouvelles, il manda le comte de Comminges, le comte de Pierregord (Périgord), le vicomte de Carmaing, le vicomte de Villemur, le comte de Valentinois, le comte de Mirande, le seigneur de Duras, le seigneur de Taride (Terrides), le seigneur de la Barde, le seigneur de Puicornet, le vicomte de Castelbon, le seigneur de Châteauneuf, le seigneur de l'Escun et l'abbé de Saint Sever [1], et tous les seigneurs qui se tenoient en l'obéissance du roi de France. Quand ils furent tous venus, il leur remontra la venue du comte Derby et sa puissance, par ouïr dire. Si en demanda à avoir conseil; et ces seigneurs répondirent franchement qu'ils étoient forts assez pour garder le passage de la rivière de Garonne [2] à Bergerac contre les Anglois. Cette réponse plut grandement au comte de Lille, qui pour le temps de lors étoit en Gascogne comme roi. Si se renforcèrent les dessus dits seigneurs de Gascogne, et mandèrent hâtivement gens de tous côtés, et se boutèrent ès faubourgs

(1) Il y a deux abbayes de ce nom dans la Guyenne, l'une au diocèse d'Aire, appelée communément St. Sever Cap de Gascogne; l'autre dans le diocèse de Tarbes, appelée St. Sever de Rustan. Il s'agit vraisemblablement ici de la première. (*Gallia Christ.* T. 1. Col. 1173 et 1243.) J. D.

(2) Bergerac est situé, non sur la Garonne, mais sur la Dordogne. Froissart est sujet à se tromper en géographie, comme en chronologie. J. D.

de Bergerac, qui sont grands et forts assez et enclos de la rivière de Garonne, et attrairent (attirèrent) ès dits faubourgs la plus grand'partie de leurs pourvéances (provisions) à sauveté.

CHAPITRE CCXVII.

COMMENT LE COMTE DERBY SE PARTIT DE BORDEAUX POUR ALLER VERS BERGERAC, OU LE COMTE DE LILLE ET SES GENS SE TENOIENT.

QUAND le comte Derby eut séjourné en la cité de Bordeaux environ quinze jours, il entendit que ces barons et chevaliers de Gascogne se tenoient à Bergerac, et dit qu'il iroit cette part, et ordonna ses besognes pour partir le matin; et fit maréchaux de son ost (armée) messire Gautier de Mauny et messire Franque de Halle. Si chevauchèrent cette matinée, tant seulement trois lieues, à un châtel qui se tenoit pour eux, que on appelle Moncuq [1], séant à une petite lieue de Bergerac. Là se tinrent les Anglois tout le jour et la nuit aussi: lendemain les coureurs allèrent courir jusques aux barrières de Bergerac, et rapportèrent ces coureurs à messire Gautier de Mauny qu'ils avoient vu et considéré une partie du convenant (disposition) des François; mais il leur sembloit assez simple. Ce propre jour dînèrent les Anglois assez matin: dont il avint que messire Gautier

(1) Lieu situé un peu au dessous de Bergerac, de l'autre côté de la Dordogne. J. D.

de Mauny séant à table, il regarda dessus le comte Derby; et jà avoit ouïes les paroles que les coureurs de leur côté avoient rapportées; si dit: « Monseigneur, si nous étions droites gens d'armes et bien apperts, nous burions (boirions) à ce souper des vins de ces seigneurs de France qui se tiennent en garnison en Bergerac. » Si répondit le comte Derby tant seulement: « Jà pour moi ne demeurera. » Les compagnons qui ouïrent le comte et messire Gautier ainsi parler, mirent leurs têtes ensemble [1] et dirent l'un à l'autre: « Allons nous armer, nous chevaucherons tantôt devant Bergerac. » Il n'y eut plus fait ni plus dit; tous furent armés, et les chevaux ensellés et tous montés. Et quand le comte Derby vit ses gens de si bonne volonté, si fut tout joyeux, et dit: « Or chevauchons au nom de Dieu et de Saint George devers nos ennemis. » Donc s'arroutèrent (assemblèrent) toutes manières de gens, et chevauchèrent, bannières déployées, en la plus grand'chaleur du jour; et firent tant qu'ils vinrent devant les barrières de Bergerac, qui n'étoient mie légères à prendre, car une partie de la rivière de Garonne [2] les environne.

(1) Délibérèrent ensemble. J. A. B.
(2) Lisez la rivière de Dordogne. J. A. B.

CHAPITRE CCXVIII.

COMMENT LES ANGLOIS SE COMBATTIRENT AUX FRANÇOIS, DEVANT BERGERAC, ET COMMENT LES ANGLOIS GAGNÈRENT LES FAUBOURGS, OU IL EUT PLUSIEURS FRANÇOIS MORTS ET PRIS.

Ces gens d'armes et ces seigneurs de France, qui étoient dedans la ville de Bergerac, entendirent que les Anglois les venoient assaillir; si en eurent grand' joie et dirent entr'eux qu'ils seroient recueillis, et se mirent au dehors de leur ville en assez bonne ordonnance. Là avoit grand'foison de bidaus [1] et de gens du pays mal armés. Les Anglois qui venoient tous serrés et rangés approchèrent tant que ceux de la ville les virent, et que leurs archers [2] commencèrent à traire (tirer) fortement et esparsément (ensemble) — Lorsque ces gens de pied sentirent ces sajettes (flèches), et virent ces bannières et ces pennons, qu'ils n'avoient pas accoutumé à voir, si furent tous effrayés, et commencèrent à reculer parmi les gens d'armes; et archers à traire (tirer) sur eux de grand randon (impétuosité) et à mettre en grand mesche. Lors approchèrent les seigneurs d'Angleterre les François, les glaives au poing abaissés, et montés sur ces bons coursiers forts et apperts; et se férirent en ces bidaus de grand'manière. Si les abattoient

(1) Voyez tome Ier page, 303 note 2. J. A. B.
(2) Il faut entendre les Archers Anglois.

de grande'force d'un côté et d'autre, et occioient (tuoient) à volonté. Les gens d'armes [1] de leur côté ne pouvoient aller avant pour eux, car les gens de pied reculoient sans nul arroy (ordre) et leur brisoient le chemin. Là eut grand toullis (tiraillement) et dur hutin (combat) et maint homme à terre; car les archers d'Angleterre étoient accostés aux deux lez (côtés) du chemin, et traioient (tiroient) si ouniement (à la fois) que nul n'osoit issir (sortir). Ainsi furent reboutés (repoussés) dedans leurs faubourgs ceux de Bergerac; mais ce fut à tel meschef pour eux, que le premier pont et les barrières furent gagnées par force, et entrèrent les Anglois dedans avec eux. Et là sur le pavement eut main chevaliers et écuyers morts et blessés et fiancés prisonniers de ceux qui se mettoient devant pour défendre le passage, et qui s'en vouloient acquitter loyalement à leur pouvoir. Et là fut occis le sire de Mirepoix [2], dessous la bannière messire Gautier de Mauny, qui toute première entra ès faubourgs. Quand le comte de Lille, le comte de Comminges, le vicomte de Carmaing, le sire de Duras, le vicomte de Villemur, le comte de Pierregort (Périgord), le sire de Taride (Terrides), et les

(1) Les gens d'armes François. J. D.

(2) Jean de Lévis, fils de Jean II du nom, qui lui survécut longtemps, qualifié sire de Mirepoix, parce que son père lui avoit cédé cette seigneurie. D. Vaissette paroît avoir mal entendu ce passage dont il fait la critique; il pense que Froissart a voulu dire que le sire de Mirepoix fut tué en combattant pour les Anglois: mais il est clair par ce qui précède et ce qui suit que Froissart n'a eu intention de dire autre chose, sinon que ce seigneur fut tué au milieu des gens qui combattoient sous la bannière de Mauny. (Voy. l'*Hist. de Languedoc*, T. 4. P. 254 et note 21. P. 570.) J. D.

barons de Gascogne, qui là étoient, virent le meschef, et comment les Anglois par force étoient entrés ès faubourgs, et tuoient et abattoient gens sans répit ni mercy, ils se trairent (rendirent) devers la ville et passèrent le pont, à quelque meschef que ce fut. Là y eut faite devant le pont une très bonne escarmouche qui longuement dura; et y furent de la partie des Gascons les seigneurs dessus nommés très bons chevaliers, et du côté des Anglois le comte Derby, le comte de Pembroke, messire Gautier de Mauny, messire Franque de Halle, messire Hugues de Hastings, le sire de Ferrers, messire Richard de Staffort. Et se combattoient ces chevaliers main à main par grand'vaillance; et là eut faite maintebelle appertise d'armes, mainte prise et mainte rescousse (délivrance). Là ne se pouvoit chevalerie et bachelerie (valeur) céler; et par spécial le sire de Mauny s'avançoit si avant entre ses ennemis que à grand'peine l'en pouvoit-on ravoir. Là furent pris du lez (côté) des François, le vicomte de Bosquentin, le sire de Châteauneuf, le vicomte de Châteaubon (Castelbon), le sire de Lescun; et se retrairent (retirèrent) tous les autres dedans le fort et fermèrent leur porte, et avalèrent (descendirent) le ratel (pont-levis), et puis montèrent aux guérites d'amont (en haut), et commencèrent à jeter et à lancer et faire reculer leurs ennemis. Cet assaut et cette escarmouche dura jusques aux vespres (soir), que les Anglois se retrairent (retirèrent) tous lassés et tous travaillés (fatigués), et se boutèrent ès faubourgs qu'ils avoient gagnés, où ils trouvèrent vins et vian-

des à grand'foison, pour eux et pour tout leur ost (armée) vivre largement à deux mois, s'il étoit mestier (besoin). Si passèrent cette nuit en grand'aise et en grand revel (réjouissance), et burent de ces bons vins assez, qui peu leur coûtoient, ce leur sembloit.

CHAPITRE CCXIX.

COMMENT LES ANGLOIS ASSAILLIRENT BERGERAC PAR TERRE, OU ILS GAGNÈRENT PEU; ET PUIS EURENT CONSEIL QU'ILS L'ASSAUDROIENT PAR EAU.

QUAND vint lendemain, le comte Derby fit sonner ses trompettes et armer toutes ses gens, et mettre en ordonnance de bataille, et approcher la ville pour assaillir, et dit qu'il n'étoit mie là venu pour séjourner. Adonc s'arroutèrent (assemblèrent) bannières et pennons par devant les fossés, et vinrent jusques au pont. Si commencèrent à assaillir fortement, et dura cet assaut jusques à nonne (midi). Mais petit y firent les Anglois, car il avoit adonc dedans Bergerac bonnes gens d'armes, qui se défendoient de grand' volonté. Adonc sur l'heure de nonne (midi) se retrairent (retirèrent) eux arrière et laissèrent l'assaut; car ils virent bien qu'ils perdoient leur peine. Si allèrent à conseil ensemble les seigneurs, et conseillèrent qu'ils enverroient quérir sur la rivière de Gironde des nefs et des bateaux, et assaudroient Bergerac par eau, car elle n'étoit fermée que de pals. Si y envoyèrent tantôt le maire de Bordeaux,

lequel obéit au commandement du comte Derby, ce fut raison; et envoya tantôt par la rivière plus de quarante, que barges que nefs, qui là gissoient à l'ancre au hâvre devant Bordeaux. Et vint lendemain au soir cette navie (flotte), de quoi les Anglois furent tous réjouis. Si ordonnèrent cette nuitée leur besogne pour assaillir lendemain.

CHAPITRE CCXX.

COMMENT LE COMTE DERBY ASSAILLIT BERGERAC PAR EAU ET ROMPIT UN GRAND PAN DU PALIS; ET COMMENT LE COMTE DE LILLE ET SES GENS S'ENFUIRENT A MIE NUIT.

DROIT à heure de soleil levant furent les Anglois, qui ordonnés étoient pour assaillir par eau, en leur navie (flotte) tous appareillés, et en étoit capitaine le comte de Kenfort (Oxford). Là avoit avec lui plusieurs chevaliers et écuyers qui s'y étoient trais (rendus) de grand'volonté pour leurs corps aventurer. En cette navie (flotte) avoit grand'foison d'archers; si approchèrent vîtement et vinrent jusques à un grand roulleis (*) qui est devant le palis, lequel fut tantôt rompu et jeté par terre. Les hommes de Bergerac et la communauté de la ville regardèrent que nullement ils ne pouvoient durer contre tel assaut: si se commencèrent à ébahir, et vinrent au comte de Lille et

(1) Espèce de fortification faite avec des troncs d'arbres et de grosses branches. J. D

ıux chevaliers qui là étoient, et leur dirent: « Seiıneurs, regardez que vous voulez faire; nous somnes tous en aventure d'être perdus: si cette ville est ɔrise, nous perdrons tout le nôtre et nos vies aussi: ıi vaudroit mieux que nous la rendissions au comte Derby avant que nous eussions plus grand domnage. » Adonc, répondit le comte de Lille et dit: : Allons, allons cette part où vous dites que le péril st; car nous ne la rendrons pas ainsi. » Lors s'en inrent les chevaliers et écuyers de Gascogne qui là toient, contre ces palis, et se mirent tous à défense le grand courage. Les archers Anglois qui étoient en ɔurs barges (bateaux) traioient (tiroient) si ounieıent (à la fois) et si roidement que à peine ne s'osoit ul apparoir (montrer), s'il ne se vouloit mettre en venture d'être mort, ou trop malement blessé. Deans la ville avec les Gascons avoit bien deux cents rbalétriers Génois, qui trop grand profit leur firent; ar ils étoient bien pavessés (abrités) contre le trait les Anglois, et ensonnièrent (harassèrent) tout ce our grandement les archers d'Angleterre. Si en y ut plusieurs blessés d'une part et d'autre. Finaleıent les Anglois qui étoient en leur navie (flotte) s'exploitèrent tellement qu'ils rompirent un grand pan du palis. Quand ceux de Bergerac virent le meschef, ils se trairent (retirèrent) avant et requirent à avoir répit, tant qu'ils fussent conseillés pour eux rendre. Il leur fut accordé le surplus du jour et la nuit en suivant jusques à soleil levant, sauf tant que ils ne se devoient de rien fortifier. Ainsi se retraist (retira) chacun à son logis. Cette nuit furent

en grand conseil les barons de Gascogne qui là étoient à savoir comment ils se maintiendroient. Eux bien conseillés, ils firent enseller leurs chevaux et charger de leur avoir, et montèrent et se partirent environ mie nuit, et chevauchèrent vers La Réole, qui n'est mie loin de là. On leur ouvrit les portes, si entrèrent dedans et se logèrent et hébergèrent parmi la ville. Or vous dirons de ceux de Bergerac comment ils finèrent.

CHAPITRE CCXXI.

COMMENT CEUX DE BERGERAC SE RENDIRENT AU COMTE DERBY, ET LUI FIRENT FÉAUTÉ ET HOMMAGE AU NOM DU ROI D'ANGLETERRE.

QUAND vint au matin, les Anglois qui étoient tous réconfortés d'entrer en la ville de Bergerac, fut bellement ou autrement, entrèrent de rechef en leur navie (flotte), et vinrent tout nageant (naviguant) à cet endroit où ils avoient rompu les palis. Si trouvèrent illec (là) grand'foison de ceux de la ville qui étoient tous avisés d'eux rendre, et prièrent aux chevaliers qui là étoient qu'ils voulussent prier au comte Derby qu'il les voulût prendre à merci, sauves leurs vies et leurs biens, et dès-or-en-avant ils se mettroient en l'obéissance du roi d'Angleterre. Le comte de Pembroke et le comte de Kenfort répondirent qu'ils en parleroient volontiers, et puis demandèrent où le comte de Lille et les autres barons étoient. Ils répondirent: « Certainement nous ne

savons; car ils chargèrent et troussèrent dès la mie nuit tout le leur, et se partirent; mais point ne nous dirent quel part ils se trairoient (rendroient). » Sur ces paroles se départirent ces deux comtes dessus nommés, et vinrent au comte Derby, qui n'étoit mie loin de là, et lui dirent tout ce que les gens de Bergerac vouloient faire. Le dit comte Derby, qui fut moult noble et très gentil de cœur, répondit: « Qui merci prie, merci doit avoir; dites-leur qu'ils ouvrent leur ville et nous laissent entrer dedans: nous les assurons de nous et des nôtres. »

Adonc retournèrent les deux chevaliers dessus dits, et recordèrent (racontèrent) à ceux de Bergerac tout ce que vous avez ouï, dont ils furent tous joyeux, quand ils virent qu'ils pouvoient venir à paix. Si vinrent en la place et sonnèrent les saints (cloches), et s'assemblèrent tous, hommes et femmes; et firent ouvrir leurs portes, et vinrent à procession moult humblement contre le comte Derby et ses gens, et le menèrent en la grand'église et lui jurèrent féauté et hommage et le reconnurent à seigneur, au nom du roi d'Angleterre, par vertu de la procuration qu'il en portoit [1]. Ainsi eut en ce temps le comte Derby la bonne ville de Bergerac, qui se tint toujours depuis Angloise. Or reviendrons-nous aux seigneurs de Gascogne qui étoient

(1) Le comte de Derby prit possession de Bergerac le 24 août jour de St Barthelémy 1345, suivant une chronique manuscrite qui est à la tête des coutumes de Bordeaux, de Bergerac, de Bazadois (*Manuscrit de Béthune*, Bib, du roi, n°. 1461. Voy aussi l'*Hist. de Languedoc*. T. 4. P. 254.) J. D.

retraits (retirés) en la ville et au château de la Réole, et vous conterons comment ils se maintinrent.

CHAPITRE CCXXII.

COMMENT LE COMTE DE LILLE DÉPARTIT SES GENS ET LES ENVOYA EN GARNISON PAR LES FORTERESSES DE GASCOGNE.

CETTE propre journée que le comte de Lille et les barons et les chevaliers de Gascogne qui avec lui étoient furent venus en la Réole, ils regardèrent et avisèrent l'un par l'autre qu'ils se départiroient et trairoient (retireroient) ès garnisons, et guerroyeroient par forteresses, et mettroient sur les champs quatre ou cinq cents combattants, dont ils feroient frontières; et en seroit chef et meneur le sénéchal de Toulouse à Montauban, le vicomte de Villemur à Auberoche [1], et messire Bertrand des Prez à Pellagrue [2], messire Philippe de Dyon à Montagrée (Montagrier), le sire de Montbrandon à Mandurant [3], Ernoul de Dyon à Lamougis (la Mouzie), Robert de Malemort à Beaumont en Laillois [4], messire Charles de Poitiers à Penne en Agenois, et

(1) Bourg du Périgord, entre Périgueux et Montignac. J. D.

(2) Pellegrue sur la frontière du Bazadois et du bas Périgord. J. D.

(3) Madurand sur la Dordogne, un peu au-dessous de Bergerac. J. D.

(4) Vraisemblablement Beaumont de Lomagne, sur la rivière de Gimone. Elle est nommée ici Beaumont en Laillois parce qu'elle appartenoit au comte de Lille en Jourdain, appelé dans tous les imprimés et dans plusieurs manuscrits *le comte de Laille*. J. D.

ainsi les chevaliers de garnison en garnison. Si se départirent tous l'un de l'autre; et le comte de Lille demeura en la Réole, et fit réparer la ville et la forteresse tellement qu'elle n'avoit garde d'assaut que on y fit, sur un mois ou deux. Or retournerons au comte Derby qui étoit en Bergerac.

CHAPITRE CCXXIII.

COMMENT LE COMTE DERBY SE PARTIT DE BERGERAC, ET COMMENT IL PRIT LE CHATEL DE LANGON, ET S'ENFUIRENT CEUX QUI DEDANS ÉTOIENT.

Quand le comte Derby eut pris la possession et la saisine de Bergerac, et il fut rafraîchi par deux jours, il demanda au sénéchal de Bordeaux quelle part il se trairoit, car mie ne vouloit séjourner. Le sénéchal repondit qu'il seroit bon d'aller devers Pierregord (Périgord), et en la haute Gascogne. Adonc fit le dit comte Derby ordonner toutes ses besognes et traire (tirer) au chemin devers Pierregord (Périgord), et laissa un chevalier capitaine en Bergerac, qui s'appeloit messire Jean de la Zouche.

Ainsi que les Anglois chevauchoient ils trouvèrent un châtel qui s'appelle Langon dont le viguier[1] de Toulouse étoit capitaine, une moult appert armure de fer. Si s'arrêtèrent là et dirent qu'ils ne laisseroient pas ce châtel derrière. Si le commença la bataille des maréchaux à assaillir, et y furent un

(1) Le viguier étoit le lieutenant du comte ou seigneur. J. A. B.

jour tout entier, et là eut merveilleusement dur assaut, car les Anglois assailloient de grand'volonté et ceux du fort se défendoient moult vaillamment. Néanmoins ce premier jour ils n'y firent rien; lendemain presque tout l'ost fut devant, et recommencèrent à assaillir tellement et par si forte manière avec ce que on avoit jeté ès fossés grand'foison de bois et de velourdes (falourdes), que on pouvoit aller jusques aux murs sans danger, et que ceux dedans se commencèrent à ébahir. Adonc leur fut demandé de messire Franque de Halle si ils se rendroient, et qu'ils y pourroient bien tant mettre qu'ils n'y viendroient jamais à temps. Ils réquirent avoir conseil de répondre: ce leur fut accordé. Ils se conseillèrent; et me semble qu'ils se partirent de la forteresse et rien n'emportèrent, et s'en allèrent devers Monsac [1] qui se tenoit françoise. Ainsi eurent les Anglois le châtel de Langon. Si y établit le comte Derby un écuyer à capitaine, qui s'appeloit Aymon Lyon; et laissa laiens (dedans) avec lui jusques à trente archers. Si se partirent de Langon et chemi-nèrent devers une ville appelée le Lac [2].

(1) Sur la Couse dans le bas Périgord. J. D.
(2) Château dans le diocèse de Narbonne. J. D.

CHAPITRE CCXXIV.

COMMENT CEUX DU LAC SE RENDIRENT AU COMTE DERBY, ET PLUSIEURS AUTRES FORTERESSES QUI CY S'ENSUIVENT, LES UNES PAR FORCE, LES AUTRES PAR TRAITÉS.

QUAND ceux de la ville du Lac sentirent les Anglois venir si efforcément, et qu'ils avoient pris Bergerac et le châtel de Langon, ils n'eurent mie conseil d'eux tenir, tant en furent effrayés; et s'en vinrent au devant du comte Derby, et lui apportèrent les clefs de la ville et le reconnurent à seigneur, au nom du roi d'Anglois. Le comte Derby prit la féauté d'eux, et passa outre, et s'en vint à Madurand, et le gagna d'assaut sur ceux du pays; et y fut pris un chevalier du pays, qui s'appeloit le sire de Montbrandon. Si laissa le dit comte Derby gens d'armes dans la forteresse, et puis passèrent outre et vinrent devant le châtel de Lamouzie. Si l'assaillirent et le prirent d'assaut tantôt, et le chevalier qui étoit dedans, et l'envoyèrent tenir prison à Bordeaux. Puis chevauchèrent devers Pinach et le conquirent; et après la ville et le châtel de la Lièvе [1], et s'y rafraîchirent par trois jours. Au quatrième jour ils s'en partirent et vinrent à Forsath [2], et le gagnèrent assez légérement (facilement); et en après la tour de Prudaire; et puis chevauchèrent devers une bonne

(1) Peut-être Levèze, diocèse de Condom J. D.
(2) Tossat, diocèse de Toulouse. J. D.

ville et grosse que on appelle Beaumont en Laillois, qui se tenoit liegement du comte de Lille. Si furent les Anglois trois jours pardevant, et y firent maints grands assauts; car elle étoit bien pourvue de gens d'armes et d'artillerie qui la défendirent tant qu'ils purent durer. Finalement elle fut prise, et y eut grand'occision de ceux qui dedans furent trouvés, et la rafraîchit le comte Derby de nouvelles gens d'armes, et puis chevaucha outre, et vint devant Montagrée (Montagrier): si le prit aussi d'assaut, et le chevalier qui dedans étoit, et l'envoya tenir prison à Bordeaux. Et ne cessèrent les Anglois de chevaucher tant qu'ils vinrent devant Lille, la souveraine ville du comte, dont messire Philippe de Dyon et messire Arnoul de Dyon [1] étoient capitaines. Quand le comte Derby et ses gens furent venus devant Lille, ils l'environnèrent et regardèrent qu'elle étoit bien prenable: si firent traire (aller) leurs archers avant et approcher jusques aux barrières. Cils (ceux-ci) commencèrent à traire (tirer) si fortement, que nuls de ceux de la ville n'osoient apparoir pour défendre; et conquirent ce premier jour les barrières et tout jusques à la porte; et sur le soir ils se retrairent (retirèrent). Quand vint le matin, de rechef ils commencèrent à assaillir fort et appertement en plusieurs lieux, et ensonnièrent (haras-

(1) Froissart a dit (chap. 222) qu'Arnoul de Dyon étoit capitaine de Lamouzie. Et au commencement de ce chapitre qu'il avoit été fait prisonnier et conduit à Bordeaux; puis il le fait ici capitaine de Lille. Il faut donc supposer ou qu'il avoit été promptement remis en liberté, ou que l'historien s'est trompé, soit ici, soit à l'un des autres endroits où il parle d'Arnoul de Dyon. J. D.

sèrent) si ceux de la ville, qu'ils ne savoient auquel entendre.

Les bourgeois de la ville qui doutèrent (craignirent) le leur à perdre, leurs femmes et leurs enfants, regardèrent que au long aller ils ne se pourroient tenir: si prièrent à deux chevaliers qui là étoient qu'ils traitassent à (avec) ces seigneurs d'Angleterre, par quoi ils demeurassent en paix et que le leur fut sauve. Les chevaliers qui aussi véoient (voyoient) bien le péril où ils étoient, s'y accordèrent assez légèrement, et envoyèrent un héraut de par eux au comte Derby, pour avoir répit d'un jour tant seulement, pour composer. Le héraut vint devers le dit comte qu'il trouva sur les champs assez près de la ville, et lui démontra ce pour quoi il étoit là envoyé. Le comte s'y accorda et fit retraire (retirer) ses gens, et s'envint jusques aux barrières de la ville parlementer à (avec) ceux de dedans; de-lez (près) lui le baron de Staffort et messire Gautier de Mauny. Là furent eux en grand parlement ensemble, car le comte Derby vouloit qu'ils se rendissent simplement; et ils ne l'eussent jamais fait. Toute voies, accordé fut que ceux de la ville de Lille se mettroient en l'obéissance du roi d'Angleterre; et de ce envoyèrent eux douze de leurs bourgeois en la cité de Bordeaux, en nom de créant [1]; et sur ce les chevaliers et écuyers François qui là étoient pouvoient partir et aller quelque part qu'ils vouloient. Ainsi eut le comte Derby en ce temps la ville de

(1) C'est-à-dire, comme otages. J. A. B.

Lille en Gascogne; et se partirent sur sauf conduit les gens d'armes qui dedans étoient, et s'en allèrent devers la Réole.

CHAPITRE CCXXV.

COMMENT LE COMTE DERBY PRIT BONNEVAL; ET COMMENT CEUX DE PIERREGORD VINRENT ESCARMOUCHER L'OST (ARMÉE) DES ANGLOIS ET PRIRENT LE COMTE DE KENFORT ET TROIS OU QUATRE DE SES CHEVALIERS.

APRÈS la conquête de Lille en Gascogne, et que le comte Derby y eut laissé gens d'armes et archers de par lui, et envoyé douze bourgeois de la ville en otage, pour plus grand' sûreté, en la ville de Bordeaux, il chevaucha outre et vint devant Bonneval [1]. Là eut grand assaut et dur, et plusieurs hommes blessés dedans et dehors. Finalement les Angloi s la prirent et la mirent à merci, et la rafraîchirent de gens d'armes et de capitaine. Et puis chevauchèrent t outre, et entrèrent en la comté de Pierregord (Périgord) et passèrent devant Bourdeilles; mais point ne l'assaillirent, car ils virent bien qu'ils eussent perdu leur peine. Si exploitèrent tant qu'ils virent jusques à Pierregord (Périgueux). Dedans étoient le comte de Pierregord et messire Roger de Pierregord son oncle, le sire de Duras et bien six vingt chevaliers et écuyers du pays, qui tous s'é-

(1) Il y a plusieurs lieux de ce nom dans l'Agénois: il est impossible de deviner du quel Froissart veut parler. J. D.

oient là recueillis sur la fiance du fort lieu, et aussi un pour l'autre. Quand le comte Derby et sa route troupe) furent arrivés devant, ils avisèrent et imainèrent moult bien comment ni par quel voie ils la ourroient assaillir à leur avantage. Si la virent forte urement; si que tout considéré, ils n'eurent mie onseil de y employer leurs gens; mais se retrairent retirèrent) arrière sans rien faire, et s'en vinrent oger à deux lieues de là, sur une petite rivière, pour enir devant le châtel de Pellagrue. Ces gens d'armes ui étoient dedans Pierregord parlèrent ensemble e soir, et dirent ainsi: « Ces Anglois nous sont enus voir et aviser de près, et puis se sont partis ans rien faire; ce seroit bon que à nuit nous les llassions réveiller, car ils ne sont pas logés trop loin e ci ». Tous s'accordèrent à cette opinion, et issient (sortirent) de Pierregord (Périgueux) environ ie nuit, bien deux cents lances montés sur fleur de hevaux, et chevauchèrent roidement, et furent deant le jour au logis des Anglois. Si se férirent deans baudement (hardiment): si en occirent et meaignèrent (maltraitèrent) grand'foison, et entrèrent u logis du comte de Kenfort (Oxford), et le trouvèent qu'il s'armoit; si fut assailli vîtement et pris ar force, autrement il eut été mort, et ne sais trois u quatre chevaliers de son hôtel. Puis se retrairent retirèrent) les gascons sagement, ainçois (avant) que 'ost (armée) fut trop ému, et prirent le chemin de Pierregord (Périgueux). Si leur fut bien besoin qu'ils rouvassent les portes ouvertes et appareillées; car ils urent suivis chaudement et reboutés (repoussés)

durement dedans leurs barrières. Mais sitôt que les Gascons furent en leurs gardes, ils descendirent de leurs chevaux, et prirent les glaives, et s'en vinrent franchement combattre main à main aux Anglois; et tinrent leurs pas suffisamment, tant qu'ils n'y eurent point de dommage. Adonc se retrairent (retirèrent) les Anglois tous mérencolieux (tristes) de ce que le comte de Kenfort (Oxford) étoit pris et vinrent à leurs logis. Si se délogèrent bien matin et cheminèrent devers Pelagrue.

CHAPITRE CCXXVI.

COMMENT LE COMTE DE KENFORT (OXFORD) ET SES COMPAGNONS FURENT RENDUS EN ÉCHANGE DU VICOMTE DE BOSQUENTIN, DU VICOMTE DE CHATEAUBON, DU SIRE DE LESCUN ET DU SIRE DE CHATEAUNEUF.

TANT chevauchèrent les Anglois qu'ils vinrent devant le châtel de Pelagrue. Si l'environnèrent de tous côtés et le commencèrent fortement à assaillir; et ceux de dedans à eux défendre, comme gens de grand'volonté; car ils y avoient un bon chevalier à capitaine que on appeloit messire Bertrand des Prez, et furent les Anglois devant Pelagrue six jours; et y eut maint assaut.

Là entre deux furent traitées les délivrances du comte de Kenfort (Oxford) et de ses compagnons, en échange du vicomte de Bosquentin, du vicomte de Châteaubon, du seigneur de Lescun, et du seigneur

de Châteauneuf, parmi tant encore que toute la terre de Pierregord demeureroit trois ans en paix; mais bien se pouvoient armer les chevaliers et écuyers de cette terre, sans forfait; mais on ne pouvoit prendre, ni ardoir (brûler), ni piller nulle chose en la dite comté. Ainsi revinrent le comte de Kenfort (Oxford) et tous les prisonniers Anglois qui avoient été pris de ceux de Pierregord; et aussi tous les chevaliers Gascons furent délivrés parmi la composition dessus dite; et se partirent les Anglois de devant Pelagrue, car cette terre est du comté de Pierregord; et chevauchèrent devers Auberoche, qui est un beau château et fort de l'archêveque de Toulouse [1]. Si très tôt que les Anglois furent venus devant Auberoche, ils se logèrent aussi faiticement (régulièrement) comme s'ils y voulsissent (voulussent) demeurer une saison, et envoyèrent dire et signifier à ceux qui dedans étoient, qu'ils se rendissent et missent en l'obéissance du roi d'Angleterre, ou autrement, s'ils étoient pris par force, ils seroient morts sans mercy. Ceux de la ville et du châtel d'Auberoche doutèrent (craignirent) leurs corps et leurs biens à perdre, et virent qu'il ne leur apparoit (arrivoit) aucun confort de nul côté: si se rendirent, saufs leurs corps et leurs biens, et se mirent en l'obéissance du comte Derby,

(1) Auberoche est situé dans le diocèse de Périgueux. Le savant historien de Languedoc assure qu'il n'existe aucun lieu de ce nom dans celui de Toulouse, ni même dans toute l'étendue de la province ecclésiastique de Toulouse. D'ailleurs la position d'Auberoche est fixée dans le Périgord par la suite du récit de Froissart qui suppose que ce lieu n'est pas éloigné de plus d'une journée de la ville de Libourne. (Voy. *l'Hist. de Langued.* T. 4. note 31. P. 570.) J. D.

et le reconnurent à seigneur, au nom du roi d'Angleterre, par vertu de la procuration qu'il avoit du dit roi. Adonc s'avisa le comte Derby qu'il se retrairoit (retireroit) tout bellement devers la cité de Bordeaux. Si laissa dedans Auberoche en garnison messire Franque de Halle, messire Alain de Finefroide, et messire Jean de Lindehalle; puis s'envint le comte Derby à Libourne, une bonne ville et grosse, en son chemin de Bordeaux, à douze lieues d'illec (là), et l'assiégea, et dit bien à tous ceux qui ouïr le voulurent, qu'il ne s'en partiroit, si l'auroit. Quand ceux de Libourne se virent assiégés, et le grand effort que le comte Derby menoit, et comment tout le pays se rendoit à lui, si allèrent les hommes de la ville à conseil ensemble à savoir comment ils se maintiendroient. Tout considéré et eux conseillés, et pesé le bien contre le mal, ils se rendirent et ouvrirent leurs portes, et ne se firent pas assaillir ni hérier (maltraiter); et jurèrent féauté et hommage au comte Derby, au nom du roi d'Angleterre, et à demeurer bons Anglois de là en avant. Ainsi entra le comte Derby dedans Libourne, et y fut trois jours; et là ordonna-t-il de ses gens quelle chose ils feroient. Si ordonna tout premièrement le comte de Pembroke et sa route (troupe) à aller en Bergerac, et messire Richard de Staffort et messire Étienne de Tombey et messire Alexandre Ansiel (Hussey) et leurs gens à demeurer en la ville de Libourne. Cils (ceux-ci) s'y accordèrent volontiers. Adonc se partirent le comte Derby, le comte de Kenfort (Oxford) et messire Gautier de Mauny et les autres, et chevauchèrent devers Bordeaux; et tant firent qu'ils y vinrent.

CHAPITRE CCXXVII.

COMMENT LE COMTE DE LILLE ET LES BARONS DE GASCOGNE ASSIÉGÈRENT AUBEROCHE ET AVOIENT EN PROPOS QU'ILS OCCIROIENT CEUX DE DEDANS, OU QU'ILS SE RENDROIENT SIMPLEMENT.

Au retour que le comte Derby fit en la cité de Bordeaux, fut-il liement recueilli et reçu de toutes gens; et vinrent le clergé et les bourgeois de la ville à grand'procession, et lui firent toute honneur et révérence à leur pouvoir, et lui abandonnèrent vivres et pourvéances (provisions) et toutes autres choses à prendre à son aise et volonté. Le comte les remercia grandement de leurs courtoisies et de ce qu'ils lui offroient, ainsi se tint le comte Derby en la cité de Bordeaux avec ses gens: si s'ébatoit et jouoit entre les bourgeois et les dames de la ville. Or laisserons-nous un petit à parler de lui, et parlerons du comte de Lille, qui se tenoit en la Réole, et savoit bien tout le conquêt que le comte Derby avoit fait; et point n'y avoit pu pourvoir de remède. Or entendit le dit comte que le comte Derby étoit retrait (retiré) à séjour en Bordeaux, et avoit épars ses gens, et rompu sa chevauchée; et n'étoit mie apparent que de la saison il en fit plus. Si s'avisa le dit comte qu'il feroit une semonce et un mandement spécial de gens d'armes, et iroit mettre le siége devant Auberoche. Ainsi qu'il l'avisa il le fit. Si escripvit (écrivit) devers le comte de Pierregord,

ceux de Carmaing, de Comminges, de Brunikel et devers tous les barons de Gascogne, qui François se tenoient, qu'ils fussent, sur un jour qu'il leur assigna, devant Auberoche, car il y vouloit le siége mettre. Les dessus dits comtes, vicomtes, barons et chevaliers de Gascogne obéirent à lui; car il étoit comme roi ès marches de Gascogne [1]; et assemblèrent leurs gens et leurs hommes, et furent tous appareillés au jour qui assigné y fut; et vinrent devant Auberoche, tellement que les chevaliers qui le gardoient ne s'en donnèrent de garde, tant qu'ils se virent assiégés de tous côtés. Ainsi que gens de bon convenant (disposition) et de grand arroy, ils ne furent de rien ébahis, mais entendirent à leurs gardes et défenses. Le comte de Lille et les autres barons qui là étoient venus moult puissamment, se logèrent tout environ, tellement que nul ne pouvoit entrer en la garnison qu'il ne fut aperçu; et envoyèrent quérir quatre grands engins (machines) à Toulouse, et les firent acharier et dresser devant la forteresse. Et n'assailloient les François d'autre chose, fors de ces engins (machines), qui nuit et jour jetoient pierres de faix au châtel, qui les ébahissoient plus que autre chose; car dedans six jours ils déron-

(1) On pourroit croire sur cet énoncé que Bertrand comte de Lille commandoit en chef dans toute la Guyenne et dans tout le Languedoc: mais il est certain que son autorité étoit limitée au Périgord, à la Saintonge et au Limousin, comme le prouve très bien l'historien de Languedoc par des lettres de ce comte, datées de Montflanquin en Agénois le 31 août 1345 où il se qualifie, *par la grâce de Dieu, comte de Lille, capitaine dans les parties du Périgord, Xaintonge et Limousin.* (*Hist. de Lang.* T. 4. P. 570.) J. D.

pirent la plus grand'partie des combles des tours. Et ne s'osoient les chevaliers ni ceux du châtel tenir, ors ès chambres voûtées par terre. C'étoit l'intention de ceux de l'ost qu'ils les occiroient là dedans, u ils se rendroient simplement. Bien étoient venues es nouvelles à Bordeaux au comte Derby et à messire Gautier de Mauny que leurs compagnons étoient ssiégés dedans Auberoche; mais ils ne savoient oint qu'ils fussent si oppressés, ni si contraints u'ils étoient.

CHAPITRE CCXXVIII.

COMMENT CEUX D'AUBEROCHE ENVOYÈRENT UN DE LEURS VARLETS AU COMTE DERBY, POUR DIRE LEUR NÉCESSITÉ, LEQUEL FUT PRIS DE CEUX DE L'OST (ARMÉE) ET JETÉ PAR UN ENGIN (MACHINE) EN LA VILLE.

Quand messire Franque de Halle, messire Alain de Finefroide et messire Jean de Lindehalle virent l'oppression que les François leur faisoient; et si ne leur apparoît confort ni aide de nul côté, si se commencèrent à ébahir; et se conseillèrent entr'eux comment ils se pourroient maintenir. « Il ne peut être, dirent-ils, que si le comte Derby savoit le danger où ces François nous tiennent, qu'il ne nous secourut, à quel meschef que ce fut: si seroit bon que nous lui fissions à savoir, mais (pourvu) que nous pussions trouver message. Adonc demandèrent eux à leurs varlets s'il y avoit celui qui voulut gagner, et

porter les lettres qu'ils avoient écrites, à Bordeaux, et bailler au comte Derby. Lors s'avança un varlet, et dit qu'il la porteroit volontiers, et ne le feroit mie tant pour convoitise de gagner, que pour eux délivrer du péril. Les chevaliers furent liés (joyeux) du varlet qui s'offroit de faire le message. Quand vint au soir par nuit, le varlet prit la lettre que les chevaliers lui baillèrent, qui étoit sellée de leurs trois seaux, et lui encousirent en ses draps (habits) et puis le firent avaler (descendre) ès fossés. Quand il fut au fond, il monta contre mont, et se mit à voie parmi l'ost (armée), car autrement ne pouvoit-il passer; et fut encontré du premier guet, et alla outre, car il savoit bien parler gascon, et nomma un seigneur de l'ost, et dit qu'il étoit à lui. On le laissa passer atant (alors); et cuida (crut) bien être échappé: mais non fut; car il fut repris dehors les tentes, d'autres varlets, qui l'amenèrent devant le chevalier du guet. Là ne put-il trouver aucune excusation qui rien lui voulut. Si fut tâté et quis (interrogé), et la lettre trouvée sur lui: si fut mené en prison et gardé jusques au matin, que les seigneurs de l'ost furent tous levés. Si furent tantôt informés de la prise du dit varlet. Adonc se retrairent (retirèrent) ils tous ensemble en la tente du comte de Lille: là fut la lettre lue que les chevaliers d'Auberoche envoyoient au comte Derby. Si eurent tous grand'joie, quand ils surent de verité que les Anglois qui en la garnison se tenoient, étoient si étreints qu'ils ne se pouvoient plus tenir. Si que pour eux plus grever, ils prirent le varlet, et lui pendirent les lettres au

ou, et le mirent tout en un monten la fonde (fronde) un engin (machine) [1], et puis le renvoyèrent dedans Auberoche. Le varlet chei (tomba) tout mort devant les chevaliers qui là étoient, et qui furent moult ébahis et déconfortés quand ils le virent. « Ha, dirent-ils, notre messager n'a mie fait son message: ne savons nous qu'aviser ni quel conseil avoir qui nous vaille ». A ce coup étoient montés à cheval le comte de Pierregord et messire Roger de Pierregord son oncle, messire Charles de Poitiers, le vicomte de Carmaing, et le sire de Duras, et passèrent pardevant les murs de la forteresse au plus près qu'ils purent. Si écrièrent à ceux de dedans, et leur dirent en gabois (raillerie): « Seigneurs, seigneurs Anglois, demandez à votre messager où il trouva le comte Derby si appareillé, quand en nuit se partit de votre forteresse, et jà est retourné de son voyage ». Adonc répondit messire Franque de Halle, qui ne s'en put abstenir, et dit: « Par foi seigneurs, si céans nous sommes enclos, nous en issirons (sortirons) bien quand Dieu voudra et le comte Derby; et plut à Dieu qu'il sut en quel état nous sommes. S'il le savoit, il n'y auroit si avisé des vôtres qui ne ressoignât (craignît) à tenir les champs; et si vous lui voulez signifier, l'un de nous se mettra en votre prison pour rançonner ainsi que on rançonne un gentilhomme ». Dont répondirent les François: « Nennil, nennil, ce ne se portera mie ainsi; le comte Derby le saura tout à temps, quand par nos

(1) On trouve la description de cette espèce de fronde dans l'*Hist. de la milice Françoise*, du P. Daniel, T. 1. P. 62. J. D.

engins (machines) nous aurons abattu rez (ras) à rez de terre ce châtel, et que vous, pour vos vies sauver, vous vous serez rendus simplement.» — « Certainement, répondit messire Franque, ce ne sera jà que nous nous rendons ainsi, pour être tous morts céans.» Dont passèrent les chevaliers François outre, et revinrent à leurs logis; et les trois chevaliers Anglois demeurèrent à Auberoche tous ébahis, à voir (vrai) dire; car ces pierres d'engins (machines) leur donnoient si grands horions, que ce sembloit foudre qui descendit du ciel, quand elles frappoient contre les murs du château.

CHAPITRE CCXXIX.

COMMENT LE COMTE DERBY SUT LA NÉCESSITÉ DE CEUX D'AUBEROCHE, ET COMMENT IL FIT SON MANDEMENT POUR LES ALLER SECOURIR, ET LEVER LE SIÉGE DU COMTE DE LILLE ET DES BARONS GASCONS QUI DEVANT ÉTOIENT[1].

Toutes les paroles et les devises et le convenant (ordre) du messager, comment il avoit été pris devant Auberoche, et l'état de la lettre, et la nécessité de ceux de dedans furent sues et rapportées à Bordeaux au comte Derby et à messire Gautier de Mauny, par une leur espie qu'ils avoient envoyée en l'ost (armée), et qui leur dit bien: « Certes, mes seigneurs, à ce que j'ai pu entendre, si vos chevaliers ne sont

(1) Les imprimés abrègent considérablement ce chapitre. J. D.

onfortés dedans trois jours, ils seront ou morts ou ris; et volontiers se rendroient, si on les vouloit rendre à mercy; mais il me semble que nenni.» De ouvelles ne furent mie le comte Derby et messire autier de Mauny bien joyeux, et dirent entr'eux: Ce seroit lâcheté et vilenie si nous laissons perdre ois si bons chevaliers que cils (ceux-ci) sont, qui franchement se sont tenus dedans Auberoche. ous irons cette part et nous émouverons tout prelièrement, et manderons au comte de Pembroke, ui se tient en Bergerac, qu'il soit à nous à cette eure, et aussi à messire Richard de Staffort et à nessire Étienne de Tombey, qui se tiennent à Lilourne. Adonc le comte Derby se hâta et envoya antôt ses messages et ses lettres devers le comte de embroke; et se partit de Bordeaux à (avec) ce qu'il ıvoit de gens, et chevaucha tout couvertement devers Auberoche: bien avoit qui le menoit et qui connoissoit le pays. Si vint le comte Derby à Libourne et là séjourna un jour, attendant le comte de Pembroke; et point ne venoit. Quand il vit qu'il ne venoit point, il fut tout courroucé, et se mit à voie, pour le grand désir qu'il avoit de conforter ces chevaliers qui en Auberoche se tenoient; car bien savoit qu'ils en avoient grand mestier (besoin). Si issirent (sortirent) de Libourne le comte Derby, le comte de Kenfort, messire Gautier de Mauny, messire Richard de Staffort, messire Hugh de Hastings, messire Étienne de Tombey, le sire de Ferrers, et les autres compagnons, et chevauchèrent une nuit toute nuit, et vinrent lendemain à deux petites lieues

d'Auberoche. Si se boutèrent en un bois, et descendirent de leurs chevaux, et les lièrent aux arbres et aux feuilles, et les laissèrent pâturer l'herbe, toujours attendants le comte de Pembroke; et furent là toute la matinée jusques à nonne (midi). Si s'émerveillèrent durement de ce qu'ils n'oyoient nulles nouvelles du comte. Quand vint sur la remontée (soir), et ils virent que point ne venoit le dit comte, si dirent entre eux: « Que ferons nous? Irons-nous assaillir nos ennemis, ou retournerons-nous? » Là furent en grand' imagination quelle chose ils feroient, car ils ne se véoient (voyoient) mie gens pour combattre un tel ost (armée) qu'il avoit devant Auberoche, car ils n'étoient mie plus de trois cents lances, et six cents archers; et les François pouvoient être entre dix mille et onze mille hommes. Enuis (avec peine) aussi le laissoient, car bien savoient que si ils partoient sans lever le siége, ils perdroient le châtel d'Auberoche, et les chevaliers leurs compagnons qui dedans étoient. Finalement, tout considéré, et pesé le bien contre le mal, ils s'accordèrent à ce que au nom de Dieu et de saint George, ils iroient combattre leurs ennemis. Or avisèrent eux comment; et l'avis où le plus ils s'arrêtèrent leur vint de messire Gautier de Mauny, qui dit ainsi: « Seigneurs; nous monterons tous à cheval, et costierons (cotoyerons) tout à la couverte ce bois où nous sommes à présent, tant que nous serons sur l'autre coron (bord) au lez (côté) de là qui joint moult près de leur ost; et quand nous serons près nous férirons chevaux des éperons et crierons nos cris hautement: nous y entrerons droit sur

'heure de souper, et vous les verrez si surpris et si ébahis de nous, que ils se déconfiront eux mêmes.» Adonc répondirent les chevaliers qui furent appelés à ce conseil: « Nous le ferons ainsi que vous l'ordonnez. » Si reprit chacun son cheval et resanglèrent droitement, et firent restreindre leurs armures, et ordonnèrent tous leurs pages, leurs varlets et leurs valettes à demeurer là; et puis chevauchèrent tout ouef(doux) au long du bois, tant qu'ils vinrent sur l'autre cornée(bord), où l'ost François étoit logé assez près, en un grand val, sur une petite rivière. Lorsqu'ils furent là venus, ils développèrent leurs bannières et leurs pennons, et férirent chevaux des éperons, et s'en vinrent tout de front planter sur le large et férir en l'ost (armée) de ces seigneurs de France, qui furent bien surpris, et leurs gens aussi; car de cette embuche ne se donnoient-ils garde, et se devoient tantôt seoir à souper; et les plusieurs y étoient jà assis comme gens assurés; car ils ne cuidassent (auroient cru) jamais que le comte Derby dût là venir ainsi à cette heure [1].

(1) Ce chapitre est fort abrégé dans les imprimés.

CHAPITRE CCXXX.

COMMENT LE COMTE DERBY ET MESSIRE GAUTIER DE MAUNY DÉCONFIRENT LE COMTE DE LILLE ET TOUT SON OST (ARMÉE).

AINSI vinrent les Anglois frappant en cet ost, pourvus et avisés de ce qu'ils devoient faire, en écriant: Derby, Derby au comte, et Mauny, Mauny au seigneur. Puis commencèrent à couper et à découper tentes, trefz (toiles) et pavillons, et reverser l'un sur l'autre, et abattre, occire et mehaigner (maltraiter) gens, et mettre en grand meschef. Si ne savoient les François auquel entendre, tant étoient eux fort hâtés; et quand ils se traioient (rendoient) sur les champs pour eux recueillir et assembler, ils trouvoient archers tous appareillés qui leur traioient (tiroient), versoient et occioient (tuoient) sans mercy et pitié. Là avint soudainement sur ces chevaliers de Gascogne un grand meschef, car ils n'eurent mie loisir d'eux armer ni traire (rendre) sur les champs. Mais fut le comte de Lille pris dedans son pavillon, et moult durement navré (blessé), et le comte de Pierregord aussi dedans le sien, et messire Roger son oncle, et occis le sire de Duras et messire Aymeri de Poitiers, et pris le comte de Valentinois son frère (1). Brièvement on ne vit oncques tant de bon-

(1) Il arriva précisément le contraire de ce que dit l'historien. Louis de Poitiers comte de Valentinois fut tué, et Aimery ou Aimar son frère fut fait prisonnier. (*Hist. de Languedoc*, T. 4. P. 255, et la note 21. P.

nes gens, chevaliers et écuyers qui là étoient, être perdus à (avec) si peu de fait; car chacun fuyoit qui mieux mieux. Bien est vérité que le comte de Comminges, les vicomtes de Carmaing, de Villemur, de Bruniquel, le sire de la Barde et le sire de Taride (Terrides), qui étoient logés d'autre part du châtel, se recueillirent et mirent leurs bannières hors, et allèrent vassalement (bravement) sur les champs; mais les Anglois qui jà avoient déconfit la plus grand' partie de l'ost, s'en vinrent en criant leurs cris cette part, et se boutèrent ès plus drus, de plein bond, ainsi que gens tous réconfortés, et qui véoient (voyoient) bien que si fortune ne leur étoit contraire que la journée étoit pour eux. Là eut fait mainte belle appertise d'armes, mainte prise et mainte rescousse (délivrance). Quand messire Franque de Halle et messire Jean de Lindehalle, qui étoient au châtel d'Auberoche, entendirent la noise et la huée, et reconnurent les bannières et les pennons de leurs gens, ils s'armèrent et firent armer tous ceux qui avec eux étoient, et puis montèrent à cheval et issirent (sortirent) de la forteresse, et s'en vinrent sur les champs et se boutèrent au plus fort de la bataille. Ce (cela) ravigora et rafraîchit grandement les Anglois. Que ferois-je long conte? Ceux de la partie du comte de Lille furent là tous déconfits, et presque tous morts ou pris; ni jà n'en fut nul échappé, si

570.) Robert d'Avesbury est tombé dans la même erreur que Froissart, en mettant comme lui le comte de Valentinois au nombre des prisonniers.(*Hist. Ed.* III. P. 122.) J. D.

la nuit ne fut sitôt venue [1]. Là furent pris, que ...e comtes, que vicomtes, jusques à neuf; et des barons ...s, et chevaliers et écuyers, tel foison, qu'il n'y avoit ...it hommes d'armes des Anglois qui n'en eut deux ou ...ou trois au moins. Cette bataille fut dessous Auberoche ...le la nuit Saint Laurent en août, l'an mil trois cent ...nt quarante quatre [2].

CHAPITRE CCXXXI.

COMMENT LE COMTE DE PEMBROKE VINT A AUBEROCHE ...E APRÈS LA DÉCONFITURE, MOULT COURROUCÉ DE CE ...E QU'IL N'Y AVOIT ÉTÉ; ET COMMENT LES ANGLOIS S'E...N RETOURNÈRENT A BORDEAUX.

APRÈS la déconfiture qui là fut si grande et si grosse ...se pour les Gascons, et si dommageable, car ils étoien...nt

(1) Suivant Robert d'Avesbury (*ubi sup.*), les Anglois firent prison...on-niers trois comtes, sept vicomtes, trois barons, quatorze bannerets ... et un grand nombre de chevaliers. J. D.

(2) J'ai remarqué précédemment que Froissart a ignoré l'année ... de cette guerre et qu'on doit en rapporter les évènements à l'année 134...45. Il n'est pas plus exact pour les dates du mois et du jour de la bata...ille d'Auberoche. Les autres historiens la placent unanimement au mois d'...oc-tobre. G. Villani dit qu'elle se donna le 21 de ce mois; mais l'auteur d'...une chronique manuscrite déjà citée qu'on trouve à la tête des coutumes ... de Bordeaux, Bergerac, etc. (*Manuscrit de Colbert* N° 1481 à la bibl... du roi.), la fixe au 23, fête de saint Séverin évêque de Bordeaux. Le tém...oi-gnage de cet auteur, comme plus voisin des lieux dont il s'agit, pa...roît mériter la préférence. Ptolemée de Lucques auteur d'une des vies ... du pape Clément VI (*Baluzii vitæ Pap. Aveni.* T. 1. P. 308) la recule ... au mois d'octobre de l'année 1346; mais cet historien suivoit vraisem...bla-blement le calcul Pisan qui dévance d'une année l'ère commune. (Voy. l'*Hist. de Languedoc ubi sup.* P. 569.) J. D.

là venus en grand arroy et en bonne ordonnance, mais petite ordonnance les fit perdre ainsi qu'il apparut, les Anglois qui étoient maîtres du champ entendirent à leurs prisonniers; et comme gens qui leur ont été toudis (toujours) courtois, leur firent bonne compagnie, et en reçurent assez sur leur foy à revenir à un certain jour à Bordeaux ou à Bergerac; et se retrairent (retirèrent) dedans Auberoche. Et là donna à souper le comte Derby à la plus grand'partie des comtes et vicomtes qui prisonniers étoient, et aussi aux chevaliers de sa compagnie. Si devez croire et savoir qu'ils furent cette nuit en grand revel (réjouissance), et rendirent grands grâces à Dieu de la belle journée qu'ils avoient eue, quand une poignée de gens qu'ils étoient, environ mille combattants, uns et autres, parmi les archers, en avoient déconfit plus de dix mille, et rescous (délivré) la ville et le châtel d'Auberoche, et les chevaliers qui dedans étoient moult étreints, et qui dedans deux jours eussent été pris et en la volonté de leurs ennemis. Quand vint le matin un peu après soleil levant, le comte de Pembroke vint à (avec) bien trois cents lances et trois cents archers, qui jà étoit informé de l'avenue de la bataille; car on lui avoit raconté sur son chemin. Si étoit durement courroucé de ce qu'il n'y avoit été; et en parla par mautalent (mécontentement) au comte Derby et dit: « Certes, cousin, il me semble que vous ne m'avez fait maintenant point d'honneur ni de courtoisie, quand vous avez vos ennemis combattus sans moi, qui m'aviez mandé si acertes (sérieusement); et

bien pouviez savoir que je ne me fusse jamais souf-
fert que je ne fusse venu. » Dont répondit le comte
Derby, et dit tout en riant: « Par ma foi, cousin,
nous désirions bien votre venue, et nous sursimes
toujours en vous attendant du matin jusques aux
vespres; et quand nous vimes que vous ne veniez
point nous en fûmes tous émerveillés. Si n'osâmes
plus attendre que nos ennemis ne sussent notre
venue; car s'ils l'eussent sue, ils eussent eu l'avan-
tage sur nous; et Dieu merci nous l'avons eu sur eux:
si les nous aiderez à garder et à conduire à Bor-
deaux. » Adonc se prirent par les mains, et entrè-
rent en une chambre, et issirent (sortirent) de ce
propos. Tantôt fut heure de dîner: si se mirent à
table et mangèrent et burent tout aise, à grand
loisir, des pourvéances (provisions) des François
qu'ils avoient amenées devant le châtel d'Aubero-
che; dont ils étoient bien remplis. Tout ce jour et la
nuit en suivant se tinrent eux à Auberoche; et len-
demain au matin ils furent tous armés et tous mon-
tés. Si se partirent d'Auberoche, et y laissèrent à
capitaine et gardien un chevalier Gascon, qui tou-
jours avoit été de leur partie, qui s'appeloit messire
Alexandre de Caumont; et chevauchèrent devers
Bordeaux et emmenèrent la greigneur (majeure) par-
tie de leurs prisonniers.

Tant chevauchèrent les dessus dits Anglois et
leur route (troupe) qu'ils vinrent en la cité de Bor-
deaux où ils furent reçus à (avec) grand'joie. Et ne
savoient les Bordelois comment bien fêter le comte
Derby et messire Gautier de Mauny; car la renom-

mée couroit que par leur emprise avoient été devant Auberoche les Gascons déconfits, et pris le comte de Lille, et plus de deux cents chevaliers. Si leur faisoient grand'joie et haute honneur. Ainsi passèrent eux cet hyver qu'il n'y eut nulle besogne ès marches de delà, qui à recorder (raconter) fasse. Si oyoit souvent le roi d'Angleterre bonnes nouvelles du comte Derby son cousin, qui se tenoit à Bordeaux sur Gironde, et là environ. Si en étoit tout lie (joyeux), et à bonne cause, car le comte Derby faisoit tant qu'il étoit aimé de tous ses amis, et ressongnié (craint) de tous ses ennemis.

CHAPITRE CCXXXII.

COMMENT LE COMTE DERBY EN ALLANT VERS LA RÉOLE FIT RENDRE CEUX DE SAINTE BASILE EN L'OBÉISSANCE DU ROI D'ANGLETERRE; ET PUIS VINT DEVANT LA ROCHEMILLON.

QUAND vint après Pâques l'an mil trois cent quarante cinq [1], environ mi-mai, le comte Derby qui s'étoit tenu et hiverné à Bordeaux tout le temps, ou

(1) Froissart continue de brouiller la chronologie: on a déjà vu qu'il s'est trompé sur la date de l'arrivée du comte de Derby en Guyenne, il se trompe encore ici en faisant commencer une nouvelle année et divisant, par l'intervalle d'un hiver, les évènements qui précèdent, de ceux qu'il va raconter dans ce chapitre et dans quelques-uns des suivants. Ils appartiennent certainement à la même année et doivent être arrivés non vers la mi-mai 1345 comme le dit Froissart, mais dans l'automne de cette même année, peu après la bataille d'Auberoche, dont nous venons de fixer la date au 23 octobre. (Voyez *l'Hist. de Languedoc*. T. 4. P. 255 et suiv.) J. D.

là près, fit une cueillette et un amas de gens d'armes et d'archers, et dit qu'il vouloit faire une chevauchée devers la Réole que les François tenoient, et qu'il l'assiégeroit, car elle étoit prenable. Quand toutes ses besognes furent ordonnées et ses gens venus, ils se partirent de Bordeaux en bon arroi et en bon convenant (ordre), et vinrent ce premier jour en la ville de Bergerac. Là trouvèrent-ils le comte de Pembroke, qui aussi avoit fait son assemblée d'autre part. Si furent ces seigneurs et leurs gens dedans Bergerac trois jours ou quatre: au quatrième ils s'en partirent. Quand ils furent sur les champs, ils émurent leurs gens, et considérèrent leur pouvoir, et se trouvèrent mille combattants et deux mille archers. Si chevauchèrent tout ainsi, et firent tant qu'ils vinrent devant un châtel qu'on appelle (1) Sainte Basile : si l'assiégèrent de tous côtés et firent grand appareil de l'assaillir. Ceux de Sainte Basile virent les Anglois en leur fortune, et comment ils tenoient les champs, et que nul ne leur alloit au devant, mais encore étoient prisonniers de la bataille d'Auberoche tous les plus grands de Gascogne, dont ils dussent être aidés et confortés: si que, tout considéré, ils se mirent en l'obéissance du roi d'Angleterre, et lui jurèrent féauté et hommage, et le reconnurent à seigneur: par ainsi passa le comte Derby outre bellement, et prit le chemin d'Aiguillon. Mais ainçois (avant) qu'il y parvint, il trouva un châtel que on appelle la Rochemillon, qui étoit bien pourvu de bons soudoyers et d'artillerie: nonobstant ce le comte

(1) Saint Baseille en Bazadois, sur la Garonne. J. D.

commanda que le châtel fut assailli. Adonc s'avancèrent Anglois et archers, et le commencèrent à assaillir fort et dur; et ceux de dedans à eux défendre vaillamment; et jetoient pierres, bois et grands barreaux de fer, et pots pleins de chaux; de quoi ils blessèrent plusieurs assaillants, qui montoient contre mont, et s'abandonnoient follement pour leur corps avancer.

CHAPITRE CCXXXIII.

Comment le comte Derby prit la Rochemillon, et puis mit le siége devant Montsegur.

Quand le comte Derby vit que ses gens se travailloient (fatiguoient) et tuoient sans rien faire, si les fit retraire (retirer) et revenir aux logis. Lendenain il fit, par les vilains du pays, acharier et apporter grand'foison de buches et de velourdes (falourdes) et d'estrain (paille), et tout jeter et tourner ens (dans) ès fossés et mettre aussi grand'plenté (quantité) de terre. Quand une partie des fossés furent tous emplis, que on pouvoit bien aller surement jusques au pied du mur, il fit arrouter (assembler) bien trois cents archers, et devant eux passer bien deux cents brigants [1], tous pavaichiés (couverts), qui tenoient grands pics et hoyaux de fer; et s'en vinrent heurter et piqueter aux murs. Entrementes (pendant) qu'ils piquoient et hoyoient, les archers qui étoient

(1) Voyez tome Ier, Page 233.

derrière eux, traioient (tiroient) si ouniement (à la fois) à ceux qui étoient aux murs, que à peine osoit nul apparoir à la défense. En cet état furent eux la plus grand'partie du jour, et si fort assaillis que les piqueurs qui étoient aux murs y firent un grand trou et si plantureux, que bien pouvoient entrer dedans dix hommes de front. Adonc se commencèrent ceux du châtel et de la ville fort à ébahir et à retrai- re (retirer) devers l'église; et les aucuns vuidèrent par derrière. Ainsi fut prise la forteresse de la Roche- millon, et toute robée (pillée), et occis la plus grand' partie de ceux qui y furent trouvés, exceptés ceux et celles qui s'étoient retraits (retirés) en l'église. Mais tous ceux fit sauver le comte Derby, car ils se rendirent simplement à sa volonté. Si rafraîchit le comte Derby la garnison de Rochemillon, de nouvelles gens; et y établit deux écuyers à capitaines, qui étoient d'Angleterre, Richard Wille et Robert Lescot. Tant firent les Anglois qu'ils vinrent devant Montsegur. Quand ils furent là venus, le comte commanda à loger toutes manières de gens: donc se logèrent eux et établirent mansions[1] et logis pour eux et pour leurs chevaux. Dedans la ville de Montsegur avoit un chevalier de Gascogne à capitaine, que le comte de Lille y avoit piéça institué; et l'appeloit-on messire Hugue de Battefol[2]. Cil (celui-ci) entendit grandement et bellement à la ville défendre et

(1) *Mansiones*, habitations, maisons. J. A. B.

(2) La seigneurie de Batefol, ou plutôt *Badefol*, appartenoit à une branche de la maison de Gontanut. (*Hist. gén. de la mais. de Fr.* T. 7. P. 316.) J. D.

garder; et moult avoient les hommes de la ville en lui grand'fiance.

CHAPITRE CCXXXIV.

COMMENT CEUX DE MONTSEGUR COMPOSÈRENT AU COMTE DERBY D'EUX RENDRE DEDANS UN MOIS S'ILS N'AVOIENT SECOURS, ET EN BAILLÈRENT OTAGES.

DARDEVANT la ville de Montsegur sit (resta) le comte Derby quinze jours. Et sachez que là dedans n'y eut oncques jour qu'il n'y eut assaut. Et fit-on dresser grands engins (machines) que on avoit amenés et chariés de Bordeaux et de Bergerac. Ce greva et fouduréement la ville; car ils jetoient pierres de faix qui rompoient tours et murs et toits de salles et de maisons. Avec tous ces meschefs, le comte Derby leur mandoit tous les jours que si ils étoient pris ni conquis par force, ils ne viendroient à nul mercy qu'ils ne fussent tous morts et exillés (détruits) sans pitié et merci; mais si ils se vouloient rendre et mettre en obéissance du roi d'Angleterre et le reconnoître à seigneur, il leur pardonneroit son mautalent (mécontentement) et les tiendroit pour ses amis. Ceux de Montsegur oyoient bien les promesses que le comte Derby leur faisoit: si en parlèrent plusieurs fois ensemble, et se doutoient grandement que par force ils ne fussent pris et perdissent corps et biens; et ne véoient (voyoient) apparent de confort de nul côté. Si s'en découvrirent à leur capitaine, par ma-

nière de conseil, pour savoir qu'il leur en conseilleroit. Messire Hugues les blâma durement et leur dit que ils s'effrayoient pour néant; car ils étoient encore forts assez et bien pourvus ponr eux tenir demi an, si mestier (besoin) étoit. Quand ils ouïrent ce, ils ne le voulurent mie dédire et se partirent de lui, ainsi que par bon gré; mais au vespre, ils le prirent et l'emprisonnèrent bien et étroitement, et puis lui dirent que jamais il ne partiroit de là s'il ne descendoit à leur volonté. « Quelle est-elle, ce leur dit messire Hugues de Batefol?» — « Elle est telle que vous nous aidiez à accorder au comte Derby et aux Anglois, afin que nous demeurions en paix.» Le chevalier perçut bien l'affection qu'ils avoient aux Anglois et comment ils le tenoient en danger; si leur dit: « Mettez-moi hors et j'en ferai mon pouvoir. » Adonc lui firent jurer qu'il le feroit: ainsi le jura-t-il. Si fut désemprisonné parmi ce convent (arrangement) et s'envint aux barrières de la ville, et fit signe qu'il vouloit parler au comte Derby. Messire Gautier de Mauny étoit là présent qui se traist (porta) avant et vint parlementer au dit chevalier. Le chevalier commença à traiter et dit: « Sire de Mauny, vous ne vous devez pas émerveiller si nous nous tenons contre vous; car nous avons juré féauté et hommage au roi de France [1]. Or véons (voyons) nous maintenant que personne de par lui ne vous défend point les champs, et créons (croyons) assez que vous chevaucherez encore outre; pourquoi,

(1) Les imprimés retranchent au moins la moitié du reste de ce chapitre. J. D.

ır moi, et les hommes de cette ville pour eux,
voudrions prier que nous puissions demeurer en
osition que vous ne nous fissiez point de guerre,
ıs à vous, le terme d'un mois; et si là en de-
le roi de France ou le duc de Normandie son
noient en ce pays si forts que pour vous com-
, nous serions quittes et absous de nos conve-
s; et s'ils n'y viennent ou l'un d'eux, nous
mettrons en l'obéissance du roi d'Angleterre. »
re Gautier de Mauny répondit et dit: « J'en
olontiers parler à monseigneur le comte Derby. »
se partit de là le sire de Mauny et vint devers
comte, qui n'étoit pas loin: si lui démontra
s les paroles que vous avez ouïes. Le comte
y musa sus un petit et puis répondit: « Messire
er, il me plait bien que cette ordonnance voise
ainsi; mais prenez bons pleges (otages) qu'ils
puissent de rien enforcer ce terme durant; et
ous faut vivres pour nous rafraîchir et nos
nous en ayons sans danger pour nos deniers. »
re, dit-il; c'est bien mon intention. » Adonc se
le sire de Mauny du comte Derby, et chevau-
ısques aux barrières de la ville où le chevalier
ui l'attendoit. Si lui montra toutes les raisons
s dites. Il les recorda (rappela) arrière à ceux
ville, qui n'étoient mie présents. Ceux de Mont-
y descendirent volontiers, et se mirent tantôt
bourgeois des plus suffisants en otages, pour
ıplir les convenances et demeurer la ville en
Cils (ceux-ci) furent envoyés à Bordeaux. Ainsi
ura Montsegur en composition, et fut l'ost (ar-

mée) rafraîchie des pourvéances (provisions) de la ville; mais point n'entrèrent les Anglois dedans, et passèrent outre en courant et exillant (ravageant) le pays. Si le trouvèrent plein et dru et grosses villes bâties où ils recouvroient de tous vivres à grand' foison.

CHAPITRE CCXXXV.

COMMENT LE CHATELAIN D'AIGUILLON RENDIT AIGUILLON AU COMTE DERBY; ET COMMENT IL FUT PUIS PENDU A TOULOUSE.

TANT exploita l'ost (armée) au comte Derby qu'il vint assez près d'Aiguillon. Adonc y avoit un châtelain qui n'étoit mie trop vaillant homme d'armes, si comme il le montra; car sitôt qu'il sut le comte Derby approchant, il fut si effrayé et eut si grand'doute (crainte) de perdre corps et biens, qu'il ne se fit point assaillir, mais vint au devant du comte et se rendit, saufs ses biens et ceux de la ville et du châtel, qui étoit adonc un des forts du monde et le moins prenable. De quoi ceux du pays d'environ furent moult émerveillés quand ils en ouïrent les nouvelles, spécialement ceux de Toulouse, car c'est à dix-sept lieues[1] près. Et depuis, quand l'écuyer qui Aiguillon avoit rendu vint à Toulouse, les hommes de la ville le prirent et l'accusèrent de trahison, et

(1) La plupart des manuscrits portent *sept lieues*. La leçon du texte approche beaucoup plus de la vérité. J. D.

le pendirent sans merci. Quand le comte Derby eut la saisine de la ville et du châtel d'Aiguillon, il en fut si réjoui, qu'il n'eut mie été si lié (joyeux) si le roi d'Angleterre eut d'autre part conquis cent mille florins; pour cause qu'il le véoit (voyoit) bien séant et en bonne marche, en la pointe de deux grosses rivières portants navire [1]; et le rafraîchit et répara de tout ce qu'il convenoit, si comme pour y avoir son retour, et en faire son garde corps. Et quand il s'en partit, il le laissa en la garde d'un bon chevalier sage et vaillant, qui s'appeloit messire Jean de Gombry. Puis chevaucha outre le dit comte atout (avec) son ost (armée), et vint à un châtel que on appelle Ségrat [2]: si le conquit par assaut, et furent tous morts les soudoyers étranges qui dedans étoient. Et de là endroit ils s'en vinrent devant la ville de la Réole.

CHAPITRE CCXXXVI.

COMMENT LE COMTE DERBY ASSIÉGEA LA RÉOLE, ET COMMENT CEUX DE MONTSEGUR SE RENDIRENT ANGLOIS.

OR VINT le comte Henry Derby atout (avec) ses gens devant la Réole, et l'assiégea fortement et destroitement, et mit bastides (postes) sur les chemins en telle manière que nulles pourvéances (provisions) ne pouvoient venir ni entrer dedans la ville.

(1) Aiguillon est situé au confluent du Lot et de la Garonne. J. D.
(2) Peut-être Castel-Sacrat. J. D.

De la ville et du châtel de la Réole étoit capitaine pour le temps un chevalier de Provence, qui se nommoit messire Aghos des Baulx [1], et avoit dessous lui et de sa charge plusieurs bons compagnons, qui la ville tinrent suffisamment. Si vous dis qu'il y eut plusieurs grands assauts; car presque tous les jours y assailloit-on, et traioient (tiroient) et escarmouchoient les archers à ceux de dedans. Si en y avoit souvent des blessés des uns et des autres. Tant y fut le siége que en la saison bien avant; car ils cuidoient (croyoient) être confortés du roi de France ou du duc de Normandie: mais non furent. Dont il convint que ceux de Montsegur se missent en l'obéissance du roi d'Angleterre, par la composition dessus dite; et y envoya le comte Derby, séant devant la Réole, le sire de Mauny, pourtant (attendu) qu'il avoit fait le premier traité de la composition; et leur remontra sur quoi et comment ils étoient composés, et que de ce ils avoient livré otages. Ceux de Montsegur virent bien qu'ils ne pouvoient plus varier. Si se rendirent et devinrent hommes par foi et hommage au comte Derby, qui représentoit en ces choses la personne du roi d'Angleterre; et mêmement messire Hugues de Batefol devint homme aussi au dit comte avec ceux de Montsegur, à (avec) certains gages qu'il avoit du comte Derby pour lui et ses compagnons [2]

(1) Il est nommé *Agout de Baux* dans *l'Hist. de Languedoc*, *ubi sup.* P. 255. J. D.

(2) Les imprimés omettent les trois quarts de ce chapitre, et abrègent considérablement les suivants. J. D.

CHAPITRE CCXXXVII.

COMMENT CEUX DE LA VILLE DE LA RÉOLE TRAITÈRENT AU COMTE DERBY POUR EUX RENDRE.

LES Anglois qui séoient (restoient) devant la Réole, et qui y furent neuf semaines et plus, avoient fait ouvrir et charpenter deux beffrois (tours) de gros merrains à trois étages, et séant chacun beffroi sur quatre rocs; et étoient ces beffrois, du lez (côté) de la ville, tous couverts de cuir boulu, pour défendre du feu et du trait; et avoit en chacun étage cent archers. Si amenèrent les Anglois à force d'hommes ces deux beffrois jusques aux murs; car entrementes (pendant) que on les avoit ouvrés, ils avoient fait emplir les fossés si avant que pour conduire tout aise leurs beffrois. Si commencèrent ceux qui étoient en ces étages à traire (tirer) durement et fortement à ceux qui se tenoient aux défenses; et traioient (tiroient) si roide et si ouniement (ensemble), que à peine s'osoit nul montrer, s'il n'étoit trop fort armé et bien pavoisé (couvert) contre le trait. Entre ces deux beffrois qui étoient arrêtés devant les murs, avoit deux cents compagnons atout (avec) hoyaux et grands pics de fer et autres instruments, pour effondrer le mur; et jà en avoient assez de pierres ôtées et rompues, car nul n'osoit approcher pour défendre; car les archers qui étoient haut ès étages reparoient (alloient) dessus tous les

murs, et traioient (tiroient) trop roidement et ouniement (à la fois). Par cet état et assaut et par force eut été la ville de la Réole prise et conquise sans nul remède, quand tous les bourgeois de la ville, qui tous effrayés étoient, s'en vinrent à l'une des portes et demandèrent le seigneur de Mauny ou aucun grand seigneur de l'ost (armée) à qui ils pussent parler. Ces nouvelles vinrent au comte Derby: si y envoya le sire de Mauny et le baron de Stafford, pour savoir qu'ils vouloient dire, ni mettre avant. Si trouvèrent que les hommes de la ville se vouloient rendre, saufs leurs corps et leurs biens. Les chevaliers qui là avoient été envoyés répondirent que rien n'en accepteroient, sans le sçu du comte Derby: « si irons parler à lui, et tantôt retournerons devers vous; si vous dirons son intention. »

CHAPITRE CCXXXVIII.

COMMENT LE CAPITAINE DE LA RÉOLE ET SES COMPAGNONS SE MIRENT AU CHATEL POUR LE TENIR; ET COMMENT CEUX DE LA VILLE SE RENDIRENT AU COMTE DERBY.

QUAND messire Agout de Baux sentit que ceux de la Réole se vouloient rendre, il ne voulut oncques être à leur traité: mais se partit d'eux et se bouta dedans le châtel de la Réole, atout (avec) ce qu'il avoit de compagnons; et y fit mettre et mener, tandis que ces traités se faisoient, grand'quantité de

vins et de pourvéances (provisions) de la ville; et puis s'enclorrent dedans, et dirent qu'ils ne se rendroient mie ainsi. Or vinrent les dessus dits chevaliers au comte Derby, et lui contèrent comment les bourgeois de la Réole se vouloient rendre, saufs leurs corps et leurs biens. Le comte demanda si le capitaine de laiens (dedans) avoit été à ce traité. Ils répondirent que nenni, fors tant seulement que les hommes de la ville. « Or allez voir, dit le comte aux chevaliers, pourquoi il n'y est, et comment il se veut maintenir. » Ils dirent: « Sire, volontiers. » Lors retournèrent arrière jusques aux barrières, et demandèrent à ceux de la ville : « Votre capitaine où est-il? Ne veut-il point être de ce traité? » Ils répondirent: « Nous ne parlons que de nous mêmes; il fasse à sa volonté : il s'est jà bouté au châtel, et montre qu'il le voudra tenir, quoique nous devenons Anglois. »

Adonc retournèrent les chevaliers devers le comte Derby, et lui relatèrent la besogne ainsi qu'elle alloit. Quand le comte ouït ce, si n'en fut mie moins pensif; et quand il eut pensé une pièce, si dit: « Allez, allez, prenez-les à merci; par la ville prendrons-nous le châtel. » Lors se départirent les dessus dits du dit comte, et vinrent de rechef à ceux de la Réole, et les reçurent à merci, parmi ce qu'ils vinrent sur les champs apporter les clefs de la ville au comte Derby, et lui présentèrent en disant: « Cher sire et honoré, de ce jour en avant nous reconnoissons à être vos féaux subgiez (sujets), et nous mettons du tout en l'obéissance du roi d'Angleterre,

Ainsi devinrent hommes ceux de la Réole en ce temps par conquêt au roi d'Angleterre. Avec tout ce le comte Derby leur fit jurer sur la tête qu'ils ne conforteroient en rien ceux du châtel de la Réole, mais leur seroient ennemis, et les gréveroient de tout leur pouvoir. Ils le jurèrent solennellement: par ainsi vinrent-ils à paix; et fit défendre le comte sur la hart, que nul ne fit mal à ceux de la Réole.

CHAPITRE CCXXXIX.

COMMENT LE COMTE DERBY COMMANDA A MINER LE CHATEL DE LA RÉOLE; ET COMMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY S'AVISA QUE SON PÈRE AVOIT ÉTÉ JADIS OCCIS ENVIRON LA RÉOLE.

Ainsi eut le comte Derby la ville de la Réole: mais le châtel se tenoit encore, qui bien étoit pourvu et garni de bonnes gens, de bon capitaine et sur, et de grand'artillerie. Si se traist (porta) ledit comte dedans la ville de la Réole, et y fit traire (aller) toutes ses gens, et environner le châtel, et dresser devant tous ses engins (machines), qui nuit et jour jetoient contre les murs dudit châtel. Mais trop petit l'empiroient, car ils étoient hauts malement et de pierre dure et ouvrés jadis de mains de Sarrasins, qui faisoient les soudures si fortes et les ouvrages si étranges que ce n'est point de comparaison à ceux de maintenant.

Quand le comte Derby et messire Gautier de

Mauny virent qu'ils perdoient leurs temps par ces engins (machines), si les firent cesser, et s'avisèrent qu'ils ouvreroient (travailleroient) d'un autre métier. Ils avoient des mineurs; car oncques ne furent sans eux tant qu'ils guerriassent (guerroyèrent); et leur demandèrent si on pourroit miner le châtel de la Réole. Ils répondirent qu'ils y essaieroient volontiers. Lors avisèrent leur mine et commencèrent à ouvrer et à miner fort et roide, et aller par dessous les fossés: si ne fut mie sitôt fait.

Entrementes (pendant) que on séoit là et que ces mineurs minoient, messire Gautier de Mauny s'avisa de son père, qui jadis avoit été occis au voyage de Saint Jacques; et avoit ouï recorder (raconter) de son enfance qu'il devoit être enseveli en la Réole ou là environ. Si fit à savoir parmi la ville de la Réole que s'il étoit nul qui sut de vérité à dire où il fut mis, et on l'y menât, il donneroit à celui cent écus. Ces nouvelles s'épandirent partout. Adonc se traist (rendit) avant un ancien homme durement, qui en cuidoit (croyoit) savoir aucune chose; et vint à messire Gautier de Mauny, et lui dit: « Certes, sire, je vous cuide bien mener au lieu, ou assez près, où votre seigneur de père fut jadis enseveli ». De ces nouvelles fut messire Gautier joyeux; et dit, si ces paroles étoient trouvées vraies, qu'il lui tiendroit son convent (promesse) et encore outre. Or vous recorderai la matière du père au sire de Mauny, et puis retournerai au fait.

CHAPITRE CCXL.

COMMENT LE PÈRE MESSIRE GAUTIER DE MAUNY FUT JADIS OCCIS MAUVAISEMENT DEVANT LA VILLE DE LA RÉOLE EN REVENANT DE SAINT-JACQUES.

IL Y EUT jadis un évêque en Cambray qui fut Gascon, de ceux de Buch et de Mirepoix [1], qui furent grand lignage et fort pour le temps de lors en Gascogne. Or avint que du temps de celui évêque, un très grand tournois se fit dehors Cambray, et y eut bien à ce tournois cinq cents chevaliers tournoyants. Et là eut le dit évêque un sien neveu, jeune chevalier tournoyant, richement armé et monté: cil (celui-ci) s'adressa à messire le Borgne de Mauny, père au dit messire Gautier et à ses frères qui étoient durs chevaliers, roides et forts et bien tournoyants. Si fut tellement le jeune chevalier Gascon manié et battu qu'oncques depuis ce tournois n'eut santé, et mourut. De sa mort fut inculpé le sire de Mau[illegible]y, et demeura en la haine et mautalent (mécontentement) du dit évêque de Cambray et de son li-

(1) Pierre de Levis de Mirepoix posséda l'évêché de Cambray de[illegible]uis 1310 jusqu'en 1324, qu'il fut fait évêque de Bayeux. Son frère Jea[illegible] de Levis, maréchal de la Foi, épousa Constance de Foix, fille de Roger [illegible] Bernard comte de Foix, de laquelle il eut plusieurs enfants, entre au[illegible]res celui dont il va être question, qui fut tué par le père de Gautier de Ma[illegible]ny. On voit par là que ce jeune homme *étoit de ceux de Buch*, c'est-à-[illegible]dire descendoit de la maison de Foix par sa mère; mais j'ignore comm[illegible]ent l'évêque leur appartenoit: Froissart a vraisemblablement confond[illegible] la parenté de l'oncle avec celle de neveu. (Voy. l'*Hist. gén. de la mai[illegible]. de Fr.* T. 4, P. 11. et suiv. et l'*Hist. de Cambray*, T. 1. P. 385.) J. [illegible].

gnage. Environ deux ans après, ou trois, bonnes gens s'essonnièrent (entremirent), et en fut la paix faite, et en dut aller le dit sire de Mauny, ainsi qu'il fit, à Saint Jacques en Galice. En ce temps qu'il fut en ce voyage, séoit devant la ville de la Réole messire Charles comte de Valois, frère du beau roi Philippe, et avoit sis (demeuré) un grand temps ; [1] car elle se tenoit Angloise avec plusieurs autres villes et cités qui étoient au roi d'Angleterre, père à celui qui assiégea Tournay. Si que le dit sire de Mauny, à son retour d'Espagne, vint voir le dit comte de Valois; car le comte Guillaume de Hainaut avoit à femme sa fille; et lui montra ses lettres, comment il étoit au dit comte, car le comte de Valois étoit là comme roi de France. Avint que ce soir le sire de Mauny s'en revenoit en son hôtel: si fut épié et attendu du lignage de celui pour qui il avoit fait le voyage; et droit au dehors des logis du comte de Valois, il fut pris, occis et murdris (meurtri); et ne put-on oncques savoir de vérité qui occis l'avoit, fors tant que les dessus dits en furent arrêtés [2].

(1) Tous les chroniqueurs contemporains placent le siége de la Réole par Charles de Valois sous l'année 1324. (Voy. aussi l'*Hist. de Languedoc*, T. 4. P. 199.) J. D.

(2) En rapprochant ce passage de celui de *l'Histoire de Languedoc* où il s'agit du même fait, l'un est éclairci par l'autre. On lit dans cette histoire (*ubi. sup.*) que Jean de Levis maréchal de Mirepoix servant au siége de la Réole sous le comte de Valois, prit querelle avec un chevalier dont on ne dit pas le nom, le tua, ainsi que plusieurs personnes de sa suite; que le roi ordonna qu'on mit en prison le sire de Mirepoix et qu'on saisit ses biens; mais que l'année suivante il lui donna main levée de la saisie. L'histoire de Languedoc nous fournit le nom du meurtrier et Froissart celui du mort. Il est assez singulier que le savant de Vaissette, qui cite si souvent Froissart, n'ait pas connu ce passage. J. D.

Mais ils étoient adonc là si forts qu'ils s'en passèrent et excusèrent; ni nul n'en fit partie pour le sire de Mauny. Si le fit le comte de Valois ensevelir en ce temps en une petite chapelle, qui étoit pour le temps dehors la Réole; et quand le comte l'eut conquise, cette chapelle fut mise au clos de la ville. Et bien souvenoit au vieil homme de toutes ces choses; car il avoit été présent au dit sire de Mauny mettre en terre; et pour ce en parloit-il si avant et si certainement.

CHAPITRE CCXLI.

COMMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY TROUVA LE TOMBEL DE SON PÈRE ET EN FIT PORTER LES OS, ET ENSEVELIR CHEZ LES FRÈRES MINEURS DE VALENCIENNES.

Ainsi le sire de Mauny, avec le prud'homme, s'en vint au propre lieu où son père avoit été jadis enseveli; et avoit un petit tombel (tombeau) de marbre sur lui, que ses varlets y avoient fait mettre. Quand ils furent venus sur le tombel, le vieil homme dit au sire de Mauny: « Certes sire, ci dessous gît et fut enseveli messire votre père; encore y a écrit sur le tombel écriture qui témoignera que je dis vérité. » Adonc s'abaissa messire Gautier, et regarda sur le tombel, et y aperçut voirement (vraiment) lettres écrites en latin, lesquelles il fit lire par un sien clerc: si trouvèrent que le prud'homme disoit voir (vrai). De ces nouvelles fut le sire de Mauny moult

eux) et fit ôter le dit tombel et lever deux jours après, et prendre les os de son père e en un cercueil; et puis les envoya à Vaes en la comté de Hainaut; et de rechef les relir dedans l'église des frères mineurs, onorablement, assez près du cœur du moûi fit faire depuis son obsèque très révérem- encore lui fait-on tous les ans; car les frères (dedans) en sont bien rentés. Or retournesiége de la Réole, du dit châtel où le comte ist (siégea) plus de onze semaines.

CHAPITRE CCXLII.

MESSIRE AGOUT DE BAUX RENDIT AU COMTE LE CHATEL DE LA RÉOLE ET S'EN PARTIT LUI S COMPAGNONS, ATOUT (AVEC) LEURS ARMURES MENT.

ouvrèrent les mineurs que le comte Derby s en œuvre, qu'ils vinrent dessous le châtel, nt qu'ils abattirent une basse tour des chainceintes) du donjon. Mais à la maître tour du ne pouvoient nul mal faire, car elle étoit maur une roche, dont on ne pouvoit trouver le en s'aperçut messire Agout de Baux que on it: si en fut en doute (crainte), car au ai) dire, c'est grand effroi pour gens qui sont orteresse, quand ils sentent que on les mine. rla à ses compagnons, par manière de con-

séil, à savoir comment ils s'en pourroient maintenir; et bien leur dit qu'ils étoient en grand péril, puisque on leur alloit par ce tour. Les compagnons ne furent mie bien assurés de ces paroles; car nul ne meurt volontiers, puis qu'il peut finer par autres gages [1]. Si lui dirent les chevaliers: « Sire, vous êtes notre capitaine et notre gardien, si devons tous obéir et user par vous. Voir (vrai) est que nous nous sommes moult honorablement ici tenus, et n'aurons nul blâme en avant de nous composer au comte Derby: si parlons à lui, à savoir s'il nous laisseroit jamais partir, saufs nos corps et nos biens, et nous lui rendrons la forteresse, puisque autrement ne pouvons finer. »

A ces paroles s'accorda messire Agout de Baux, et vint jus (à bas) de la grosse tour: si bouta sa tête hors d'une basse fenêtre qui là étoit, et fit signe qu'il vouloit parler au quelque fut de l'ost (armée). Tantôt fut appareillé qui vint avant. On lui demanda qu'il vouloit dire. Il dit qu'il vouloit parler au comte Derby, ou à messire Gautier de Mauny. On lui répondit que on leur feroit savoir volontiers. Si vinrent ceux qui là avoient été, devers le comte Derby, et lui recordèrent ces nouvelles. Le comte qui eut grand desir de savoir quelle chose messire Agout vouloit dire, monta tantôt à cheval et emmena avec lui messire Gautier de Mauny et messire Richard de Staffort, et leur dit: « Allons jusques à la forteresse voir et savoir que le capitaine

(1) Quand il peut sortir d'embarras autrement. J. D.

ıs veut. » Si chevauchèrent cette part. Quand ils
ːnt là venus, messire Agout ôta son chaperon
t jus (à bas), et les salua bellement l'un après l'au-
, et puis dit: « Seigneurs, il est bien vrai que le
de France m'a envoyé en cette ville et en ce
tel pour le garder et défendre à mon loyal pou-
ː: vous savez comment je m'en suis acquitté, et
drois encore faire; mais toujours ne peut-on pas
ıeurer en un lieu. Je m'en partirois volontiers,
ıssi tous mes compagnons, s'il vous plaisoit; et
drions aller demeurer autre part, mais (pourvu)
: nous eussions votre congé. Si nous laissiez partir,
fs nos corps et nos biens, et nous vous rendrons
ːorteresse. » Adonc répondit le comte Derby et
« Messire Agout, messire Agout, vous n'en irez
ainsi: nous savons bien que nous vous avons si
ːints et si menés que nous vous aurons quand
ıs voudrons; car votre forteresse ne git que sur
ies: si vous rendez simplement, et ainsi serez-vous
us. » Lors répondit messire Agout et dit: « Certes,
ː, s'il nous convenoit entrer en ce parti, je tiens
vous tant d'honneur et de gentillesse que vous ne
ıs feriez fors toute courtoisie, ainsi que vous vou-
ıez que le roi de France ou le duc de Normandie
à vos chevaliers, ou à vous même, si vous étiez
parti d'armes où nous sommes à présent. Si ne
ːsserez mie, s'il plait à Dieu, la gentillesse ni la
blesse de vous, pour un peu de soudoyers qui ci
nt, qui ont gagné à grand'peine leurs deniers, et
ıe j'ai amenés, avec moi de Provence, de Savoye,
du Dauphiné de Vienne. Car sachez que si le

moindre des nôtres ne devoit aussi bien venir à merci comme le plus grand, nous nous vendrions ainçois (avant) tellement que oncques gens assiégés en forteresse ne se vendirent en telle manière. Si vous prie que vous y veuilliez regarder et entendre; et nous faites compagnie d'armes [1]; si vous en saurons gré. »

Adonc se retrairent (retirèrent) ces trois chevaliers ensemble et parlèrent moult longuement d'une chose et d'autre. Finalement ils considérèrent la loyauté de messire Agout de Baux, et qu'il étoit un chevalier étrange hors du royaume de France, et que moult raisonnablement il leur avoit montré le droit parti d'armes, et que encore les pouvoit-il tenir là moult grand temps à siége; car on ne pouvoit miner la maître tour du châtel. Si s'inclinèrent à sa prière, et lui répondirent courtoisement: « Messire Agout, nous voudrions faire à tous chevaliers étrangers bonne compagnie; si voulons, beau sire, que vous vous partez, et tous les vôtres; mais vous n'emporterez que vos armures tant seulement. » Il cloy (finit) à ce mot, et dit: «Et ainsi soit.» Adonc se retrait (retira) le dessus dit à ses compagnons et leur conta comment il avoit exploité. De ces nouvelles furent eux tous joyeux: si ordonnèrent leurs besognes le plutôt qu'ils purent, et s'armèrent, et ensellèrent leurs chevaux, dont par tout n'en avoient que six. Les aucuns en achetèrent aux Anglois, qui leur vendirent bien et cher. Ainsi se partit messire Agout de Baux du châtel de la Réole, et le

(1) Traitez-vous avec la loyauté dont les guerriers usent entre eux. J.D.

rendit aux Anglois, qui s'en mirent en saisine; et s'en vint à Toulouse [1].

CHAPITRE CCXLIII.

Comment le comte Derby prit Montpesat et le chatel de Mauron par grand sens et avis; et puis prit Villefranche; et en chacun chatel mit bonne garnison.

Après ce que le comte Derby eut sa volonté et fut venu à son entente (intention) de la ville et du château de la Réole, où il avoit été et sis (resté) un grand temps, il chevaucha outre. Mais il laissa en la dite ville un chevalier Anglois, sage homme et vaillant durement, pour entendre à la réfection (réparation) de la ville et du châtel, et remettre à point et réparer ce qui brisé et rompu étoit. Si chevaucha le dit comte atout (avec) son ost (armée) devers Montpesat. Quand il fut là venu, il le fit assaillir durement et fortement; et n'avoit dedans le châtel fors que bons hommes du pays qui s'y étoient boutés (jetés) et attraits (retirés) leurs biens, sur la fiance du fort lieu, et qui trop bien le défendirent, tant qu'ils purent durer. Toutefois il fut pris par assaut et par échellement; mais il coûta grandement au comte de ses archers; et y eut mort un gentil homme d'Angleterre qui s'appeloit Richard de Pennevort (Penford), et por-

(1) Les imprimés omettent plusieurs phrases dans ce chapitre. J. D.

toit la bannière du baron de Staffort, dont tous les seigneurs furent durement courroucés; mais amender ne le purent. Si donna le comte Derby le châtel et la châtellenie à un sien écuyer, appert homme d'armes durement, qui s'appeloit Thomas de Beaucestre (Lancaster); et laissa avec lui en garnison soixante archers; et puis chevaucha vers la ville de Mauron[1]. Et quand il fut là venu, il fit traire (aller) ses gens avant et ses archers, et puis assaillir fortement et durement; mais ils ne l'eurent mie par leur assaut. Si se logèrent là cette nuit, et la gagnèrent lendemain par l'engin (ruse), et le sens d'un chevalier de Gascogne, qui là étoit, que on appeloit messire Alexandre de Chaumont. Je vous dirai comment. Il dit au comte Derby: « Sire, faites semblant de déloger et de vous traire (rendre) autre part, et laissez un petit de vos gens devant la ville: ceux de laiens (dedans) istront (sortiront) tantôt hors, de tant les connois-je bien; et vos gens qui demeureront se feront chasser; et nous serons en embûche dessous ces oliviers: sitôt qu'ils vous auront passés, l'une partie retournera sur eux, et l'autre chevauchera vers la ville. Ainsi les aurons-nous et la ville aussi; de ce me fais-je fort. A l'ordonnance du chevalier s'accorda le comte Derby, et fit demeurer le comte de Kenfort derrière, à (avec) cent hommes d'armes tant seulement, et l'avisa de ce qu'il devoit faire; et puis partit, et fit tout trousser et charger chars et sommiers, et fit signe qu'il vouloit aller autre part,

(1) Vraisemblablement Castel-Moron, bourg de l'Agenois, près du gué de Montpezat, de l'autre côté du Lot. J. D.

éloigna la ville environ demie lieue. Si mit une grosse embûche en un val entre oliviers et vignes, et chevaucha outre. Ceux de Mauron qui virent le comte Derby parti et une poignée de gens d'armes demeurés derrière, dirent entr'eux: « Or tôt issons (sortons) hors de notre ville, et allons combattre ce tantet (peu) d'Anglois qui sont demeurés; tantôt les aurons déconfits et mis à merci: si sera honneur et profit pour nous très grandement. » Tous s'accordèrent à cette opinion et s'armèrent vîtement et issirent (sortirent) dehors; et pouvoient bien être quatre cent. Quand le comte de Kenfort et ceux qui de-lez (près) lui étoient les virent issir (sortir), ils firent semblant de fuir et commencèrent à reculer; et les François après qui se hâtoient durement d'eux enchasser; et tant les poursuivirent qu'ils passèrent outre l'embûche, qui saillit vîtement hors. Si écrièrent clairement les Anglois: « Mauny, Mauny! » Car messire Gautier étoit leur chef; et s'en férit une partie en ces François, et l'autre partie brocha (piqua des deux) devers la ville. Si y vinrent si à point qu'ils trouvèrent les barrières et les portes toutes ouvertes et en petite garde; car n'y avoit pas plus de dix hommes, qui encore cuidèrent (crurent) que ce fut de leurs gens. Ainsi se saisirent les premiers venants de la porte et du pont, et furent tantôt seigneurs de la ville; car ceux qui étoient enclos devant et derrière furent tellement envahis et assaillis qu'oncques pied n'en échappa qu'ils ne fussent ou morts ou pris. Ainsi eut le comte Derby la bonne ville de Mauron; et se rendirent les demeurants hommes

et femmes à lui; et tout reçut à merci et respita (délivra) par gentillesse la ville d'ardoir (brûler) et de piller, et la donna, et toute la seigneurie, à messire Alexandre de Chaumont, par quel avis elle avoit été gagnée. Si y établit le dit chevalier un sien frère écuyer à capitaine, qu'on appeloit Antoine de Chaumont; et pour mieux garder la ville, le comte Derby lui laissa cent archers et soixante bidaus [1] atout (avec) pavais (armes). Et puis passa outre et vint à Villefranche en Agenois, qui fut prise par assaut, et le châtel aussi; et y laissa à capitaine et gouverneur un chevalier Anglois qu'on appeloit messire Thomas Kok (Cook). Ainsi chevauchoit le comte Derby le pays d'un lez (côté) et d'autre; ni nul ne lui alloit au devant, et conquéroit villes, cités et châteaux; et gagnoient ses gens si grand avoir partout que merveille seroit à penser.

CHAPITRE CCXLIV.

COMMENT LE COMTE DERBY PRIT PLUSIEURS CHÂTEAUX; ET PUIS ASSIÉGEA LA CITÉ D'ANGOULÊME; ET ILS RECOMPOSÈRENT CEUX DE LA CITÉ A EUX RENDRE DEDANS UN MOIS S'ILS N'AVOIENT SECOURS.

QUAND le comte Derby eut à sa volonté Villefranche, il chevaucha vers Miremont en approchant Bordeaux; car oncques ses coureurs pour cette fois

(1) Voyez tome 1er. Page 203, note 2.

ne passèrent point outre le port Sainte-Marie [1]. Si fut trois jours devant Miremont. Au quatrième il se rendit; et le donna le comte Derby à un sien écuyer qui s'appeloit Jean de Bristol. En après ses gens prirent une petite ville fermée, sur la Garonne, qu'on appelle Thonneins, et après le fort château de Damassen [2]: si le garnit et rafraîchit bien de gens d'armes et d'archers, et puis chevaucha outre vers la cité d'Angoulême. Quand il fut venu devant, il l'assiégea de tous points et dit qu'il ne s'en partiroit, si l'auroit à sa volonté. Ceux de la cité d'Angoulême ne furent mie bien assurs (assurés) quand ils se virent assiégés du comte Derby, et n'eurent mie conseil d'eux tenir trop longuement; car ils ne véoient (voyoient) nul secours apparent de nul côté. Si se composèrent parmi tant (à condition) qu'ils envoyèrent à Bordeaux vingt quatre des plus riches de leur cité en otage, sur certain traité qu'ils demeureroient en souffrance de paix un mois; et si dedans ce mois le roi de France envoyoit au pays homme si fort qui put tenir les champs contre le comte Derby, ils r'auroient leurs otages, et seroient quittes et absous de leur traité; et si ce n'avoient, ils se mettroient en l'obéissance du roi d'Angleterre. Ainsi demeura la cité d'Angoulême en paix, et passa le comte Derby outre, et vint devant Blayes et l'assiégea de tous points. Dedans étoient gardiens et capitaines deux chevaliers de Poitou, dont on appe-

(1) Petite ville d'Agénois sur la rive de la Garonne. J. D.

(2) Damasan, petite ville du Bazadois sur les confins de l'Agénois. J. D.

loit l'un messire Guichard d'Angle, jeune chevalier pour le temps de lors et appert durement, et l'autre messire Guillaume de Rochechouart. Cils (ceux-ci) se tinrent franchement et richement, et dirent qu'ils ne se rendroient à homme. Entrementes (pendant) que on séoit (restoit) devant Blayes, chevauchèrent les Anglois devant Mortagne en Poitou, dont messire Boucicaut étoit capitaine pour le temps de lors; et y eut là un très grand assaut. Mais ils n'y firent rien: ainçois (mais) y laissèrent-ils foison des leurs morts et blessés. Si s'en retournèrent et furent devant Mirabel et devant Ausnay, et puis revinrent au siége de Blayes, où presque tous les jours il y avoit aucune appertise d'armes.

CHAPITRE CCXLV.

COMMENT CEUX D'ANGOULÊME SE RENDIRENT AU COMTE DERBY QUI ÉTOIT DEVANT BLAYES OU RIEN NE CONQUIT, ET S'EN ALLA HIVERNER A BORDEAUX.

LE SIÉGE pendant devant Blayes, le terme du mois vint que ceux d'Angoulême se devoient rendre s'ils n'étoient secourus. Si y envoya le comte Derby ses deux maréchaux, le seigneur de Mauny et le baron de Staffort, pour remontrer les ordonnances où ils étoient obligés. Ceux d'Angoulême ne surent ni ne voulurent rien opposer à l'encontre: si vinrent et descendirent en l'obéissance du roi d'Angleterre, et jurèrent féauté et hommage aux dessus dits maré-

chaux du comte, qui représentoit le corps du roi, par vertu de la procuration qu'il avoit; et ainsi eurent eux paix et revinrent leurs otages. Si envoya le dit comte, à leur requête, un capitaine sage homme et vaillant écuyer durement, qui s'appeloit Jean de Norwich. Et toujours se tenoit le siége devant Blayes; et tant s'y tint que les Anglois en étoient tous hodés (fatigués) et lassés; car l'hiver approchoit durement, et si ne conquéroient rien sur ceux de Blayes. Si eurent conseil, tout considéré, l'un par l'autre, qu'ils se retrairoient (retireroient) en la cité de Bordeaux et se tiendroient là jusques au printemps, qu'ils regarderoient où ils pourroient chevaucher et employer leur saison. Si se délogèrent toutes manières de gens et passèrent la rivière de Gironde, et firent passer tous leurs harnois, et vinrent à Bordeaux, où ils furent reçus à grand'joie, et moult honorés des bourgeois et bourgeoises de la ville. Assez tôt après la revenue du comte Derby à Bordeaux, il départit toutes ses gens et envoya chacun en sa garnison, pour mieux entendre aux besognes dessus les frontières, et être aussi plus au large [1].

Or parlerons-nous un petit d'aucunes avenues qui avinrent ès mettes (confins) de Picardie et ailleurs en ce temps, et puis retournerons à une grosse chevauchée que le duc de Normandie Jean, ains-né (aîné) fils du roi de France, fit en cette saison en Languedoc, et recouvra sur les Anglois plusieurs villes, cités et châteaux qu'ils avoient pris en cette même année et la saison de devant.

(1) La fin de ce chapitre est omise dans les imprimés. J. D.

CHAPITRE CCXLVI.

COMMENT MESSIRE GODEFROY DE HARCOURT CHEY (TOMBA) EN L'INDIGNATION DU ROI PHILIPPE; ET COMMENT IL FUT BANNI DU ROYAUME DE FRANCE.

En ce temps et en cette même saison eschey (tomba) en l'indignation et haine grandement du roi de France, un des grands barons de Normandie, messire Godefroy de Harcourt, frère au comte de Harcourt pour le temps de lors, et sire de Saint Sauveur le vicomte et de plusieurs villes de Normandie; et tout par accuse (accusation) et par envie; car un peu paravant il étoit si bien du roi et du duc qu'il vouloit. Si fut banni publiquement de tout le royaume de France [1]; et vous dis que si le roi de France l'eut tenu en son air (colère) il n'en eut pas moins fait qu'il fit de messire Olivier de Clisson et des autres qui avoient été l'année passée décolés à Paris. Si eut le dit messire Godefroy amis en voie qui lui

(1) Suivant les chroniques de Froissart, chap. 32, Godefroy de Harcourt fut banni du royaume au mois d'août 1344; ce qui s'accorde très bien avec la suite du récit de Froissart où il est dit que le seigneur demeura long-temps en Brabant. S'il n'eut été banni de France qu'en 1345, il n'auroit pas fait un long séjour en Brabant, puisqu'il est certain qu'il étoit en Angleterre et qu'il avoit reconnu Édouard pour roi de France et lui avoit fait hommage en cette qualité avant le 13 juin de cette même année. Nous apprenons ces faits des lettres par lesquelles Édouard s'engage à le protéger contre tous, à ne faire ni paix ni trève avec le roi de France qu'il n'y soit compris, et à le remettre en possession de ses terres de Normandie, dès qu'il se sera rendu maître de cette province. (Rymer, T. 2. Part. 4. P. 179.) J. D.

dénoncèrent comment le roi étoit dur informé sur lui et mal mené. Si partit le dit chevalier et vida le royaume de France, le plutôt qu'il put, et s'en vint en Brabant de-lez (près) le duc Jean de Brabant son cousin, qui le reçut liement. Si demeura là un grand temps, et dépendoit là sa revenue qu'il avoit en Brabant; car en France n'avoit-il rien: mais avoit le roi saisi toute la terre de Cotentin et en fesoit lever les profits. Ainsi eschey (tomba) le dit chevalier en danger, et ne pouvoit revenir en l'amour du roi de France, pour chose que le duc de Brabant sut ni put prier. Cette haine coûta depuis si grossement au royaume de France, et par spécial au pays de Normandie, que les traces en parurent cent ans après, si comme vous orrez (entendrez) recorder avant en l'histoire.

CHAPITRE CCXLVII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE VINT A L'ÉCLUSE ET AMENA AVEC LUI SON FILS LE PRINCE DE GALLES, EN INTENTION DE LE FAIRE SEIGNEUR DE FLANDRE, PAR LE CONSENTEMENT DE JACQUES D'ARTEVELLE.

En ce temps régnoit encore au pays de Flandre, et en grand'prospérité et puissance, ce bourgeois de Gand, Jacques d'Artevelle; et étoit si bien du roi d'Angleterre qu'il vouloit; car il lui promettoit qu'il le feroit seigneur et héritier de Flandre, et en revêtiroit son fils le prince de Galles, et feroit de la comté de

Flandre une duché. De quoi, sur cette entente (intention), le roi d'Angleterre étoit en cette saison, environ la Saint Jean-Baptiste [1], l'an mil trois cent quarante cinq, venu à l'Écluse [2] à (avec) grand' foison de baronnie et de chevalerie d'Angleterre; et avoit là amené le jeune prince de Galles son fils sur les promesses de ce d'Artevelle. Si se tenoit le dit roi et toute sa navie (flotte) au hâvre de l'Écluse et aussi son tinel (suite); et là le venoient voir et visiter ses amis de Flandre. Et là eut là plusieurs parlements entre le roi d'Angleterre et d'Artevelle d'une part, et les consaulx (conseils) des bonnes villes d'autre, sur l'état dessus dit; dont ceux du pays n'étoient mie bien d'accord au roi, ni à Artevelle, qui prêchoit sa querelle de deshériter le comte Louis leur naturel seigneur, et son jeune fils Louis, et hériter le fils du roi d'Angleterre; cette chose n'eussent-ils fait jamais. Donc au dernier parlement qui avoit été à l'Écluse, dedans la navie (vaisseau) du roi d'Angleterre que on appeloit Catherine, qui étoit si grande et si grosse que merveilles étoit à regarder, ils avoient répondu d'un commun accord, et dit ainsi: « Cher sire, vous nous requérez d'une chose moult pesant et qui au temps avenir pourroit trop toucher le pays de Flandre et nos hoirs. Voir (vrai) est que nous ne savons aujourd'hui

(1) Édouard s'embarqua le dimanche 3 juillet de cette année dans le port de Sandwich. (Rymer, *ubi sup.* P. 184.) J. D.

(2) L'auteur anonyme de la *Chronique de Flandre*, P. 176, dit qu'Édouard arriva à l'île de Cadsand; ce qui est la même chose, puisque cette île est à l'entrée du havre de l'Écluse. J. D.

au monde seigneur de qui nous aimerions tant le profit et l'avancement, que nous ferions de vous: mais cette chose nous ne pouvons pas faire de nous tant seulement, si toute la communauté de Flandre entièrement ne s'y accorde. Si se retraira (retirera) chacun devers sa ville, et remontrerons cette besogne généralement aux hommes de notre ville; et où la plus saine partie se voudra accorder, nous l'accorderons aussi: et serons ci arrière dedans un mois, et vous répondrons si à point, que vous en serez bien contents. Le roi d'Angleterre et d'Artevelle n'en purent adonc avoir d'autre réponse; et l'eussent bien avoir voulu plus bref, s'ils eussent pu; mais nennin. Si répondit le roi: « A la bonne heure. » Ainsi se départit ce parlement, et retournèrent les consaulx (conseils) des bonnes villes en leurs lieux. Or demeura Jacques d'Artevelle encore un petit de-lez (près) le roi d'Angleterre, pour cause de ce que le roi se découvroit à lui fiablement (avec confiance) de ses besognes; et lui promettoit toudis (toujours) et assuroit qu'il le feroit venir à son entente (but). Mais non fit, si comme vous orrez (entendrez) avant recorder; car il se déçut quand il demeura derrière, et qu'il ne vint à Gand aussitôt que les bourgeois qui avoient été envoyés à l'Écluse à parlement, de par tout le corps de la ville.

CHAPITRE CCXLVIII.

COMMENT CEUX DE GAND EURENT EN GRAND'INDIGNATION JAQUEMART D'ARTEVELLE, ET COMMENT ILS LE MIRENT A MORT.

QUAND le conseil de Gand fut retourné arrière, en l'absence d'Artevelle, ils firent assembler au marché, grands et petits; et là démontra le plus sage d'eux tous par avis, sur quel état le parlement avoit été à l'Écluse, et quelle chose le roi d'Angleterre requéroit, par l'aide et information d'Artevelle. Dont commencèrent toutes gens à murmurer sur lui; et ne leur vint mie bien à plaisir cette requête; et dirent que s'il plaisoit à Dieu, ils ne seroient jà sçus ni trouvés en telle déloyauté que de vouloir déshériter leur naturel seigneur, pour hériter un étranger; et se partirent tous du marché, ainsi comme tous mal contents et en grand'haine sur d'Artevelle. Or regardez comment les choses aviennent: car si il fut là aussi bien premièrement venu, comme il alla à Bruges et à Ypres remontrer et prêcher la querelle du roi d'Angleterre, il leur eut tant dit d'une chose et d'autres, qu'ils se fussent tous accordés à son opinion, ainsi que ceux des dessus dites villes étoient: mais il s'affioit tant en sa puissance et prospérité et grandeur, que il y pensoit bien à retourner assez à temps. Quand il eut fait son tour, il revint à Gand et entra en la ville, ainsi comme à heure de midi. Ceux de la ville qui bien

avoient sa revenue, étoient assemblés sur la rue ar où il devoit chevaucher en son hôtel. Sitôt qu'ils : virent, ils commencèrent à murmurer et à bouter ois têtes en un chaperon, et dirent: « Voici celui ui est trop grand maître et qui veut ordonner de comté de Flandre à sa volonté; ce ne fait mie à uffrir. » Encore avec tout ce on avoit semé paro- s parmi la ville que le grand trésor de Flandre ue Jaquemart d'Artevelle avoit assemblé par l'es- ace de neuf ans et plus qu'il avoit eu le gouverne- ent de Flandre, car des rentes du comté il n'al- uoit nulles, mais les mettoit et avoit mises toudis oujours) arrière en dépôt, et tenoit son état et voit tenu le terme dessus dit sus l'amende des for- itures de Flandre tant seulement, que ce grand ésor où il avoit deniers sans nombre, il avoit en- oyé secrètement en Angleterre. Ce fut une chose ui moult engrigny (irrita) et enflamma ceux de and.

Ainsi que Jacques d'Artevelle chevauchoit par rue, il se aperçut tantôt qu'il y avoit aucune hose de nouvel contre lui; car ceux qui se sou- ient (habituoient) incliner et ôter leurs chaperons ontre lui, lui tournoient l'épaule, et rentroient n leurs maisons. Si se commença à douter (crain- re); et sitôt qu'il fut descendu en son hôtel, il t fermer et barrer portes et huis et fenêtres. A eine eurent ses varlets ce fait, quand la rue où l demeuroit fut toute couverte, devant et der- ière, de gens, spécialement de menues gens de étier. Là fut son hôtel environné et assailli

devant et derrière, et rompu par force. Bien est voir (vrai) que ceux de dedans se défendirent moult longuement et en atterrèrent et blessèrent plusieurs; mais finalement ils ne purent durer; car ils étoient assaillis si roide que presque les trois parts de la ville étoient à cet assaut. Quand Jacques d'Artevelle vit l'effort, et comment il étoit appressé, il vint à une fenêtre sur la rue, et se commença à humilier et dire, par trop beau langage et à un chef: « Bonnes gens, que vous faut? Que vous meut? Pourquoi êtes vous si troublés sur moi? En quelle manière vous puis-je avoir courroucé? Dites-le moi, et je l'amenderai pleinement à votre volonté. » Donc répondirent-ils, à une voix, ceux qui ouï l'avoient: « Nous voulons avoir compte du grand trésor de Flandre que vous avez devoyé (envoyé) sans titre de raison. » Donc répondit Artevelle moult doucement: « Certes, seigneurs, au trésor de Flandre ne pris-je oncques dénier. Or vous retraiez (retirez) bellement en vos maisons, je vous en prie, et revenez demain au matin; et je serai si pourvu de vous faire et rendre bon compte que par raison il vous devra suffire. » Donc répondirent-ils, d'une voix: « Nennin, nennin, nous le voulons tantôt avoir; vous ne nous échapperez mie ainsi: nous savons de vérité que vous l'avez vidé de pièça, et envoyé en Angleterre, sans notre sçu, pour laquelle cause il vous faut mourir. » Quand Artevelle ouït ce mot, il joignit ses mains et commença à pleurer moult tendrement, et dit: « Seigneurs, tel que je suis vous m'avez fait, et me jurâtes jadis que contre tous hommes vous me dé-

fendriez et garderiez; et maintenant vous me voulez occire et sans raison. Faire le pouvez, si vous voulez, car je ne suis que un seul homme contre vous tous, à (avec) point de défense. Avisez pour Dieu, et retournez au temps passé. Si considérez les grâces et les grands courtoisies que jadis vous ai faites. Vous me voulez rendre petit guerredon (récompense) des grands biens que au temps passé je vous ai faits. Ne savez-vous comment toute marchandise étoit périe en ce pays? Je la vous recouvrai. En après, je vous ai gouvernés en si grand'paix, que vous avez eu, du temps de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blés, laines, avoir, et toutes marchandises, dont vous êtes recouvrés et en bon point.» Adonc commencèrent eux à crier tous à une voix: «Descendez, et ne nous sermonez plus de si haut; car nous voulons avoir compte et raison tantôt du grand trésor de Flandre que vous avez gouverné trop longuement, sans rendre compte; ce qu'il n'appartient mie à nul officier qu'il reçoive les biens d'un seigneur et d'un pays, sans rendre compte.» Quand Artevelle vit que point ne se refroidiroient ni refreneroient, il recloui (referma) la fenêtre, et s'avisa qu'il videroit par derrière, et s'en iroit en une église qui joignoit près de son hôtel. Mais son hôtel étoit jà rompu et effondré par derrière, et y avoit plus de quatre cents personnes qui tous tiroient à l'avoir. Finalement il fut pris entr'eux et là occis sans merci, et lui donna le coup de la mort un tellier (tisserand) qui s'appelloit Thomas Denis (1). Ainsi fina Artevelle, qui en son temps fut

(1) L'auteur anonyme de la *Chron de Flandre* le nomme *Gérard*

si grand maître en Flandre: poures (pauvres) gens l'amontèrent (l'élevèrent) premièrement, et mes-chants gens le tuèrent en la parfin.

Ces nouvelles s'épandirent tantôt en plusieurs lieux. Si fut plaint d'aucuns, et plusieurs en furent bien liés (joyeux). Adonc se tenoit le comte Louis à Tenremonde (Termuiden): si fut moult joyeux quand il ouït dire que Jacques d'Artevelle étoit occis; car il lui avoit été trop contraire en toutes ses besognes. Nonobstant ce, ne s'osa-t-il encore affier sur ceux de Flandre, pour revenir en la ville de Gand.

CHAPITRE CCXLIX.

COMMENT LE RO D'ANGLETERRE SE PARTIT DE L'ÉCLUSE MOULT DOLENT DE LA MORT D'ARTEVELLE; ET COMMENT CEUX DE FLANDRE S'EN EXCUSÈRENT PAR DEVERS LUI.

QUAND le roi d'Angleterre qui se tenoit à l'Écluse et s'étoit tenu tout le temps, attendant la relation des Flamands, entendit que ceux de Gand avoient occis

Denis, et le qualifie *Doyen des tisserands*: son récit diffère aussi en quelques points de celui de Froissart. Suivant lui, Jacques d'Artevelle qui savoit que Gérard Denis et quelques autres bourgeois puissants étoient contraires à ses projets, engagea Édouard à lui prêter cinq cents soldats pour en faciliter l'exécution. Il embusqua ces soldats auprès de Gand où il devoit les introduire dans la nuit pour s'en rendre maître et faire main basse sur ses ennemis: il rassembla de plus dans sa maison environ cent quarante de ses amis disposés à le servir aveuglément. Mais Gérard Denis ayant été informé de ce qui se préparoit, fit armer les bourgeois et courut assiéger Artevelle qui fut tué, ainsi que tous ceux qui prirent sa défense. (*Chron. de Fland.* P. 177.) J. D.

Jacques d'Artevelle, son grand ami et son cher compère, si en fut si courroucé et ému, que merveille seroit à dire. Et se partit tantôt de l'Écluse, et rentra en mer [1], en menaçant grandement les Flamands et le pays de Flandre; et dit que cette mort seroit trop chèrement comparée (payée). Les conseaulx (conseils) des bonnes villes de Flandre qui sentirent et entendirent bien et imaginèrent tantôt que le roi d'Angleterre étoit trop durement courroucé sur eux, s'avisèrent que de la mort d'Artevelle ils se iroient excuser, spécialement ceux de Bruges, d'Ypre, de Courtray, d'Oudenarde, et du Franc de Bruges. Si envoyèrent devant en Angleterre devers le roi et son conseil, pour impétrer un sauf conduit, afin que surement ils se puissent venir excuser. Le roi qui étoit un peu réfroidi de son ire (courroux) leur accorda. Et vinrent gens d'état de toutes les bonnes villes de Flandre, excepté de Gand, en Angleterre devers le roi, environ la saint Michel; et se tenoit à Wesmoustier (Westminster) lehors Londres. Là s'excusèrent-ils si bel de la mort d'Artevelle, et jurèrent solennellement que nulle chose n'en savoient, et si ils l'eussent su, c'étoient ceux qui défendu et gardé l'en eussent à leur pouvoir; mais étoient de la mort de lui durement courroucés et désolés; et le plaignoient et regrettoient grandement; car ils reconnoissoient bien qu'il leur avoit été moult propice et nécessaire à tous leurs besoins, et avoit régné et gouverné le pays de Flandre bellement et sage-

(1) Édouard débarqua dans le port de Sandwich le 26 juillet. (Rymer, *ubi sup.* P. 185.) J. D.

ment; et si ceux de Gand, par leur outrage, l'avoient tué, on leur feroit amender si grossement qu'il devroit bien suffire. Et remontrèrent encore au roi et à son conseil que si Artevelle étoit mort, pour ce n'étoit-il mie éloigné de la grâce et de l'amour des Flamands; sauf et excepté qu'il n'avoit que faire de tendre à l'héritage de Flandre, que ils le dussent tollir (ôter) au comte Louis de Flandre leur naturel seigneur, combien qu'il fut François, ni à son fils son droit hoir, pour lui en hériter, ni son fils le prince de Galles; car ceux de Flandre ne s'y consentiroient jamais. « Mais cher sire, vous avez de beaux enfants, fils et filles: le prince votre aîné (ainé) fils ne peut faillir qu'il ne soit encore grand sire durement sans l'héritage de Flandre et vous avez une fille puis-née, et nous avons un jeune damoisel que nous nourrissons et gardons, qui est héritier de Flandre: si se pourroit bien encore faire un mariage d'eux deux. Ainsi demeureroit toujours la comté de Flandre à l'un de vos enfants. » Ces paroles et autres ramollirent et adoucirent grandement le courage et le mautalent (mécontentement) du roi d'Angleterre; et se tint finalement assez bien content des Flamands, et les Flamands de lui. Ainsi fut entr'oubliée petit à petit la mort Jacques d'Artevelle.

Si laisserons à parler du roi d'Angleterre et des Flamands, et parlerons du comte Guillaume de Hainaut et de messire Jean de Hainaut son oncle

CHAPITRE CCL.

COMMENT LE COMTE DE HAINAUT FUT OCCIS EN FRISE ET SA GENT DÉCONFITE; ET COMMENT MESSIRE JEAN DE HAINAUT RENONÇA AU ROI D'ANGLETERRE ET DEVINT FRANÇOIS.

En ce temps et en cette même saison ci-dessus dite, éoit le comte Guillaume de Hainaut, fils au comte Guillaume qui mourut à Valenciennes, devant la ille d'Utrecht; et sist (resta) un grand temps, pour ucuns droits qu'il y demandoit à avoir; et contraignit tellement par siége et par assault ceux d'Urecht qu'il les eut à sa volonté et les mit à raison. Assez tôt après, et en cette même saison, environ la Saint Remy, au département du siége d'Utrecht, il it une grand' cueillette et assemblée de gens d'armes, chevaliers et écuyers, de Hainaut, de Flandre, de Brabant, de Hollande, de Gueldres et de Juliers. Si se partirent le comte et ses gens d'armes de la ville de Dordrecht en Hollande, à (avec) grand'foison de naves (nefs) et de vaisseaux, et singlèrent devers Frise, car le comte de Hainaut, s'en disoit être seigneur. Toutes voies, de droit, si ce fussent gens que les Frions que on put mettre à raison, le comte de Hainaut ' a grand'seigneurie; et encore le dessus dit comte, ui fut moult entreprenant et hardi chevalier duement, en fit adonc une partie de son pouvoir u calengier (disputer) et requerre (requérir); mais l ne lui en chey (arriva) mie bien, ni à ceux qui

furent en ce voyage avec lui; dont ce fut dommage, car il y demeura, et grand'foison de bons chevaliers et écuyers: Dieu en ait les âmes. Et y fut près demeuré messire Jean de Hainaut, oncle du dit comte; et se partit trop enuis (avec peine) du lieu où il étoit arrivé; car il n'arriva mie au pays avec son neveu; mais d'autre part. Et ainsi, comme tout forcené, il se vouloit aller combattre et vendre aux Frisons, quand ses gens le prirent, qui virent la déconfiture, et le jetèrent, voulut ou non, en une nef; et spécialement messire Robert de Glimes, qui adonc étoit écuyer pour son corps, fort et leger; et fut le dit Robert presque mort et noyé pour le sauver. Toute fois il retourna à (avec) petite maisnie (suite) tout desbareté (affligé), et s'en vint au mont sainte Gertrude (Gertruydenberg) en Hollande, où madame sa nièce l'attendoit, femme qui fut au dessus dit comte, et l'appeloit-on madame Jeanne ains-née (ainée) fille au duc Jean de Brabant; laquelle dame fut moult désolée et déconfortée de la mort de son mari: ce fut bien raison. Si se traist (rendit) la dite dame en la terre de Binch dont elle étoit douée. Ainsi vaqua la comté de Hainaut un temps, et la gouverna messire Jean de Hainaut, jusques à tant que madame Marguerite de Hainaut [1], mère à monseigneur le duc Aubert, se traist (rendit) cette part et en prit la possession et l'héritage; et lui en firent les seigneurs, barons, prélats, chevaliers et bonnes villes, féauté et hommage.

(1) Marguerite de Hainaut étoit sœur unique de Guillaume II comte de Hainaut tué en Frise. (*Hist. gén. de la mais. de Fr.* T. 2. P. 784.) J. D.

Cette Marguerite comtesse de Hainaut avoit à mari messire Louis de Bavière, empereur de Rome et roi d'Allemagne, si comme il est devisé au commencement de ce livre. Assez tôt après traita le roi Philippe de France, et fit traiter par le comte de Blois envers messire Jean de Hainaut, qu'il voulut être François, et il lui transporteroit la revenue qu'il avoit en Angleterre, en France, et lui assigneroit si suffisamment comme il plairoit à son conseil. Le dit messire Jean de Hainaut à ce traité ne s'accorda mie légèrement, car il avoit la fleur de sa jeunesse usée au service du roi d'Angleterre, et si le avoit toudis (toujours) le roi moult aimé. Quand le comte Louis de Blois qui avoit sa fille à femme et en avoit trois fils, Louis, Jean et Guy, vit et considéra qu'il ne pourroit entrer par cette voie, si trouva moyen le seigneur de Fagnoelles, qui étoit compagnon au dit messire Jean de Hainaut et le plus grand de son conseil. Si fut ainsi avisé pour retraire (retirer) le dessus dit de l'opinion des Anglois; on lui fit entendant un grand temps que on ne lui vouloit payer sa revenue en Angleterre. De ce se merencolia (attrista) tellement le dit messire Jean de Hainaut qu'il renonça aux fiefs, aux convenances et aux scellés qu'il avoit du roi d'Angleterre; et tantôt que le roi de France le sut, il envoya devers lui suffisants hommes et le retint à lui et de son conseil à certains gages, et le recompensa en son royaume d'autant de revenue et plus qu'il tenoit en Angleterre [1]. Ainsi demeura messire Jean de Hainaut seigneur de Beaumont,

(1) Cette dernière phrase manque dans les imprimés. J. D.

François tout son vivant; et le trouverons dorénavant en cette histoire ès armées et chevauchées que le roi de France fit; c'est à savoir, le roi Philippe et le roi Jean son fils. Or retournerons à la matière des guerres de Gascogne et de Languedoc.

CHAPITRE CCLI

COMMENT LE ROI DE FRANCE ENVOYA SON FILS LE DUC DE NORMANDIE EN GASCOGNE CONTRE LE COMTE DERBY.

Si étoit informé le roi Philippe des chevauchées et des conquêts que le comte Derby avoit faits au dessus nommé pays de Gascogne, et comment il avoit pris villes, cités et châteaux, et le pays durement foulé et apauvri. Si en étoit moult courroucé et avoit fait un très grand et spécial mandement que tous nobles et non nobles, dont on se pouvoit aider en fait de bataille, fussent en la cité d'Orléans et de Bourges, ou là environ, dedans certains jours qui y furent mis; car il vouloit le duc de Normandie son ains-né (aîné) fils envoyer ès marches de Gascogne, pour résister contre la puissance des Anglois. Si s'émurent au mandement du roi grand'foison de gens, de ducs, de comtes, de barons et de chevaliers du royaume, et par spécial de Bourgogne et de Normandie; et vint à Paris le duc Eudes de Bourgogne, son fils le comte d'Artois et de Boulogne: si se présentèrent au roi et en son service à (avec) mille lances. Le roi les reçut et leur sut grand gré de ce

comte Derby pria au comte de Pembroke,
ire Gautier de Mauny, à messire Franke de
à messire Thomas Cook, à messire Jean de
à messire Robert de Neufville (Neville), à mes-
homas Biset, à messire Jean de la Zouche, à
e Philippe de Beauvais, à messire Richard de
re, et plusieurs autres chevaliers et écuyers
voulussent aller à Aiguillon et garder la forte-
car trop seroit courroucé s'il le reperdoit.
se partirent, qui étoient bien quarante cheva-
t écuyers et trois cents armures de fer, parmi
chers; et se vinrent bouter dedans le fort châ-
Aiguillon. Si trouvèrent encore bien six vingts
ignons que le comte Derby y avoit laissés; et
urent ledit châtel de vins, de farines, de chairs
toutes autres pourvéances (provisions) bien et
nent. Aussi les quatre chevaliers dessus nom-
ordonnés pour aller à Villefranche, chevauchè-
armi le pays, en allant cette part, et cueillirent
'foison de bœufs, de vaches, de brebis et de
ons, de blés, d'avoines, de farines et de toutes
s pourvéances (provisions) pour vivre; et firent
mener devant eux et acharier dedans Ville-
ne; et reprirent le châtel et le reparèrent bien
oint, et relevèrent les murs et les portes de la
et firent tant qu'ils furent plus de quinze
hommes tous aidables et pourvus de vivres
vivre six mois tous entiers.

CHAPITRE CCLIV.

COMMENT LE SÉNÉCHAL DE BEAUCAIRE SE PARTIT DU SIÉGE D'ANGOULÊME ET PRIT TOUTE LA GARNISON DE ANCHENIS (SAINT-JEAN-D'ANGELY) ET BIEN HUIT-CENTS GROSSES BÊTES.

Les nouvelles vinrent en l'ost (armée) devant la cité d'Angoulême comment les Anglois avoient repris Villefranche, pour cause du châtel qu'ils avoient laissé sans abattre. Si se repentoit trop le duc de ce que si simplement s'en étoient partis, quand ils n'avoient ars (brûlé) ou abattu le châtel; mais amender ne le pouvoit. Si se tint à siége devant la cité d'Angoulême un grand temps, et y fit par plusieurs fois assaillir; mais peu y conquit, car elle étoit bien défendue. Quand le duc de Normandie et son conseil virent que par assaut ils ne la pourroient gagner, et qu'ils perdoient chacun jour de leurs gens à l'assaillir, si firent commander et crier que nul n'allât plus assaillir; ainçois (mais) se délogeassent et allassent loger plus près de la cité. Tous obéirent au commandement de leur souverain: ce fut raison. Ce siége durant devant la cité d'Angoulême, vint un jour au duc de Normandie le sénéchal de Beaucaire [1], un vaillant chevalier, et lui dit: « Sire, je sais bien toutes les marches de ce pays; s'il vous plaisoit, et vous me voulussiez prêter six ou sept cents armures de fer, je irois aventurer à val ce pays pour querre

(1) Il s'appeloit Guillaume Rolland. (*Hist. de Langued. ubi sup.* P. 56.) J. D.

(chercher) bêtes et vitailles (vivres); car assez tôt nous en aurons défaut. » Tout ce plut bien au duc et à son conseil. Si prit lendemain le sénéchal, plusieurs chevaliers et écuyers qui se desiroient à avancer, et se boutèrent dessous lui le duc de Bourbon, le comte de Ponthieu son frère, le comte de Tancarville, le comte de Forez, le dauphin d'Auvergne, le sire de Coucy, le sire d'Aubigny, le sire d'Offemont, le sire de Beaujeu, le sire de Pons, le sire de Parthenay, messire Guichart d'Angle, messire Saintré, et plusieurs autres chevaliers et écuyers, tant qu'ils furent bien entre mille et neuf cents lances. Si montèrent à cheval sur une vesprée (soirée), et chevauchèrent toute la nuit jusques au point du jour que l'aube crevoit; et tant exploitèrent qu'ils vinrent assez près d'une grosse ville, qui étoit nouvellement rendue aux Anglois, et l'appeloit-on Anchenis (Saint-Jean-d'Angely). Là endroit vint une espie au dit sénéchal, et lui dit que dedans Anchenis (Angely) avoit bien six vingts armures de fer, Gascons et Anglois, et trois cents archers, qui trop défendroient la ville si on les assailloit. « Mais j'ai vu, dit l'espie, issir (sortir) la proie hors de la ville, et y a bien sept ou huit cents grosses bêtes; et sont par dessous la ville ès près. » Quand le sénéchal de Beaucaire ouït ce, il dit aux seigneurs qui là étoient: « Mes seigneurs, je conseille que vous demeurez en cette vallée couvertement (secrètement), et je m'en irai atout (avec) soixante compagnons accueillir cette grand'proie, et là vous amenerai ci en droit. Et si ces Anglois

issent (sortent) pour rescourre (délivrer) leur proie, ainsi que je pense bien qu'ils feront, je les amenerai tout fuyant jusques à vous; car je sais bien qu'ils me chasseront follement; et vous leur irez au devant hardiment: si seront tous vôtres par raison. » Chacun s'assentit (consentit) à ce conseil. Adonc s'enpartit le dessus dit sénéchal atout (avec) soixante compagnons bien montés, et chevauchèrent par voies couvertes autour de la ville, ainsi que l'espie les menoit, et tant qu'ils vinrent en ces beaux prés et larges où les bêtes pâturoient. Si se vont tantôt épandre et remettre ces bêtes ensemble, et puis chassèrent tout devant eux au-dessous de la ville, par une autre voie qu'ils n'étoient venus. Les gardes de la porte et la guette du châtel, qui tout ce véoient (voyoient), commencèrent à faire friente (bruit) et à corner (sonner du cor) et à émouvoir ceux de la ville, et les compagnons qui espoir (peut-être) dormoient encore, car il étoit moult matin. Sitôt qu'ils furent éveillés, ils saillirent sus vîtement, et ensellèrent leurs chevaux, et s'assemblèrent tous en la place. Sitôt qu'ils se furent recueillis, et leur capitaine venu, un moult appert, chevalier Anglois qui s'appeloit messire Étienne de Lucy, ils vidèrent chacun qui mieux mieux, et ne demeurèrent en la ville, fors que les vilains, dont ils firent folie. Les Anglois qui s'étoient mis aux champs pour rescourre (délivrer) leur proie se hâtèrent durement, en écriant aux François: « Vous n'en irez mie ainsi. » Le sénéchal et sa route (troupe) commencèrent à hâter leur proie, pour venir en leur embuche; et tant firent

s en furent assez près. Quand ces seigneurs de ıce, où moult avoit de grands seigneurs et de ants hommes, qui étoient là venus pour quérir rmes, virent la proie approcher et leur bon sé- ıal chasser, chacun sire écria son cri et fit sa ıière hâter et passer avant; et s'en vinrent férir lein bond en ces Anglois qui chassoient et qui nt tous émerveillés quand ils les virent; et fus- volontiers retournés, s'ils eussent pu; mais ils rent mie loisir, car ils furent tellement épars, que ref heure ils furent tous rués, jus (à bas), pris et s. Là fut pris le capitaine et tous ceux d'hon- qui devers lui étoient, et le demeurant (reste) . Et puis chevauchèrent les François vîtement rs la ville, et entrèrent dedans d'assaut, car étoit sans garde; et la première bannière qui y a ce fut celle du duc de Bourbon. Si se saisirent eigneurs de la ville, et la rafraîchirent de nou- s gens et de capitaine, et puis s'en partirent ec) toute leur proie et leurs prisonniers, et revin- lendemain devant la cité d'Angoulême, où le se tenoit, où ils furent reçus à (avec) grand' Et moult y acquit le sénéchal de Beaucaire en chevauchée grand'grâce, pourtant (attendu) l'avoit mise sus, combien qu'il y eut eu plus ds seigneurs assez qu'il n'étoit.

CHAPITRE CCLV.

COMMENT LE CAPITAINE D'ANGOULÊME ET TOUS SES COMPAGNONS S'EN ALLÈRENT SUBTILEMENT AVEC TOUS LEURS BIENS A AIGUILLON.

AINSI se tint des seigneurs de France un grand temps le siége devant Angoulême, et couroient les François tout le pays que les Anglois avoient conquis, et y faisoient maint destourbier (ravage), et ramenoient souvent en leur ost (armée) des prisonniers, et grands proies quand ils les trouvoient à point; et moult y acquirent les deux frères de Bourbon grand'grâce, car ils étoient toujours des premiers chevauchants. Quand Jean de Norwich capitaine et souverain d'Angoulême vit et considéra que le duc de Normandie n'avoit talent (volonté) de déloger, s'il n'avoit la cité à sa volonté, et sentoit que les pourvéances (provisions) de laiens (dedans) amenrissoient (diminuoient), et que le comte Derby ne faisoit nul apparent de lever le siége, et aussi que ceux de la ville s'inclinoient plus aux François que autre part, et volontiers se fussent pièça tournés, s'ils eussent osé, si se douta de trahison et que mal ne l'en prit, il et ses compagnons. Si se avisa que à toutes ces choses il pourverroit de remède, et se pourpensa d'une grand'subtilité. Droitement la nuit de la purification Notre Dame, à l'entrée de février [1] il vint aux créneaux de la cité

(1) On a vu ci-dessus (note sur le chap. 251) que l'armée s'assembla

ɔut seul, sans soi découvrir de chose qu'il voulut ıire ni dire, à nul homme, et fit signe de son chaeron qu'il vouloit parler à qui que ce fut. Ceux qui erçurent ce signe vinrent cette part et lui demanèrent qu'il vouloit. Il répondit: « Je parlerois voɔntiers à monseigneur le duc de Normandie, ou à un de ses maréchaux. » Ceux qui là étoient réponirent: « Demeurez-là un petit, et nous irons deverş ıi et le vous ferons venir sans faute. » Adonc se artirent-ils de Jean de Norwich, et vinrent au ɔgis du dit duc, et lui recordèrent (racontèrent) ue le capitaine d'Angoulême parleroit volontiers à ıi ou à l'un de ses maréchaux. — « Savez-vous de uoi, dit le duc? » Cils (ceux-ci) répondirent: Monseigneur, nennin. » Lors s'avisa le duc et dit ue lui-même iroit. Si monta à cheval, et aucuns ıevaliers de son hôtel, et chevaucha jusques aux urs de la cité, et trouva Jean de Norwich qui ıppuyoit aux créneaux. Sitôt qu'il vit le duc il ôta ɔn chaperon et salua le duc. Adonc lui demanda: Jean comment va, vous voulez vous rendre? » Il pondit: « Je ne suis mie de ce conseillé à faire; mais vous voudrois prier que pour révérence du jour otre-Dame, qui sera demain, vous nous accordissiez ı répit à durer le jour de demain tant seulement;

Toulouse le 3 février; ainsi il n'est pas possible qu'elle fut le 1er. de mo's devant Angoulême. De deux choses l'une, ou ce ne fut point rmée assemblée à Toulouse qui assiégea Angoulême, comme le dit oissart dans le chapitre qu'on vient de citer, ou bien la date qu'il signe au siége de cette place est fausse. Si au lieu de la *Purification*, disoit l'*Annonciation*, l'intervalle seroit suffisant: peut-être son erreur ent-elle de ce qu'il a confondu ces deux fêtes. J. D.

parquoi les nôtres ni les vôtres ne pussent grever l'un l'autre, mais demeurassent en paix. » Le duc qui n'y pensoit que tout bien, lui accorda liement, et dit: « Je le vueil (veux). » Ainsi demeura la cité d'Angoulême en paix. Quand vint le jour de la Chandeleur au matin, Jean de Norwich s'arma, et fit armer tous ses compagnons uns et autres, et enseller leurs chevaux, et trousser tout leur harnois; et puis fit ouvrir la porte, et se mit hors de la cité. Quand ceux de l'ost (armée) virent ces gens d'armes issir (sortir), si furent tous émerveillés et effrayés; et se commença l'ost à émouvoir, car ils cuidoient (croyoient) que les Anglois leur vinssent courir sus. Adonc s'avança Jean de Norwich qui chevauchoit tout devant, et dit: « Seigneurs, seigneurs, souffrez-vous, ne faites nul mal aux nôtres, car nous avons trèves ce jour d'hui tout entier, ainsi que vous savez, accordées par monseigneur le duc de Normandie, et de nous aussi: si vous ne le savez, si l'allez savoir; et pouvons bien sur cette trève aller et chevaucher quelle part que nous voulons. » Ces nouvelles vinrent au duc, pour savoir qu'il en vouloit faire. Il répondit: « Laissez les aller, de par Dieu, quel part qu'ils voudront; nous ne les pouvons par raison contraindre à demeurer: je leur tiendrai ce que je leur ai promis. » Ainsi s'en alla Jean de Norwich et sa route (troupe); et passèrent parmi l'ost (armée) du duc de Normandie, sans nul dommage; et vinrent dedans Aiguillon où ils furent reçus à (avec) grand'joie. Si leur recorda Jean de Norwich comment il étoit parti de la cité d'Angoulême, et avoit sauvé tout le

sien et aussi de ses compagnons. Si dirent les chevaliers qui là étoient qu'il avoit bien ouvré et qu'il s'étoit avisé d'une trop grand'subtilité.

CHAPITRE CCLVI.

COMMENT CEUX D'ANGOULÊME SE RENDIRENT AU DUC DE NORMANDIE; ET PUIS CONQUIT LE CHATEL DE DAMASSAN; ET COMMENT CEUX DE TONNEINS SE RENDIRENT; ET PUIS PRIT LE PORT SAINTE-MARIE.

QUAND vint lendemain du jour de la Purification Notre Dame, les bourgeois d'Angoulême se trairent (rendirent) ensemble en conseil, pour savoir comment ils se maintiendroient. Tout considéré, ils eurent conseil et avis qu'ils se rendroient et mettroient en l'obéissance du duc de Normandie, ainsi que devant. Si envoyèrent en l'ost (armée) devers le dit duc de Normandie certains traiteurs, qui exploitèrent si bien que le duc les prit à merci et leur pardonna son mautalent (mécontentement), et entra dedans la cité et au châtel, et reçut la foi et hommage de ceux d'Angoulême. Si y établit le duc un chevalier des siens à capitaine, qui se nommoit Antoine de Villiers et cent soudoyers avec lui, pour mieux garder la cité et le châtel que du temps passé n'avoit été. Après ces ordonnances se délogea le duc, et se trait (retira) devers le châtel de Damassan; et y sist (resta) le duc quinze jours devant ainçois, (avant) qu'il le pût avoir; et ne fut jour qu'il n'y eut assaut. Finalement il fut

conquis, et tous ceux qui étoient dedans, Anglois et Gascons, morts. Si le donna le duc, et toute la châtellerie, à un écuyer de Beauce, appert homme d'armes malement, qui s'appeloit le Borgne de Milli. En après vint le duc de Normandie devant Tonneins qui siéd sur la rivière de Garonne; et le trouvèrent bien garni et pourvu d'Anglois et de Gascons, qui le gardèrent et défendirent vassalement un grand temps; et y avoit presque tous les jours assaut et escarmouche. Tant y fut le duc, et contraignit ceux de dedans, qu'ils se rendirent par composition, saufs leurs corps et leurs biens; et les devoit le duc faire conduire jusques à Bordeaux sur son péril. Ainsi se partirent les compagnons étrangers; mais ceux de la ville demeurèrent en l'obéissance du duc de Normandie. Et se tint là le dit duc et tout son ost (armée) sur la rivière de Garonne jusques après Pâques [1], qu'ils se délogèrent et se trairent (rendirent) devers le port Sainte-Marie, sur cette même rivière. Et là avoit environ deux cents Anglois et Gascons qui gardoient la ville et le passage, et l'avoient fortifié grandement; mais ils furent tellement assaillis que ils furent pris par force, et tous ceux qui dedans étoient. Si le reparèrent et rafraîchirent de nouveau de gens d'armes, et puis s'en partirent les François et chevauchèrent devers Aiguillon.

(1) Pâques étoit cette année le 16 avril: ce fut donc vers la fin de ce mois, ou au commencement de mai que le duc de Normandie mit le siége devant Aiguillon. J. D.

CHAPITRE CCLVII.

MENT LE DUC DE NORMANDIE MIT LE SIÉGE DEVANT LE FORT CHATEL D'AIGUILLON.

ıт exploitèrent ces seigneurs de France, dont le de Normandie étoit chef, qu'ils vinrent devant ıâtel d'Aiguillon. Si se logèrent et espartirent andirent) contre val ces beaux-prés et larges, ı la rivière qui porte grand navire, chacun entre ses gens, et chacune connetablie (comie) par lui, ainsi que ordonné étoit par les ıchaux de l'ost (armée). Et devez savoir que nt le fort châtel d'Aiguillon eut le plus bel ıt le plus beau siége que on eut vu, grand ıs avoit, au dit royaume de France, ni ail- ; et dura parmi cet état jusques à la saint y [1]; et y avoit à siége bien cent mille hommes

Froissart exagère la durée de ce siége: l'auteur de l'histoire de ıdoc à prouvé par les comptes du domaine des sénéchaussées de ıse, de Carcassonne et de Beaucaire qu'il étoit levé au plus tard le t (T. 4. note 21. P. 570.) Une lettre du comte de Derby lui-même, ıée par Robert d'Avesbury (P. 141. et suiv.), fixe invariablement de cet événement au dimanche prochain avant la fête de St.-lemy. Or, cette fête, en 1346, tomboit au jeudi 24 août; ainsi le ıhe précédent étoit le 20. Comme la lettre que nous venons de ıdique la marche et les principales opérations de l'armée Anlepuis le 11 ou le 12 de ce mois jusques vers le milieu d'octobre, rapporterons toute entière.

ıoit des Novels saundroit. Sachez que devaunt le feste de l'Asion Notre-Dame bien trois jours nous remuasmes de la Roel) devers les parties de Bruggerak (Bergerac) et avoms assemısques toutz lez seigneurs de Gascoigne et autres gentz q'eshors de establies (garnisons), à l'entent de chivacher (chevau-

armés à cheval et à pied. Et ne pourroit-on raconter, par nulle histoire, siége où on eut fait tant de beaux

cher), et avoms illesque consail ove (avec) leys seigneurs sus dits, si qe avaunt notre partir d'illesqes nous veinent (vinrent) ascuns gents chivalers et aultres pour demander trèwes de par les Fraunceys qe gesoient unqore à siége devant Aquillon (Aiguillon). Mais puisqe nous savoms (sûmes) qe mons^r. le roi est (étoit) arivé en Normandye nous ne vodroms (voulûmes) mye assentir à nulle trewe; et sour ceo les enemys se levèrent du siége la dismeuge proschein devaunt le feste de seint Barthu (Barthélemy) (a), et s'en départirent mult ledement, qar ils perdirent graunt partie de lour biens et de lour gents et lessèrent lour tentes et tout le pluis de lour herneis (harnois): si que sitost qe nous le savoms nous tenismes avaunt notre chemyn en Angeneys (Agénois) et venismes devaunt la Villeréal q'est une bone ville du royalme, laquelle nous estoit rendu et aultres villes et chastiels d'entour tut plain. Et quaunt avoms establé (garni de troupes) cele ville et la païs nous chivachoms tut la pays et alasmes droit à Tonynges (Tonneins) et Aquillon et les feismes establer auxy et la païs environ. Et puis reparasmes (retournâmes) ariere à la Réole et y demurrasmes bien huit jours, et avoms illesqes consail, et avoms illesqes tout la païs, et départismes notre ost en treis (trois) et lessames le seigneur de la Brette (d'Albret) mons^r. Bérard de Bret (d'Albret) seneschal de Gascoyne, mons^r. Alexandre de Camont (Caumont) et aultres devers les parties de Besades (Basas); le seigneur Duracz (de Duras) et aultres seigneurs de Augeneys lessames celes parties et tenismes avaunt notre chemyn vers les parties de Centogne (b) od (avec) mil hommes d'armes. Et remuasmes le douzième jour de septembre et geusmes en une bone ville qe nous fust mesme le jour renduz, la ville de Salveterre (Sauveterre). Et lendemayn quaunt nous avoms pris serment de céaux de la ville, nous tenismes avaunt notre chemyn bien sept jours saunz assaillir une ville ou chastiel tanqe nous venismes au chastiel de Nau (c) qu'est sour la rivière de Charente, et illeosqes feismes reparailler le pount q'estoit debrusé (détruit) qr l'eawe estoit si perfounde qe homme ne poet passer par ailleurs, et passames illeosqes lendemain. Et avoms cele jour novels qe les gents mons^r. Wautier de Mauny, q'avoient conduyt des Fraunceis d'aler

(a) Le dimanche 20 août. J. D.

(b) Probablement Saintonge; car il dut traverser cette province pour se rendre, comme il le dit plus bas, sur les bords de la Charente. J. D.

(c) Peut être Château-Neuf sur la Charente. J. D.

faits d'armes et de grands appertises, qu'il avint d'une part et d'autre. Car oncques gens assiégés ne souffrirent tant ni ne se défendirent si vaillamment, comme ceux qui furent enclos dedans Aiguillon, si comme vous orrez ci-après. Car tous les jours les

au roy par terre, furent pris et emprisonés deinz la ville de Seint John Aungelyn (Saint-Jean-d'Angely); et ensi fustrent, et mounseigneur Wautier estoit eschapé soy tierce à graunt payne: si qe nous tenismes avaunt notre chemyn devers la dite ville et l'assaillames et fust gayné (gagnée) par force, Dieu mercy, et les gentz gettés hors du prisone (de prison); et demureasmes huit jours et estabłioms (garnîmes de troupes) la ville. Et ceulx de la ville nous fisrent serment et deviendrent Engleis, et deivent de lour costage (à leurs frais) demene duraunt la guerre trover CC hommes d'armes et DC à pié en garnisoun de la dite ville; et en temps du peès (de paix) acrestrent (accroîtront) lour rentes au roy pluis par an q'ils ne soleient paier à roi de Fraunce chescun an de III mil escutz. Et lendemayn de seint Michel nous chivachasmes vers la cité de Peiters (Poitiers), et geusmes une nuyt devaunt la ville de Lysingham (Lusignan) q'est une forte ville, si qe homme la aloit assailler, et fust gagné par assaut, et le chastiel nous fust rendu q'est un de pluis nobles chastiels et de pluis fort qe sount garres en Fraunce ou en Gascoigne; et nous estabłoms le chastiel et la ville et y lessames bien C hommes d'armes et aultres gentz à pié ovesqe eux et chivachasmes devaunt la citée de Peiters et ils requeresmes (et leur requimes de se rendre). Mais ils ne voleient rien faire, qar il lour sembla lour ville assetz forte, et si estoient assetz des gentz, si qe homme l'assailla, qe fust le proschein mersgerdy après le Seint Michel (a); et fust par force gayné, et toutz ceaux de la ville fusrent pris ou mortz. Et les seigneurs q'estoient dedeinz, un évesqe et bien IIII barons, quaunt ils virent la prise de la ville s'en alèrent d'autre part. Et nous demurrasmes y bien huit jours; et estoioms à l'escrivere des gentz de cestes al (à la) ville de Seint Johan (Saint-Jean-d'Angely). Et avons de bones villes et chastiels qe nous sount rendus entour, et ensi avons fait un beal chivaché, le Dieux mercy, et sumes revenuz à Seint Johan, et pensoms d'illesqes tenir notre chemyn devers Burdeaux, quelle chose sera forte à faire à ceo qe les enemys sount quillez (dispersés) en païs; mais espoiroms de faire bien od (avec) l'ayde de Dieux. J. D.

(a) La fête de St.-Michel fut cette année le vendredi 29 septembre: ainsi le mercredi suivant fut le 4 octobre. J. D.

convenoit combattre deux fois ou trois à ceux de l'ost (armée), et le plus souvent du matin jusques à la nuit, sans cesser; car toudis (toujours) leur survenoient nouvelles gens, Génois et autres, qui ne les laissoient reposer. Les manières des assauts, comment et de quoi, je le vous veux déclarer et pleinement deviser.

CHAPITRE CCLVIII.

COMMENT LE DUC DE NORMANDIE COMMANDA FAIRE UN PONT SUR LA RIVIÈRE DEVANT AIGUILLON, QUI PLUSIEURS FOIS FUT DÉPECÉ PAR CEUX DU CHATEL.

QUAND les seigneurs et les barons de France furent venus devant Aiguillon, ils regardèrent premièrement et considérèrent qu'ils ne pouvoient venir jusques à la forteresse, s'ils ne passoient la rivière, qui est large, longue et profonde. Or leur convenoit faire un pont pour la passer. Si commanda le duc que le pont fut fait, quoiqu'il coûtât. Si y vinrent, pour ce pont ouvrer, plus de trois cents charpentiers, qui y ouvroient jour et nuit. Quand les chevaliers qui dedans Aiguillon étoient, virent que ce pont étoit fait à moitié de la rivière, ils firent appareiller trois nefs, et entrèrent dedans, et puis chassèrent tous ces ouvriers et les gardes aussi, et défirent, tantôt et sans délai, tout ce qu'ils avoient fait et charpenté à (avec) grand'peine, un grand temps. Quand les seigneurs de France virent ce, ils furent durement courroucés et firent appareiller autres

naves (nefs) à l'encontre d'eux, et mirent dedans grand'foison de gens d'armes, Génois, bidauts[1] et arbalétriers, et commandèrent aux ouvriers à ouvrer, sur la fiance (foi) de leurs gardés. Quand les ouvriers eurent ouvré un jour jusques à heure de midi, messire Gautier de Mauny, et aucuns de ses compagnons entrèrent en leurs nefs, et coururent sur ces ouvriers et leurs gardes; et en y eut foison de morts et de blessés, et convint aux ouvriers laisser œuvre et retourner arrière. Et fut adonc défait quant (tout ce) qu'ils avoient fait; et ils laissèrent des morts et des noyés grand'foison. Ces débats et cette riote (escarmouche) recommençoient tous les jours. Au dernier, les seigneurs de France y furent si étoffément, et si bien gardèrent leurs ouvriers, que le pont fut fait, bon et fort. Si passèrent adonc les seigneurs et tout l'ost (armée) outre, armés et ordonnés par manière de bataille, et assaillirent le châtel d'Aiguillon fortement et durement, sans eux épargner. Et y eut ce jour très fort assaut et maint homme blessé, car ceux de dedans se défendoient si vassalement (bravement) que merveilles seroit à recorder. Et dura cet assaut un jour tout entier; mais rien n'y firent. Si retournèrent au soir en leurs logis, pour eux reposer et aiser; et avoient bien de quoi; car leur ost (armée) étoit bien pourvu de tous biens. Ceux du châtel se retrairent (retirèrent) aussi, et remirent à point ce que brisé et rompu étoit; car ils avoient grand'foison d'ouvriers.

(1) Voyez tome Ier. P. 303, note 2.

CHAPITRE CCLIX.

COMMENT LE DUC DE NORMANDIE PARTIT (DIVISA) SON OST EN QUATRE PARTIES POUR ASSAILLIR AIGUILLON. ET ENVOYA QUERRE (CHERCHER) LES ENGINS (MACHINES) DE TOULOUSE.

QUAND vint lendemain, ces seigneurs de France s'assemblèrent, et regardèrent et avisèrent entre eux comment ils pourroient mieux et plus apertement grever ceux du château. Si ordonnèrent pour plus travailler (fatiguer) leurs ennemis, qu'ils partiroient leur ost (armée) en quatre parties, desquelles la première partie assaudroit du matin jusques à prime, la seconde de prime jusques à midi, la tierce de midi jusques à vespres, et la quarte de vespres jusques à la nuit, car ils pensoient que les défendants ne pourroient tant durer. Si le firent ainsi par grand avis, et assaillirent par telle ordonnance cinq ou six jours. Mais ce ne leur valut rien, ains (mais) y perdirent grossement de leurs gens; car ceux du châtel ne furent oncques si recreus (lâches) combien qu'ils fussent travaillés (fatigués) outre mesure, qu'ils ne s'abandonnassent au défendre si vaillamment, parquoi ceux de l'ost (armée) pussent rien gagner sur eux, non mie seulement le pont qui est devant le châtel. Et quand ils virent que assaut qu'ils y fissent ne leur profitoit rien, si en furent tous confus, et eurent autre conseil; car ils envoyèrent quérir à Tou-

louse huit des plus grands engins (machines) qui y fussent, et encore en firent eux faire et charpenter quatre autres plus grands d'assez, et firent sans cesser ces douze engins (machines) jeter nuit et jour dedans le château. Mais ceux de la forteresse étoient si bien guérités (abrités), que oncques pierre d'engin (machine) ne les gréva, fors ès toits des maisons; et avoient ceux du châtel bons engins (machines) qui débrisoient tous les engins de dehors; et en peu d'heures en brisèrent six, dont ceux de l'ost (armée) furent moult courroucés. Et toujours avisoient et subtilloient comment ils les pourroient mieux grever.

CHAPITRE CCLX.

COMMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY ET MESSIRE CHARLES DE MONTMORENCY SE COMBATTIRENT; ET COMMENT LE DIT MESSIRE CHARLES FUT DÉCONFIT.

Ainsi étoit le châtel d'Aiguillon et ceux qui le défendoient assailli par plusieurs manières; car presque toutes les semaines on y trouvoit et avisoit aucune chose de nouvel. Et aussi ceux du châtel, pour eux défendre, ravisoient aucune chose à l'encontre. Le siége durant devant Aiguillon, avint par plusieurs fois que messire Gautier de Mauny s'en issit (sortit) hors, atout (avec) cent ou cent vingt compagnons, et en alloient par outre la rivière de leur côté fourrager; et voyants ceux de l'ost (armée), ramenoient souvent grand' proie; dont les Francois avoient grand ennui.

Et avint un jour que messire Charles de Montmorency, maréchal de l'ost (armée), chevauchoit et avoit bien cinq cents compagnons tous à cheval, et ramenoit grand'proie en leur ost, qu'il avoit fait recueillir sur le pays, pour avitailler l'ost; si s'encontrèrent dessous Aiguillon ces deux chevauchées. Messire Gautier de Mauny ne vouloit mie refuser, combien qu'il eut le moins de gens; mais se férit tantôt en ces François; et cils (ceux-ci) entre eux. Là eut dur hutin (combat) et fort, et maint homme renversé par terre, mort et blessé; et y firent les deux capitaines grands appertises d'armes, et vaillamment se combattirent. Toutevoies les Anglois en eussent eu le pire, car les François étoient bien cinq contre un; mais les nouvelles vinrent dedans Aiguillon que leurs compagnons se combattoient et qu'ils n'étoient mie bien partis aux François. Adonc issirent (sortirent) eux, qui mieux mieux, et le comte de Pembroke tout devant: si vinrent tout à point là à la mêlée, et trouvèrent messire Gautier de Mauny qui étoit à terre, enclos de ses ennemis, et y faisoit merveilles d'armes: si fut tantôt rescous (delivré) et remonté que le comte de Pembroke fut venu. Or vous dirai que les François avoient fait. Entrementes (pendant) que leurs gens se combattoient et ensonnioient (harassoient) les Anglois, ils chassèrent leur proie outre, et la mirent à sauveté: autrement ils l'eussent perdue; car les Anglois qui issirent (sortirent) hors d'Aiguillon, pour secourir leurs compagnons, le comte de Pembroke, messire Franke de Halle, messire Hugues de Hastings, messire Ro-

bert de Neufville (Neville) et les autres se portèrent si vaillamment, que tantôt ils espartirent (dispersèrent) ces François, et rescouirent (délivrèrent) tous leurs compagnons, et prirent plusieurs prisonniers, et à (avec) grand meschef se sauva messire Charles de Montmorency, qui s'en revint arrière ainsi que tout déconfit; et les Anglois retournèrent dedans Aiguillon.

CHAPITRE CCLXI.

COMMENT LE DUC DE NORMANDIE FIT ASSAILLIR AIGUILLON; ET COMMENT LE PONT D'AIGUILLON FUT CONQUIS OU IL EUT MOULT DE MORTS ET DE BLESSÉS.

DE TELS rencontres et de tels hutins (combats) y avoit souvent, sans les assauts et les escarmouches, qui étoient presque tous les jours à (avec) ceux du châtel. Et ce arguoit (chagrinoit) durement le duc de Normandie, pourtant (attendu) que ceux d'Aiguillon se tenoient si vaillamment; et étoit telle l'intention du duc qu'il ne s'en partiroit par nulle condition, si le roi de France son père ne le remandoit, si l'auroit conquis, et les Anglois qui dedans étoient mis à sa volonté. Or avisèrent les François une manière d'assaut, et fit-on un jour armer tous ceux de l'ost (armée); et commandèrent les seigneurs que ceux de Toulouse, ceux de Carcassonne, et ceux de Beaucaire et leurs sénéchaussées assaillissent du matin jusques à midi, et ceux de Rouergue, de Caours (Cahors)

et d'Agenois, à leur retraite, jusques à vespres; et cil (celui) qui pourroit premier gagner le pont de la porte du châtel on lui donneroit tantôt cent écus. Le duc de Normandie pour mieux fournir cet assaut, fit venir et assembler sur la rivière grand' plenté (quantité) de nefs et de chalans [1]. Les plusieurs entrèrent dedans pour passer la dite rivière, et aucuns passèrent au pont. Ceux du châtel qui virent l'ordonnance de l'assaut furent tous appareillés pour défendre. Lors commença un trop plus fort assaut qu'il n'y avoit encore eu. Qui là vît gens abandonner vies et corps, et approcher le pont, pour gagner les cent écus, et presser l'un sur l'autre, si comme par envie, et qui regardât aussi ceux du châtel eux défendre vassalement (bravement), il se put bien émerveiller. Finalement, au fort de la besogne, aucuns se mirent en une nacelle en l'eau pardessous le pont, et jetèrent grands gros crocs et havez (crochets) au dit pont levis, et puis tirèrent si fort qu'ils rompirent les chaînes qui le pont tenoient, et le avalèrent (descendirent) jus (à bas) par force. Qui adonc vît gens lancer sur ce pont, et trébucher l'un sur l'autre, dix ou douze en un mont, et vît ceux de la porte jeter pierres, grands pots pleins de chaux et grands merreins, bien put voir grand'merveille, et gens méhaigner (blesser) et mourir et trébucher en l'eau. Toutefois fut le pont

(1) Espèce de barque. Ce mot s'est conservé dans plusieurs provinces dans le dialecte populaire, ainsi que beaucoup d'autres mots employés par Froissart placés aujourd'hui hors de l'usage commun. J. A. B.

conquis par force; mais il leur coûta grandement de leurs gens, plus qu'il ne valut. Quand le pont fut gagné, ceux de l'ost (armée) eurent plus à faire que devant, car ils ne pouvoient aviser voie comment ils pussent gagner la porte. Si se retrairent (retirèrent) à leurs logis; car jà étoit tard, et avoient mestier (besoin) de reposer. Quand ils furent retraits (retirés), ceux du châtel issirent (sortirent) hors, et refirent le pont plus fort que devant.

CHAPITRE CCLXII.

COMMENT LE DUC DE NORMANDIE FIT FAIRE QUATRE GRANDS KAS [1] SUR QUATRE GRANDS NEFS POUR ASSAILLIR AIGUILLON; ET COMMENT ILS FURENT DÉBRISÉS DE CEUX DU CHATEL ET UN EFFONDRÉ.

LENDEMAIN vinrent deux maîtres engigneurs (ingénieurs) au duc de Normandie et aux seigneurs de son conseil, et dirent que si on les vouloit croire, et livrer bois et ouvriers à foison, ils feroient quatre grands kas forts et hauts sur quatre grands forts nefs et que on meneroit jusques aux murs du châtel, et seroient si hauts qu'ils surmonteroient les murs du château. A ces paroles entendit le duc volontiers, et commanda que ces quatre kas fussent faits, quoi qu'ils dussent coûter, et que on mit en œuvre tous les charpentiers du pays, et que on leur

(1) Espèce de machine dans laquelle les assiégeants approchoient des murs à couvert. (*Gloss. de Ducange*, au mot, *Catus.*) J. D.

payât largement leur journée, parquoi ils ouvrissent (travaillassent) plus volontiers et plus apertement. Ces quatre kas furent faits à la devise et ordonnance des deux maîtres, en quatre fortes nefs; mais on y mit longuement, et coûta grands deniers. Quand ils furent parfaits, et les gens dedans entrés qui à ceux du châtel devoient combattre, et ils eurent passé la moitié de la rivière, ceux du château firent descliquer (tirer) quatre martinets [1] qu'ils avoient nouvellement fait faire, pour remédier contre les quatre kas dessus dits. Ces quatre martinets jetèrent si grosses pierres et si souvent sur ces kas, qu'ils furent bientôt débrisés, et si froissés que les gens d'armes et ceux qui les conduisoient ne se purent dedans garantir. Si les convint retraire (retirer) arrière, ainçois (avant) qu'ils fussent outre la rivière; et en fut l'un effondré au fond de l'eau, et la plus grand'partie de ceux qui dedans étoient noyés; dont ce fut pitié et dommage: car il y avoit de bons chevaliers et écuyers, qui grand désir avoient de leurs corps avancer, pour honneur acquerre (acquérir).

(1) Machines à lancer de grosses pierres. (*Suppl. au Gloss. de Du-cange*, sous ce mot.) J. D.

CHAPITRE CCLXIII.

AMENT LE COMTE DE GUINES ET LE COMTE DE TANCAR-VILLE SE PARTIRENT DU SIÉGE D'AIGUILLON ET VIN-ENT A PARIS DIRE AU ROI LA MANIÈRE DU SIÉGE D'AI-GUILLON.

QUAND le duc de Normandie et les seigneurs de nce virent le grand meschef, et que par ce ils ne ıvoient venir à leur entente (intention), ils furent ult courroucés, et firent les autres trois nefs et kas cesser et retraire (retirer), et issir (sortir) hors s ceux qui dedans étoient. Si ne pouvoient les gneurs plus aviser voie, manière, ni engin (ruse) ıment ils pussent le fort châtel d'Aiguillon con-ɛrre (conquérir); et si n'y avoit prince, ni baron, t fut grand, ni prochain de lignage du duc de rmandie, qui osât parler du déloger, ni traire er) autre part; car le dit duc en avoit parlé moult ınt qu'il ne s'en partiroit, si auroit le châtel à sa onté et ceux qui dedans étoient, si le roi son père le remandoit. Si avisèrent les seigneurs que le nte de Guines, connétable de France, et le comte Tancarville se départiroient du siége et s'en re-ırneroient en France, pour montrer et conter au l'ordonnance de l'état du siége d'Aiguillon. Si se rtirent de l'ost (armée) ces deux comtes dessus dits, ez par le congé du duc, et chevauchèrent tant par ırs journées qu'ils vinrent à Paris, où ils trouvèrent oi Philippe. Si lui recordèrent (racontèrent) la ma-

nière et l'état du siége d'Aiguillon, et comment le duc son fils l'avoit fait assaillir par plusieurs assauts, et rien n'y conquéroit. Le roi en fut tout émerveillé, et ne remanda point adonc le duc son fils; mais vouloit bien qu'il se tînt encore devant Aiguillon, jusques à tant qu'il les eut contraints et conquis par famine, puisque par assaut ne les pouvoit avoir.

Or nous souffrirons à parler du duc de Normandie, et du siége d'Aiguillon, et parlerons du roi Édouard d'Angleterre et d'une grosse chevauchée qu'il fit en cette saison par deça la mer.

CHAPITRE CCLXIV.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE FIT SON MANDEMENT POUR ALLER EN GASCOGNE; MAIS PAR LE CONSEIL DE MESSIRE GODEFROY DE HARCOURT IL S'EN ALLA EN NORMANDIE.

SI AVOIT ouï recorder le dessus dit roi d'Angleterre que ses gens étoient durement astreints et fort assiégés dedans le châtel d'Aiguillon, et que le comte Derby son cousin, qui se tenoit à Bordeaux, n'étoit mie fort pour tenir les champs et lever le siége du duc de Normandie de devant Aiguillon. Si se pensa qu'il mettroit sus une grosse armée de gens d'armes et les ameneroit en Gascogne. Si commanda à faire ses pourvéances (provisions) tout bellement, et à mander gens parmi son royaume et ailleurs aussi où il les pensoit avoir parmi ses deniers payants.

En ce temps arriva en Angleterre messire Godefroy de Harcourt, qui étoit banni et enchassé de France, ainsi que vous avez ouï[1]. Si se traist (rendit) tantôt devers le roi et la reine, qui se tenoient adonc à Cartesée [2], à quatorze lieues de la cité de Londres, sur la rivière de Tamise, qui reçurent le dit messire Godefroy moult liement; et le retint tantôt le roi de son hôtel et de son conseil, et lui assigna belle terre et grande en Angleterre, pour lui et son état tenir et maintenir bien et étoffément. Assez tôt après eut le dit roi ordonné et appareillé une partie de ses besognes; et avoit fait venir et assembler au havre de Hantonne (Southampton) grand' quantité de nefs et de vaisseaux; et faisoit cette part traire (retirer) toutes manières de gens d'armes et d'archers.

Environ la Saint Jean-Baptiste, l'an mil trois cent quarante six, se partit le roi de madame la reine sa femme, et prit congé de li (elle), et la recommanda en la garde du comte de Kent son cousin; et établit le seigneur de Percy et le seigneur de Neufville (Neville) à être gardiens de tout son royaume, avec quatre prélats, c'est à savoir, l'archevêque de Canterbury, l'archevêque d'York, l'évêque de Lincoln et l'évêque de Durham[3]. Et ne vida mie tellement son

(1) Godefroy de Harcourt étoit en Angleterre depuis long-temps: il avoit fait hommage à Édouard en qualité de roi de France avant le 13 juin de l'année 1345. (Voy. les notes sur le chap. 246.) J. D.

(2) Il s'agit sans doute ici de Chertsey qui est en effet près de la Tamise, et à 20 milles de Londres. Cette phrase est tout-à-fait différente dans les imprimés aussi bien que dans les traductions angloises qui ne font aucune mention de ce lieu. J. A. B.

(3) Les prélats et les seigneurs qui viennent d'être nommés formoient

royaume qu'il n'y demeurât assez de bonnes gens pour le garder et défendre, si mestier (besoin) étoit. Puis chevaucha le roi et vint sur les marches de Hantonne (Southampton); et là se tint tant qu'il eut vent pour lui et pour toutes ses gens. Si entra en son vaisseau [1], et le prince de Galles son fils, et messire Godefroy de Harcourt, et chacun autre sire, comte et baron entre ses gens, ainsi que ordonné étoit. Si pouvoient être en nombre quatre mille hommes d'armes et dix mille archers, sans les Yrlois (Irlandois) et aucuns Gallois, qui suivoient son ost tout à pied [2].

Or vous nommerai aucuns grands seigneurs qui furent avec le dit roi: et premièrement Édouard son ains-né (ainé) fils prince de Galles, qui lors étoit en l'âge de treize ans ou environ [3], le comte de Hereford, le comte de Northampton, le comte d'Arundel, le comte de Cornouaille, le comte de Warwick, le comte de Hostidonne (Huntingdon), le comte de Suffolk, le comte d'Asksuffort (Oxford), et des barons, messire Jean de Mortimer qui puis fut comte

vraisemblablement le conseil du prince Lionnel que son père avoit établi gardien de tout le royaume pendant son absence par ses lettres datées du 25 juin. (Rymer. *ubi sup.* P. 210.) J. D.

(1) Édouard s'embarqua le 2 juillet. (Rymer, *ibid.* P. 202.) J. D.

(2 On porte le nombre des Irlandois à 6000 et celui des Gallois ou Welshmen à 12,000 qui, réunis aux 4,000 hommes d'armes et aux 10,000 archers, ne feroient en tout qu'une force de 32,000 hommes; mais il est probable que Froissart porte ces forces au dessous de ce qu'elles étoient, puisque Knyghton rapporte qu'il fallut 1,100 grands bâtiments pour transporter l'armée d'Édouard, sans compter les 600 petits bâtiments, destinés à porter sans doute les approvisionnements. J. A. P.

(3) Il étoit né le 15 juin 1330, comme on l'a vu précédemment; il avoit donc alors seize ans révolus. J. D.

de la Marche (Marck), messire Jean, messire Louis et messire Roger de Beauchamp, messire Regnault de Cobham, le sire de Mowbray, le sire de Roos, le sire de Lucy, le sire de Felton, le sire de Brasseton (Bradestan), le sire de Moulton, le sire de la Ware, le sire de Man, le sire de Basset, le sire de Berkley, le sire de Willebi (Willoughby) et plusieurs autres; et des bacheliers, messire Jean Chandos, messire Guillaume Fitz-Warren, messire Pierre et messire Jacques d'Audley, messire Roger de Wettevalle, messire Barthelémy de Brues (Burgherst), messire Richard de Pennebruges (Pembridge), et moult d'autres que je ne puis mie tous nommer [1].

(1) Barnès dans sa vie d'Édouard III donne une liste de ces noms, et assure qu'à partir de lord Ughtred les vingt deux derniers sont tirés d'un ancien manuscrit de la bibliothèque de Cambridge intitulé *Acta Edwardi filii Edwardi tertii.* Voici ces noms qui serviront à rectifier l'orthographe de ceux donnés par Froissart.

Comtes: Humphry Bohun comte d'Hereford et d'Essex, William Bohun son frère comte de Northampton, Thomas Beauchamp comte de Warwick, Richard Fitz Alan comte d'Arundel, John Vere comte d'Oxford, William Clinton comte de Huntingdon, Robert Hufford comte de Suffolk.

Barons: le jeune lord Roger Mortimer, lord Gérard Lisle et son parent lord John Lisle, lord Reginald Cobham, les lords John et Roger Beauchamp, lord John Mowbray, lord William Roos de Hamlake, lord Thomas Lucy de Cockermouth, lord William Felton, lord Thomas Bradestan, lord Ralph Basset de Sapcoat, John lord Willoughby d'Eresby, lord Pierre Manly, cinquième du nom, lord Ughtred, John lord Fitz Walter, William lord Kerdeston, lord Roger Say, lord Amaury de Saint-Amand, lord Robert Bourchier, lord John le Strange, lord Édouard Montagu, lord Richard Talbot, lord John Mohun de Dunster, William lord Boteler de Evemme, Robert lord Ferrers, John lord Seymour, John lord Grey, William lord Botreaux, lord Hugh Spenser, lord John Striveling, Michel lord Poynings, Robert lord Morley, Thomas lord Ashley, John Sutton, lord Nicolas Cantilupe.

Chevaliers: sir John Chandos, lord Pierre Audley, lord James

Peu d'étrangers y avoit: si y étoit de la comté de Hainaut messire Oulphart de Ghistelle, et cinq ou six chevaliers d'Allemagne, que je ne sais mie nommer.

Si singlèrent ce premier jour à l'ordonnance de Dieu, du vent et des mariniers, et eurent assez bon exploit pour aller devers Gascogne, où le roi tendoit à aller. Au tiers jour qu'ils se furent mis sur mer, le vent leur fut contraire et les rebouta sur les marches de Cornouaille; si geurent (restèrent) là à l'ancre six jours. En ce termine eut le roi autre conseil par l'ennort (conseil) et information de messire Godefroy de Harcourt, qui lui conseilla pour le mieux, et faire plus grand exploit, qu'il prit terre en Normandie. Et dit bien adonc au roi le dit messire Godefroy: « Sire, le pays de Normandie est l'un des plus gros du monde, et vous promets, sur l'abandon de ma tête, que si vous arrivez là, vous y prendrez terre à votre volonté: ni jà nul ne vous viendra au devant qui rien vous dure; car ce sont gens en Normandie qui oncques ne furent armés, et toute la fleur de la chevalerie qui y peut être gît maintenant devant Aiguillon avec le duc; et trouverez en Normandie grosses villes et bastides (1) qui point ne sont fermées, où vos gens auront si grand profit qu'ils en vaudront mieux vingt ans après; et vous pourra votre navie (flotte) suivir (suivre) jus-

Audley, lord Barthelémy Burgherst le jeune, lord Thomas Halland. lord Fulk Fitz Warren, sir Richard Pembridge. J. A. B.

(1) Ce mot qui exprime communément une place fortifiée paroît devoir signifier ici des fermes ou des métairies; il a encore cette signification dans quelques-unes de nos provinces méridionales. J. D.

ques bien près de Caen en Normandie. Si vous prie que je sois cru et ouï de ce voyage. Et pour certain vous et nous tous en vaudrons mieux; car nous y trouverons or, argent, vivres et tous autres biens à (avec) grand'plenté (abondance).

CHAPITRE CCLXV.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE ARRIVA EN NORMANDIE; ET COMMENT LE ROI DE FRANCE Y ENVOYA LE COMTE DE GUINES SON CONNÉTABLE ET LE COMTE DE TANCARVILLE POUR GARDER LE PAYS.

LE ROI d'Angleterre, qui étoit lors en la fleur de sa jeunesse, et qui ne desiroit fors à trouver les armes et ses ennemis, s'inclina de grand'volonté aux paroles de messire Godefroy de Harcourt, qu'il appeloit son cousin. Si commanda à ses mariniers qu'ils tournassent vers Normandie; et il même prit l'enseigne de l'amiral le comte de Warwick et voulut lui-même être amiral pour ce voyage; et se mit tout devant, comme patron et gouverneur de toute la navie (flotte); et singlèrent au vent qu'ils avoient à volonté. Si arriva la navie (flotte) du roi d'Angleterre en l'île de Cotentin sur un certain port que on appelle la Hogue-Saint-Vast [1]. Ces nouvelles s'espartirent

(1) Suivant Robert d'Avesbury, P. 123, et les chroniques de France, le roi d'Angleterre arriva à la Hogue le mercredi 12 juillet. Quant à la dénomination d'*Ile* que Froissart, ainsi que la plupart de nos anciens écrivains, donnent au Cotentin, personne n'ignore qu'elle est impro-

(répandirent) sur le pays, que les Anglois avoient là pris terre; et vinrent messagers accourants jusques à Paris, devers le roi de France, envoyés de par les villes de Cotentin. Bien avoit ouï recorder le roi de France en cette saison, que le roi d'Angleterre mettoit sus une grand'armée de gens d'armes, et l'avoit-on vu sur la mer, des bandes (côtes) de Normandie et Bretagne : mais on ne savoit encore quel part ils vouloient traire (aller). Donc sitôt que le roi entendit que les Anglois avoient pris terre en Normandie, il fit hâter son connétable le comte de Guines, et le comte de Tancarville, qui nouvellement étoient venus d'Aiguillon, et leur dit que ils se traissent (portassent) devers Caen et se tinssent là, et gardassent la ville et les marches contre les Anglois. Cils (ceux-ci) répondirent volontiers, et qu'ils en feroient leur pouvoir. Si se partirent du roi et de Paris à (avec) grand'foison de gens d'armes; et toujours leur en venoit, et chevauchèrent tant qu'ils vinrent en la bonne ville de Caen, où ils furent reçus à (avec) grand'joie des bourgeois et des bonnes gens d'environ, qui s'y étoient retraits (retirés). Si entendirent (veillèrent) les dessus dits seigneurs aux ordonnances de la ville, qui pour le temps n'étoit point fermée, et aussi à faire armer et appareiller et pourvoir d'armures chacun selon son état. Or reviendrons au roi d'Angleterre qui étoit arrivé en la Hogue-Saint-vast, assez près de Saint-Sauveur le vicomte, l'héritage de messire Godefroy de Harcourt.

pre, et que ce canton tient à la Normandie par une isthme qui a plusieurs lieues de largeur. J. D.

CHAPITRE CCLXVI.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE CHEY (TOMBA) A TERRE EN ISSANT DE SON VAISSEL, LEQUEL DIT QUE C'ÉTOIT BON SIGNE.

QUAND la navie (flotte) du roi d'Angleterre eut pris terre en la Hogue [1], et elle fut là toute arrêtée et

(1) Michel de Northbury, clerc, conseiller d'Édouard qu'il accompagnoit dans cette expédition, rend compte dans une lettre des opérations de l'armée Angloise depuis son débarquement à la Hogue jusqu'à son arrivée devant Caen. Nous croyons devoir rapporter ici le fragment de cette lettre que nous a conservée Robert d'Avesbury (P. 123 et suiv.), afin qu'on puisse comparer le récit de Northbury avec celui de Froissart.

« Fait à remembrer qe notre seigneur le roi et son ost pristrent terre à Hogges (la Hogue) de Seint Vaal (Vast) le XII jour de juyl (juillet), et pour deskiper (débarquer) ses chivaux et reposer lui et ses gentz et fourner (cuire au four) payn, demurra (illeosques (là) tanqe il masdy [a] proschein suaunt (suivant), et trova à les Hogges (la Hogue) XI niefs (vaisseaux) des queux VIII avoient chastiel devaunt et derere les queux homme (on) fist ardre. Et le vendredy [b] taunt come le roi demurra, ascuns (aucuns) gentz alèrent à Barflet (Barfleur) et quidoient aver trové plusours gentz et trovèrent nulles à regard et trovèrent illesqes IX niefs ove (avec) chastiels devaunt et derere, II bones craiers et aultres meindres vesseaux les queux fusrent auxint arz; et fust la ville auxi bone et auxi graunde come la ville de Sandwyche. Et après qe les ditz gentz fusrent alez, lez marineres ardirent la ville; et sont arz plusours des bones villes et manoirs en la païs environ. Et le mardy [c] qe le roy remua il ala à Valoignes et geust illeosques tout la nuyt et trova des vitailles assetz. Et lendemayn

(a) En 1346, le 12 de juillet étoit un mercredi; ainsi le mardi suivant étoit le 18. J. D.

(b) Le 14 juillet. J. D.

(c) Le 18 juillet. J. D.

ancrée sur le sablon, le dit roi issit de son vaissel, et du premier pied qu'il mit à terre, il chey (tomba) si

remua un graunt journey tanqe (jusques) à Pont dov (Pont d'Ouve). Quelle ceaux de la ville de Carentane (Carentan) debrusèrent (brisèrent). Et le roi le fist refaire mesme la nuyt, et passa lendemayn tanqe (jusques) al dite ville de Carentane qe n'est fors qe entour une lieug (lieue) Engleis del dit Pount, la quelle ville est auxi grosse come Leycostre, où ils trovèrent vynes et vitailles graunt foison, et fust mult (une grande partie) de la ville arz, pour riens qe le roi purroit faire. Et le vendredy le roi ala et geust (coucha) en villes campestres sour une ryver (rivière) (a) qe fust mal (difficile) à passer. Et ceaux de la ville de Seint Lee (Lo) debrusèrent le pount. Et le roy le fist refeare (refaire) et passa lendemayn (b) luy et soun ost et se herberga joynant à la ville. Et avoient tutz (tous) de la ville comencé d'afforcer la dite ville et attret à eaux mult des gentz d'armes (c) d'avoir tenu de mesme la ville; et s'en alèrent avaunt la venue de roy. Et trovèrent en la dite ville bien mil tonels de vyn et des aultres biens graunt foisoun; et est la ville pluis grosse qe n'est Nichole (Lincoln). Et lendemayn le roy prist soun chemyn et geust à une Abbey et soun ost as villes campestres entour luy; et chivachèrent les gentz de l'ost robbantz et destruyantz V ou VI leges (lieues) enviroun toutz les jours et arderent en plusours lieux. Et la lundy le roy remua et se herberga à villes campestres et le marsdy auxint. Et le mesqerdy (d) par temps vient devaunt la ville de Caame (Caen) à houre (heure) de None, et avoit novelx qe graunt foisoun des gentz d'armez fusrent deintz la ville. Et le roy fist arraier (arranger) ses batailles beals (belles) et grosses et maunda ascuns gentz à la ville de les veer (voir) et troverent le chastie) beal et fort; et leinz (dedans) fust l'Évesqe de Baions (Bayeux), chivalers et gentz d'armes qui le teignent (tiennent). En cele partie de la eawe est la ville mult biele et mult grosse et al un bout de la ville est une Abbey (e) si noble come il peot estre où William le conqueror (Guillaume le conquérant) gist; et est fermé des murs et tours bataillés (fortifiés) grauntz et fortz, en quelle Abbey nulle homme n'estoit. Et à l'autre bout de la ville un aultre noble Abbey des

(a) La Vire. J. D.

(b) Le samedi 22 juillet. J. D.

(c) Cette phrase ne présente aucun sens: il y manque vraisemblablement quelques mots. J. D.

(d) Le 26 juillet. J. D.

(e) L'abbaye de St. Étienne de l'ordre de St. Benoit. J. D.

roidement que le sang lui vola hors du nez. Adonc e prirent ses chevaliers qui de-lez (près) lui étoient,

lames (a); et nul homme ne fust demurraunt as ditz Abeies ne en la ville de cele part de l'eawe forsqe en le chastiel. Et les gentz de la ville usrent brahez (retirés) en la ville de l'aultre part de l'eawe, où le cons-able de Fraunce estoit et le chamberlayn de Tankerville (Tancarville) q'est un mult graunt seigneur et plusours gentz à la mountance de cinq ou six cents et la comune de la ville. Et noz gentz de l'ost sauntz as-sent (accord) et saunz arraie (ordre) assaillèrent le pount qe fust mult bien efforcé (fortifié) des bretages (tours de bois) et barrers (barrières); et avoient mult affeare (affaire); et les Fraunceys défendèrent ledit pount fortement et a eaux porterent mult bien levant qu'il peot (pût) estre pris sour eaux. Et adonqes fusrent pris es ditz constable et chamberlain et al mountance de cent chivalers et les esquiers six vingt ou sept vingt, et mortz chivalers, esquiers et aultres gentz de la ville graunt foisoun en les rues, mesons et ès gar-leins (jardins): homme (ou) ne poet mye savoir quelle nombre des gentz de bien, parceo (pour ce) qu'ils fusrent tantôst despoillez qe nomme ne les purroit connustre (connoître). Et nul gentil homme nort de noz fors qe une esquier qe fust blescé et morust deux jours aprés. Et fusrent trové en la ville, vines, vitailles et aultres biens et châteaux sauns nombre; et est la ville plus grosse qe nulle ville d'En-gleterre hors pris Loundres. Et quaunt le roi se remua de les Hogges (la Hogue), entour CC niefs (navires) demurrèrent les queux alèrent a Rothemasse et alèrent et ardèrent la païs II lieges (lieues) ou III leinz la terre et pristrent plusours biens et amenèrent à lours niefs, et issint (ainsi) alèrent puis à Cherburgh (Cherbourg) où il y a une bone ville et fort chastiel et une beal Abbeie et noble, et ount arz adite ville et l'Abbeie, et tout ount arz par toutz les costez sour la mear (mer) de Rothemasse tanqe (jusques) à Hostrem (Estreham) sour la Havene (Haver) de Caance (Caen) q'amonte (ce qui monte) à six vingt liéges (lieues) Engleis. Et est le nombre des niefs qu'ils ount arz soixante un de guerre od (avec) chastiel devaunt et derere, et vingt-trois craiers (petits navires) saunz aultres meindres vesseaux plusours de vingt un come de trente tonels de vyn. Et le jeofdy (b) après ceoqe le roy fust venu devaunt Caance (Caen), ceaux de la cité de Bious (Bayeux) demaundrent à notre seigneur le roy q'ils se vou-droient rendre à luy eaux et lour ville et luy faire homage; meas (mais) il ne lez voleit rescvre (recevoir) pour ascuns (certains) encheso-uns (motifs) et tanqe les purreit salver de domage. J. D.

(a) L'abbaye de la Trinité. J. D.

(b) Le jeudi 27 juillet. J. D.

et lui dirent: « Cher sire, retraiez (retirez) vous en votre nef et ne venez mais hui (à présent) à terre, car voici un petit signe pour vous. » Dont répondit le roi tout pourvument et sans délai: « Pourquoi? Mais est un très bon signe pour moi, car la terre me desire [1]. » De cette réponse furent tous réjouis. Ainsi se logea le roi ce jour et la nuit, et encore lendemain tout le jour et toute la nuit [2], sur le sablon.

Entrementes (cependant) on déchargea la navie (flotte) des chevaux et de tout leur harnois, et eurent conseil là entre eux comment ils se pourroient maintenir. Si fit le roi deux maréchaux en son ost (armée), l'un messire Godefroy de Harcourt, et l'autre, le comte de Warwick, et connétable, le comte d'Arundel; et ordonna le comte de Hostidonne (Huntingdon) à demeurer sur leur navie (flotte), à (avec) cent hommes d'armes et quatre cents archers; et puis eurent autre conseil comment ils chevaucheroient. Ils ordonnèrent leurs gens en trois batailles, dont l'une iroit d'un coté tout suivant la marine à destre, et l'autre à senestre, et le roi et le prince son fils iroient par terre au milieu; et devoit toutes les nuits la bataille des maréchaux retraire (retirer) au logis du roi. Si commencèrent à chevaucher et à aller ces gens d'armes, ainsi que ordonné étoit. Ceux qui s'en alloient par mer, selon la marine (rivage) [3], pre-

(1) C'est le mot de César: *Je t'embrasse ô terre d'Afrique.* J. D.

(2) Édouard demeura plus long-temps à la Hogue. (Voy. la lettre de Northbury.) J. D.

(3) On doit vraisemblablement entendre ceci du comte de Hunting-

noient toutes les nefs, petites et grandes, qu'ils trouvoient, et les emmenoient avec eux. Archers et gens de pied alloient de côté, selon la marine, et roboient (voloient) et pilloient et prenoient tout ce qu'ils trouvoient. Et tant allèrent et ceux de mer et ceux de terre [1] qu'ils vinrent à un bon port de mer et une forte ville que on appelle Barfleur et la conquirent tantôt, car les bourgeois se rendirent, pour doute (crainte) de mort [2]. Mais pour ce, ne demeura mie que toute la ville ne fut robée (pillée), et pris or, argent et riches joyaux; car ils en trouvèrent si grand' foison, que garçons n'avoient cure de draps fourrés de vair (hermine); et firent tous les hommes issir (sortir) hors de leur ville et entrer ès vaisseaux avec eux, parce qu'ils ne vouloient mie que ces gens se pussent rassembler, pour eux grever quand ils seroient passés outre.

don qui, avec la flotte et les troupes qu'on lui avoit laissées, alloit rasant les côtes et s'emparoit de tous les vaisseaux qu'il rencontroit. J. D.

(1) Froissart paroît vouloir désigner ici le corps d'armée qui suivit les bords de la mer en prenant sur la gauche de la Hogue. J. D.

(2) Suivant la lettre de Northbury, les habitants de Barfleur ne se rendirent point aux Anglois; ils s'enfuirent à leur approche et abandonnèrent la ville: ainsi, ce que dit Froissart qu'ils furent embarqués sur la flotte Angloise pourroit bien être faux. J. D.

CHAPITRE CCLXVII.

COMMENT LES ANGLOIS ARDIRENT (BRULÈRENT) ET ROBÈRENT (PILLÈRENT) UNE PARTIE DE CHERBOURG ET PRIRENT MONTEBOURC ET CARENTAN, LESQUELS ILS ARDIRENT (BRULÈRENT) ET ROBÈRENT (PILLÈRENT); ET EMMENÈRENT LES GENS AVEC EUX.

Après ce que la ville de Barfleur fut prise et robée, (pillée) sans ardoir (brûler) ils s'espartirent (répandirent) parmi le pays, selon la marine. Si y firent une grand'partie de leurs volontés, car ils ne trouvèrent homme qui leur deveast (opposât). Et allèrent tant qu'ils vinrent à une bonne ville grosse et riche et port de mer, qui s'appelle Cherbourg. Si en ardirent (brûlèrent) et robèrent (pillèrent) une partie; mais dedans le châtel ne purent-ils entrer, car ils le trouvèrent trop fort et trop bien garni de gens d'armes. Et puis passèrent outre, et vinrent vers Montebourg et Valogne [1]: si la prirent et robèrent (pillèrent) toute, et puis l'ardirent (brûlèrent); et en telle manière grand'foison de villes en cette contrée; et conquirent si fier et si grand avoir que merveilles seroit à penser et à nombrer. En après ils vinrent à une moult grosse ville et bien fermée que on appelle Carentan, où il a moult bon château; et adonc y avoit grand'foison de soudoyers [2] qui la gardoient

(1) Valogne, ville à quatre lieues de Cherbourg et environ deux de Montbourg. J. D.

(2) On vient de voir qu'il n'étoit resté sur la flotte que le comte de

Adonc descendirent les seigneurs et les gens d'armes de leurs navires et vinrent devant la ville le Carentan, et l'assaillirent vîtement et fortement. Quand les bourgeois virent ce, ils eurent grand'peur de perdre corps et avoir; si se rendirent, saufs leurs corps, leurs femmes et leurs enfants, malgré les gens d'armes et les soudoyers qui avec eux étoient; et mirent leur avoir à volonté, car ils savoient bien qu'il étoit perdu davantage. Quand les soudoyers virent ce, ils se trairent (allèrent) pardevers le châtel qui étoit moult fort; et ces seigneurs d'Angleterre ne voulurent mie laisser le châtel ainsi. Si se trairent (rendirent) en la ville et firent assaillir le châtel par deux jours, si fort que ceux qui dedans étoient et qui nul secours ne véoient (voyoient), le rendirent, saufs leurs corps et leur avoir. Si s'en partirent et allèrent autre part; et les Anglois firent leur volonté de cette bonne ville et du fort châtel, et regardèrent qu'ils ne la pouvoient tenir: si l'ardirent (brûlèrent) toute et abattirent, et firent les bourgeois de Carentan entrer en leur navie (flotte), et allèrent ens (dedans) avec eux, tout

Huntingdon avec cent hommes d'armes et quatre cents archers: mais ces forces n'eussent pas été suffisantes pour assiéger Carentan; et d'ailleurs il eut été imprudent au comte d'abandonner ses vaisseaux et de se dégarnir de troupes, ayant à bord un grand nombre de prisonniers. Il faut donc supposer qu'une partie de l'armée s'étoit rembarquée, ce que ne dit point l'historien. On peut remarquer en général que la marche des différents corps de l'armée Angloise depuis sa descente à la Hogue jusqu'à son arrivée à Caen, est obscurément décrite et difficile à suivre. On n'y remarque cependant point de fautes grossières contre la topographie; mais il semble qu'il manque dans le texte quelques phrases dont l'omission jette du louche sur le reste du récit. J. D.

ainsi qu'ils avoient fait de ceux de Barfleur, de Cherbourg, de Montebourg, et des villes voisines qu'ils avoient prises et pillées sur la marine (rivage). Or parlerons-nous un petit de la chevauchée du roi d'Angleterre, comme nous avons parlé de cette.

CHAPITRE CCLXVIII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE FIT MESSIRE GODEFROY DE HARCOURT CONDUISEUR DE SON OST (ARMÉE), LEQUEL ARDIT ET EXILLA (RAVAGEA) TOUT LE PAYS OU IL ARRIVA.

QUAND le roi d'Angleterre eut envoyé ses gens selon la marine [1] l'un de ses maréchaux, le comte de Warwick et messire Regnault de Cobham ainsi que vous avez ouï [2], assez tôt après se partit de la Hogue-Saint-Vast, là où il étoit arrivé, et fit messire Godefroy de Harcourt conduiseur de tout son ost (armée), pourtant (attendu) qu'il savoit les entrées et les issues en Normandie, lequel messire Godefroy se partit, comme maréchal de la route (troupe) du roi à (avec) cinq cents armures de fer et deux mille archers, et chevaucha bien six ou sept lieues loin de l'ost (armée) du roi, ardant (brûlant) et exillant (ravageant) le pays. Si trouvèrent le pays gras et plentureux (abondant) de toutes choses, les granges

(1) Pour l'intelligence de la phrase il faut suppléer le mot, *savoir*. J. D.

(2) Il n'a point dit précédemment que Reguault de Cobham eût accompagné le comte de Warwick. J. D.

eines de blés, les maisons pleines de toutes richesses, riches bourgeois, chars, charrettes et chevaux, ourceaux, brebis, moutons et les plus beaux bœufs u monde que on nourrit en ce pays. Si en prirent à ur volonté desquels qu'ils voulurent, et amenèrent l'ost du roi. Mais les varlets ne donnoient point, rendoient aux gens du roi l'or et l'argent qu'ils ouvoient, ainçois (mais) le retenoient pour eux.

Ainsi chevauchoit messire Godefroy de Harcourt acun jour d'encoste (près) le grand ost (armée) du i, au dextre côté, et revenoit le soir à (avec) toute compagnie là où il savoit que le roi devoit loger; tel fois étoit qu'il demeuroit deux jours, quand ils ouvoient gras pays et à fourrer (fourrager). Si prit dit roi son chemin et son charroi devers Saint-éon en Cotentin, mais ainçois (avant) qu'il y arrît, il se logea sur une rivière[1], attendant ses gens ui avoient fait la chevauchée sur la marine (rivage), insi que vous avez ouï. Quand ils furent revenus, ils eurent tout leur avoir mis à voiture, le comte e Warwick, le comte de Suffolk, messire Thomas Iolland et messire Regnault de Cobham et leur oute (troupe) reprirent le chemin à senestre, ardant brûlant) et exillant (ravageant) le pays, ainsi que nessire Godefroy de Harcourt faisoit; et le roi chevauchoit entre ces batailles; et tous les soirs se rouvoient ensemble.

(1) Cette rivière est vraisemblablement, la Vire qu'il lui falloit passer pour arriver à Saint-Lô. J. D.

CHAPITRE CCLXIX.

COMMENT LE ROI DE FRANCE FIT SON MANDEMENT DE GENS D'ARMES POUR ALLER COMBATTRE LE ROI D'ANGLETERRE QUI GATOIT SON PAYS DE NORMANDIE.

AINSI par les Anglois étoit ars (brûlé) et exillié (ravagé), robé (volé), gâté et pillé le bon pays et gras de Normandie; dont les plaintes et les nouvelles vinrent au roi de France, qui se tenoit en la cité de Paris, comment le roi d'Angleterre étoit arrivé en Cotentin et gâtoit tout devant lui à dextre et à senestre. Dont dit le roi Philippe et jura que jamais ne retourneroient les Anglois sans être combattus; et les destourbiers (dommages) et les ennuis qu'ils faisoient à ses gens leur seroient cher vendus. Si fit tantôt et sans délai ledit roi lettres écrire à grand'foison; et envoya premièrement devers ses bons amis de l'empire, pour ce qu'ils étoient plus lointains: premièrement au gentil roi de Behaigne (Bohême) que moult aimoit, et aussi à messire Charles de Behaigne (Bohême) son fils, qui dès lors s'appeloit Roi d'Allemagne, et en étoit roi notoirement, par l'aide et pourchas (sollicitation) de messire Jean son père et du roi de France; et avoit jà enchargé les armes de l'empire.

Si leur pria le roi de France, si acertes (sérieusement) comme il put, qu'ils vinssent à (avec) tout leur effort, car il vouloit chevaucher contre les Anglois, qui lui ardoient (brûloient) son pays. Les des-

nommés seigneurs ne se voulurent mie excuser, s firent leur amas de gens d'armes, d'Allemands, Behaingnons (Bohêmiens) et de Luxembourcins, 'en vinrent en France devers le roi efforcément. ısi escripsit (écrivit) le dit roi au duc de Lor- ıe, qui le vint servir à (avec) plus de quatre ts lances; et y vint le comte de Saumes (Salm) en mois, le comte de Salebruche (Saarbruch), le ıte de Flandre, le comte Guillaume de Na- :, chacun à (avec) moult belle route (troupe) [1]. :ore escripsit (écrivit) il et manda spécialement sire Jean de Hainaut, qui nouvellement étoit é à lui, par le pourchas (sollicitation) du comte ıis de Blois son fils [2], et le seigneur de Fa- elles. Si vint le gentil sire de Beaumont, messire n de Hainaut, servir le roi de France moult étof- ent et à (avec) grand'foison de bonne bachelerie evalerie) de la comté de Hainaut et d'ailleurs. ıt le roi eut si grand'joie de sa venue qu'il le nt pour son corps et de son plus privé et spé- conseil. Ainsi manda le roi de France partout s d'armes, là où il les pensoit à avoir et fit une grosses assemblées de grands seigneurs, ducs, ıtes, barons et chevaliers, que on eut vu en nce cent ans paravant. Et pourtant (attendu) l mandoit ainsi gens partout en lointains pays, ıe furent mie sitôt venus ni assemblés: ainçois is) ot (eut) le roi d'Angleterre malement couru et

1) La fin de ce chapitre manque dans les imprimés. J. D.

2) Louis de Blois avoit épousé la fille de Jean de Hainaut, comme ı vu ci-dessus, Chap. 250. J. D.

ars (brûlé) tout le pays de Cotentin et de Normandie, ainsi que vous orrez (entendrez) recorder en suivant.

CHAPITRE CCLXX.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE PRIT LA BONNE VILLE DE SAINT LÔ EN COTENTIN, ET FUT TOUTE ROBÉE (VOLÉE) ET PILLÉE.

Vous avez ci-dessus bien ouï conter l'ordonnance des Anglois, et comment ils chevauchoient en trois batailles, les maréchaux à dextre et à senestre, et le roi et le prince son fils en la moyenne. Et vous dis que le roi chevauchoit à petites journées, car ils étoient toujours logés entre tierce et midi; et trouvoient le pays si plentureux et si garni de tous vivres qu'il ne leur convenoit faire nulles pourvéances (provisions) fors que de vins; et si en trouvoient-ils assez par raison. Si n'étoit pas de merveille si ceux du pays étoient effrayés et ébahis, car avant ce ils n'avoient oncques vu homme d'armes, et ne savoient que c'étoit de guerre ni de bataille. Si fuyoient devant les Anglois de si loin qu'ils en oyoient parler; et laissoient leurs maisons et leurs granges toutes pleines, ni ils n'avoient mie art ni manière du sauver ni du garder. Le roi d'Angleterre et le prince de Galles son fils avoient en leur route (troupe) environ trois mille hommes d'armes, six mille archers et dix mille sergents de pied, sans ceux qui chevauchoient avec les maréchaux. Si chevaucha le roi en telle

manière que je vous dis, ardant (brûlant) et exillant (ravageant) le pays, et sans point briser son ordonnance, et ne tourna point vers la cité de Coutances, ainsi s'en alla devers la grosse ville de Saint-Lô en Cotentin, qui pour le temps étoit bonne ville riche et marchande, et valoit trois fois tant que la cité de Coutances. En cette ville de Saint-Lô en Cotentin avoit très grand'draperie et grosse, et grand'foison de riches bourgeois; et trouva-t-on bien en la dite ville de Saint-Lô manants (demeurants) huit mille ou neuf mille, que bourgeois, que gens de métier. Quand le roi d'Angleterre fut venu assez près, il se logea dehors, car il ne voulut mie loger en la ville, pour doute (crainte) du feu. Si envoya ses gens devant, et fut la dite ville tantôt conquise à (avec) peu de fait, courue et robée (pillée), partout: ni il n'est homme vivant qui put croire ni penser le grand avoir qui là fut gagné et robé (pillé) et la grand'foison de draps qu'ils y trouvèrent. Ils en eussent donné grand marché, s'ils les sussent à qui vendre; et moult y eut d'avoir conquis qui point ne vint à connoissance.

CHAPITRE CCLXXI.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE SE PARTIT DE SAINT-LO ET S'EN ALLA DEVERS CAEN; ET COMMENT CEUX DE CAEN SE MIRENT SUR LES CHAMPS POUR LE COMBATTRE.

QUAND le roi d'Angleterre et ses gens eurent fait leur volonté de la ville de Saint-Lô de Cotentin, ils s'en partirent, et prirent leur chemin pour venir encore pardevers plus grosse ville trois fois, qui s'appelle Caen, et étoit pleine de très-grand'richesse, de draperie, et de toutes marchandises, de riches bourgeois, de nobles dames et de moult belles églises. Et par spécial y a deux grosses abbayes grandement riches, séant l'une à l'un des bouts de la ville, et l'autre à l'autre; et est l'une de Saint-Étienne, et l'autre de la Trinité [1]. En celle des dames doit avoir six vingt dames à pleine prouvende (prébende). D'autre part, à l'un des lez (côtés) de la ville siéd le châtel, qui est un des beaux et des forts de toute Normandie; et en étoit capitaine adonc un bon chevalier preux et hardi de Normandie, qui s'appeloit messire Robert de Warigny [2], et avoit dedans le châtel en garnison avec lui trois cents Génois. Au corps de la ville étoient le comte d'Eu et de Guines,

(1) Ces abbayes étoient l'une d'hommes, l'autre de femmes, toutes les deux de l'ordre de St.-Benoît. (*Gallia Chris.* T. 11. Col. 420 et 431.) J. D.

(2) Le véritable nom est *Warignies*. (Voy. *l'Hist. de la maison d'Harcourt par La Roque*. T. 1. P. 954.) J. D.

ır lors connétable de France, et le comte de Tanville, et grand'foison de bonnes gens d'armes chevaucha le roi d'Angleterre cette part tout ement, et remit ses batailles ensemble, et se ɜa cette nuit sur les champs, à deux petites lieues ɜ. Et toujours le suivoit et costioit (côtoyoit) sa ie (flotte), et vint jusques à deux lieues près Caen, en une ville et sur hâvre que on appelle ɜtrehan [1], jusques là et sur la rivière de Orne, queurt (coule) parmi Caen. Là fit venir le comte Hostidonne (Huntingdon) qui en étoit conduir et patron. Le connétable de France et les res seigneurs qui là étoient assemblés quittèrent ılt suffisamment la ville de Caen cette nuit, et irent mie trop grand compte des Anglois. Lenıain au matin, les dits seigneurs, barons et cheers qui là étoient, s'armèrent et firent armer ːs gens et tous les bourgeois de la ville, et puis ːrairent (rendirent) à conseil ensemble, pour oir comment ils se maintiendroient. Si fut adonc tention et l'ordonnance du connétable de France u comte de Tancarville que nul ne vidât la ville, s gardassent les portes, le pont et la rivière, et sassent les premiers faubourgs aux Anglois, pour ɹu'ils n'étoient point fermés; car encore seroientɔien ensonniez (embarrassés) de garder le corps la ville qui n'étoit fermé fors que de la rivière. ıx de la ville répondirent qu'ils ne feroient mie si, et qu'ils se trairoient (retireroient) sur les

) Estreham, à l'embouchure de la rivière d'Orne. J. D.

champs et attendroient là la puissance du roi d'Angleterre, car ils étoient gens et forts assez pour les combattre. Quand le connétable ouït leur bonne volonté, si répondit: « Ce soit au nom Dieu, et vous ne vous combattrez point sans moi et sans mes gens. » Adonc se trairent (rendirent) au dehors de la ville sur les champs [1], et se mirent à ce commencement en assez bonne ordonnance, et firent grand semblant d'eux bien défendre et de mettre leurs vies en aventure.

CHAPITRE CCLXXII.

COMMENT CEUX DE CAEN S'ENFUIRENT SANS COUP FÉRIR; ET COMMENT LE CONNÉTABLE ET LE COMTE DE TANCARVILLE Y FURENT PRIS, ET BIEN VINGT CINQ CHEVALIERS; ET FUT LA VILLE DE CAEN CONQUISE.

Ce jour se levèrent les Anglois moult matin et se appareillèrent pour aller cette part. Si ouït le roi messe devant soleil levant, et puis monta à cheval, et le prince son fils, et messire Godefroy de Harcourt qui étoit maréchal et gouverneur de l'ost (armée) et par quel conseil le roi avoit ouvré (agi) et ouvroit en partie. Si se trairent (rendirent) tout bellement cette part, leurs batailles rangées, et chevauchoient les bannières des maréchaux tout devant: si approchè-

(1) Northbury dit au contraire dans sa lettre que tous les bourgeois s'étoient retirés dans la partie de leur ville qui est de l'autre côté de la rivière. J. D.

rent la grosse ville de Caen et ces gens d'armes qui tous s'étoient traits (rendus) sur les champs, et par semblant en assez bon convenant (ordre). Si très tôt que ces bourgeois de la ville de Caen virent approcher ces Anglois qui venoient en trois batailles, drus et serrés, et aperçurent ces bannières et ces pennons à grand'foison ventiler et baloier (voltiger), et ouïrent ces archers ruire (crier), qu'ils n'avoient point accoutumé de voir ni de sentir, si furent si effrayés et déconfits d'eux-mêmes, que tous ceux du monde ne les eussent mie retenus qu'ils ne se fussent mis à la fuite: si se retraist (retira) chacun vers leur ville sans arroy (ordre), voulut le connétable ou non. Adonc put-on voir gens frémir et ébahir, et cette bataille ainsi fangée déconfire à (avec) peu de fait, car chacun se pena de rentrer en la ville à sauveté. Là eut grand enchaz (embarras) et maint homme renversé et jeté par terre; et chéoient (tomboient) à mont l'un sur l'autre, tant étoient-ils fort enhidez (épouvantés) [1].

(1) L'auteur des *Chron. de Fr.* raconte le fait un peu différemment. Suivant lui, les habitants de Caen n'allèrent point à la rencontre du roi d'Angleterre; mais ils l'attendirent dans leur ville où ils se défendirent avec le plus grand courage. Quand les Anglois y furent entrés, le connétable de France et le comte de Tancarville sortirent du château et du fort de la ville; *et ne sais pourquoi ce étoit*, ajoute-t-il; *et tantôt ils furent pris des Anglois.* (*Chron. de Fr.* Chap. 37.) Le récit du continuateur de Nangis est moins défavorable à ces deux seigneurs: suivant lui, du moins ils ne se rendirent point sans combat, et furent pris les armes à la main, après avoir tenu long-temps à l'entrée du pont, ensuite auprès de l'église de St. Pierre. (*Contin. de Nang.* P. 107.)

Northbury, dans la lettre que nous avons rapportée ne dit point si le connétable et le comte de Tancarville se défendirent bien ou mal; mais il dit que les François firent une vigoureuse résistance à l'entrée du pont et combattirent avec beaucoup de courage. J. D.

Le connétable de France et le comte de Tancarville et aucuns chevaliers se mirent à une porte sur l'entrée du pont à sauveté; car bien véoient (voyoient) que, puisque leurs gens fuyoient, de recouvrer n'y avoit point; car ces Anglois jà étoient entrés et avalez (descendus) entre eux, et les occioient (tuoient) sans merci, à volonté. Aucuns chevaliers et écuyers et autres gens, qui savoient le chemin vers le châtel, se traioient (rendoient) cette part; et tous les recueilloit messire Robert de Warignies, car le châtel est durement grand et plentureux. Ceux furent à sauveté qui là purent venir. Les Anglois, gens d'armes et archers qui enchassoient les fuyants faisoient grand'occision; car ils ne prenoient nulli (personne) à merci. Dont il avint que le connétable de France et le comte de Tancarville, qui étoient montés en cette porte au pied du pont à sauveté, regardoient au long et à mont (en haut) la rue, et véoient (voyoient) si grand'pestillence et tribulation que grand'hideur (terreur) étoit à considérer et imaginer : si se doutèrent (craignirent) d'eux-mêmes qu'ils ne chéissent (tombassent) en ce parti et entre mains d'archers, qui point ne les connussent. Ainsi qu'ils regardoient à val (en bas) en grand'doute (crainte) ces gens tuer, ils aperçurent un gentil chevalier Anglois, qui n'avoit qu'un œil, que on appeloit messire Thomas Holland, et cinq ou six bons chevaliers avec lui; lequel messire Thomas ils avisèrent, car ils s'étoient autrefois vus et compagnés (tenus compagnie) l'un l'autre en Grenade et en Prusse et en autres voyages, ainsi que les chevaliers

se trouvent. Si furent tous réconfortés quand ils le virent : si l'appelèrent en passant et lui dirent : « Messire Thomas, parlez à nous. » Quand le chevalier se ouït nommer, il s'arrêta tout coi, et demanda : « Qui êtes-vous, seigneurs, qui me connoissez ? » Les dessus dits seigneurs se nommèrent et dirent : « Nous sommes tels, venez parler à nous en cette porte, et nous prenez à prisonniers. » Quand le dit messire Thomas ouït cette parole, il fut tout joyeux, tant pour ce qu'il les pouvoit sauver, comme pour ce qu'il avoit, en eux prenant, une belle journée et une belle aventure de bons prisonniers, pour avoir cent mille moutons [1] : si se traist (retira) au plutôt qu'il put à (avec) toute sa route (troupe) cette part, et descendirent lui et seize des siens, et montèrent à mont en la porte, et trouvèrent les dessus dits seigneurs et bien vingt cinq chevaliers avec eux, qui n'étoient mie bien asseurs (sûrs) de l'occision qu'ils véoient (voyoient) que on faisoit sur les rues, et se rendirent tous tantôt et sans délai au dit messire Thomas qui les prit et fiança ses prisonniers [2] ; et puis mit et laissa de ses gens assez pour

(1) Tous les rois de France depuis St. Louis avoient fait frapper des *moutons d'or*, ou des *deniers d'or à l'aignel* : on cessa d'en frapper en l'année 1325 ; et cette interruption dura jusqu'au règne du roi Jean. Les *moutons* anciens continuèrent néanmoins d'avoir cours concurremment avec les nouvelles espèces, sous le règne de Philippe de Valois. Leur titre étoit d'or fin, et leur taille de 59 1/6 au marc. (Voy. Le Blanc, *Traité Hist. des monnoies de France*, P. 203, 216, etc. Voy. aussi les Tables de l'évaluation des monnoies à la tête du *Recueil des Ordonnances*, T. 2.) J. D.

(2) Ho lingshed rapporte que le comte de Tancarville fut pris par un nommé Legh, ancêtre de sir Peter Legh qui vivoit de son temps et

les garder, et monta à cheval et s'en vint sur les rues; et détourna ce jour à faire cruauté et plusieurs horribles faits qui eussent été faits, si il ne fut allé au devant, dont il fit aumône et gentillesse.

Avec le dit messire Thomas Holland avoit plusieurs gentils chevaliers d'Angleterre qui rescouirent (empêchèrent) maint meschef à faire, mainte belle bourgeoise et mainte dame de cloître à violer. Et chéy (tomba) si bien adonc au roi d'Angleterre et à ses gens que la rivière qui queurt (coule) parmi la ville de Caen, qui porte grosse navire, étoit si basse et si morte qu'ils la passoient et repassoient à leur aise, sans danger (besoin) du pont.

Ainsi eut et conquit le dit roi la bonne ville de Caen et en fut sire : mais trop lui coûta aussi, au voir (vrai) dire, de ses gens; car ceux qui étoient montés ès loges et ès soliers (greniers) sur ces étroites rues, jetoient pierres, bancs et mortiers, et en occirent que mehaignèrent (blessèrent) le premier jour plus de cinq cents; dont le roi d'Angleterre fut trop courroucé au soir quand il le sut, et ordonna et commanda que lendemain on mit tout à l'épée, et la dite ville en feu et en flamme. Mais messire Godefroy de Harcourt alla au devant de cette ordonnance et dit: « Cher sire, veuillez refrener un petit votre courage, et vous suffise ce que vous en avez fait; vous avez encore à faire un moult grand voyage, ainçois (avant) que vous soyez devant Calais, où vous tirez à venir; et

que le roi Édouard lui avoit donné en récompense la seigneurie d'Hanley dans le comté de Chester, possédée ensuite par ses descendants. J. A. B.

si a encore en cette ville grand'foison de peuple qui se défendront en leurs hôtels et maisons, si on leur court sus; et vous pourroit trop grandement coûter de vos gens, ainçois (avant) que la ville fut exilliée (ravagée), par quoi votre voyage se pourroit dérompre; et si vous retournez (abandonnez) sur l'emprise que vous avez à faire, il vous tourneroit à grand blâme. Si épargnez vos gens et sachez qu'ils vous viendront très bien à point dedans un mois; car il ne peut être que votre adversaire le roi Philippe ne doive chevaucher contre vous à (avec) tout son effort, et combattre, à quelque fin que ce soit; et trouverez encore des détroits, des passages, des assauts et des rencontres plusieurs, par quoi les gens que vous avez, et plus encore, vous feront bien mestier (besoin); et sans occire, nous serons bien seigneurs et maîtres de cette ville, et nous mettront très volontiers, hommes et femmes, tout le leur en abandon.» Le roi d'Angleterre, qui ouït et entendit messire Godefroy parler, connut assez qu'il disoit vérité et que tout ce lui pouvoit avenir qu'il lui montroit: si s'en passa atant (alors) et dit: « Messire Godefroy, vous êtes notre maréchal, ordonnez en avant ainsi que bon vous semble, car dessus vous, tant qu'à cette fois, ne vueil (veux) je point mettre de regard.» Adonc le dit messsire Godefroy de Harcourt fit chevaucher sa bannière de rue en rue, et commanda, de par le roi, que nul ne fut si hardi, sur la hart, qu'il boutât feu, occît homme, ni violât femme.

Quand ceux de Caen ouïrent ce ban, ils en furent plus asseurs (sûrs), et recueillirent aucuns des Anglois en leurs hôtels, sans rien forfaire; et les

aucuns ouvroient leurs coffres et leurs écrins et abandonnoient tout ce qu'ils avoient, mais (pourvu) qu'ils fussent asseurs (assurés) de leur vie. Nonobstant ce et le ban du roi et du maréchal, si y eut dedans la ville de Caen moult de vilains meurtres et pillements, de roberies, d'arsures (incendies) et de larcins faits; car il ne put être que en un tel ost (armée) que le roi d'Angleterre menoit, qu'il n'y ait des vilains garçons et des malfaiteurs assez et gens de petite conscience.

Ainsi furent les Anglois de la ville de Caen seigneurs trois jours; et y conquirent et gagnèrent si fier avoir que merveilles seroit à penser. En ce séjour ils entendirent à ordonner leurs besognes, et envoyèrent par barges (barques) et par bateaux tout leur avoir et leur gain, draps, joyaux, vaisselle d'or et d'argent, et toutes autres richesses dont ils avoient grand'foison, sur la rivière jusques à Austrehem (Estreham), à deux lieues loin de là, où leur grosse navie (flotte) étoit; et eurent avis et conseil par grand'délibération que leur navie (flotte) à (avec) tout leur conquêt et leurs prisonniers ils enverroient arrière en Angleterre. Si fut ordonné le comte de Hostidonne (Huntingdon) à être conduiseur et souverain de cette navie (flotte) atout (avec) deux cents hommes d'armes et quatre cents archers. Et acheta le roi d'Angleterre le comte de Guines, connétable de France, et le comte de Tancarville, de messire Thomas Holland et de ses compagnons et en paya vingt mille nobles [1] tous appareillés.

(1) Le *noble*, assez ordinairement appelé *noble à la rose*, étoit une

CHAPITRE CCLXXIII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE SE PARTIT DE CAEN, ET PRIT LOUVIERS ET VERNON, ET ARDIT ET EXILLA (RAVAGEA) TOUT LE PAYS JUSQUES A DEUX LIEUES PRÈS DE PARIS EN COSTIANT (CÔTOYANT) LA RIVIÈRE DE SEINE.

AINSI ordonna le roi d'Angleterre ses besognes, étant en la ville de Caen, et renvoya sa navie (flotte) chargée d'or et d'avoir conquis, et bons prisonniers dont il y avoit jà plus de soixante chevaliers et trois cents riches bourgeois, et avec ce grand'foison de saluts et d'amitiés à sa femme, la gentille reine d'Angleterre, madame Philippe.

Or laisserons-nous à parler du comte de Hostidonne (Huntingdon) et de la navie (flotte) qui s'en alla vers Angleterre, et parlerons du dit roi comment il persévéra en ce voyage. Quand il eut séjourné en la ville de Caen, ainsi que vous avez ouï, et que ses gens en eurent fait leur volonté, il s'en partit et fit chevaucher ses maréchaux, ainsi comme devant, l'un d'un côté et l'autre d'autre, ardant (brûlant) et exillant (ravageant) le pays [1]; et prirent le chemin d'Évreux, mais point n'y

monnoie d'or qu'on frappa pour la première fois en Angleterre sous le règne d'Édouard III, vers l'année 1344. L'or en étoit très fin et leur taille étoit d'environ 25 au marc. (Gloss. de Ducange, au mot, *nobile*; Le Blanc, *Traité des monnoies de Fr.* etc.) J. D.

(1) Une lettre du confesseur du roi d'Angleterre nous apprend que les légats du pape s'étant avancés jusqu'à Lisieux, entamèrent une

tournèrent, car elle étoit trop forte et trop bien fermée; mais ils chevauchèrent devers une autre

négociation pour procurer la paix entre les deux rois et proposèrent, au nom de Philippe de Valois, le duché d'Aquitaine à Édouard pour le posséder comme son père l'avoit possédé; mais que cette proposition ayant été rejetée, les négociations cessèrent. Voici le fragment de cette lettre, tel qu'il est rapporté dans Robert d'Avesbury, P. 128.

« Benedicere debemus Deum cœli et coram omnibus viventibus meritò confiteri, quòd fecit nobiscum misericordiam suam. Nam post conflictum habitum in Cadamo, in quo multi admodum interfecti sunt, villa capta est et usque ad nudos parietes spoliata, civitas Bajocensis se sponte reddidit, timens ne consimilia paterentur. Et Dominus noster rex versus Rothomagum direxit iter suum; cui domini cardinales occurrentes in civitate Lexoviensi ad pacem plurimùm hortabantur. Quibus curialiter receptis, propter reverentiam sedis Apostolicæ et Ecclesiæ sacrosanctæ, responsum fuit quod dominus noster rex, semper pacem desiderans, quæsivit eam viis et modis omnibus racionabilibus quibus scivit et optulit vias multas propter desiderium pacis habendæ, licet in præjudicium non modicum causæ suæ, et quod adhuc paratus est pacem admittere, dum tamen sibi via racionabilis offeratur. Dicti vero cardinales posteà adversarium domini regis allocuti redierunt et optulerunt ducatum Aquitaniæ, ut eum pater suus tenuit, et quòd spem dedit plura habendi per viam maritagii, si tractatus pacificus haberetur. Sed quia ista via non placuit, nec cardinales adversarium domini regis minimè tractabilem invenerunt, desperati de fine bono simpliciter recesserunt. Dominus autem rex continuè progrediens et proficiens, villas grossas omnes per quas transivit optinuit, nemine resistente, sed omni homine fugiente. Deus enim ita omnes exercuit ut viderentur omninò corda sua perdidisse. Castra insuper et municiones, paucis invadentibus, licet fortissima essent, impulsu levi cepit. Adversarius autem suus in Rothomago exercitum magnum congregavit; et licet esset in multitudine copiosâ pontem Secanæ fregit, et ex una parte Secanæ ex adverso dominum nostrum regem diebus singulis sequebatur, pontes omnes diruens et municiones ad eum transiremus. Et licet continuè spolia fierent per universam terram, et incendia in latitudine viginti miliarium in circuitu, et ad unum miliare juxta eum, noluit tamen, nec audebat in defensionem populi sui et regni, cùm possit, aquam Secanæ pertransire. Et sic dominus rex venit Pussiacum ubi invenit pontem fractum; et adversarius suus citra Pussiacum non quievit. J. D.

grosse ville que on appelle Louviers. Louviers adonc étoit une des villes de Normandie où l'on faisoit la plus grand'plenté (quantité) de draperie, et étoit grosse, riche et marchande: si entrèrent les Anglois dedans et la conquirent à (avec) peu de fait, car elle n'étoit point fermée: si fut toute courue, robée (volée) et pillée, sans déport (délai); et y conquirent les dits Anglois très grand avoir. Quand ils en eurent fait leurs volontés, ils passèrent outre, et entrèrent en la comté d'Évreux, et l'ardirent (brûlèrent) toute, excepté les forteresses: mais oncques n'y assaillirent ville fermée ni châtel; car le roi vouloit épargner ses gens et son artillerie, car il pensoit bien qu'il en auroit à faire, ainsi que messire Godefroy de Harcourt lui avoit dit et montré. Si se mit le dit roi d'Angleterre et tout son ost (armée) sur la rivière de Seine en approchant Rouen, où il avoit grand'foison de gens d'armes de Normandie, et en étoit capitaine le comte de Harcourt, frère à messire Godefroy, et le comte de Dreux [1]. Point ne tournèrent les Anglois vers Rouen, mais ils allèrent à Vernon, où il y a un bon châtel et fort: si ardirent (incendièrent) la ville, mais au châtel ne portèrent-ils point de dommage. En après ils ardirent Vernueil et tout le pays d'environ Rouen, et le Pont de l'Arche; et vinrent jus-

(1) Le comté de Dreux appartenoit alors à Louis vicomte de Thouars, par sa femme Jeanne, fille et héritière de Jean II, comte de Dreux. (*Hist. gén. de la mais. de Fr.* T. 4. P. 195.) Quelques manuscrits disent *le comte d'Évreux*. Cette leçon ne sauroit être bonne: Charles le Mauvais roi de Navarre et comte d'Évreux étoit encore enfant. (*Ibid.* T. 1. P. 284.) J. D.

ques à Mante et à Meulan; et gâtèrent le pays de là environ; et passèrent de-lez (près) le châtel de Rolleboise, mais point ne l'assaillirent; et partout trouvoient-ils sur la rivière de Seine les ponts défaits; et tant allèrent qu'ils vinrent jusques à Poissy, et trouvèrent le pont rompu et défait; mais encore étoient les estaches (attaches) et les gites (piles) en la rivière. Si s'arrêta là le roi et y séjourna par cinq jours. Entrementes (cependant) fut le pont refait, bon et fort pour passer son ost (armée) aisément et sans péril: si coururent ses maréchaux jusques bien près de Paris, et ardirent (brûlèrent) Saint-Germain en Laye et La Montjoie [1], Saint-Cloud et Boulogne de-lez (près) Paris, et le Bourg la Reine; dont ceux de Paris n'étoient mie bien asseurs (sûrs), car elle n'étoit point adonc fermée: si se doutoient (craignoient) que les Anglois ne vinssent par outre jusques là.

Adonc s'émut le roi Philippe, et fit abattre tous les appentis de Paris, pour chevaucher plus aisément parmi Paris, et se partit de Paris et s'en alla à Saint-Denis, là où le roi de Behaigne (Bohême), messire Jean de Hainaut, le duc de Lorraine, le comte de Flandre, le comte de Blois, et très grand' baronnie et chevalerie étoient. Quand les gens de Paris virent le roi leur seigneur partir, si furent plus effrayés que devant et vinrent à lui en eux jetant à genoux, et dirent: « Ha ! cher sire et noble roi, que voulez-vous faire ? Voulez-vous ainsi laisser et

(1) Le château de La Montjoie étoit sur la montagne au bas de laquelle étoit située l'abbaye de Joyenval. (*Gallia Chris.* T. 8. Col. 1333.) J. D.

guerpir (quitter) la bonne cité de Paris ? Et si sont vos ennemis à deux lieues près, tantôt seront en cette ville, quand ils sauront que vous en serez parti; et nous n'avons ni n'aurons qui nous défende contre eux: sire, veuillez demeurer et aider à garder votre bonne cité.» Donc répondit le roi et dit: « Ma bonne gent, ne vous doutez (craignez) de rien; jà les Anglois ne vous approcheront de plus près. Je m'en vais jusques à Saint-Denis devers mes gens d'armes; car je vueil (veux) chevaucher contre les Anglois et les combattre, comment qu'il soit. »

Ainsi rapaisa le roi de France la communité (commune) de Paris, qui étoit en grand' doute (crainte) que les Anglois les vinssent assaillir et détruire, ainsi qu'ils avoient fait ceux de Caen. Et le roi d'Angleterre se tenoit en l'abbaye de Poissy les Dames; et fut là le jour de la Notre Dame my août; et y tint sa solennité; et sit à tables en draps fourrés d'ermines, de vermeille écarlate sans manches.

CHAPITRE CCLXXIV.

COMMENT MESSIRE GODEFROY DE HARCOURT DÉCONFIT CEUX D'AMIENS; ET COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE ENTRA AU PAYS DE BEAUVOISIN.

Ainsi que le roi d'Angleterre chevauchoit [1] et qu'il alloit, son ost (armée) traînant, messire Godefroy de Harcourt chevauchoit d'autre part d'un côté, et fai-

(1) Il partit de Poissy, pour s'acheminer vers la Picardie le 16 août, lendemain de l'Assomption. (Robert d'Avesbury, P. 137.) J. D.

soit l'avant garde atout (avec) cinq cents hommes et douze cents archers. Si encontra le dit messire Godefroy d'aventure grand'foison de bourgeois d'Amiens, à cheval et à pied, et en grand arroy, qui s'en alloient au mandement du roi Philippe vers Paris. Si furent assaillis et combattus vîtement de lui et de sa route (troupe); et ceux se défendirent assez vaillamment, car ils étoient grand'plenté (quantité) de bonnes gens bien armés et bien ordonnés, et avoient quatre chevaliers du pays d'Amiénois à capitaines. Si dura cette bataille assez longuement, et en y eut de première venue plusieurs rués (jetés) jus à (bas) d'un côté et d'autre: mais finalement les Anglois obtinrent la place; et furent les dits bourgeois déconfits et presque tous morts et pris; et conquirent les Anglois tout leur charroy et leur harnois où il avoit grand'foison de bonnes choses; car ils alloient à ce mandement devers le roi, moult étoffément, pourtant (attendu) qu'ils n'avoient été de grand temps hors de leur cité. Si en y eut bien morts sur la place douze cents. Et retourna le dit messire Godefroy sur le vespre devers le gros ost (armée) du roi, et lui recorda son aventure, dont il fut moult lié (joyeux), quand il entendit que la besogne avoit été pour ses gens [1]. Si chevaucha le roi avant et entra au pays de Beauvoisin ardant (brûlant) et exillant (ravageant) le plat pays, ainsi qu'il avoit

(1) Les autres historiens racontent avec beaucoup plus de détails les ravages que fit le roi d'Angleterre dans les environs de Paris, et les efforts de Philippe de Valois pour l'engager a combattre. (Voy. les *Chron. de Fr.* Chap. 38. et *le Contin. de Nangis*, P. 107.) J. P.

fait en Normandie; et chevaucha tant en telle manière qu'il s'en vint loger en une moult belle et riche abbaye que on appelle Saint-Lucien [1], et siéd assez près de la cité de Beauvais: si y gèut (coucha) le roi une nuit.

Lendemain; sitôt qu'il s'en fut parti, il regarda derrière lui, et vit que l'abbaye étoit toute enflammée: de ce fut-il moult courroucé, et s'arrêta sur les champs; et dit que ceux qui avoient fait cet outrage, outre sa défense, le comparroient (paieroient) chèrement; car le roi avoit défendu, sur la hart, que nul ne violât église, ni boutât feu en abbaye, ni en moûtier. Si en fit prendre vingt de ceux qui le feu y avoient bouté, et les fit tantôt et sans délai pendre, afin que les autres y prissent exemple.

CHAPITRE CCLXXV.

COMMENT LES MARÉCHAUX DU ROI D'ANGLETERRE ARDIRENT (BRULÈRENT) LES FAUBOURGS DE BEAUVAIS; ET COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE PRIT ARGIES ET LE CHATEL DE POIX.

APRÈS ce que le roi d'Angleterre se fut parti de Saint-Lucien, il chevaucha avant au pays de Beauvoisin, et passa outre par de-lez (côté) la cité de

(1) On lit dans la plupart des manuscrits et dans tous les imprimés, *Saint Messien*. Il est inutile de dire que cette leçon est mauvaise; on sait qu'il n'a jamais existé d'abbaye de ce nom auprès de Beauvais. J. D.

Beauvais, et n'y voulut point assaillir, arrêter ni assiéger; car il ne vouloit mie travailler (fatiguer) ses gens ni allouer (employer) son artillerie sans raison; et s'en vint ce jour loger de haute heure en une ville qu'on appelle Milly [1] en Beauvoisin. Les deux maréchaux de l'ost passèrent si près de la cité de Beauvais et des faubourgs qu'ils ne se purent tenir qu'ils n'allassent assaillir et escarmoucher à (avec) ceux des barrières [2]; et partirent leurs gens en trois batailles, et assaillirent à trois portes et dura cet assaut jusques à remontée (soir): mais petit y gagnèrent, car la cité de Beauvais est forte et bien fermée et étoit adonc gardée de bonnes gens d'armes et de bons arbalétriers; et si y étoit l'évêque, dont la besogne valoit mieux. Quand les Anglois aperçurent qu'ils n'y pouvoient rien conquêter, ils s'en partirent; mais ils ardirent (brûlèrent) tous les faubourgs rez à rez (ras) des portes; et puis vinrent au soir là où le roi étoit logé.

Lendemain le roi et tout son ost (armée) se délogèrent et chevauchèrent parmi le pays, ardant (brûlant) et exillant (ravageant) tout derrière eux; et

(1) Bourg situé sur la rivière du Terain. J. D.

(2) Michel de Northbury clerc, conseiller du roi d'Angleterre, dans une lettre que nous rapporterons ci-après (Chap. 294) où il rend compte de ce qui se passa depuis le départ de l'armée Angloise de Poissy jusqu'à son arrivée devant Calais, ne parle ni de l'attaque des faubourgs de Beauvais, ni de l'incendie de l'abbaye de St. Lucien, ni d'un grand nombre d'autres faits racontés par Froissart, mais son silence ne peut porter atteinte à la véracité de l'historien François. L'étendue d'une lettre ne comportoit pas tous les détails dans lesquels Froissart est obligé d'entrer. Chaque fois que nous trouverons quelque différence entre les deux récits, nous aurons soin de le remarquer et d'examiner lequel mérite la préférence J. D.

s'en vinrent loger en un gros village que on appelle Grandvilliers. Lendemain le roi se délogea et passa par devant Argies (Dargies). Si ne trouvèrent les coureurs personne qui gardât le châtel; si l'assaillirent et prirent à (avec) peu de fait, et l'ardirent (brûlèrent) et puis passèrent outre, ardant (brûlant) et exillant (ravageant) tout le pays d'environ; et vinrent ainsi jusques au châtel de Poix, là où ils trouvèrent bonne ville et deux châteaux. Mais nul des seigneurs n'y étoit, fors deux belles damoiselles, filles au seigneur de Poix, qui tantôt eussent été violées, si n'eussent été deux gentils chevaliers d'Angleterre qui les en défendirent et les menèrent au roi pour elles garder, ce furent messire Jean Chandos et le sire de Basset, lequel roi, pour honneur et gentillesse, leur fit bonne chère et liée (joyeuse), et les recueillit doucement et leur demanda où elles voudroient être. Elles répondirent: « A Corbie. » Là les fit le roi mener et conduire sans péril. Si se logea le roi cette nuit en la dite ville de Poix [1] et ses gens là environ où ils purent.

Cette nuit parlementèrent les bons hommes de Poix et ceux des châteaux aux maréchaux de l'ost (armée), à eux sauver et non ardoir (brûler); et se rançonnèrent parmi une somme de florins qu'ils durent payer lendemain, mais (pourvu) que le roi fut parti. Quand ce vint le matin, le roi se délogea et se mit à chemin

(1) La lettre de Michel de Northbury paroît supposer que le roi d'Angleterre ne coucha point à Poix, et que cette place fut emportée en passant par l'arrière garde de son armée. J. D.

à (avec) tout son ost (armée) et demeurèrent aucuns de par les maréchaux pour attendre cet argent que on leur devoit délivrer. Quand ceux de la ville de Poix furent assemblés, et ils virent que le roi et tout l'ost (armée) étoient partis, et que les demeurés derrière n'étoient qu'un petit de gens, ils refusèrent à payer, et dirent qu'ils ne paieroient rien, et leur coururent sus pour occire. Ces Anglois se mirent à défense et envoyèrent après l'ost querre (chercher) secours. Ceux qui chevauchèrent devers l'ost (armée) exploitèrent et firent tant qu'ils trouvèrent l'arrière garde, dont messire Regnault de Cobham et messire Thomas Holland étoient conduiseurs: si les retournèrent, et estourmirent (assemblèrent) l'ost en écriant: « Trahi, trahi! » Et retournèrent vers Poix ceux qui les nouvelles en entendirent; et trouvèrent leurs compagnons qui encore se combattoient à ceux de la ville. Si furent ceux de la ville de Poix durement envahis et presque tous morts, et la ville arse (brûlée), et les deux châteaux abattus; et puis retournèrent arrière devers l'ost (armée) du roi qui étoit venu à Airaines, et avoit commandé toutes manières de gens à loger et de point passer avant, et défendu sur la hart, que nul ne forfit rien à la ville, d'arsure (d'incendie), ni d'autre chose, car il se vouloit là tenir un jour ou deux, et avoir avis et conseil par quel pas il pourroit la rivière de Somme passer mieux à son aise; et lui besognoit bien qu'il y pensât, si comme vous orrez (entendrez) recorder (raconter).

CHAPITRE CCLXXVI.

COMMENT LE ROI DE FRANCE SE PARTIT A (AVEC) GRAND' BARONNIE DE S^T. DENIS, EN POURSUIVANT LE ROI D'ANGLETERRE; ET COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE ENVOYA SES MARÉCHAUX POUR TROUVER PASSAGE SUR LA RIVIÈRE DE SOMME.

OR VUEIL (veux) je retourner au roi Philippe de France, qui étoit à S^t. Denis, et ses gens là environ, et tous les jours lui croissoient et venoient gens de tous côtés; et tant en avoit que sans nombre. Si étoit le dit roi parti de Saint Denis à (avec) grand' baronnie, en intention de trouver le roi d'Angleterre et de combattre à lui, car moult en avoit grand désir, pour contrevenger l'arsure (incendie) de son royaume et la grand'destruction que les Anglois y avoient faite. Si chevaucha tant le dit roi de France par ses journées qu'il vint à Coppigny l'Esquissé, à trois lieues près de la cité d'Amiens; et là s'arrêta pour attendre ses gens qui venoient de toutes parts, et pour apprendre le convenant (disposition) des Anglois.

Or parlerons du roi d'Angleterre qui étoit arrêté à Airaines, si comme vous avez ouï, et avoit moult bien entendu que le roi de France le suivoit; et si ne savoit encore là où il pourroit passer la rivière de Somme, qui est grande, large et parfonde; et si étoient tous les ponts défaits, ou si bien gardés de bonnes gens d'armes que la rivière étoit impossible à passer. Si appela le roi ses deux maréchaux, le

comte de Warwick et messire Geoffroy de Harcourt, et leur dit qu'ils prissent mille hommes d'armes et deux mille archers et s'en allassent tâtant et regardant selon la rivière de Somme, si ils pourroient trouver passage où ils pussent passer sauvement.

Si se partirent les deux maréchaux dessus dits, bien accompagnés de gens d'armes et d'archers; et passèrent parmi Longpré; et vinrent au pont à Remy; et le trouvèrent bien garni de grand'foison de chevaliers et d'écuyers et de gens du pays, qui là étoient assemblés, pour le pont et le passage garder et défendre. Si vinrent là les Anglois, et se mirent en bon convenant (ordre) à pied, pour les François assaillir; et y eut grand assaut et très fort et qui dura du matin jusques à prime: mais le dit pont et la défense étoient si bien bataillés, et furent si bien défendus, que oncques les Anglois n'y purent rien conquerre (conquérir); ainçois (mais) s'en partirent, sans rien faire, et chevauchèrent autre part et vinrent jusques à une grosse ville que on appelle Fontaine sur Somme. Si l'ardirent (brûlèrent) toute et robèrent (pillèrent), car elle n'étoit point fermée; et puis vinrent à une autre ville que on clame (appelle) Long en Ponthieu. Si ne purent gagner le pont, car il étoit bien garni, et fut bien défendu: si s'en partirent et chevauchèrent devers Pequigny, et trouvèrent la ville et le pont et le châtel bien garnis, parquoi jamais ne les eussent gagnés ni pris. Ainsi avoit fait le roi de France pourvoir et garnir les détroits et les passages sur la rivière de Somme,

afin que le roi d'Angleterre ni son ost (armée) ne pussent passer; car il les vouloit combattre à sa volonté, ou affamer par deçà la rivière de Somme.

CHAPITRE CCLXXVII.

COMMENT LES MARÉCHAUX DU ROI D'ANGLETERRE LUI DIRENT QU'ILS NE TROUVOIENT POINT DE PASSAGE; ET COMMENT LE ROI DE FRANCE ENVOYA MESSIRE GODEMAR DU FAY POUR GARDER LE PASSAGE DE BLANCHE-TACHE.

QUAND les deux maréchaux du roi d'Angleterre eurent ainsi un jour entier tâté, chevauché et costié (côtoyé) la rivière de Somme, et ils virent que de nul côté ils ne trouveroient point de passage, si retournèrent arrière à Airaines, devers le roi leur seigneur, et lui recordèrent (racontèrent) leur chevauchée et tout ce qu'ils avoient trouvé. Ce même jour vint le roi de France gésir (coucher) à Amiens à (avec) plus de cent mille hommes, et étoit le pays d'environ tout couvert de gens d'armes. Quand le roi d'Angleterre eut ouï la relation de ses deux maréchaux, si n'en fut mie plus liez (joyeux) ni moins pensif; et commença fort à muser (rêver) et soi merencolier (attrister); et commanda que lendemain au plus matin ils fussent tous parmi son ost (armée) appareillés, et que on suivit les bannières des maréchaux. Le

commandement du roi fut fait. Quand ce vint au matin, et le roi eut ouï sa messe devant soleil levant, si sonnèrent les trompettes de délogement et se partirent toutes manières de gens, en suivant les deux bannières des maréchaux, qui chevauchoient tout devant, si comme ordonné étoit; et chevauchèrent tant en cet état parmi le pays de Vimeu, en approchant la bonne ville d'Abbeville, qu'ils vinrent à Oisemont, où grand'plenté (quantité) de gens du pays s'étoient retraits (retirés) sur la fiance (foi) d'un peu de défense qu'il y avoit; et la cuidoient (croyoient) bien tenir et défendre contre les Anglois: mais ils faillirent à leur cuider; car en venant ils furent envahis et assaillis si durement qu'ils perdirent la place et conquirent les Anglois la ville et tout ce que dedans avoit. Et y eut morts et pris grand'foison d'hommes de la ville et du pays d'environ. Si se logea le dit roi d'Angleterre au grand hôpital.

(1) Adonc étoit le roi de France à Amiens et avoit ses espies et ses coureurs qui couroient sur le pays et lui rapportoient le convenant (disposition) des Anglois: si entendit le dit roi, par ses coureurs, que le roi d'Angleterre se délogeroit bien matin, si comme il fit, d'Airaines, et chevaucheroit vers Abbeville; car ses maréchaux avoient tâté tout contre mont la rivière de Somme et n'avoient nulle part point trouvé de passage. De ces nouvelles fut le roi de France moult liez (joyeux) et pensa qu'il encloroit (enfermeroit) le roi d'Angleterre entre Abbe-

(1) Le reste de ce chapitre est omis dans les imprimés. J. D.

ville et la rivière de Somme, et le prendroit ou combattroit à sa volonté. Si ordonna tantôt le dit roi de France un grand baron de Normandie qui s'appeloit messire Godemar du Fay, à aller garder le passage de Blanche-Tache, qui est dessous Abbeville, par où il convenoit que les Anglois passassent, et non par ailleurs. Si se partit le dit messire Godemar du Fay du roi atout (avec) mille hommes d'armes et cinq mille de pied, parmi les Génois: si exploita tant qu'il vint à Saint Riquier en Ponthieu, et de là au Crotoy où le dit passage siéd; et encore emmena-t-il, ainsi qu'il chevauchoit cette part, grand' foison des gens du pays; et manda les bourgeois d'Abbeville qu'ils vinssent là avec lui, pour aider à garder le passage. Si y vinrent moult étoffément en arroy; et furent au dit passage au devant des Anglois douze mille hommes, que uns, que autres, dont il y avoit bien deux mille Tourniquiens (bourgeois de Tournay).

CHAPITRE CCLXXVIII.

COMMENT LE ROI DE FRANCE SE PARTIT D'AMIENS ET S'EN ALLA VERS AIRAINES, CUIDANT TROUVER LE ROI D'ANGLETERRE; ET COMMENT ON ENSEIGNA AU ROI D'ANGLETERRE LE PASSAGE DE BLANCHE-TACHE.

APRÈS cette ordonnance, le roi Philippe qui fortement désiroit à trouver les Anglois et eux combattre, se partit d'Amiens à (avec) tout son effort, et chevaucha vers Airaines; et vint là à heure de midi

ou environ; et le roi d'Angleterre s'en étoit parti à petite prime (vers cinq ou six heures du matin). Et encore trouvèrent les François grand'foison de pourvéances (provisions), chairs en hastes (broches), pains et pâtés en fours, vins en tonneaux et en barils, et moult de tables mises que les Anglois avoient laissées, car ils s'étoient de là partis en grand'hâte.

Sitôt que le roi de France fut venu à Airaines, il eut conseil de se loger; et lui dit-on: « Sire, logez-vous et attendez votre baronnie: il est vrai que les Anglois ne vous peuvent échapper. » Donc se logea le roi en la ville mêmement, et tout ainsi que les seigneurs venoient, ils se logeoient.

Or parlerons du roi d'Angleterre, qui étoit en la ville d'Oisemont, et savoit bien que le roi de France le suivoit à (avec) tout son effort, et en grand'volonté de lui combattre. Si eut volontiers vu le roi d'Angleterre que il et ses gens eussent passé la rivière de Somme. Quand vint au soir et ses deux maréchaux furent revenus, qui avoient couru tout le pays jusques aux portes d'Abbeville, et été devant Saint Valery, et là fait une grand'escarmouche, il mit son conseil ensemble, et fit venir plusieurs prisonniers du pays de Ponthieu et de Vimeu que ses gens avoient pris, et leur demanda le roi moult courtoisement: « Y a-t-il cy homme qui sache un passage, qui doit être dessous Abbeville, où nous et notre ost (armée) puissions passer sans péril? S'il y a aucun qui le nous veuille enseigner, nous le quitterons de sa prison et vingt de ses compagnons,

pour l'amour de lui. Là eut un varlet que on appeloit Gobin Agace, qui s'avança de parler, qui connoissoit le passage de la Blanche-Tache mieux que nul autre, et étoit né et nourri de là près, et l'avoit passé et repassé en cette année par plusieurs fois. Si dit au roi: « Sire, oil, en nom Dieu, je vous promets, et sur l'abandon de ma tête, que je vous menerai bien à tel pas où vous passerez la rivière de Somme, et votre ost (armée), sans péril; et y a certaines mettes (parties) de passage où douze hommes le passeroient de front deux fois entre jour et nuit, et n'auroient d'eau plus avant que aux genoux; car quand le flun (flux) de la mer est en venant, il regorge la rivière si contre mont que nul n'y pourroit passer; mais quand ce flun (flux), qui vient deux fois entre nuit et jour, est tout r'allé, la rivière demeure là en droit si petite que on y passe bien aise à pied et à cheval: ce ne peut-on faire autre part que là, fors au pont d'Abbeville, qui est forte ville, grande et bien garnie de gens d'armes; et au dit passage, monseigneur, que je vous nomme, a gravier de blanche marle, fort et dur, sur quoi on peut fermement charier; et pour ce appelle-t-on ce pas la Blanche-Tache. »

Quand le roi d'Angleterre ouït les paroles du varlet, il n'eut mie été si liez (joyeux) qui lui eut donné vingt mille écus et lui dit: « Compains (compagnon), si je trouve vrai ce que tu nous dis, je te quitterai ta prison, et à tous tes compagnons pour l'amour de toi, et te ferai délivrer cent écus nobles. » Et Gobin Agace lui répondit: « Sire, oil,

en péril de ma tête; mais ordonnez-vous sur ce pour être là sur la rive devant soleil levant. » Dit le roi: «Volontiers.» Puis fit savoir par tout son ost (armée) que chacun fut armé et appareillé au son de la trompette, pour mouvoir et partir de là pour aller ailleurs.

CHAPITRE CCLXXIX.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE VINT AU GUÉ DE BLANCHE-TACHE, OU IL TROUVA MESSIRE GODEMAR DU FAY ATOUT (AVEC) DOUZE MILLE FRANÇOIS, OU IL EUT MOULT FORTE ET DURE BATAILLE.

Le roi d'Angleterre ne dormit mie grandement cette nuit, ains (mais) se leva à mie nuit et fit sonner la trompette en signe de déloger. Chacun fut tantôt apparcillé, sommiers troussés, chars chargés; si se partirent sur le point du jour de la ville d'Oisemont, et chevauchèrent sur le conduit de ce varlet, qui les menoit; et firent tant et si bien exploitèrent qu'ils vinrent, environ soleil levant, assez près de ce gué que on appelle la Blanche-Tache. Mais le flun (flux) de la mer étoit adonc tout plein; si ne purent passer: aussi bien convenoit-il au roi attendre ses gens qui venoient après lui. Si demeura là endroit jusques après prime que le flun (flux) s'en fut r'allé [1]: et ainçois (avant) que le flun (flux) s'en fut r'allé, vint d'autre part messire Godemar

(1) Les imprimés placent ici en abrégé ce que nous avons remarqué qu'ils ont omis dans le Chap. 277. J. D.

du Fay, à (avec) grand'foison de gens d'armes envoyés de par le roi de France, si comme vous avez ouï dessus recorder (raconter). Si avoit le dit messire Godemar, en venant à la Blanche-Tache, rassemblé grand'foison de gens du pays, et tant qu'ils étoient bien douze mille uns et autres, qui tantôt se rangèrent sur le pas de la rivière pour garder et défendre le passage. Mais le roi d'Angleterre ne laissa mie à passer pour ce, ains (mais) commanda à ses maréchaux tantôt férir en l'eau et ses archers traire (tirer) fortement aux François qui étoient en l'eau et sur le rivage. Lors firent les deux maréchaux d'Angleterre chevaucher leurs bannières, au nom de Dieu et de Saint George, et eux après: si se férirent en l'eau de plein eslais (élan) les plus bachelereux (vaillants) et les mieux montés devant. Là eut en la rivière fait mainte joute, et maint homme renversé d'une part et d'autre: là commença un fort hutin, car messire Godemar et les siens défendoient vaillamment le passage. Là y eut aucuns chevaliers et écuyers François, d'Artois et de Picardie et de la charge messire Godemar, qui pour leur honneur avancer se féroient (jetoient) au dit gué et ne vouloient mie être trouvés sur les champs; mais avoient plus cher à jouter en l'eau que sur terre. Si y eut, je vous dis, là fait mainte joute et mainte belle appertise d'armes; car ceux qui là envoyés étoient pour garder et défendre le passage, étoient gens d'élite, et se tenoient tous bien rangés sur le détroit du passage de la rivière, dont les Anglois étoient durement rencontrés, quand ils venoient à

l'issue de l'eau, pour prendre terre [1]; et y avoit Génois qui du trait leur faisoient moult de maux; mais les archers d'Angleterre traioient (tiroient) si ouniement (à la fois) qu'à merveilles; et entrementes (pendant) qu'ils ensonnioient (embarrassoient) les François, gens d'armes passoient. Et sachez que les Anglois se pénoient bien d'eux combattre, car il leur étoit dit notoirement que le roi de France les suivoit à (avec) plus de cent mille hommes d'armes; et jà étoient aucuns compagnons coureurs venus jusques aux Anglois, lesquels en rapportèrent vraies enseignes au roi de France, si comme vous orrez (entendrez) dire.

CHAPITRE CCLXXX.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE PASSA LE PASSAGE DE BLANCHE-TACHE ET DÉCONFIT MESSIRE GODEMAR DU FAY ET SES GENS.

Sur le pas de la Blanche-Tache fut la bataille dure et forte, et assez bien gardée et défendue des Fran-

(1) Le *Continuateur de Nangis*, P. 108, et l'auteur anonyme de la *Chron. de Fland.* P. 183, ont avancé que Godemar du Fay s'enfuit à l'approche des Anglois et ne leur opposa pas la moindre résistance. Mais si Godemar du Fay eut été coupable de cette trahison, dont les suites furent si funestes, il n'est pas vraisemblable que Philippe de Valois l'eut épargné, lui qui avoit puni de mort le seigneur de Clisson, les frères de Malestroit et plusieurs autres sur une légère preuve, peut-être même sur le seul soupçon qu'ils étoient d'intelligence avec Édouard. Il paroît donc que du Fay fut malheureux et non traître, et qu'il fut vaincu, parce que le roi d'Angleterre lui étoit supérieur en forces et en talent. D'ailleurs la manière dont Northbury raconte ce

çois; et mainte belle appertise d'armes y eut ce jour faite d'un côté et d'autre : mais finalement les Anglois passèrent outre, à quelque meschef que ce fut, et se traioient (rendoient), ainsi qu'ils passoient, sur les champs. Si passa le roi et le prince de Galles son fils et tous les seigneurs [1]. Depuis ne tinrent les François guère de conroy (ordre); et se partit, qui partir s'en put, du dit passage, comme déconfit. Quand messire Godemar vit le meschef, il se sauva au plus vîte qu'il put; et aussi firent maint de sa route (troupe); et prirent les aucuns le chemin d'Abbeville, et les autres de Saint Riquier. Là eut grand'occision et maint homme mort; car ceux qui étoient à pied ne pouvoient fuir: si en y eut grand'foison de ceux d'Abbeville, de Montreuil, de Rue et de Saint Riquier morts et pris; et dura la chasse plus d'une grosse lieue. Encore n'étoient mie les Anglois tout outre sur le rivage, quand aucuns écuyers des seigneurs de France, qui aventurer se vouloient, spécialement de ceux de l'empire, du roi de Behaigne (Bohême) [2]

fait, dans la lettre qu'on vient de citer, suppose que les François se défendirent assez vaillamment, puisque selon lui les Anglois leur tuèrent *plus de deux mille gens d'armes*. J. D.

(1) L'armée Angloise força le passage de la rivière de Somme le jeudi 24 août jour de St. Barthélemy. (Voy. ci-après la lettre de Michel de Northbury.) J. D.

(2) Les gens d'armes du roi de Bohême voulurent apparemment prendre leur revanche du mauvais succès qu'ils avoient eu peu de jours auparavant dans une tentative qu'ils firent contre l'armée ennemie. Lorsqu'elle fut arrêtée à Grandvilliers, ils attaquèrent l'avant-garde et eurent d'abord quelque avantage; mais le comte de Northampton étant survenu les mit en déroute, leur tua ou fit prisonniers plusieurs hommes d'armes et poursuivit les autres jusqu'auprès d'Amiens. (Voy. la lettre de Northbury.) J. D.

et de messire Jean de Hainaut, vinrent sur eux, et conquirent sur les derniers aucuns chevaux et harnois; et en tuèrent et blessèrent plusieurs sur le rivage qui mettoient peine de passer, afin qu'ils fussent tous outre.

Les nouvelles vinrent au roi Philippe de France, qui chevauchoit fortement cette matinée, et étoit parti d'Airains; et lui fut dit que les Anglois avoient passé la Blanche-Tache et déconfit messire Godemar du Fay et sa route (troupe). De ces nouvelles fut le roi de France moult courroucé, car il cuidoit (croyoit) bien trouver les Anglois sur le rivage de Somme, et là les combattre: si s'arrêta sur les champs et demanda à ses maréchaux qu'il en étoit bon de faire. Ils répondirent: « Sire, vous ne pouvez passer, car le flun (flux) de la mer est jà tout revenu. » Adonc retourna le roi de France tout courroucé, et s'en vint ce jeudi gésir (coucher) à Abbeville; et toutes ses gens suivirent son train; et vinrent les princes et les corps des grands seigneurs loger en la dite ville, et leurs gens ès villages d'environ, car tous n'y pussent mie avoir été logés, tant y en avoit grand'foison.

Or parlerons du roi d'Angleterre, comment il persévéra depuis qu'il eut conquis, sur messire Godemar du Fay, le passage de Blanche-Tache.

CHAPITRE CCLXXXI.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE GUERDONNA (RÉCOMPENSA) LE VARLET QUI LUI AVOIT ENSEIGNÉ LE PASSAGE; ET PUIS S'EN VINT GATANT ET ARDANT (BRULANT) LE PAYS JUSQUES VERS CRÉCY.

QUAND le roi d'Angleterre et ses gens furent outre, et qu'ils eurent mis en chasse leurs ennemis et délivré la place, ils se trairent (retirèrent) bellement et ordonnément ensemble, et arroutèrent (assemblèrent) leur charroy, et chevauchèrent ainsi qu'ils avoient fait au pays de Vexin et de Vymeu, et devant jusques là; et ne s'effrayèrent de rien, puisqu'ils se sentirent outre la rivière de Somme; et regracia (remercia) et loua Dieu le roi d'Angleterre ce jour plusieurs fois, quand si grand'grâce lui avoit fait que trouver passage bon et sûr, et conquis sur ses ennemis, et les avoit déconfits par bataille. Adonc fit là venir le roi d'Angleterre le varlet avant, qui le passage lui avoit enseigné, et le quitta de sa prison, et tous ses compagnons pour l'amour de lui, et lui fit bailler cent nobles d'or et un bon roncin. De celui ne sais-je plus avant.

Depuis chevauchèrent le roi et ses gens tout souef (doux) et tous joyeux; et eurent ce jour en pensée de loger en une bonne et grosse ville que on appelle Noielle, qui près de là étoit. Mais quand ils

surent qu'elle étoit à la comtesse d'Aumale, sœur [1] à messire Robert d'Artois, qui trépassé étoit, ils assurèrent la ville et le pays qui à la dame étoit appartenant, pour l'amour de lui; de quoi elle remercia moult le roi et ses maréchaux. Si allèrent loger plus avant au pays en approchant la Broye [2]; mais ses maréchaux chevauchèrent jusques au Crotoy qui siéd sur mer; et prirent la ville et l'ardirent (brûlèrent) toute [3]; et trouvèrent sur le port grand'foison de nefs, de barges (barques) et de vaisseaux chargés de vins de Poitou, qui étoient à marchands de Saintonge et de la Rochelle; mais ils eurent tantôt tout vendu et en firent les dits maréchaux amener et acharier des meilleurs en l'ost (armée) du roi d'Angleterre qui étoit logé à deux petites lieues de là. Lendemain, bien matin, se délogea le dit roi d'Angleterre, et chevaucha devers Crécy en Ponthieu; et ses deux maréchaux chevauchèrent en deux routes (troupes), l'un à dextre et l'autre à senestre; et vint l'un courir jusques aux portes d'Abbeville et puis se retourna vers Saint Riquier, ardant (brûlant) et exillant (ravageant) le pays; et l'autre au dessous sur la marine (rivage) et vint courir jusques à la ville de Saint Esprit de Rue [4]. Si chevauchèrent

(1) Catherine d'Artois, femme de Jean de Ponthieu comte d'Aumale, étoit la fille et non la sœur de Robert d'Artois. (*Hist. gén. de la mais. de Fr.* T. 1. P. 388.) J. D.

(2) Château sur la rivière d'Authie, peu éloigné de Créci. J. D.

(3) Suivant la lettre de Northbury, ce fut Hugues Spencer qui prit le Crotoi. J. D.

(4) Froissart donne ce nom à la ville de Rue, parce que l'église principale est dédiée au St. Esprit. J. D.

ainsi ce vendredi jusques à heure de midi, que leurs trois batailles se remirent toutes ensemble. Si se logea le dit roi Édouard à (avec) tout son ost (armée) assez près de Crécy en Ponthieu.

CHAPITRE CCLXXXII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE FIT AVISER PAR SES MARÉCHAUX LA PLACE OU IL ORDONNEROIT SES BATAILLES.

BIEN étoit informé le roi d'Angleterre que son adversaire le roi de France le suivoit à (avec) tout son grand effort, et avoit grand désir de combattre à lui, si comme il apparoît; car il l'avoit vîtement poursuivi jusques bien près du passage de Blanche-Tache, et étoit retourné jusques à Abbeville: si dit adonc le roi d'Angleterre à ses gens: « Prenons ci place de terre, car je n'irai plus avant, si aurai vu nos ennemis; et bien y a cause que je les attende, car je suis sur le droit héritage de madame ma mère, qui lui fut donné en mariage; si le veux défendre et calengier (disputer) contre mon adversaire Philippe de Valois. »

Ses gens obéirent tous à son intention et n'allèrent adonc plus avant. Si se logea le roi en pleins champs, et toutes ses gens aussi; et pour ce qu'il savoit bien qu'il n'avoit pas tant de gens, de la huitième partie, que le roi de France avoit, et si vouloit attendre l'aventure et la fortune et combattre, il

avoit mestier (besoin) que il entendît à ses besognes. Si fit aviser et regarder par ses deux maréchaux, le comte de Warwick et messire Godefroy de Harcourt, et messire Regnault de Cobham avec eux, vaillant chevalier durement, le lieu et la place où ils ordonneroient leurs batailles. Les dessus dits chevauchèrent autour des champs et imaginèrent et considérèrent bien le pays et leur avantage : si firent le roi traire (retirer) cette part et toutes manières de gens ; et avoient envoyé leurs coureurs courir par devers Abbeville, pour ce qu'ils savoient bien que le roi de France y étoit et passeroit là la Somme, à savoir si ce vendredi ils se trairoient (retireroient) sur les champs et istroient (sortiroient) d'Abbeville. Ils rapportèrent qu'il n'en étoit nul apparant.

Adonc donna le roi congé à toutes ses gens d'eux traire (retraire) à leurs logis pour ce jour, et lendemain bien matin, au son des trompettes, être tous appareillés, ainsi que pour tantôt combattre en la dite place. Si se trait (retira) chacun, à cette ordonnance, en son logis, et entendirent à remettre à point et refourbir leurs armures. Or parlerons-nous un petit du roi Philippe qui étoit le jeudi au soir venu en Abbeville.

CHAPITRE CCLXXXIII.

COMMENT LE ROI DE FRANCE ENVOYA SES MARÉCHAUX POUR SAVOIR LE CONVENANT (DISPOSITION) DES ANGLOIS; ET COMMENT IL DONNA A SOUPER A TOUS LES SEIGNEURS QUI AVECQUES LUI ÉTOIENT; ET LEUR PRIA QU'ILS FUSSENT AMIS ENSEMBLE.

LE VENDREDI [1] tout le jour se tint le roi de France dedans la bonne ville d'Abbeville, attendant ses gens qui toudis (toujours) lui venoient de tous côtés; et faisoit aussi les aucuns passer outre la dite ville et traire aux champs, pour être plus appareillés lendemain; car c'étoit son intention d'issir (sortir) hors, et combattre ses ennemis, comment qu'il fut. Et envoya le dit roi ce vendredi ses maréchaux, le sire de Saint Venant et messire Charles de Montmorency, hors d'Abbeville, découvrir sur le pays, pour apprendre et savoir la vérité des Anglois. Si rapportèrent les dessus dits au roi, à heure de vespres, que les Anglois étoient logés sur les champs, assez près de Crécy en Ponthieu, et montroient, selon leur ordonnance et leur convenant (disposition), qu'ils attendoient là leurs ennemis. De ce rapport fut le roi de France moult liez (joyeux), et dit que, s'il plaisoit à Dieu, lendemain ils seroient combattus. Si pria le dit roi au souper ce vendredi de

(1) Ce vendredi fut le 25 août, jour de la fête de St. Louis. (Voy. les *Chron. de Fr.* Chap. 39.) J. D.

lez (près) li (lui) tous les hauts princes, qui adonc étoient dedans Abbeville; le roi de Behaigne (Bohême) premièrement, le comte d'Alençon son frère, le comte de Blois son neveu, le comte de Flandre, le duc de Lorraine, le comte d'Auxerre, le comte de Sancerre, le comte de Harcourt, messire Jean de Hainaut et foison d'autres; et fut ce soir en grand'récréation et en grand parlement d'armes, et pria après souper à tous les seigneurs qu'ils fussent l'un à l'autre amis et courtois, sans envie, sans haine et sans orgueil: et chacun lui enconvenança (promit). Encore attendoit le dit roi le comte de Savoie et messire Louis de Savoie son frère, qui devoient venir à (avec) bien mille lances de Savoyens et du Dauphiné; car ainsi étoient eux mandés et retenus et payés de leurs gages à Troyes en Champagne, pour trois mois. Or retournerons-nous au roi d'Angleterre, et vous conterons une partie de son convenant (disposition) [1].

(1) Les imprimés omettent au moins les trois quarts de ce chapitre. J. D.

CHAPITRE CCLXXXIV.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE DONNA A SOUPER A SES COMTES ET BARONS, ET PUIS AU MATIN, LA MESSE OUIE, LUI ET SON FILS ET PLUSIEURS AUTRES REÇURENT LE CORPS NOTRE SEIGNEUR; ET COMMENT IL FIT ORDONNER SES BATAILLES.

CE VENDREDI, si comme je vous ai dit, se logea le roi d'Angleterre à pleins champs à (avec) tout son ost (armée), et se aisèrent de ce qu'ils avoient: ils avoient bien de quoi, car ils trouvèrent le pays gras et plantureux de tous vivres, de vins et de viandes et aussi pour les défaultes (besoins) qui pouvoient avenir, grands pourvéances (provisions) à charroy les suivoient. Si donna le dit roi à souper aux comtes et barons de son ost (armée), leur fit moult grand'chère, et puis leur donna congé d'aller reposer, si comme ils firent. Cette même nuit, si comme je l'ai depuis ouï recorder (raconter), quand toutes ses gens furent parties de lui, et qu'il fut demeuré de-lez (près) ses chevaliers de son corps et de sa chambre, il entra en son oratoire et fut là à genoux et en oraison devant son autel, en priant dévotement Dieu qu'il le laissât lendemain, s'il se combattoit, issir (sortir) de la besogne à son honneur. Après ses oraisons, environ mie-nuit, il alla coucher; et lendemain se leva assez matin par raison, et ouït messe, et le prince de Galles son fils; et s'acommunièrent; et en telle

manière la plus grand'partie de ses gens se confessèrent et mirent en bon état.

Après les messes, le roi commanda à toutes gens eux armer, et issir (sortir) hors de leurs logis et traire (aller) sur les champs en la propre place qu'ils avoient le jour devant avisée; et fit faire le dit roi un grand parc près d'un bois derrière son ost (armée), et là mettre et retraire (retirer) tous chars et charrettes; et fit entrer dedans ce parc tous les chevaux; et demeura chacun homme d'armes et archer à pied; et n'y avoit en ce parc qu'une seule entrée.

En après il fit faire et ordonner par son connétable et ses maréchaux trois batailles : si fut mis et ordonné en la première son jeune fils le prince de Galles et de-lez (près) le dit prince furent élus pour demeurer, le comte de Warwick, le comte de Kenfort, messire Godefroy de Harcourt, messire Regnault de Cobham, messire Thomas Holland, messire Richard de Stanfort, le sire de Man, le sire de la Ware, messire Jean Chandos, messire Barthelemy de Brubbes (Burgherst), messire Robert de Neufville (Neville), messire Thomas Clifford, le sire de Bourchier, le sire Latimer et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers, lesquels je ne sais mie tous nommer : si pouvoient être en la bataille du prince environ huit cents hommes d'armes et deux mille archers et mille brigans[1] parmi les Gallois. Si se trait (retira) moult ordonnément cette bataille sur les champs, chacun sire dessous sa bannière ou son pennon, ou entre ses gens.

(1) Soldats à pied armés à la légère. (Voyez Ducange.) J. A. B.

En la seconde bataille furent le comte de Northampton, le comte d'Arundel, le sire de Roos, le sire de Lucy, le sire de Villebi (Willonghby), le sire de Basset, le sire de Saint Aubin, messire Louis Tueton (Sutton); le sire de Multon, le sire Alaselée (Ashley) [1] et plusieurs autres, et étoient en cette bataille environ cinq cents hommes d'armes et douze cents archers.

La tierce bataille eut le roi pour son corps, et grand'foison, selon l'aisement où il étoit, de bons chevaliers et écuyers: si pouvoient être en sa route (troupe) et arroy environ sept cents hommes d'armes et deux mille archers. Quand ces trois batailles furent ordonnées et que chacun comte, baron et chevalier sut quelle chose il devoit faire, le roi d'Angleterre monta sur un petit palefroy, un blanc bâton en sa main, adextré de ses maréchaux, et puis alla tout le pas de rang en rang, en admonestant et priant les comtes, les barons et les chevaliers qu'ils voulussent entendre et penser pour son honneur garder, et défendre son droit et leur disoit ces langages en riant si doucement et de si liée (joyeuse) chère, que qui fut tout déconforté si se put-il reconforter en lui oyant et regardant. Et quand il eut ainsi visité toutes ses batailles, et ses gens admonestés et priés de bien faire la besogne, il fut heure de haute tierce [2]; si se retrait (retira) en sa bataille, et ordonna que toutes gens mangeassent à leur aise et bussent un coup. Ainsi fut fait comme il l'ordonna; et mangèrent et burent tout à

(1) Johnes dans sa traduction dit lord Lascels.) J. A. B.

(2) Près de midi. J. D.

loisir; et puis retroussèrent pots, barrils et leurs pourvéances (provisions) sur leurs charriots, et revinrent en leurs batailles, ainsi que ordonnés étoient par les maréchaux; et s'assirent tous à terre, leurs bassinets et leurs arcs devant eux, en eux reposants pour être plus frais et plus nouveaux quand leurs ennemis viendroient; car telle étoit l'intention du roi d'Angleterre que là il attendroit son adversaire le roi de France, et se combattroit à lui et à sa puissance.

CHAPITRE CCLXXXV.

COMMENT LE ROI DE FRANCE, LA MESSE OUÏE, SE PARTIT D'ABBEVILLE A (AVEC) TOUT SON OST (ARMÉE); ET COMMENT IL ENVOYA QUATRE DE SES CHEVALIERS POUR AVISER LE CONROY (ORDRE) DES ANGLOIS.

LE SAMEDI [1] au matin se leva le roi de France assez matin et ouït messe en son hôtel dedans Abbeville, en l'abbaye Saint Pierre où il étoit logé, et aussi firent tous les seigneurs, le roi de Behaigne (Bohême), le comte d'Alençon, le comte de Blois, le comte de Flandre, le duc de Lorraine et tous les chefs des grands seigneurs qui dedans Abbeville étoient arrêtés. Et sachez que le vendredi ils ne logèrent mie tous dedans Abbeville, car ils n'eussent pu, mais ès villages d'environ; et grand'foison en y eut à Saint Riquier, qui est une bonne ville fermée. Après soleil levant, ce samedi, se partit le roi de France d'Abbeville, et issit (sortit) des portes; et y

(1) Le 26 d'août. J. D.

avoit si grand'foison de gens d'armes que merveille seroit à penser. Si chevaucha le dit roi tout souef (doux) pour surattendre ses gens, le roi de Behaigne (Bohême) et messire Jean de Hainaut en sa compagnie.

Quand le roi et sa grosse route (troupe) furent éloignés la ville d'Abbeville environ deux lieues, en approchant les ennemis, si lui fut dit: «Sire, ce seroit bon que vous fissiez entendre à ordonner vos batailles, et fissiez toutes manières de gens de pied passer devant, par quoi ils ne soient point foulés de ceux de cheval, et que vous envoyez trois ou quatre de vos chevaliers devant chevaucher, pour aviser vos ennemis, ni en quel état ils sont.» Ces paroles plurent bien au dit roi et y envoya quatre moult vaillants chevaliers, le Moine de Basele [1], le seigneur de Noyers, le seigneur de Beaujeu, et le seigneur d'Aubigny. Ces quatre chevaliers chevauchèrent si avant

(1) On lit dans plusieurs manuscrits et dans les imprimés, le *Moyne de Basele*. L'éditeur de *l'hist.* du P. Daniel (T. 5. P. 386), trompé par la leçon du Froissart imprimé a cru trouver en Champagne la maison de ce chevalier: *Elle subsiste encore*, dit-il, *en plusieurs branches dont l'aînée est connue en Champagne, sous le nom de le Basele d'Argenteuille.* Un savant de Suisse, connu par plusieurs ouvrages estimables (M. Sinner, *Catalog. Codic. Manuscrits. Bibliot. Bernensis*, T. 12. P. 238.), revendique ce chevalier pour son pays, et prétend qu'il sortoit d'une maison illustre de Bâle, appelée le *Moyne*, très célèbre dans l'histoire de la Suisse. Il appuie son opinion sur l'autorité d'*Egidius Tschudius*, auteur d'une *Chronique de Suisse* qui appelle ce chevalier *Monachus Basileensis*, et sur le manuscrit de Froissart de la bibliothèque de Berne, dans lequel il est nommé le *Moyne de Basele*. Sans prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre, nous dirons seulement que la leçon de presque tous nos manuscrits est conforme à celle du manuscrit de Berne. J. D.

qu'ils approchèrent de moult près les Anglois et que ils purent bien aviser et imaginer une grand'partie de leur affaire. Et bien virent les Anglois qu'ils étoient là venus pour eux voir: mais ils n'en firent semblant et les laissèrent en paix tout bellement revenir.

Or retournèrent arrière ces quatre chevaliers devers le roi de France et les seigneurs de son conseil, qui chevauchoient le petit pas, en eux surattendant: si s'arrêtèrent sur les champs sitôt qu'ils les virent venir. Les dessus dits rompirent la presse et vinrent jusques au roi. Adonc leur demanda le roi tout haut: « Seigneurs, quelles nouvelles? » Ils regardèrent tous l'un à l'autre, sans mot sonner; car nul ne vouloit parler devant son compagnon, et disoient l'un à l'autre: « Sire, parlez au roi, je ne parlerai point devant vous. » Là furent-ils en estrif (lutte) une espace que nul ne vouloit, par honneur, soi avancer de parler. Finalement issit (sortit) de la bouche du roi l'ordonnance qu'il commanda au Moine de Basele, que on tenoit ce jour l'un des plus chevalereux et vaillant chevalier du monde, qui plus avoit travaillé de son corps, qu'il en dit son entente (intention); et étoit ce chevalier au roi de Behaigne (Bohême) qui s'en tenoit pour bien paré, quand il l'avoit de-lez (près) lui.

CHAPITRE CCLXXXVI.

COMMENT LE MOINE DE BASELE CONSEILLA AU ROI DE FRANCE FAIRE ARRÊTER SES GENS EN MY (MILIEU) LES CHAMPS ET ORDONNER SES BATAILLES.

« SIRE, ce dit le Moine de Basele, je parlerai puisqu'il vous plaît, sous la correction de mes compagnons. Nous avons chevauché; si avons vu et considéré le convenant (disposition) des Anglois; sachez qu'ils sont mis et arrêtés en trois batailles, bien et faiticement (régulièrement), et ne font nul semblant qu'ils doivent fuir, mais vous attendent, à ce qu'ils montrent. Si conseille de ma partie, sauf toujours le meilleur conseil, que vous fassiez toutes vos gens ci arrêter sur les champs et loger pour cette journée; car ainçois (avant) que les derniers puissent venir jusques à eux, et que vos batailles soient ordonnées, il sera tard; si seront vos gens lassés et travaillés (fatigués) et sans arroy (ordre), et vous trouverez vos ennemis frais et nouveaux et tous pourvus de savoir quelle chose ils doivent faire: si pourrez le matin vos batailles ordonner plus mûrement et mieux, et par plus grand loisir aviser vos ennemis par lequel lez (côté) on les pourra combattre; car soyez tout sûr qu'ils vous attendront. »

Ce conseil et avis plut grandement bien au roi de France; et commanda que ainsi fut fait que ledit Moine avoit parlé. Si chevauchèrent les deux maré-

chaux, l'un devant, l'autre derrière, en disant et commandant aux bannerets: « Arrêtez bannières, de par le roi, au nom de Dieu et de monseigneur Saint Denis. » Ceux qui étoient premiers, à cette première ordonnance s'arrêtèrent, et les derniers non, mais chevauchèrent toujours avant, et disoient qu'ils ne s'arrêteroient point jusques à ce qu'ils fussent aussi avant que les premiers étoient. Et quand les premiers véoient (voyoient) qu'ils les approchoient, ils chevauchoient avant: ainsi par grand orgueil et par grand boubant (vanité) fut demenée cette chose; car chacun vouloit surpasser son compagnon; et ne put être crue ni ouïe la parole du vaillant chevalier: dont il leur en meschey (arriva mal) si grandement comme vous orrez (entendrez) recorder assez brièvement. Ni aussi le roi ni ses maréchaux ne purent adonc être maîtres de leurs gens, car il y avoit si grands gens et si grand nombre de grands seigneurs, que chacun vouloit là montrer sa puissance.

Si chevauchèrent en cet état, sans arroy (ordre) et sans ordonnance, si avant qu'ils approchèrent leurs ennemis et qu'ils les véoient (voyoient) en leur présence. Or fut moult grand blâme pour les premiers, et mieux leur valut être ordonnés à l'ordonnance du vaillant chevalier que ce qu'ils firent; car sitôt qu'ils virent leurs ennemis, ils reculèrent tout à un fait, si désordonnément que ceux qui derrière étoient s'en ébahirent et cuidèrent (crurent) que les premiers se combattissent et qu'ils fussent jà déconfits; et eurent adonc bien espace d'aller devant,

s'ils voulurent; de quoi aucuns y allèrent, et aucuns se tinrent tous cois.

Là y avoit sur les champs si grand peuple de communauté (bourgeoisie) que sans nombre; et en étoient les chemins tous couverts entre Abbeville et Crécy; et quand ils durent approcher leurs ennemis, à trois lieues près ils sachèrent (tirèrent) leurs épées et écrièrent: «A la mort, à la mort!» Et si ne véoient (voyoient) nullui (personne).

CHAPITRE CCLXXXVII.

COMMENT LE ROI DE FRANCE COMMANDA A SES MARÉCHAUX FAIRE COMMENCER LA BATAILLE PAR LES GÉNOIS; ET COMMENT LES DITS GÉNOIS FURENT TOUS DÉCONFITS.

IL N'EST nul homme, tant fut présent à cette journée, ni eut bon loisir d'aviser et imaginer toute la besogne ainsi qu'elle alla, qui en sut ni put imaginer, ni recorder la vérité, spécialement de la partie des François, tant y eut pauvre arroy et ordonnance en leurs conrois (disposition); et ce que j'en sais, je l'ai su le plus par les Anglois, qui imaginèrent bien leur convenant (ordre), et aussi par les gens messire Jean de Hainaut, qui fut toujours de-lez (près) le roi de France.

Les Anglois qui ordonnés étoient en trois batailles, et qui séoient jus (bas) à terre tout bellement, sitôt qu'ils virent les François approcher, ils se

levèrent moult ordonnément, sans nul effroi, et se rangèrent en leurs batailles, celle du prince tout devant, leurs archers mis en manière d'une herse, et les gens d'armes au fond de la bataille. Le comte de Northampton et le comte d'Arundel et leur bataille, qui faisoient la seconde, se tenoient sur aile bien ordonnément et avisés et pourvus pour conforter le prince, si besoin étoit. Vous devez savoir que ces seigneurs, rois, ducs, comtes, barons François ne vinrent mie jusques là tous ensemble, mais l'un devant, l'autre derrière, sans arroy et sans ordonnance. Quand le roi Philippe vint jusques sur la place où les Anglois étoient de là arrêtés et ordonnés, et il les vit, le sang lui mua, car il les héoit (haïssoit) et ne se fut adonc nullement refrené (retenu) ni abstenu d'eux combattre; et dit à ses maréchaux: « Faites passer nos Génois devant et commencer la bataille, au nom de Dieu et de monseigneur St. Denis. » Là avoit, de ces dits Génois arbalétriers, environ quinze mille qui eussent eu aussi cher néant que commencer adonc la bataille; car ils étoient durement las et travaillés (fatigués) d'aller à pied ce jour plus de six lieues, tous armés, et de leurs arbalètres porter; et dirent adonc à leurs connétables (commandants) qu'ils n'étoient mie adonc ordonnés de faire nul grand exploit de bataille. Ces paroles volèrent jusques au comte d'Alençon, qui en fut durement courroucé et dit: « On se doit bien charger de telle ribaudaille qui faillent (manquent) au besoin. »

Entrementes (pendant) que ces paroles couroient et que ces Génois se reculoient et se détrioient

(différoient), descendit une pluie du ciel, si grosse et si épaisse, que merveilles, et un tonnerre et un esclistre (éclair) [1] moult grand et moult horrible. Paravant cette pluie, pardessus les batailles, autant d'un côté que d'autre, avoient volé si grand'foison de corbeaux que sans nombre, et demené le plus grand tempêtis du monde. Là disoient aucuns sages chevaliers que c'étoit un signe de grand'bataille et de grand'effusion de sang.

Après toutes ces choses se commença l'air à éclaircir et le soleil à luire bel et clair. Si l'avoient les François droit en l'œil et les Anglois par derrière. Quand les Génois furent tous recueillis et mis ensemble, et ils durent approcher leurs ennemis, ils commencèrent à crier si très haut que ce fut merveilles, et le firent pour ébahir les Anglois: mais les Anglois se tinrent tous cois, ni oncques n'en firent semblant. Secondement encore crièrent eux ainsi, et puis allèrent un petit pas avant: et les Anglois restoient tous cois, sans eux mouvoir de leur pas. Tiercement encore crièrent moult haut et moult clair, et passèrent avant, et tendirent leurs arbalètres et commencèrent à traire (tirer). Et ces archers d'Angleterre, quand ils virent cette ordonnance, passèrent un pas en avant, et puis firent voler ces sagettes (flèches) de grand'façon, qui entrèrent et descendirent si ouniement (à la fois) sur ces Génois que ce

(1) Plusieurs manuscrits portent, *Esclipse*: mais il est certain qu'il n'y eut point d'éclipse le 26 août, jour de la bataille de Crécy; ainsi cette leçon ne sauroit être admise, à moins qu'on n'entende par le mot *Eclipse*, l'obscurité qui précède ordinairement un grand orage. J. D.

sembloit neige. Les Génois qui n'avoient pas appris à trouver tels archers que sont ceux d'Angleterre, quand ils sentirent ces sagettes (flèches) qui leur perçoient bras, têtes et banlevre [1], furent tantôt déconfits et coupèrent les plusieurs les cordes de leurs arcs et les aucuns les jetoient jus (à bas): si se mirent ainsi au retour.

Entre eux et les François [2] avoit une grand'haie de gens d'armes, montés et parés moult richement, qui regardoient le convenant (disposition) des Génois; si que quand ils cuidèrent (crurent) retourner, ils ne purent; car le roi de France, par grand mautalent (mécontentement), quand il vit leur pauvre arroy, et qu'ils se déconfisoient ainsi, commanda et dit: « Or tôt, tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. » Là vissiez gens d'armes en tous lez (côtés) entre eux férir et frapper sur eux, et les plusieurs trébucher et cheoir parmi eux, qui oncques puis ne se relevèrent. Et toujours traioient (tiroient) les Anglois en la plus grand'presse, qui rien ne perdoient de leur trait; car ils empalloient et féroient parmi le corps ou parmi les membres gens et chevaux qui là chéoient (tomboient) et trébuchoient à grand meschef; et ne pouvoient être relevés, si ce n'étoit par force et par grand'aide de gens. Ainsi se commença la bataille entre la Broye et Crécy en Ponthieu, ce samedi à heure de vespres.

(1) Le tour de la bouche, le visage. J. D.

(2) La plupart des manuscrits portent, *les Anglois*. On sent assez que cette leçon ne sauroit être bonne. J. D.

CHAPITRE CCLXXXVIII.

COMMENT LE ROI DE BEHAIGNE (BOHÊME), QUI GOUTTE NE VÉOIT (VOYOIT), SE FIT MENER EN LA BATAILLE ET Y FUT MORT LUI ET LES SIENS; ET COMMENT SON FILS LE ROI D'ALLEMAGNE S'ENFUIT. (1)

LE VAILLANT et gentil roi de Behaigne (Bohême), qui s'appeloit messire Jean de Luxembourg, car il fut fils de l'empereur Henri de Luxembourg, entendit par ses gens que la bataille étoit commencée; car quoi qu'il fut là armé et en grand arroy, si ne véoit (voyoit) il goutte et étoit aveugle. Si demanda aux chevaliers qui de-lez (près) lui étoient comment l'ordonnance de leurs gens se portoit. Cils (ceux-ci) lui en recordèrent (racontèrent) la vérité et lui dirent: « Monseigneur, ainsi et ainsi est; tous les Génois sont déconfits, et a commandé le roi à eux tous tuer; et toutes fois entre nos gens et eux a si grand toullis (désordre) que merveilles, car ils chéent (tombent) et trébuchent l'un sur l'autre, et nous empêchent trop grandement. » — « Ha, répondit le roi de Behaigne (Bohême), c'est un petit signe pour nous. » Lors demanda-t-il après le roi d'Allemagne son fils et dit: « Où est messire Charles mon fils? » Cils (ceux-ci) répondirent: « Monseigneur, nous ne savons; nous créons (croyons) bien qu'il soit d'au-

(1) Les imprimés abrègent si considérablement ce chapitre et le suivant, qu'ils sont presque méconnoissables. J. D.

tre part et qu'il se combatte.» Adonc, dit le roi à ses gens à (avec) une grand'vaillance: « Seigneurs, vous êtes mes hommes, mes amis et mes compagnons; à la journée d'huy je vous prie et requiers très spécialement que vous me meniez si avant que je puisse férir un coup d'épée. » Et ceux qui de-lez (près) lui étoient, et qui son honneur et leur avancement aimoient, lui accordèrent. Là étoit le Moine de Basele à son frein, qui enuis (avec peine) l'eut laissé; et aussi eussent plusieurs bons chevaliers de la comté de Luxembourg qui étoient tous de-lez (près) lui: si que pour eux acquitter et qu'ils ne le perdissent en la presse, ils se lièrent par les freins de leurs chevaux tous ensemble, et mirent le roi leur seigneur tout devant, pour mieux accomplir son désir; et ainsi s'en allèrent sur leurs ennemis.

Bien est vérité que de si grands gens d'armes et de si noble chevalerie et tel foison que le roi de France avoit là, il issit (sortit) trop peu de grands faits d'armes; car la bataille commença tard; et si étoient les François fort las et travaillés (fatigués), ainsi qu'ils venoient. Toutes fois les vaillants hommes et les bons chevaliers pour leur honneur chevauchoient toujours avant et avoient plus cher à mourir, que fuite vilaine leur fut reprochée. Là étoient le comte d'Alençon, le comte de Blois, le comte de Flandre, le duc de Lorraine, le comte de Harcourt, le comte de Saint Pol, le comte de Namur, le comte d'Auxerre, le comte d'Aumalle, le comte de Sancerre, le comte de Salebruche (Saarbruck), et tant de comtes, de barons et de chevaliers que sans nombre.

Là étoit messire Charles de Behaigne (Bohême), qui s'appeloit et écrivoit jà roi d'Allemagne et en portoit les armes, qui vint moult ordonnément jusques à la bataille; mais quand il vit que la chose alloit mal pour eux, il s'en partit: je ne sais pas quel chemin il prit. Ce ne fit mie le bon roi son père, car il alla si avant sur ses ennemis que il férit un coup d'épée, voire (même) trois, voire quatre, et se combattit moult vaillamment; et aussi firent tous ceux qui avec lui étoient pour l'accompagner; et si bien le servirent, et si avant se boutèrent sur les Anglois, que tous y demeurèrent, ni oncques nul ne s'en partit; et furent trouvés lendemain sur la place autour de leur seigneur et leurs chevaux tous alloiés (attachés) ensemble.

CHAPITRE CCLXXXIX.

Comment messire Jean de Hainaut conseille au roi Philippe qu'il se retraie (retire); et comment le comte d'Alençon et le comte de Flandre se combattirent longuement et vaillamment.

Vous devez savoir que le roi de France avoit grand'angoisse au cœur, quand il véoit (voyoit) ses gens ainsi déconfire et fondre l'un sur l'autre, par une poignée de gens que les Anglois étoient: si en demanda conseil à messire Jean de Hainaut qui de-lez (près) lui étoit. Le dit messire Jean de Hainaut lui répondit et dit: « Certes, sire, je ne vous

saurois conseiller le meilleur pour vous, si ce n'étoit que vous vous retraissiez (retirassiez) et missiez à sauveté, car je n'y vois point de recouvrer (remède); il sera tantôt tard; si pourriez aussi bien chevaucher sur vos ennemis et être perdu, que entre vos amis. »

Le roi qui tout frémissoit d'ire (colère) et de mautalent (mécontentement), ne répondit point adonc, mais chevaucha encore un petit plus avant; et lui sembla qu'il se vouloit adresser devers son frère le comte d'Alençon, dont il véoit (voyoit) les bannières sur une petite montagne; lequel comte d'Alençon descendit moult ordonnément sur les Anglois et les vint combattre, et le comte de Flandre d'autre part. Si vous dis que ces deux seigneurs et leurs routes (troupes) en costiant (côtoyant) les archers, s'en vinrent jusques à la bataille du prince, et là se combattirent moult longuement et moult vaillamment; et volontiers y fut le roi venu, s'il eut pu, mais il y avoit une si grand'haie d'archers et de gens d'armes au devant que jamais ne put passer, car tant plus venoit et plus éclaircissoit son conroy (ordre).

Ce jour au matin avoit donné le roi Philippe au dit messire Jean de Hainaut un noir coursier, durement grand et bel, lequel messire Jean l'avoit baillé à un sien chevalier messire Thierri de Senseilles (Senzelles), qui portoit sa bannière: dont il avint que le chevalier monté sur le coursier, la bannière messire Jean de Hainaut devant lui, transperça tous les conrois (rangs) des Anglois; et quand il fut

hors et outre, au prendre son retour il trébucha parmi un fossé, car il étoit durement blessé; et y eut été mort sans remède, mais son page, sur son coursier, autour des batailles l'avoit poursuivi; et le trouva si à point qu'il gissoit là et ne se pouvoit ravoir. Il n'avoit autre empêchement que du cheval; car les Anglois n'issoient (sortoient) point de leurs batailles pour nullui (personne) prendre ni gréver. Lors descendit le page, et fit tant que son maître fut relevé et remonté: ce beau service lui fit-il. Et sachez que le sire de Senseilles (Senzelles) ne revint mie arrière par le chemin qu'il avoit fait; et aussi, au voir (vrai) dire, il n'eut pu.

CHAPITRE CCXC.

COMMENT CEUX DE LA BATAILLE AU PRINCE DE GALLES ENVOYÈRENT AU ROI D'ANGLETERRE POUR AVOIR SECOURS; ET COMMENT LE ROI LEUR RÉPONDIT.

CETTE bataille faite ce samedi entre la Broye et Crécy fut moult félonneuse et très horrible; et y avinrent plusieurs grands faits d'armes qui ne vinrent mie tous à connoissance; car quand la bataille commença, il étoit jà moult tard. Ce gréva plus les François que autre chose, car plusieurs gens d'armes, chevaliers et écuyers, sur la nuit, perdoient leurs maîtres et leurs seigneurs: si wancroient (erroient) parmi les champs, et s'embattoient souvent, à (avec) petite ordonnance, entre les Anglois ou tan-

tôt ils étoient envahis et occis; ni nul étoit pris à rançon ni à merci, car entre eux ils l'avoient ainsi au matin ordonné, pour le grand nombre de peuple dont ils étoient informés qui les suivoit [1]. Le comte Louis de Blois, neveu du roi Philippe et du comte d'Alençon, s'en vint avec ses gens dessous sa bannière combattre aux Anglois, et là se porta-t-il moult vaillamment, et aussi fit le duc de Lorraine. Et dirent les plusieurs que si la bataille eut aussi bien été commencée au matin qu'elle fut sur le vespre, il y eut eu entre les François plusieurs grands recouvrances et grands appertises d'armes, qui point n'y furent. Si y eut aucuns chevaliers et écuyers François et de leur côté, tant Allemands comme Savoisiens, qui par force d'armes rompirent la bataille des archers du prince, et vinreut jusques aux gens d'armes combattre aux épées, main à main, moult vaillamment; et là eut fait plusieurs grands appertises d'armes; et y furent, du côté des Anglois, très bons chevaliers, messire Regnault de Cobham et messire Jean Chandos; et aussi furent plusieurs autres, lesquels je ne puis mie tous nommer, car là de-lez (près) le prince étoit toute la fleur de chevalerie d'Angleterre.

Et adonc le comte de Northampton et le comte d'Arundel, qui gouvernoient la seconde bataille et se tenoient sur aile, vinrent rafraîchir la bataille du dit prince, et bien en étoit besoin; car autrement elle eut eu à faire; et pour le péril où ceux qui gou-

(1) Les imprimés omettent cette phrase et la suivante, et abrègent presque partout le récit de cette bataille. J. D.

vernoient et servoient le prince se véoient (voyoient), ils envoyèrent un chevalier de leur conroy (rang) devers le roi d'Angleterre, qui se tenoit plus à mont sur la motte d'un moulin à vent, pour avoir aide. Si dit le chevalier, quand il fut venu jusques au roi: « Monseigneur, le comte de Warwick, le comte de Kenfort et messire Regnault de Cobham, qui sont de-lez (près) le prince votre fils, ont grandement à faire, et les combattent les François moult aigrement, pourquoi ils vous prient que vous et votre bataille les venez conforter et aider à ôter de ce péril, car si cet effort monteplie (multiplie) longuement et s'efforce ainsi, ils se doutent (craignent) que votre fils n'ait beaucoup à faire. » Lors répondit le roi et demanda au chevalier, qui s'appeloit messire Thomas de Norwich: « Messire Thomas, mon fils est-il mort, ou aterré (renversé), ou si blessé qu'il ne se puisse aider ? » Cil (celui-ci) répondit: « Nennin, monseigneur, si Dieu plaît; mais il est en dur parti d'armes; si auroit bien mestier (besoin) de votre aide. » — « Messire Thomas, dit le roi, or retournez devers lui et devers ceux qui ci vous ont envoyé et leur dites, de par moi, qu'ils ne m'envoient meshuy (maintenant) requerre (chercher), pour aventure qui leur avienne, tant que mon fils soit en vie; et leur dites que je leur mande qu'ils laissent à l'enfant gagner ses éperons; car je veux, si Dieu l'a ordonné, que la journée soit sienne, et que l'honneur lui en demeure et à ceux en quelle charge je l'ai baillé. » Sur ces paroles retourna le chevalier à ses maîtres et leur recorda (raconta) tout

ce que vous avez ouï; laquelle réponse les encouragea grandement; et se reprirent en eux-mêmes de ce qu'ils l'avoient là envoyé: si furent meilleurs chevaliers que devant; et y firent plusieurs grands appertises d'armes, ainsi qu'il apparut, car la place leur demeura à leur honneur.

CHAPITRE CCXCI.

COMMENT LE COMTE DE HARCOURT, LE COMTE D'ALENÇON, LE COMTE DE FLANDRE, LE COMTE DE BLOIS, LE DUC DE LORRAINE ET PLUSIEURS AUTRES GRANDS SEIGNEURS FURENT DÉCONFITS ET MORTS.

ON DOIT bien croire et supposer que là où il avoit tant de vaillants hommes, et si grand'multitude de peuple, et où tant et telle foison de la partie des François en demeurèrent sur la place, qu'il y eut fait ce soir plusieurs grands appertises d'armes, qui ne vinrent mie toutes à connoissance. Il est bien vrai que messire Godefroy de Harcourt, qui étoit de-lez (près) le prince et en sa bataille, eut volontiers mis peine et entendu à ce que le comte de Harcourt son frère eut été sauvé; car il avoit ouï recorder (raconter) à aucuns Anglois que on avoit vu sa bannière, et qu'il étoit avec ses gens venu combattre aux Anglois. Mais le dit messire Godefroy n'y put venir à temps; et fut là mort sur la place le dit comte et aussi fut le comte d'Aumalle son neveu. D'autre part le comte d'Alençon et le comte de

Flandre se combattoient moult vaillamment aux Anglois, chacun dessous sa bannière et entre ses gens; mais ils ne purent durer ni résister à la puissance des Anglois, et furent là occis sur la place, et grand'foison de bons chevaliers et écuyers de-lez (près) eux, dont ils étoient servis et accompagnés. Le comte Louis de Blois et le duc de Lorraine son serourge (beau-frère) avec leurs gens et leurs bannières se combattoient d'autre part moult vaillamment, et étoient enclos d'une route (troupe) d'Anglois et de Gallois, qui nullui (personne) ne prenoient à merci. Là firent eux de leurs corps plusieurs grands appertises d'armes, car ils étoient moult vaillants chevaliers et bien combattants; mais toutes fois leur prouesse ne leur valut rien, car ils demeurèrent sur la place, et tous ceux qui de-lez (près) eux étoient. Aussi fit le comte d'Auxerre, qui étoit moult vaillant chevalier, et le comte de Saint Pol, et tant d'autres que merveilles seroit à recorder (raconter).

CHAPITRE CCXCII.

COMMENT LE ROI DE FRANCE SE PARTIT LUI CINQUIÈME DE BARONS TANT SEULEMENT DE LA BATAILLE DE CRÉCY, EN LAMENTANT ET COMPLAIGNANT DE SES GENS.

Sur le vespre tout tard, ainsi que à jour faillant, se partit le roi Philippe, tout déconforté, il y avoit

bien raison, lui cinquième de barons tant seulement. C'étoient messire Jean de Hainaut, le premier et le plus prochain de lui, le sire de Montmorency, le sire de Beaujeu, le sire d'Aubigny et le sire de Montsault. Si chevaucha le dit roi tout lamentant et complaignant ses gens, jusques au châtel de la Broye. Quand il vint à la porte, il la trouva fermée et le pont levé, car il étoit toute nuit, et faisoit moult brun et moult épais. Adonc fit le roi appeler le châtelain, car il vouloit entrer dedans. Si fut appelé, et vint avant sur les guérites; et demanda tout haut: « Qui est là qui heurte à cette heure ? » Le roi Philippe qui entendit la voix, répondit et dit: « Ouvrez, ouvrez, châtelain, c'est l'infortuné roi de France. [1] » Le châtelain saillit (sortit) tantôt avant, qui reconnut la parole du roi de France, et qui bien savoit que jà les leurs étoient déconfits, par aucuns fuyants qui étoient passés dessous le châtel. Si abaissa le pont et ouvrit la porte. Lors entra le roi dedans, et toute sa route (troupe). Si furent là jusques à mie nuit; et n'eut mie le roi conseil qu'il y demeurât ni s'enserrât (enfermât) là dedans. Si but un coup, et aussi firent ceux qui avec lui étoient, et puis s'en partirent, et issirent (sortirent) du châtel, et montèrent à cheval, et prirent guides pour eux mener, qui connoissoient le pays: si entrèrent à chemin environ mie nuit, et chevauchèrent tant que au point du jour ils entrèrent

(1) Les imprimés disent *C'est la fortune de France.* Je n'ai trouvé cette leçon dans aucun des manuscrits que j'ai collationnés. J. D.

en la bonne ville de Amiens. Là s'arrêta le roi et se logea en une abbaye, et dit qu'il n'iroit plus avant tant qu'il sut la vérité de ses gens, lesquels y étoient demeurés et lesquels étoient échappés. Or retournerons à la déconfiture de Crécy et à l'ordonnance des Anglois, et comment ce samedi que la bataille fut, et le dimanche au matin, ils persévérèrent.

CHAPITRE CCXCIII.

CY DIT COMMENT MESSIRE JEAN DE HAINAUT FIT PARTIR LE ROI DE FRANCE DE LA BATAILLE, AINSI COMME PAR FORCE [1].

Vous devez savoir que la déconfiture et la perte pour les François fut moult grande et moult horrible, et que trop y demeurèrent sur les champs de nobles et vaillants hommes, ducs, comtes, barons et chevaliers, par lesquels le royaume de France fut depuis moult affoibli d'honneur, de puissance et de conseil. Et sachez que si les Anglois eussent chassé, ainsi qu'ils firent à Poitiers, encore en fut trop plus demeuré, et le roi de France même: mais nennin; car le samedi oncques ne se partirent de leurs conrois (rangs) pour chasser après homme, et se tenoient sur leur pas, gardants leur place, et se défendoient à ceux qui les assailloient. Et tout ce sauva

(1) Ce chapitre manque dans les imprimés à la réserve de deux ou trois articles que les copistes ont transposés et fondus dans le chapitre précédent. J. D.

le roi de France d'être pris, car le dit roi demeura tant sur la place, assez près de ses ennemis, si comme dessus est dit, qu'il fut moult tard; et n'avoit à son département pas plus de soixante hommes, uns et autres. Et adonc le prit messire Jean de Hainaut par le frein, qui l'avoit à garder et à conseiller, et qui jà l'avoit remonté une fois, car du trait on avoit occis le coursier du roi, et lui dit: «Sire, venez-vous-en, il est temps, ne vous perdez mie si simplement; si vous avez perdu cette fois, vous recouvrerez une autre. » Et l'emmena le dit messire Jean de Hainaut comme par force. Si vous dis que ce jour les archers d'Angleterre portèrent grand confort à leur partie, car par leur trait les plusieurs disent que la besogne se parfit, combien qu'il y eut bien aucuns vaillants chevaliers de leur côté qui vaillamment se combattirent de la main, et qui moult y firent de belles appertises d'armes et de grands recouvrances. Mais on doit bien sentir et connoître que les archers y firent un grand fait; car par leur trait, de commencement, furent les Génois déconfits, qui étoient bien quinze mille, ce qui leur fut un grand avantage; car trop grand' foison de gens d'armes richement armés et parés et bien montés, ainsi que on se montoit adonc, furent déconfits et perdus par les Génois, qui trébuchoient parmi eux, et s'entoulloient (embarrassoient) tellement qu'ils ne se pouvoient lever ni ravoir. Et là entre les Anglois avoit pillards et ribaux, Gallois et Cornouaillois qui poursuivoient gens d'armes et

archers, qui portoient grands coutilles (1), et venoient entre leurs gens d'armes et leurs archers qui leur faisoient voie, et trouvoient ces gens en ce danger, comtes, barons, chevaliers et écuyers; si les occioient (tuoient) sans merci, comme (quelque) grand sire qu'il fut. Par cet état en y eut ce soir plusieurs perdus et murdris (tués), dont ce fut pitié et dommage, et dont le roi d'Angleterre fut depuis courroucé que on ne les avoit pris à rançon; car il y eut grand'quantité de seigneurs morts.

CHAPITRE CCXCIV.

COMMENT LE DIMANCHE AU MATIN, APRÈS LA DÉCONFITURE DE CRÉCY, LES ANGLOIS DÉCONFIRENT CEUX DE ROUEN ET DE BEAUVAIS.

QUAND la nuit ce samedi fut toute venue et que on n'oyoit mais ni crier, ni jupper (appeler), ni renommer aucune enseigne ni aucun seigneur, si tinrent les Anglois à avoir la place pour eux, et leurs ennemis déconfits. Adonc allumèrent-ils en leur ost (armée) grand'foison de fallots et de tortis (torches), pour ce qu'il faisoit moult brun; et lors s'avala (descendit) le roi Édouard, qui encore tout ce jour n'avoit mis son bassinet, et s'en vint à (avec) toute sa bataille moult ordonnément devers le prince son fils; si l'accolla et baisa, et lui dit: « Beau fils, Dieu vous d[illegible] t

(1) Sorte de sabre à deux tranchants. J. A. B.

(donne) bonne persévérance; vous êtes mon fils, car loyalement vous vous êtes hui acquitté; si êtes digne de tenir terre. » Le prince à cette parole s'inclina tout bas et se humilia en honorant le roi son père; ce fut raison.

Vous devez savoir que grand léesce (liesse) de cœur et grand'joie fut là entre les Anglois, quand ils virent et sentirent que la place leur étoit demeurée et que la journée avoit été pour eux: si tinrent cette aventure pour belle et à grand'gloire, et en louèrent et regracièrent (remercièrent) les seigneurs et les sages hommes moult grandement, et par plusieurs fois cette nuit notre seigneur qui telle grâce leur avoit envoyée.

Ainsi passèrent cette nuit sans nul boban (réjouissance); car le roi d'Angleterre ne vouloit mie que aucun s'en fesist (fit). Quand vint au dimanche au matin, il fit grand'bruine (brouillard), et telle que à peine pouvoit-on voir loin un arpent de terre: dont se partirent de l'ost (armée), par l'ordonnance du roi et de ses maréchaux, environ cinq cents hommes d'armes et deux mille archers, pour chevaucher à savoir si ils trouveroient nullui (personne) ni aucun François qui se fussent recueillis. Ce dimanche au matin s'étoient partis d'Abbeville et de Saint Riquier en Ponthieu les communautés (bourgeois) de Rouen et de Beauvais, qui rien ne savoient de la déconfiture qui avoit été faite le samedi: si trouvèrent, à male étreine pour eux, en leur encontre ces Anglois qui chevauchoient et se boutèrent entre eux, et cuidèrent (crurent) de premier que ce fut de leurs gens. Sitôt

que les Anglois les ravisèrent, ils leur coururent sus de grand'manière; et là de rechef eut grand'bataille et dure; et furent tantôt ces François déconfits et mis en chasse; et ne tinrent nul conroy (ordre). Si en y eut morts sur les champs, que par haies, que par buissons, ainsi qu'ils fuyoient, plus de sept mille; et si il eut fait clair, il n'en eut jà pied échappé. Assez tôt après, en une autre route (troupe), furent rencontrés de ces Anglois l'archevêque de Rouen et le grand prieur de France, qui rien ne savoient aussi de la déconfiture, et avoient entendu que le roi ne se combattroit jusques à ce dimanche; et cuidèrent (crurent) des Anglois que ce fussent leurs gens: si s'adressèrent devers eux, et tantôt les Anglois les envahirent et assaillirent de grand'volonté. Et là eut de rechef grand'bataille et dure, car ces deux seigneurs étoient pourvus de bonnes gens d'armes; mais ils ne purent durer longuement aux Anglois, ainçois (mais) furent tantot déconfits et presque tous morts. Peu se sauvèrent, et y furent morts les deux chefs [1] qui les menoient, ni oncques il n'y eut pris homme à rançon.

Ainsi chevauchèrent cette matinée ces Anglois, quérants (cherchants) aventures: si trouvèrent et

(1) Il faut sans doute entendre ceci des chefs subordonnés à l'archevêque et au grand prieur; car il est certain que Nicolas Roger, qui occupoit alors le siége de Rouen, mourut à Avignon en 1347. (*Gall. Christ.* T. 11. Col. 79). On n'a pas la même certitude sur ce qui concerne le Grand-Prieur de France: on ignore même le nom de celui qui l'étoit alors. Le défaut de monuments n'a pas permis aux savants auteurs de l'ouvrage que je viens de citer d'en donner une liste complète. J. D.

rencontrèrent plusieurs François qui s'étoient fourvoyés le samedi, et qui avoient cette nuit geu (couché) sur les champs, et qui ne savoient nulles nouvelles de leur roi ni de leurs conduiseurs; si entrèrent en pauvre étreine pour eux, quand ils se trouvèrent entre les Anglois; car ils n'en avoient nulle mercy et mettoient tout à l'épée [1]. Et me fut dit que

(1) Michel de Northburgh fait plus d'honneur à l'humanité du roi d'Angleterre. Suivant lui, les comtes de Northampton, de Northfolk et de Warwick, qui commandoient le corps envoyé à la recherche des François, firent sur eux un grand nombre de prisonniers. Voici sa lettre que nous a conservée Robert d'Avesbury (P. 136. et suiv.)

« Salutz. Voilletz savoir qe notre seigneur le roi vient à la ville de Poissy la veille de l'Assumpcion Notre-Dame, et illesqes estoit un pount oultre l'eawe de Seane (Seine) qe fust débrusé (brisé): meas (mais) le demurra illeosqes tanqe le pount feust refait. Et en refesaunce du pount viendrent gentz d'armez à graunt nombre od (avec) les comunes du païs et de Amyas (Amiens) bien armez. Et le counte de Northampton et sez gentz issirent sour eaux issint (tellement) qe fusrent mortz pluis qae D. de nos enemys, la mercye Dieux, et les aultres fusrent as chivalx. Et aultre foitz noz gentz passèrent l'ewe (l'eau) et tuèrent graunt plenté des comunes de Fraunce et de la ville de Parys et aultre du païs bien armez de l'ost du roi de Fraunce issint qe nos gentz ount faitz aultre pountz et boues, la mercy Dieux, sour nos enemys saunz pierte ou graunt damage de noz gentz. Et lendemaya de l'Assumpcion Notre-Dame notre seigneur le roi passa la eawe de Seane et soy remua devers Poys q'est forte ville et enclose de mures et chastiel très fort dedein et fust tenu des enemys. Et quaunt l'avaunt garde et la secunde garde fusrent passés la ville, l'ariere garde fist assaut à la ville et la prist, et fusrent mortz illeosqes pluisque CCC hommes d'armes de nos enemys. Et l'autre jour en suaunt le comte de Suthfolc et sire Hughe le Denspenser isserount (sortirent) sour les comunes du païs qi fusrent assemblez et bien armez et les desconfiterount (déconfirent) et occirount (occirent) CC et pluis et pristerent (prirent) pluisqe LX prisoniers de gentilz hommes. Et puis se treia vers Grauntvillers; et come illesqes fusrent herbergez l'avaunt garde fust escrié des gentz d'armes de la maison le roy du Beaume (Bohème). Et noz gents issirent hastiment (promptement) et jous-

de communautés (bourgeois) et de gens de pied des cités et des bonnes villes de France, il en y eut mort,

terent de guerre ovesqe eaux, et fusrent noz gentz abatuz à terre; mais, mercy soit Dieux, Mounseigneur de Northampton issit et rescua les chivalers et les aultres gentz issint (tellement) qe nul de eaux fust pris ne mortz forsqe Thomas Talbot, et enchacea les enemys tanqe (jusque) à 11 leages (lieues) d'Amyas, et prist de eaux VIII hommes d'armes et tua XII: et le remenaunt (reste) fusrent bien à chivalx et s'enfuirent à Amyas. Et puis le roy d'Engleterre, qe Dieux sauve, se treia devers Pountif (Ponthieu) le jour de Seint Bartheu (Barthélemy) et vient à la eawe de Summe qe vient de la meare du Abevyle en Pountif. Et le roy de Fraunce avoit ordeigné D hommes d'armes et III mil des comunes armés d'avoir gardé le passage; et mercy soit Dieux, le Roi d'Engleterre et son ost pristerent cele eawe de Somme où unqes homme ne passa avaunt, sauntz perir nul des gentz, et combaterount (combattirent) od (avec) lour enemys et tuerount (tuèrent) pluisqe II mil gentz d'armes et le remenant (reste) enchacerent droit à la porte d'Abbevyle et pristrent des chivalers et esquiers à graunt nombre. Et mesme le jour Monseigneur Hughe Le Despenser prist la ville de Crotoie, et luy et sa gent tuerent illesqes CCCC hommes d'armes et tiendrent la ville et treoverent graunt plenté du vitailles. Et cele nuyt herberga le roy d'Engleterre en la forest de Cressy sour mesme l'eawe, pur ceo (pour ce) qe l'ost de Fraunce vient de l'autre part de la ville après notre passage: mais il ne voudra (voulut) prendre l'eawe sour nous et retournèrent vers Abbeville. Et le vendredy proschein seu herberga le roy d'Engleterre en mesme la forest de Cressy; et la samady à matin se remua devers Cressy; et les discovereres (découvreurs) notre sire le roy discovererent (découvrirent) le roy de Fraunce qe vient devers nous en IIII grosses batailles. Et entenderount (attendirent) illesqes lor enemys; et à la volenté de Dieux un poy avaunt la heure de vespre sa poair (son pouvoir) assembla à notre en playne champ; et le bataille estoit très fort et endura longement; qar les enemys se porterount mult noblement. Mais loiez soit Dieux, illesqes fusrent noz enemis desconfitz, le roy notre adversaire se mist à fuyte, et fusrent mortz le roi de Beaume, le ducz de Loreigne, le counte d'Alesoun (d'Alençon), le counte de Flaundres, le counte de Bloys, le counte de Harecourt et ses II filtz, le counte Damarle (d'Aumale), le counte de Nauvers (Nevers) et soun friere le seigneur de Trouard (Thouars), l'erchevesque de Niemes (Nîmes), l'erchevesque de Saunz (Sens), le haut prior de l'ospital de

ce dimanche au matin, plus quatre fois que le samedi que la grosse bataille fut.

Fraunce, le counte de Savoye, le seigneur de Morles, le seigneur de Guyes, le sire de Seint Vinaunt (Venant), le sire de Rosingburgh, VI countes d'Almaigne, et tout plein des aultres countes et barons et aultres gentz et seigneurs dount homme (on) ne poet unqore savoir les noms. Et Phelippe de Valois et le Markis q'est appellé le Elitz (Élu) du Romayns (a) eschaperent navfrés, à ceo qe homme (on) dist. La summe des bones gentz d'armes qi fusrent mortz en le chaumpe à ceste jour, sans comunes et pédailles (gens de pied), amounte à mil DXLII acomptés. Et mesme la nuyt le roy d'Engleterre od (avec) tout soun ost demurra en la champ armez où la desconfiture fuist. Et lendemayn matin devaunt le solail levé vient devaunt nous un aultre bataille graunt et fort; et Mounseigneur le counte de Northampton et les countes de Northfolk et Warewik isserount (sortirent) et les desconfiterount et pristrount de chivalers et esquiers à graunt nombre et tuerount II mil et pluis et lez enchacerount III leages (lieues) de la terre. Et mesme la nuit le Roy herberga à Cressy et à matin se treia devers Boloygne et en chimenaunt prist la ville d'Estaples, et d'illesqes sei treia devers Caleys. A ceo qe j'ay entendu soun purpos est d'assiéger la ville de Caleys; et pur ceo (pour ce) Mounseigneur le roy ad maundé à vous pur vitailles; et à ceo a plus tost qe vous poez maundez; qar puis le temps qe nous departismes a Caame (Caen) nous vivames sour la païs à graunt travaille et damage de nos gentz; mais mercié soit Dieux, nous n'avouns nul défaute. Mez ore nous sumes à tiel plit (point) qe nous covient estre refressez (rafraîchis) de vitailles en partie. Escript devant Caleis le IIII^e. jour de septembre. » J. D.

(a) Charles de Luxembourg élu roi des Romains. J. D.

CHAPITRE CCXCV.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE FIT CHERCHER LES MORTS POUR EN SAVOIR LE NOMBRE, ET FIT ENTERRER LES CORPS DES GRANDS SEIGNEURS [1].

LE DIMANCHE, ainsi que le roi d'Angleterre issoit (sortoit) de la messe, revinrent les chevaucheurs et les archers, qui envoyés avoient été pour découvrir le pays, et savoir si aucune rassemblée et recueillette se faisoit des François: si recordèrent (racontèrent) au roi tout ce qu'ils avoient vu et trouvé, et lui dirent bien qu'il n'en étoit nul apparent. Adonc eut conseil le roi qu'il enverroit chercher les morts pour savoir quels seigneurs étoient là demeurés. Si furent ordonnés deux moult vaillants chevaliers pour aller là, et en leur compagnie trois hérauts pour reconnoître leurs armes et deux clercs pour écrire et enregistrer les noms de ceux qu'ils trouveroient. Les deux chevaliers furent messire Regnault de Cobham et messire Richard de Stanfort. Si se partirent du roi et de son logis, et se mirent en peine de voir et visiter tous les occis. Si en trouvèrent si grand'foison qu'ils en furent tous émerveillés et cerchièrent (cherchèrent) au plus justement qu'ils purent ce jour tous les champs, et y mirent jusques à vespres bien basses. Au soir, ainsi que le roi d'Angleterre devoit aller

(1) Ce chapitre est extrêmement abrégé et altéré dans les imprimés. J. D.

CHAPITRE CCXCVI.

COMMENT LE ROI DE FRANCE FUT COURROUCÉ DES SEIGNEURS DE SON SANG QUI MORTS ÉTOIENT EN LA BATAILLE; ET COMMENT IL VOULUT FAIRE PENDRE MESSIRE GODEMAR DU FAY [1].

QUAND le roi Philippe fut parti de la Broye, ainsi que ci-dessus est dit, à (avec) moult peu de gent, il chevaucha cette nuit tant que le dimanche au point du jour il vint en la bonne ville d'Amiens, et là se logea en l'abbaye du Gard [2]. Quand le roi fut là arrêté, les barons et les seigneurs de France et de son conseil qui demandoient pour lui [3], y arrêtèrent aussi, ainsi qu'ils venoient. Encore ne savoit le dit roi la grand'perte des nobles et des prochains de son sang qu'il avoit perdus. Ce dimanche au soir on lui en dit la vérité. Si regretta grandement messire Charles son frère le comte d'Alençon, son neveu le comte de Blois, son serourge (beau-frère) le bon roi de Behaigne (Bohême), le comte de Flandre, le duc de Lorraine et tous les barons et les seigneurs, l'un après l'autre. Et vous dis que messire Jean de Hainaut étoit adonc de-lez (près)

(1) Ce chapitre manque dans les imprimés, excepté l'article concernant Godemar du Fay qui a été transposé et placé dans un des chapitres suivants. J. D.

(2) Le roi se logea peut-être dans une maison appartenant à cette abbaye; car l'abbaye même est située à trois lieues d'Amiens. (*Gallia Christ.* T. 10. Col. 1330.) J. D.

(3) Qui demandoient de ses nouvelles. J. D.

lui, et celui en qui il avoit la plus grand'fiance, et lequel fit un moult beau service à messire Godemar du Fay; car le roi étoit fort courroucé sur lui, si que il le vouloit faire pendre, et l'eut fait sans faute, si n'eut été le dit mœssire Jean de Hainaut, qui lui brisa son ire (courroux) et excusa le dit messire Godemar. Et étoit la cause que le roi disoit que il s'étoit mauvaisement acquitté de garder le passage de Blanche-Tache, et que par sa mauvaise garde les Anglois étoient passés outre en Ponthieu, par quoi il avoit reçu cette perte et ce grand dommage. Au propos du roi s'inclinoient bien aucuns de son conseil, qui eussent bien voulu que le dit messire Godemar l'eut comparé (payé), et l'appeloient traître: mais le gentil chevalier l'excusa, et de raison partout; car comment put-il avoir défendu ni résisté à la puissance des Anglois, quand toute la fleur de France n'y put rien faire? Si passa le roi son mautalent (mécontentement) adonc, au plus beau qu'il put, et fit faire les obsèques, l'un après l'autre, de ses prochains, et puis se partit d'Amiens et donna congé à toutes manières de gens d'armes, et retourna devers Paris. Et jà avoit le roi d'Angleterre assiégé la forte ville de Calais.

CHAPITRE CCXCVII.

Comment le roi d'Angleterre mit le siége devant Calais.

De la ville de Calais étoit capitaine un gentil chevalier de Bourgogne et vaillant aux armes, qui s'appeloit messire Jean de Vienne. Avec lui étoient plusieurs bons chevaliers d'Artois et de la comté de Ghines (Guisnes), tels que messire Arnoul d'Audrehen (Audeneham), messire Jean de Surie [1], messire Baudouin de Bellebronne [2], messire Geoffroy de la Mote [3], messire Pepin

(1) L'auteur de l'Hist. de Calais (*M. Le Febvre*, T. 1. P. 711.) nomme ce chevalier *Jean de Surrey*, et pense qu'il étoit d'une famille issue d'un bâtard de la maison d'Anjou, établie depuis long-temps en Angleterre, où il mourut lui-même, dit l'historien, en 1347, avant la fin du siége de Calais. Cette dernière circonstance prouve, ce semble, qu'il ne s'agit point ici de ce Jean de Surrey, qui ne fut peut-être même jamais attaché à la France. Il vaudroit peut-être mieux lire, *Jean de Surice;* ce nom est très connu en Flandre et se trouve dans l'*Hist. de Cambray* par Carpentier, T. 2. P. 1010, et dans plusieurs autres ouvrages généalogiques. J. D.

(2) Les imprimés *Bardo de Bellebourne*. J. D.

(3) M. Le Febvre (*ubi sup.*) trompé, sans doute, par la leçon des Froissarts imprimés qui portent *La Mente*, change ce nom en celui de *Lamet*; mais comme le nom de *La Mote* est très connu dans le Cambrésis et les pays voisins, on peut se dispenser d'admettre cette correction. Quant à Pepin de Were, il le fait Anglois sur la seule conformité de nom avec une maison illustre d'Angleterre. Il seroit peut-être plus simple, dans le cas où l'on seroit bien assuré que ce nom n'existoit point en France, de le supposer un peu altéré, et de lire, ou *Pepin du Wer*, ou *Pepin de Wieres*, ou quelqu'autre nom qui se rapprochât de celui du texte. On en trouve plusieurs de cette espèce dans le deuxième vol. de l'Hist. de Cambray. P. 710. 858. 914, etc, J. D.

e Werre, et plusieurs autres chevaliers et écuyers, ɜsquels trop loyalement s'en acquittèrent, si comme ous orrez (entendrez) recorder en suivant.

Quand le roi d'Angleterre fut venu premièrement evant la ville de Calais, ainsi que celui qui moult a désiroit à conquérir, il l'assiégea par grand'ma- ière et de bonne ordonnance, et fit bâtir et ordon- ıer entre la ville et la rivière et le pont de Nieulai ıôtels et maisons, et charpenter de gros merrein, et ouvrir les dites maisons, qui étoient assises et or- lonnées par rues bien et faiticement (régulière- ıent), d'estrain (paille) et de genets, ainsi comme s'il lut là demeurer dix ou douze ans; car telle étoit on intention qu'il ne s'en partiroit, par hiver ni ar été, tant qu'il l'eut conquise, quel temps ni uelle peine il y dut mettre ni prendre. Et avoit en ette neuve ville [1] du roi toutes choses nécessaires ppartenants à un ost (armée), et plus encore, et place rdonnée pour tenir marché le mercredi et le sa- ıedi: et là étoient merceries, boucheries, halles de raps et de pain et de toutes autres nécessités; et en ɜcouvroit-on tout aisément pour son argent; et ɔut ce leur venoit tous les jours, par mer, d'An- leterre et aussi de Flandre, dont ils étoient confor- ɜs de vivres et de marchandises. Avec tout ce, les ens du roi d'Angleterre couroient moult souvent ır le pays, en la comté de Ghines, en Therouenois, t jusques aux portes de Saint-Omer et de Boulogne; ı conquéroient et ramenoient en leur ost (armée)

(1) Le roi d'Angleterre lui donna le nom de *Ville-neuve la hardie.* Chron. de Fr.) J. D.

grand'foison de proie, dont ils étoient rafraîchis et ravitaillés. Et point ne faisoit le roi ses gens assaillir la dite ville de Calais, car bien savoit qu'il y perdroit sa peine et qu'il se travailleroit en vain. Si épargnoit ses gens et son artillerie, et disoit qu'il les affameroit, quelque long terme qu'il y dut mettre, si le roi Philippe de France de rechef ne le venoit combattre et lever le siége.

Quand messire Jean de Vienne, qui capitaine étoit de Calais, vit que le roi d'Angleterre se ordonnoit et aménageoit pour là tenir le siége, et que c'étoit tout acertes (sérieux), il fit une ordonnance dedans la ville de Calais, telle que toutes manières de menues gens, qui pourvéances (provisions) n'avoient, vuidassent sans point d'arrêt. Si en vuidèrent et partirent un mercredi au matin, que hommes, que femmes, que enfants, plus de dix sept cents [1]; et passèrent parmi l'ost (armée) du roi

(1) Knighton diffère de Froissart pour le nombre des personnes et pour la date de leur sortie de Calais. Selon lui cinq cents personnes seulement furent mises hors de la ville, non dès le commencement du siége, mais vers la fête de St. Jean Baptiste, et périrent de faim et de froid entre la ville et le camp, parce qu'Édouard ne voulut pas leur permettre de passer. (Knighton, Col. 2593.) La circonstance du froid capable de faire mourir montre qu'il s'est trompé en plaçant cet événement dans l'été et qu'il a dû arriver vers le mois d'octobre ou plutôt de novembre, comme le suppose Froissart. Quant au nombre des personnes, peut-être n'est-il différent que parce que l'un des historiens ne compte que les hommes, au lieu que l'autre y joint les femmes et les enfants. Il y a encore une autre disparité entre les deux récits: suivant l'un, ces malheureux périrent de misère sans pouvoir traverser le camp Anglois; suivant l'autre, Édouard les traita avec la plus grande générosité. Peut-être faut-il prendre un milieu et croire qu'Édouard fit donner de l'argent et des vivres à quelques-uns de ceux qui s'offrirent à ses regards et qu'il abandonna les autres à l'horreur de leur

d'Angleterre. Et leur fut demandé pourquoi ils vuidoient. Ils répondirent que ils n'avoient de quoi vivre. Adonc leur fit le roi grâce de passer et aller parmi son ost (armée) sauvement, et leur fit à tous et à toutes donner à dîner bien et largement, et après dîner, à chacun deux esterlins; laquelle grâce et aumône on recommanda à (comme) moult belle: ce fut bien raison. Or nous souffrirons un petit à parler du siége de Calais, et retournerons au duc de Normandie qui séoit devant Aiguillon.

CHAPITRE CCXCVIII.

COMMENT MESSIRE PHILIPPE DE BOURGOGNE FUT MORT DEVANT AIGUILLON; ET COMMENT LE DUC DE NORMANDIE SE PARTIT DU SIÉGE D'AIGUILLON PAR LE COMMANDEMENT DU ROI SON PÈRE.

LE DUC de Normandie se tenoit devant Aiguillon, et dedans avoit assiégé les bons chevaliers d'Angleterre, messire Gautier de Mauny et les autres, qui si vaillamment s'y étoient tenus et tinrent toudis (toujours), le siége pendant et durant, et qui tant de belles appertises d'armes y firent, si comme ci-dessus est recordé (raconté), pour lesquelles grands appertises le dit duc avoit parlé si avant que point ne s'en partiroit si auroit pris la forteresse et

sort. Ces réflexions sont empruntées du second mém. de M. de Bréquigny sur l'Hist. de Calais, imprimé dans le Recueil de l'Acad. des B. Lettres. J. D.

ceux qui dedans étoient. Or avint, ce siége étant, environ la mi-août, que une escarmouche se fit devant le château d'Aiguillon et se monteplia (multiplia) tellement que par convoitise d'armes la plus grand'partie de ceux de l'ost (armée) y allèrent. Adonc étoit là venu nouvellement en l'ost messire Philippe de Bourgogne, fils au duc Eudes de Bourgogne, pour le temps comte d'Artois et de Boulogne, et cousin germain du dit duc de Normandie, lequel étoit un moult jeune chevalier et plein de grand'volonté, ainsi que là le montra; car si très tôt que l'escarmouche fut commencée, il ne voulut pas être des derniers, mais s'arma et monta sur un coursier fort et roide malement et de grand'hâte, pour plutôt être et venir à l'escarmouche, le dit messire Philippe prit une adresse (direction) parmi les champs et brocha (piqua) coursier des éperons, lequel coursier qui étoit grand et fort, s'écueillit à courir et emporta le chevalier malgré lui, si que en traversant et saillant un fossé, le coursier trébucha et chey (tomba), et jeta le dit messire Philippe dessous lui. Mais oncques il ne put être aidé ni secouru si à temps qu'il ne fut si confroissé que oncques puis il n'eut santé; et mourut de cette blessure, dont le duc de Normandie fut moult courroucé; ce fut bien raison. Assez tôt après cette aventure et le trépas messire Philippe, les nouvelles vinrent en l'ost (armée) de la déconfiture de Crécy, et remandolt le roi Philippe son fils le duc de Normandie [1], et lui enjoignoit très spécialement

(1) Le roi dut rappeler le duc de Normandie long-temps avant la bataille de Crécy, et probablement dès qu'il fut informé qu'Édouard

que toutes paroles et essoines (affaires) mises arrière, il se partît et défît son siége et retournât en France pour aider à défendre et garder son héritage que les Anglois lui détruisoient; et encore lui signifioit-il clairement le grand dommage des nobles et prochains de son sang, qui demeurés étoient à Crécy.

Quand le duc de Normandie eut lu ces lettres, il pensa sus moult longuement, et en demanda conseil aux comtes et aux barons qui de-lez (près) lui étoient; car moult enuis (avec peine) se partoit, pour cause de ce qu'il avoit parlé si avant du siége tenir: mais aussi il n'osoit aller contre le mandement du roi son père. Et me semble que adonc il fut si conseillé des plus spéciaux de son conseil que au cas que le roi son père le mandoit si spécialement, il se pouvoit bien partir sans forfait. Si fut adonc ordonné et arrêté que lendemain on se délogeroit et retourneroit-on en France. Quand vint au point du jour, on se commença à déloger et à trousser tentes et trez (pavillons) et toutes autres ordonnances, et recueillir moult hâtivement et mettre à voie et à chemin. Les compagnons, qui dedans Aiguillon se tenoient, furent durement émerveillés pourquoi si soudainement les François se délogeoient. Si se coururent armer, au plutôt qu'ils purent, et montèrent sur leurs chevaux; le pennon messire Gautier de Mauny devant eux, et se partirent vigoureusement,

étoit débarqué en Normandie, car la bataille se donna le 26 août et le siége d'Aiguillon fut levé le 20 de ce même mois, ainsi que nous l'apprenons de la lettre du comte de Derby, rapportée ci-dessus. J. D.

et s'en vinrent bouter en l'ost (armée) du duc, qui tous n'étoient mie encore délogés ni mis à voie; si en ruèrent par terre plusieurs et occirent et découpèrent, et firent un grand esparsin (dispersion); et en prirent d'uns et d'autres plus de soixante qu'ils ramenèrent arrière en leur forteresse. Et entre les autres prisonniers, il y eut un grand chevalier de Normandie cousin du duc [1], et moult prochain de son conseil, auquel messire Gautier de Mauny demanda pour quelle cause le duc de Normandie si soudainement se partoit et quelle chose étoit là avenue entre eux. Le chevalier moult à enuis (avec peine) leur dit. Toutefois il fut tant apparlé et demené du dit messire Gautier, que il lui recorda la besogne ainsi comme elle alloit, et comment le roi d'Angleterre étoit arrivé en Normandie, et tout le voyage qu'il avoit fait, et les passages qu'il avoit passés, et en la fin à Crécy en Ponthieu déconfit le roi de France et toute sa puissance [2]; et lui conta par nom les princes et les seigneurs qui morts y étoient, et en fin de voyage le roi d'Angleterre avoit assiégée la forte ville de Calais [3]. Quand messire Gautier de Mauny entendit ce, si en fut grandement réjoui; et aussi furent tous les compagnons; et en firent pour ces nouvelles meilleur compagnie à leurs prisonniers. Et le duc de Normandie s'en

(1) Toutes nos recherches pour découvrir quel étoit ce chevalier ont été inutiles. J. D.

(2) Ce chevalier ne put raconter à Gautier de Mauny ce qui s'étoit passé à Crécy, comme nous venons de le remarquer. J. D.

(3) Quelques manuscrits et les imprimés ont transposé en cet endroit la colère de Philippe de Valois contre Godemar du Fay. J. D.

revint en France devers le roi Philippe son père et la reine sa mère, qui volontiers le virent [1].

CHAPITRE CCXCIX.

COMMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY QUITTA A UN CHEVALIER NORMAND SA RANÇON POUR LUI IMPÉTRER UN SAUF CONDUIT DU DUC DE NORMANDIE POUR CHEVAUCHER LUI VINGTIÈME PAR FRANCE JUSQUES A CALAIS.

DEPUIS ne demeura guères de temps que le dit messire Gautier de Mauny, qui grand desir avoit de venir devant Calais et de voir son seigneur le roi d'Angleterre, mit en parole le chevalier Normand qu'il tenoit pour son prisonnier, et lui demanda quelle quantité d'argent pour sa rançon il pourroit payer. Cil (celui-ci) répondit, ainsi comme cil (celui) qui sa délivrance vit volontiers, que jusques à trois mille écus paieroit-il bien. Donc dit messire Gautier moult courtoisement: « Sire, je sais bien que vous êtes du sang du duc de Normandie, et moult aimé de lui et très spécial en son conseil, si vous dirai que vous ferez: je vous recréray sur votre foy, et vous partirez de cy, et irez devers le duc votre seigneur, et m'impétrerez un sauf conduit, pour moi vingtième tant seulement, à chevaucher parmi France, payant courtoisement tout ce que je dependrai; et si ce me pouvez impétrer du duc ou du roi, ne me chault (importe) duquel,

(1) Ce chapitre est fort abrégé dans les imprimés. J. D.

CHAPITRE CCC.

COMMENT MESSIRE GAUTIER DE MAUNY FUT PRIS A ORLÉANS ET AMENÉ PRISONNIER A PARIS, DONT LE DUC DE NORMANDIE FUT MOULT COURROUCÉ; ET COMMENT IL FUT DÉLIVRÉ.

Assez tôt après le dit messire Gautier de Mauny se partit de la ville et du châtel d'Aiguillon atout (avec) vingt chevaux seulement, ainsi que sa lettre parloit, et se mit au chemin parmi Auvergne. En chevauchant le royaume le gentil chevalier ne se faisoit point céler, mais se nommoit partout; et quand il étoit arrêté, il montroit sa lettre, et tantôt étoit délivré. Ainsi chevaucha-t-il tant qu'il vint jusques à Orléans; et fut là arrêté [1], et ne put être désarrêté pour lettre qu'il montrât; mais fut amené à Paris et là mis en prison en châtelet, comme celui qui étoit des François grandement haï, pour les grands prouesses dont il étoit renommé. Quand le duc de Normandie le sçut il en fut durement courroucé: si s'en alla tantôt pardevers le roi son père, et lui requit si acertes (sérieusement) qu'il put, qu'il voulut le chevalier délivrer pour l'amour de lui, ou il seroit deshonoré; et diroit-on qu'il l'auroit

(1) Il avoit déja manqué d'être arrêté en passant à St.-Jean-d'Angély, d'où il eut grand peine à sortir lui troisième: Le reste de ses gens y demeurèrent prisonniers et n'étoient pas encore relâchés lorsque le comte de Derby s'empara de cette place. (Voy. *sa lettre rapportée ci-dessus.*) J. D.

trahi, car il l'avoit assuré par bonnes lettres scellées de son scel, pour telle raison; et conta le dit duc la cause au roi, tout ainsi que vous l'avez ouï. Le roi n'en voulut rien faire, pour requête ni pour prière que le duc son fils en fit; et répondit qu'il le feroit mettre à mort, et qu'il le tenoit pour son trop grand ennemi. Dont répondit le duc que si il en faisoit ainsi, il fut certain que jamais ne s'armeroit contre le roi d'Angleterre ni tous ceux qu'il en pourroit détourner; et eut adonc entre le roi et le duc de Normandie grosses paroles, et se partit le duc par mautalent (mécontentement), et dit le duc, au partir, que jamais en l'hôtel du roi n'entreroit, tant que messire Gautier fut en prison.

Ainsi demeura cette chose un grand temps, et pourchassoit [1] le dessus dit messire Gautier un chevalier de Hainaut, qui s'appeloit messire Mansart d'Esne: cil (celui-ci) en eut moult de peine et de travail pour aller et pour venir devers le duc de Normandie. En la fin le roi de France fut si conseillé qu'il délivra le dit messire Gautier de prison et lui fit payer tous ses frais que à cause de l'arrêt avoit eus; et le voulut voir le dit roi. Si dîna le dit messire Gautier de-lez (près) lui en l'hôtel de Nelle à Paris; et lui fit adonc présent le dit roi de dons et de joyaux qui valoient mille florins. Le dit messire Gautier, pour l'honneur du roi qui lui faisoit présenter, les reçut par condition que, lui venu devant Calais, il en parleroit au roi d'Angleterre son seigneur, et s'il lui plaisoit, il les retiendroit, ou autrement il les

(1) Pourchassoit la délivrance de messire Gautier. J. D.

renverroit. Cette parole plut bien au roi de France et au duc de Normandie, et dirent qu'il avoit parlé comme loyal chevalier. Depuis ce fait il prit congé d'eux, et chevaucha tant par ses journées qu'il vînt en Hainaut: si se rafraîchit à Valenciennes trois jours. Depuis se partit et exploita tant qu'il vint devant Calais, où il fut reçu à (avec) grand'joie, du roi et de tous ses barons; ce fut bien raison. Et là leur recorda (raconta) toutes ses aventures depuis que parti étoit d'Aiguillon, et montra au roi son seigneur les beaux joyaux que le roi de France lui avoit fait présenter, et demanda féalement au roi quelle chose en étoit bonne à faire; car il les avoit reçus par cette manière que si il lui plaisoit, il les retiendroit, ou autrement il les renverroit. Si me semble que le roi d'Angleterre lui dit adonc: « Messire Gautier, vous nous avez toujours loyalement servi jusques à maintenant et ferez encore, si comme nous espérons; renvoyez au roi Philippe ses présents, vous n'avez nulle cause de les retenir: nous avons assez, Dieu merci, pour nous et pour vous, et sommes en grand' volonté de vous bien faire, selon le bon service que fait nous avez. » — « Monseigneur, reprit messire Gautier, grand merci. »

Tantôt après ces paroles, il prit tous ces joyaux et présents et les chargea à son cousin messire Mansart, et lui dit: « Chevauchez en France devers le roi, et me recommandez à lui moult de fois, et lui dites que je le remercie grandement des beaux présents qu'il m'a présentés: mais ce n'est mie l'aise ni la paix du roi d'Angleterre monseigneur que je les

retienne. » Lors dit messire Mansart: « Sire, tout ce ferai-je volontiers. »

Si se partit atant (alors) de messire Gautier et du siége de Calais, les dits joyaux avec lui, et exploita tant par ses journées qu'il vint à Paris; si fit son message au roi bien et à point. Le roi ne voulut ouïr nulles nouvelles de reprendre les joyaux, mais les donna, ainsi qu'ils étoient, au dit messire Mansart, qui en remercia le roi, et n'eut nulle volonté contraire du prendre.

CHAPITRE CCCI.

COMMENT LE COMTE DERBY FIT SON MANDEMENT POUR ALLER EN POITOU ET PRIT PLUSIEURS VILLES ET CHATEAUX EN VENANT VERS S^T.-JEAN-D'ANGELY.

Vous avez bien ci-dessus ouï recorder comment le comte Derby s'étoit tenu toute la saison en la cité de Bordeaux, le siége pendant des François devant Aiguillon. Sitôt qu'il sçut de vérité que le duc de Normandie avoit défait son siége et s'étoit retrait (retiré) en France [1], il s'avisa qu'il feroit une che-

(1) La lettre du comte de Derby que nous avons rapportée ci-dessus, nous fait apercevoir plusieurs erreurs dans ce récit de Froissart, 1°. Le comte, suivant cette lettre, étoit, non à Bordeaux, mais à la Réole avec une partie de ses troupes, vers la fin du siége d'Aiguillon; 2°. Il n'attendit point pour réunir ses forces que ce siége fut levé: elles étoient rassemblées plusieurs jours auparavant; 3°. Ce fut aux environs de Bergerac et non à Bordeaux qu'il indiqua le rendez-vous de l'armée; 4°. Avant d'aller en Saintonge il se rendit en

vauchée en Poitou. Si fit son mandement de tous les barons, les chevaliers et écuyers de Gascogne, qui pour Anglois se tenoient, et leur assigna journée à être à Bordeaux.

A la semonce et mandement du dit comte vinrent le sire de Labret (Albret), le sire de l'Espare, le sire de Rosem, le sire de Mucident, le sire de Pommiers, le sire de Curton, le sire de Longuerem, messire Aymon de Tarste, et plusieurs autres. Et fit tant le comte Derby qu'ils furent bien douze cents hommes d'armes, deux mille archers et trois mille piétons. Si passèrent toutes ces gens d'armes et leurs routes (troupes) la rivière de Garonne, entre Bordeaux et Blayes. Quand ils furent tous outre, ils prirent le chemin de Saintonge et chevauchèrent tant qu'ils vinrent à Mirabel [1]. Si assaillirent la ville, sitôt qu'ils furent venus, et la prirent par force, et aussi le château, et y mirent gens de par eux; et puis chevauchèrent devers Aunay. Si conquirent la ville

Agénois, rafraîchit de troupes Villeréal, Tonneins et Aiguillon, et retourna à la Réole. Il y divisa son armée en trois corps, dont il laissa deux pour la sureté du pays, et entra le 12 septembre en Saintonge avec le troisième composé de mille hommes d'armes. Nous nous dispenserons de relever ici les autres erreurs dans lesquelles Froissart est tombé, pour ne pas alonger cette note inutilement: en transcrivant la lettre du comte de Derby, nous avons mis les lecteurs à portée de comparer les deux récits. Nous observerons seulement à l'égard des lieux dont parle Froissart et dont il n'est point fait mention dans la lettre du comte de Derby, que l'étendue d'une lettre ne lui permettant pas d'entrer dans les détails, il s'est contenté d'indiquer les principaux faits, et qu'ainsi son silence n'est point une raison de suspecter le récit plus étendu de l'historien. J. D.

(1) On ne trouve point sur cette route de lieu appelé *Mirabel*: Froissart veut probablement parler de Mirebeau, capitale du petit pays de Mirebalais en Poitou. J. D.

et le châtel, et puis Surgères [1] et Benon: mais au châtel de Marant, à quatre lieues de la Rochelle, ne purent-ils rien forfaire; et vinrent à Mortaigne-sur-mer en Poitou: et là eut grand assaut, et la prirent, et y mirent et laissèrent gens en garnison de par eux; et puis chevauchèrent vers Luzignan. Si ardirent la ville; mais au châtel ne purent-ils rien forfaire [2]. En après ils vinrent à Taillebourg, sur la rivière de Charente. Si conquirent le pont, la ville et le château, et occirent tous ceux qui dedans étoient, pourtant (attendu) que en eux assaillant, ils leur avoient occis un chevalier des leurs, appert homme d'armes durement; et puis passèrent outre pour venir devant la ville de Saint-Jean-d'Angely [3]. Et sachez que tout le pays étoit si effrayé de la venue du comte Derby et des Anglois, que nul n'avoit contenance ni arroy en soi même; mais fuyoient devant eux et s'enclouoient dedans les bonnes villes, et laissoient tous vagues hôtels et maisons; et n'y avoit autre apparence de défense; mêmement les chevaliers et écuyers de Poitou et de Saintonge se tenoient en leurs forts, et en leurs garnisons, et ne montroient aucun semblant de combattre les Anglois.

(1) Bourg du pays d'Aunis à six lieues de la Rochelle. Benon en est à-peu-près à la même distance. J. D.

(2) Le comte de Derby dit positivement que le château lui fut rendu après qu'il se fut emparé de la ville. Cet événement doit-être arrivé peu de jours après la fête de St. Michel. (Voyez la lettre ci-dessus.) J. D.

(3) Suivant la lettre que nous venons de citer, l'armée Angloise s'empara de St.-Jean-d'Angely avant d'aller à Lusignan. J. D.

CHAPITRE CCCII.

COMMENT CEUX DE S^T.-JEAN-D'ANGELY SE RENDIRENT AU COMTE DERBY; ET COMMENT IL PRIT LE BOURG DE S^T.-MAXIMIN ET LA CITÉ DE POITIERS.

TANT exploitèrent le comte Derby et ses routes (troupes) qu'ils vinrent devant la bonne ville de Saint-Jean-d'Angely. Si s'ordonnèrent tous à y mettre le siége. A ce jour que les Anglois y vinrent, il n'y avoit dedans nuls gens d'armes, chevaliers et écuyers, pour aider à garder la ville et conseiller les bourgeois, qui n'étoient mie bons coutumiers de guerroyer. Si furent durement effrayés quand ils virent tant d'Anglois devant leur ville, et qui leur livrèrent de première venue un très grand assaut; et doutèrent (craignirent) à perdre corps et biens, femmes et enfants; car il ne leur apparoît secours ni confort de nul côté; si eurent plus cher à traiter devers les Anglois que plus grand mal leur survint. Après cet assaut que les Anglois firent devant Saint-Jean-d'Angely, et qu'ils se furent retraits (retirés) en leur logis pour eux reposer cette nuit, et avoient bien intention d'assaillir lendemain, le maire de la ville, qui s'appeloit sire Guillaume de Riom, par le conseil de la plus saine partie de la ville, envoya devers le comte Derby pour avoir un sauf conduit pour six de leurs bourgeois, allants et venants, qui devoient porter ce traité. Le gentil comte Derby leur accorda légère-

ment, à durer cette nuit et lendemain toute le jour. Quand vint au matin à heure de prime (aube), les dits bourgeois de Saint-Jean vinrent au pavillon du comte et parlèrent à lui, quand il eut ouï messe. Et me semble que le traité se porta en telle manière, qu'ils se mirent du tout en l'obéissance du comte, et rendirent leur ville, et jurèrent à être bons Anglois, de ce jour en avant, tant que le roi d'Angleterre, ou personne forte de par lui les voudroit ou pourroit tenir en paix devers les François. Sur cet état et ordonnance les reçut le comte Derby, et entra en la ville, et en prit la foi et hommage, et devinrent ses hommes. Si se rafraîchirent le comte Derby et les Anglois quatre jours en la dite ville [1]; et au cinquième ils s'en partirent et chevauchèrent vers Niort, une très forte ville et bien fermée, de laquelle messire Guichard d'Angle, un gentil chevalier, étoit capitaine et souverain pour le temps. Si y firent les Anglois trois assauts; mais rien n'y conquirent; si s'en partirent et chevauchèrent devers la bonne ville de Poitiers; mais ainçois (avant) qu'ils y vinssent, ils trouvèrent le bourg de Saint-Maximin [2]; si le prirent par force, et furent tous ceux morts qui dedans étoient. Et puis chevauchèrent à sénestre main, et vinrent devant Montreuil Bonnin [3], où il avoit pour ce temps plus de deux cents monnoyers, qui là forgeoient et faisoient la monnoie du roi, et qui

(1) Il est dit dans la lettre tant de fois citée, que les Anglois demeurèrent huit jours à St.-Jean-d'Angely. J. D.

(2) Ce nom paroît être une altération de celui de St. Maixent qu'on trouve en effet un peu sur la gauche de Niort à Poitiers. J. D.

(3) A trois lieues à l'ouest de Poitiers. J. D.

dirent que trop se défendroient. Si ne se voulurent rendre à la requête des Anglois, et montrèrent grand semblant d'eux défendre. Le comte Derby et ses gens, qui étoient bons coutumiers d'assaillir, assaillirent de ce commencement, de grand'façon; et étoient les archers tout devant, qui traioient (tiroient) aux défendants si omniement (à la fois) que à peine osoit nul apparoir aux défenses; et tant s'avancèrent les dits Anglois, et si bien s'y éprouvèrent, que par force ils conquirent Montreuil-Bonnin; et furent tous ceux morts qui dedans étoient. Oncques homme n'y fut pris à rançon; et retinrent le châtel pour eux; et le rafraîchirent de nouvelles gens; et puis chevauchèrent outre vers Poitiers, qui est moult grand'et moult esparse (longue). Si firent tant qu'ils y parvinrent, et l'assiégèrent de l'un des côtés; car ils n'étoient mie tant de gens pour l'assiéger de tous côtés. Sitôt qu'ils furent venus devant, ils se mirent à assaillir de grand'volonté, et ceux de la ville à eux défendre, qui étoient grand'foison de menues gens, peu aidables en guerre; et encore pour le temps de lors ils ne savoient guerroyer. Toutefois à ce premier assaut ils se portèrent si bien et si vaillamment que les Anglois ne purent rien forfaire, et se retrairent (retirèrent) à leurs logis, tous las et tous travaillés, et se reposèrent cette nuit. Quand vint lendemain au matin, aucuns chevaliers du comte Derby s'armèrent et montèrent à cheval, et chevauchèrent autour de la ville, au plus près qu'ils purent, pour aviser et imaginer là où elle étoit plus foible; si trouvèrent un tel lieu par leur avis qui n'étoit mie

trop fort à conquerre (conquérir); car encore n'y avoit nul gentilhomme qui sçut que c'étoit d'armes; si firent leur rapport au comte de tout ce qu'ils avoient vu et trouvé: si eurent ce soir conseil que lendemain on assaudroit en trois lieux, et qu'ils mettroient la greigneur (majeure) partie de leurs gens d'armes et archers à l'endroit où il faisoit le plus foible, ainsi qu'ils firent. Lendemain, tantôt après soleil levant, livrèrent les dits Anglois trois assauts, en trois parties, à ceux de Poitiers.

La cité de Poitiers est grand'et esparse (longue) et n'étoit mie adonc foisonnée de gens: si ne pouvoient tôt aller ni courir de l'un côté à l'autre, par lequel meschef et dur assaut elle fut par le plus foible côté prise et conquise, et entrèrent les Anglois dedans [1]. Quand les hommes de Poitiers se virent pris et conquis, si vidèrent et se partirent au plus tôt qu'ils purent par autres portes, car il y a plusieurs issues: mais ils ne s'en allèrent mie si à point qu'il n'en demeura d'occis plus de six cents; et mettoient les Anglois tout à l'épée, femmes et enfants, dont c'étoit grand'pitié. Si fut la dite cité courue, toute pillée et robée (volée), et y trouvèrent et conquirent les dits Anglois trop fier avoir; car elle étoit malement riche et trop pleine de grands biens, tant du leur même, comme de ceux du plat pays qui s'y étoient, pour doute (crainte) des Anglois, retraits (retirés) et recueillis, et qui le leur y avoient amené. Si ardirent (brûlèrent), brisèrent et détruisirent les

(1) La ville de Poitiers fut prise le mercredi 4 octobre. (Voyez la lettre du comte de Derby.) J. L.

Anglois grand'foison d'églises, et y firent moult de desrois (désordres); de quoi le comte Derby fut durement courroucé pour les grands violences que on y fit, et eussent encore été faites, si il ne fut allé au devant; mais il défendit sur la hart, que nul ne boutât feu en église ni en maison qui y fut; car il se vouloit là tenir et reposer dix ou douze jours. Nul n'osa son commandement briser: si furent cessés en partie les maux à faire; mais encore en fit-on assez de larcins, qui point ne vinrent à connoissance.

CHAPITRE CCCIII.

COMMENT LE COMTE DERBY SE PARTIT DE POITIERS ATOUT (AVEC) GRAND AVOIR ET S'EN VINT A S^T.-JEAN-D'ANGELY; ET PUIS MONTA SUR MER POUR VENIR DEVANT CALAIS.

AINSI prit et conquit le comte Derby, le roi d'Angleterre séant devant Calais, la cité de Poitiers, et la tint douze jours [1], et plus l'eut encore tenue, s'il eut voulu; car nul ne lui venoit calengier (disputer); mais trembloit tout le pays jusques à la rivière de Loire devant les Anglois. Quand ils eurent couru tout le pays d'environ et robé (pillé), et que rien n'étoit demeuré dehors les forts et les grands garnisons, le comte Derby eut conseil qu'il se retrairoit (retireroit) et laisseroit Poitiers toute vague, car elle n'étoit mie tenable, tant étoit de grand'garde.

(1) Le comte de Derby dit dans sa lettre qu'il resta environ huit jours à Poitiers. J. D.

Si s'ordonnèrent les Anglois de partir; mais à leur département ils prirent tout l'avoir de la cité que trouvé avoient, et si chargés en étoient qu'ils ne faisoient compte de draps, fors d'or et d'argent et de pennes (velours). Si s'en retournèrent à Saint-Jean-d'Angely à petites journées. Là fut le comte Derby des bourgeois et des dames de la ville reçu à (avec) grand'joie et à haute honneur. Si se reposèrent le comte Derby et ses gens et rafraîchirent en la dite ville de Saint-Jean-d'Angely une espace de temps. En ce séjour le dit comte acquit grand'grâce et grand amour des bourgeois, des dames et des damoiselles de la ville, car il leur donna et départit largement grands dons et beaux joyaux; et fit tant qu'ils disoient communément que c'étoit le plus noble prince qui put chevaucher sur palefroy. Et donnoit aux dames et aux damoiselles presque tous les jours le dit comte dîners et soupers grands et beaux, et les tenoit toudis (toujours) en revel (réjouissance). Quand il eut là séjourné tant que bon lui sembla, il s'ordonna de partir, et toutes ses gens, et prit congé aux bourgeois et aux dames de la ville, et leur commanda la ville à garder; et fit au dit maire et aux plus riches bourgeois de la ville renouveler leurs serments qu'ils tiendroient et garderoient la ville bien et suffisamment ainsi comme le bon héritage du roi d'Angleterre; et lui eurent ainsi en convenant (promesse).

Adonc s'en partit le comte atout (avec) son arroy et chevaucha à petites journées devers la bonne cité de Bordeaux, par les forteresses que conquises avoit;

et fit tant qu'il y vint, et là donna congé (permission) à toutes gens d'armes, garçons et autres, et les remercia grandement de leur bon service. Assez tôt après il s'ordonna pour monter en mer, et venir devant Calais voir le roi d'Angleterre son seigneur [1]. Or nous souffrirons-nous à parler de lui, et parlerons du roi d'Écosse.

CHAPITRE CCCIV.

COMMENT LE ROI D'ÉCOSSE FIT SECRÈTEMENT SON MANDEMENT POUR FAIRE GUERRE AUX ANGLOIS; ET COMMENT LA REINE D'ANGLETERRE FIT SON MANDEMENT D'AUTRE PART POUR RÉSISTER AUX ÉCOSSOIS.

JE ME suis longuement tenu de parler du roi David d'Écosse: mais jusques à maintenant je n'ai eu nulle cause d'en parler, car, si comme ci-dessus est contenu, les trèves qu'ils prirent et donnèrent par accord l'un à l'autre furent bien tenues, sans enfreindre ni briser de l'une des parties [2]. Or avint que quand le roi d'Angleterre eut assiégé la forte ville de Calais, les Écossois s'avisèrent qu'ils feroient guerre aux Anglois, et contrevengeroient les grands ennuis qu'ils leur avoient faits, car leur pays étoit tout vuit (vide) de gens d'armes, pour ce que le roi

(1) Il est possible que le comte de Derby eut alors, comme le dit Froissart, le projet de se rendre à Calais; mais il paroît, par le recit de Robert d'Avesbury, qu'il alla directement de Guyenne en Angleterre et qu'il arriva à Londres le jour de St-Hilaire 14 janvier 1347. J. D.

(2) Voyez tome 2. Ch. 169 et Ch. 194.

en tenoit foison devant Calais; et si en avoit aussi grand plenté (quantité) en Bretagne, en Poitou et en Gascogne. A cette guerre et émouvement adonc rendit grand'peine le roi Philippe de France, qui avoit grands alliances au roi d'Écosse; car il vouloit, s'il pouvoit, si ensonnier (embarrasser) les Anglois que le roi d'Angleterre brisât son siége de devant Calais et s'en retournât en Angleterre. Si fit le roi d'Écosse son mandement tout secrètement à être en la ville de Saint-Jean (Perth) sur Tay en Écosse. Si vinrent là tenir leur parlement les comtes, les prélats et les barons d'Écosse; et furent tous d'un accord que au plus hâtivement qu'ils pourroient, et le plus efforcément aussi, ils entreroient en Angleterre, du côté devers Rosebourg (Roxburgh), si forts et si bien pourvus que pour combattre la puissance de tout le remenant (reste) d'Angleterre, qui pour lors étoit au pays.

En tel accord furent avec le roi tous les barons, les prélats, les chevaliers et les écuyers du royaume d'Écosse, où plus eut de cinquante mille combattants, que uns que autres; et firent leur assemblée tout coiement (secrètement), pour plus grever les ennemis; et fut adonc prié et mandé Jean des Adultilles [1], qui gouvernoit les sauvages Écossois, et qui

(1) On trouve dans Rymer (T. 2. Part. 4. P. 206.), un pouvoir d'Édouard, daté du 4 novembre 1346, pour traiter avec un seigneur Écossois, appelé *Jean des Isles*, *Joannes de Insulis de Scotid*, qui paroît être très puissant dans le pays. Ne pourroit-on pas conjecturer que ce seigneur est celui que Froissart appelle *Jean des Adultilles*? J. D.

Quelques autres manuscrits disent *Jean d'Atilles*. Th. Otterbourne l'appelle *Athetille*. J. A. B.

obéissoient à lui et non à autre, qu'il voulsist (voulut) être en leur armée et compagnie. Il s'y accorda légèrement et y vint à (avec) trois mille hommes, tous des plus outrageux de son pays.

Oncques le roi d'Écosse ni les barons de son royaume ne surent si secrètement faire leur mandement ni leur assemblée, que madame la reine Philippe d'Angleterre, qui se tenoit au Nord sur les marches d'Euruich (Yorck), n'en fut toute informée, et qu'elle n'y pourvut de remède et de conseil. Sitôt que la très bonne dame sut ce, elle fut toute conseillée d'écrire et de prier ses amis et mander tous ceux qui tenoient du roi d'Angleterre son seigneur; et s'en vint la bonne dame, pour mieux montrer que la besogne étoit sienne, tenir en la cité d'Iorch (Yorck) que l'on dit Euruich, en la contrée de Northumberland.

Quand le roi d'Angleterre passa outre, étoient demeurés le sire de Percy, le sire de Roos, le sire de Neville et le sire de Mowbray, quatre grands barons, pour aider à garder le pays, si il convenoit: si furent tantôt ces seigneurs pourvus et avisés; quand ils surent le mouvement des Escoz (Écossois), et s'en vinrent à Euruich (Yorck) devers leur dame, qui les reçut à (avec) grand'joie. Au mandement de la vaillant'dame, qui s'étendit jusques à Londres et outre, s'émut grand'foison de bonnes gens d'armes et d'archers, qui étoient encore au pays; et se prit chacun du plus près qu'il put pour être à cette journée contre les Escoz (Écossois); car telle étoit l'intention de la dite reine et la teneur de son mande-

ment, que les Écossois seroient combattus, et que chacun pour son honneur se hâtât le plus tôt qu'il pût et s'en vint devers Neuf Chastel (Newcastle) sur Tyne, là où le mandement se faisoit.

CHAPITRE CCCV.

COMMENT LE ROI D'ÉCOSSE ENTRA EN ANGLETERRE ARDANT (BRULANT) ET DÉTRUISANT LE PAYS JUSQUES A LA CITÉ DE BERWICH.

ENTREMENTES (pendant) que la reine d'Angleterre faisoit son assemblée, les Écossois, qui étoient tous pourvus de leur fait, se partirent de Saint-Jean (Perth), en grand arroy et à (avec) grand' route (troupe), et s'en vinrent ce premier jour à Dunfermeline; et lendemain passèrent un petit bras de mer qui là est [1]; et le roi s'en vint à Strumelin (Stirling). Là passa-t-il à l'étroit l'eau, et le second jour il vint à Haindebourc (Édimbourg). Là se recueillirent et rassemblèrent tous les Écossois. Si étoient trois mille armures de fer, chevaliers et écuyers, et bien trente mille d'autres gens, et tous montés sur haquenées; car nul ne va à pied en Écosse, mais tous à cheval. Si exploitèrent tant qu'ils vinrent à Rosebourc (Roxburgh), la première forteresse d'Angleterre à ce côté, de laquelle messire Guillaume de Montagu avoit la garde et le gouvernement, et jadis l'avoit

(1) C'est ce qu'on appelle le Queen's Ferry. J. A. B.

bâtie contre les Écossois. Le château de Rosebourc (Roxburgh) est durement beau et fort, ni ne fait mie à prendre si légèrement. Si passèrent les Écossois outre et point n'y assaillirent, et s'en vinrent loger entre Persi et Vicol, sur une rivière qui là est; et commencèrent à détruire et ardoir (incendier) la contrée de Northumberland [1], moult vilainement et coururent leurs coureurs jusques à Berwick, et ardirent (brûlèrent) tout ce qui dehors les murs étoit et tout contreval la marine; et puis revinrent à leur grand ost (armée) qui étoit logé à une journée de Neuf-châtel (Newcastle) sur Tyne.

(1) Les récits de cette expédition des Écossois sont fort succincts dans Th. Otterbourne, dans J. de Fordun, dans la *scala chronica* et dans Robert d'Avesbury. Leur témoignage ajoute toutefois à l'autorité de Froissart et prouve qu'il écrivoit d'après d'excellents matériaux. J. de Fordun met cette expédition au mois d'octobre 1346. La *scala chronica* et les autres historiens se contentent de dire: *à la fin de l'été.* R. d'Avesbury et la *scala chronica* tracent aussi à peu près de la même manière que Froissart la marche de l'armée envahissante: ils font prendre par le corps d'armée le fort de Lyddale, tandis qu'une autre partie se porte, en suivant la route de Roxburgh, sur Newcastle et sur Berwick. Persy et Vicol, désignés par Froissart, sont sans doute Percy's Cross et Witton ou Long Witton. La rivière qui n'est pas nommée est probablement le Coquet placé entre ces deux endroits. Johnes, dans sa traduction, dit Précy et Lincoln; il croit que la rivière est l'Irrthing qui se jette dans le Solway forth près de Carlisle et les deux villes de Lidel et Lauercrost. La *scala chronica* appuie ce témoignage en disant que les Écossois entrèrent par le Cairluelshir (comté de Carlisle.) J. A. B.

CHAPITRE CCCVI.

COMMENT LES ÉCOSSOIS ET LES ANGLOIS SE COMBATTIRENT MOULT DUREMENT ET COMMENT FINALEMENT LES ÉCOSSOIS FURENT DÉCONFITS ET Y FUT LE ROI D'ÉCOSSE PRIS PAR UN ÉCUYER.

LA REINE d'Angleterre, qui désiroit à défendre son pays et garder de tous encombriers (périls), pour mieux montrer que la besogne étoit sienne, s'en vint jusques en la bonne ville de Neuf-châtel (Newcastle) sur Tyne; et là se logea et attendit toutes ses gens. Avec la bonne dame vinrent en la dite ville l'archevêque d'Yorck, l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Durham et l'évêque de Lincoln; et aussi le sire de Percy, le sire de Roos, le sire de Mowbray et le sire de Neufville (Neville); et se logèrent ces quatre prélats et ces quatre barons dedans la ville, et la plus grand'partie de leurs gens. Et toudis (toujours) leur venoient gens des marches du North (Nord) et du pays de Northumberland et de Galles (Galloway), qui marchissent (sont limitrophes) assez près de là; car chacun à qui signifié étoit se pénoit de venir contre les Écossois, tant pour l'amour de la bonne reine leur dame qui les prioit si doucement, comme pour garder leur pays à leur pouvoir de tout vilain destourbier (trouble).

Le roi d'Écosse et ses gens, qui efforcément étoient en Angleterre entrés, entendirent de vérité que les Anglois s'assembloient en la ville de Neuf-châtel

pour venir contre eux : si en furent grandement réjouis et se trairent (rendirent) tous de cette part, et envoyèrent leurs coureurs courir devant la ville; et ardirent (brûlèrent) ceux qui envoyés y étoient aucuns hamelets, à leur retour, qui là étoient, tant que les flamèches et les fumières en avolèrent jusques en la ville de Neufchâtel, et que les Anglois se retenoient à grand malaise et vouloient issir (sortir) hors soudainement sur ceux qui tels outrages faisoient : mais leurs souverains ne les laissèrent.

Lendemain le roi d'Écosse et tout son ost (armée), où bien avoit quarante mille hommes, uns et autres, s'en vinrent loger à trois petites lieues anglesches (angloises) de Neuf-châtel, sur la rivière de Tyne, en la terre du seigneur de Neufville (Neville), et mandèrent ainsi comme par présomption grand' à ceux qui dedans le châtel étoient, que si ils vouloient issir (sortir) hors, que ils les attendroient et les combattroient volontiers. Les prélats et les barons d'Angleterre furent avisés de répondre, et dirent que oil, et que ils aventureroient leurs vies avec l'héritage de leur seigneur le roi d'Angleterre. Si se trairent (rendirent) tous sur les champs, et se trouvèrent environ douze cents hommes d'armes, trois mille archers et cinq mille autres hommes parmi les Gallois. Les Escoz (Écossois), qui bien savoient leur puissance, les prisoient moult petit et disoient que si ils avoient quatre tels tant de gens, si seroient-ils combattus; et se rangèrent un jour sur les champs devant eux et se mirent en ordonnance de bataille, et les Anglois aussi d'autre part. Quand la bonne

dame la reine d'Angleterre entendit que ses gens se devoient combattre et que l'affaire étoit si approchée que les Escoz (Écossois) tous ordonnés étoient sur les champs devant, elle se partit de la ville de Neufchâtel et s'en vint là où ses gens se tenoient, qui se rangeoient et ordonnoient pour mettre en arroy de bataille. Si fut là tant la dite reine que ses gens furent tous ordonnés et mis en quatre batailles. La première gouvernoient l'évêque de Durham et le sire de Percy; la seconde l'archevêque d'Yorck et le sire de Neufville (Neville); la tierce l'évêque de Lincoln et le sire de Mowbray; la quatrième messire Édouard de Bailleul (Balliol), gouverneur de Berwick et l'archevêque de Cantorbéry. Si y eut en chacune des dites batailles sa droite portion de gens d'armes et d'archers, selon leur aisement. Et là étoit la bonne reine d'Angleterre en my (milieu) eux [1], qui leur prioit et ammonnestoit de bien faire la besogne, et de garder l'honneur de son seigneur le roi et de son royaume d'Angleterre, et que pour Dieu chacun se prit près d'être bien combattant; et par spécial elle recommandoit toute la besogne en la garde des quatre barons qui là étoient et des quatre prélats. Cils (ceux-ci) qui nullement pour leur honneur ne se fussent fains (effrayés), eurent en convent (promesse) à la bonne dame qu'ils s'en acquitteroient

(1) Lord Hayles (Annales d'Écosse) doute de la présence de la reine à cette bataille, parce qu'elle n'est attestée que par Froissart. Si l'on rejetoit tous les faits importants, pour lesquels on n'a que le témoignage de cet historien consciencieux, il resteroit peu de faits intéressants dans l'histoire curieuse de ces longs débats. D'ailleurs l'exemple donné par la reine n'étoit qu'une répétition de celui donné par la belle comtesse de Montfort en Bretagne. J. A. B.

loyalement selon leur pouvoir, autant ou mieux que si le roi leur sire y fut personnellement. Lors se départit de ses gens la dite reine et s'en retourna arrière au Neuf-châtel sur Thin, et les recommanda, à son département, en la garde de Dieu et de Saint George. Assez tôt après que la bonne dame fut départie, les batailles qui se désiroient à trouver, et par spécial les Écossois, s'encontrèrent. Lors commencèrent les archers d'un côté et d'autre à traire (tirer): mais le trait des Écossois ne dura point grand'foison. Là étoient ces archers d'Angleterre habiles et légers et qui traioient (tiroient) par art et par avis, et de tel ravine que grand'hideur (frayeur) étoit à regarder. Si vous dis que quand les batailles se furent mises et approchées toutes ensemble, il y eut aussi dure besogne, aussi forte et aussi bien combattue que on avoit vu ni ouï parler de grand temps. Et commença la bataille environ heure de tierce, et dura jusques à haute nonne. Si pouvez bien croire que là endroit il y eut fait maintes grands appertises d'armes, mainte prise et mainte défense, car ces Écossois tenoient haches dures et bien tranchantes et en donnoient trop beaux horions. D'autre part les Anglois se prenoient près d'eux défendre, pour garder leur pays et pour acquérir la grâce du roi leur seigneur qui pas n'étoit là; et faisoient tant, à justement considérer, que le plus petit valoit un bon chevalier. Et tant se penèrent l'un pour l'autre, ainsi que par envie, que en la fin ils déconfirent leurs ennemis; mais grandement leur coûta de leurs gens. Toutes fois ils obtinrent la place et demeurè-

rent morts sur la place le comte de Fii [1], le comte de Boskem, le comte Patris [2] le comte de Sutherlant, le comte d'Astrederne [3] le comte de Marr, messire Jean de Douglas, messire Thomas de Douglas, messire Simon Fresiel (Frasel) et messire Alexandre de Ramsay, qui portoit la bannière du roi et plusieurs autres barons, chevaliers et écuyers. Et là fut pris le roi qui hardiment se combattit et durement fut au prendre navré, d'un écuyer de Northumberland, qui s'appeloit Jean de Copelant (Copland) appert homme d'armes et hardi durement. Ce Jean de Copelant, si très tôt qu'il tint le roi d'Écosse, sagement il en ouvra, car il se bouta, au plutôt qu'il put, hors de la presse, lui vingtième de compagnons qui étoient de sa charge, et chevaucha tant que ce jour il eslongna (quitta) la place où la besogne avoit été, environ quinze lieues, et vint chez soi en un châtel qui s'appelle Châtel Orgueil-

(1) Ce nom paroît être une altération de celui de *Fife*; mais dans ce cas, Froissart se trompe en mettant le comte de Fife au nombre des morts. Walsingham, P. 167, et Hector Boethius *Scotorum Histor.* fol. 325, recto, édit. de Paris 1574, disent qu'il fut fait prisonnier, ainsi que les comtes de Menteith, de Sutherland et de Wigtown. Robert d'Avesbury dit pareillement qu'il fut fait prisonnier, P. 146. J. D.

(2) Si ce comte Patris est le comte Patrik de Dumbar, comme il est très vraisemblable, Froissart a eu tort de le compter parmi les morts: on le trouve dans la liste des prisonniers faits à cette journée. On y trouve pareillement Jean de Douglas et Alexandre de Ramsay. (Voy. Rymer, T. 2. Part. 4. P. 208.) J. D.

(3) Ce comte paroît être celui que Robert d'Avesbury, Walsingham et Boethius (*ubi sup.*), nomment le *comte de Stratherne, ou Comes Waltisterniæ*. Stratherne est une des provinces méridionales de l'Écosse. J. D.

leux et dit bien qu'il ne le rendroit à homme ni à femme, fors à son seigneur le roi d'Angleterre. Encore ce jour furent pris le comte de Moret (Murray), le comte de la Marche, messire Guillaume de Douglas, messire Robert de Versi (Vescy), messire Arcebant (Archibald) de Douglas, l'évêque d'Abredane (Aberdeen) et l'évêque de Saint Andrien (Andrew) et plusieurs autres barons, chevaliers et écuyers; et en y eut de morts, que uns que autres, sur la place environ quinze mille et les demeurants se sauvèrent au mieux qu'ils purent. Si fut cette bataille au plus près de Neuf-châtel sur Tyne, l'an mil trois cent quarante six, le mardi prochain après le jour Saint Michel [1].

CHAPITRE CCCVII.

COMMENT LA REINE D'ANGLETERRE MANDA A L'ÉCUYER QUI AVOIT PRIS LE ROI D'ÉCOSSE, QU'IL LE LUI AMENAT, LEQUEL RÉPONDIT QU'IL NE LE RENDROIT FORS QU'AU ROI SON SEIGNEUR [2].

QUAND la reine d'Angleterre, qui se tenoit au Neuf-châtel, entendit que la journée étoit pour elle et pour ses gens, si en fut grandement réjouie; ce fut bien raison; et monta tantôt sur son palefroi, et

(1) Cette bataille se donna beaucoup plus près de Durham que de Newcastle, dans un lieu appelé Nevill's Cross, le mardi 17 octobre, veille de St. Luc. Robert d'Avesbury (P. 145.), Knyghton (Col. 2595.) lui assignent aussi la même date. J. D.

(2) Ce chapitre est fort abrégé dans les imprimés.

s'en vint le plutôt qu'elle put sur la place, où la bataille avoit été. Les quatre prélats et les quatre barons, qui chefs et ordonneurs de cette besogne avoient été, reçurent la noble dame moult doucement et moult joyeusement, et lui recordèrent assez ordonnément comment Dieu les avoit visités, et regardés que une poignée de gens que ils étoient, avoient déconfit le roi d'Écosse et toute sa puissance. Lors demanda la reine que le roi d'Écosse étoit devenu. On lui répondit que un écuyer d'Angleterre, qui s'appeloit Jean de Copland, l'avoit pris et mené avec lui, mais on ne lui savoit dire où, ni quel part. Dont eut la reine conseil qu'elle écriroit devers le dit écuyer et lui manderoit tout acertes (sérieusement) qu'il lui amenât son prisonnier le roi d'Écosse, et que pas bien à point n'avoit fait, ni au gré de li (elle), quand ainsi l'en avoit mené hors des autres et sans congé. Ces lettres furent écrites et envoyées par un chevalier de madame la reine. Entrementes (pendant) que le dit chevalier fit son message, s'ordonnèrent les Anglois et se tinrent tout le jour sur la place que gagnée avoient vaillamment; et la reine avec eux, qui honoroit et fêtoit grandement les bons et vaillants chevaliers qui à cette besogne avoient été. Là lui furent présentés le comte de Moret (Murray), le comte de la Marche et tous les autres; et retournèrent lendemain, à grand'joie, la reine et tous les seigneurs, en la ville de Neuf-châtel (Newcastle). Or vous parlerons de Jean de Copland comment il répondit aux lettres et au message que madame la reine d'Angleterre

lui envoya. C'étoit son intention que le dit roi d'Écosse son prisonnier il ne rendroit à homme ni à femme, fors à son seigneur le roi d'Angleterre, et que on fut tout asseur (assuré) de lui, car il le pensoit si bien à garder qu'il en rendroit bon compte. Madame d'Angleterre à cette fois n'en put avoir autre chose, et ne se tint pas pour bien contente de l'écuyer; et fit tantôt lettres écrire et sceller, et les envoya à son cher seigneur le roi d'Angleterre, qui séoit devant Calais. Par ces lettres fut le roi tout informé de tout l'état d'Angleterre et de la prise du roi David d'Écosse. Si eut grand'joie en soi-même de la belle fortune que Dieu avoit envoyée à ses gens. Si ordonna tantôt le roi d'aller quérir ce Jean de Copland, et le manda bien acertes (sérieusement) qu'il vint parler à lui devant Calais. Quand Jean de Copland se vit mandé de son seigneur le roi d'Angleterre, si en fut tout réjoui, et obéit; et mit son prisonnier en bonnes gardes et sûres en un fort châtel sur la marche de Northumberland et de Galles; (Galloway) et puis se mit à chemin parmi Angleterre, et fit tant qu'il vint à Douvres; et passa la mer; et vint devant Calais et au logis du roi.

CHAPITRE CCCVIII.

COMMENT LE DIT ÉCUYER VINT AU MANDEMENT DU ROI D'ANGLETERRE DEVANT CALAIS, LEQUEL LE REÇUT A GRAND'JOIE; ET COMMENT IL RENDIT LE DIT ROI D'ÉCOSSE A LA REINE D'ANGLETERRE.

QUAND le gentil roi d'Angleterre vit l'écuyer et il sut que c'étoit Jean de Copland, si lui fit grand' chère et le prit par la main et lui dit: « A bien vienne (soit le bien venu) mon écuyer, qui par sa vaillance a pris notre adversaire le roi d'Écosse. » — « Monseigneur, dit Jean, qui se mit à un genou devant le roi, si Dieu m'a voulu consentir si grand'grâce, que il m'a envoyé entre mes mains le roi d'Écosse, et je l'aie conquis par bataille, on n'en doit pas avoir envie, ni rancune sur moi; car aussi bien peut Dieu envoyer sa grâce et sa fortune, quand il échet, à un pauvre écuyer que il fait à un grand seigneur; et sire, ne me veuillez nul mal gré si je ne le rendis tantôt à madame la reine, car je tiens de vous, et mon serment ai de vous et non de li (elle), fors tout à point.» Donc répondit le roi: « Jean, nennin; le bon service que nous avez fait et la vaillance de vous vaut bien que vous soyez excusé de toutes choses; et honnis soient tous ceux qui sur vous ont envie. Jean, dit le roi encore, je vous dirai que vous ferez: vous parti de ci, retournerez en votre maison et prendrez votre prisonnier et le menrez (menerez)

devers ma femme; et en nom de rémunération, je vous donne et assigne, au plus près de votre hôtel que aviser et regarder on pourra, cinq cents livres à l'esterlin par an de revenue, et vous retiens écuyer de mon corps et de mon hôtel[1]. » De ce don fut Jean moult réjoui, ce fut raison, et en remercia grandement le roi. Depuis demeura-t-il deux jours de-lez (près) le roi et les barons qui moult l'honorèrent, ainsi que bien faire le savoient, et que on doit faire à un vaillant homme; et le tiers jour s'en partit et retourna arrière en Angleterre; et exploita tant par ses journées qu'il vint chez soi. Si assembla ses amis et ses voisins et recorda tout ce qu'il avoit trouvé au roi son seigneur, et le don que il lui avoit fait, et comment le roi vouloit que le roi d'Écosse fut mené par devers madame la reine, qui se tenoit encore en la cité de Berwick. Ceux qui là étoient furent tous appareillés (prêts) d'aller avec Jean de Copland et lui faire compagnie; et emmenèrent le roi d'Écosse jusques en la cité dessus dite. Si le présenta de par le roi d'Angleterre le dit Jean à madame la reine qui paravant en avoit été moult courroucée sur Jean: mais la paix en fut lors faite, quand elle vit le roi d'Écosse son prisonnier, avec ce que Jean s'excusa si sagement que la reine se tint pour bien contente. Depuis cette avenue et que la reine d'Angleterre eut entendu à pourvoir bien et grossement la cité de Berwick, le châtel de Rosebourc (Roxbourg), la cité

(1) Outre cette grâce, le roi l'éleva au grade de Banneret, et lui assigna cent autres livres de revenu pour l'entretien de vingt hommes d'armes. (Rymer, T. 3. Part. 1. P. 3.) J. D.

de Durham, la ville de Neufchâtel (Newcastle) sur Tyne, et toutes les garnisons sur les marches d'Écosse, et laissé au pays de Northumberland le seigneur de Percy et le seigneur de Neufville (Neville), comme gardiens et souverains, pour entendre à toutes besognes, elle se partit de Berwick et s'en retourna arrière vers Londres, et emmena avec li (elle) le roi d'Écosse, son prisonnier, le comte de Moret (Murray), et tous les hauts barons qui à la bataille avoient été pris. Si fit tant la dite dame par ses journées qu'elle vint à Londres, où elle fut reçue à grand'joie et tous ceux qui avec li (elle) étoient, qui à la bataille dessus dite avoient été. Madame d'Angleterre, par le bon conseil de ses hommes, fit mettre au fort châtel de Londres le roi d'Écosse, le comte de Moret (Murray) et les autres, et ordonna bonnes gardes sur eux, et puis entendit à ordonner ses besognes, ainsi que celle qui vouloit passer la mer et venir devant Calais, pour voir le roi son mari et le prince son fils que moult désiroit à voir; et se hâta le plus qu'elle put; et passa la mer à Douvres; et eut si bon vent, Dieu mercy, qu'elle fut tantôt outre. Si fut reçue la reine, ce peut-on bien croire, à grand'joie, et logée tantôt moult honorablement, et toutes ses dames et ses damoiselles, aussi largement comme si elles fussent à Londres: ce fut trois jours devant la Toussaint [1]; de quoi

(1) La bataille de Durham s'étant donnée le 17 octobre, comme nous l'avons dit dans une note sur le Chap. 307, il n'est guère possible que la reine d'Angleterre soit arrivée sitôt devant Calais. Comment supposer en effet que, dans un si court intervalle, elle eut pu écrire à Cop-

le roi d'Angleterre, pour l'amour de la reine, tint cour le dit jour de Toussaint et donna à dîner à tous seigneurs qui là étoient et à toutes dames principalement; car la reine d'Angleterre en avoit amené avec elle grand'foison, tant pour soi accompagner, comme pour venir voir pères, frères et amis, qui se tenoient au siége de Calais.

CHAPITRE CCCIX.

COMMENT LE SIÉGE DURANT DEVANT CALAIS, IL Y EUT MAINTES BELLES ESCARMOUCHES PAR MER ET PAR TERRE D'UN CÔTÉ ET D'AUTRE.

LE SIÉGE se tint longuement devant Calais et y avinrent moult de grands aventures et de belles prouesses, d'un côté et d'autre, par terre et par mer, lesquelles je ne pourrois mie nommer, ni la quatrième partie, écrire, ni recorder; car le roi de France avoit fait établir si bonnes gens d'armes et tant, par les forteresses qui sont et étoient pour ce temps ès marches des comtés de Guines, d'Artois et de Boulogne, et autour de Calais; et tant de Génois et de Normands et d'autres mariniers sur mer, que les Anglois qui vouloient issir hors, à cheval ou à pied, pour aller fourrer (fourager) ou aventurer, ne l'avoient mie d'avantage, mais trouvoient souvent des

laud, avoir sa réponse, attendre qu'il fut revenu de France, mettre ordre à tout et passer elle-même la mer. Peut-être, au lieu de la *fête de la Toussaint*, faudroit-il lire la *fête de Noël*. J. D.

rencontres dures et fortes. Et aussi y avoit souvent plusieurs paletis et escarmouches entour les portes et sur les fossés, dont point ne se partoient sans morts et sans navrés. Un jour perdoient les uns, l'autre jour perdoient les autres, ainsi que on voit souvent avenir en telles besognes. Aussi le roi d'Angleterre et son conseil étudioient nuit et jour à faire engins (machines) et instruments pour ceux de Calais mieux appresser et contraindre; et ceux de la ville de Calais contrepensoient le contraire et faisoient tant à l'encontre, que ces engins (machines) et instruments ne leur portoient nul dommage. Ni rien ne les grévoit, ni pouvoit tant gréver que l'affamer; mais nulles pourvéances (provisions) ne leur pouvoient venir fors en larcin, et par deux mariniers qui étoient maîtres et conduiseurs de tous les autres, lesquels on nommoit, l'un Marant et l'autre Mestriel; et étoient demeurants à Abbeville. Par ces deux mariniers étoient ceux de Calais confortés souvent en larcin, et par eux hardiment aventurer; et s'en mirent par plusieurs fois en grand péril; et en furent moult de fois chassés et presque pris et attrapés entre Boulogne et Calais, mais toujours échappoient eux; et firent maints Anglois mourir et yer, ce siége durant devant Calais.

CHAPITRE CCCX.

COMMENT LE COMMUN DE FLANDRE S'ACCORDA AU MARIAGE DU COMTE DE FLANDRE ET DE LA FILLE DU ROI D'ANGLETERRE; ET LE ROI DE FRANCE VOULUT QU'IL EUT LA FILLE DU DUC DE BRABANT.

TOUT cet hiver demeura le roi d'Angleterre à siége à (avec) tout son ost (armée) devant la forte ville de Calais, et y avinrent grand'foison de merveilleuses aventures, d'une part et d'autre, et presque chacun jour. Et toujours, ce siége pendant, avoit le dit roi grand' imagination de tenir les communautés de Flandre en amitié; car avis lui étoit que parmi eux il pouvoit le plus aise venir à son entente (intention). Si envoyoit souvent par devers eux grands promesses, et leur disoit; et faisoit dire, que si il pouvoit venir à son entente (but) de Calais, il leur recouvreroit sans doute Lille et Douay et les appendances; si que par telles promesses les Flamands s'émurent en ce temps, et sur la saison que le roi d'Angleterre étoit encore en Normandie, duquel voyage il vint à Crécy et à Calais, et vinrent mettre le siége devant Béthune. Et étoit pour le temps leur capitaine messire Oudart de Renti, car il étoit banni de France; et tinrent un moult grand siége devant la dite ville, et moult la contraignirent par assauts. Mais il y avoit dedans en garnison, de par le roi de France, quatre bons chevaliers, qui très bien la gardèrent et en pensèrent, messire Geffroy de Chargny, messire Eustache

de Ribaumont, messire Baudouin Dennekin, et messire Jean de Landas: si fut la dite ville de Béthune si bien défendue et poursoignée que les Flamands n'y conquêtèrent rien, mais s'en retournèrent en Flandre, sans rien faire. Néanmoins, quand le roi d'Angleterre fut venu devant Calais, il ne cessa mie d'envoyer devers les communautés de Flandre grands messages, et de faire grands promesses pour détenir leur amitié et abattre l'opinion du roi Philippe, qui trop fort les pressoit d'eux retraire à son amour. Et volontiers eut le roi d'Angleterre vu que le jeune comte Louis de Flandre[1], qui point n'avoit quinze ans d'âge, eut voulu sa fille Isabelle épouser. Et tant procura le dit roi que le dit commun de Flandre s'y accorda entièrement: dont le roi d'Angleterre fut moult réjoui, car il lui sembloit que parmi ce mariage et ce moyen, il s'aideroit des Flamands plus pleinement; et aussi il sembloit aux Flamands que si ils avoient le roi d'Angleterre et les Anglois d'accord, ils pourroient bien résister aux François; et plus étoit nécessaire l'amour du roi d'Angleterre et plus profitable que du roi de France. Mais leur sire, qui avoit été nourri entre les royaux de France, et encore y demeuroit, ne s'y vouloit point accorder, et disoit franchement que jà n'auroit à femme la fille de celui qui lui avoit occis son père. D'autre part, le duc Jean de Brabant pourchassoit adonc fortement que ce jeune comte de Flandre voulut prendre sa fille à femme; et lui pro-

(1) Louis dit de Male, du lieu de sa naissance, devenu comte de Flandre par la mort de Louis son père, tué à la bataille de Crécy. J. D.

mettoit qu'il le feroit jouir pleinement de la comté de Flandre, par amour ou autrement; et faisoit le dit duc entendant au roi de France que si ce mariage de sa fille se faisoit, il feroit tant que tous les Flamands seroient de son accord et contraires au roi d'Angleterre. De quoi par telles promesses le roi Philippe s'accorda au mariage de Brabant.

Quand le duc de Brabant eut l'accord du roi de France, il envoya tantôt grands messages en Flandre devers les plus suffisants bourgeois des bonnes villes, et leur fit dire et démontrer tant de belles raisons colorées que les consaulx (conseils) des bonnes villes mandèrent le jeune comte leur seigneur, et lui firent dire et à savoir qu'il voulsist (voulut) venir en Flandre et user par leur conseil, et ils seroient ses bons et loyaux subgiez (sujets), et lui rendroient et délivreroient toutes ses justices et juridictions et les droitures de Flandre, ainsi ou plus avant que oncques nul comte n'avoit.

Le jeune comte eut conseil que il l'essaieroit: si vint en Flandre [1] et y fut reçu à grand'joie et lui furent présentés de par les bonnes villes grands dons et beaux présents. Si très tôt que le roi d'Angleterre sut ces nouvelles, il envoya en Frandre le comte de Norhanton (Northampton), le comte d'Arundel et le seigneur de Cobham, lesquels parlementèrent tant et pourchassèrent (négocièrent) aux communautés de Flandre, qu'ils eurent plus cher que leur sire prit à

(1) Le comte se rendit en Flandre vers le commencement de Novembre de cette année 1346, suivant Meyer. (*Annal. Fland.* fol. 150, recto). J. D.

femme la fille du roi d'Angleterre que la fille du duc de Brabant; et prièrent affectueusement leur jeune seigneur, et lui démontrèrent plusieurs belles raisons pour lui attraire (persuader), que merveilles seroit à recorder (raconter); et tant que les bourgeois qui portoient la partie du duc de Brabant n'osoient dire le contraire. Mais le jeune comte Louis ne s'y vouloit aucunement consentir, pour paroles ni pour raisons que on lui dit, ains (mais) disoit toudis (toujours) que il n'auroit jà à femme la fille de celui qui lui avoit son père occis, et lui dut-on donner la moitié du royaume d'Angleterre. Quand les Flamands ouïrent ce, si dirent que leur sire étoit trop François et mal conseillé et que il ne leur feroit jà bien, puisqu'il ne vouloit croire leur conseil. Si le prirent et mirent en prison courtoise; et bien lui dirent que jamais n'en istroit (sortiroit) s'il ne créoit (croyoit) leur conseil. Et bien disoient, si monseigneur son père n'eut tant aimé les François, mais eut cru leur conseil, il eut été le plus grand sire des Chrétiens, et eut recouvré Lille, Douay, Béthune et Orchies, et fut encore en vie.

CHAPITRE CCCXI.

COMMENT LE COMTE DE FLANDRE, QUI LONGUEMENT AVOIT ÉTÉ EN PRISON EN FLANDRE, FIANÇA LA FILLE DU ROI D'ANGLETERRE; ET COMMENT IL S'EMBLA (ENLEVA) D'EUX ET S'EN AFFUIT EN FLANDRE.

CE demeura une espace de temps, et le roi d'Angleterre tint toudis (toujours) son siége devant Calais, et tint grand'cour et noble le jour de Noël. Le carême en suivant revinrent de Gascogne le comte Derby, le comte de Pembroke et le comte de Kenford, et grand'foison de chevaliers et d'écuyers qui passé avoient la mer avec eux; et arrivèrent devant Calais. Si furent les très bien venus et liement recueillis et fêtés du roi, de la reine, des seigneurs et des dames qui là étoient; et se logèrent tous ces seigneurs, tantôt et leurs gens, devant Calais. De tant fut le siége renforcé.

Or revenons au propos dont je parlois maintenant, du jeune comte de Flandre et des Flamands. Longuement fut le jeune comte au danger de ceux de Flandre, et en prison courtoise; mais il lui ennuyoit, car il n'avoit pas ce appris. Finalement il mua son propos, je ne sais si il le fit par cautelle, ou de volonté; mais il dit à ses gens que il créroit (croiroit) leur conseil, car plus de biens lui pouvoient venir d'eux que de nul autre pays. Ces paroles réjouirent moult les Flamands; si le mirent tantôt hors de prison, et lui accomplirent une partie de ses déduits,

tant que d'aller en rivière [1]; et à ce étoit-il moult enclin; mais il avoit toujours bonnes gardes, afin qu'il ne leur échappât ou fut emblé (enlevé), qui l'avoient empris à garder sur leurs têtes, et qui étoient du tout de la faveur du roi d'Angleterre, et le guétoient si près que à peine pouvoit-il aller pisser. Cette chose procéda et dura tant que le jeune comte de Flandre eut en convent (promesse) à ses gens que volontiers il prendroit à femme la fille du roi d'Angleterre. Et ainsi les Flamands le signifièrent au roi et à la reine, qui se tenoient devant Calais, que ils voulussent venir en l'abbaye de Bergues [2] et là amener leur fille, car ils y améneroient leur seigneur; et là se concluroit ce mariage.

Vous devez savoir que le roi et la reine furent de ces nouvelles grandement réjouis, et dirent que les Flamands étoient bonnes gens. Si fut par accord de toutes parties une journée assignée à être à Bergues sur la mer, entre le Nieuport et Gravelines. Là vinrent les plus notables hommes et plus authentiques des bonnes villes de Flandre, en grand état et puissant; et y amenèrent leur jeune seigneur qui courtoisement s'inclina devers le roi et la reine d'Angleterre, qui jà étoient venus en très grand arroy. Le roi d'Angleterre prit le dit comte par la main dextre moult doucement, et le fêta en parlant; et puis s'excusa de la mort de son père; et dit que si Dieu lui pût aider que oncques tout le jour de la

(1) D'aller chasser aux oiseaux d'eau sur le bord des rivières. J. D.

(2) Cette assemblée se tint à Bergues en l'abbaye de St.-Winox le premier mars, suivant Meyer. (*Ann. Fland.* fol. 151, recto.) J. D.

bataille de Crécy ni lendemain aussi il ne vit ni ouït parler du comte de Flandre son père. Le jeune comte, par semblance, se tint de cette excusance assez pour content. Et puis fut parlé du mariage, et eut là certains articles de traités faits, jetés et accordés entre le roi d'Angleterre et le jeune comte Louis et le pays de Flandre, sur grands considérations et alliances et toutes promises et jurées à tenir. Là jura et fiança le dit comte madame Isabelle, fille du roi d'Angleterre, et si la promit à épouser. Si fut cette journée relaxée (remise) jusques à une autre fois que on auroit plus grand loisir, et s'en retournèrent les Flamands en Flandre, qui en ramenèrent leur seigneur; et moult aimablement se partirent du roi d'Angleterre et de la reine et de leur conseil, et le roi d'eux, lequel s'en retourna devant Calais. Ainsi demeurèrent les choses en cet état. Et se pourvut et fit pourvoir le roi d'Angleterre si grandement que merveilles seroit à recorder (raconter), pour tenir cette fête très étoffément, et aussi de beaux et riches joyaux pour donner et départir le jour des noces; et la reine aussi qui bien s'en vouloit acquitter et qui d'honneur et de largesse passa en son temps toutes dames.

Le jeune comte de Flandre, qui étoit revenu en son pays entre ses gens, alloit toujours en rivière, et montroit par semblant que ce mariage aux Anglois lui plaisoit très grandement; et s'en tenoient les Flamands ainsi que pour tous assurés, et n'y avoit mais sur lui si grand regard comme paravant. Si ne connoissoient pas bien encore la condition de leur sei-

gneur; car quelque semblant qu'il montroit dehors, il avoit dedans le courage tout François, ainsi qu'il le prouva par œuvres; car un jour il étoit allé voler en rivière, et fut en la semaine qu'il devoit épouser la dessus dite demoiselle d'Angleterre, et jeta son fauconnier un faucon après le héron, et le comte aussi un. Si se mirent ces deux faucons en chasse et le comte après, ainsi que pour les loirrer (leurrer), en disant: « hoie, hoie! » et quand il fut un petit eslongié (éloigné), et que il eut l'avantage des champs, il férit cheval des éperons et s'en alla toujours avant, sans retourner, par telle manière que ses gardes le perdirent [1]. Si s'en vint le dit comte en Artois et là fut assuré, et puis vint en France devers le roi Philippe et les François, auxquels il conta ses aventures, et comment, par grand'subtilité, il étoit échappé de ses gens et des Anglois. Le roi de France en eut grand'joie et dit qu'il avoit trop bien ouvré (agi), et autant en dirent les François; et les Anglois d'autre part dirent qu'il les avoit trahis. Mais pour ce ne laissa mie le roi d'Angleterre à tenir en amour les Flamands, car il savoit bien que le comte n'avoit pas ce fait par leur conseil, et en étoient moult courroucés, et l'excusance qu'ils en firent, il crut assez légèrement.

(1) Le comte de Flandre s'évada le 5 des calendes d'avril, c'est-à-dire, le 28 mars, selon Meyer (*ubi sup.* fol. 151.), le mardi des fêtes de Pâques, 3 d'avril, suivant les *Chron. de France*, Chap. 40. J. D.

CHAPITRE CCCXII.

COMMENT MESSIRE ROBERT DE NAMUR VINT AU SIÉGE DEVANT CALAIS ET COMMENT IL DEVINT HOMME DU ROI D'ANGLETERRE.

En ce temps que le siége se tenoit devant Calais, venoient voir le roi et la reine plusieurs barons et chevaliers de Flandre, de Brabant, de Hainaut et d'Allemagne; et ne s'en partoit nul sans grand profit, car le roi et la reine d'honneur et de largesse étoient si pleins et si affaités que tout ils donnoient; et par cette vertu acquirent eux la grâce et la renommée de toute honneur. En ce temps étoit nouvellement revenu en la comté de Namur, du voyage de Prusse et du Saint Sépulchre, ce gentil et vaillant chevalier messire Robert de Namur; et l'avoit fait le sire de Spontin [1] chevalier en la sainte terre. Messire Robert pour ce temps étoit moult jeune et n'avoit encore été prié de l'un roi ni de l'autre: toute fois il étoit plus enclin assez à être Anglois que François, pour l'amour de messire Robert d'Artois son oncle que le roi d'Angleterre avoit moult aimé. Si s'avisa qu'il viendroit devant Calais voir le roi et la reine d'Angleterre et les seigneurs qui là étoient. Si s'ordonna selon ce, et mit en bon arroy et riche,

(1) Ce nom est très connu dans la Flandre et surtout dans le Cambrésis. (Voy. *l'Hist. de Cambray*. T. 2. P. 272, 809, 949, 1006, etc.) J. D.

ainsi comme à lui appartenoit et que toudis (toujours) il alloit par le chemin. Si exploita tant par ses journées qu'il vint au siége de Calais, honorablement accompagné de chevaliers et d'écuyers et se présenta au roi, qui liement le reçut, et aussi fit madame la reine. Si entra grandement en leur amour et en leur grâce pour cause de ce que il portoit le nom de messire Robert son oncle, que jadis avoient tant aimé, et auquel ils avoient trouvé grand conseil. Si devint le dit messire Robert de Namur homme féodal au roi d'Angleterre, et lui donna le dit roi trois cents livres à l'esterlin de pension par an, et lui assigna sur ses coffres et à être payés à Bruges. Depuis se tint le dit messire Robert de-lez (près) le roi et la reine, au siége devant Calais, tant que la ville fut gagnée, ainsi comme vous orrez (entendrez) en avant recorder.

CHAPITRE CCCXIII.

COMMENT CEUX DE LA ROCHE DERIEU SE TOURNÈRENT ANGLOIS; ET COMMENT MESSIRE CHARLES DE BLOIS ATOUT (AVEC) GRAND'FOISON DE GENS D'ARMES Y MIT LE SIÉGE [1].

JE ME suis longuement tenu de parler de monseigneur Charles de Blois, duc de Bretagne pour ce temps, et de la comtesse de Montfort; mais ça été

(1) Le manuscrit 8318 commence ici le troisième livre. J. D.

pour les trèves qui furent prises devant la cité de Vannes, lesquelles furent moult bien gardées [1]; et jouit, les trèves durant, chacune des parties assez paisiblement de ce qu'elle tenoit par avant. Sitôt qu'elles furent passées, ils commencèrent à guerroyer fortement, et le roi de France à conforter messire Charles de Blois son neveu, et le roi d'Angleterre la comtesse de Montfort, ainsi que promis et en convent lui avoit. Et étoient venus en Bretagne, de par le roi d'Angleterre, deux moult grands et moult vaillants chevaliers et partis du siége de Calais atout (avec) deux cents hommes d'armes et quatre cents archers: c'étoient messire Thomas d'Angorne [2] (d'Agworth), et messire Jean de Hartwell; et demeurèrent de-lez (près) la dite comtesse en la ville de Hennebont.

Avec eux avoit un chevalier Breton bretonnant [3], fortement vaillant et bon homme d'armes, qui s'appeloit messire Tanguy du Châtel. Si faisoient souvent ces Anglois et ces Bretons des chevauchées et des issues contre les gens messire Charles de Blois, et sur le pays qui se tenoit de par lui; et les gens messire Charles aussi sur eux. Une heure perdoient les uns, autre heure perdoient les autres; et étoit le pays par ces gens d'armes couru, gâté et exillié (ravagé) et rançonné; et tout comparoient (payoient)

(1) Les hostilités ne cessèrent point entièrement dans cette province pendant la durée de la trève entre les rois de France et d'Angleterre. (Voy. *l'Hist de Bret.* T. 1 P. 270, 271 et suiv.) J. D.

(2) Édouard nomma Thomas d'Agworth son lieutenant général en Bretagne par lettres, données à Reding le 10 janvier 1347. (Rymer. T. 3. Part. 1. P. 2.) J. D.

(3) C'est-à-dire de la basse Bretagne. J. A. B.

les pauvres gens. Or avint un jour que ces trois allèrent assiéger une bonne ville et forte qu'on appelle la Rochederien [1], et avoient assemblé grand'foison de gens d'armes à cheval et de soudoyers à pied, et la firent assaillir fortement et roidement; et ceux de la ville et du châtel se défendoient vaillamment, si que ils ne perdirent rien.

En la garnison avoit un capitaine de par messire Charles de Blois, écuyer, qui s'appeloit Tassart de Guines, appert homme d'armes durement: or y eut tel meschef que les trois parts de la ville étoient en cœur plus Anglois que François assez: si prirent leur capitaine et dirent que ils l'occiroient si il, avec eux, ne se tournoit Anglois. Tassart ressongna (craignit) la mort et dit que il feroit ce qu'ils voudroient. Sur cet état ils le laissèrent aller et commencèrent à traiter devers les dessus dits chevaliers Anglois. Finalement traité se porta tel que ils se tournèrent de la partie de la comtesse de Montfort, et demeura le dit Tassart, comme auparavant, capitaine de la dite ville; et quand les Anglois s'en partirent pour retourner vers Hennebont, ils lui laissèrent grand' foison de gens d'armes et d'archers, pour la dite

(1) L'auteur des chroniques de France et les historiens de Bretagne placent le siége de la Rochederien au mois de décembre 1345, et font honneur de la prise de cette place au comte de Northampton qui étoit pour lors lieutenant général du roi d'Angleterre en Bretagne. Ils diffèrent aussi sur le nom du gouverneur qu'ils appellent *Hue Cassiel*. Ne pourroit-on pas conjecturer de ces différents récits que la Rochederien a été pris et repris plusieurs fois durant l'intervalle dont il s'agit, et que Froissart a raison, sans que les historiens de Bretagne aient tort? (Voyez *les Chron. de Fr.* Chap. 35. *l'Histoire de Bret. par Pierre Le Baud*, P. 301. et par *D. Morice*, T. 1. P. 273. 274.) J. P.

forteresse aider à garder. Quand messire Charles de Blois sçut ces nouvelles, que la Rochederien étoit tournée Anglèche (Angloise), si fut durement courroucé, et dit et jura que ce ne demeureroit pas ainsi; et manda partout les seigneurs de sa partie en Bretagne et en Normardie, et fit un grand amas de gens d'armes en la cité de Nantes, et tant qu'ils furent bien seize cents armures de fer [1] et douze mille

(1) Ce nombre de troupes s'éloigne peu de celui que Thomas d'Agworth donne à Charles de Blois, dans la lettre qu'il écrivit au chancelier du roi d'Angleterre. Comme cette lettre peut servir à éclaircir le récit de Froissart et quelquefois à le suppléer, nous la rapporterons toute entière d'après Robert d'Avesbury, P. 159 et suiv.

« Très cher et très honouré sire, voillez savoir des novels de parties de Bretagne qe mounseigneur Charles de Bloys avoit assiégé la ville et le chastiel de Rochedirian (Rochederien) et avoit en sa companye mil CC de nettes gentz d'armes chivalers et esquiers, et DC d'aultres gentz d'armes, et des archiers du païs DC, et II mil balastiers (arbalétriers), et de communes jeo ne savoie le nombre. Le quelle mounseigneur Charles avoit fait faire grandes forcerestes (fortifications) de fossés entour luy, et hors de sa forcereste avoit fait plenir (applanir) et enracer (raser) à dim (demi) leage (lieue) du païs de long entour luy touts maneres de fossés et des haies par qei mes archiers ne puissent trover lour avauntage sour luy et sour ses gentz. Mais covient à fyn force de combattre en pleins champs; et savoient luy et ses gentz par lour espies ma venue sour eaux, et fustrent en l'ost armez tut la nuyt Et venismes mes compaignouns et moy sour eaux le vingtième jour de juyn envyron le quarter (un quart) devaunt le jour et par la grace de Dieux la busoigne s'en ala en tiel manere q'il perdy le champ et fust nettement desconfist, loiez en soit Dieux. Et avoie en ma compaye entour CCC hommes d'armez et CCCC archiers, sans mounseigneur Ric. de Totesham et Haukin de Isprede et la garison (garnison) de Rochedirian les queux issoient (sortirent) quaunt il fust clere jour et nous purroient (purent) conustre (connoître) et viendrent devers nous sour les enemys mult chivalrosement, et enfins nous eumes (a) feare (affaire) od (avec) les enemys avaunt q'il fust solail

(a) J'ai suppléé ces mots, *nous eumes*, pour rendre la phrase intelligible. J. D.

hommes de pied; et bien y avoit quatre cents chevaliers, et entre ces quatre cents, vingt trois bannerets.

Si se partit de Nantes le dit messire Charles et toutes ses gens, et exploitèrent tant qu'ils vinrent devant la Rochederien: si assiégèrent toute la ville et le châtel aussi, et firent devant dresser grands engins (machines) qui jetoient nuit et jour et qui moult travailloient ceux de la ville. Si envoyèrent tantôt messages devers la comtesse de Montfort, en remontrant comment ils étoient contraints et assiégés, et requéroient que on les confortât; car on leur avoit enconvenancé (promis), si ils étoient assiégés. La comtesse et les trois chevaliers, pour leur honneur, ne l'eussent jamais laissé: si envoya la dite comtesse ses messages, où elle pensoit avoir gens; et fit tant qu'elle eut en peu de temps mille armures de fer et

levaunt à IIII batailles chescune après aultre. Et fusrent morts à la journée le sire de La Vaale (Laval), le viscounte de Roane (Rohan) (a), le sire de Chastiel Briane (Chateaubriant), le sire de Malatret (Malestroit), le sire de Quintyn, le sire de Rougé, le sire de Derevall et son filtz et heir (hoir), mounseigneur Ranf de Mountfort et plusieurs aultres chivalers et esquiers entre DC et DCC hommes d'armes, et du comune people jeo ne vous say dire le certain. Et fusrent pris al dit journé monseigneur Charles de Bloys, mounseigneur Guy de La Vaale filtz et heir le sire de de La Vaale qe morust à la bataille, le sire de Rocheforde (Rochefort), le sire de Beaumoneres (Beaumanoir), le sire Loiak (Loheac), le sire de Melak, le sire de Tyntenyak et aultres chivalers et esquiers à graunt nombre. »

(a) Alain VII vicomte de Rohan, ne fut point tué dans cette action. (Voy. *l'hist. de Bret.* T. 1. P. 276) J. D.

huit mille hommes de pied [1]: si les mit tous au conduit et en garde de ces trois chevaliers dessus nommés, qui baudement (hardiment) et volontiers les reçurent, et lui dirent au département qu'ils ne retourneroient jamais, si seroit la ville et le châtel désassiégés, ou ils demeureroient tous en la peine. Puis se mirent au chemin et s'en allèrent cette part à grand exploit, et firent tant qu'ils vinrent assez près de l'ost (armée) messire Charles de Blois. Quand messire Thomas d'Agworth, messire Jean de Hartecelle (Hartwell) et messire Tanguy du Châtel, et les autres chevaliers qui là étoient assemblés, furent venus à deux lieues près de l'ost (armée) des François, ils se logèrent sur une rivière [2], à cette intention que pour combattre lendemain; et quand ils furent logés et mis à repos, messire Thomas d'Angourne (d'Agworth) et messire Jean de Hartwell prirent environ la moitié de leurs gens et les firent armer et monter à cheval tout coiement, et puis se partirent; et droit à heure de minuit ils se boutèrent en l'ost (armée) de messire Charles de Blois à l'un des côtés. Si y firent grand dommage et occirent et abattirent grand'foison de gens; et demeurèrent tant en ce faisant que tout l'ost (armée) fut estourmi, et armés toutes manières de gens, et ne se purent partir sans bataille. Là furent enclos et combattus et reboutés durement et âprement, et ne purent porter le faix des François. Si y fut pris et moult douloureusement navré messire Tho-

(1) Thomas d'Agworth dit, dans sa lettre, qu'il n'avoit que trois cents hommes d'armes et quatre cents archers. J. D.

(2) Vraisemblablement la rivière de Jaudi. J. D.

mas d'Angourne (d'Agworth) [1]; et se sauva le mieux qu'il pût, le dit messire Jean de Hartwell et une partie de ses gens; mais la greigneur (majeure) partie y demeurèrent morts ou prisonniers. Ainsi tout déconfit retourna le dit messire Jean à ses autres compagnons, qui étoient logés sur la rivière; et trouva messire Tanguy du Châtel et les autres auxquels il recorda son aventure, dont ils furent moult émerveillés et ébahis, et eurent conseil qu'ils se délogeroient et se retrairoient (retireroient) à Hennebont.

CHAPITRE CCCXIV.

COMMENT PAR LE CONSEIL MESSIRE CHARLES GAUTIER DE QUADUDAL, FUT PRIS MESSIRE CHARLES DE BLOIS ET TOUT SON OST (ARMÉE) DÉCONFIT DEVANT LA ROCHEDERIEN.

A CETTE heure et en cet état, entrementes (pendant) qu'ils étoient en grand conseil d'eux déloger, vint là un chevalier de par la comtesse, qui s'appeloit messire Garnier sire de Quadudal (Cadoudal) atout (avec) cent armures de fer, et n'avoit pu plutôt venir. Sitôt qu'il sut le convenant et le parti où ils étoient, et comment par leur emprise ils avoient perdu, si leur donna nouveau conseil, et ne fut de néant effrayé, et dit à messire Jean et à messire Tanguy: « Or tôt armez-vous et faites armer vos gens, et

(1) D'Agworth ne parle point de cette première tentative, ni de sa blessure, ni de la perte de sa liberté; il ne fait mention que de sa victoire. Tous les historiens de Bretagne assurent néanmoins qu'il fut pris et délivré jusqu'à deux fois. J. D.

monter à cheval qui cheval a, et qui point n'en a si vienne à pied; car nous irons voir nos ennemis; et ne me doute mie, selon ce que ils se tiennent pour tous assurés, que nous les déconfirons et recouvrerons nos dommages et nos gens. » Ce conseil fut cru, et s'armèrent, et dirent que de rechef ils s'aventureroient. Si se départirent ceux qui à cheval étoient tous premiers et ceux à pied les suivoient; et s'en vinrent, environ soleil levant, férir en l'ost (armée) messire Charles, qui se dormoient et reposoient [1], et ne cuidoient (croyoient) avoir plus de destourbier (trouble). Ces Bretons et ces Anglois du côté de la comtesse se commencèrent à hâter et à abattre tentes et trefs (toiles) et pavillons, et occire et découper gens et à mettre en grand'meschef; et furent si surpris, car ils ne faisoient point de guet, que oncques ils ne se purent aider. Là eut grand'déconfiture sur les gens messire Charles de Blois, et morts plus de deux cents chevaliers [2] et bien quatre mille d'autres gens, et pris le dit messire Charles de Blois [3] et tous les barons de Bretagne et de Normandie qui avec lui étoient, et rescous messire Thomas d'Angourne (d'Agworth) [4] et tous leurs compagnons. Oncques si belle aventure n'avint à gens d'armes, que il avint

(1) D'Agworth dit au contraire qu'ils furent toute la nuit sous les armes. J. D.

(2) Suivant la lettre de d'Agworth, il y périt six ou sept hommes d'armes tant chevaliers qu'écuyers. J. D.

(3) Il se rendit à Robert du Châtel chevalier Breton du parti de Montfort, qui le conduisit dans la Rochederien. (D. Morice, T. 1. P. 276.) J. D.

(4) D'Agworth fut nommé pair l'année suivante. J. A. B.

là aux Anglois et aux Bretons, que de déconfire sur une matinée tant de nobles gens. On leur doit bien tourner à grand' prouesse et à grand'appertise d'armes. Ainsi fut pris messire Charles de Blois des gens du roi d'Angleterre et de la comtesse de Montfort, et toute la fleur de son pays avec lui [1] et fut amené au châtel de Hennebont, et le siége levé de la Rochederien. Là fut la guerre de la comtesse de Montfort grandement embellie: mais toujours se tinrent les villes, les cités et les forteresses de messire Charles de Blois: car madame sa femme, qui s'appeloit duchesse de Bretagne, prit la guerre de grand' volonté. Ainsi fut la guerre en Bretagne de ces deux dames. Vous devez savoir que quand ces nouvelles vinrent devant Calais au roi d'Angleterre et aux barons, ils en furent grandement réjouis, et contèrent l'aventure à moult belle pour leurs gens. Or parlerons-nous du roi Philippe et de son conseil et du siége de Calais.

(1) Le combat de la Rochederien fut livré le 18 juin de cette année 1347, suivant l'inscription qu'on voit sur le tombeau de Gui de Laval dans l'église collégiale de Vitré (D. Morice, *ubi sup.*); mais la lettre de Thomas d'Agworth le fixe au 20 de ce mois. Il seroit difficile de découvrir de quel côté est l'erreur. J. D.

CHAPITRE CCCXV.

COMMENT LE ROI DE FRANCE FIT SON MANDEMENT POUR COMBATTRE LE ROI D'ANGLETERRE : ET COMMENT LES FLAMANDS MIRENT LE SIÉGE DEVANT LA VILLE D'AIRE ET ARDIRENT (BRULÈRENT) LE PAYS D'ENVIRON.

LE ROI Philippe de France qui sentoit ses gens de Calais durement contraints et appressés selon ce qu'il étoit informé, et véoit (voyoit) que le roi d'Angleterre ne s'en partiroit point, si les auroit conquis, étoit grandement courroucé. Si s'avisa et dit qu'il les vouloit conforter, et le roi d'Angleterre combattre, et lever le siége, si il pouvoit. Si commanda par tout son royaume que tous chevaliers et écuyers fussent à la fête de la Pentecôte, en la cité d'Amiens ou là près [1]. Ce mandement et commandement du roi de France s'étendit par tout son royaume. Si n'osa nul laisser qu'il n'y vint, et fut là où mandé étoit, au jour de la Pentecôte, ou tantôt après. Et mêmement le roi y fut, et tint là sa cour solennelle, au dit jour, et moult de princes et de hauts barons de-lez (près) lui; car le royaume de France est si grand, et tant y a de bonne et noble chevalerie et écuyerie qu'il n'en peut être dégarni.

(1) Suivant les chroniques de France (Chapitre 40), le roi partit de Paris dans la quinzaine de Pâques et s'en alla droit à Hesdin où il avoit indiqué le rendez-vous général de l'armée: mais les troupes s'y rendirent avec si peu d'empressement qu'il ne put marcher vers Calais qu'à la mi-juillet. J. D.

Là étoient le duc de Normandie son ains-né (aîné) fils, le duc d'Orléans, son mais-né (jeune) fils, le duc Eudes de Bourgogne, le duc de Bourbon, le comte de Foix, messire Louis de Savoie, messire Jean de Hainaut, le comte d'Armignac, le comte de Forez, le comte de Valentinois, et tant de comtes et de barons, que merveilles seroit à recorder (raconter). Quand tous furent venus et assemblés à Amiens, et là en la Marche, si eut le roi de France plusieurs consaulx (conseils), par quel côté il pourroit sus courir et combattre les ennemis; et eut volontiers vu que les pas de Flandre lui eussent été ouverts. Si eut envoyé du côté devers Gravelines une partie de ses gens, pour rafraîchir ceux de Calais, et pour combattre les Anglois de ce côté bien et aisément par la ville de Calais; et envoya le dit roi en Flandre grands messages, pour traiter envers les Flamands sur cet état [1]. Mais le roi d'Angleterre pour ce temps avoit tant de bons amis en Flandre que jamais ils ne lui eussent octroyé

(1) Robert d'Avesbury, P. 153, parle avec assez de détails de cette négociation et rapporte les principales dispositions que Philippe de Valois fit aux Flamands pour les détacher du parti des Anglois. Il leur offroit de faire lever l'interdit jeté sur la Flandre, d'y entretenir le bled pendant six ans à un très bas prix; de leur faire porter des laines de France qu'ils manufactureroient avec le privilége de vendre en France les draps fabriqués de ces laines, exclusivement à tous autres tant qu'ils en pourroient fournir; de leur rendre les villes de Lille, Béthune et une troisième nommée dans le texte *Rowacum* et dans le manuscrit Harl. cité en note, *Bowacum* qui pourroit bien être Bavay; de les défendre envers et contre tous; et pour sûreté de cette promesse, de leur envoyer de grandes sommes d'argent; enfin de donner des places avantageuses aux jeunes gens bien constitués qui ne jouiroient pas d'une fortune commode. Les Flamands, ajoute Robert d'Avesbury, n'ajoutèrent point foi à ces promesses et les rejetèrent. J. D.

cette courtoisie. Quand le roi vit qu'il n'en pourroit venir à bout, si ne voulut mie pour ce laisser son entreprise, ni les bonnes gens de la ville mettre en nonchaloir (oubli), et dit qu'il se trairoit (retireroit) avant du côté devers Boulogne. Le roi d'Angleterre qui se tenoit là à siége, et étoit tenu tout le temps, ainsi que vous savez, et à grands coutages, étudioit nuit et jour comment il put ceux de Calais le plus contraindre et gréver; car bien avoit ouï dire que son adversaire le roi Philippe faisoit un grand amas de gens d'armes, et qu'il le vouloit venir combattre; et si sentoit la ville de Calais si forte que pour assauts ni pour escarmouches que il et ses gens y faisoient, il ne les pouvoit conquerre (conquérir); dont il y musoit et imaginoit souvent. Mais la chose du monde qui plus le reconfortoit, c'étoit ce qu'il sentoit la ville de Calais mal pourvue de vivres. Si que encore pour eux tollir (enlever) et clorre (fermer) le pas de la mer, il fit faire et charpenter un châtel haut et grand, de longs merriens, et le fit faire si fort et si bien breteschié (fortifié) que on ne le pouvoit gréver; et fit le dit châtel asseoir droit sur la rive de la mer [1] et le fit pourvoir moult bien d'espringales

(1) Ce fort étoit situé sur une langue de terre à l'embouchure du Havre, à peu près où est maintenant le Risban. (*Hist. de Cal.* T. 1. P. 726.) Il n'étoit vraisemblablement pas encore construit au mois d'avril de cette année, dans lequel, suivant Knighton (Col. 2592), les assiégés reçurent un convoi de trente voiles. Un autre convoi envoyé quelque temps après pour les rafraîchir n'eut pas le même succès. Les Anglois en ayant été informés, Gautier de Mauny, les comtes d'Oxford, de Northampton, de Pembroke et plusieurs autres s'embarquèrent avec un corps de troupes le lendemain de la St.-Jean Baptiste et rencontrèrent ce convoi en deça du Crotoy. Il étoit de quarante quatre vaisseaux de dif-

(pierriers), de bombardes et d'arcs à tour et d'autres instruments; et y établit dedans quarante hommes

férentes grandeurs, dont dix galères qui prirent aussitôt le large. Plusieurs bâtiments se réfugièrent au Crotoy; mais il y en eut douze qui échouèrent et dont les équipages périrent. Le lendemain au point du jour les Anglois ayant vu sortir de Calais deux vaisseaux leur donnèrent aussitôt la chasse; l'un rentra dans le port avec beaucoup de peine, l'autre s'échoua, et on y fit prisonniers le patron des galères Génoises, dix sept Génois et environ quarante autres personnes. Le patron, avant d'être pris, avoit jeté à la mer, après l'avoir attachée à une hache, une lettre que le gouverneur écrivoit au roi de France. Elle fut trouvée le lendemain sur le rivage, à la marée basse. Nous tenons ces détails d'une lettre écrite d'après le récit d'un chevalier qui étoit sur la flotte Angloise. Elle a été conservée par Robert d'Avesbury (Page 156 et suiv.), ainsi que celle du gouverneur de Calais, qui étoit conçue en ces termes.

« Très cher et très douté seigneur jeo moy recomank (recommande) à vous taunt come jeo puisse, pluis qe celuy qe mult désire de sauver votre bon estoit (état) qe notre seigneur mainteyne en bien touts dis par sa grace. Et si le vous pleast (plaît) savoir l'estat de votre ville de Caleys, soiez certain qe quaunt cestes letres fusrent faits nous estoioms toutz sainz et heitès et en graunt volenté de vous servir et de feare chose qe fust votre honeur et profit. Mais très cher et très douté seigneur sachez qe coment qe les gentz sount toutz saines et heites, mais la ville est à grant defaute de blées, vins et chars; qar sachiez qe-ly nad (il n'y a) riens qe ne soit tut mangé et lez chiens et les chates et les chivaux, si qe de viveres nous ne poions pluis trover en la ville si nous ne mangeons chars des gentz. Qar autrefoitz vous avois escript qe jeo tendroye la ville taunt qe y averoit à mangier: sy sumes à ceo point qe nous n'avoms dont pluis vivere. Si avoms pris accord entre nous qe si n'avoms en brief secour à qe nous issiroms hors de la ville toutz à champs pour combatre pour vivere ou pour morir; qar nous amons meutz (mieux) à morir as champs honourablement qe manger l'un l'autre. Purqei (pourquoi), très cher et très douté seigneur, metter-y cele remedye qe vous veerez qe apartenist; qar si briefment remedie et consail ne soit mys vous n'auerez jammès plusours letres de moy et serra la ville perdu et nous qe sumes dedeinz. Notre seigneur vous doigne bone vie et longe et vous mette en volenté qe si nous morroms pour vous qe vous la rende (le rendiez) à nos heires, etc. »

M. de Bréquigny a donné cette lettre dans son second mémoire sur l'Histoire de Calais dans le recueil de l'Académie des belles lettres. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer pour toutes les particularités qui concernent le siége de cette place. J. D.

d'armes et deux cents archers qui gardoient le havre et le port de Calais si près que rien n'y pouvoit entrer ni issir (sortir) que tout ne fut confondu. Ce fut l'avis qui plus fit de contraires à ceux de Calais, et plutôt les fit affamer.

En ce temps enorta (exhorta) tant le roi d'Angleterre les Flamands, lesquels le roi de France vouloit mettre en traité, si comme ci-dessus est dit, que ils issirent (sortirent) hors de Flandre bien cent mille, et s'en vinrent mettre le siége devant la bonne ville d'Aire, et ardirent tout le pays de là environ Saint-Venant, Merville, la Gorgne, Estelles, Laventhie, et une marche que on dit la Loeve, et jusques aux portes de Saint-Omer et de Thérouenne[1]. Et s'en vint adonc le roi de France loger en la cité d'Arras, et envoya grand'foison de gens d'armes devant les garnisons d'Artois et par spécial, son connétable messire Charles d'Espagne[2] à Saint-

(1) Robert d'Avesbury parle d'un petit échec que les François reçurent devant Cassel, dont nous croyons devoir faire ici mention. Le 8 juin, dit-il, P. 154, Jean fils aîné de Philippe de Valois ayant marché vers Cassel, à la tête d'un très gros corps de troupes, donna l'assaut à la ville depuis le matin jusqu'à midi. Les Anglois et les Flamands le reçurent si vigoureusement qu'il fut obligé de se retirer avec une perte considérable sans avoir fait presque aucun mal à l'ennemi. L'auteur anonyme de la chronique de Flandre n'entre dans aucun détail à ce sujet; il dit seulement que les François tentèrent en vain de s'emparer de Cassel: mais il raconte auparavant deux actions, l'une au Quesnoy sur la Lys, l'autre au pays de la Loeve, dans lesquelles les François eurent un avantage signalé sur les Flamands, et dont il n'est fait aucune mention dans Froissart ni dans Robert d'Avesbury. (*Chron. de Flandre*, P. 187 et 188.) J. D.

(2) Charles d'Espagne exerçoit alors cette charge par commission; il n'en fut pourvu qu'au mois de janvier 1351, après la mort du comte d'Eu. (*Chrono. histor. milit.* par M. Ainard, T. 1. P. 84.) J. D.

Omer; car le comte d'Eu et de Guines, qui connétable de France avoit été, étoit prisonnier en Angleterre, ainsi que vous savez. Ainsi se porta toute cette saison bien avant; et ensonnièrent (embarrassèrent) les Flamands grandement les François, ainçois (avant) qu'ils se partissent.

CHAPITRE CCCXVI.

COMMENT LE ROI DE FRANCE VINT ATOUT (AVEC) SON GRAND OST (ARMÉE) DEVANT CALAIS POUR CUIDER LEVER LE SIÉGE ET COMBATTRE LE ROI D'ANGLETERRE.

QUAND les Flamands furent retraits (retirés) et ils eurent couru les basses marches en la Loeve, adonc s'avisa le roi de France qu'il s'en iroit atout (avec) son ost (armée) devant Calais pour lever le siége, s'il pouvoit aucunement, car il sentoit messire Jean de Vienne et ses compagnons et les bonnes gens de Calais durement étreints; et avoit bien ouï dire et recorder (raconter) comment on leur avoit clos le pas de la mer, pour laquelle cause la ville étoit en péril de perdre. Si s'émut le dit roi et se partit de la cité d'Arras et prit le chemin de Hesdin, et tant fit qu'il y vint; et tenoit bien son ost (armée) parmi le charroy, trois grands lieues de pays. Quand le roi se fut reposé un jour à Hesdin, il vint l'autre à Blangis, et là s'arrêta pour savoir quel chemin il feroit: si eut le conseil d'aller tout le chemin que on dit Lalequine (Alquines). Adonc se mit à voie et

toutes ses gens après; et bien avoit deux cent mille hommes, uns et autres, et passèrent le roi et ses gens parmi la comté de Faukenberg, et s'en vinrent droit sur le mont de Sangattes, entre Calais et Wissant [1]; et chevauchoient ces François tous armés au clair, ainsi que pour tantôt combattre, bannières déployées ; et étoit, grand'beauté à voir et considérer leur puissant arroy, ni on ne se put saouler d'eux regarder. Quand ceux de Calais qui s'appuyoient et étoient sur les murs, les virent premièrement poindre et apparoir sur le mont de Sangattes, et leurs bannières et pennons ventiler, ils eurent moult grand'joie, et cuidèrent (crurent) certainement être tantôt désassiégés et délivrés: mais quand ils virent que on se logeoit, ils furent plus courroucés que devant, et leur sembla un petit signe.

(1) L'armée Françoise arriva sur ces hauteurs *le derrein vendredy avant le goul d'aoust*, suivant une lettre du roi d'Angleterre à l'archevêque de Cantorbéry, que nous rapporterons ci-après, telle qu'elle se trouve dans Robert d'Avesbury. Or le dernier vendredi *avant le goul d'août*, c'est-à-dire, avant le premier août étoit le 27 juillet, puisqu'en cette année 1347, le premier août étoit un mercredi. Ainsi l'historien de Calais s'est trompé, lorsqu'il a avancé (T. 1. P. 729.) que les François arrivèrent à Sangate le 13 juillet. J. D.

CHAPITRE CCCXVII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE FIT TRAIRE SES NAVES (NEFS) SUR LE PAS DES DUNES ET BIEN GARNIR ET DÉFENDRE CONTRE LES FRANÇOIS.

OR vous dirai que le roi d'Angleterre fit et avoit jà fait, quand il sut que le roi de France venoit à (avec) si grand ost (armée) pour le combattre et pour désassiéger la ville de Calais, qui tant lui avoit couté d'avoir, de gens et de peine de son corps. Et si savoit bien que il avoit la dite ville si astreinte et si menée que elle ne se pouvoit longuement tenir: si lui venoit à grand contraire, s'il l'en convenoit partir ainsi. Si avisa et imagina le dit roi que les François ne pouvoient venir ni approcher son ost (armée) ni la ville de Calais, que par l'un des deux pas, ou par les dunes sur le rivage de la mer, ou par dessus où il avoit grand'foison de fossés et de croleis (tourbières) et de marais; et n'y avoit sur ce chemin que un seul pont par où on put passer, et l'appeloit-on le pont de Nieulay. Si fit le dit roi traire (tirer) toutes ses naves (nefs) et ses vaisseaux par devers les dunes, et bien garnir et fournir de bombardes, d'arbalètres, d'archers et d'espringales (pierriers), et de telles choses par quoi l'ost (armée) des François ne pût ni osât par là passer; et fit le comte Derby son cousin aller loger sur le dit pont de Nieulay, à (avec) grand'foison de gens d'armes et d'archers, afin que

les François n'y pussent passer si ils ne passoient parmi les marais, qui sont impossibles à passer. Entre le mont de Sangattes et la mer de l'autre côté devers Calais, avoit une haute tour que trente deux archers Anglois gardoient; et tenoient là endroit le passage des dunes pour les François; et l'avoient à leur avis durement fortifié de grands doubles fossés. Quand les François furent logés sur le mont de Sangattes, ainsi comme vous avez ouï, les gens des communautés perçurent cette tour; si s'avancèrent ceux de Tournay, qui bien étoient quinze cents, et allèrent de grand'volonté cette part. Quand ceux qui dedans étoient les virent approcher; ils trairent (allèrent) à eux et en navrèrent aucuns. Quand les compagnons de Tournay virent ce, ils furent tous courroucés, et se mirent de grand'volonté à assaillir cette tour et ces Anglois, et passèrent par force outre les fossés, et vinrent jusques à la motte de terre et au pied de la tour, à (avec) pics et à (avec) hoyaux. Là eut dur assaut et grand, et moult de ceux de Tournay blessés; mais pour ce ne se refreignirent (ralentirent) ils mie de assaillir; et firent tant que par force et par grand'appertise de corps, ils conquirent cette tour; et furent morts tous ceux qui dedans étoient, et la tour abattue et renversée. De quoi les François tinrent ce fait à grand'prouesse.

CHAPITRE CCCXVIII.

COMMENT LE ROI DE FRANCE VOYANT QU'IL NE POUVOIT TROUVER PASSAGE POUR VENIR A CALAIS MANDA AU ROI D'ANGLETERRE QU'IL LUI DONNAT PLACE POUR LE COMBATTRE, ET QUELLE CHOSE IL LUI RÉPONDIT.

QUAND l'ost (armée) des François se fut logé sur le mont de Sangattes, le roi de France envoya les maréchaux, le seigneur de Beaujeu et le seigneur de Saint-Venant, pour regarder et aviser comment et par où son ost (armée) plus aisément pourroit passer, pour approcher les Anglois et eux combattre. Ces deux seigneurs, maréchaux de France pour le temps, allèrent partout regarder et considérer les passages et les détroits, et puis s'en retournèrent au roi et lui dirent à (avec) brève parole, que ils ne pouvoient aviser que il pût aucunement approcher les Anglois, qu'il ne perdît ses gens d'avantage. Si demeura ainsi la chose celui jour et la nuit en suivant.

Lendemain après messe, le roi Philippe envoya grands messages, par le conseil de ses hommes, au roi d'Angleterre; et passèrent les messages, par le congé du comte Derby, au pont de Nieulay, et furent messire Geoffroy de Chargny, messire Eustache de Ribeumont, messire Guy de Nelle, et le sire de Beaujeu. En passant et en chevauchant cette forte voie, ces quatre seigneurs avisèrent bien et considérèrent le fort passage, et comment le pont étoit bien gardé. On les laissa passer paisiblement tout outre,

car le roi d'Angleterre l'avoit ainsi ordonné; et durement en passant prisèrent l'arroy et l'ordonnance du comte Derby et de ses gens qui gardoient ce pont parmi lequel ils passèrent; et tant chevauchèrent qu'ils vinrent jusques au roi d'Angleterre qui bien étoit pourvu de grand'baronnie de-lez (près) lui. Tantôt tous quatre mirent pied à terre et passèrent en avant et vinrent jusques au roi et s'inclinèrent; le roi les recueillit, ainsi qu'il appartenoit à faire. Là s'avança messire Eustache de Ribeumont à parler pour tous et dit: « Sire, le roi de France nous envoie par devers vous et vous signifie qu'il est ci venu et arrêté sur le mont de Sangattes pour vous combattre; mais il ne peut voir ni trouver voie comment il puisse venir jusques à vous; si en a-t-il grand désir pour désassiéger sa bonne ville de Calais. Si a fait aviser et regarder par ses maréchaux comment il pourroit venir jusques à vous; mais c'est chose impossible. Si verroit volontiers que vous voulussiez mettre de votre conseil ensemble et il mettroit du sien, et, par l'avis de ceux, aviser place là où on se pût combattre; et de ce sommes-nous tous chargés de vous dire et requerre (requérir). »

Le roi d'Angleterre qui bien entendit cette parole fut tantôt conseillé et avisé de répondre, et répondit et dit : « Seigneurs, j'ai bien entendu ce que vous me requérez de par mon adversaire qui tient mon droit héritage à tort, dont il me poise (pèse): si lui dites de par moi, s'il vous plait, que je suis ci endroit et y ai demeuré près d'un an, ce a-t-il bien su, et y fut bien venu plutôt s'il eut voulu; mais il

m'a ici laissé si longuement demeurer que je y ai grossement dépendu du mien, et y pense avoir tant fait que assez brièvement je serai sire de la ville et du châtel de Calais. Si je ne suis mie conseillé de tout faire à sa devise et à son aise, ni éloigner ce que j'ai conquis, ce que j'ai tant desiré et comparé (payé). Si lui dites que si il ni ses gens ne peuvent par là passer que ils voisent (aillent) autour pour quérir la voie[1]. »

(1) Le roi d'Angleterre, dans une lettre à l'archevêque d'Yorck, annonce au contraire qu'il accepta le défi et que le combat n'eut pas lieu, parce que Philippe en craignit l'événement, et décampa précipitamment le 2 d'août avant le jour, après avoir mis le feu à son camp.

« Edward par la grace de Dieux roi d'Engleterre et de France et seigneur d'Yrland, à honourable Piere en Dieu Jehan par mesme la grâce erchevesqe de Caunterbirs, primat de tut Engleterre, et à nos chauncellor et tresorer salutz. Pur ceo qe nous pensems bien qe vous orrez bien voluntiers les novelx et l'estates des busoignes par devers nous, vous faceoms assavoir qe yceo (ce) darrein vendredy proschein devaunt le goul d'aust (a) notre adversaire de Fraunce od (avec) tut soun poair (pouvoir) se vient loggier près de nous en l'autre part du mareis sour un tertre; et en sa venue ascuns de notre ost encontrerent ses gentz et eurent afaire ovesqe eaux des chivalers et esquiers beale (belle) companye. Et mesme le jour viendrent les cardinalx à bout de la chaucé et maunderent lor letres à notre cosyn de Lancastre et autres grauntz de notre ost, em priantz q'ils vousissent parler ovesqe eaux. Par qoi, de notre coungé, nos cosyns de Lancastre et de Northamptoun y alèrent, as queux les cardinalx prièrent à graunt instaunce qe treté se purroit feare; et disoient q'ils saverent bien qe notre adversaire nous ferroit tiels offres de pés qe serront acceptables par reson. Et à l'instaunce des dits cardinaux, come celluy qe toutz jours avoms esté et sumes prestz de accepter pés resonable, quelle heure q'elle nous soit offert, assentimes bien à tiele treté. Et partaunt notre cosyn de Lancastre fist lever deux pavillons en une place dedeinz notre place d'entre les deux hostz; et illesques assemblèrent ovesqes les deux cardinalxs le markis du Julers, nos dits cosyns de Lancastre et de Northamptoun, mouns^r. Bartélomy Burghorsh

(a) Le 27 juillet J. D.

Les barons et messages du roi de France virent bien qu'ils n'emporteroient autre réponse; si prirent

notre chamberlayn, mouns^r. Renaud de Cobham, mouns^r. Wautier de Mauny de notre part: lez ducz de Burbone (Bourbon) et d'Athenes, le chaunceller de Fraunce, le sire d'Offemond et mouns^r. Geffray de Charny pour la partie notre dit adversarie, les queux treterent ensemble. Et les treteours de l'aultre partie commencèrent à parler del ville de Caleis et tiendrent de prendre la ville, par ensi (à condition) qe ceaux qe sount dedeinz pourroient aler quites ovesqe lour biens et chateux, et qe cele chose fait, ils vorront (voudront) treter de pées. Et noz gentz lor responderent q'ils n'avoient mye en charge de parler de la ville, einz du treter de pées si homme (on) vorroit (vouloit) monstrer resonable voie. Et les treteours de l'aultre parti se tiendrent tout sour la ville, issint (tellement) qe à graunt payne les poet homme mesner de riens offrir; mais a derrain ils offrirent la duché de Guyenne en manere qe son ael (aïeul) le avoit et la counté de Pountif (Ponthieu). Et nos gentz responderent qe cele offre fust trop petit pour lesser si haute damage. Et ensi trétèrent-ils treis jours saunz nul effect; qar les treteours de l'autre partie se tiendrent tulz jours sour parlaunce de la ville, pour avoir rescousse les gentz qe sount dedeinz par ascune subtilité. Et puis le marsdy (a) vers le vespre viendrent certaynz grauntz et chivalers de par notre adversarie à la place du treté, et offrirent à noz gentz la bataille de part notre adversarie suisdit, par ensi qe noz vousissoms venir hors le marreis, et il nous durroit (donneroit) place covenable pour combattre, quele heure qe nous pleroit entre cele heure et vendredy à soir proschein suaunt (b); et vorroient qe quatre chivalers de noz et autre quatre de lour esleirent place covenable pour l'une partie et pur l'autre. Et sour ceo noz gentz responderent q'ils nous ferroient monstrer cele offre et lour durroient respounse. Le mesqerdy suaunt quelle chose monstré à nous avoms eut consail et avys ovesqe les grauntz et aultres sages de notre consail et de notre ost, en affiaunce de Dieux et de notre droit, nous lour feismes respoundre qe nous accemptasmes lour offre et prendrisoms (prendrions) le bataille volontiers; et feismes faire noz lettres de conduyt à quatre chivalers de l'autre partie, de quelle estat ou condicioun q'ils fussent, à venir à notre ost, afyn qe nous purroioms pren-

(a) Le 31 juillet. J. D.
(b) Le vendredi 3 août. J. D.

congé. Le roi leur donna, qui les fit convoyer jusques outre le dit pont de Nieulay; et s'en revinrent en leur ost (armée), et recordèrent (racontèrent) au roi tout ainsi et les propres paroles que le roi d'Angleterre avoit dites. De la quelle réponse le roi fut tout courroucé, car il vit bien que perdre lui con-

dre aultre quatre de lour estat et qe mesmes les huit chivalers feisent le serment q'ils alassent veer (voir) et cercher les places, tanqe ils fussent en accorde. Et ceaux de l'aultre partie maintenant quant ils avoient oye ceste respounse commencèrent de varier en lour offres et de parler de la ville tut novel (de nouveau) auxy, come entrelessaunt le bataille; issint ne se voleient tenir à nul certain. Et sour ceo y jeofdy (a) devaunt le jour nient (b) countre esteauntz les parlauntz suisditz de notre dit adversarie s'en departi od (avec) toutes ses gentz, auxi come discomfist; et hasterent taunt q'ils ardèrent (brûlerent) lour tentes et graunt partie de lour herneys (équipages) à lour départir. Et noz gents les pursuerent (poursuivirent) bien près à la cowe (queue); issint (aussi) à rescrivere du cestes (lorsque celle-ci fut écrite) n'estoient ils mye unqore revenuz, et par cele cause nous n'avons mye unqore pris purpos en certain du ceo qe nous en ferrons pluis avant. Mais toutes voies nous pensoms de chivacher sour l'esploit de notre guerre, si en haste come nous purrons, od l'aide de Dieux, etc.»

Il seroit inutile après cette lettre de rapporter les récits des différents historiens contemporains, qui sont tous plus ou moins erronés: on les trouvera réunis et discutés dans le second mémoire de M. de Brequigny sur Calais, que nous avons déjà cité plusieurs fois. On y verra aussi les raisons dont il se sert pour prouver la vérité des faits contenus dans la lettre d'Édouard et pour expliquer la conduite singulière des deux rois dans cette circonstance. Celle d'Édouard se conçoit: après avoir eu la gloire d'accepter le défi, il lui restoit mille moyens de l'éluder. Mais quel pouvoit être l'espoir de Philippe en marchant vers Calais à la tête d'une armée innombrable? Croyoit-il inspirer assez de terreur à son ennemi pour l'engager à lever le siége sans attendre son approche? Il devoit trop savoir que le nombre ne l'effrayoit pas et que la journée de Crécy n'étoit pas encore effacée de sa mémoire. J. D.

(a) Jeudi 2 août. J. D.

(b) C'est-à-dire, *sans aucun égard pour les propositions de ses ambassadeurs.* J. D.

venoit la forte ville de Calais; et si n'y pouvoit remédier par nulle voie.

CHAPITRE CCCXIX.

COMMENT LE PAPE CLÉMENT ENVOYA DEUX CARDINAUX POUR TRAITER DE LA PAIX ENTRE LES DEUX ROIS; ET COMMENT LE ROI PHILIPPE SE PARTIT DU MONT DE SANGATTES ET DONNA CONGÉ A TOUTES SES GENS.

ENTREMENTES (pendant) que le roi de France étoit sur le Mont de Sangattes, etqu'il étudioit comment et par quel tour il pourroit combattre les Anglois qui si s'étoient fortifiés, vinrent deux cardinaux en son ost (armée), envoyés en légation [1] de par le pape Clément qui régnoit pour ce temps. Ces deux

(1) Ces légats étoient Annibal Ceccano, évêque de Tusculum et Étienne Aubert, cardinal du titre de St. Jean et de St. Paul. On a dû voir par la lettre que nous venons de rapporter que Froissart a eu tort de placer le défi avant les négociations qui le précédèrent de plusieurs jours. Clément VI n'avoit cessé depuis le commencement de la guerre de chercher à concilier les deux rois. On trouve dans Robert d'Avesbury (P. 146 et suiv.) des lettres datées d'Avignon le 15 septembre 1347, par lesquelles il témoigne au roi d'Angleterre sa surprise du peu d'égard que ce prince a eu aux ouvertures que lui avoient faites ses légats au mois de septembre précédent, et la réponse dans laquelle le monarque Anglois tâche de se justifier de ce reproche, en protestant qu'il est prêt à faire la paix, sauf son droit à la couronne de France qu'il regarde comme son légitime héritage.

Le continuateur de Nangis ne fait mention ni de l'entremise des légats, ni du défi de Philippe à Édouard. Ce fut au contraire, suivant lui, le monarque Anglois qui envoya proposer au roi de France une trêve de trois jours, de laquelle il profita pour fortifier les endroits foibles de son camp. (*Cont. Nang. Spicileg.* T. 3. P. 109.) J. D.

cardinaux se mirent en grand'peine tantôt d'aller de l'un ost (armée) à l'autre, et volontiers eussent vu que le roi d'Angleterre eut brisé son siége, ce qu'il n'eut jamais fait. Toutefois sur certains articles et traités d'accord et de paix, ils procurèrent tant que un répit fut pris entre ces deux rois et leurs gens, là étants au siége et, sur les champs seulement; et mirent, par leurs promotions, de toutes parties, quatre seigneurs ensemble qui devoient parlementer de paix. De la partie du roi de France y furent le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, messire Louis de Savoye et messire Jean de Hainaut (1); et du côté des Anglois, le comte Derby, le comte de Northampton, messire Regnault de Cobham et messire Gautier de Mauny. Et les deux cardinaux étoient traiteurs et moyens allants de l'un à l'autre. Si furent tous ces seigneurs, trois jours, la greigneur (majeure) partie du jour ensemble, et mirent plusieurs devises et prêchements avant, desquelles nulles ne vinrent à effet.

Entrementes (pendant) que on parlementoit et ces trèves durants, le roi d'Angleterre faisoit toujours efforcer son ost (armée) et faire grands fossés sur les dunes, par quoi les François ne les pussent surprendre. Et sachez que ce parlement et détriement (délai) ennuyoit durement à ceux de Calais,

(1) Les plénipotentiaires François étoient, selon la lettre d'Édouard, les ducs de Bourbon et d'Athènes, le chancelier de France, le sire d'Offemont et Geoffroy de Charny. Froissart est plus exact à l'égard de ceux des Anglois; il n'oublie que Barthélemy de Burgherah chambe'lan du roi. J. D.

qui volontiers eussent vu plutôt leur délivrance, car on les faisoit trop jeûner. Ces trois jours passèrent sans paix et sans accord, car le roi d'Angleterre tenoit toudis (toujours) son opinion que il seroit sire de Calais, et le roi de France vouloit qu'elle lui demeurât. En cet estrif (débat) se partirent les parties, ni on ne les put depuis rassembler. Si s'en retournèrent les cardinaux à Saint-Omer. Quand le roi Philippe vit que perdre lui convenoit Calais, si fut durement courroucé; et à enuis (avec peine) se partoit sans aucune chose faire; et si ne pouvoit aller avant ni combattre les Anglois qu'ils ne fussent tous perdus davantage: si que, tout considéré, le séjourner là ne lui étoit point profitable; si ordonna à départir et déloger [1]. Si fit lendemain que le parlement fut failli, bien matin recueillir en grand' hâte tentes et trefs (pavillons) et trousser, et se mit à chemin devers la cité d'Amiens; et donna congé à toutes manières de gens d'armes et de communes. Quand ceux de Calais virent le délogement de leurs gens, si furent tous déconfits et debaretés (découragés); et n'a si dur cuer (cœur) au monde que qui les vit demener et doulouser (s'attrister) qui n'en eut eu pitié. A ce délogement ne perdirent rien aucuns Anglois qui s'aventurèrent et qui se férirent en la queue des François; mais gagnèrent des chars, des sommiers et des chevaux, des vins et des prisonniers que ils ramenèrent en l'ost (armée) devant Calais.

(1) Philippe de Valois décampa le 2 août avant le jour. (Voy. la lettre d'Édouard rapportée ci-dessus.) J. D.

CHAPITRE CCCXX.

COMMENT CEUX DE CALAIS SE VOULURENT RENDRE AU ROI D'ANGLETERRE, SAUVES LEURS VIES; ET COMMENT LE DIT ROI VOULUT AVOIR SIX DES PLUS NOBLES BOURGEOIS DE LA VILLE POUR EN FAIRE SA VOLONTÉ (1).

APRÈS le département du roi de France et de son ost (armée), du mont de Sangattes, ceux de Calais virent bien que le secours en quoi ils avoient fiance leur étoit failli; et si étoient à si grand'détresse de famine que le plus grand et le plus fort se pouvoit à peine soutenir: si eurent conseil et leur sembla qu'il valoit mieux à eux mettre en la volonté du roi d'Angleterre, si plus grand' merci ne pouvoient trouver, que eux laisser mourir l'un après l'autre par détresse de famine; car les plusieurs en pourroient perdre corps et âme par rage de faim. Si prièrent tant à monseigneur Jean de Vienne qu'il en voulut traiter, qu'il s'y accorda, et monta aux créneaux des murs de la ville, et fit signe à ceux de dehors qu'il vouloit parler à eux. Quand le roi d'Angleterre entendit ces nouvelles, il envoya là tantôt messire Gautier de Mauny et le seigneur de Basset. Quand ils furent là venus, messire Jean de Vienne leur dit: « Chers seigneurs, vous êtes moult vaillants chevaliers et usés d'armes, et savez que le roi de France

(1) Ce chapitre est considérablement abrégé dans les imprimés. J. D.

que nous tenons à seigneur nous a céans envoyés et commandé que nous gardissions cette ville et ce châtel tellement que blâme n'en eussions ni il point de dommage: nous en avons fait notre pouvoir. Or est notre secours failli, et vous nous avez si étreints que nous n'avons de quoi vivre: si nous conviendra tous mourir, ou enrager par famine, si le gentil roi qui est votre sire n'a pitié de nous. Chers seigneurs, si lui veuilliez prier en pitié qu'il veuille avoir merci de nous, et nous en veuille laisser aller tout ainsi que nous sommes, et veuille prendre la ville et le châtel et tout l'avoir qui est dedans; si en trouvera assez. »

Adonc répondit messire Gautier de Mauny et dit: « Messire Jean, messire Jean, nous savons partie de l'intention du roi notre sire, car il la nous a dite: sachez que ce n'est mie son entente (intention) que vous en puissiez aller ainsi que vous avez cy dit; ains (mais) est son entention, que vous vous mettez tous en sa pure volonté, pour rançonner ceux qu'il lui plaira, ou pour faire mourir; car ceux de Calais lui ont tant fait de contraires et de dépits, le sien fait dépendre (dépenser), et grand'foison de ses gens fait mourir, dont si il lui en poise (pèse) ce n'est mie merveille. »

Adonc répondit messire Jean de Vienne et dit: « Ce seroit trop dure chose pour nous si nous consentions ce que vous dites. Nous sommes céans un petit de chevaliers et d'écuyers qui loyalement à notre pouvoir avons servi notre seigneur le roi de France, si comme vous feriez le vôtre en semblable cas, et en

avons enduré mainte peine et mainte mésaise; mais ainçois (plutôt) en souffrirons-nous telle mésaise que oncques gens n'endurèrent ni souffrirent la pareille, que nous consentissions que le plus petit garçon ou varlet de la ville eut autre mal que le plus grand de nous. Mais nous vous prions que par votre humilité vous veuilliez aller devers le roi d'Angleterre, et lui priez qu'il ait pitié de nous. Si nous ferez courtoisie; car nous espérons en lui tant de gentillesse qu'il aura merci de nous [1] » — « Par ma foi, répondit messire Gautier de Mauny, je le ferai volontiers, messire Jean, et voudrois, si Dieu me veuille aider, qu'il m'en voulût croire; car vous en vaudriez tous mieux. »

Lors se départirent le sire de Mauny et le sire de Basset, et laissèrent messire Jean de Vienne s'appuyant aux créneaux [2], car tantôt devoient retourner; et s'en vinrent devers le roi d'Angleterre qui les attendoit à l'entrée de son hôtel et avoit grand désir de ouïr nouvelles de ceux de Calais. De-lez (près) lui étoient le comte Derby, le comte de Nor-

(1) Les imprimés disent simplement: *Monseigneur Gautier et monseigneur Basset retournèrent devers le roi et lui recordèrent ce que dit est. Et le roi dit qu'il n'avoit volonté de faire autrement, fors que ils se rendissent simplement à son vouloir. Messire Gautier dit: monseigneur, vous pourrez bien avoir tort*, etc. C'est ainsi qu'assez souvent ils rendent une page entière par une seule phrase. J. D.

(2) Suivant une chronique manuscrite intitulée, *Prosecution de l'Histoire de Sugiers Abbé*, conservée dans la bibliothèque de l'abbaye de St. Bertin, Jean de Vienne alla lui même, accompagné de deux chevaliers et de deux bourgeois, solliciter auprès d'Édouard la grâce des habitants de Calais. On trouve un fragment de cette chronique dont le témoignage ne sauroit balancer celui de Froissart et des autres historiens contemporains, dans *l'Histoire de Calais*, T. 2. P. 740 et suiv. J. D.

thampton, le comte d'Arundel et plusieurs autres barons d'Angleterre. Messire Gautier de Mauny et le sire de Basset s'inclinèrent devant le roi, puis se trairent (rendirent) devers lui. Le sire de Mauny, qui sagement étoit emparlé et enlangagé commença à parler, car le roi souverainement le voulut ouïr et dit: « Monseigneur, nous venons de Calais et avons trouvé le capitaine, messire Jean de Vienne, qui longuement a parlé à nous; et me semble que il et ses compagnons et la communauté de Calais sont en grand'volonté de vous rendre la ville et le châtel de Calais et tout ce qui est dedans, mais que leurs corps singulièrement ils en puissent mettre hors. »

Adonc répondit le roi: « Messire Gautier, vous savez la greigneur (majeure) partie de notre entente (intention) en ce cas : quelle chose en avez-vous répondu? »—« En nom de Dieu, monseigneur, dit messire Gautier, que vous n'en feriez rien, si ils ne se rendoient simplement à votre volonté, pour vivre ou pour mourir, si il vous plait. Et quand je leur eus ce montré, messire Jean de Vienne me répondit et confessa bien qu'ils étoient moult contraints et astreints de famine; mais ainçois (plutôt) que ils entrassent en ce parti ils se vendroient si cher que oncques gens firent. » Adonc répondit le roi: « Messire Gautier, je n'ai mie espoir ni volonté que j'en fasse autre chose. »

Lors se retrait (retira) avant le sire de Mauny et parla moult sagement au roi et dit, pour aider ceux de Calais: « Monseigneur, vous pourrez bien avoir tort, car vous nous donnez mauvais exemple. Si

vous nous vouliez envoyer en aucunes de vos forteresses, nous n'irions mie si volontiers, si vous faites ces gens mettre à mort, ainsi que vous dites; car ainsi feroit-on de nous en semblable cas. » Cet exemple amollia grandement le courage du roi d'Angleterre; car le plus des barons l'aidèrent à soutenir. Donc dit le roi: « Seigneurs, je ne vueil (veux) mie être tout seul contre vous tous. Gautier, vous en irez à ceux de Calais, et direz au capitaine que la plus grand'grâce qu'ils pourront trouver ni avoir en moi c'est que ils se partent de la ville de Calais six des plus notables bourgeois, en purs leurs chefs et tous déchaux (pieds nus), les hars au col, les clefs de la ville et du châtel en leurs mains; et de ceux je ferai ma volonté; et le demeurant (reste) je prendrai à merci. » — « Monseigneur, répondit messire Gautier, je le ferai volontiers. »

CHAPITRE CCCXXI.

COMMENT LES SIX BOURGEOIS SE PARTIRENT DE CALAIS, TOUS NUDS EN LEURS CHEMISES, LA HART (CORDE) AU COL, ET LES CLEFS DE LA VILLE EN LEURS MAINS; ET COMMENT LA REINE D'ANGLETERRE LEUR SAUVA LES VIES.

Adces paroles se partit du roi messire Gautier de Mauny, et retourna jusques à Calais là où messire Jean de Vienne l'attendoit. Si lui recorda toutes les paroles devant dites, ainsi que vous les avez ouïes,

et dit bien que c'étoit tout ce qu'il avoit pu empétrer. Messire Jean dit: « Messire Gautier, je vous en crois bien; or vous prie-je que vous veuilliez ci tant demeurer que j'aie demontré à la communauté de la ville tout cette affaire; car ils m'ont cy envoyé, et à eux tient d'en répondre, ce m'est avis. » Répondit le sire de Mauny: « Je le ferai volontiers. » Lors se partit des créneaux messire Jean de Vienne, et vint au marché, et fit sonner la cloche pour assembler toutes manières de gens en la halle. Au son de la cloche vinrent hommes et femmes, car moult désiroient à ouïr nouvelles, ainsi que gens si astreints de famine que plus n'en pouvoient porter. Quand ils furent tous venus et assemblés en la halle, hommes et femmes, messire Jean de Vienne leur démontra moult doucement les paroles toutes telles que ci devant sont récitées, et leur dit bien que autrement ne pouvoit être, et eussent sur ce avis et brève réponse. Quand ils ouïrent ce rapport ils commencèrent tous à crier et à pleurer tellement et si amèrement qu'il n'est si dur cœur au monde, s'il les eut vus ou ouïs eux démener, qui n'en eut eu pitié. Et n'eurent pour l'heure pouvoir de répondre ni de parler; et mêmement messire Jean de Vienne en avoit telle pitié qu'il larmoyoit moult tendrement.

Une espace après se leva en pied le plus riche bourgeois de la ville, que on appeloit sire Eustache de Saint Pierre, et dit devant tous ainsi: « Seigneurs, grand'pitié et grand meschef seroit de laisser mourir un tel peuple que ici a, par famine ou autrement quand on y peut trouver aucun moyen; et si seroit

grand'aumône et grand'grâce envers notre seigneur, qui de tel meschef le pourroit garder. Je en droit moi ai si grand'espérance d'avoir grâce et pardon envers notre seigneur, si je muir (meurs) pour ce peuple sauver, que je veuil (veux) être le premier, et me mettrai volontiers en pur ma chemise, à nud chef, et la hart (corde) au col, en la merci du roi d'Angleterre. » Quand sire Eustache de Saint Pierre eut dit cette parole, chacun l'alla aouzer (adorer) de pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetoient à ses pieds pleurants tendrement; et étoit grand'pitié de là être, et eux ouïr, écouter et regarder.

Secondement un autre très honnête bourgeois et de grand'affaire, et qui avoit deux belles demoiselles à filles, se leva et dit tout ainsi qu'il feroit compagnie à son compère sire Eustache de Saint Pierre, et appeloit-on cetui sire Jean d'Aire [1].

Après se leva le tiers, qui s'appeloit sire Jaques de Vissant, qui étoit riche homme de meuble et d'héritage, et dit qu'il feroit à ses deux cousins compagnie. Aussi fit sire Pierre de Vissant son frère; et puis le cinquième, et puis le sixième, [2] et se dévêtirent là ces six bourgeois tous nus en leurs braies (hauts de chausses) et leurs chemises, en la ville de

(1) Quelques manuscrits disent d'Ane, d'autres d'Aire. J. D.

(2) Ces généreuses victimes méritoient bien d'être connues. Suivant la chronique manuscrite que nous venons de citer Édouard avoit demandé huit personnes, quatre de la garnison et quatre de la bourgeoisie. « Adonc furent présentés quatre chevaliers et quatre bourgeois par les « consi liers du roi d'Angleterre; li quel se vinrent présenter devant le « roi, chacun chevalier une épée nue en sa main, chacun bourgeois une « corde en son brach, etc. » (*Histoire de Calais*, T. 1. P. 740.) J. D.

Calais, et mirent hars (cordes) en leur col, ainsi que l'ordonnance le portoit, et prirent les clefs de la ville et du châtel, chacun en tenoit une poignée.

Quand ils furent ainsi appareillés, messire Jean de Vienne, monté sur une petite haquenée, car à grand'malaise pouvoit-il aller à pied, se mit au devant et prit le chemin de la porte. Qui lors vit hommes et femmes et les enfants d'iceux pleurer et tordre leurs mains et crier à haute voix très amèrement, il n'est si dur cœur au monde qui n'en eut pitié. Ainsi vinrent eux jusques à la porte, convoyés en plaintes, en cris et en pleurs. Messire Jean de Vienne fit ouvrir la porte tout arrière, et se fit enclorre (fermer) dehors avec les six bourgeois, entre la porte et les barrières; et vint à messire Gautier qui l'attendoit là et dit: « Messire Gautier, je vous délivre, comme capitaine de Calais, par le consentement du pauvre peuple de cette ville, ces six bourgeois, et vous jure que ce sont et étoient aujourd'hui les plus honorables et notables de corps, de chevance, et d'ancesterie de la ville de Calais; et portent avec eux toutes les clefs de la dite ville et du châtel. Si vous prie, gentil sire, que vous veuilliez prier pour eux au roi d'Angleterre que ces bonnes gens ne soient mie morts. » — « Je ne sais, répondit le sire de Mauny, que messire le roi en voudra faire, mais je vous ai en convent (promesse) que j'en ferai mon pouvoir. »

Adonc fut la barrière ouverte: si s'en allèrent les six bourgeois en cet état que je vous dis, avec messire Gautier de Mauny, qui les amena tout belle-

ment devers le palais du roi, et messire Jean de Vienne rentra en la ville de Calais [1].

(1) Suivant Thomas de La Moore, qui étoit de la suite d'Édouard. Jean de Vienne, suivi de plusieurs bourgeois dont il ne fixe pas le nombre, comme Froissart, et d'une partie de la garnison, alla lui-même remettre les clefs de la place à Édouard. Nous transcrivons ici son récit d'après le second mém. de M. de Brequigny sur l'histoire de Calais, imprimé dans le quarante troisième vol. du recueil de l'Acad. des belles lettres. « Sitôt, dit l'historien, que les Calaisiens se furent » aperçus de la retraite du roi de France, ils virent qu'il falloit se ren» dre et baissèrent leur pavillon placé sur la principale tour. Ensuite » Jean de Vienne, leur gouverneur, fit ouvrir les portes et sortit de la » ville, monté sur un petit cheval, parce qu'il avoit été blessé peu de » temps auparavant. Ceux de la garnison et des bourgeois qui le sui» voient marchoient la corde au col, la tête et les pieds nuds. Dès qu'il » fut en présence d'Édouard, il lui remit son épée et les clefs de la ville, » le suppliant d'épargner des malheureux qui se soumettoient. Édouard » reçut les clefs et l'épée, retint prisonniers le gouverneur, quinze che» valiers et plusieurs bourgeois qu'il envoya en Angleterre, après les » avoir cependant comblés généreusement de présents. Il ordonna que » le reste des bourgeois et tout ce qui se trouvoit dans la ville fut con» duit à Guines, après leur avoir fait distribuer de quoi manger, dont » ils avoient grand besoin. » (Thom. de La Moore cité par Jean Stow, *General Chronicle of England*, P. 244.)

Le récit de Knighton ressemble presque en tous les points à celui de La Moore; mais il y ajoute cette particularité que les Calaisiens, exténués par la faim, dévorèrent avec tant d'avidité les vivres qu'Édouard leur fit donner que, dans la nuit même, plus de trois cents moururent d'indigestion (Knighton, Col. 2595.)

Robert d'Avesbury n'entre dans aucuns détails sur la reddition de Calais; il dit seulement, P. 167, que les assiégés, manquant de vivres et voyant qu'ils n'avoient aucun secours à espérer de leur roi, se rendirent à discrétion; puis il ajoute qu'Édouard, toujours porté à la clémence et à l'humanité, se contenta de retenir prisonniers quelques-uns des plus considérables et permit aux autres de s'en aller avec tous leurs biens. C'est exagérer la générosité d'Édouard: plusieurs ordonnances de nos rois, tendant à soulager la misère des habitants de Calais chassés de leur ville, prouvent qu'ils furent entièrement dépouillés de leurs biens. (Voy. *le Rec. des ordon.* T. 2. P. et T. 6. P. 606 et suiv.)

Le roi étoit à cette heure en sa chambre, à (avec) grand'compagnie de comtes, de barons et de cheva-

Les Chroniques de France disent simplement, Chap. 42, que les Calaisiens eurent la vie sauve et sortirent emportant seulement les habits dont ils étoient vêtus.

Le Continuateur de Nangis dit de même qu'ils eurent la vie sauve; mais il ajoute qu'ils eurent la permission de sortir avec tous les effets qu'ils pourroient emporter sur eux; *salvis vitis et salvo quantum super se de bonis suis portare possent.* (Spicileg. T. 3. P.)

Le récit de Villani est le moins favorable de tous au roi d'Angleterre. Ce Prince, dit-il, accorda la vie aux étrangers (c'est-à-dire, sans doute, à la garnison); mais il exigea que les bourgeois se rendissent à discrétion, bien résolu de les faire tous pendre comme pirates, parce qu'ils avoient causé beaucoup de dommages aux Anglois sur mer; mais à la prière des cardinaux et de la reine sa femme, il leur accorda la vie. Ils sortirent tous de la ville, nuds en chemise, n'emportant rien avec eux. (L. 12. C. 95.)

Après avoir rapporté les récits des historiens contemporains, observons qu'aucun n'est directement en contradiction avec Froissart, excepté Thomas de La Moore, sur l'article qui concerne le gouverneur de Calais: il ne diffère d'ailleurs de notre historien qu'en ce qu'il n'a pas tout dit, et qu'il a eu soin surtout de dissimuler ce qui pouvoit porter atteinte à la gloire de son maître: on peut en dire autant de Knighton. L'auteur des chroniques de France et le Continuateur de Nangis se bornent à rapporter le fait principal dépouillé de toutes les circonstances. Robert d'Avesbury n'est pas plus étendu et avance une fausseté manifeste. Villani, trop éloigné pour être bien instruit des détails de cet événement, le raconte en gros et omet des particularités rapportées par Froissart d'après les mémoires de Jean le Bel. Concluons de cet exposé qu'il n'y a aucune raison de suspecter le récit de Froissart. Il faudroit peut-être le corriger en quelques points et adopter ce que dit La Moore que Jean de Vienne n'abandonna point les députés de Calais et présenta lui-même les clefs de la ville au roi d'Angleterre.

M. de Brequigny, dans le mémoire cité ci-dessus, nous paroît avoir poussé un peu trop loin la sévérité à son égard, en rejetant presque toutes les autres circonstances de son récit. Il lui reproche par exemple d'avoir imaginé les discours qu'il met dans la bouche de Jean de Vienne et des capitaines Anglois, etc; mais ne peut-on pas faire le même reproche à plusieurs des historiens les plus estimés: et au lieu de blâmer Froissart de son abondance, d'avoir fait

liers. Si entendit que ceux de Calais venoient en l'arroy qu'il avoit devisé et ordonné; et se mit hors, et s'en vint en la place devant son hôtel, et tous ces seigneurs après lui, et encore grand'foison qui y survinrent pour voir ceux de Calais, ni comment ils finiroient, et mêmement la reine d'Angleterre, qui moult étoit enceinte, suivit le roi son seigneur. Si vint messire Gautier de Mauny et les bourgeois delez (près) lui qui le suivoient, et descendit en la

parler et agir ses personnages comme ils l'ont dû faire, ne devroit-on pas plutôt lui savoir gré d'être le premier de nos écrivains qui ait essayé de sortir de l'aridité de la chronique pour s'élever au ton de l'histoire ? M. de Bréquigny lui reproche encore d'avoir représenté le roi d'Angleterre comme un prince féroce. « Reconnoit-on, dit-il, à ce » portrait le caractère d'Édouard qui trois ans auparavant..... s'abs- » tint des justes représailles qu'il pouvoit exercer sur Hervé de Léon » son prisonnier, pour venger par sa mort celle d'Olivier de Clisson et » de quatorze chevaliers Bretons et Normands, à qui le roi de France » avoit fait couper la tête, parce qu'ils étoient attachés au parti An- » glois ! ». Puis il ajoute: *Froissart conserve donc bien mal le caractère d'Édouard dans la manière dont il le fait agir et parler à la reddition de Calais.*

On peut lui répondre que l'historien conserve mal le caractère d'Édouard, parce que ce prince le conserva mal lui-même, et que rien ne prouve mieux la véracité de son récit: s'il eut été plus jaloux de plaire par des narrations intéressantes que de dire la vérité, il avoit trop d'esprit pour dégrader ainsi un de ses principaux personnages. On peut encore répondre à M. de Bréquigny que Hervé de Léon et les Calaisiens étoient dans une conjoncture bien différente. Si Édouard eut fait mourir le chevalier Breton pris en combattant pour son roi, en représaille de ce que ce prince avoit fait couper la tête à des sujets rebelles qui l'avoient trahi, il eut commis une action barbare, contraire à toutes lois, à toutes conventions. Au contraire, en faisant mourir les six bourgeois de Calais, il eut suivi les lois de la guerre, lois barbares à la vérité, mais autorisées par l'usage, et qu'il pouvoit exécuter dans toute leur rigueur, sans enfreindre celles de l'honneur et de la chevalerie. J. D.

place, et puis s'en vint devers le roi et lui dit: « Sire, vecy (voici) la représentation de la ville de Calais à votre ordonnance. » Le roi se tint tout coi et les regarda moult fellement (cruellement), car moult héoit (haïssoit) les habitants de Calais, pour les grands dommages et contraires que au temps passé sur mer lui avoient faits. Ces six bourgeois se mirent tantôt à genoux pardevant le roi, et dirent ainsi en joignant leurs mains: « Gentil sire et gentil roi, véez (voyez) nous cy six qui avons été d'ancienneté bourgeois de Calais et grands marchands: si vous apportons les clefs de la ville et du châtel de Calais et les vous rendons à votre plaisir, et nous mettons en tel point que vous nous véez (voyez), en votre pure volonté, pour sauver le demeurant (reste) du peuple de Calais, qui a souffert moult de griefs (malheurs). Si veuillez avoir de nous pitié et mercy par votre très haute noblesse. » Certes il n'y eut adonc en la place seigneur, chevalier, ni vaillant homme, qui se put abstenir de pleurer de droite pitié, ni qui put de grand'pièce parler. Et vraiment ce n'étoit pas merveille; car c'est grand'pitié de voir hommes de bien cheoir et être en tel état et danger. Le roi les regarda très ireusement (en colère), car il avoit le cœur si dur et si épris de grand courroux qu'il ne put parler. Et quand il parla, il commanda que on leur coupât tantôt les têtes. Tous les barons et les chevaliers qui là étoient, en pleurant prioient si acertes (sérieusement) que faire pouvoient au roi qu'il en voulut avoir pitié et mercy; mais il n'y vouloit entendre. Adonc parla messire Gautier de

Mauny et dit: « Ha, gentil sire, veuillez refréner (retenir) votre courage: vous avez le nom et la renommée de souveraine gentillesse et noblesse, or ne veuillez donc faire chose par quoi elle soit amenrie (diminuée), ni que on puisse parler sur vous en nulle vilenie. Si vous n'avez pitié de ces gens, toutes autres gens diront que ce sera grand'cruauté si vous êtes si dur que vous fassiez mourir ces honnêtes bourgeois, qui de leur propre volonté se sont mis en votre mercy pour les autres sauver. » A ce point grigna (grinça) le roi les dents et dit: « Messire Gautier, souffrez (taisez) vous; il n'en sera autrement, mais on fasse venir le coupe-tête. Ceux de Calais ont fait mourir tant de mes hommes, que il convient ceux-ci mourir aussi. »

Adonc fit la noble reine d'Angleterre grand' humilité, qui étoit durement enceinte, et pleuroit si tendrement de pitié que elle ne se pouvoit soutenir. Si se jeta à genoux pardevant le roi son seigneur et dit ainsi: « Ha, gentil sire, depuis que je repassai la mer en grand péril, si comme vous savez, je ne vous ai rien requis ni demandé: or vous prie-je humblement et requiers en propre don, que pour le fils Sainte Marie, et pour l'amour de moi, vous veuilliez avoir de ces six hommes mercy [1]. »

(1) Après s'être intéressée si vivement au sort de ces six bourgeois, la reine d'Angleterre accepta cependant presque aussitôt la confiscation des maisons que Jean d'Aire, l'un d'entre eux, avoit possédées dans Calais. (Voy. *un Mem. de* Brequigny dans le *Recueil de l'Académie des belles lettres*, T. 37. P. 538). J. D.

Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame sa femme, qui pleuroit à genoux moult tendrement; si lui amollia le cœur, car enuis (avec peine) l'eut courroucée, au point où elle étoit; si dit: « Ha, dame, j'aimasse trop mieux que vous fussiez autre part que cy. Vous me priez si acertes (sérieusement) que je ne le vous ose escondire (refuser); et combien que je le fasse enuis (avec peine), tenez, je les vous donne, si en faites votre plaisir. » La bonne dame dit: « Monseigneur, très grands mercis! » Lors se leva la reine et fit lever les six bourgeois et leur ôter les chevestres (cordes) d'entour leur cou, et les emmena avec li (elle) en sa chambre, et les fit revêtir et donner à dîner tout aise, et puis donna à chacun six nobles et les fit conduire hors de l'ost (armée) à sauveté; et s'en allèrent habiter et demeurer en plusieurs villes de Picardie.

CHAPITRE CCCXXII.

COMMENT LE SIRE DE MAUNY ET LES DEUX MARÉCHAUX D'ANGLETERRE, DU COMMANDEMENT DU ROI, ALLÈRENT PRENDRE LA SAISINE DE CALAIS ET MIRENT LES CHEVALIERS, QUI DEDANS ÉTOIENT, EN PRISON, ET FIRENT PARTIR TOUTES AUTRES GENS.

Ainsi fut la forte ville de Calais assiégée par le roi Édouard d'Angleterre, l'an de grâce mil trois cent quarante six, environ la Saint Jean decolace, au

mois d'août (1), et fut conquise en ce mois l'an mil trois cent quarante sept. Quand le roi d'Angleterre eut fait sa volonté des six bourgeois de Calais, et il les eut donnés à la reine sa femme, il appela messire Gautier de Mauny et ses deux maréchaux, le comte de Warwick et le baron de Stanfort et leur dit: « Seigneurs, prenez ces clefs de la ville et du châtel de Calais, si en allez prendre la saisine et la possession; et prenez les chevaliers qui laiens (dedans) sont et les mettez en prison, ou leur faites jurer et fiancer prison: ils sont gentils hommes, je les recrerai bien sur leur foi. Et tous autres soudoyers, qui sont là venus pour gagner leur argent, faites les partir simplement, et tout le demeurant (reste) de la ville, hommes et femmes et enfants; car je vueil (veux) la ville repeupler de purs Anglois. »

Tout ainsi fut fait que le roi le commanda. Les deux maréchaux d'Angleterre et le sire de Mauny, à (avec) cent hommes tant seulement, s'en vinrent prendre la saisine de Calais, et firent aller ès portes tenir prison messire Jean de Vienne, messire Jean de Surie (Surice), messire Baudouin de Bellebourne (Bellebronne) et les autres. Et firent les maréchaux d'Angleterre apporter aux soudoyers toutes leurs

(1) Cette date n'est pas tout-à-fait exacte: la fête de la décolation de St.-Jean tombe au 29 août, et le roi d'Angleterre n'arriva devant Calais que le 3 septembre, ainsi que nous l'avons observé précédemment. Quant à la reddition de cette place, les historiens la fixent presque unanimement au 3 août 1347; et on ne peut guère la reculer plus loin, car on en étoit informé en Angleterre dès le 12 du même mois, date de la publication des lettres par lesquelles Édouard invitoit les Anglois à venir repeupler sa conquête. (Rymer, T. 3. Part. 1. P. 16). J. D.

armures et jeter en un mont en la halle; et puis firent toutes manières de gens, petits et grands, partir, et ne retinrent que trois hommes, un prêtre et deux autres anciens hommes [1], bons coutumiers des lois et ordonnances de Calais; et fut pour enseigner les héritages. Quand ils eurent tout ce fait, et le châtel ordonné pour loger le roi et la reine, et tous les autres hôtels furent vidés et appareillés pour recevoir les gens du roi, on le signifia au roi. Adonc monta-t-il à cheval, et fit monter la reine et les barons et chevaliers, et chevauchèrent à grand'gloire devers Calais, et entrèrent en la ville à (avec) si grand'foison de menestrandies (musique), de trompes, de tambours, de nacaires, de chalemies (chalumeaux) et de muses (musettes) que ce seroit merveilles à

(1) M. de Bréquigny (*Mém. de l'Acad. des belles lettres*, T. 37.) trouve Froissart exagéré. « Il ne faut pas s'imaginer, dit-il, que tout ancien possesseur fut chassé, que tout François fut exclus; j'ai vu au » contraire quantité de noms François parmi les noms des personnes à » qui Édouard accorda des maisons dans sa nouvelle conquête. Mais je » ne m'attendois pas à trouver, au nombre de ceux qui avoient accepté » les bienfaits du nouveau souverain, le fameux Eustache de St.-Pierre. » Par des lettres du 8 octobre 1347, deux mois après la reddition de » Calais, Édouard donna à Eustache une pension considérable, en » attendant qu'il ait pourvu plus amplement à sa fortune. Les motifs » de cette grâce sont les services qu'il devoit rendre, soit en maintenant le bon ordre dans Calais, soit en veillant à la garde de cette » place. D'autres lettres du même jour, fondées sur les mêmes motifs, » lui accordent, et à ses hoirs, la plupart des maisons et emplacements » qu'il avoit possédés, dans cette ville, et en ajoutent encore quelques » autres. » J. D.

M. de Bréquigny paroît avoir désiré que le bon, modeste et courageux Eustache de Saint-Pierre eût été un véritable héros de théâtre. Sa grandeur est plus vraie dans Froissart et l'honneur que lui rend ensuite Édouard ne peut que relever sa gloire. Il faut voir les temps. J. A. B.

recorder (raconter); et chevauchèrent ainsi jusques au châtel, et le trouvèrent bien paré et bien ordonné pour lui recevoir et le dîner tout prêt. Si donna le roi, ce premier jour qu'il entra en Calais, à dîner dedans le châtel aux comtes, aux barons et aux chevaliers qui là étoient; et la reine aux dames et aux damoiselles qui au siége étoient et qui la mer avoient passé avec elle; et y furent en grand soulas (fête); ce peut-on bien croire. Ainsi se porta l'ordonnance de Calais, et se tint le roi au châtel et en la ville tant que la reine fut relevée d'une fille, qui eut nom Marguerite [1]. Et donna à aucuns de ses chevaliers, ce terme pendant, beaux hôtels en la ville de Calais, au seigneur de Mauny, au baron de Staffort, au seigneur de Cobham, à messire Barthélemi de Bruhes (Burghersh), et ainsi à tous les autres, pour mieux repeupler la ville. Et étoit son intention, lui retourné en Angleterre, qu'il enverroit là trente six riches bourgeois, riches hommes et notables de Londres, et feroit tant que la dite ville seroit toute repeuplée de purs Anglois, laquelle intention il accomplit. Si fut la Neuveville et la bastide (fort), qui devant Calais étoit faite pour tenir le siége, toute défaite, et le châtel, qui étoit sur le hâvre, abattu, et le gros merrien amené à Calais. Si ordonna le roi gens pour entendre aux portes, aux murs, aux tours et aux barrières de la ville; et tout ce qui étoit rompu et brisé, on le fit appareiller. Si

(1) Marguerite de Calais épousa lord John Hastings, comte de Pembroke; mais elle mourut avant son mari sans laisser d'enfants. J. A. B.

ne fut mie sitôt fait; et furent envoyés en Angleterre, avant le département du roi, messire Jean de Vienne et ses compagnons; et furent environ demi an à Londres, et puis mis à rançon.

CHAPITRE CCCXXIII.

COMMENT LE ROI ET LA REINE D'ANGLETERRE S'EN RETOURNÈRENT EN ANGLETERRE; ET COMMENT LA VILLE DE CALAIS FUT REPEUPLÉE DE PURS ANGLOIS QUE LE ROI Y ENVOYA.

OR m'est avis que c'est grand ennui de piteusement penser et aussi considérer que ces grands bourgeois et ces nobles bourgeoises et leurs beaux enfants, qui d'estoch (race) et d'extraction avoient demeuré, et leurs devanciers, en la ville de Calais, devinrent; desquels il y avoit grand'foison au jour qu'elle fut conquise. Ce fut grand'pitié quand il leur convint guerpir (quitter) leurs beaux hôtels, leurs héritages, leurs meubles et leurs avoirs; car rien n'emportèrent; et si n'en eurent oncques restitution ni recueuvre (dédommagement) du roi de France, pour qui ils avoient tout perdu [1].

(1) Philippe fit ce qui étoit en son pouvoir pour récompenser le courage et la fidélité des habitants de Calais. Nous avons une ordonnance de lui, par laquelle il accorde tous les offices vacants à ceux d'entre eux qui voudroient s'en faire pourvoir. Elle est du 8 septembre, environ un mois après la reddition de la place; et il y est fait mention d'une autre ordonnance antérieure, par laquelle il avoit concédé aux Calaisiens chassés de leur ville tous les biens et héritages qui lui échoiroient, pour quelque cause que ce fut. Le 10 septembre il leur

En ce temps fut amené en Angleterre messire Charles de Blois, qui s'appeloit duc de Bretagne, qui avoit été pris devant la Rochederrien, ainsi que ci-dessus est contenu. Si fut mis en courtoise prison au châtel de Londres, avec le roi David d'Écosse et le comte de Moreth (Moray). Mais il n'y fut mie longuement que à la prière madame la reine d'Angleterre, qui étoit sa cousine germaine[1], il fut reçu sur sa foi et chevauchoit à sa volonté autour de Londres: mais il ne pouvoit gésir (coucher) que une nuit dehors, si il n'étoit en la compagnie du roi d'Angleterre ou de la reine[2].

314 Maçons, charpentiers, serruriers, machinistes, faiseurs de tentes, mineurs, armuriers, canonniers et artilleurs, quelques uns à 12 sous, d'autres à 10, 6 et 3 sous par jour.

4474 Gallois à pied dont 200 Taverniers à 4 sous et les autres à 2.

700 Maîtres, capitaines marins, pages.

300 Vaisseaux, barques et bâtiments de transport.

La somme totale pour toutes ces forces, sans y comprendre les nobles, mais en y ajoutant quelques Allemands et quelques François, qui recevoient chacun 15 florins par mois, étoit de 31,294. liv. st. »

Le total du traitement de l'armée de terre et de mer du 4 juin au 12 octobre de l'année suivante, c'est-à-dire pour un an et 131 jours pendant une partie de la vingtième et vingt et unième année du règne d'Édouard étoit de 127, 201 livres st. 2 sch. 9 sous ½ d'après le livre particulier des comptes de Walter Wentwaght, alors trésorier de sa maison, intitulé Solde de guerre en Normandie, en France et devant Calais. (Voyez Grose dans ses *Military Antiquities*, V. 1. P. 330.) Johnes rapporte aussi ce compte dans sa traduction angloise de Froissart. J. A. B.

(1) Charles de Blois étoit fils de Marguerite; la reine d'Angleterre étoit fille de Jeanne, toutes deux sœurs de Philippe de Valois. J. D.

(2) Georges de Lesnen, médecin de Charles de Blois et Olivier de Bignon, son valet de chambre, déclarent dans l'enquête qui fut faite pour la canonisation de ce prince, qu'il fut détenu en prison pendant deux ans, qu'on le renfermoit toutes les nuits dans une tour, d'où il ne sortoit que pour se promener dans la cour du château, où

En ce temps étoit prisonnier en Angleterre le comte d'Eu et de Guines; mais il étoit si frique (frais) et si joli (gai) chevalier, et si bien lui avenoit quant (tout ce) qu'il faisoit, qu'il étoit partout le bien venu du roi et de la reine, des barons, des dames et des damoiselles d'Angleterre.

CHAPITRE CCCXXIV.

COMMENT PLUSIEURS ESCARMOUCHES ET PLUSIEURS PRISES DE CHATEAUX ET DE VILLES SE FAISOIENT ENTRE LES ANGLOIS, LES ÉCOSSOIS ET LES FRANÇOIS.

Toute cette année que cette trève fut accordée que vous avez ouï, se tinrent les deux rois à paix l'un contre l'autre; mais pour ce ne demeura mie que messire Guillaume de Douglas, ce vaillant chevalier d'Écosse et les Écossois, qui se tenoient en la forêt de Gedours (Jedart), ne guerroyassent toudis (toujours) les Anglois partout où ils les pouvoient trouver, quoique le roi d'Écosse leur sire fut pris; et ne tinrent oncques trèves que le roi de France et le roi d'Angleterre eussent ensemble. D'autre part aussi ceux qui étoient en Gascogne, en Poitou, en Xantonge (Saintonge), tant des François comme des Anglois, ne tinrent oncques fermement trèves, ni répit, qui fut entre les deux rois; ains (mais) ga-

les soldats Anglois l'insultoient, et que jamais il ne monta une seule fois à cheval pendant ces deux années, etc. (*Hist. de Bret.* T. 1. P. 278 et T. 2. *des Preuves*, P. 6 et 7.) J. D.

gnoient et conquéroient villes et forts châteaux souvent, les uns sur les autres, par force ou par pourchas (intrigue), par embler (enlever) ou par écheler (assaut), de nuit ou de jour; et leur avenoient souvent de belles aventures, une fois aux Anglois, l'autre fois aux François. Et toujours gagnoient pauvres brigands [1] à dérober et piller villes et châteaux, et y conquéroient si grand avoir que c'étoit merveille, et devenoient les uns si riches, par spécial ceux qui se faisoient maîtres et capitaines des autres brigands, que il en y avoit de tels qui avoient bien la finance de soixante mille écus. Au voir (vrai) dire et raconter, c'étoit grand'merveille de ce qu'ils faisoient: ils épioient, telle fois étoit, et bien souvent une bonne ville ou un bon châtel, une journée ou deux loin; et puis s'assembloient vingt ou trente brigands et s'en alloient tant de jour que de nuit, par voies couvertes, que ils entroient en cette ville ou en ce châtel que épié avoient, droit sur le point du jour, et boutoient le feu en une maison ou en deux. Et ceux de la ville cuidoient (croyoient) que ce fussent mille armures de fer, qui vouloient ardoir (brûler) leur ville: si s'enfuyoient, qui mieux mieux, et ces brigands brisoient maisons, coffres et écrins, et prenoient quant (tout ce) qu'ils trouvoient, puis s'en alloient leur chemin, chargés de pillage.

Ainsi firent-ils à Donsenac [2] et en plusieurs au-

(1) Soldats à pied.

(2) Petite ville ou bourg dans le Limousin, à trois lieues à l'ouest de Tulle. J. D.

tres villes, et gagnèrent ainsi plusieurs châteaux, et puis les revendirent. Entre les autres, eut un brigand en la Languedoc, qui en telle manière avisa et épia le fort châtel de Combourne qui siéd en Limosin, en très fort pays durement. Si chevaucha de nuit atout (avec) trente de ses compagnons, et vinrent à ce fort châtel, et l'échellèrent et gagnèrent et prirent le seigneur dedans que on appeloit le vicomte de Combourne, et occirent toute la maisniée (suite) de léans (dedans), et mirent le seigneur en prison en son châtel même, et le tinrent si longuement qu'il se rançonna atout (avec) vingt quatre mille écus tous appareillés. Et encore détint le dit brigand le dit châtel et le garnit bien, et en guerroya le pays. Et depuis, pour ses prouesses, le roi de France le voulut avoir de-lez (près) lui, et acheta son châtel vingt mille écus; et fut huissier d'armes du roi de France et en grand honneur de-lez (près) le roi. Et étoit appelé ce brigand Bacon. Et étoit toujours bien monté de bons coursiers, de doubles roncins et de gros palefrois, et aussi bien armé comme un comte et vêtu très richement, et demeura en ce bon état tant qu'il vesqui (vécut).

CHAPITRE CCCXXV.

COMMENT UN BRIGAND APPELÉ CROQUARD DEVINT GRAND ET PUISSANT ÈS GUERRES DE BRETAGNE, ET COMMENT IL FINA MAUVAISEMENT.

En autelle (pareille) manière se maintenoit-on au duché de Bretagne, car si faits brigands conquéroient villes fortes et bons chastiax (châteaux), et les roboient (pilloient) et tenoient, et puis les revendoient à ceux du pays bien et chèrement. Si en devenoient les aucuns, qui se fesoient maîtres par dessus les autres, si riches que c'étoit merveille. Et en y eut bien un entre les autres, que on appeloit Croquard, qui avoit été en son commencement un pauvre garçon et long-temps page du seigneur d'Ercle en Hollande. Quand ce Croquard commença à devenir grand, il eut congé et s'en alla ès guerres de Bretagne, et se mit à servir un homme d'armes. Si se porta si bien que à un rencontre où ils furent, son maître fut tué: mais pour le vasselage (courage) de lui, les compagnons l'élurent à être capitaine au lieu de son maître; et y demeura. Depuis, en bien peu de temps, il gagna tant et acquit et profita par rançons, par prises de villes et de châteaux, qu'il devînt si riche qu'on disoit qu'il avoit bien la finance de soixante mille écus, sans les chevaux, dont il avoit bien en son étable vingt ou trente, bons coursiers et doubles roncins. Et avec ce il avoit le nom

d'être le plus appert homme d'armes qui fut au pays. Et fut élu pour être à la bataille des Trente [1], et fut tout le meilleur combattant de son côté, de la partie des Anglois, où il acquit grand'grâce. Et lui fut promis du roi de France que si il vouloit devenir François, le roi le feroit chevalier et le marieroit bien et richement, et lui donneroit deux mille livres de revenu par an: mais il n'en voulut rien faire; et depuis lui meschey (arriva mal) il, ainsi que je vous dirai. Ce Croquard chevauchoit une fois un jeune coursier fort embridé, que il avoit acheté trois cents écus, et l'éprouvoit au courir. Si l'échauffa tellement que le coursier, outre sa volonté, l'emporta; si que, à saillir un fossé, le coursier trébucha et rompit à son maître le col. Je ne sais que son avoir devint, ni qui eut l'âme; mais je sais que Croquard fina ainsi.

CHAPITRE CCCXXVI.

COMMENT MESSIRE GEFFROY DE CHARGNY ACHETA DU CAPITAINE DE CALAIS LA VILLE DE CALAIS; ET COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE LE SUT, ET QUEL REMÈDE IL Y MIT.

En ce temps [2] se tenoit en la ville de Saint-Omer ce vaillant chevalier messire Geffroy de Chargny et

(1) Cette bataille est postérieure à la date des autres événements que raconte ici Froissart: elle se donna le 27 mars 1351. (Voy. *l'Hist. de Bret.* T. 1. P. 280.) J. D.

(2) L'auteur des Chroniques de France, Chap. 44, raconte la tentative de Geoffroy de Charny sur Calais à la suite d'événements arrivés dans

l'avoit là le roi de France envoyé pour garder les frontières; et y étoit et usoit de toutes choses tou-

le mois de décembre 1349. Robert d'Avesbury, P. 181, la fixe au 2 janvier 1349 (1350) *in crastino circumcisionis Domini*. Walsingham la place aussi sous cette année. En combinant leur récit avec celui de Froissart, il résulte que cette tentative a dû se faire dans la nuit du 31 décembre 1349 au premier janvier 1350, ou du premier au deux janvier, suivant Avesbury. Nous adoptons d'autant plus volontiers cette date que l'opinion commune, qui l'avance d'une année entière, n'est appuyée que sur le texte des Froissarts imprimés, texte évidemment corrompu, comme on le verra ci-après à la fin du chapitre 328.

Robert d'Avesbury diffère de Froissart relativement à quelques circonstances de cet événement: selon lui, par exemple, Aimery de Pavie, n'avoit point le projet de trahir Édouard; il vouloit seulement tromper les François et avoir leur argent. Comme son témoignage est d'un grand poids, nous rapporterons son récit, sans en rien retrancher, afin qu'on puisse le comparer plus aisément avec celui de notre historien. Le chapitre est intitulé: *Qualiter Francigeni, nitentes Anglicos decipere decepti sunt.*

Dicto vero anno Domini millesimo CCC^mo. XLIX^no. quodam Genuente (Génois) sub rege Anglorum tunc existente capitaneo castri de Caleis, dominus castri Galfridus Charny miles, Picardus nacione, de consiliariis dicti domini Philippi de Valesio quasi principalis existens, machinans et conspirans dictum castrum subdolè et furtivè, cum palam non posset, ingredi et tenere, præhabita locucione secreciori cum dicto Genuente, multa millia florenorum promisit eidem si sibi consentire velit et ad præmissa clanculò faciendà suam operosam sollicitudinem dare velit. Dictus vero Gennensis nolens prodere regem Anglorum dominum suum cujus panes edebat et qui de ipso plurimum confidebat, aurum tamen sibi promissum cupiens inbursare, cum eodem domino Galfrido pacificè loquens in dolo suis suasionibus callidis adquievit. In statuto igitur die, viz (videlicet) in crastino circumcisionis domini anno prædicto, præfatus dominus Galfridus cum hominibus armorum et aliis armatis in multitudine numerosâ ante castrum de Caleis veniens porcionem auri dicto Genuenti promissi non modicam solvebat eidem. Tunc idem Genuensis, filio suo proprio in obsidem pro securitate Francorum penes ipsos dimisso, dictum aurum secum portans, cum quibusdam per dictum Galfridum missis ad explorandum. Si accessus in dictum castrum tutus posset haberi, ad illud idem castrum

chant faits d'armes, comme roi. Cil (ce) messire Geffroy étoit encore trop durement courroucé de la

reversus est. Exploratores verò sic missi, singula loca dicti castri repetitis vicibus cum diligenti scrutinio visitantes, nihil quod posset ipsis Francigenis nocere quomodolibet invenerunt et ad dictum dominum Galfridum reddeuntes sibi prout invenerant nunciarunt. Tunc dictus dominus Galfridus multos homines armatos ad capiendum et tenendum dictum castrum transmisit ibidem; quibus dictum castrum ingressis pons ligneus antè fores ejusdem castri, ex præordinata cautela, subtiliter elevatus omnes includebat ingressos et alios extra detinebat exclusos. Tunc circiter LX^ta. Anglici armati infrà dictum castrum cautè juxtà quandam materiem latitantes viriliter surrexerunt omnesque Francos ingressos illicò capiebant. Dominus vero rex Anglorum supradictus de dictâ prodicione per dictum dominum Galfridum de Charny machinatâ præmunitus ante dictum diem cum competenti numero hominum armorum et sagittariorum infrà villam de Caleis, adversariis suis insciis, se recepit et statim præmissis expletis per portam villæ de Caleis versùs campos, et dominus Edwardus princeps Walliæ regis primogenitus per aliam portam villæ ejusdem versùs mare cum suis turmis egredientes, suos adversarios de Franciâ, in duplo majori numero quam ipsi Anglici ibidem fuerant, venientes, viriliter sunt aggressi et cum ipsis fortiter præliarunt. In majori enim conflictu Anglici fuerant seorsum à rege in præliando cum Francigenis adeò occupati quod dominus rex stans vix habuit secum XXX^ta. homines armatos, et sagittarios habuit paucos. Hoc considerans prædictus dominus Galfridus de Charny modicum distans à rege cum unâ magnâ acie nobilium hominum armorum equitum de Francigenis movebat se versùs regem. Tunc dictus dominus rex in tali et in tanto periculo constitutus animum non submisit, sed sicut miles strenuus et magnanimus evaginavit gladium suum et altâ voce protulit hæc verba: *A Edward Seint George, à Edward Seint George.* Et cum Francigeni hæc verba audissent, ab eo fuerant attoniti quòd perdiderunt animum, sicut unus nobilis miles de eisdem Francigenis ibidem captus postèa narravit. Confestim verò dictis verbis prolatis à rege, plures Anglici armati et sagittarii confluebant ad ipsum et talem Francigenis dederunt insultum quod plusquam CC^ti. nobiles homines armorum ex eisdem in ore gladii et à sagittis volantibus perierunt ibidem, quibusdamque in fugam conversis, dictus dominus Galfridus de Charny et XXX^ta. alii Francigeni cum eo fuerant captivati. Et sic dolus dolosi cautè delusi in perniciem propriam retortus est. J. D.

prise et du conquêt de Calais et lui en déplaisoit, par semblant, plus que à nul autre chevalier de Picardie: si mettoit toutes ses ententes (intentions) et imaginations à regarder comment il le pût (pourroit) ravoir, et sentoit pour ce temps un capitaine en Calais, qui n'étoit mie trop haut homme, ni de l'extraction d'Angleterre. Si s'avisa le dit messire Geffroy que il feroit essayer au dit capitaine, qui s'appeloit Aimery de Pavie, si pour argent il pourroit marchander à lui, par quoi il r'eut en sa baillie la dite ville de Calais; et s'y inclina pourtant (attendu) que celui Aimery étoit Lombard, et Lombards de leur nature sont convoiteux. Oncques de cette imagination le dit messire Geffroy ne put issir (sortir), mais procéda sus et envoya secrètement et couvertement devers cil (ce) Aimery: car pour ce temps trèves étoient, et pouvoient ceux de Saint-Omer aller à Calais, et ceux de Calais à Saint-Omer; et y alloient les gens de l'une à l'autre faire leurs marchandises. Tant fut traité, parlé, et l'affaire demenée secrètement que cil (ce) Aimery s'inclina à ce marché, et dit que parmi vingt mille écus qu'il devoit avoir au livrer le châtel, il le rendroit. Et se tint le dit messire Geffroy pour tout assuré de ce marché.

Or avint que le roi d'Angleterre le sut, je ne sais mie comment ce fut, ni par quelle condition, mais il manda le dit Aimery qu'il vint parler à lui à Londres. Le Lombard qui jamais n'eut pensé que le roi d'Angleterre sut cette affaire, car trop secrètement l'avoit demenée, entra en une nef et arriva à Douvres, et vint à Londres à Westminster devers

le roi. Quand le roi vit son Lombard, il le traist (tira) d'une part et dit: « Aimery, viens avant: tu sais que je t'ai donné en garde la chose du monde que plus aime après ma femme et mes enfants, le châtel et la ville de Calais, et tu l'as vendue aux François et me veux trahir. Tu as bien desservi mort. » Aimery fut tout ébahi des paroles du roi, car il se sentoit forfait. Si se jeta à genoux devant le roi et dit, en priant mercy à jointes mains: « Ha ! gentil sire, pour Dieu, mercy. Il est bien voir (vrai) ce que vous dites; mais encore se peut bien le marché tout dérompre, car je n'en reçus oncques denier. »

Le gentil roi d'Angleterre eut pitié du Lombard que moult avoit aimé, car il l'avoit nourri d'enfance et dit: « Aimery, si tu veux faire ce que je te dirai, je te pardonnerai mon mautalent (mécontentement). » Aimery, qui grandement se reconforta de cette parole, dit: « Monseigneur, je le ferai, quoique coûter me doive tout ce que vous me commanderez. » — « Je veux, dit le roi, que tu poursuives ton marché; et je serai si fort en la ville de Calais, à la journée, que les François ne l'auront mie, ainsi qu'ils cuident (croient). Et pour toi aider à excuser, si Dieu me veuille aider, j'en sais pire gré à messire Geffroy de Chargny que à toi, qui en bonnes trèves a ce pourchassé (sollicité). »

Aimery de Pavie se leva atant (alors) devant le roi, qui en genoux et en grand'cremeur (crainte) avoit été, et dit: « Certes, très cher sire, par son pourchas (intrigue) voirement (vraiment) a ce été,

et non pas par le mien, car jamais je n'y eusse osé penser. » — « Or va, dit le roi, et fais la besogne ainsi que je t'ai dit; et le jour que tu devras livrer le châtel, si le me signifie. »

En cet état et sur la parole du roi se partit Aimery de Pavie et s'en retourna arrière à Calais, et ne fit nul semblant à ses compagnons de chose qu'il eut emprise à faire. Messire Geffroy de Chargny, qui se tenoit pour tout assuré d'avoir le châtel de Calais, se pourvut de l'argent; et crois que il n'en parla oncques au roi de France, car le roi ne lui eut jamais conseillé à ce faire, pour la cause des trèves qu'il eut enfreintes. Mais le dit messire Geffroy de Chargny s'en découvrit bien secrétement à aucuns chevaliers de Picardie, qui tous furent de son accord, car la prise de Calais leur touchoit trop malement; et à tels que au seigneur de Fiennes, à messire Eustache de Ribeumont, à messire Jean de Landas, à messire Pepin de Were, au seigneur de Créqui, à messire Henry du Bois, et à plusieurs autres; et avoit sa chose si bien appareillée qu'il devoit avoir cinq cents lances. Mais la greigneur (majeure) partie de ces gens d'armes ne savoient où il les vouloit mener, fors tant seulement aucuns grands barons et bons chevaliers, auxquels il touchoit bien de le savoir. Si fut cette chose si approchée que, droitement la nuit de l'an, la chose fut arrêtée d'être faite, et devoit le dit Aimery délivrer le château de Calais en cette nuit [1]. Si le signifia le dit Aimery,

(1) Aimery de Pavie fut nommé par Édouard commandant de ses vaisseaux le 24 avril 1348 à Westminster. Avesbury assure qu'Aimery avoit consulté le roi avant de s'engager dans ce complot. J. A. B.

par un sien frère, ainsi qu'il avoit promis, au roi d'Angleterre [1].

CHAPITRE CCCXXVII.

COMMENT LE ROI D'ANGLETERRE ET LE PRINCE SON FILS VINRENT A CALAIS SOUS LA BANNIÈRE MESSIRE GAUTIER DE MAUNY ET COMMENT ILS SE COMBATTIRENT DUREMENT CONTRE MESSIRE GEFFROY DE CHARGNY.

QUAND le roi sut ces nouvelles et la certaineté du jour qui arrêté y étoit, si manda messire Gautier de Mauny, en qui il avoit grand'fiance, et plusieurs autres chevaliers et écuyers pour mieux fournir son fait. Quand messire Gautier fut venu, il lui conta pourquoi il l'avoit mandé et qu'il le vouloit mener à Calais.

Si se partit le roi d'Angleterre, à (avec) trois cents hommes d'armes et six cents archers, de la cité de Londres, et s'en vint à Douvres, et emmena son fils le jeune prince avec lui. Si montèrent le dit roi et ses gens au port de Douvres et vinrent sur une avesprée (soirée) à Calais, et s'y embuchèrent si coiement que nul n'en sut rien pourquoi ils étoient venus là. Si se boutèrent les gens du roi dedans le châtel, en tours et en chambres, et le roi même; et ordonna ainsi et dit à messire Gautier de Mauny: « Messire Gautier, je veux que vous soyez de cette besogne chef; car

(1) Ce Chapitre est considérablement abrégé dans les imprimés. ' D.

moi et mon fils nous combattrons dessous votre bannière. » Messire Gautier répondit: « Monseigneur, Dieu y ait part, si me ferez haute honneur. »

Or vous dirai de messire Geffroy de Chargny, qui ne mit mie en oubli l'heure qu'il devoit être à Calais, mais fit son amas de gens d'armes et d'arbalétriers en la ville de Saint-Omer, et puis se partit le soir et chevaucha avec sa route (troupe), et fit tant que après minuit [1] il vint assez près de Calais. Si attendirent là l'un l'autre, et envoya le dit messire Geffroy devant jusques au châtel de Calais deux de ses écuyers, pour aller au châtelain, et savoir s'il étoit heure et si ils se trairoient (marcheroient) avant. Les écuyers tout secrètement chevauchèrent outre, et vinrent jusques au château et trouvèrent Aimery qui les attendoit et parla à eux, et leur demanda où messire Geffroy étoit. Ils répondirent qu'il n'étoit pas loin, mais il les avoit là envoyés pour savoir s'il étoit heure. Messire le Lombard dit: « Oil, allez devers lui, et si le faites traire (marcher) avant, je lui tiendrai son convent (promesse), mais qu'il me tienne le mien. » Les écuyers retournèrent et dirent tout ce qu'ils avoient vu et ouï. Adonc se traist (rendit) avant messire Geffroy, et par ordonnance fit passer toutes gens d'armes et arbalétriers aussi, dont il y avoit grand'foison, et passèrent tout outre la rivière et le pont de Nieulay, et approchèrent Calais. Et envoya devant le dit messire Geffroy douze de ses chevaliers et cent armures de fer pour prendre la

(1) Le premier janvier 1350. J. D.

saisine du châtel de Calais; car bien lui sembloit que si il avoit le châtel il seroit sire de la ville, parmi ce qu'il étoit assez fort de gens, et encore sur un jour il en auroit assez, si il étoit besoin. Et fit délivrer à messire Oudard de Renty [1], qui étoit de cette chevauchée, vingt mille écus pour payer Aimery, et demeura tout coi avec ses gens le dit messire Geffroy, sa bannière devant lui, sur les champs au dehors de la ville et du châtel; et étoit son entente (intention) que par la porte de la ville il entreroit en Calais, autrement n'y vouloit-il entrer.

Aimery de Pavie, qui étoit tout sage de son fait, avoit avalé (descendu) le pont du châtel de la porte des champs: si mit dedans tout paisiblement tous ceux qui entrer y voulurent. Quand ils furent à mont (en haut) au châtel, ils cuidèrent (crurent) que ce dut être tout leur: adonc demanda Aimery à messire Oudard de Renty où les florins étoient. On les lui délivra tous prêts en un sac, et lui fut dit: « Ils y sont tous bien comptés, tenez, comptez-les si vous voulez. » Aimery répondit: « Je n'ai mie tant de loisir, car il sera tantôt jour. » Si prit le sac aux florins et dit, en jetant en une chambre: « Je crois bien qu'ils y soient. » Et puis recloy (referma) l'huis (porte) de la dite chambre, et dit à messire Oudard: « Attendez-moi ci et tous vos compagnons, je vous vais ouvrir cette maître tour, parquoi vous serez plus

(1) Oudart de Renty étoit, sans doute, rentré en grâce auprès du roi; car on a vu précédemment qu'il avoit été banni du royaume et qu'il avoit embrassé le parti des Flamands alliés du roi d'Angleterre. J. D.

assurés et seigneurs de céans. » Si se tira cette part et tira le verrouil outre; et tantôt fut la porte de la tour ouverte. En cette tour étoient le roi d'Angleterre et son fils, et messire Gautier de Mauny et bien deux cents combattants, qui tantôt saillirent hors les épées et les haches en leurs mains, en écriant: « Mauny, Mauny, à la rescousse ! » et en disant: « Cuident (croient) donc ces François avoir reconquis à (avec) si peu de fait le châtel et la ville de Calais ? »

Quand les François virent sur eux ces Anglois si soudainement, si furent tous ébahis, et virent bien que défense n'y valoit rien; si se rendirent prisonniers et à (avec) pou (peu) de fait: de ces premiers n'y eut gaires (guères) de blessés. Si les fit-on entrer en cette tour dont les Anglois étoient partis, et là furent enfermés: de ceux-là furent les Anglois tous assurés. Quand ils eurent ainsi fait, ils se mirent en ordonnance, et partirent du châtel, et se recueillirent en la place devant le châtel; et quand ils furent tous ensemble, ils montèrent sur leurs chevaux, car bien savoient que les François avoient les leurs, et mirent leurs archers tous devant eux, et se trairent (rendirent) en cet arroy devers la porte de Boulogne. Là étoit messire Geffroy de Chargny, sa bannière devant lui, de gueules à trois écussons d'argent. Et avoit grand désir d'entrer premier en la ville, et de ce que on ouvroit la porte si longuement, il en avoit grand'merveille, car il voulsist (eut voulu) bien avoir plutôt fait, et disoit aux chevaliers qui étoient de-lez (près) lui: « Que ce

Lombard la fait longue [1]! il nous fait ci mourir de froid. » — « En nom Dieu, sire, répondit messire Pepin de Were, Lombards sont malicieuses gens; il regarde vos florins s'il en y a nuls faux, et espoir (peut-être) aussi s'ils y sont tous. »

Ainsi bourdoient (plaisantoient) et jangloient (railloient) là les chevaliers l'un à l'autre. Mais ils ouïrent tantôt autres nouvelles, car evous (voilà venir) le roi dessous la bannière messire Gautier de Mauny, et son fils de-lez (près) lui, et aussi autres bannières, du comte de Stanfort, du comte d'Askesuffort (Oxford), de messire Jean de Montagu, frère au comte de Salebrin (Salisbury), du seigneur de Beauchamp, du seigneur de Bercler (Berkeley), du seigneur de la Were. Tous cils (ceux-ci) étoient barons et à bannières, et plus n'en y eut à cette journée. Si fut tantôt la grand'porte ouverte, et issirent (sortirent) les dessus dits tous hors. Quand les François les virent issir (sortir), et ils ouïrent écrier: « Mauny, Mauny, à la rescousse! » ils virent bien qu'ils étoient trahis. Là dit messire Geffroy de Chargny une haute parole à messire Eustache de Ribeumont et à messire Jean de Landas, qui n'étoient mie trop loin de lui: « Seigneurs, le fuir ne nous vaut rien, et si nous fuyons, nous sommes perdus davantage; mieux vaut que nous nous défendions de bonne volonté contre ceux qui viennent, que en fuyant comme lâches et recrus nous soyons pris et déconfits: espoir (peut-être) sera la journée pour nous. » — « Par

(1) Que ce Lombard tarde long-temps!

Saint Denis, répondirent les chevaliers, sire, vous dites voir (vrai); et mal aît qui fuira. »

Lors se recueillirent tous ses compagnons et se mirent à pied, et chassèrent leurs chevaux en voie, car ils les sentoient trop foulés (fatigués). Quand le roi d'Angleterre les vit ainsi faire, si fit arrêter tantôt la bannière dessous qui il étoit, et dit: « Je me voudrai cy adresser et combattre: on fasse la plus grand' partie de nos gens traire (aller) avant vers la rivière et le pont de Nieulay; car j'ai entendu qu'il y en a là grand'foison à pied et à cheval. »

Tout ainsi que le roi l'ordonna, il fut fait. Si se départirent de sa route (suite) jusques à six bannières et trois cents archers, et s'en vinrent vers le pont de Nieulay que messire Moreau de Fiennes et le sire de Creseques [1] gardoient. Et étoient les arbalétriers de Saint-Omer et d'Aire entre Calais et ce pont, lesquels eurent en ce premier rencontre dur hutin (combat). Et en y eut, que occis sur la place que noyés, plus de six vingt, car ils furent tantôt déconfits et chassés jusques à la rivière, car il étoit encore moult matin, mais tantôt fut jour. Si tinrent ce pont les chevaliers de Picardie, le sire de Fiennes et les autres un grand temps; et là eut fait maintes grands appertises d'armes de l'un lez (côté) et de l'autre. Mais le dit messire Moreau de Fiennes, le sire de Creseques, et les autres chevaliers qui là étoient, virent bien que en la fin ils ne le pourroient tenir, car les Anglois croissoient toujours, qui issoient (sortoient)

(1) Voy. sur cette Maison *l'Hist. généal. de la mais. d'Harcourt.* T. 1. P. 764 et suiv. J. D.

hors de Calais et leurs gens amoindrissoient. Si montèrent sur leurs coursiers, ceux qui les avoient, et montrèrent les talons; et les Anglois après en chasse. Là eut en cette journée grand enchas (combat) et dur, et maint homme renversé; et toutes fois les bien montés le gagnèrent. Et se sauvèrent le sire de Fiennes, le sire de Cresekes, le sire de Sempy, le sire de Longvillier, le sire de Mannier (Mannières); et en y eut aussi moult de pris par leur outrage, qui se fussent bien sauvés si ils eussent voulu. Mais quand il fut haut jour et ils purent connoître l'un l'autre, aucuns chevaliers et écuyers se recueillirent ensemble et se combattirent moult vaillamment aux Anglois, et tant qu'il y eut dès François qui prirent de bons prisonniers, dont ils eurent honneur et profit [1].

CHAPITRE CCCXXVIII.

COMMENT LES ANGLOIS ET LES FRANÇOIS SE COMBATTIRENT MOULT VAILLAMMENT ET COMMENT FINALEMENT LES FRANÇOIS FURENT TOUS MORTS OU PRIS.

Nous parlerons du roi d'Angleterre qui là étoit, sans la connoissance de ses ennemis, dessous la bannière messire Gautier de Mauny, et conterons comment il persévéra ce jour. Tout à pied et de bonne ordonnance il s'en vint avec ses gens requerre (chercher)

(1) Les imprimés abrègent presque autant ce chapitre que le précédent. J. D.

ses ennemis qui se tenoient moult serrés, leurs lances retaillées de cinq pieds, par devant eux. De première venue, il y eut dur encontre et fort bouteis[1]; et s'adressa le roi dessus messire Eustache de Ribeumont, lequel étoit moult fort chevalier et hardi et de grand'emprise et qui recueillit le roi moult chevalereusement, non qu'il le connut, ni il ne savoit à qui il avoit à faire. Là se combattit le roi au dit messire Eustache moult longuement et messire Eustache à lui, et tant qu'il les faisoit moult plaisant voir.

Depuis, tout en combattant, fut leur bataille rompue, car deux grosses routes (troupes) des uns et des autres vinrent cette part qui les départirent. Là eut grand estour (combat) et dur et bien combattu; et y furent François et Anglois, chacun en son convenant (rang) très bons chevaliers. Là eut fait plusieurs grands appertises (faits) d'armes et ne s'y épargna le roi d'Angleterre néant, mais étoit toudis (toujours) entre les plus drus, et eut de la main ce jour le plus à faire à messire Eustache de Ribeumont. Là fut son fils, le jeune prince de Galles, très bon chevalier, et fut le roi abattu à genoux, si comme je fus informé, par deux fois, du dessus dit messire Eustache de Ribeumont; mais messire Gautier de Mauny et messire Regnault de Cobham, qui de-lez (côté) lui étoient, le aidèrent à relever.

Là furent bons chevaliers messire Geffroy de Chargny, messire Jean de Landas, messire Hector

(1) Combat en poussant. J. A. B.

et messire Gauvain de Bailleul, le sire de Créqui et les autres: mais tous les passoit, de bien combattre et vaillamment, messire Eustache de Ribaumont.

Que vous ferois-je long record (récit) ? La journée fut pour les Anglois, et y furent tous pris ou morts ceux qui avec messire Geffroy étoient au dehors de Calais. Et là furent morts, dont ce fut dommage, messire Henry du Bois et messire Pepin de Were, deux moult vaillants chevaliers, et pris messire Geffroy de Chargny et tous les autres. Et tout le dernier qui y fut pris, et qui ce jour y fit moult d'armes, ce fut messire Eustache de Ribaumont; et le conquit le roi d'Angleterre par armes, et lui rendit le dit messire Eustache son épée, non qu'il sut que ce fut le roi, ains (mais) cuidoit (croyoit) que ce fut un des compagnons messire Gautier de Mauny et se rendit à lui pour cette cause que ce jour il s'étoit continuellement combattu à lui; et bien véoit (voyoit) messire Eustache aussi que rendre le convenoit. Si baissa son épée au roi et lui dit: « Chevalier, je me rends votre prisonnier. » Et le roi le prit qui en eut grand'joie.

Ainsi fut cette besogne achevée, qui fut dessous Calais, en l'an de grâce mil trois cent quarante neuf, droitement le premier jour de janvier [1].

(1) Quelques manuscrits et les imprimés portent: En l'an de grâce notre Seigneur mil trois cent quarante huit, droitement le dernier jour de décembre. » Le témoignage du plus grand nombre des manuscrits les plus authentiques, joint à celui des grandes chroniques de France, de Robert d'Avesbury et de Walsingham, qui placent l'événement dont il s'agit à la fin de l'année 1349, suffit pour faire rejeter la date qui lui est assignée par ces manuscrits et par les imprimés. Il est inutile d'ob-

CHAPITRE CCCXXIX.

D'UN CHAPELET (COURONNE) DE PERLES QUE LE ROI D'ANGLETERRE DONNA A MESSIRE EUSTACHE DE RIBAUMONT [1].

QUAND cette besogne fut toute passée, le roi d'Angleterre se retraist (rendit) à Calais et droit au châtel, et là fit mener tous les chevaliers prisonniers. Adonc surent bien les François que le roi d'Angleterre avoit là été en propre personne et dessous la bannière à monseigneur Gautier de Mauny : si en furent plus joyeux tous les prisonniers, car ils espéroient qu'ils en vaudroient mieux. Si leur fit dire le roi de par lui que cette nuit de l'an il leur vouloit à tous donner à souper en son châtel de Calais; et leur vint à grand'plaisance. Or vint l'heure de souper que les tables furent mises et que le roi et les chevaliers furent tous appareillés et friquement (fraîchement) et richement vêtus de neuves robes, ainsi comme à eux appartenoit, et tous les François aussi qui faisoient grand'chère quoiqu'ils fussent prisonniers; mais le roi le vouloit.

server que, suivant l'ancienne méthode de commencer l'année à Pâques, on attribuoit à l'année précédente tout le temps qui s'écouloit depuis le mois de janvier jusqu'à cette époque, et qu'ainsi le premier janvier 1349 doit être réputé, suivant notre manière actuelle de compter, le premier janvier de l'année 1350. J. D.

(1) Ce chapitre manque tout entier dans un grand nombre de manuscrits. J. D.

Quand le souper fut appareillé, le roi lava et fit laver tous ses chevaliers : si s'assit à table et les fit seoir de-lez (près) lui moult honorablement; et les servirent du premier mets le gentil prince de Galles et les chevaliers d'Angleterre; et au second mets ils allèrent seoir à une autre table, si furent servis bien et à paix et à grand loisir.

Quand on eut soupé, on leva les tables; si demeura le dit roi en la salle entre ces chevaliers François et Anglois, et étoit à un chef (bout) et portoit un chapelet de fines perles sur son chef. Si commença le roi à aller de l'un à l'autre et à entrer en paroles : si s'en vint sa voie et s'adressa sur monseigneur Geffroy de Chargny, et là en parlant à lui il changea un peu contenance, car il le regarda sur côté en disant : « Messire Geffroy, messire Geffroy, je vous dois par raison petit aimer, quand vous vouliez par nuit embler (enlever) ce que j'ai si comparé (payé) et qui m'a coûté tant de deniers. Si suis moult liez (joyeux), quand je vous ai pris à l'épreuve : vous en vouliez avoir meilleur marché que je n'en ai eu, qui le cuidiez (croyiez) avoir pour vingt mille écus : mais Dieu m'a aidé que vous avez failli à votre entente (intention), encore m'aidera-t-il, si il lui plaît, à ma plus grand'entente (intention). »

A ces mots passa outre le roi et laissa ester (rester) monseigneur Geffroy, qui nul mot n'avoit répondu, et s'en vint devers monseigneur Eustache de Ribaumont et lui dit tout joyeusement : « Messire Eustache, vous êtes le chevalier du monde que je visse onc-

ques mieux ni plus vassamment (vaillamment) assaillir ses ennemis ni son corps défendre; ni ne trouvai oncques en bataille là où je fusse qui tant me donnât à faire corps à corps que vous avez huy fait; si vous en donne le prix, et aussi font tous les chevaliers de ma cour par droite sieute (sentence). »

Adonc prit le roi le chapelet (couronne) qu'il portoit sur son chef, qui étoit bon et riche, et le mit ainsi et assit sur le chef à monseigneur Eustache, et lui dit ainsi : « Messire Eustache, je vous donne ce chapelet pour le mieux combattant de toute la journée de ceux de dedans et de dehors, et vous prie que vous le portez cette année pour l'amour de moi. Je sais bien que vous êtes gai et amoureux et que volontiers vous vous trouvez entre dames et demoiselles : si dites partout là où vous irez que je le vous ai donné. Et parmi tant vous êtes mon prisonnier, je vous quitte votre prison et vous pouvez partir demain si il vous plaît. »

(1) Quand messire Eustache de Ribaumont ouït le roi d'Angleterre ainsi parler, vous pouvez bien croire qu'il fut moult réjoui; une raison fut pourtant (attendu) que le roi lui faisoit grand honneur, quand il lui donnoit le prix de la journée et lui avoit assis et mis sur son chef son propre chapelet (couronne) d'argent et de perles moult bon et moult riche, voyants (à la vue de) tant de bons chevaliers

(1) La fin de ce chapitre manque aussi dans les imprimés; je l'ai suppléé d'après une variante trouvée par M. Dacier dans un manuscrit du maréchal de Soubise, qui lui avoit été prêté par M. Dupuy. J. A. P.

qui là étoient: l'autre raison fut, pourtant (attendu) que le gentil roi lui quittoit sa prison. Si répondit le dit messire Eustache ainsi en inclinant le roi moult bas: « Gentil sire, vous me faites plus d'honneur que je ne vaille et Dieu vous puisse remerir (rendre) les courtoisies que vous me faites. Je suis un pauvre homme qui désire mon avancement et vous me donnez bien matière et exemple que je travaille volontiers. Je ferai, cher sire, liement (gaiement) et appareillement tout ce dont vous me chargez et, après le service de mon très cher et très redouté seigneur le roi, je ne sais nul roi que je servirois si volontiers ni de si cœur comme je ferois vous. »—« Grands mercis, Eustache, répondit le roi d'Angleterre, tout ce crois-je vraiment. »

Assez tôt après apporta-t-on vins et épices et puis se retraist (retira) le roi en sa cambre (chambre). Si donna congé à toutes manières de gens.

A lendemain au matin le roi fit délivrer au dit messire Eustache de Ribaumont deux roncins et vingt écus pour retourner à son hôtel. Si prit congé aux chevaliers de France qui là étoient et qui prisonniers demeuroient et qui en Angleterre s'en allèrent avecques (avec) le roi, et il retourna en France. Si disoit partout où il venoit ce dont il étoit enjoint et cargié (chargé) de faire, et porta le chapelet toute l'année ainsi que le roi lui avoit donné.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE

DES

CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP. CXLVII. Comment le duc de Bretagne mourut sans hoir mâle, et comment le comte de Montfort fut reçu à Nantes à duc et à seigneur. . . . . *Page* 1

CHAP. CXLVIII. Comment ceux de Limoges reçurent le comte de Montfort comme droit seigneur; et comment les barons de Bretagne ne voulurent venir à son mandement. 4

CHAP. CXLIX. Comment le comte de Montfort alla à grand'foison de gens d'armes pour prendre Brest; et comment ceux de la ville se rendirent à lui. 6

CHAP. CL. Comment le comte de Montfort se partit de Brest et s'en vint devant la cité de Rennes; et comment ceux de la cité se rendirent à lui et lui firent féauté et hommage. 10

CHAP. CLI. Comment ceux de Hennebont, de Vannes, d'Auray, de Goy-la-Forêt et ceux de Craais se rendirent au comte de Montfort. 13

CHAP. CLII. Comment le comte de Montfort s'en alla en Angleterre et fit hommage au roi d'Angleterre de la duché de Bretagne. 19

CHAP. CLIII. Comment par le conseil des douze pairs de France le comte de Montfort fut ajourné à Paris; et comment il y vint et puis s'en partit sans le congé du roi. 22

CHAP. CLIV. Comment les douze pairs et les barons de France jugèrent que messire Charles de Blois devoit être duc de Bretagne; et comment le dit messire Charles les prie qu'ils lui veuillent aider. 26

CHAP. CLV. Comment les seigneurs de France se partirent de Paris pour aller en Bretagne; et comment ceux de Chantoceaux se rendirent à eux 29

CHAP. CLVI. Comment les seigneurs de France assiégèrent Nantes où le comte Montfort étoit; et là eut maintes escarmouches le siége durant. 31

CHAP. CLVII. Comment les bourgeois de Nantes livrèrent la cité

aux seigneurs de France; et comment le comte de Mortfort y fut pris et amené à Paris et comment il y mourut. . . . . *Page* 35
CHAP. CLVIII. Comment la comtesse de Montfort conforte ses soudoyers, et comment elle mit bonnes garnisons par toutes ses forteresses. 38
CHAP. CLIX. Comment le roi Édouard fit son mandement pour aller lever le siége des Écossois de devant Stirling; et comment ceux du dit châtel se rendirent aux Écossois; et comment il eut trèves entre les Anglois et les Écossois. 40
CHAP. CLX. Comment le roi d'Écosse fit son mandement pour aller détruire le royaume d'Angleterre; et comment le comte de Moray fut pris de ceux de Neuf-châtel. 45
CHAP. CLXI. Comment le roi d'Écosse prit la cité de Durham et fut toute arse, et hommes et femmes et petits enfants tous mis à mort. 49
CHAP. CLXII. Comment et pour quelle achoison le roi d'Écosse assiégea le fort châtel de Sallebrin auquel la gentil comtesse de Sallebrin étoit. 51
CHAP. CLXIII. Comment messire Guillaume de Montagu issit par nuit du châtel de Salisbury pour aller querre secours au roi d'Angleterre contre le roi d'Écosse. 54
CHAP. CLXIV. Comment le roi d'Écosse, quand il sut la venue du roi d'Angleterre, se partit de devant Salisbury et s'en retourna en Écosse. 57
CHAP. CLXV. Comment le roi d'Angleterre vint atout son ost devant Salisbury cuidant trouver le roi d'Écosse; et comment le dit roi fut surpris de l'amour à la comtesse de Salisbury. 59
CHAP. CLXVI. Comment le roi Édouard dit à la comtesse qu'il convenoit qu'il fut d'elle aimé, dont elle fut fortement ébahie. . 61
CHAP. CLXVII. Comment le roi d'Angleterre s'assit au dîner tout pensif dont ses gens étoient fortement émerveillés. 63
CHAP. CLXVIII. Comment le roi d'Angleterre prit congé de la comtesse de Salisbury et s'en alla après les Écossois; et des paroles qui furent entre elle et le dit roi. 64
CHAP. CLXIX. Comment il eut trèves entre les Anglois et les Écossois jusques à deux ans, par lesquelles trèves le comte de Salisbury et le comte de Moray furent délivrés l'un pour l'autre. 66
CHAP. CLXX. Comment les seigneurs de France retournèrent en Bretagne par devers monseigneur Charles de Blois et comment ils assiégèrent la cité de Rennes que la comtesse de Montfort avoit bien garnie. 68
CHAP. CLXXI. Comment les seigneurs de France firent plusieurs assauts devant Rennes; et comment la comtesse de Montfort

envoya au roi d'Angleterre querre secours; et sur quelle condition ce fut. . . . . *Page* 70
CHAP. CLXXII. Comment les bourgeois de Rennes rendirent la cité à monseigneur Charles de Blois. 72
CHAP. CLXXIII. Comment les seigneurs de France se partirent de Rennes et allèrent assiéger Hennebont où la comtesse de Montfort étoit. 73
CHAP. CLXXIV. Comment la comtesse de Montfort ardit les tentes des seigneurs de France, tandis qu'ils se combattoient aux barrières. 76
CHAP. CLXXV. Comment les François assaillirent Hennebont moult asprement; et comment messire Charles de Blois alla assiéger Auray. 78
CHAP. CLXXVI. Comment messire Charles de Blois se logea devant Auray; et comment messire Amaury de Clisson amena à la comtesse grand secours d'Angleterre. 80
CHAP. CLXXVII. Comment l'évêque de Léon se tourna de la partie messire Charles de Blois: et comment messire Gautier de Mauny et ceux de Hennebont abattirent les engins des François qui moult les grévoient. 84
CHAP. CLXXVIII. Comment messire Louis d'Espagne se délogea de devant Hennebont; et comment messire Charles de Blois l'envoya à Dignant; et comment il prit le châtel de Conquêt. . . 88
CHAP. CLXXIX. Comment ceux de Dignant se rendirent à messire Louis d'Espagne, et comment il prit la ville de Guerrande; et comment il entra en mer avec partie de ses gens pour aller à l'aventure. 91
CHAP. CLXXX. Comment après la prise d'Auray messire Charles de Blois alla assiéger Vannes, laquelle se rendit à lui. 94
CHAP. CLXXXI. Comment messire Gautier de Mauny et messire Amaury de Clisson déconfirent messire Louis d'Espagne et sa route, et gagnèrent tout l'avoir qu'il avoit conquis; et comment il échappa. 95
CHAP. CLXXXII. Comment messire Gautier de Mauny poursuivit messire Louis d'Espagne jusques bien près de Rennes, et comment il assaillit la Rocheperiou. 98
CHAP. CLXXXIII. Comment ceux de Hennebont se partirent de la Rocheperiou, et allèrent devant Faouet, un autre fort châtel, pour l'assaillir. 101
CHAP. CLXXXIV. Comment ceux de Hennebont se partirent de Faouet sans rien faire; et comment ils prirent Goy-la-Forêt et tuèrent tous ceux qui dedans étoient. 102
CHAP. CLXXXV. Comment la comtesse de Montfort reçut lie-

ment messire Gautier de Mauny et ses compagnons; et comment la ville de Carhaix se rendit à messire Charles de Blois. . . . . *Page* 106
CHAP. CLXXXVI. Comment messire Charles de Blois se partit de Carhaix et vint mettre le siége devant Hennebont; et comment messire Louis d'Espagne y vint. 108
CHAP. CLXXXVII. Comment messire Louis d'Espagne requit à messire Charles de Blois qu'il lui donnât messire Guillaume le Bouteiller et messire Hubert du Fresnay pour en faire sa volonté: lequel les lui donna moult enuis. 109
CHAP. CLXXXVIII. Comment messire Gautier de Mauny et messire Amaury de Clisson rescouirent les deux dessus dits chevaliers et les emmenèrent à Hennebont. 112
CHAP. CLXXXIX. Comment le sire de Landremans et le châtelain de Guingant furent pris à l'assaut de Hennebont, qui puis se tournèrent de la partie messire Charles de Blois. 115
CHAP. CXC. Comment messire Charles se partit de Hennebont et s'en vint à Carhaix, et comment il prit la ville de Jugon; et comment il eut trèves entre lui et la comtesse; et comment elle s'en alla en Angleterre. 117
CHAP. CXCI. Comment le roi d'Angleterre fit crier une grand' joute à Londres pour l'amour de la comtesse de Sallebrin. . . . 121
CHAP. CXCII. Comment après la grand'fête qui fut à Londres, le roi d'Angleterre envoya, à grand' compagnie de gens d'armes, en Bretagne, messire Robert d'Artois avec la comtesse de Montfort 123
CHAP. CXCIII. Comment le roi d'Angleterre envoya l'évêque de Lincoln pour avoir trèves aux Écossois; mais le roi d'Écosse n'en voulut rien faire sans le congé du roi de France. 127
CHAP. CXCIV. Comment il eut trèves entre les Anglois et les Écossois jusques à deux ans, par le consentement du roi de France. 129
CHAP. CXCV. Comment messire Louis d'Espagne et messire Robert d'Artois et la comtesse de Montfort et les autres seigneurs d'Angleterre se combattirent durement sur mer. 131
CHAP. CXCVI. Comment par grand' tempête et orage convint les uns les autres prendre terre; et comment messire Louis d'Espagne y gagna quatre vaisseaux chargés de pourvéances. 133
CHAP. CXCVII. Comment messire Robert d'Artois envoya son navire à Hennebont, et comment il assiégea la cité de Vannes. . . 135
CHAP. CXCVIII. Comment messire Louis d'Espagne perdit deux de ses vaisseaux et en prit quatre de Bayonne; et comment il arriva en Guerrande. 136

CHAP. CXCIX. Comment messire Robert d'Artois et la comtesse de Montfort prirent la cité de Vannes; et comment le sire de Clisson, le sire de Tournemine, le sire de Loheac et messire Hervé de Léon se sauvèrent. . . . . *Page* 137
CHAP. CC. Comment le comte de Salisbury, le comte de Pembroke, le comte de Suffolk et le comte de Cornouaille assiégèrent la cité de Rennes. 141
CHAP. CCI. Comment le sire de Clisson et messire Hervé de Léon assiégèrent la cité de Vannes. 142
CHAP. CCII. Comment le sire de Clisson et messire Hervé de Léon prirent Vannes; et y furent messire Robert d'Artois et le sire Despensier navrés à mort; et comment le roi d'Angleterre vint en Bretagne. 144
CHAP. CCIII. Comment le roi d'Angleterre mit le siége devant Vannes; et comment la comtesse de Montfort le vint voir et fétoyer. 147
CHAP. CCIV. Comment le roi Anglois laissa une partie de ses gens devant Vannes et s'en alla devant Rennes; et puis vint mettre le siége devant Nantes où messire Charles de Blois étoit. 151
CHAP. CCV. Comment le roi d'Angleterre laissa le comte de Kenford et plusieurs autres seigneurs devant Nantes et alla assiéger Dynant. 153
CHAP. CCVI. Comment le sire de Clisson et le sire de Léon furent pris des Anglois à une escarmouche devant Vannes, et le sire de Stanfort y fut pris de ceux de Vannes. 155
CHAP. CCVII. Comment le roi d'Angleterre prit la ville de Dynant, et fut toute courue et robée; et si y gagna grand avoir. 157
CHAP. CCVIII. Comment messire Louis d'Espagne et ses compagnons gagnèrent quatre nefs d'Angleterre, chargées de pourvéances, et en effondrèrent trois. 158
CHAP. CCIX. Comment le duc de Normandie se partit d'Angers et s'en vint à Nantes; et comment ceux qui tenoient le siége devant Nantes s'en allèrent à Vannes au roi d'Angleterre. 160
CHAP. CCX. Comment le duc de Normandie se partit de Nantes et s'en alla à Vannes; et comment le roi Anglois manda à ceux qui étoient au siége devant Rennes qu'ils vinssent à Vannes. . . . 162
CHAP. CCXI. Comment le pape Clément VI envoya deux cardinaux en légation en Bretagne; et comment les dits cardinaux firent trèves à trois ans entre le roi d'Angleterre et le duc de Normandie. 164
CHAP. CCXII. Comment le sire de Clisson, le sire de Malestroit et son fils et plusieurs autres chevaliers et écuyers furent accusés de trahison et mis à mort de par le roi de France. 167

CHAP. CCXIII. Comment le roi d'Angleterre fonda une chapelle de St.-George et y ordonna la fête du bleu gertier à être célébrée d'an en an..... *Page* 171
CHAP. CCXIV. Comment le roi d'Angleterre fut moult courroucé de la mort du sire de Clisson et des autres barons de Bretagne et de Normandie, pour laquelle cause il envoya défier le roi de France..... 174
CHAP. CCXV. Comment le roi d'Angleterre ordonna le comte Derby capitaine et souverain pour aller en Gascogne, et messire Thomas d'Angorne pour aller en Bretagne conforter la comtesse de Montfort..... 177
CHAP. CCXVI. Comment le comte Derby arriva en Gascogne; et comment le comte de Lille, quand il sut sa venue, manda tous les seigneurs de Gascogne qui tenoient la partie du roi de France..... 183
CHAP. CCXVII. Comment le comte Derby se partit de Bordeaux pour aller vers Bergerac, où le comte de Lille et ses gens se tenoient..... 186
CHAP. CCXVIII. Comment les Anglois se combattirent aux François, devant Bergerac, et comment les Anglois gagnèrent les faubourgs, où il eut plusieurs François morts et pris..... 188
CHAP. CCXIX. Comment les Anglois assaillirent Bergerac par terre où ils gagnèrent peu; et puis eurent conseil, qu'ils l'assaudroient par eau..... 191
CHAP. CCXX. Comment le comte Derby assaillit Bergerac par eau et rompit un grand pan du palis; et comment le comte de Lille et ses gens s'enfuirent à mie nuit..... 192
CHAP. CCXXI. Comment ceux de Bergerac se rendirent au comte Derby, et lui firent féauté et hommage au nom du roi d'Angleterre..... 194
CHAP. CCXXII. Comment le comte de Lille départit ses gens et les envoya en garnisons par les forteresses de Gascogne..... 196
CHAP. CCXXIII. Comment le comte Derby se partit de Bergerac, et comment il prit le châtel de Langon, et s'enfuirent ceux qui dedans étoient..... 197
CHAP. CCXXIV. Comment ceux du Lac se rendirent au comte Derby, et plusieurs autres forteresses qui cy s'ensuivent, les unes par force, les autres par traités..... 199
CHAP. CCXXV. Comment le comte Derby prit Bonneval; et comment ceux de Pierregord vinrent escarmoucher l'ost des Anglois et prirent le comte de Kenfort et trois ou quatre de ses chevaliers..... 202
CHAP. CCXXVI. Comment le comte de Kenfort et ses compa-

guons furent rendus en échange du vicomte de Bosquentin, du vicomte de Chateaubon, du sire de Lescun et du sire de Chateauneuf. . . . . *Page* 204
CHAP. CCXXVII. Comment le comte de Lille et les barons de Gascogne assiégèrent Auberoche et avoient en propos qu'ils occiroient ceux de dedans, ou qu'ils se rendroient simplement. 207
CHAP. CCXXVIII. Comment ceux d'Auberoche envoyèrent un de leurs varlets au comte Derby, pour dire leur nécessité, lequel fut pris de ceux de l'ost et jeté par un engin en la ville. . 209
CHAP. CCXXIX. Comment le comte Derby sut la nécessité de ceux d'Auberoche, et comment il fit son mandement pour les aller secourir et lever le siége du comte de Lille et des barons Gascons qui devant étoient. 212
CHAP. CCXXX. Comment le comte Derby et messire Gautier de Mauny déconfirent le comte de Lille et tout son ost. 216
CHAP. CCXXXI. Comment le comte de Pembroke vint à Auberoche après la déconfiture, moult courroucé de ce qu'il n'y avoit été; et comment les Anglois s'en retournèrent à Bordeaux. . . . 218
CHAP. CCXXXII. Comment le comte Derby en allant vers la Réole fit rendre ceux de Sainte Basile en l'obéissance du roi d'Angleterre; et puis vint devant la Rochemillon 221
CHAP. CCXXXIII. Comment le comte Derby prit la Rochemillon, et puis mit le siége devant Montsegur. 223
CHAP. CCXXXIV. Comment ceux de Montsegur composèrent au comte Derby d'eux rendre dedans un mois s'ils n'avoient secours, et en baillèrent ôtages. 225
CHAP. CCXXXV. Comment le châtelain d'Aiguillon rendit Aiguillon au comte Derby; et comment il fut puis pendu à Toulouse. 228
CHAP. CCXXXVI. Comment le comte Derby assié.ea la Réole, et comment ceux de Montsegur se rendirent Anglois. 229
CHAP. CCXXXVII. Comment ceux de la ville de la Réole traitèrent au comte Derby pour eux rendre. 231
CHAP. CCXXXVIII. Comment le capitaine de la Réole et ses compagnons se mirent au châtel pour le tenir; et comment ceux de la ville se rendirent au comte Derby. 232
CHAP. CCXXXIX. Comment le comte Derby commanda à miner le châtel de la Réole; et comment messire Gautier de Mauny s'avisa que son père avoit été jadis occis environ la Réole. . . . 234
CHAP. CCXL. Comment le père messire Gautier de Mauny fut jadis occis mauvaisement devant la ville de la Réole en revenant de Saint-Jacques. 236
CHAP. CCXLI. Comment messire Gautier de Mauny trouva le

tombel de son père et en fit porter les os, et ensevelir chez les frères mineurs de Valenciennes. . . . . *Page* 218
CHAP. CCXLII. Comment messire Agout de Baux rendit au comte Derby le châtel de la Réole et s'en partit lui et ses compagnons, atout leurs armures seulement. 239
CHAP. CCXLIII. Comment le comte Derby prit Montpesat et le châtel de Mauron par grand sens et avis; et puis prit Villefranche; et en chacun châtel mit bonne garnison. 243
CHAP. CCXLIV. Comment le comte Derby prit plusieurs châteaux; et puis assiégea la cité d'Angoulême; et se composèrent ceux de la cité à eux rendre dedans un mois s'ils n'avoient secours. 246
CHAP. CCXLV. Comment ceux d'Angoulême se rendirent au comte Derby qui étoit devant Blayes où rien ne conquit, et s'en alla hiverner à Bordeaux. 248
CHAP. CCXLVI. Comment messire Godefroy de Harcourt chey en l'indignation du roi Philippe; et comment il fut banni du royaume de France. 250
CHAP. CCXLVII. Comment le roi d'Angleterre vint à l'Écluse et amena avec lui son fils le prince de Galles, en intention de le faire seigneur de Flandre, par le consentement de Jacques d'Artevelle 251
CHAP. CCXLVIII. Comment ceux de Gand eurent en grand'indignation Jaquemart d'Artevelle, et comment ils le mirent à mort. 254
CHAP. CCXLIX. Comment le roi d'Angleterre se partit de l'Écluse moult dolent de la mort d'Artevelle; et comment ceux de Flandre s'en excusèrent par devers lui. 258
CHAP. CCL. Comment le comte de Hainaut fut occis en Frise et sa gent déconfite; et comment messire Jean de Hainaut renonça au roi d'Angleterre et devint François. 261
CHAP. CCLI. Comment le roi de France envoya son fils le duc de Normandie en Gascogne contre le comte Derby. 264
CHAP. CCLII. Comment le duc de Normandie prit Miremont et Villefranche et mit le siége devant Angoulême. 266
CHAP. CCLIII. Comment le comte Derby envoya grand'garnison de gens d'armes dedans Villefranche; et envoya le comte de Pembroke plusieurs autres chevaliers dedans Aiguillon. 268
CHAP. CCLIV. Comment le sénéchal de Beaucaire se partit du siége d'Angoulême et prit toute la garnison de Anchenis et bien huit cents grosses bêtes. 270
CHAP. CCLV. Comment le capitaine d'Angoulême et tous ses compagnons s'en allèrent subtilement avec tous leurs biens à Aiguillon. 274

CHAP. CCLVI. Comment ceux d'Angoulême se rendirent au duc de Normandie; et puis conquit le châtel de Damassan; et comment ceux de Tonneins se rendirent; et puis prit le port Sainte-Marie. . . . . *Page* 277
CHAP. CCLVII. Comment le duc de Normandie mit le siége devant le fort châtel d'Aiguillon. 279
CHAP. CCLVIII. Comment le duc de Normandie commanda faire un pont sur la rivière devant Aiguillon, qui plusieurs fois fut dépecé par ceux du châtel. 282
CHAP. CCLIX. Comment le duc de Normandie partit son ost en quatre parties pour assaillir Aiguillon et envoya querre les engins de Toulouse. 284
CHAP. CCLX. Comment messire Gautier de Mauny et messire Charles de Montmorency se combattirent; et comment le dit messire Charles fut déconfit. 285
CHAP. CCLXI. Comment le duc de Normandie fit assaillir Aiguil'on; et comment le pont d'Aiguillon fut conquis où il eut moult de morts et de blessés. 287
CHAP. CCLXII. Comment le duc de Normandie fit faire quatre grands kas sur quatre grands nefs pour assaillir Aiguillon; et comment ils furent débrisés de ceux du châtel et un effondré. 289
CHAP. CCLXIII. Comment le comte de Guines et le comte de Tancarville se partirent du siége d'Aiguillon et vinrent à Paris dire au roi la manière du siége d'Aiguillon. 291
CHAP. CCLXIV. Comment le roi d'Angleterre fit son mandement pour aller en Gascogne; mais par le conseil de messire Godefroy de Harcourt il s'en alla en Normandie. 292
CHAP. CCLXV. Comment le roi d'Angleterre arriva en Normandie; et comment le roi de France y envoya le comte de Guines son connétable et le comte de Tancarville pour garder le pays. 297
CHAP. CCLXVI. Comment le roi d'Angleterre chey à terre en issant de son vaissel, lequel dit que c'étoit bon signe. 299
CHAP. CCLXVII. Comment les Anglois ardirent et robèrent une partie de Cherbourg et prirent Montebourc et Carentan, lesquels ils ardirent et robèrent et emmenèrent les gens avec eux. 304
CHAP. CCLXVIII. Comment le roi d'Angleterre fit messire Godefroy de Harcourt conduiseur de son ost, lequel ardit et exilla tout le pays où il arriva. 306
CHAP. CCLXIX. Comment le roi de France fit son mandement de gens d'armes pour aller combattre le roi d'Angleterre qui gâtoit son pays de Normandie. 308
CHAP. CCLXX. Comment le roi d'Angleterre prit la bonne ville de Saint-Lô en Contentin, et fut toute robée et pillée. 310

CHAP. CCLXXI. Comment le roi d'Angleterre se partit de Saint-Lô et s'en alla devers Caen; et comment ceux de Caen se mirent sur les champs pour le combattre. . . . . *Page* 312
CHAP. CCLXXII. Comment ceux de Caen s'enfuirent sans coup férir; et comment le connétable et le comte de Tancarville y furent pris, et bien vingt cinq chevaliers; et fut la ville de Caen conquise 314
CHAP. CCLXXIII. Comment le roi d'Angleterre se partit de Caen, et prit Louviers et Vernon, et ardit et exilla tout le pays jusques à deux lieues près de Paris en costiant la rivière de Seine. 321
CHAP. CCLXXIV. Comment messire Godefroy de Harcourt déconfit ceux d'Amiens; et comment le roi d'Angleterre entra au pays de Beauvoisin. 325
CHAP. CCLXXV. Comment les maréchaux du roi d'Angleterre ardirent les faubourgs de Beauvais; et comment le roi d'Angleterre prit Argies et le châtel de Poix. 327
CHAP. CCLXXVI. Comment le roi de France se partit à grand baronnie de St. Denis, en poursuivant le roi d'Angleterre; et comment le roi d'Angleterre envoya ses maréchaux pour trouver passage sur la rivière de Somme. 331
CHAP. CCLXXVII. Comment les maréchaux du roi d'Angleterre lui dirent qu'ils ne trouvoient point de passage; et comment le roi de France envoya messire Godemar du Fay pour garder le passage de Blanche-Tache. 333
CHAP. CCLXXVIII. Comment le roi de France se partit d'Amiens et s'en alla vers Airaines, cuidant trouver le roi d'Angleterre; et comment on enseigna au roi d'Angleterre le passage de Blanche-Tache. 335
CHAP. CCLXXIX. Comment le roi d'Angleterre vint au gué de Blanche-Tache, où il trouva messire Godemar du Fay atout douze mille François, où il eut moult forte et dure bataille. . . . 338
CHAP. CCLXXX. Comment le roi d'Angleterre passa le passage de Blanche-Tache et déconfit messire Godemar du Fay et ses gens 340
CHAP. CCLXXXI. Comment le roi d'Angleterre guerdonna le varlet qui lui avoit enseigné le passage; et puis s'en vint-gâtant et ardant le pays jusques vers Crécy. 343
CHAP. CCLXXXII. Comment le roi d'Angleterre fit aviser par ses maréchaux la place où il ordonneroit ses batailles. 345
CHAP. CCLXXXIII. Comment le roi de France envoya ses maréchaux pour savoir le convenant des Anglois; et comment il

donna à souper à tous les seigneurs qui avecques lui étoient; et leur pria qu'ils fussent amis ensemble. . . . . *Page* 347
CHAP. CCLXXXIV. Comment le roi d'Angleterre donna à souper à ses comtes et barons, et puis au matin, la messe ouïe, lui et son fils et plusieurs autres reçurent le corps notre seigneur; et comment il fit ordonner ses batailles. 349
CHAP. CCLXXXV. Comment le roi de France, la messe ouïe, se partit d'Abbeville à tout son ost; et comment il envoya quatre de ses chevaliers pour aviser le conroy des Anglois. 352
CHAP. CCLXXXVI. Comment le Moine de Basele conseilla au roi de France faire arrêter ses gens en my les champs et ordonner ses batailles. 355
CHAP. CCLXXXVII. Comment le roi de France commanda à ses maréchaux faire commencer la bataille par les Génois; et comment les dits Génois furent tous déconfits. 357
CHAP. CCLXXXVIII. Comment le roi de Behaigne, qui goutte ne véoit, se fit mener en la bataille et y fut mort lui et les siens; et comment son fils le roi d'Allemagne s'enfuit. 361
CHAP. CCLXXXIX. Comment messire Jean de Hainaut conseille au roi Philippe qu'il se retraie; et comment le comte d'Alençon et le comte de Flandre se combattirent longuement et vaillamment 363
CHAP. CCXC. Comment ceux de la bataille au prince de Galles envoyèrent au roi d'Angleterre pour avoir secours; et comment le roi leur répondit. 365
CHAP. CCXCI. Comment le comte de Harcourt, le comte d'Alençon, le comte de Flandre, le comte de Blois, le duc de Lorraine et plusieurs autres grands seigneurs furent déconfits et morts. 368
CHAP. CCXCII. Comment le roi de France se partit lui cinquième de barons tant seulement de la bataille de Crécy, en lamentant et complaignant de ses gens. 369
CHAP. CCXCIII. Cy dit comment messire Jean de Hainaut fit partir le roi de France de la bataille, ainsi comme par force. . . . 371
CHAP. CCXCIV. Comment le dimanche au matin, après la déconfiture de Crécy, les Anglois déconfirent ceux de Rouen et de Beauvais. 373
CHAP. CCXCV. Comment le roi d'Angleterre fit chercher les morts pour en savoir le nombre, et fit enterrer les corps des grands seigneurs. 379
CHAP. CCXCVI. Comment le roi de France fut courroucé des seigneurs de son sang qui morts étoient en la bataille; et comment il vou'ut faire pendre messire Godemar du Fay. 382

CHAP. CCXCVII. Comment le roi d'Angleterre mit le siége devant Calais. . . . . *Page* 384
CHAP. CCXCVIII. Comment messire Philippe de Bourgogne fut mort devant Aiguillon; et comment le duc de Normandie se partit du siége d'Aiguillon par le commandement du roi son père 387
CHAP. CCXCIX. Comment messire Gautier de Mauny quitta à un chevalier Normand sa rançon pour lui impétrer un sauf conduit du duc de Normandie pour chevaucher lui vingtième par France jusques à Calais. 391
CHAP. CCC. Comment messire Gautier de Mauny fut pris à Orléans et amené prisonnier à Paris, dont le duc de Normandie fut moult courroucé; et comment il fut délivré. 393
CHAP. CCCI. Comment le comte Derby fit son mandement pour aller en Poitou et prit plusieurs villes et châteaux en venant vers St.-Jean-d'Angely. 396
CHAP. CCCII. Comment ceux de St.-Jean-d'Angely se rendirent au comte Derby; et comment il prit le bourg de St.-Maximin et la cité de Poitiers. 399
CHAP. CCCIII. Comment le comte Derby se partit de Poitiers atout grand avoir et s'en vint à St.-Jean d'Angely; et puis monta sur mer pour venir devant Calais. 403
CHAP. CCCIV. Comment le roi d'Écosse fit secrètement son mandement pour faire guerre aux Anglois; et comment la reine d'Angleterre fit son mandement d'autre part pour résister aux Écossois. 405
CHAP. CCCV. Comment le roi d'Écosse entra en Angleterre ardant et détruisant le pays jusques à la cité de Berwich. 408
CHAP. CCCVI. Comment les Écossois et les Anglois se combattirent moult durement et comment finalement les Écossois furent déconfits et y fut le roi d'Écosse pris par un écuyer. 410
CHAP. CCCVII. Comment la reine d'Angleterre manda à l'écuyer qui avoit pris le roi d'Écosse, qu'il le lui amenât, lequel répondit qu'il ne le rendroit fors qu'au roi son seigneur. 415
CHAP. CCCVIII. Comment le dit écuyer vint au mandement du roi d'Angleterre devant Calais, lequel le reçut à grand'joie; et comment il rendit le dit roi d'Écosse à la reine d'Angleterre. . 418
CHAP. CCCIX. Comment le siége durant devant Calais, il y eut maintes belles escarmouches par mer et par terre d'un côté et d'autre. 421
CHAP. CCCX. Comment le commun de Flandre s'accorda au mariage du comte de Flandre et de la fille du roi d'Angleterre; et le roi de France voulut qu'il eut la fille du duc de Brabant. . 423

CHAP. CCCXI. Comment le comte de Flandre, qui longuement avoit été en prison en Flandre, fiança la fille du roi d'Angleterre; et comment il s'embla d'eux et s'en affuit en France *Page* 427
CHAP. CCCXII. Comment messire Robert de Namur vint au siége devant Calais et comment il devint homme du roi d'Angleterre 431
CHAP. CCCXIII. Comment ceux de la Rochederien se tournèrent Anglois, et comment messire Charles de Blois atout grand' foison de gens d'armes y mit le siége 432
CHAP. CCCXIV. Comment par le conseil messire Charles Gautier de Quadudal, fut pris messire Charles de Blois et tout son ost déconfit devant la Rochederien 438
CHAP. CCCXV. Comment le roi de France fit son mandement pour combattre le roi d'Angleterre: et comment les Flamands mirent le siége devant la ville d'Aire et ardirent le pays d'environ. 441
CHAP. CCCXVI. Comment le roi de France vint atout son grand ost devant Calais pour cuider lever le siége et combattre le roi d'Angleterre 446
CHAP. CCCXVII. Comment le roi d'Angleterre fit traire ses naves sur le pas des dunes et bien garnir et défendre contre les François 448
CHAP. CCCXVIII. Comment le roi de France voyant qu'il ne pouvoit trouver passage pour venir à Calais manda au roi d'Angleterre qu'il lui donnât place pour le combattre, et quelle chose il lui répondit 450
CHAP. CCCXIX. Comment le pape Clément envoya deux cardinaux pour traiter de la paix entre les deux rois; et comment le roi Philippe se partit du Mont de Sangattes et donna congé à toutes ses gens 455
CHAP. CCCXX. Comment ceux de Calais se voulurent rendre au roi d'Angleterre, sauves leurs vies; et comment le dit roi voulut avoir six des plus nobles bourgeois de la ville pour en faire sa volonté 458
CHAP. CCCXXI. Comment les six bourgeois se partirent de Calais, tous nuds en leurs chemises, la hart au col, et les clefs de la ville en leurs mains, et comment la reine d'Angleterre leur sauva les vies 462
CHAP. CCCXXII. Comment le sire de Mauny et les deux maréchaux d'Angleterre, du commandement du roi, allèrent prendre la saisine de Calais et mirent les chevaliers, qui dedans étoient, en prison, et firent partir toutes autres gens 471
CHAP. CCCXXIII. Comment le roi et la reine d'Angleterre s'en retournèrent en Angleterre; et comment la ville de Calais fut repeuplée de purs Anglois que le roi y envoya 475

CHAP. CCCXXIV. Comment plusieurs escarmouches et plusieurs prises de châteaux et de villes se faisoient entre les Anglois, les Écossois et les François. . . . . *Page* 479
CHAP. CCCXXV. Comment un brigand appelé Croquard devint grand et puissant ès guerres de Bretagne, et comment il fina mauvaisement. 482
CHAP. CCCXXVI. Comment messire Geffroy de Chargny acheta du capitaine de Calais la ville de Calais; et comment le roi d'Angleterre le sut, et quel remède il y mit. 483
CHAP. CCCXXVII. Comment le roi d'Angleterre et le prince son fils vinrent à Calais sous la bannière messire Gautier de Mauny et comment ils se combattirent durement contre messire Geffroy de Chargny. 489
CHAP. CCCXXVIII. Comment les Anglois et les François se combattirent moult vaillamment et comment finalement les François furent tous morts ou pris. 495
CHAP. CCCXXIX. D'un chapelet de perles que le roi d'Angleterre donna à messire Eustache de Ribaumont. 498

FIN DE LA TABLE.

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
AUG 23 2000
CANCELLED
CANCELLED
APR 03 1981
WIDENER
FEB 10 1995
CANCELLED

4 024 176 448